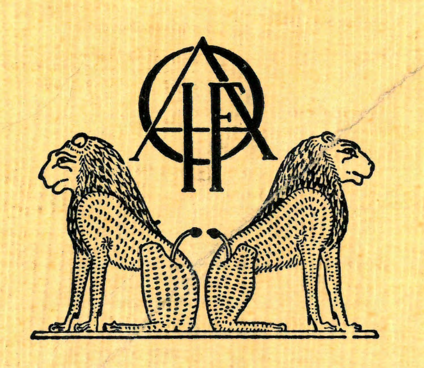
INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE. BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDES, T. XXXII

MÉLANGES MARIETTE





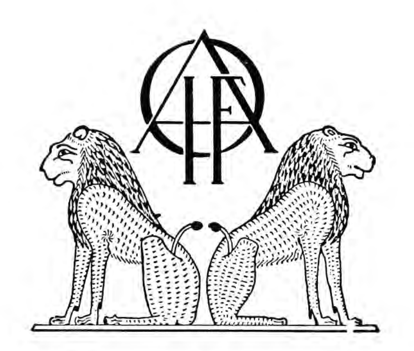
INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1961

MÉLANGES
MARIETTE

INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE. BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDES, T. XXXII

MÉLANGES MARIETTE





INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1961



PRÉFACE

Le Service des Antiquités de l'Égypte entrera bientôt dans sa centième année. C'est là un anniversaire dont il est à peine besoin de souligner l'exceptionnelle importance. Sans préjuger des mesures qui seront prises, en Égypte même ou hors d'Égypte, pour l'honorer dignement, l'Institut français d'archéologie orientale se devait de commémorer cet anniversaire en rendant un hommage public à la mémoire de celui qui, avec tant de clairvoyance et de persévérance, demanda et, au bout du compte, obtint la création du Service des Antiquités de l'Égypte dont il fut aussi, avec le talent, le dévouement et le succès que l'on sait, le premier directeur. C'est pourquoi j'ai prié certains de nos collègues, égyptologues français ou d'expression française, de m'aider à rendre cet hommage en nous faisant l'honneur de rédiger le présent volume de « Mélanges ». Quelques-uns, en raison d'engagements antérieurs, n'ont pu répondre à mon appel, mais dans presque tous les cas j'ai reçu une réponse favorable et, ultérieurement, des contributions de la plus haute qualité. Que leurs auteurs veuillent bien trouver ici l'expression de ma profonde gratitude.

En tête des *Mélanges Mariette* j'ai tenu à placer le brouillon d'une lettre que le créateur du Service des Antiquités de l'Égypte écrivit, à la fin de sa carrière, au Ministre égyptien des Travaux publics. Ce beau texte, inédit, montrera une fois de plus le sens du devoir que Mariette apportait dans l'exercice de ses délicates fonctions, et l'énergie avec laquelle, au risque de heurter les puissants du jour, il n'hésitait pas à combattre les pillards d'antiquités. Une belle et longue étude de Jean-Philippe Lauer, *Mariette à Sakkarah*, fait suite à cette lettre, et la complète; elle avait sa place marquée au début de l'ouvrage. On trouvera ensuite les articles que l'Institut français d'archéologie orientale doit à l'amitié de ses collaborateurs bénévoles. J'ai dit plus haut notre reconnaissance à l'égard de ces derniers.

Qu'il me soit permis de remercier également ceux qui, sous une forme ou sous une autre, m'ont aidé ou vont m'aider à publier ces *Mélanges Mariette*, entre autres MM. Jean Leclant, Georges Arnoult, Paul Lajuncomme, et les collectionneurs qui m'ont généreusement autorisé à reproduire ici plusieurs documents inédits, d'une grande importance.

Paris, le 6 décembre 1957.

Jean SAINTE FARE GARNOT.



AUGUSTE MARIETTE
1821-1881

Lettre inédite de Mariette *(recto)*.

Lettre inédite de Mariette *(verso)*.

B.U. BORDEAUX

Pl. IV



Mariette (au fond et à droite) à Karnak.

UNE LETTRE INÉDITE DE MARIETTE

(BROUILLON — COLLECTION PRIVÉE)

Ministre des Travaux publics. *8 avril 1880*

Excellence,

V. E. veut bien me communiquer, en me demandant mon avis, une pétition qui lui est adressée par un habitant du village de Konëineh (prov. de Gyzeh), tendant à obtenir la permission de prendre des pierres aux Grandes Pyramides à l'effet d'en bâtir une maison.

Ma réponse sera aussi simple que possible.

La demande doit être résolûment rejetée. Les ruines antiques, villes, temples, tombeaux, ne sont pas des carrières de moëllons. Si, pour une fois, nous abandonnons cette règle, dans quelques jours nous aurons des centaines de demandes de ce genre, non seulement aux Pyramides, mais à Abousyr, à Saqqarah, à Meydoum, voire même dans la Haute-Égypte, et le Service de Conservation des Antiquités de l'Égypte n'aura plus sa raison d'être.

Il y a quelques semaines, des fellahs de Daschour et des Pyramides exploitaient clandestinement les tombeaux antiques pour en tirer les pierres dont ils se servaient pour leurs constructions. V. E. n'a pas oublié le bruit qui s'est fait alors autour d'un article publié dans un journal anglais d'Alexandrie sous le titre de « Destruction des Pyramides ». Ce fut là pour moi, Excellence, une leçon. A aucun prix, selon mon humble avis, n'accordons de permission d'exploiter les lieux antiques. En archéologie rien n'est indifférent. Une pierre ne semble à un fellah être bonne à rien, qui peut mettre un archéologue sur la piste d'une découverte importante. D'ailleurs on enlèvera aujourd'hui une pierre en apparence inutile, et de proche en proche on arrivera à des pierres dont la perte sera un véritable

malheur pour la science. Que de monuments précieux ont ainsi péri! Le Cheikh-el-Beled de Saqqarah qui, il y a vingt ans, a détruit pour s'en faire des pierres le tombeau de Tounari a causé à la science un dommage qui ne sera peut-être jamais réparé.

Si Votre Excellence veut bien se rendre à mes raisons, je crois que la pétition de l'habitant de Konëineh sera repoussée. Il est temps, d'ailleurs, que les fellahs se déshabituent de considérer les ruines de l'antique civilisation égyptienne comme des carrières à moëllons.

Veuillez, Excellence, agréer l'assurance de mon entier dévouement.

MARIETTE À SAKKARAH

DU SÉRAPÉUM À LA DIRECTION DES ANTIQUITÉS

PAR

JEAN-PHILIPPE LAUER

Mariette, dans le manuscrit de son *Sérapéum de Memphis* publié un an après sa mort, en 1882, par Maspero, a relaté lui-même en détail les circonstances quasiment providentielles qui l'ont conduit à la découverte de cet extraordinaire ensemble funéraire des Apis; mais étant donnée l'incidence capitale que l'événement a eue sur l'essor de la science égyptologique, il nous paraît nécessaire de les rappeler ici brièvement.

Au printemps de 1850, Mariette, après avoir été attaché quelques mois au Département des Antiquités égyptiennes du Musée du Louvre, se trouvait sans situation et renouvelait les démarches qu'il avait entreprises depuis quatre ans pour se faire envoyer en Égypte [1]. Grâce à l'appui de diverses personnalités, et, en particulier, de Charles Lenormant qui présenta à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du 21 juin 1850, un rapport extrêmement favorable [2], il reçut enfin, le 22 août suivant, l'avis

[1] Cf. principalement H. Wallon, *Notice sur la vie et les travaux de Mariette-Pacha* (Institut de France 1883), p. 1-119, ainsi que G. Maspero, *Mariette (1821-1881), Notice biographique*, dans *Bibliothèque égyptologique* XVIII (1904).

[2] Ch. Lenormant (cf. Maspero, *Le Sérapéum de Memphis par Auguste Mariette-Pacha*, 1882, p. 101-105), ayant résumé le but de l'entreprise (achat de manuscrits dans les couvents coptes) et les difficultés qu'elle offrait, écrivait en effet : « Au reste, M. Mariette paraît mieux préparé que personne à surmonter ces difficultés... », et après avoir ajouté que « Mariette propose aussi d'entreprendre des fouilles sur les points de l'antique Égypte, imparfaitement explorés jusqu'ici, afin d'enrichir nos musées du produit de ses recherches », il concluait ainsi : « La demande de M. Mariette nous semble digne d'intérêt surtout parce qu'elle écarte momentanément le sujet favori des recherches récentes et s'attache à un but plus ingrat, plus difficile, et qui demande des connaissances plus spéciales... ».

officiel de la mission tant espérée. Un crédit de six mille francs lui était accordé en vue de négocier officiellement pour la France l'achat dans les couvents coptes de manuscrits anciens analogues à ceux dont, par des procédés pour le moins osés, s'était enrichi depuis peu le British Museum.

Mariette embarqué dès le 4 septembre à Marseille ne parvint à Alexandrie que le 2 octobre après de longs détours en mer. Les démarches qu'il entreprit aussitôt auprès des autorités ecclésiastiques coptes, avec l'appui du consul général de France, Le Moyne, et des personnalités françaises comme Linant Bey [1] et Clot Bey, lui démontrèrent vite que la suspicion et le ressentiment consécutifs aux acquisitions peu scrupuleuses des savants anglais Tattam et Curzon n'étaient pas près de s'effacer. Le patriarche auquel il avait été rendre visite au Caire, sans oser, étant donné le caractère officiel de sa mission, lui refuser positivement l'accès aux bibliothèques, cherchait manifestement à se dérober et à accumuler les difficultés au maximum. Aussi Mariette, profitant de ces atermoiements, visitait-il au Caire monuments et magasins d'antiquités. Dans plusieurs de ces magasins il trouva des sphinx de même style que d'autres qu'il avait déjà remarqués à Alexandrie dans les jardins Zizinia, et apprit qu'ils provenaient de la nécropole de Sakkarah.

L'idée de se mettre en quête d'antiquités pharaoniques, qui avait toujours été son secret espoir, s'insinuait à nouveau dans son esprit; le poussant à abandonner la recherche des manuscrits, cette idée se trouva encore renforcée par la visite décevante qu'il fit au patriarcat le 17 octobre. Après avoir délibéré la nuit entière, il monta à la citadelle, où il resta jusqu'au soir, absorbé dans ses réflexions : «Le calme», écrit-il [2], «était extraordinaire. Devant moi s'étendait la ville. Un brouillard épais et lourd semblait être tombé sur elle noyant toutes les maisons jusque par-dessus les toits. De cette mer profonde émergeaient trois cents minarets comme les mâts de quelque flotte submergée. Bien loin dans le Sud, on apercevait les bois de dattiers qui plongent leurs

[1] Linant de Bellefonds, qui s'était distingué comme ingénieur par des missions géographiques en Arabie et au Soudan, était alors Directeur général des Travaux publics en Égypte. Nommé Ministre des Travaux publics en 1859, on lui doit l'établissement des grands services d'irrigation et de canalisation de l'Égypte, le barrage du Delta et le premier projet de canal direct entre les deux mers.

[2] Cf. *Le Sérapéum de Memphis* (1882), p. 4.

racines dans les murs écroulés de Memphis. A l'Ouest, noyées dans la poussière d'or et de feu du couchant, se dressaient les Pyramides. Le spectacle était grandiose, il me saisissait, il m'absorbait avec une violence presque douloureuse. Le moment fut décisif. J'avais sous les yeux Ghyzé, Abousyr, Sakkarah, Dahchour, Myt-Rahynéh. Ce rêve de toute ma vie prenait un corps. Il y avait là, presque à la portée de ma main, tout un monde de tombeaux, de stèles, d'inscriptions, de statues. Que dire de plus? Le lendemain, j'avais loué deux ou trois mules pour les bagages, un ou deux ânes pour moi-même; j'avais acheté une tente, quelques caisses de provisions, tous les impedimenta d'un voyage au désert, et le 20 octobre 1850, dans la journée, j'étais campé au pied de la Grande Pyramide... ».

Après avoir visité en détail le site des pyramides de Guizeh et avoir assisté là à quelques fouilles des Bédouins, il se rendit à Sakkarah le 27 octobre, et commença l'exploration de la vaste nécropole. Un jour qu'il la parcourait, le mètre en main, cherchant à démêler le plan des tombes, il aperçut émergeant à peine du sable une tête humaine en calcaire, dont le type lui rappela étrangement celui des sphinx admirés au Caire ou à Alexandrie. Aussitôt, raconte-t-il [1], ce passage de Strabon lui revint à la mémoire : « On trouve... [à Memphis], dit ce géographe, *un temple de Sérapis dans un endroit tellement sablonneux que les vents y amoncellent des amas de sable sous lesquels nous vîmes des sphinx enterrés, les uns à moitié, les autres jusqu'à la tête, d'où l'on peut conjecturer que la route vers ce temple ne serait pas sans danger, si l'on était surpris par un coup de vent* [2]. Ne semble-t-il pas que Strabon ait écrit cette phrase pour nous aider à retrouver, plus de dix-huit siècles après lui, le temple fameux consacré à Sérapis? Le doute, en effet, n'était pas possible. Ce sphinx ensablé, compagnon de quinze autres que j'avais rencontrés à Alexandrie et au Caire, formait de toute évidence avec eux une partie de l'avenue qui conduisait au Sérapéum de Memphis... ».

La lettre du patriarcat tardant encore à venir, il pensa qu'il avait devant lui les quelques jours nécessaires pour suivre l'allée de sphinx et atteindre le monument. « Il ne me semblait pas possible », écrit-il [3], « de laisser à d'autres

[1] Cf. *Sérap. de Memphis*, p. 5-6. — [2] Strabon, XVII, p. 807. — [3] Cf. *Sérap. de Memphis*, p. 7.

le mérite et le profit de fouiller ce temple, dont un hasard heureux venait de me faire découvrir les restes et dont l'emplacement allait désormais être connu. Sans aucun doute, bien des débris précieux, bien des statues, bien des textes ignorés se cachaient sous ces sables que je foule. Tous mes scrupules tombèrent devant ces considérations. J'oubliai en ce moment ma mission, j'oubliai le patriarche, les couvents, les manuscrits coptes et syriaques, Linant Bey lui-même, et c'est ainsi que le 1er novembre 1850, par un des plus beaux levers du soleil que j'aie jamais vus en Égypte, une trentaine d'ouvriers se trouvaient réunis sous mes ordres, près de ce sphinx, qui allait opérer dans les conditions de mon séjour en Égypte un si complet bouleversement. »

I. — Les fouilles et la découverte du Sérapéum (1850-1854)

Mariette crut d'abord que, en retrouvant l'axe de l'allée de sphinx, il pourrait déterminer approximativement le site du Sérapéum. Cet axe, à l'endroit atteint, paraissant se diriger du côté ouest vers un ensemble de hautes buttes de sable et de décombres [1] qui devaient évidemment cacher quelque chose, il se porta en ce point. Il ne put cependant y trouver l'aboutissement de l'allée des sphinx qu'il cherchait, et après avoir ainsi perdu presque tout le mois de novembre, il dut se résoudre à revenir à son point de départ pour progresser lentement, mais avec certitude, de sphinx en sphinx. Ceux-ci étaient espacés de 6 mètres environ, et se trouvaient souvent enfouis sous une dizaine de mètres de sable et de débris. Les parois des tranchées pratiquées s'effondraient parfois au risque d'ensevelir les ouvriers, et il dût redoubler de prudence et élargir les déblaiements. Si ces précautions ralentirent sérieusement la progression elles permirent, par contre, d'intéressantes découvertes de tombeaux de l'Ancien Empire. C'est ainsi que l'un d'eux, celui de Sekhem-ka (Ve dynastie), procura parmi un groupe de sept statues en calcaire peint de valeur inégale, qui sont toutes exposées au Louvre, le célèbre scribe accroupi, l'un des plus purs chefs-d'œuvre de la statuaire égyptienne [2].

[1] Cf. *ibid.*, p. 7-15 et pl. A et B.

[2] Cette statue fut publiée tout d'abord par Mariette, dans *Choix de Monuments et de dessins du Sérapéum de Memphis* (Paris 1856), p. 11-12 et pl. X. Cf. également Maspero dans *Les monuments de l'Art antique* d'O. Rayet, I, et *Hist. ancienne Peuples d'Orient* I, p. 408-409 et pl. 3, ainsi que E. de Rougé, *Notice sommaire des Mon. égypt. Musée du Louvre* 1855, p. 66. Depuis lors, ce chef-d'œuvre a été reproduit dans la plupart des ouvrages concernant l'art égyptien, cf. par exemple : H. Ranke, *Chefs-d'œuvre de l'Art égyptien* (Bâle 1950), fig. 14-15.

Cent trente-quatre sphinx furent mis au jour successivement de la sorte, puis l'allée parut se perdre. Celle-ci s'infléchissait, en effet, brusquement vers le Sud en décrivant un quart de cercle, et ce ne fut que le soir du 24 décembre qu'un sphinx disposé perpendiculairement aux autres apparut enfin. Les recherches s'orientèrent donc dans cette nouvelle direction, et quelle ne fut pas la stupeur de Mariette de trouver quelques mètres plus loin, au lieu du nouveau sphinx escompté, une belle statue grecque d'un personnage drapé jouant de la lyre; à la base de la statue figurée assise dans un somptueux fauteuil d'où pendent de part et d'autre deux peaux de lions sculptées dans la pierre, se lisait encore le nom de Pindare qui n'est plus visible aujourd'hui. Immédiatement à la suite de celle du grand poète lyrique apparurent dix autres statues plus mutilées, également de pur style grec, disposées en hémicycle. Platon, Protagoras et Homère y figurent, ce dernier étant situé au centre du groupe qu'il paraît présider. Après avoir travaillé si intensément depuis deux mois avec la conviction profonde que cette allée de sphinx ne pouvait conduire qu'au fameux Sérapéum de Memphis, aboutir ainsi à la figuration d'une étrange assemblée de poètes et de philosophes grecs constituait certes une déconvenue profonde pour Mariette! Cela explique dans une certaine mesure ses appréciations sévères et injustes sur la qualité de ces œuvres pourtant si précieuses à tant d'égards [1]. Mais il ne se laissa pas longtemps rebuter et reprit courageusement son déblaiement d'abord vers l'Est en s'attaquant à la butte qui s'élevait de ce côté de l'hémicycle. Deux sphinx plus grands que ceux de l'allée et gravés au nom de Nectanébo II [2] surgirent presque aussitôt. Ils précédaient l'accès à une cour d'une trentaine de mètres de largeur, au fond de laquelle étaient disposées des marches d'escalier; au centre de la cour gisait au bas de son socle, d'où elle avait été

[1] Cf. J.-Ph. Lauer et Ch. Picard, *Les statues ptolémaïques du Sarapieion de Memphis* (Presses Universitaires de France, Paris 1955).

[2] C'est-à-dire *Nekht-ḥor-ḥeb* que Mariette et Maspero considéraient comme Nectanébo Ier. Cf. Lauer-Picard, *ibid.*, p. 7, n. 1.

anciennement culbutée, une statue en calcaire du dieu Bès[1] que Mariette fit immédiatement remettre en place : « Le dieu est debout, écrit-il[2], ses grosses mains appuyées sur les hanches, la barbe frisée, la bouche démesurément ouverte. Il a pour ceinture un serpent. Il est trapu et grotesque... C'est l'heure du repas de midi, et le soleil tombe d'aplomb sur la statue dont il fait saillir puissamment les reliefs. Il est venu des femmes d'Abousyr et de Sakkarah se joindre à nos ouvriers. Une sorte de procession se forme. Évidemment, on prend Bêsou pour le diable. Le défilé commence, chacun agit alors selon son tempérament. Les femmes se posent devant la statue et l'injurient avec des gestes de forcenées : en général les hommes crachent dessus. J'ai parmi mes ouvriers deux ou trois nègres. Ils regardent en face l'impassible divinité et subitement se sauvent en riant aux éclats... ».

Les ruines ainsi atteintes étaient celles d'un petit temple érigé par Nectanébo II au dieu Apis, comme en témoignèrent les quelques bas-reliefs qui y subsistaient. S'il ne s'agissait donc nullement encore de l'entrée de la tombe des Apis, l'existence de ce sanctuaire en ce lieu prouvait néanmoins que celle-ci ne devait pas être très éloignée et qu'on était sur la bonne voie. Mariette, multipliant alors les sondages, dégagea bientôt à 80 mètres environ à l'Ouest de l'hémicycle les arasements d'un pylône précédé d'un chemin dallé qui les reliait manifestement l'un à l'autre et qu'il appela le *dromos*. Deux magnifiques lions de calcaire[3] gravés au nom du roi Nectanébo Ier[4], semblables à ceux du Vatican, gardaient l'entrée du pylône dont quelques éléments de la corniche tombée permettent également l'attribution de la construction à ce roi. De part et d'autre du pylône, enfin, des éléments d'une barrière de pierre à claire-voie avaient dû constituer une enceinte.

Évidemment on approchait du but, mais, hélas! les fonds initialement destinés aux manuscrits des couvents coptes touchaient à leur fin. Il importait avant tout d'en obtenir de nouveaux, et pour cela de faire le point des résultats obtenus en rédigeant sans délai un rapport sur les fouilles avec

[1] Cette statue est au Louvre. Cf. Ch. Boreux, *Guide-Catalogue sommaire* (Département des Antiquités égyptiennes du Louvre), pl. XIX et p. 168; également Lauer-Picard, *op. cit.*, fig. 5.

[2] Cf. *Sérap. de Memphis*, p. 17-18.

[3] Cf. Lauer-Picard, *op. cit.*, p. 10-11 et fig. 6.

[4] C'est-à-dire *Nekht-nebef* que Mariette appelait Nectanébo II.

plan et dessins des statues découvertes. Mariette suspendit donc momentanément les travaux pour se consacrer à cette tâche, et le 15 mars il put confier à Batissier, consul à Suez, qui partait passer son congé en France, une notice scientifique adressée à Charles Lenormant avec prière de la communiquer à l'Académie et d'appuyer ses nouvelles demandes de crédits.

Dès le 16 mars, il rouvrait son chantier et attaquait le *dromos* simultanément au centre et aux deux extrémités. Il constata que ce dromos était bordé latéralement par deux banquettes maçonnées qu'il appela suivant le terme arabe les *mastabas* Nord et Sud[1]. Les découvertes se succédèrent alors toujours aussi surprenantes. Ce fut d'abord sur le mastaba Sud les statues en calcaire de Tourah d'une panthère et de deux paons faisant la roue, chevauchés tous trois par Dionysos enfant ou adolescent[2], auxquelles s'ajoutèrent un faucon à tête humaine barbue, une sphinge et les restes d'une sirène à longue chevelure[3]. Puis, sur le dallage même apparut un lion majestueux enjambant une fontaine et foulant des pampres et des grappes de raisin, chevauché par un jeune cavalier dont il ne subsiste que les jambes chaussées d'*ambades* thraces[4]. Sur le mastaba Nord, vers son extrémité orientale, un puissant Cerbère à tête centrale léonine et à queue se terminant en gueule de serpent, était également monté par un Dionysos juvénile[5]. Du côté ouest, enfin, ce mastaba Nord était interrompu par deux chapelles juxtaposées, l'une de style égyptien et l'autre de style corinthien[6]. La première abritait une magnifique statue du taureau Apis en calcaire peint avec ses taches caractéristiques[7], qui suscita comme la statue du dieu Bès de pittoresques manifestations, mais cette fois essentiellement de la part de la gent féminine des environs. Voici ce que raconte Mariette à ce propos[8] : « Aujourd'hui, vers midi, pendant le déjeuner des ouvriers, je suis sorti de ma tente à l'improviste. Une quinzaine de femmes de tout âge, venues des villages voisins,

[1] Voir le plan de ce *dromos* que nous avons retrouvé à la Bibliothèque Nationale et que nous avons publié, cf. Lauer-Picard, *op. cit.*, pl. 26; également le dessin perspectif du *dromos* par Barbot, *ibid.*, pl. 17, *b*.

[2] Cf. Lauer-Picard, *ibid.*, pl. 19-20 et fig. 98-103.

[3] *Ibid.*, fig. 121.

[4] *Ibid.*, pl. 22-23, *a* et fig. 124-128.

[5] *Ibid.*, pl. 23, *b*-24 et fig. 131-137.

[6] *Ibid.*, pl. 17.

[7] La statue est au Louvre. Cf. Ch. Boreux, *op. cit.*, pl. XX et p. 168; également Lauer-Picard, fig. 8-9.

[8] Cf. *Sérap. de Memphis*, p. 30.

étaient rangées autour de la statue d'Apis. J'en vis une monter sur le dos du taureau et s'y tenir quelques instants comme à cheval; après quoi, elle descendit pour faire place à une autre : toute l'assemblée y passa successivement. J'interrogeai Mohammed et j'appris que cet exercice, renouvelé de temps à autre, est regardé comme un moyen de faire cesser la stérilité des femmes. J'appris, en outre, ce que j'ignorais encore, que depuis le commencement des fouilles, des femmes venaient souvent dans le même but s'asseoir, causer, manger et même dormir à l'ombre des sphinx de l'allée... ».

Vers la fin d'avril, Mariette ayant contracté une violente ophtalmie dut interrompre ses travaux durant trois semaines pour se faire soigner au Caire [1]. Cet accident l'incita à se construire une maison qui devait lui permettre non seulement de se mettre à l'abri des intempéries, mais surtout de conserver plus en sûreté les monuments et objets provenant des fouilles qu'il entreposait provisoirement jusque là dans une maison de Sakkarah appartenant au marchand d'antiquités Fernandez.

L'édification rapide en brique crue de sa maison très sommaire (voir pl. 1) touchait à peine à sa fin qu'une nouvelle découverte lui en confirma l'urgente nécessité. Mariette, pensant que l'entrée du Sérapéum se dissimulait peut-être sous les dalles du *dromos*, avait commencé à en soulever quelques-unes; or, quelle ne fut pas sa surprise de constater qu'elles recouvraient de nombreuses statuettes de diverses divinités égyptiennes en bronze. Il entreprit donc d'enlever méthodiquement ce dallage, et quelques centaines de ces statuettes furent ainsi mises au jour. Le bruit de cette trouvaille grossie démesurément s'en répandit rapidement jusqu'au Caire : « Ce n'étaient plus à la centaine, dit-il, que l'on évaluait les figurines, c'était en milliers, et elles n'étaient plus coulées en bronze, mais en or massif. La nouvelle mit en émoi la ville entière... ».

Immédiatement les divers rivaux de Mariette, marchands ou amateurs d'antiquités tant locaux qu'européens, qui, soudoyant des bandes d'indigènes, faisaient ravager sans vergogne les nécropoles, partirent en guerre contre lui « l'homme du désert ». Il avait commis l'imprudence, comme bien d'autres

[1] Cf. Er. Desjardins, *Conférence sur la vie et les œuvres d'Auguste Mariette* (Boulogne-sur-Mer, 15 juillet 1882), p. 31-32.

d'ailleurs, de ne pas s'être muni au préalable d'un firman l'autorisant à fouiller. Les fouilles étaient en effet, déjà comme aujourd'hui, le monopole du gouvernement, et toutes les antiquités extraites du sol égyptien étaient la propriété du Vice-roi. Ce n'était qu'en vertu des firmans accordés par Mohammed Ali que Drovetti, Salt et d'autres avaient pu recueillir et exporter les antiquités qui constituèrent les fonds des grands musées égyptiens d'Europe. Profitant donc de la situation où se trouvait Mariette, ce fut le révérend Lieders qui déclencha contre lui l'attaque la plus virulente en intriguant jusqu'auprès du Pacha lui-même. Cet honorable pasteur, tout en s'efforçant de convertir les Coptes au protestantisme était en effet, d'autre part, l'un des principaux brocanteurs d'antiquités du Caire.

C'est alors qu'au milieu d'une hostilité tantôt officielle, tantôt plus ou moins larvée, commença la période héroïque des fouilles de Mariette, où abondèrent les incidents qu'il se plaisait à évoquer plus tard avec une verve incroyable en les développant à la mesure de ses auditeurs, et où il dut faire montre de tant de persévérance, de courage et d'habileté [1].

Le 4 juin 1851, alors qu'il était sur ses chantiers, quatre *cawas* du *moudir* de Guizeh, portant l'ordre de séquestrer, au nom de l'État égyptien, les antiquités découvertes envahirent sa maison de Sakkarah. Mariette bientôt alerté les trouva buvant son café et fumant ses cigares; furieux, il les chassa à coups de courbache, et porta plainte contre leurs manières, protestant véhémentement sur le fait que lui seul était inquiété alors qu'on laissait tous ses rivaux opérer en paix. Un officier lui fut alors dépêché de la moudirieh, qui lui présenta des excuses pour la conduite de ces gens et l'assura qu'ils seraient punis, mais lui réitéra formellement la défense de continuer les travaux, le mettant en garde de ce qu'il adviendrait s'il passait outre à cette sommation officielle [2].

Mariette dut donc obtempérer et licencier ostensiblement ses ouvriers. Il saisit de la question son ami le Consul général Le Moyne grâce aux avances

[1] Cf. l'article de Er. Desjardins, *Les découvertes de l'Égyptologie française*, dans *Revue des Deux Mondes*, XLIVe année, II (15 mars 1874), p. 309-312, où l'auteur relate, entre autres choses, de quelle façon vigoureuse Mariette réagit contre le cheikh de Sakkarah qui espérait le chasser du désert en lui faisant couper tout apport d'eau et de vivres par les fellahs.

[2] Cf. *Sérap. de Memphis*, p. 31-33.

duquel il travaillait déjà depuis quelque temps, ses fonds ayant été épuisés. Bien que cette pause forcée fût ainsi bienvenue à ce point de vue, Le Moyne entreprit aussitôt des démarches auprès du Ministre des Affaires étrangères du Vice-roi et réussit à obtenir un firman régularisant la situation, mais sans qu'il y fût précisé à qui reviendraient les antiquités découvertes. Le 19 juin parvint au moudir de Guizeh une note du Sous-gouverneur du Caire spécifiant que « l'ordre a été donné qu'il ne soit mis des empêchements de la part de personne à M. Mariette »[1], et le 30 le chantier était rouvert.

En France, d'autre part, les envois de Mariette étaient bien parvenus à leurs destinataires et des lettres du Consul au Caire, M. Delaporte, avaient été communiquées à l'Académie des Inscriptions le 4 avril et le 2 mai. La compagnie informée officiellement par Charles Lenormant de la découverte imminente du Sérapéum avait chargé le 16 mai son bureau présidé par Guizot de réclamer un nouveau subside auprès des ministères intéressés. La requête avait été accueillie, et le Ministère de l'Intérieur décida de verser aussitôt 1.500 francs, afin de parer au plus pressé. En outre, sur proposition du Comité des Musées nationaux, appuyée par l'Académie[2], la Chambre vota le 26 août, un crédit extraordinaire de 30.000 francs « applicable aux travaux de déblaiement d'un temple dédié à Sérapis, découvert parmi les ruines de Memphis, et *au transport en France des objets d'art qui en proviendront* »[3]. Cette dernière phrase qui préjugeait maladroitement d'une autorisation escomptée, mais non encore accordée par le Vice-roi, motiva le 12 septembre, de la part du Ministre égyptien, une protestation auprès de Le Moyne, lui rappelant que lui-même l'avait assuré que Mariette n'enlèverait rien de ce qui avait déjà été découvert ou pourrait l'être ensuite. Il lui annonça, d'autre part, que le Gouvernement égyptien ayant constaté que de nombreux objets avaient été soustraits aux fouilles de Mariette et vendus au Caire, avait décidé[4] : « 1° que tous les objets d'antiquités portatifs, découverts par Mariette, seraient remis par ce dernier aux agents de l'Administration, et déposés dans l'une des salles du Ministère de l'Instruction publique; 2° que cinq officiers stationneraient sur les lieux explorés par

[1] *Sérap. de Memphis*, p. 106.
[2] *Mémoires de l'Académie des Inscriptions* XVIII, 1re partie, p. 195, 199.
[3] *Sérap. de Memphis*, p. 109.
[4] *Ibid.*, p. 109-110.

M. Mariette pour y surveiller les travaux, empêcher les dégradations, et constater le résultat des fouilles ».

Dès le 15 septembre[1] trois des cinq officiers annoncés se présentèrent à Sakkarah exhibant une liste de 513 objets antiques établie par la moudirieh après interrogatoire des *reïs*[2] de Mariette. Ce dernier, profondément ulcéré, finit après des jours d'hésitation et sur l'insistance de Le Moyne par obtempérer et par procéder, en présence d'un délégué de l'Agence de France, à l'emballage de quelques-uns des objets réclamés. L'envoi au Caire fut convoyé par l'un des officiers qui ne revint plus. Le Moyne persuada encore Mariette de renvoyer assez d'ouvriers pour que l'on pût considérer la suspension des travaux comme effective, tandis qu'il renouerait de son côté des négociations. Celles-ci purent aboutir le 19 novembre 1851 à l'accord suivant[3] : 1° le Vice-roi laissait à la disposition du Gouvernement français les objets d'antiquité déjà trouvés; 2° il interdisait toutes les fouilles en Égypte jusqu'à nouvel ordre; 3° il accorderait plus tard une autorisation nouvelle, pourvu que le Gouvernement de la République ne réclamât point la propriété et l'exportation des objets qui pourraient être découverts désormais.

Cet accord, cependant, fut d'autant plus mal accueilli par Mariette qu'il venait précisément quelques jours auparavant, le 12 novembre 1851, de pénétrer dans la tombe des Apis avec quelques ouvriers particulièrement sûrs; d'innombrables stèles tapissaient certaines parois, ou jonchaient le sol des souterrains[4]. Allait-il donc être contraint de se contenter des monuments déjà inventoriés et de remettre au Gouvernement égyptien toutes ces précieuses trouvailles nouvelles ? Il finit néanmoins par se rendre aux raisons de Le Moyne et appliqua ostensiblement le nouvel accord en commençant ses emballages[5].

Il en fut ainsi jusqu'au 12 février 1852[6], date où une dépêche de Le Moyne

[1] *Sérap. de Memphis*, p. 42.
[2] C'est-à-dire ses chefs d'équipes.
[3] *Ibid.*, p. 111.
[4] Cf. *ibid.*, p. 54 et suiv., ainsi que Arthur Rhoné, *L'Égypte à petites journées*, Paris 1877 (Ern. Leroux), p. 231 et suiv.
[5] Cf. *Sérap. de Memphis*, p. 44-57, ainsi que Desjardins, *loc. cit.*, p. 313-316 et Art. Rhoné, *op. cit.*, p. 228, où sont relatés divers incidents pittoresques.
[6] Durant cette période Mariette eut à lutter contre diverses tentatives de fouilles clandestines de la part de fellahs du voisinage : « Je veux bien, écrivait-il à propos de l'une de celles-ci dans son journal (*Sérap. de Memphis*, p. 51) que mes fouilles soient interrom-

lui annonça que la faculté de fouiller lui était rendue, mais que le Vice-roi maintenait son droit sur les antiquités à découvrir. Quant aux caisses préparées, une commission mixte allait venir à Sakkarah en vérifier le contenu avant leur expédition en France.

Entre temps, le 1er janvier 1852, Mariette avait été nommé attaché à la Conservation égyptienne du Louvre, avec un traitement de 2.200 francs. Peu après, il eut l'extrême surprise de voir arriver un beau matin dans le désert sa femme avec leurs deux enfants. Celle-ci lasse, en effet, d'une séparation dont elle n'entrevoyait plus la fin, avait brusquement décidé de le rejoindre et avait quitté Boulogne sans le prévenir. Tout à sa joie de retrouver ainsi sa famille près de lui, il eut tôt fait d'agrandir en conséquence sa petite maison de fouilleur, qui n'avait guère servi jusque-là, qu'au dépôt des objets antiques.

Les fouilles reprises au Sérapéum s'avérèrent particulièrement fructueuses. Après les grands souterrains réservés aux taureaux sacrés des époques saïte, perse et ptolémaïque, Mariette avait atteint dès le 15 février d'autres souterrains moins vastes et plus bouleversés que les précédents, mais remontant à une période plus ancienne. Leur exploration dura un mois environ et livra des sarcophages de taureaux des dynasties XIX à XXII, à partir de l'année 30 du règne de Ramsès II. Vers le milieu de la galerie un effondrement obstruait le passage. Il fallut dégager à la poudre l'énorme masse de roc tombée, et un sarcophage de bois, dont seule la partie supérieure avait été broyée, apparut profondément encastré dans le sol. La momie avec toutes ses parures funéraires n'avait ainsi pas été touchée et sa détérioration ne provenait que de l'humidité du lieu : « Un masque d'or », écrit Mariette [1], « couvrait le visage. Une colonnette de feldspath vert, une boucle de jaspe rouge, étaient suspendues à une chaîne d'or passée au cou. Une autre chaîne d'or soutenait deux autres amulettes en jaspe, le tout au nom du prince Kha-em-Uas, fils de Ramsès II. Un admirable bijou, épervier d'or à mosaïques

pues, mais à condition que la mesure soit générale, et que de simples particuliers ne fassent pas ce qu'il est défendu à un gouvernement ami de faire. Fort de mon droit, je cours sus au groupe; quelques instants après, tous les délinquants étaient enfuis. Puis je monte à cheval et cours à Saqqarah. J'entre chez le cheikh, un peu malgré lui. Je lui déclare que je me constitue gardien du désert, et personne, lui compris, n'y mettra les pieds sans ma permission... ».

[1] *Sérap. de Memphis*, p. 58-59; cf. également dans *Bibl. égyptol.* XVIII, *Mariette. Œuvres diverses*, p. 171-172.

cloisonnées, les ailes étendues, était posé sur la poitrine. Dix-huit statuettes de faïence, à tête humaine, et avec la légende *Osiris-Apis, dieu grand, Seigneur de l'éternité,* étaient répandues à l'entour. On aurait trouvé dans la tombe d'Apis un Apis enseveli avec tout cet appareil de bijoux et de statuettes, que la moindre objection ne saurait être soulevée et que nous verrions, dans la momie, celle d'un Apis enterré dans les souterrains du Sérapéum par les ordres et sous la surveillance du prince, fils de Ramsès II. Mais la momie est, non pas une momie de taureau, mais une momie d'homme. Est-ce la momie du prince Kha-em-Uas lui-même que nous avons sous les yeux ? Le prince qui a été gouverneur de Memphis, est-il mort dans cette ville ? Avait-il une dévotion particulière à Apis, qui était le dieu principal de la ville qu'il administrait ? A-t-il voulu être enterré dans son tombeau et à côté de lui, comme à Abydos où, au dire du pseudo-Plutarque, les gens riches de toute l'Égypte tenaient à être enterrés aussi près que possible du tombeau d'Osiris ?... ». A toutes ces questions que Mariette se posa alors [1], il convient de répondre par l'affirmative, et il ne saurait guère faire de doute aujourd'hui qu'il découvrit là effectivement la tombe du prince Khâ-em-Ouas dont la stèle de granit brisée gisait près de l'entrée du Sérapéum [2], où elle se trouve encore.

Du 15 mars au 15 septembre 1852, Mariette découvrit une troisième série de tombes d'Apis, celle des caveaux isolés disséminés çà et là, sans plan régulier dans l'enceinte du Sérapéum. Cette série débuta par la découverte, dès le 19 mars, d'une tombe absolument vierge dépassant en richesse tout ce qui avait été trouvé jusque-là [3]. Mariette, en s'y glissant, pour la première fois, eut d'abord la vive émotion de relever encore sur la mince couche de

[1] Mariette avait, d'autre part, déjà publié une description de cette découverte, et posé ces questions dans le *Bulletin archéologique de l'Athenaeum français*, juillet 1885, n° 7, p. 66-68, et octobre 1855, n° 10, p. 86 (*Renseignements sur les soixante-quatre Apis trouvés dans les souterrains du Sérapéum*).

[2] Mariette (*Notice des principaux monum. Musée Antiq. égypt. à Boulaq, Appendice Saqqarah,* édit. 1876, p. 340-341 au n° 28) écrit que cette stèle « n'a jamais dû cependant être introduite dans cette demeure souterraine, et [que] tout fait présumer qu'elle ornait quelque chambre du Sérapéum, c'est-à-dire du temple qui contenait dans son enceinte les caveaux destinés à la sépulture du taureau divin ».

[3] Cf. Mariette, *Bul. arch. Ath. français, loc. cit.*, p. 66, ainsi que *Sérap. de Memphis*, p. 61-65. Cf. également Arthur Rhoné, *op. cit.*, p. 238 et suiv.

sable recouvrant le sol, l'empreinte des pieds des prêtres qui avaient couché le dieu dans sa tombe trois mille ans auparavant[1] !

Puis il se trouva en face de deux grands sarcophages rectangulaires en bois, peints en noir[2], dont les soubassements comme ceux des parois de la chambre avaient été autrefois recouverts de feuilles d'or, qui s'étaient ensuite détachées. A côté de l'un de ces sarcophages, quatre grands canopes d'albâtre à têtes humaines, et à côté du second une statue d'Osiris debout, de grandeur naturelle, en bois doré. Des niches ménagées dans les parois de la chambre, contenaient deux statues en grès du prince Khâ-em-Ouas peintes en rouge et en bleu, ainsi que deux autels en forme de pylônes surmontés chacun par le chacal d'Anubis et contenant quatre figurines en faïence. Les parois étaient peintes et l'on y distinguait deux tableaux où le roi Ramsès II et son fils Khâ-em-Ouas sont chaque fois représentés faisant des libations funèbres devant deux Apis figurés sous forme humaine en Osiris. Mariette fut fort surpris en ouvrant les couvercles de ces deux sarcophages de constater que chacun d'eux ne renfermait qu'une masse bitumeuse très odorante, qui tombait en poussière au moindre toucher, et enveloppait une quantité de petits ossements déjà brisés à l'époque de l'ensevelissement du taureau, mais sans trace de la tête de ce dernier[3].

L'un de ces sarcophages contenait, mêlés à ces ossements, quinze statuettes funéraires à tête de taureau, avec légende au nom d'Apis mort, une dizaine d'objets en or gravés aux noms de Khâ-em-Ouas et d'autres hauts personnages de Memphis, plusieurs statuettes en schiste verdâtre représentant le prince lui-même, d'autres statuettes de même matière à l'image d'autres princes de la famille royale, enfin des amulettes en cornaline, en quartz rouge et en serpentine finement gravées, ainsi qu'une grande quantité de paillettes d'or.

[1] Cf. Mariette, *Notice princip. monum. Musée Antiq. Boulaq* (1re édit. 1864), p. 61 et (6e édit. 1878), p. 94 au no 26. Également Arthur Rhoné, *op. cit.*, p. 238-239.

[2] Ce sont ceux de deux Apis morts respectivement en l'an 16 et l'an 26 de Ramsès II.

[3] Cf. cependant à ce sujet Arthur Rhoné, *op. cit.*, p. 237, qui signale que dans une tombe isolée retrouvée intacte, Mariette découvrit « au fond du sarcophage le crâne décharné du taureau posé sur une masse noirâtre de forme ovale, ayant 1 m de long sur 0,30 m de hauteur et autant de largeur, qui lui servait comme de support : c'était comme un amas confus de bitume et de gros ossements de bœuf brisés, amoncelés sans ordre sous une enveloppe de toile fine... ».

Dans le second sarcophage, Mariette découvrit, parmi les ossements broyés un beau pectoral en forme de *naos*, en or à émaux cloisonnés, portant le cartouche-prénom de Ramsès II[1] et simplement six statuettes funéraires à tête de taureau, sans autres bijoux ou amulettes.

Une belle stèle enfin, mentionnait la mort de ces deux Apis, l'un en l'an 16 et l'autre en l'an 26. Quelques jours plus tard, une autre stèle fut recueillie commémorant la mort d'un Apis en l'an 30 du même règne.

Le 25 mars, Mariette vit arriver la commission pour le partage annoncé six semaines auparavant par Le Moyne. Elle ne se montra pas sévère et accorda un permis de sortie pour quarante et une caisses.

Des tombes isolées d'Apis datant de la XVIIIe dynastie et de la première moitié de la XIXe furent alors mises au jour jusqu'au 15 septembre 1852, et durant cette période Mariette éprouva de nouveau de sérieuses difficultés de la part des fouilleurs clandestins du voisinage. Le cheikh de Sakkarah, en particulier, prétendant faire fouiller pour son propre compte, Mariette dut à diverses reprises en appeler au moudir de Guizeh, en vertu du firman et des accords qu'il avait obtenus, pour faire expulser les intrus[2]. Le cheikh tenta de se venger en empêchant les ouvriers de Sakkarah d'aller travailler pour Mariette qui dut même une fois, le 30 avril, repousser à cheval et la carabine en main avec Bonnefoy et Spony une véritable attaque d'une bande de bédouins qui, après avoir malmené des ouvriers de ses fouilles, tiraient des coups de fusil[3].

D'autre part, les fonds s'épuisaient. Aussi, Mariette comptant sur l'impression qu'allait immanquablement produire l'exposition des bijoux du Sérapéum qu'il avait expédiés au Louvre, avait redemandé à de Rougé et au Directeur général des Musées, M. de Nieuwerkerke, de lui obtenir une nouvelle subvention du Ministère de l'Intérieur. En attendant, grâce à des expédients, les fouilles purent être prolongées sans interruption tout au long de l'été sous une température souvent torride : « Le temps s'écoule lentement », écrivait-il dans son journal, le 15 juillet 1852[4], « il fait une chaleur étouffante, mais le

[1] Il s'agissait probablement d'un bijou porté par ce roi même qui l'aurait offert à l'Osiris-Apis (cf. Arthur Rhoné, *ibid.*, p. 242).

[2] Cf. *Sérap. de Memphis*, p. 68.

[3] Cf. *Journal des fouilles du Sérapéum*, p. 205.

[4] *Ibid.*, p. 212.

désert ne perd rien de ses charmes. C'est assurément quelque chose d'avoir ses coudées franches, à perte de vue. On y respire le même souffle de liberté qui attache le matelot à la mer. Ce sol que je foule n'a pas de limites, bien plus j'en suis le maître, et je lui suis attaché par tous les services qu'il m'a déjà rendus et par les soucis mêmes qu'il m'a causés. C'est ainsi que j'explique l'espèce de fascination qu'il exerce sur moi, quand le soir je contemple le soleil qui se couche dans la poussière empourprée de l'horizon ». Il note plus loin, le 30 juillet [1], que les souterrains continuent à lui envoyer chaque jour leur contingent de stèles et que l'équipe d'ouvriers qui remonte l'allée des sphinx « met à découvert un nombre de plus en plus grand de ces animaux symboliques », et, le 20 août, que la chaleur est de plus en plus accablante. « L'inondation, ajoute-t-il [2], a gagné la grande plaine d'Abousyr, et comme les digues ne sont pas toujours praticables, nos communications avec Le Caire sont à peu près rompues. Nous vivons isolés du monde extérieur comme si nous habitions une île déserte... »

Le 16 août Mariette avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur, et le 2 septembre 1852, le Ministère d'État français, dont allaient désormais relever les Musées nationaux, lui accordait un important crédit de 50.000 frs qui lui permirent un certain temps de poursuivre ses fouilles sans préoccupation pécuniaire. Malheureusement, vers la même date, Le Moyne fut nommé ministre plénipotentiaire à Lima, et Mariette perdit en lui son plus sûr ami en Égypte. Néanmoins, le nouveau Consul général, Sabatier, avait reçu des instructions formelles du Gouvernement français d'assister l'entreprise de Mariette, et du 15 septembre 1852 jusqu'à la date du départ de ce dernier pour Marseille, le 24 septembre 1854, les fouilles purent se poursuivre sans incidents vraiment graves [3]. « Pendant ce temps », écrit Mariette [4], « nous copierons, nous cataloguerons les monuments découverts... De l'enceinte

[1] Cf. *Journal des fouilles du Sérapéum*, p. 213.

[2] *Ibid.*, p. 214.

[3] Notons cependant qu'une fois, il fut empoisonné par l'un de ses domestiques et faillit mourir des suites du poison. Une autre fois, le 28 août 1853, il eut à essuyer le feu de deux Arnautes; cf. F. de Saulcy, *Fouilles du Sérapéum de Memphis*, article publié dans *Le Constitutionnel* des 9 et 10 décembre 1854; également Mariette dans une lettre datée du 28 août 1853, communiquée à Maspero par M. de Villefosse.

[4] *Sérap. de Memphis*, p. 71.

du Sérapéum, nous rayonnerons au-dehors. L'allée de sphinx sera de nouveau visitée. Nous reverrons le temple de Nectanébo et le *dromos*. Nous explorerons le *Pastophorium* et toute la zone qui confine aux terres cultivées. Mais c'est surtout sur la grande enceinte que nos efforts se porteront... »

Le Gouvernement égyptien avait désarmé contre lui. En novembre 1852, une seconde commission mixte était venue à Sakkarah enlever les pièces destinées au Musée du Caire, et bien que celles-ci ne fussent pas toutes de premier choix, les délégués égyptiens se montrèrent extrêmement accommodants [1]. En 1853, le Vice-roi accepta même de faire prêter ses gens aux équipages des deux frégates, le *Labrador* et l'*Albatros*, venues embarquer les monuments attribués officiellement au Louvre. Deux cent trente grandes caisses furent ainsi dirigées sur Paris : « J'estime », pouvait-il écrire plus tard [2], « que les fouilles du Sérapéum de Memphis ont amené la découverte d'environ sept mille monuments ». Toutes les époques y étaient représentées, depuis le début de l'Ancien Empire jusqu'à la conquête romaine; l'apport pour la connaissance de la civilisation et de l'art égyptien était considérable.

Si Mariette avait suscité contre lui, nous l'avons vu, la plus vive hostilité de la part des collectionneurs ou des marchands d'antiquités locaux et des fouilleurs clandestins stipendiés par eux, il avait acquis au contraire une grande notoriété dans le monde savant et lettré d'Europe. En outre, son courage, son enthousiasme inaltérable, son esprit enjoué, sa science lui avaient gagné la sympathie de l'élite de la société du Caire, parmi laquelle il convient de citer Nubar-Pacha, alors au début de sa carrière, les Français Soliman-Pacha [3], Clot-Bey, Linant-Bey [4], Lambert-Bey, Varin-Bey, le consul

[1] Cf. *ibid.*, p. 70-71, ainsi que Desjardins, *loc. cit.*, p. 317-318.

[2] Mariette, *Renseignements sur les soixante-quatre Apis*, dans *Œuvres diverses*, p. 133 (cf. *Bibl. égyptol.* XVIII).

[3] Soliman-Pacha, l'ex-colonel Sève, était major-général de l'armée égyptienne.

[4] Linant de Bellefonds rendit fréquemment visite à Mariette sur ses fouilles. On lui doit, en particulier, une aquarelle de l'Hémicycle des poètes et philosophes grecs, qui fut publiée par Arth. Rhoné, *L'Égypte à petites journées*, dans l'édition Henri Jouve (Paris 1883), p. 202, et que nous avons reproduite dans la *Revue archéologique* L, juillet-septembre 1957 (cf. J.-Ph. Lauer, *Autour des Sirènes-musiciennes du Sarapieion de Memphis*, p. 52). On trouve, d'autre part, signé de Linant-Bey, le calcul du poids de l'un des sarcophages d'Apis dans *Sérap. Memphis*, p. 113.

Delaporte [1], le docteur Burgnières, le peintre italien Vassali, les Allemands Pruner-Bey et Bilharz, etc.

Mariette aimait à faire les honneurs de la visite du Sérapéum aux voyageurs de passage, et c'est ainsi qu'en février 1853, il vit se présenter à lui un grand garçon à la mine joviale, le Dr Henri Brugsch de Berlin qu'il connaissait par ses écrits et par des lettres de recommandation reçues de France et d'Allemagne. La sympathie naquit aussitôt entre eux et Mariette l'invita à s'installer chez lui dans sa maison de Sakkarah, ce que Brugsch accepta avec reconnaissance [2]. Ce séjour qui ne devait durer que quelques jours se prolongea huit mois, car les deux hommes aussi gais et ardents l'un que l'autre se complétaient remarquablement du point de vue scientifique : « Le matin », écrit Maspero [3], « les retrouvait chacun à sa tâche, comme s'ils eussent dormi toute la nuit, l'un dirigeant ses fouilles et commandant ses ouvriers, l'autre acharné au déchiffrement des monuments et recueillant des notes pour sa *Grammaire démotique* ».

Brugsch dans un tableau très vivant de la vie qu'il mena alors auprès de Mariette nous le dépeint ainsi [4] : « Il était de haute taille et de forte carrure; son visage encadré d'une barbe blonde [5] était bronzé autant que celui d'un fellah égyptien; ses traits portaient comme une empreinte de mélancolie, qui pouvait brusquement céder la place à l'expression de la bonne humeur... Il était riche d'esprit naturel, et le calembour lui venait d'instinct à la bouche [6]. Il dressait ses plans avec une grande habileté et une connaissance profonde de la vie sur tout, sauf sur un point, le plus important dans notre

[1] Sur ces diverses personnalités, voir J.-M. Carré, *Voyageurs et écrivains français en Égypte* (Le Caire, IFAO, 1932).

[2] Cf. H. Brugsch, *Reiseberichte aus Aegypten*, p. 24-27 et *Mein Leben und mein Wandern*, p. 165.

[3] Cf. *Notice biographique d'Auguste Mariette*, dans *Bibl. égyptol.* XVIII (1904), p. LIII.

[4] Cf. H. Brugsch, *Mein Leben und mein Wandern*, p. 165-166.

[5] Maspero, *loc. cit.*, rectifie à propos de la teinte de la barbe de Mariette « rousse eût été plus exacte ».

[6] Th. Devéria (*Mémoires et fragments*) dans *Bibliothèque égyptologique* IV (1896-1897), p. 367, note ainsi, au cours de son voyage effectué sur le Nil avec Mariette en 1862 : « (12 avril) ... Ce soir nous prenons le thé sur le pont par un admirable clair de lune, en compagnie de Gabet et de Floris. Mariette se livre à une multitude de calembours déplorablement approximatifs, tels que celui-ci : Donne ta Memphis, car je Thèbes, et tu m'es Caire! ».

monde pervers, sur les questions d'intérêt qui le touchaient personnellement. Il ne s'entendait pas à ménager ses fonds avec économie, et l'argent lui était complètement indifférent pour la bonne raison que, dès son entrée dans l'existence, il avait eu à lutter contre la pauvreté et contre ses conséquences. Il pouvait être généreux comme un roi, sauf à ne plus savoir, le moment d'après, comment faire face à la moindre dépense... ».

Mariette se moquait totalement du confort. Le mobilier rudimentaire de sa maison des sables était fait de planches grossièrement assemblées et mal rabotées. « Des serpents », écrit encore Brugsch [1], « se traînaient sur le sol, des tarentules ou des scorpions grouillaient dans les fentes du mur, de grosses toiles d'araignées pendaient au plafond en guise de drapeaux. Sitôt la nuit tombée, des chauve-souris attirées à la lumière s'introduisaient dans ma cellule par les vantaux de la porte et achevaient de troubler mon repos de leur vol spectral. Avant de m'endormir je bordais les extrémités de ma moustiquaire sous le matelas, puis je me recommandais à la grâce de Dieu et de tous les saints, tandis que les chacals, les hyènes et les loups hurlaient autour de la maison... »

Mariette se riait de ces inconvénients, et c'était au contraire la pensée d'avoir à quitter un jour son taudis pour rentrer en France qui l'attristait parfois. Il séjourna ainsi jusqu'au 15 septembre 1853 à Sakkarah, date où il dut transporter son campement au Sphinx de Guizeh.

Le duc de Luynes lui avait fait remettre, en effet, une somme de 6.000 francs pour vérifier s'il n'y aurait pas quelque fond de vérité dans le texte de Pline relatant que d'après les Égyptiens le Sphinx aurait été le tombeau d'un roi Armaïs, et qu'il aurait été construit de matériaux rapportés [2]. Mariette se mit avec ardeur à la besogne et, après plusieurs constatations négatives au Sphinx même, il poussa des sondages à proximité vers le Sud, en un point où Caviglia avait signalé des pans de murs. C'est ainsi qu'il mit au jour la crête des massifs cyclopéens revêtus de granit du temple bas du complexe funéraire du roi Khéphren, édifice dont il ne put comprendre alors la destination véritable et qu'il appela le temple du Sphinx. Impressionné par la grandeur et la simplicité du style de ce monument, il entreprit d'en vider les

[1] *Op. cit.*, p. 169-170. — [2] Pline, *Hist. nat.* XXXVI, XVII, § 1.

salles jusqu'au sol situé encore à plus de 8 mètres de profondeur, et épuisa ainsi rapidement son crédit sans parvenir au but. Par l'entremise de Rougé élu, depuis peu, membre de l'Académie des Inscriptions, une nouvelle demande de fonds fut faite qui rencontra de sérieuses résistances au Ministère. Le Secrétaire Perpétuel dut alors revenir à la charge dans la séance du 31 mars 1854, en déclarant : « L'Académie s'est vivement émue en apprenant... quel trésor d'antiquités la France était menacée de perdre, faute d'un peu d'argent. Combien n'aurait-on pas de regrets, si cette mine précieuse, acquise à la France par droit de premier inventeur, devenait la propriété d'autres nations qui ne manqueraient pas de s'en emparer et de l'exploiter à leur profit?... ». C'est ainsi que fut accordée le 8 avril une dernière subvention par M. de Nieuwerkerke.

Mariette, cependant, n'ayant pas attendu cet octroi, avait poursuivi ses fouilles grâce à des prêts consentis par le Consul général Sabatier et quelques amis. Aussi le nouveau crédit déjà largement hypothéqué fut-il bientôt à bout. En juillet Mariette cria encore misère, mais cette fois en vain, et il dut licencier ses ouvriers alors qu'il n'était plus qu'à un mètre du sol. S'il avait pu prolonger son déblaiement une dizaine de jours, il aurait atteint le point où se cachaient les célèbres statues du constructeur de la seconde Pyramide : « Quelques centaines de francs de plus », écrit-il[1], « la statue de Khéphren [en diorite, chef-d'œuvre du Musée du Caire] serait aujourd'hui à la France... ».

A Sakkarah même, l'exploration des souterrains du Sérapéum ayant été parachevée et les caisses pleines des dernières trouvailles qui y furent faites ayant été dirigées sur Alexandrie, il ne lui restait plus, toutes les possibilités de subsides épuisées, qu'à regagner la métropole avec les siens. « J'arrive ainsi au terme de la mission que j'ai remplie en Égypte », note-t-il dans son manuscrit[2], « la guerre de Crimée vient d'éclater et M. Sabatier m'engage à rentrer en France. J'étais débarqué à Alexandrie le 2 octobre 1850, c'est le 24 septembre 1854 que je m'embarque pour Marseille. Je n'ai pas trouvé de monuments coptes et syriaques, je n'ai fait l'inventaire d'aucune bibliothèque, mais pierre à pierre je rapporte un temple. »

[1] Cf. *Sérap. de Memphis*, p. 93. — [2] *Ibid.*, p. 84-85.

II. — Mission préparatoire au voyage du prince Napoléon en Égypte (octobre 1857 - février 1858)

Aussitôt rentré à Paris, l'un des premiers soins de Mariette avait été de venir rendre compte de ses travaux à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui lui réserva un accueil particulièrement chaleureux. De Rougé dans *L'Athenaeum français* et de Saulcy dans *Le Constitutionnel* célébrèrent sa magnifique découverte qui avait donné au Musée du Louvre quelque sept mille monuments de toutes sortes. Mariette, ayant alors entrepris leur classement et la sélection des pièces les plus intéressantes à exposer dans les salles, fut, dès le 15 février 1855, nommé conservateur-adjoint du département des Antiquités égyptiennes. Mais peu après, une mission d'études dans les principaux musées d'Europe lui ayant été accordée, il partit pour Berlin, où il retrouva Henri Brugsch, et ne se rendit que deux ans plus tard à Turin.

Dans l'intervalle en France, il se consacra à la préparation du grand ouvrage qu'il voulait rédiger sur sa découverte du Sérapéum, et jugea utile de publier sans tarder dans *l'Athenaeum français* ses *Renseignements sur les soixante-quatre Apis trouvés dans les souterrains du Sérapéum*[1]. Malheureusement ce bulletin, qui ne couvrait pas ses frais, cessa de paraître, interrompant brusquement et définitivement le mémoire de Mariette qui en resta ainsi au règne de Néchao[2].

Signalons que c'est parmi ces « *Renseignements* » que Mariette esquissa une curieuse hypothèse sur la destination de la Pyramide à degrés[3]. Ayant d'une part, recueilli au Sérapéum une petite stèle d'Apis qui comportait au lieu des noms et des titres du dieu une légende royale paraissant s'appliquer au taureau momifié, et ayant, d'autre part, remarqué qu'une légende analogue ornait le chambranle de porte de la chambre bleue de la Pyramide

[1] Ce mémoire est paru dans le *Bull. arch. de l'Athenaeum français* 1855, p. 45, 53, 66, 85 et 1856, p. 58, 74. Maspero l'a réimprimé dans la *Bibliothèque égyptologique* XVIII, *Aug. Mariette, Œuvres diverses*, p. 133-255.

[2] Après avoir décrit sommairement les souterrains, il avait donné là le catalogue des Apis, l'inventaire de leurs monuments et l'ordre des rois sous lesquels ils avaient vécu, cela depuis le milieu de la XVIIIe dynastie jusqu'à la XXVIe.

[3] Cf. *Œuvres diverses* (*loc. cit.*), p. 223-227.

à degrés transporté à Berlin par Lepsius, il concluait ainsi : « Cette chambre aurait dû contenir non pas la momie d'un roi, ce qu'il avait toujours été si difficile d'admettre en l'absence du cartouche [1], mais la momie d'un Apis, dont les titres, tels qu'on les lit sur le pourtour de la porte, déterminaient suffisamment le dieu, puisque la stèle du Sérapéum n'en a pas employé d'autres... ». Puis il ajoutait qu'à son avis la Pyramide à degrés avait été bâtie pour des Apis, et qu'elle aurait constitué le Sérapéum de l'Ancien Empire. Ainsi se serait expliquée sa forme différente des autres pyramides et sa disposition intérieure si particulière avec ses couloirs compliqués et son très grand nombre de chambres souterraines. Si cette interprétation de ce monument, qui fut abandonnée par Mariette même une douzaine d'années plus tard [2], n'est plus soutenable depuis longtemps, le problème du culte et de la sépulture des Apis antérieurement au Nouvel Empire se pose toujours aux égyptologues.

Mariette fit, d'autre part, paraître en juin 1855 une étude de mythologie intitulée *Mémoire sur une représentation gravée en tête de quelques proscynèmes du Sérapéum* [3], où il s'efforça de démontrer que la vache figurée dans ces tableaux était non pas une Hathor, comme on pourrait le croire, ou une épouse mystique du dieu, mais bien sa mère, dont il examine le rôle dans la religion égyptienne. C'est dans ce « Mémoire sur la Mère d'Apis » qu'il présenta sa théorie du « dogme égyptien de l'incarnation » [4] qui suscita d'amples controverses. « Cette théorie », écrit Maspero [5], « établie sur des raisonnements *a priori* plutôt que sur des faits, mais présentée avec beaucoup de force et d'habileté, répondait trop aux idées mystiques qui prévalaient alors non seulement dans les études égyptiennes, mais dans toutes les

[1] On ignorait, en effet, alors encore que les protocoles royaux des trois premières dynasties ne comportaient pas de cartouches; les premiers exemples de cartouches n'apparaissent qu'avec Snefrou, le fondateur de la IVe dynastie.

[2] Voir ci-après p. 46.

[3] Publiée en 1856, à Paris, chez Gide et J. Baudry. Elle a été réimprimée par Maspero dans *Bibl. égyptologique* XVIII, *Mariette, Œuvres diverses*, p. 263-310.

[4] Mariette crut pouvoir établir qu'Apis était conçu dans le sein de sa mère (la vache représentée sur ces proscynèmes) par l'opération du Logos assimilé en Égypte au dieu Ptah; il aurait été ainsi de son vivant le Verbe en pèlerinage sur terre sous forme d'un taureau, et à sa mort, à l'état d'Orisis-Apis, le Verbe revenu de son pèlerinage.

[5] Cf. *loc. cit., Mariette, Notice biographique*, p. LXIX.

recherches entreprises sur les religions anciennes pour ne pas obtenir grand succès... » Les milieux catholiques, par contre, vivement offusqués par l'emploi des termes de Logos et de Verbe rappelant invinciblement les dogmes fondamentaux du christianisme, ne voulurent y voir qu'une attaque contre la Religion à propos de recherches égyptiennes, et Mariette, sur les conseils de ses amis, s'abstint désormais de traiter des sujets aussi délicats.

Il publia alors son *Choix de monuments et de dessins découverts pendant le déblaiement du Sérapéum de Memphis*, recueil de dix belles planches in-4° accompagnées d'un texte succinct [1], puis effectua une première livraison de son *Sérapéum* [2].

Bien que les honneurs affluassent vers lui — il avait été élu membre de la Société des Antiquaires le 16 janvier 1856, correspondant de l'Académie des Beaux-Arts de Rio de Janeiro le 25 juin, et correspondant de l'Académie des Sciences de Turin, le 4 juin 1857 — sa situation financière demeurait précaire. Sa famille s'accroissait rapidement, tandis que ses fonctions au Louvre ne pouvaient guère lui laisser espérer d'avancement, son supérieur hiérarchique, de Rougé, n'étant son aîné que d'une dizaine d'années. Aussi les souvenirs de l'Égypte lui revenaient-ils sans cesse, et le désir d'y reprendre ses recherches le tenaillait-il de plus en plus. « Mes campagnes du Sérapéum rendirent impossible pour moi la carrière philologique... », confiait-il longtemps après à Maspero [3]. « Bien souvent, je me suis assis à ma table avec le ferme dessein de ne la quitter que je n'eusse deviné ce que signifiaient certains mots employés dans la description des funérailles des Apis vers l'époque saïte. Au bout de cinq minutes, je n'étais plus au Louvre; j'étais au Sérapéum, à l'endroit où j'avais ramassé la stèle, je sentais courir sur moi l'air étouffé et chaud des galeries, j'entendais la voix de Bonnefoy et de Hamzaoui qui venaient m'annoncer une trouvaille nouvelle. Alors j'envoyais tout au diable, traduction, philologie, Rougé, le Louvre même; je me mettais à ruminer

[1] Paru en 1856 à Paris chez Gide et J. Baudry, édit., in-4°, 12 pages et 10 planches. Reproduit par Maspero dans *Bibl. égypt.* XVIII, *Mariette, Œuvres diverses*, p. 311-319.

[2] Cette première tentative d'édition, en 1857, est demeurée presque inconnue, les exemplaires en ayant été retirés du commerce pour en réutiliser les planches dans la seconde édition, en 1864. Cf. à ce sujet Maspero, *loc. cit., Mariette, Notice biographique*, p. LXXII-LXXIV.

[3] *Ibid.*, p. LXXVII-LXXVIII.

quelque projet d'exploration à Thèbes et dans les nécropoles d'Abydos, ou à rédiger un mémoire sur l'intérêt qu'il y aurait pour la science à instituer un service de protection des monuments, service dont naturellement j'étais le chef. J'en serais mort ou devenu fou, si je n'avais pas eu l'occasion de revenir promptement en Égypte. »

Ce fut au cours des premiers mois de 1857 que les amis de Mariette réussirent à susciter l'occasion qui lui permit ce retour tant souhaité. Au moment où le prince Napoléon, cousin de l'Empereur, manifestait le désir de visiter ce pays, ils parvinrent, en effet, à mettre Mariette en rapport avec Ferdinand de Lesseps qui, par ses projets de percée de l'isthme de Suez, jouissait d'une extrême faveur auprès du vice-roi Saïd-Pacha [1]. En juillet, une entrevue dans une maison amie permit à Mariette d'exposer de vive voix à de Lesseps ses doléances sur l'abandon lamentable des ruines pharaoniques, et le programme qu'il proposait d'appliquer pour enrayer leur complète destruction. De Lesseps « accueillit l'idée avec l'ardeur, écrit Maspero [2], qu'il mettait à tout ce qui lui paraissait utile ou généreux », et il demanda à Mariette un mémoire qu'il se chargerait de remettre lui-même à Saïd-Pacha.

Bientôt nanti de ce rapport établissant l'extrême urgence de sauver ce qui subsistait d'antiquités dans la vallée [3], de Lesseps sut très habilement lier cette question à celle du voyage projeté par le prince Napoléon, présenté comme un amateur d'art particulièrement éclairé. Il suggéra au Vice-roi que Mariette, si justement connu par la brillante réussite de ses fouilles à Sakkarah où il avait su s'adapter à la vie des fellahs durant plusieurs années, serait particulièrement qualifié pour guider le Prince à travers les ruines antiques du pays et pour rassembler une belle collection d'objets anciens à lui offrir. Saïd-Pacha convaincu chargea de Lesseps de traiter en son nom avec Mariette pour que ce dernier entreprît des fouilles en vue du voyage princier; mais il n'était encore là aucunement question de la protection des monuments,

(1) Le rôle de Lesseps dans la nomination de Mariette a été indiqué par Art. Rhoné, *Auguste Mariette, Esquisse de sa vie et de ses travaux*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, septembre 1881, ainsi que par H. Wallon, *op. cit.*, p. 72-73.

(2) *Mariette, Notice biographique*, p. LXXIX.

(3) « J'ai vécu », écrivait Mariette, « quatre ans parmi les fellahs, et en quatre ans, j'ai vu ce qui est à peine croyable, sept cents tombeaux disparaître de la plaine d'Abousyr et de Sakkarah. » Cité par H. Wallon, *op. cit.*, p. 132.

ni de l'organisation d'un nouveau musée des antiquités en Égypte. Mariette accepta la combinaison en parfait accord avec le Prince, qui, de son côté, proclama que le savant archéologue se rendait en Égypte pour y jalonner les étapes de son voyage, et lui fit accorder à cette fin par le Ministère, en date du 9 octobre 1857, une mission scientifique de huit mois.

Dès la seconde quinzaine d'octobre Mariette partit directement pour Le Caire, où Saïd-Pacha le reçut avec grande affabilité. Il lui confia des fonds, mit à sa disposition un des bateaux à vapeur de la cour, le *Samannoud*, et alla même jusqu'à le doter d'un puissant ordre de mission ainsi conçu : « Vous veillerez au salut des monuments; vous direz aux moudirs de toutes les provinces que je leur défends de toucher à une pierre antique; vous enverrez en prison tout fellah qui mettra le pied dans un temple » [1].

Mariette tout à sa joie [2] commença par établir ses chantiers à Guizeh et à Sakkarah, où il se savait assuré de trouver en abondance la matière nécessaire à la tâche qui lui incombait [3]. C'est alors qu'il força l'entrée du Mastabat Faraoun, ce curieux tombeau en forme de gigantesque sarcophage, qu'il crut pouvoir attribuer au roi Ounas [4]. Puis il se rendit en Haute Égypte, à Abydos, qui ne donna point ce qu'il en attendait, à Thèbes où il découvrit d'intéressantes statues des XIIe et XVIIIe dynasties, et même jusqu'à Éléphantine où il recueillit entre autres la pierre portant la date astronomique du calendrier dressé sous le règne de Thoutmès III [5]. Il revint ainsi de ces prospections rapides les mains chargées d'une importante collecte.

Malheureusement, le bruit qu'il venait en Égypte pour y organiser la surveillance des monuments et des fouilles n'avait pas tardé à se répandre et à coaliser, comme auparavant, contre lui tout le monde interlope qui gravitait

(1) A. Mariette, *Notice sur l'état actuel et sur les résultats, jusqu'à ce jour, des travaux entrepris pour la conservation des antiquités égyptiennes en Égypte*, dans *CRAIBL* (1re série) III, 1862, p. 153 et suiv.

(2) Il l'exprima dans une lettre écrite du Caire à de Lesseps et publiée par H. Wallon, *loc. cit.*, p. 133-134.

(3) Il y découvrit, en particulier, la belle stèle d'Asa, datée de la VIe dynastie, dont le prince Napoléon fit, plus tard, don au Musée du Louvre.

(4) Ce monument étrange fut en réalité la tombe du roi Chepseskaf, fils de Mykérinos, ainsi que l'a établi G. Jéquier, *Le Mastabat Faraoun (Fouilles à Saqqarah)*, Le Caire 1928, p. 2-3, 21, 31-32 et 36-37.

(5) Ce précieux document a également été donné au Louvre par le prince Napoléon.

autour du commerce des antiquités, y compris certains consuls européens. On avait insinué auprès du Vice-roi que la conservation des ruines n'était qu'un prétexte invoqué par la France pour tenter de mettre la main sur le pays. On prétendit, d'autre part, que Mariette dilapidait les fonds qui lui étaient octroyés pour les recherches, et l'on obtint ainsi leur suspension, tandis que l'administration lui réclamait une comptabilité précise, avec le menu détail de ses dépenses mêmes personnelles. Mariette, profondément ulcéré, songea un moment à tout abandonner, puis réalisant qu'il ferait ainsi le jeu de ses ennemis, il se résolut à supporter patiemment ces vilenies et ces entraves, et le Consul général Sabatier parvint alors peu à peu à apaiser le Vice-roi.

Durant le même temps, les nouvelles de France, d'autre part, présentaient le voyage du Prince en Égypte comme de plus en plus problématique, et le 31 janvier 1858 Mariette apprenait même que ce voyage était renvoyé *sine die*. Enfin, en date du 8 février, un message de M. de Nieuwerkerke lui demandait de venir au plus tôt reprendre ses travaux au Louvre.

Devant tant d'événements contraires, Mariette ne perdit cependant pas courage, et il dépêcha alors lettre sur lettre à ses principaux amis de France pour leur démontrer que rien n'était perdu. Il leur suggéra très habilement que si le prince Napoléon, en compensation de son voyage manqué, voulait bien émettre le vœu d'acheter pour ses collections privées quelques-uns des objets antiques mis au jour au cours des dernières recherches, le Vice-roi y serait sans doute particulièrement sensible. L'idée fut acceptée par le Prince dont Mariette sut présenter le désir à Saïd-Pacha « sous un tel jour que le Souverain, dans sa générosité coutumière», écrit Maspero [1], «ne voulut entendre parler ni de prix, ni d'indemnité d'aucune sorte. Il pria Mariette de choisir les objets qu'il estimerait capables de plaire et de les mettre à la disposition du Prince; tout le produit des fouilles récentes serait compris dans ce don ».

Le Prince, particulièrement satisfait, chargea Mariette de transmettre directement ses remerciements à Saïd-Pacha par une lettre de M. Ferri-Pisani, en date du 25 mars, où ce dernier ajoutait : « Le prince Napoléon ne craindrait pas de faire connaître au Vice-roi que, si son Altesse Royale

[1] Cf. *Mariette, Notice biographique*, p. LXXXVIII.

avait à demander à la France le concours d'un savant pour l'établissement d'un Musée égyptien, le gouvernement français ne désignerait certes pas un autre homme que vous» [1]. Ces paroles rapportées au Vice-roi par Nubar-Pacha et les amis que Mariette comptait dans l'entourage du souverain décidèrent ce dernier à faire appel à lui; et, malgré toutes les cabales contraires, Mariette fut nommé, à partir du 1er juin 1858, *mamour* (directeur) des travaux d'antiquités en Égypte [2].

III. — Mariette, directeur des Antiquités de l'Égypte (1858-1881)

Sa situation fut tout d'abord assez peu nettement définie au point de vue administratif : sans être rattaché à aucun ministère, il dépendait directement du Vice-roi, et n'avait pas de budget. On lui allouait néanmoins un traitement personnel de 18.000 francs par an, avec la faculté de s'adjoindre un certain nombre de collaborateurs administratifs dont les traitements seraient payés de même; les sommes nécessaires au fonctionnement de son service lui seraient allouées au fur et à mesure des besoins, et il pourrait user de la corvée pour les fouilles. Enfin, un bateau à vapeur serait mis à sa disposition pour ses voyages dans la vallée où il devait déblayer et consolider les ruines des temples, et collecter tous les objets antiques de transport facile pour les soustraire au trafic des marchands et les rassembler au Caire en vue de la constitution d'un nouveau musée. Celui de Mohammed Ali n'existait, en effet, pratiquement plus depuis qu'Abbas-Pacha en avait donné la meilleure partie à l'archiduc Maximilien. Mariette choisit comme conservateur de ce musée en gestation son fidèle Bonnefoy, assisté d'un Corse du nom de Floris que, selon Maspero [3], « ses talents variés désignaient pour remplir à lui seul les vingt fonctions contradictoires qu'exige la constitution d'un musée ». Pour la surveillance des antiquités sur l'ensemble du territoire, Mariette s'adjoignit comme inspecteur un Lyonnais nommé Gabet, qui devait disposer

[1] Cf. H. Wallon, *Notice sur la vie et sur les travaux...*, p. 135.

[2] Maspero, *op. cit.*, p. LXXXIX, indique en note que c'est le titre qui lui est donné dans l'ordonnance khédiviale n° 32, en date du 23 zilkadéh 1274 (4 juillet 1858) adressée à la *dairah* Saniéh, dont il dut la communication à Artin Pacha Yacoub.

[3] Cf. Maspero, *op. cit.*, p. XC-XCIII. Voir également H. Brugsch, *Mein Leben und mein Wandern*, p. 210-212.

d'une douzaine de surveillants à choisir parmi les officiers de l'armée égyptienne et à placer dans les principaux districts, mais ce dernier projet ne put guère être mis à exécution.

Tout cela était fort insuffisant, surtout du point de vue scientifique, pour réaliser le vaste programme khédivial du 1er mai 1858 spécifiant — sur les indications mêmes de Mariette — moudirieh par moudirieh, les localités où il allait opérer, le nombre d'ouvriers accordés, et l'époque où la recherche pourrait débuter. Aussi ne fut-il alors possible d'ouvrir de chantiers qu'en quatre points, à Memphis (Sakkarah et Guizeh), à Abydos, à Thèbes et à Edfou. Se réservant à lui-même la direction des recherches à Guizeh et à Sakkarah, Mariette confia le contrôle des chantiers de Haute Égypte à ses adjoints. Il entendait, en effet, se consacrer tout d'abord à l'étude sur place des plus anciens monuments, ceux de l'Empire memphite : « Il y a dix ans », écrira-t-il dans une étude datée d'octobre 1868 à Sakkarah [1], « les monuments de l'Ancien Empire avaient encore, outre leur intérêt propre, toute la saveur de la nouveauté. Champollion et son école y avaient à peine regardé. Forcée de se répandre un peu partout, la commission prussienne n'avait pas nécessairement épuisé la matière. Jusqu'à un certain point le sujet était donc neuf ou peu exploré, et nous devions d'autant moins le négliger que c'était là véritablement qu'il y avait un service à rendre à la science et une lacune à combler ».

Mais le problème du recrutement d'égyptologues capables de l'assister pour la copie des textes et la préparation de leur publication se posa bientôt à lui de façon cruciale, car il ne pouvait leur offrir rien d'autre que le logis et le vivre auprès de lui-même. Il réclama alors l'aide de la France et fit demander par de Rougé qu'une mission en Égypte fût octroyée à Théodule Devéria, attaché depuis 1855 aux Antiquités égyptiennes du Louvre. Après beaucoup de réticences le Ministère d'État n'accorda à Devéria qu'une simple mission gratuite, afin de « faire conjointement avec M. Auguste Mariette de nouvelles recherches sur les antiquités » [2].

[1] Cf. Mariette, *Sur les tombes de l'Ancien Empire que l'on trouve à Saqqarah*, dans *Revue archéologique*, Paris 1869, vol. 19 (2e série), p. 7-8.

[2] Cf. G. Devéria, *Théodule Devéria, Notice biographique*, p. X-XII, dans *Bibl. égypt.* IV.

Quoique le voyage dut donc être à ses propres frais, Devéria, dans son désir d'explorer l'Égypte et de rendre service à la science, accepta et, faisant ainsi montre du plus complet désintéressement, il rejoignit Mariette vers le 20 décembre à Sakkarah où nombre de statues, de stèles, de tables d'offrandes et de sarcophages étaient extraits des mastabas presque journellement. Dans son journal de voyage, Devéria fait revivre Mariette [1] durant ces années de 1858 à 1860, où conscient de la toute-puissance qui lui avait été déléguée par le Vice-roi sur les antiquités, il dépensait sans compter toutes les énergies de son tempérament robuste et entraînait avec sa verve communicative dans le même rythme épuisant ses collaborateurs, dont certains, comme Bonnefoy, ne purent résister [2].

Devéria ne fit alors que passer à Sakkarah et partit presque aussitôt avec Mariette sur son bateau, le *Samannoud*, pour la Haute Égypte. C'est au cours de ce magnifique voyage de deux mois et demi sur le Nil qu'il relate une amusante anecdote survenue en Abydos [3] : Mariette ayant désigné avec sa perspicacité habituelle un point du chantier où il pensait trouver une enceinte, quelques coups de pioche firent apparaître bientôt une belle muraille ornée de bas-reliefs; un vieillard le regardant alors, stupéfait, s'écria : « Je n'ai jamais quitté ce village, jamais je n'avais entendu dire qu'il y eût là un mur. Quel âge as-tu donc pour te rappeler sa place? — J'ai trois mille ans, répondit imperturbablement Mariette. — Alors, répliqua le vieil homme, pour avoir atteint un si grand âge et paraître si jeune, il faut que tu sois un grand saint; laisse-moi te regarder ». Et pendant trois jours, ajoute Devéria, il est venu contempler le grand saint de trois mille ans, qui, parfois, avec une prodigalité sans égale, distribuait des coups de canne aux ouvriers qui ne travaillaient pas à sa guise...

De retour dans la région memphite, au début de mars, Devéria dépeint ainsi l'arrivée à Sakkarah [4] : « Hier, notre vapeur nous a débarqués à Bédréchein, d'où nous avons gagné à âne les chantiers de Sakkarah... Nous nous sommes rendus à la maison de terre habitée par Mariette pendant qu'il diri-

[1] Cf. G. Deveria, *op. cit.*, p. XIV-XVI.

[2] Bonnefoy mourut de chaleur et d'épuisement au début de 1859. Mariette en fut profondément affligé, car il avait été son fidèle et dévoué compagnon des années difficiles du Sérapéum.

[3] Cf. G. Devéria, *op. cit.*, p. XIII-XIV.

[4] *Ibid.*, p. XV.

geait les fouilles du Sérapéum. Il n'y a là ni meubles, ni portes, ni fenêtres, mais on y trouve de l'ombre; on y avait apporté de l'eau presque glacée dans des *goullées*... Mariette Bey nous accompagna au Sérapéum. Après nous avoir retenus quelques instants dans l'obscurité, il nous introduisit ensuite dans la galerie principale éclairée par près de deux cents enfants assis à l'égyptienne, immobiles comme des statues. Chacun d'eux tenait une bougie allumée. On ne pouvait s'empêcher d'être vivement impressionné par l'aspect de cet immense souterrain dont l'éclairage ainsi disposé semble avoir quelque chose de fantastique. Ce qui ajoutait encore à l'effet général, c'est que, dans toute la longueur de cette galerie mesurant peut-être un demi-kilomètre, s'ouvrent des chambres latérales dans lesquelles s'élèvent, parfois demi-brisés, parfois tout entiers, les immenses sarcophages des Apis. Chacune de ces salles était éclairée comme le reste; des enfants avec des bougies avaient été portés jusqu'au sommet de ces tombes gigantesques...; l'œil se perd dans la profondeur des voûtes sans pouvoir en atteindre l'extrémité...»[1] (voir pl. II).

Ce goût de Mariette pour les feux d'artifice et les féeries lumineuses est également attesté par son frère Édouard[2], qui note, d'autre part, l'intérêt qu'il portait aux animaux, et en particulier aux singes : «Il en assemblait généralement de trois sortes», écrit-il[3], «toutes trois faciles à recruter au Caire, dans la cage qu'il avait fait établir sur le côté de la cour du Musée... De temps à autre, deux ou trois, sur un caprice du maître, étaient mis en liberté. Ils se répandaient alors dans la cour, rendus tant soit peu saisissables par la chaîne

[1] Le Sérapéum se prête, en effet, admirablement aux jeux de lumière. L'électricité nous avait permis depuis 1936 d'y réaliser par éclairage indirect une très belle présentation de ses galeries et de ses sarcophages, qui fut fort appréciée des visiteurs (cf. *ASAÉ* XXXVI, p. 75-76 et LIII, p. 161-162 et pl. X). Malheureusement, nous n'avions jamais pu obtenir jusqu'à notre départ de Sakkarah en décembre 1956 que les groupes électrogènes fussent régulièrement et soigneusement entretenus, et les périodes d'interruption de l'éclairage étaient trop longues et fréquentes.

[2] Cf. *loc. cit.*, p. 274-275. Éd. Mariette écrit en particulier : «Je me souviens notamment d'une illumination de la maison du désert, dont les nombreux fauves, loups, renards, hyènes, sangliers, rôdant tout autour à cent mètres à peine, durent être bien surpris. Au Sérapéum, d'ailleurs, pour montrer à quelque personnage illustre les vastes dimensions du souterrain et lui permettre d'en apprécier les détails, on ne manquait jamais de l'éclairer *a giorno*, d'y faire un judicieux emploi du magnésium et des feux de Bengale».

[3] *Ibid.*, p. 276-278.

qu'on leur mettait, y faisaient mille tours plaisants, et n'étaient réintégrés en leur demeure qu'après avoir commis à la cuisine ou chez le voisin quelque méfait d'importance... C'est ainsi qu'à Sakkarah les singes erraient librement dans la maison, contribuant par leur turbulence et leurs rapines à rompre la monotonie de l'existence au désert[1]. Tandis que les uns, à la moindre alerte, poussaient un cri suraigu, les autres, les singes rouges, jetaient — comme nous disions — des «beû» et des «bês» à fendre l'âme... On peut affirmer sans crainte d'erreur que ce fut à la présence des singes dans la maison, à l'incessante mobilité comme aux grimaces et contorsions dont ils sont coutumiers, que Mariette dut de mener à bien, dans ses longs isolements, la lourde tâche qu'il avait assumée...».

La trouvaille majeure de cette première campagne du Service des Antiquités (1858-1859) n'eut cependant pas lieu dans la région memphite; c'est en Haute Égypte, près de Thèbes, à Drah Abou'l-Negga, que les ouvriers tombèrent par hasard le 5 février, au milieu des décombres emplissant un trou profond, sur le sarcophage et la momie de la reine Aah-hotep Ire avec son trésor. Cette découverte imprévue faillit, d'ailleurs, avoir de graves conséquences pour Mariette qui, aussitôt la nouvelle reçue, avait donné l'ordre de tout conserver en place pour qu'il pût effectuer lui-même les constatations archéologiques nécessaires. Mais, avant que son message ne fût parvenu à destination, le moudîr de la province avait ordonné d'enlever et d'expédier directement les précieux objets au Vice-roi; si bien que Mariette, croisant sur le Nil le bateau transporteur, en fut irrité au point de ne pas hésiter à le faire arraisonner de vive force par ses gens, pour ramener au moins en personne le trésor au Souverain[2].

Cet incident ne fut pas sans provoquer de sérieux remous, mais Mariette

[1] La présence de ces singes à la maison de Sakkarah fut également attestée par Arthur Rhoné, *L'Égypte à petites journées* (édit. Ern. Leroux 1877), p. 210.

[2] L'affaire est racontée de façon amusante par Devéria (*loc. cit.*, p. XVII) qui décrit ainsi l'arraisonnement : «... Nous aperçûmes venant à nous le bateau qui portait le trésor enlevé à la momie pharaonique. Au bout d'une demi-heure les deux vapeurs s'abordaient. Après force pourparlers accompagnés de gestes un peu vifs, M. Mariette propose à l'un de le jeter à l'eau, à l'autre de lui brûler la cervelle, à un troisième de l'envoyer aux galères et à un quatrième de le faire pendre, etc. On se décida enfin à mettre à notre bord, contre reçu, la boîte contenant les dites antiquités...».

sut exposer si plaisamment son cas que « le Pacha », écrit Maspero [1], « rit de ce dont il aurait dû se fâcher : il pardonna la vivacité du procédé en faveur des intentions du coupable, et poussant la générosité aussi loin que Mariette l'espérait, il n'éleva aucune réclamation sur ce trésor, dont pourtant il appréciait hautement la valeur. Il garda une chaîne d'or pour sa femme favorite, il porta quelque temps au cou le beau scarabée d'or et de lapis-lazuli, puis il le rendit, et le tout alla prendre place dans les salles de Boulak... ».

Mariette avait ainsi réussi à confirmer sa réputation de fouilleur habile, que lui avaient value ses découvertes antérieures du Sérapéum, et à consolider par conséquent sa position toujours si jalousée auprès du Vice-roi. Cependant, la surveillance directe de ses fouilles à Sakkarah, les inspections de ses chantiers lointains en Haute Égypte, la préparation des plans du musée projeté au Caire, pour lequel il était maintenant assuré des fonds nécessaires, et mille autres tâches urgentes exigeaient de lui une telle activité que, l'été venu, sa résistance physique se trouva à bout. Épuisé par une première atteinte de diabète, il dut demander un congé pour aller se retremper à l'air de France.

Profitant de ce repos forcé, Mariette rédigea une importante notice sur les travaux entrepris sous sa direction en Égypte [2], et la lut à l'Académie des Inscriptions dans ses séances du 19 et du 26 août 1859 [3]. Cette communication, où il fit, en particulier, un éloge pompeux du Vice-roi grâce à la clairvoyance et à la générosité de qui les recherches égyptologiques avaient pu reprendre un si magnifique essor et la construction d'un musée être entreprise pour abriter et présenter les 6.500 monuments nouvellement mis au jour, fut applaudie chaleureusement. Puis Mariette acheva de gagner tous les suffrages de l'Académie en lui demandant des instructions sur les fouilles à entreprendre ultérieurement. Une commission comprenant Jomard, Charles Lenormant, Brunet de Presle, Emmanuel de Rougé, Adrien de Longpérier fut formée à cet effet. Le vieux Jomard tint à rédiger lui-même le mémoire dont il donna lecture à la séance du 14 octobre suivant [4].

[1] *Mariette, Notice biographique*, p. CIV.

[2] *Notice sur l'état actuel et les résultats, jusqu'à ce jour, des travaux entrepris pour la conservation des antiquités égyptiennes en Égypte.*

[3] Cf. *CRAIBL* (1re série) III, p. 152-167.

[4] Cf. *Mém. Acad. Inscr. et B-L.* XXIII, 1re partie, p. 39-56. Ces instructions ont été reproduites par Maspero, dans *ASAE* II, p. 112-125.

Mariette eut, néanmoins, à lutter alors à Paris avec ceux de ses protecteurs que la création d'un musée purement égyptien, qui risquait de porter préjudice au Musée du Louvre, n'enchantait que médiocrement. Il sut brillamment leur démontrer les obligations morales découlant pour lui de sa position exceptionnelle auprès du Souverain d'Égypte qui lui accordait si entière confiance, la légitimité de la position prise, et apaiser leurs craintes. Puis, ayant goûté un sérieux et salutaire repos à Boulogne-sur-Mer, Mariette regagna l'Égypte, où il fut heureux de retrouver le Vice-roi toujours aussi bien disposé à son égard. Il reçut alors le titre de Directeur des monuments historiques de l'Égypte et du Musée du Caire [1].

Il commença par établir de nouveaux chantiers à Sân, à Saïs, à Athribis, à Sebennytos, puis, avant de se réinstaller à Sakkarah, il se rendit en inspection sur les sites de Haute Égypte. C'est au retour de ce voyage qu'il effectua coup sur coup durant l'année 1860 dans la nécropole memphite les plus belles découvertes de sa carrière après celle du Sérapéum. Ce fut, tout d'abord, dès janvier, l'apparition à Sakkarah de la fameuse statue en bois de Kaâper, dite du Cheikh el-Beled [2], aux yeux incrustés de cristal comme le scribe du Louvre : « La tête, le torse, le bâton même étaient intacts, mais le socle et les jambes étaient irrémédiablement pourris, et la statue ne se tenait debout que par le sable qui la pressait de toutes parts... » [3]. Par un hasard amusant, les ouvriers furent vivement frappés de la ressemblance entre ce personnage et le *cheikh* de leur village, et c'est ainsi que ce nom de *Cheikh el-Beled* lui fut donné Une statue féminine, également de belle facture, décou-

[1] Cf. G. Devéria, *Théodule Devéria, Notice biographique*, p. XIX.

[2] Cf. Mariette, *Notice des principaux monuments exposés... Musée d'antiquités égyptiennes de S. A. le Vice-roi à Boulaq*, n° 492, où il écrit à propos de cette statue : « Rien de plus frappant que cette image en quelque sorte vivante d'un personnage mort il y a six mille ans. La tête surtout est saisissante de vérité. De son côté le corps tout entier a été traité avec un sentiment profond de la nature. Nous ne possédons certes pas de portrait plus authentique et plus parlant... ». Cf. d'autre part L. Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten* (*Catal. gén. Musée Caire*, n° 34). De belles reproductions de cette statue ont été données récemment, en particulier par Ét. Drioton et A. Vigneau dans *Encyclopédie de l'Art, le Musée du Caire* (édit. Tel 1949), fig. 16-18.

[3] Cf. Mariette, *Mastaba*, p. 129.

verte dans le même tombeau fut appelée pour cette raison la femme du Cheikh el-Beled, sans qu'il y ait à ce sujet de certitude [1].

Peu après, c'était à Guizeh au temple alors dit du Sphinx, dont il avait ordonné la reprise du déblaiement si fâcheusement interrompu depuis 1854, lorsque le Gouvernement français lui eut refusé les quelques milliers de francs encore nécessaires, que ses ouvriers découvraient au fond d'une cavité ouverte dans le dallage de l'une des salles l'admirable statue assise du roi Khéphren en diorite, orgueil du Musée du Caire [2]. Cette statue fut trouvée avec plusieurs autres plus ou moins fragmentées du même roi [3], jetées là probablement par les carriers chargés d'entreprendre l'exploitation des revêtements de granit du temple, exploitation qui fut heureusement interrompue.

Presque simultanément à Sakkarah le célèbre mastaba de Ti, riche notable contemporain des rois Néouser-Rê et Neferirka-Rê, de la Ve dynastie, était mis au jour, avec ses salles aux parois couvertes de très remarquables bas-reliefs peints, chefs-d'œuvre du genre. Ces bas-reliefs qui évoquent principalement des scènes champêtres et artisanales apportaient une foule de renseignements précieux pour la connaissance de la vie sous l'Ancien Empire [4]. En outre, dans ce mastaba une pièce oblongue entièrement close, que les ouvriers dénommèrent *serdab* [5] et qui ne prenait jour que par d'étroites meurtrières dirigées vers la salle voisine où l'on déposait les

[1] Cf. Borchardt, *op. cit.* (*Catal. gén. Musée Caire*, n° 33). Cette statue a été reproduite, d'autre part, récemment par Ét. Drioton et A. Vigneau, *loc. cit.*, fig. 32.

[2] Mariette décrivit cette statue dans une lettre à Chabas, du 1er février 1860 (Virey, *François-Joseph Chabas*, p. XXIII). Il en annonça la découverte publiquement dans sa *Lettre à M. le vicomte de Rougé* (*loc. cit.*, p. 18-20). Cf. d'autre part Borchardt, *op. cit.* (*Catal. gén. Musée Caire*, n° 14).

[3] Cf. U. Hölscher, *Das Grabdenkmal des Königs Chephren*, p. 9-10.

[4] Mariette n'eut jamais le temps de préparer la publication de ce magnifique mastaba. Pierre Montet qui en a étudié les principaux tableaux dans les *Scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire* (1925), en avait entrepris la publication en photographies et en dessins au trait avec la collaboration de François Daumas, qui fut hélas! tué en 1914. Depuis lors, après bien des difficultés, cette publication a pu être menée à bien, d'abord par Lucienne Epron qui fit paraître en 1939, *Le Tombeau de Ti*, fascicule I, puis par Henri Wild, à qui sont dus les fascicules II (1953) et III (1958).

[5] Mot arabe signifiant « couloir ».

offrandes au pied de stèles au nom du défunt, contenait encore les statues de Ti [1].

Ayant alors constaté que la plupart des mastabas comportaient des *serdabs* analogues qui renfermaient encore fréquemment des statues, Mariette para au plus pressé en se contentant, dans de nombreux cas, de dégager simplement le serdab pour en prélever ces images de fonctionnaires et de notables de l'Ancien Empire, parfois si belles ou si expressives, qui allaient enrichir aux moindres frais le musée du Caire.

C'est ainsi que dès le 14 mars 1860, dans sa lettre sur les résultats des fouilles entreprises par ordre du vice-roi d'Égypte, adressée de Bédrachein à M. de Rougé [2], Mariette pouvait signaler la découverte à Sakkarah « d'une vingtaine de ces statues de l'art antique que résume si admirablement le grammate du Louvre. Un certain *Ra-nofré* entre autres, ajoutait-il, prêtre du temple de Ptah et contemporain de la Ve dynastie, a orné sa tombe de statues de grandeur naturelle, qui ne sont pas inférieures au scribe. L'une d'entre elles, peinte encore de ses couleurs, mérite notre attention [3]. Le personnage est debout, et vêtu seulement du tablier qui couvre ses hanches. Le cou, les pectoraux, les bras, les jambes, tout y est singulièrement vigoureux et révèle l'artiste-peintre qui, sans enfreindre ces lois sacrées dont a parlé Platon, se laisse aller à une imitation nette et franche de la nature. La tête aussi est un portrait, et à voir ces yeux qui regardent, cette bouche qui va s'ouvrir pour parler, on croirait la statue vivante... ».

Mariette qui, ne l'oublions pas, avait débuté comme professeur de dessin, était doué d'un sens artistique développé. Il savait apprécier à leur juste valeur les œuvres qu'il extrayait ainsi des sables, et ressentait une vive émotion en présence des meilleures d'entre elles. A ce point de vue le sort le favorisa : les plus récentes publications concernant la statuaire de l'Ancien Empire,

[1] La plus belle, de taille légèrement plus grande que nature, est en calcaire peint. Cf. Borchardt, *op. cit.* (*Catal. général Musée Caire*, n° 20). Une réplique de cette statue, en plâtre patiné et peint, a été disposée depuis 1937 par nos soins dans le *serdab* où cette dernière avait été trouvée et où elle est visible par l'une des meurtrières.

[2] Cf. *Revue archéologique* 1860, II, p. 23.

[3] Cf. Borchardt, *op. cit.* (*Catal. gén. Musée du Caire*, n° 18). De bonnes photographies en sont reproduites, par Drioton et Vigneau, *loc. cit.*, fig. 23-25.

ne continuent-elles pas à reproduire presque uniquement ses découvertes qui demeurent les plus typiques et les plus parfaites? Le Scribe accroupi du Louvre, le Cheikh el-Beled, le Khéphren, Ranefer y figurent presque immanquablement [1].

Enfin, toujours durant cet hiver si fécond de 1860, un soir que Mariette cheminait avec Vassali [2] dans la nécropole à la recherche de sites pour des fouilles nouvelles, il remarqua, émergeant des vestiges d'une tombe ravagée de longue date, un fragment de pierre portant gravé un cartouche de roi ayant appartenu à l'une des premières dynasties. Un dégagement aussitôt improvisé fit apparaître quatre ou cinq autres cartouches royaux inconnus, mais la nuit arrêta la recherche. Le lendemain, d'autres blocs mis au jour donnèrent, lorsqu'on les eut juxtaposés, toute une liste de rois adorés par un certain *Tounaroï*, scribe contemporain de Ramsès II et propriétaire de ce tombeau. C'était la fameuse Table de Sakkarah : elle comportait entre autres 27 cartouches parmi ceux des rois les plus anciens, qui avaient régné bien antérieurement au Moyen Empire. Mariette, en annonçant cette importante découverte dans sa lettre à de Rougé du 14 mars, écrivait : « Comme la Table d'Abydos et la Salle des Ancêtres, elle est au contact de ces listes royales que reproduisait le papyrus de Turin si malencontreusement mutilé, et elle a sur le premier de ces documents l'avantage d'être plus complète et plus étendue, tandis qu'elle l'emporte sur le second par une classification moins contestable des éléments qui la composent. Dans l'état actuel de la science, la découverte de l'inscription de Memphis est loin d'avoir l'utilité qu'aurait par exemple, celle d'un exemplaire du papyrus royal de Turin; je dirai même que tout en accordant à la Table de Memphis plus de valeur qu'à la Table d'Abydos, je ne crois pas que la science, aujourd'hui entraînée dans d'autres chemins, prête au premier de ces monuments l'attention qu'elle a donnée au

[1] Cf., par exemple l'un des derniers ouvrages parus, celui de Kurt Lange et Max Hirmer, *Aegypten Architektur, Plastik, Malerei in drei Jahrtausenden* (Hirmer Verlag München), 1955, fig. nos 36-39, 54-55, 60-65, qui y ajoutent également la statue de Ti (nos 66-67). Dans l'ouvrage déjà cité de Drioton et Vigneau, traitant spécialement des œuvres du Musée du Caire, sur la dizaine de statues de l'Ancien Empire qui sont reproduites, sept furent découvertes par Mariette, dont les trois en question (fig. 8-10, 16-18 et 23-25).

[2] Cf. Vassali, *I Monumenti istorici Egizi*, p. 23-25.

second. Néanmoins, notre pauvreté en listes vraiment officielles doit nous faire saluer avec joie la venue d'un texte dont le vrai mérite est de nous fournir d'incomparables matériaux pour la reconstruction de ces vieilles dynasties qu'illustrèrent les ancêtres de Chéops et de Mycérinus... » [1].

Mais bientôt Mariette privé de Devéria malade et de Vassali retenu en Italie se trouva de nouveau pratiquement seul. Courant d'un chantier à un autre depuis Sân jusqu'en Abydos, il recommençait à se surmener. Dans une lettre à Ernest Desjardins, datée du 12 août 1860, il écrivait en effet [2] : « Les fouilles de Memphis nous ont fait trouver l'atelier d'un fondeur en métaux. Déjà nous avons découvert les outils de cet artisan, une quarantaine de livres d'argent brut, des boucles d'oreilles d'or, une vingtaine de médailles d'argent inédites et d'autres objets destinés à la fonte. Les ouvriers me font dire qu'ils ne peuvent continuer sans moi. J'y cours malgré la chaleur, qui est accablante ». Puis il ajoutait : « Je commence à craindre pour mes propres yeux. Dès que je parais au jour, j'y ressens des douleurs vraiment cuisantes. Le fait est que le soleil et moi, nous nous sommes regardés trop longtemps face à face pour que je ne commence pas à ressentir les effets de sa vengeance. Les médecins me disent que j'ai les yeux brûlés et me menacent d'une amaurose. Que Dieu ne les entende pas ! ».

Il put enrayer son mal d'yeux et continua, au lieu d'aller prendre quelque congé en France comme la sagesse le lui commandait, de faire fonctionner ses chantiers sous les ardeurs caniculaires.

C'est vers le même moment que le Gouvernement français par lettre du Surintendant des Beaux-Arts jugea opportun de mettre Mariette en demeure d'avoir à rejoindre son poste de conservateur-adjoint au Musée du Louvre ou de solliciter l'honorariat. Mariette en fut assez vivement choqué, et sachant mieux que quiconque toute la précarité de sa situation en Égypte, qui reposait uniquement sur l'amitié personnelle du Vice-roi, il songea un moment à abandonner son œuvre. Mais il se ressaisit bientôt et se résigna à accepter l'honorariat qui lui fut conféré le 26 janvier 1861, alors qu'il venait d'avoir

[1] Cf. *Revue archéologique*, 1860, *loc. cit.*, p. 20-23. Voir également de Rougé, *Fouilles dirigées par M. A. Mariette dans la vallée du Nil pendant la campagne d'hiver de 1859-1860*, dans *CRAIBL* (1re série) IV, p. 70-75.

[2] Lettre citée par H. Wallon, *op. cit.*, p. 76.

quarante ans. Sur la proposition de Rougé, Devéria fut nommé conservateur-adjoint au lieu de Mariette qui, écrit Maspero [1], « complimenta son remplaçant avec toute la tendresse que leur longue amitié lui suggérait ».

Durant les premiers mois de 1861, Mariette quitta Sakkarah pour centrer son activité sur les fouilles de Sân, puis au cours du printemps se sentant très fatigué, il sollicita un congé qui lui permit alors d'aller se soigner dans sa famille à Boulogne. Il ne regagna l'Égypte que le 16 septembre, chargé d'une véritable mission diplomatique par l'Empereur qui désirait attirer le Vice-roi dans l'orbite de la France et tenter de le soustraire à l'emprise de l'Angleterre [2]. Saïd-Pacha, au retour d'un récent voyage à Constantinople, demeurait en effet impressionné par l'énorme influence qu'y conservait ce pays. Mariette avec une rare habileté réussit à persuader Saïd-Pacha d'accepter une invitation à se rendre en France où il pourrait trouver aisément à contracter les emprunts nécessaires à la remise en ordre de ses finances.

Après ce succès, il dut accompagner du 6 au 16 novembre le Comte de Chambord dans un voyage en Haute Égypte, et ne put ensuite repasser que quelques jours à Sakkarah, où il eut néanmoins la chance de mettre au jour un important lot de 19 statues de l'Ancien Empire, en granit, en albâtre et en calcaire, la plupart au nom d'un certain Rahotep [3]. Il lui fallut, en effet, repartir presque immédiatement avec le Vice-roi qui, nerveux dans l'attente de la réponse de l'Empereur, désirait trouver un dérivatif en effectuant lui-même des fouilles.

De retour au Caire, Mariette, devant l'anxiété croissante du Souverain, n'osait plus s'absenter même pour accompagner les visiteurs de marque qui lui étaient adressés. C'est à peine s'il put faire les honneurs du mastaba de Ti à Devéria qui détaché par la France en Égypte, venait pour l'assister dans ses publications. Ce dernier note ainsi dans son journal des 27 et 28 janvier 1862 cette visite fugitive [4] : « Lundi 27, Bédréchîn. — Arrivée de Mariette vers

[1] Cf. *Mariette. Notice biographique*, p. CXIX, où Maspero cite la belle lettre écrite alors par Mariette à Devéria.

[2] Cf. Éd. Mariette, *Mariette Pacha. Lettres et souvenirs personnels. Mariette diplomate* (Paris 1904), p. 29.

[3] Cf. Mariette, *Mastabas*, p. 157, ainsi que *Notice princip. mon. Musée Boulaq*, n°s 590-594 et 773-776. Également Borchardt, *op. cit.* (*Cat. gén. Musée Caire*, n°s 127, 130, etc.).

[4] Cf. dans *Bibl. égyptologique* IV, *Théodule Devéria, Mémoires et fragments*, I, p. 328.

4 heures, rendez-vous pour demain au point du jour pour aller à Sakkarah avec lui. — Mardi 28, Bédréchîn. — Nous montons à cheval au lever du soleil après avoir pris le thé, nous arrivons à la maison du désert vers 10 heures. Visite aux tombeaux des environs et particulièrement à celui de Ti qui est merveilleusement beau; c'est un monument d'ancien style qui contient de magnifiques scènes agricoles, etc. Déjeuner somptueux sur le mastaba. Le singe de Mariette nous embrasse tous; il se permet des gourmandises et un petit fellah lui dit immédiatement : *Innâal abou-k* (Maudit soit ton père) ! Le Sérapéum illuminé; tombe de Bakenrauw, tombe de Campbell... ».

Quelques jours plus tard, Mariette recevait enfin un pli cacheté à remettre au Pacha. Il contenait l'invitation à visiter la France, écrite tout entière de la main de l'Empereur, en même temps que la promesse formelle de son appui pour traiter dans l'esprit le plus favorable toutes les affaires engagées précédemment. La joie de Saïd au reçu du message que Mariette lui fit aussitôt adresser fut extrême : « A peine étions-nous parvenus à hauteur du Barrage », écrit Édouard Mariette [1] qui fut témoin de la scène, « que le Vice-roi, averti déjà par télégraphe et guettant la fumée de notre bateau avec une anxiété quasi enfantine, se précipitait hors du camp retranché dont il faisait sa demeure toute passagère, et venait à notre avance presque sous les roues du vapeur. Là, il prit lecture de l'autographe impérial, le relut par trois fois, écouta plein d'émotion les commentaires dont la lettre de Mme Cornu [2] était agrémentée, et se précipitant tout à coup dans les bras de Mariette, il l'embrassa avec effusion... Mariette — ajouta-t-il bonnement — vous me demanderiez aujourd'hui un million comme bakschich, que je vous le donnerais. Il l'eût fait comme il le disait, mais Mariette ne réclama rien pour lui-même : il ne songea qu'à son œuvre scientifique, et il exprima le désir qu'on pressât l'achèvement du musée et qu'on lui fournît les moyens de publier ses découvertes. Saïd-Pacha y consentit et de son propre mouvement, il ajouta une faveur toute personnelle : il décida d'envoyer Mariette à Londres en qualité de commissaire général de l'Égypte à l'Exposition universelle et il lui alloua de ce chef une indemnité très forte ».

[1] Cf. Éd. Mariette, *op. cit.*, p. 41-42.

[2] La sœur de lait et la confidente de l'Empereur, qui jouait alors un grand rôle politique.

Au retour de cette exposition, à l'escale de Boulogne, Mariette sut ménager au Vice-roi un accueil si chaleureux de la part de la population, que le Souverain reconnaissant lui conféra le grade de *bey* de première classe « en récompense des éminents services qu'il a rendus à la science et aux arts ».

Malheureusement Saïd-Pacha mourut presque subitement le 18 janvier 1863, ce qui affligea vivement Mariette et le plaça en Égypte à nouveau dans une situation précaire, malgré la protection de l'Empereur. Néanmoins, dès la première audience, Ismaïl-Pacha le rassura en affirmant qu'il voulait faire du Musée du Caire le vrai centre scientifique de l'Égypte et lui adjoindre l'Institut égyptien avec sa bibliothèque.

Mariette un peu apaisé se mit alors à pousser avec Devéria, ses publications, et à préparer en premier lieu son grand ouvrage sur le Sérapéum, dont quatre cahiers purent être publiés assez rapidement chez Gide[1].

D'autre part, les multiples fonctions de Mariette ne lui laissaient que de moins en moins de temps à consacrer aux fouilles mêmes, et ses séjours à Sakkarah devenaient de plus en plus rares et brefs. En effet, dans les intervalles que lui laissaient ses voyages d'inspection des sites du Delta et de la Haute-Égypte, ou ceux qu'il dut faire en compagnie de grands personnages comme le comte de Brabant ou le prince Napoléon[2], il lui fallut surveiller de près les travaux d'aménagement du musée provisoire dont Ismaïl avait décidé la construction en attendant de pouvoir faire édifier un musée monumental.

L'hiver suivant (1863-1864), Mariette dut le consacrer presque exclusivement à de Rougé envers qui il avait de si nombreuses obligations. Puis, sous les attaques calomnieuses de ses ennemis auprès du Vice-roi, il tomba dans une demi-disgrâce. Son bateau lui fut retiré, et la suppression de la corvée décrétée pour faire pièce à de Lesseps dans ses travaux du canal de Suez ayant été étendue aux fouilles, il fut contraint de suspendre la quasi-totalité de ses

[1] Ces quatre livraisons, les seules qui parurent, comprenaient une partie des planches déjà gravées en 1857, avec, comme texte, celui des *Renseignements sur les soixante-quatre Apis...*, publié dans l'*Athenaeum français*. Le titre en était : *Description des fouilles exécutées en Égypte par Auguste Mariette, ouvrage publié par ordre de S. A. le Vice-roi d'Égypte. Première série des fouilles, 1850-1854*, in-4°, Paris. C'est, d'autre part, durant cette année 1863 que Mariette fut élu correspondant de l'Institut.

[2] Le Prince s'était décidé en fin de printemps 1863 à rendre à l'Égypte la visite annoncée depuis 1857.

chantiers. Après avoir songé à offrir sa démission, il se ressaisit néanmoins, et profitant de son inaction forcée, il se consacra à ses publications. Il put ainsi reproduire enfin la Table de Sakkarah dans la *Revue archéologique*[1].

Peu à peu, ses rapports avec Ismaïl-Pacha s'étant améliorés, il obtint en 1865 la restitution de son bateau, et le rétablissement d'un crédit pour les fouilles. Ce crédit, quoique très inférieur à celui qu'il avait antérieurement, lui permit de rouvrir certains chantiers. C'est alors qu'il reçut les visites d'Henri Pereyre, de Surell et surtout d'Arthur Rhoné[2] qui accompagnaient Devéria. Tandis qu'il réussissait à convaincre ce dernier de passer quelques mois avec lui afin de poursuivre la préparation des publications, il lui fallut encore consacrer des jours précieux à Renan. L'illustre écrivain voulut l'en remercier par un bel article sur ses travaux dans la *Revue des Deux Mondes*[3], « mais trop épris de Phidias, il a dû le blesser au cœur », note H. Wallon[4], « en y disant : l'Égypte est une Chine née mûre et presque décrépite ».

D'autre part, Ismaïl ayant décidé la participation de son pays à l'Exposition qui devait avoir lieu à Paris en 1867, y avait désigné Mariette comme commissaire général, en raison de la place qu'il souhaitait y voir tenue par les antiquités égyptiennes. Pour vaincre ses résistances, il lui avait même promis des sommes très fortes dont une partie serait consacrée à la publication des résultats obtenus par les fouilles. Mais, le 14 août 1865, Mariette fut frappé d'un coup terrible qui le laissa désemparé : sa femme, sa fidèle et précieuse compagne des grands et des mauvais jours, fut emportée par l'épidémie de choléra qui sévissait alors au Caire.

Les travaux préliminaires à l'Exposition furent, néanmoins, pour Mariette un précieux dérivatif à sa douleur. De plus, dès octobre 1865, les crédits accordés lui avaient permis de rappeler Devéria pour l'aider à mettre debout les publications de Dendérah et d'Abydos, puis dans l'hiver 1866, il put séjourner à Sakkarah plus de six semaines d'affilée avec son frère Édouard[5].

Dans le courant de 1866, il obtint un congé pour parachever en France le pavillon de l'Égypte, où allaient être envoyés divers chefs-d'œuvre du musée

[1] Nouvelle série, 1864, X, p. 169-186.

[2] Cf. Arthur Rhoné, *L'Égypte à petites journées*, où sont donnés de nombreux renseignements sur les travaux de Mariette.

[3] Le 1er février 1865.

[4] *Op. cit.*, p. 41.

[5] Cf. Éd. Mariette. *Mariette Pacha. Lettres et souvenirs personnels* (Paris 1904), p. 78.

du Caire, comme les bijoux de la reine Aah-hotep et la statue du Cheikh el-Beled. Il put ainsi s'installer à Paris durant près d'une année (1866-1867), non loin de son ami Desjardins, rue de La Fontaine, et c'est là que Maspero lui fut présenté en avril 1867. Mariette, frappé par les dons exceptionnels du jeune savant, ne tarda pas à lui confier divers textes inédits sur lesquels celui-ci composa ses premiers mémoires.

Le temple égyptien réalisé à l'Exposition remporta un succès triomphal; Mariette, qui avait su si bien y mettre en valeur les richesses de l'Égypte antique, reçut les compliments de tous les souverains invités et fut félicité publiquement par Ismaïl-Pacha. Le Gouvernement français le promut à la dignité de Commandeur de la Légion d'honneur le 30 juin, mais peu après, avant même qu'il eût regagné l'Égypte, de graves difficultés allaient l'opposer à la cour impériale. La vue des magnifiques bijoux et statues exposés avait, en effet, rallumé toutes les convoitises, et l'on avait espéré en haut lieu que certaines de ces pièces resteraient en France. L'Impératrice alla jusqu'à les demander en cadeau au Vice-roi qui, pris de court, n'osa pas refuser mais se retrancha derrière Mariette, le plaçant ainsi dans une situation particulièrement délicate. Mariette fit alors montre vis-à-vis de l'Égypte, d'une loyauté à toute épreuve; repoussant les promesses et les offres insidieuses qui lui furent faites à diverses reprises[1], il refusa catégoriquement et n'hésita pas à se brouiller ainsi avec la Cour : « Mariette », écrit Maspero[2], « ne dissimula pas un instant qu'en manquant de complaisance, il avait affaibli beaucoup sa position, mais il ne regretta jamais ce qu'il avait fait. Certes, il eût aimé voir au Louvre, à côté des trophées du Sérapéum, ces monuments qu'il aimait plus que ses propres enfants, mais la France l'avait cédé à l'Égypte pour qu'il conservât les antiquités sur le sol même qui les avait portées; son devoir était de les défendre fidèlement, envers et contre tous, même contre ses compatriotes... ». À son retour en Égypte, le Vice-roi ne lui sachant guère gré de sa loyauté et de sa fermeté lui refusa tous nouveaux crédits pour ses travaux.

[1] On alla jusqu'à lui offrir le titre et les appointements de Conservateur au Louvre. « J'ai bien vite accepté », écrivait-il (lettre datée de Boulak, le 12 août 1868, citée par H. Wallon, *op. cit.*, p. 143), « mais, le lendemain même, le lièvre des bijoux à donner a été levé! Vous pensez bien que, sur mon refus, le titre et les appointements sont tombés à l'eau. »

[2] *Mariette, Notice biographique* (*loc. cit.*), p. CLXIII.

Il eut même beaucoup de mal à se faire restituer son bateau, indispensable pourtant à ses inspections, et dut se contenter pour l'ensemble de ses chantiers des quelques centaines d'ouvriers que son maigre budget lui permettait encore d'employer. C'est ainsi qu'à Sakkarah, ne disposant que d'une cinquantaine d'hommes, il n'effectua plus guère que des vérifications et des copies dans les monuments durant les quelques séjours qu'il put y faire alors. Dans une lettre à Devéria, datée du 12 août 1868, il écrivait[1] : « Je viens de passer deux mois à peu près à Sakkarah, pour mon ouvrage. J'y ai fait une forte besogne. Tous les tombeaux de l'Ancien Empire sont achevés, c'est-à-dire que je les ai tous copiés, mesurés, dessinés, et que le texte est prêt à mettre sous presse. L'ensemble comprend cent quinze tombeaux, tous de l'Ancien Empire... ». Mariette put ainsi donner, en janvier 1869 dans la *Revue archéologique*, un bel article *Sur les tombes de l'Ancien Empire que l'on trouve à Sakkarah*, mais l'ouvrage descriptif de ces tombes (*Mastabas de l'Ancien Empire*) ne pourra être publié qu'après sa mort par Vieweg, sous la direction de Maspero.

En 1869, toutes les activités gouvernementales en Égypte se tournèrent vers la préparation des festivités solennelles par lesquelles Ismaïl, soucieux de rétablir son prestige auprès de la Porte, avait décidé de célébrer l'inauguration du Canal de Suez. Désirant y convier les souverains de l'Europe et toutes les personnalités des lettres, des arts, de la science, des finances, il songea, pour leur faire les honneurs de l'Égypte ancienne, de nouveau à Mariette qui ne put se dérober. Il lui fit octroyer quelques crédits pour ses fouilles et ses publications, qui lui permirent de composer un premier volume d'*Abydos*, et il l'envoya en France avec la mission de préparer, pour l'ouverture de la salle du grand théâtre qu'il faisait construire au Caire, le scénario d'un opéra évoquant l'Égypte pharaonique. C'est ainsi que vit le jour *Aïda*, dont la musique avait été confiée à Verdi, et dont le texte, la mise en scène, les décors et les costumes, furent l'œuvre de Mariette[2].

De retour au Caire, Mariette dut se consacrer presque entièrement à la

[1] Cf. G. Devéria, *Théodule Devéria, Notice biographique*, p. XLI, dans *Bibliothèque égyptologique* IV.

[2] Voir ce que dit son frère Éd. Mariette, *op. cit.*, p. 77-79, sur la genèse possible de cet opéra.

préparation de la réception des hôtes d'Ismaïl, et fit imprimer à leur usage l'itinéraire qu'il se proposait de leur faire suivre à travers la Haute Égypte [1]. Le moment venu, malgré la fatigue qui le minait, il accueillit et conduisit avec sa bonne grâce coutumière les diverses et nombreuses personnalités. Toutes ne tarissaient plus d'éloges sur lui auprès du Khédive [2]. L'impératrice Eugénie, elle-même, lui ayant pardonné son refus des bijoux, se montra, écrit-il à son frère [3] « charmante et pleine de prévenances aimables pour moi. Mais je commence à me faire vieux et à trouver que rien ne remplace la tranquillité du chez soi ».

Le 24 janvier 1870 le Khédive, en reconnaissance de ses services, l'éleva à la dignité de Commandeur de l'ordre de Medjidieh; il lui annonça qu'il lui allouait 4.500 francs par an pour payer la pension de ses trois fils, et qu'il donnait à ses deux filles aînées 100.000 francs à se partager entre elles [4]. Mariette put alors, la joie dans l'âme, se reconsacrer à ses travaux, et rouvrir ses chantiers de Sakkarah et d'Abydos. Disposant de moyens bien moindres que naguère, il ne chercha plus à recueillir des objets pour le Musée, mais porta ses investigations sur les constructions les plus anciennes, espérant identifier des tombes de la Ire dynastie. C'est à la suite de cette campagne que, abandonnant son hypothèse antérieure [5], il proposa au cours d'une communication à l'Institut égyptien [6] d'attribuer la Pyramide à degrés, dont il avait avec raison reconnu le caractère plus archaïque que les autres pyramides, au quatrième roi de la Ire dynastie, qui d'après Manéthon aurait été enterré à Kokomé, nom retrouvé dans les fouilles du Sérapéum comme désignant ce lieu et ses environs [7]. D'autres sépultures paraissant remonter à la même

[1] A. Mariette. *Itinéraire des Invités aux fêtes d'inauguration du canal de Suez*, in-8°. Le Caire (Mourès) oct. 1869; 2e édit., presque simultanément à Paris chez Vieweg.

[2] Ce titre signifiant « auguste » avait été décerné au Vice-roi par le Sultan en février 1869.

[3] Cf. Éd. Mariette, *op. cit.*, p. 47.

[4] Cf. Maspero, *Notice biographique de Mariette, loc. cit.*, p. CLXXVIII.

[5] Celle de la Pyramide à degrés, tombe des Apis de l'Ancien Empire, cf. ci-dessus p. 24.

[6] Cf. dans *Bull. Inst. Égyptien* (années 1869-1871), n° 11, séance du 19 mai 1870, *Compte rendu des principales fouilles en cours d'exécution*, p. 67-70.

[7] Cf. W. G. Waddell, *Manetho*, p. 29 et 31 (Londres 1948). Pour l'identification de Kokomé avec la région du Sérapeum à Sakkarah, cf. Brugsch, *Geogr.* I, 124; 240.

époque avaient été découvertes depuis peu à proximité de cette pyramide [1], alors qu'auparavant les fouilles de Sakkarah n'avaient guère livré de monuments antérieurs à la IVe dynastie.

Mariette partit en congé dans les derniers jours de juin pour arriver à Paris le 6 juillet, à la veille de la déclaration de guerre à l'Allemagne. Il y subit les durs mois du siège, qui altérèrent gravement la santé de sa fille Marie, et eut la douleur de perdre son ami et si dévoué collaborateur, Devéria, le 25 janvier 1871.

Ayant pu, dès la cessation des hostilités, regagner l'Égypte, il y fut bien reçu par Ismaïl-Pacha malgré les cabales montées dans l'intervalle contre lui, et partit bientôt en inspection vers la Haute Égypte. A peine de retour, les mauvaises nouvelles de sa fille le contraignirent à regagner la France; mais rappelé par ses obligations en Égypte, il ne put rester auprès d'elle jusqu'à sa mort, qui survint alors qu'il n'était en mer que depuis deux jours.

Après cette douloureuse épreuve, il s'efforça d'entreprendre encore, malgré la modicité des effectifs dont il pouvait disposer, quelques fouilles à Sakkarah et à Abydos. Mais c'est à Meïdoum que des chercheurs de *sebbakh* [2] firent incidemment la plus belle découverte de cette période, celle des statues du prince Râhotep et de sa femme Nofret, qui avaient vécu sous le règne de Snefrou, le fondateur de la IVe dynastie [3]. « A aucune époque, l'Égypte n'a produit de portraits plus parlants», écrivait avec raison Mariette [4], « vivement impressionné par le style et l'âge de ces statues, antérieures à Khéops » [5].

[1] C'est dans l'une de ces tombes archaïques comprises dans l'enceinte de la Pyramide à degrés vers le Nord, que Mariette avait découvert les deux magnifiques tables en albâtre, ornées de têtes et de pattes de lion, qui sont exposées au Musée du Caire (*Catal. gén.* nos 1321 et 1322). Cf. Mariette, *Mastabas*, p. 83-86, ainsi que sa *Notice des princip. monuments du Musée... de Boulaq*, à partir de la 2e édit. (1868).

[2] Terre provenant des briques crues anciennes, et recherchée comme engrais par les fellahs.

[3] Cf. par exemple les belles reproductions de ces statues et de leurs visages si vivants, données par Drioton-Vigneau, *op. cit.*, fig. 12-14, ou par K. Lange et M. Hirmer, *op. cit.*, fig. 22-25.

[4] *Notice princip. mon. Musée Boulaq* (4e édit., 1872, n° 867; également 6e édit., n° 973).

[5] Eug.-Melchior de Vogüé, *Chez les Pharaons, Boulaq et Saqqarah* (*Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1877) notera également : « en voyant l'éclat et la fraîcheur des couleurs, la perfection des yeux artificiels en quartz qui ornent ces deux figures, la vivacité des hiéroglyphes s'enlevant en noir sur la

A la suite de la mort de Rougé, le 30 septembre 1872, provoquant la vacance des postes de Conservateur des antiquités égyptiennes au Louvre, et de Professeur d'égyptologie au Collège de France, tous les yeux se tournèrent à nouveau vers Mariette. Mais, malgré les sollicitations et l'insistance de ses amis de Paris, il ne put se résoudre à abandonner l'Égypte, décidant alors de se consacrer à son service jusqu'à sa mort. « Je n'admettrais jamais que m'en aller à Paris enseigner devant une demi-douzaine d'auditeurs puisse être comparé, comme service rendu à la science, aux services que je rends en restant ici » écrivait-il à son ami l'académicien Ernest Desjardins [1], et il ajoutait : « Vous me parlez du drapeau de la science française à aller tenir à Paris. Mais Chabas, Maspero le tiendront à Paris aussi bien que moi, tandis que, de mon côté, je ferai tout ce que je pourrai pour le tenir en Égypte... Ici, je suis sur mon terrain; ici, je rendrai bien d'autres services à la science que ceux que je pourrais lui rendre au Collège de France, où, quoi que je fasse, je n'effacerai jamais le souvenir de M. de Rougé... ». C'est alors Maspero qui, sur la proposition de Mariette, fut nommé à cette chaire où le jeune savant allait s'illustrer si magistralement.

Le 27 mars 1873 un nouveau coup brutal du sort, qui s'acharnait véritablement sur la famille de Mariette, l'abattit profondément : sa fille aînée, Joséphine-Cornélie mourut subitement. Rentré à Paris, il dut s'y aliter. Puis peu à peu, à force d'énergie, il se remit à l'œuvre : « Le travail s'il ne supprime pas la douleur, l'engourdit et la fait oublier », écrivait-il dans une lettre à un ami également éprouvé par un deuil [2]. Il put en juin se rendre à Vienne où Brugsh avait été nommé commissaire général à l'exposition pour l'Égypte, et, un peu reposé, regagna cette dernière en fin d'octobre.

Quelques jours plus tard, il eut la satisfaction de se voir décerner dans la séance publique des cinq académies le grand prix biennal de 20.000 francs [3], dont la valeur se trouva encore rehaussée par l'éloge du président de l'Institut, Hauréau, qui s'achevait ainsi : « ... Que l'inventeur du Sérapéum de Memphis

blancheur éclatante du calcaire lithographique, beaucoup de visiteurs se refusent obstinément à croire que les images de Râ-Hotep et de sa femme Nefert n'aient pas été retouchées... ».

[1] Lettre écrite de Boulak le 23 février 1873, citée par H. Wallon, *op. cit.*, p. 105-106.

[2] Lettre écrite de Pont-de-Briques (par Boulogne-sur-Mer), le 28 septembre 1873.

[3] Cf. *CRAIBL*, 1873 (4e série) I, p. 123.

et de toutes ces ruines devenues célèbres, que cachaient depuis tant de siècles les sables de Sakkarah, d'Abydos, de Karnak, de Thèbes et d'Edfou, que le créateur du riche Musée de Boulaq, que l'auteur ingénieux, érudit, des grands ouvrages inachevés, dont chaque volume nouveau nous apprend l'histoire de quelque ville retrouvée, que notre correspondant M. Auguste Mariette, reçoive enfin de l'Institut de France, le prix qui lui était depuis longtemps réservé ».

Durant les années qui s'écoulèrent alors jusqu'à la déposition d'Ismaïl, l'archéologie égyptienne eut beaucoup à souffrir des graves embarras financiers où se débattait l'administration khédiviale. La construction du nouveau musée fut interrompue, et si Mariette put néanmoins conserver encore quelques chantiers, parmi lesquels son cher Sakkarah, ce ne fut que grâce à l'obstination qu'il y mit, « mendiant littéralement l'argent nécessaire », selon les termes de Maspero [1]. En outre, la modicité des fonds ainsi obtenus ne pouvait plus guère permettre que des vérifications sur des fouilles anciennes dont les publications étaient en préparation. C'est, cependant, durant cette période qu'il put mettre au jour les fameux panneaux de bois du tombeau de Hésy [2], et la chapelle du mastaba de Khâ-baou-Sokar [3]. D'autre part, le ralentissement des fouilles fut profitable aux publications. Mariette ayant consacré le produit de la vente de la médaille d'or de la Société de Géographie, qu'il avait obtenue en 1874 pour sa découverte des listes géographiques de Thoutmès III, put ainsi achever *Dendérah*, donner un certain nombre de livraisons des *Monuments divers*, préparer un troisième volume des *Papyrus* et, à la demande d'Ismaïl-Pacha, rédiger son *Aperçu sur l'Histoire d'Égypte*, œuvre basée essentiellement sur les connaissances nouvelles apportées par ses fouilles. Sur les instances, enfin, de ses éditeurs désirant atteindre le grand public il tira, de son *Album de la Haute Égypte*, le *Voyage*

[1] Cf. Maspero, *Mariette, Notice biogr.*, p. CXCVII.

[2] Cf. Mariette, *Notice des principaux monuments du Musée de Boulaq* (6e édit., 1876) sous les nos 989-992, ainsi que *Mastabas*, p. 80-82. Voir, d'autre part, Borchardt, *op. cit.* (*Cat. gén. Musée Caire*, nos 1426-1428).

[3] Cf. Mariette, *Notice...* (6e édit.), sous les nos 993 et 994-995, ainsi que *Mastabas*, p. 71 à 79. Également Borchardt, *Cat. gén. Musée Caire*, no 1385.

de la Haute Égypte qui eut du succès [1]. Mais, c'était toujours la publication du Sérapéum qui demeurait sa préoccupation majeure. Il en modifiait sans cesse le plan et, finalement, ayant résumé le journal de ses fouilles en un récit animé et vivant de la découverte, il avait chargé Maspero de lui trouver un éditeur en France. Hachette refusa, mais Vieweg finit par accepter avec la promesse d'une importante subvention ministérielle. Espérant alors faire figurer l'ouvrage à l'Exposition universelle qui devait avoir lieu à Paris en 1878, Mariette, tandis qu'il s'efforçait encore de compléter lui-même sur place les résultats de ses fouilles anciennes, eut recours à Maspero pour la préparation des planches et la transcription, sur les originaux au Louvre, des textes trop endommagés pour être reproduits photographiquement.

Il avait, par ailleurs, conçu pour cette Exposition, dont il avait fini par accepter d'être le commissaire général pour l'Égypte, le projet d'exposer des panneaux des scènes de la vie civile et domestique des anciens Égyptiens, copiées dans les mastabas de Sakkarah ou les hypogées de Beni-Hasan. Il quitta Boulak pour Paris dans ce but aux premiers jours d'avril 1877, mais un accès foudroyant de diabète pendant le voyage faillit le faire mourir en arrivant. Transporté à Boulogne, le grand air de la mer lui permit une fois de plus de se remettre, et il put au bout de quelques semaines regagner la capitale.

Cependant le Khédive, dont la situation financière ne cessait d'empirer, songeait à se retirer de l'Exposition et à rappeler Mariette qui écrivait ainsi à un ami [2] : « Qu'est-ce que je vais devenir dans tout cela? Qu'est-ce que va devenir mon pauvre Musée avec un vice-souverain qui est ruiné et qui de plus en plus va faire argent de tout? Qu'est-ce qu'il va advenir de l'Égypte elle-même? ».

Mariette ayant néanmoins réussi à obtenir gain de cause et à se faire confirmer dans ses fonctions de commissaire général, réalisa en trois mois, grâce au concours financier généreusement accordé par de Lesseps et la Compagnie

[1] Mariette, *Voyage de la Haute Égypte. Explication des vues photographiques d'après les monuments antiques compris entre Le Caire et la première cataracte*, Le Caire et Paris 1878-1880.

[2] Lettre écrite de Pont-de-Briques, vers le 20 ou 21 septembre. Cf. Maspero, *Mariette, Notice biogr.*, p. CCVII, n. 1.

du Canal de Suez, la maison égyptienne projetée dans les jardins du Trocadéro [1]. Il en décrivit les décorations murales reproduisant les scènes des tombes privées de Sakkarah et de Beni-Hasan dans un livret à l'usage des visiteurs [2]. Cette réalisation remporta le plus vif succès, mais la publication du Sérapéum avait, par contre, encore une fois dû être abandonnée.

Ce séjour de Mariette en France, qui dura dix-neuf mois, avait permis à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de faire exception pour lui à la règle qui veut que les membres ordinaires se recrutent exclusivement parmi les savants établis dans la capitale; il fut élu à l'unanimité dans la séance du 10 mai 1878. Mais si son œuvre scientifique se trouvait ainsi définitivement consacrée, sa situation financière était, au contraire, redevenue des plus précaires; l'administration khédiviale ayant en effet omis, malgré ses réclamations, de lui verser son traitement depuis qu'il avait été délégué à Paris, il avait dû contracter des emprunts pour régler ses notes d'hôtel!

Son retour en Égypte ne lui permit guère d'améliorer les choses de ce point de vue. Il y retrouva le musée de Boulak presque anéanti par la crue exceptionnellement forte de cette année. Les eaux avaient également envahi sa propre maison, réduisant la plupart de ses papiers et documents en paquets de pâte. Désespéré, il précipita le tout dans le Nil!

« Je vous assure », écrira-t-il le 2 mai 1879 à Desjardins [3], « que pendant ces trois derniers mois, je n'ai pas vécu. De jour en jour, je m'attendais à être obligé d'offrir au Khédive ma démission. Plus de fouilles, plus de musée, économies à outrance, même sur les besoins les plus indispensables d'un gouvernement. Qu'avais-je à faire ici? Et puis, le spectacle de ce pays qui s'écroule est attristant. Jamais je n'ai vu combien j'aime l'Égypte que depuis le jour où je me suis aperçu que d'un moment à l'autre elle peut mourir. » Et dans une lettre à son frère il notait [4] : « Tu sais où en est l'Égypte. La faillite est proche... On ne nous paie même pas au complet nos appointements

[1] Lettre datée de Pont-de-Briques, le 3 janvier 1878.

[2] *La galerie de l'Égypte ancienne à l'Exposition rétrospective du Trocadéro. Description sommaire* (Paris 1878), in-8°, 123 pages, ainsi qu'un album photographique de douze vues intitulé : *L'Égypte à l'Exposition Universelle de Paris. 1878.*

[3] Lettre citée par H. Wallon, *op. cit.*, p. 105, ainsi que par Maspero, *op. cit.*, p. CCXI.

[4] Cf. Éd. Mariette, *Mariette Pacha. Lettres et souvenirs personnels*, p. 54-55.

ordinaires. Pour obtenir deux mois de solde sur les vingt mois qu'on doit aux officiers de l'armée, il a fallu employer le revolver et le sabre... ».

Son tempérament de lutteur lui permit néanmoins de réagir et de vaincre cet état de lassitude. Il se remit à harceler Ismaïl pour la restitution d'une partie de ses crédits, et le Souverain sensible à ses arguments lui prodigua encore de bonnes paroles : « Le Khédive », écrivait-il alors à Desjardins [1], « veut bien m'assurer qu'à la première éclaircie les fouilles seront rétablies et le service de surveillance réorganisé. Espérons que les circonstances permettront bientôt au Khédive de mettre à exécution ses bonnes promesses, et que le remède viendra avant que ce mal soit devenu irréparable... La bonne volonté du Vice-roi est certaine; mais il n'est plus le tout-puissant souverain d'autrefois »

Le 5 juin 1879, Ismaïl, pour calmer son impatience, lui accorda le titre de Pacha et la grand-croix de Medjidieh, mais quelques semaines plus tard, il devait renoncer à sa couronne. Son fils, Tewfik-Pacha, qui lui succéda par l'action combinée de l'Angleterre et de la France, dut accepter de la part de ces puissances un contrôle financier. Mariette aurait pu, dès ce moment, compter sur le concours du représentant français, M. de Blignières, s'il n'avait été rappelé précipitamment au chevet de son fils aîné Tady, mourant.

Malgré cette nouvelle et terrible épreuve, sa présence à Paris lui permit encore d'intéresser l'Institut à ses recherches, en lui donnant lecture, le 10 octobre, de son *Mémoire sur les nouvelles fouilles à opérer en Égypte*, qu'il avait improvisé en quelques semaines. La Compagnie, entrant dans ses vues, décida une seconde lecture de son Mémoire à la séance solennelle du 21 novembre [2]; l'académicien Waddington, alors ministre des Affaires étrangères, intervint ensuite, selon les vœux de ses confrères auprès de M. de Blignières, pour qu'un effort fût fait en faveur de l'œuvre de Mariette en Égypte.

C'est ainsi que purent être rétablis au début de 1880 les crédits pour la surveillance des monuments, avec la restitution de son bateau, et que fut

[1] Cf. Éd. Mariette, *ibid.*, p. 58.

[2] Dans une lettre à Desjardins citée par H. Wallon (*loc. cit.*, p. 115, n. 2) où, à propos de cette seconde lecture, Mariette se demandait s'il serait en état de la faire lui-même, il trouvait néanmoins encore le courage de plaisanter sur son diabète, écrivant : « il faut savoir vivre avec ses ennemis; mais ce n'en est pas moins gênant... Au diable celui qui a inventé le sucre! ».

dorénavant assurée la régularité des versements pour son traitement et ceux de ses collaborateurs. Mais, par suite d'un malentendu, mille livres seulement ayant été prévues pour les fouilles, le Gouvernement français lui accorda d'autre part pour pallier à la modicité de ce budget, une subvention compensatrice de 10.000 francs.

La réorganisation du Musée ayant été décidée et mise en train, Mariette s'installa à Sakkarah pour y compléter ses observations sur le Sérapéum et sur les mastabas de l'Ancien Empire, sujets des deux volumes qu'il se reprochait amèrement, depuis longtemps déjà, de n'avoir pu encore mener à bien [1]. C'est alors qu'il effectua le relevé du plan du tombeau de Ti, mais après trois semaines qui furent pour lui les dernières passées dans ce site vénérable auquel l'avaient si profondément attaché les plus belles réussites de sa carrière d'archéologue, ses obligations le rappelèrent au Caire d'où il comptait revenir bientôt achever son programme de travail.

Il ne put, hélas! le faire, à nouveau terrassé par une recrudescence de son diabète, et dut s'embarquer pour la France, où ses médecins lui prescrivirent une cure à la Bourboule. Les eaux ne réussirent pas à venir à bout de son mal, auquel s'ajoutait encore l'angoisse qui l'étreignait au sujet d'un grave accident survenu à son fils Alfred.

Il tenta malgré tout de se remettre à ses publications : « J'ai essayé de tra vailler un peu au Sérapéum », écrivait-il le 18 octobre à Desjardins [2], « mais j'ai dû y renoncer. C'est pourtant là celle de toutes mes dettes que je tiens le plus à payer. Il est terriblement bête que, depuis trente ans, le Sérapéum soit là et n'ait pas encore été montré au public. Plus tard, on m'en fera un reproche très mérité. J'ai commencé ma carrière par le Sérapéum; je m'estimerais très heureux si c'est par le Sérapéum que je pouvais la finir. Malheureusement, je crains d'avoir attendu un peu tard... ».

Vers le milieu d'octobre, il décida contre l'avis des médecins de préparer son retour en Égypte. Malgré une hémorragie violente qui l'arrêta à Paris le 28 octobre, il eut encore le courage de se relever pour reprendre son voyage.

[1] Cf. par exemple sa lettre du 12 août 1869 à Devéria, citée par H. Wallon, *ibid.*, p. 143-144, ainsi que par G. Devéria, *Théodule Devéria. Notice biographique*, p. XL-XLI.

[2] Lettre citée par H. Wallon, *ibid.*, p. 119-120.

Il s'embarqua le 9 novembre avec ses deux filles et sa sœur. Une rechute le prit à l'arrivée à Alexandrie; il parvint néanmoins à atteindre Le Caire, où il partagea dès lors son temps entre son lit et sa chaise longue.

Tout en s'affaiblissant peu à peu, il prenait toujours le plus vif intérêt aux travaux dont on venait lui rendre compte. Sur des indications et à la demande de Maspero, alors chargé d'établir au Caire la mission archéologique française qui deviendra en 1898 l'Institut français d'Archéologie orientale, il ordonna même de reprendre les recherches à Sakkarah, afin d'y vérifier si, comme l'assurait le jeune professeur au Collège de France, certaines pyramides de la fin de l'Ancien Empire renfermaient effectivement des textes. C'est ainsi que fut ouverte la pyramide nº 8 du plan de Perring, dont les parois en partie détruites des salles intérieures se révélèrent couvertes de textes religieux au nom du roi Merenré, fils de Pépi Ier. En présence des frères Brugsch, qui lui en rapportèrent les premières copies partielles, il s'écria alors en proie à une vive émotion : « Il y a donc, malgré tout, des pyramides écrites, je ne l'aurais jamais cru! »[1]. Il devait s'éteindre quelques jours plus tard, le 18 janvier 1881.

Le sort voulut ainsi que cette nécropole de Sakkarah, dont Mariette avait dévoilé au monde savant l'exceptionnelle importance et la richesse, et où il avait commencé ses fouilles par les remarquables coups de maître de la localisation, puis de la découverte du Sérapéum, qui firent sa célébrité dès 1851, lorsqu'il atteignait à peine la trentaine, fut encore trente ans plus tard, à la veille même de sa mort, le théâtre de sa dernière et non moins importante découverte, celle des fameux textes religieux des pyramides. Elle fut la suprême émotion scientifique de sa prodigieuse carrière de chercheur et d'animateur tout entière consacrée à l'Égypte qu'il avait aimée comme sa seconde patrie et servi avec tant de fidélité jusqu'à son dernier jour. « Sans lui », put à juste titre écrire Maspero[2], « l'Égypte aurait continué longtemps encore à détruire ses monuments ou à en vendre les morceaux aux étrangers, sans en rien garder pour elle-même; il l'a contrainte à les conserver, et si elle possède aujourd'hui le plus beau musée d'histoire et d'art antique qu'il y ait au monde, c'est à lui qu'elle le doit... »

[1] Cf. Maspero, *Mariette, Notice biographique*, p. CCXX. — [2] *Ibid.*, p. CCXXIII.

Le Gouvernement égyptien lui fit au Caire des obsèques princières et décida de l'enterrer dans les jardins de Boulak, où une généreuse souscription des villes du Caire et d'Alexandrie permit de lui édifier un magnifique sarcophage au pied même du Musée qu'il avait créé[1]. Plus tard, lorsque le Musée se transporta à Guizeh, puis à Kasr el-Nil, la tombe de Mariette l'y suivit[2], et en ce dernier lieu un somptueux monument de marbre et de granit surmonté de sa statue en bronze, œuvre de Denys Puech, fut érigé aux frais de l'Égypte qui fit graver sur le piédestal dessiné par l'architecte Édouard Mariette, son frère, la simple épitaphe :

A MARIETTE-PACHA
L'ÉGYPTE RECONNAISSANTE

Lors de l'inauguration solennelle de ce monument au Musée de Kasr el-Nil, le 17 mars 1904, le Ministre de France en Égypte, M. de la Boulinière, ayant évoqué dans son discours l'incident qui opposa si vivement Mariette au Gouvernement français à propos des bijoux de la reine Aah-Hotep, exposés à Paris en 1877[3], et rappelé que c'était à son attitude courageuse que le Musée de Boulak devait d'avoir pu garder ses trésors intacts, terminait par cet éloge particulièrement mérité : « Chacun s'inclina respectueusement devant la loyauté et la fermeté de l'égyptologue, du savant qui mettait en première ligne le devoir. Une ère nouvelle était commencée; l'Égypte moderne était rattachée à son brillant passé et la part de Mariette dans cette transmission était belle ».

C'est donc sur le sol de l'Égypte, vénérée par Mariette au point d'y être retourné mourir, que reposent ses cendres. La silhouette évocatrice de sa statue dominant son monument funéraire, devant le prodigieux musée qu'il avait constitué peu à peu à force d'audace, d'énergie et de persévérance, semble devoir veiller à jamais sur tous ces vénérables trésors que son génie avait su faire surgir des sables de Sakkarah et des autres sites de la vallée du Nil, ressuscitant à nos yeux les millénaires ensevelis de l'histoire de l'Égypte et du monde antiques.

[1] Cf. H. Wallon, *op. cit.*, p. 81 et n. 1.

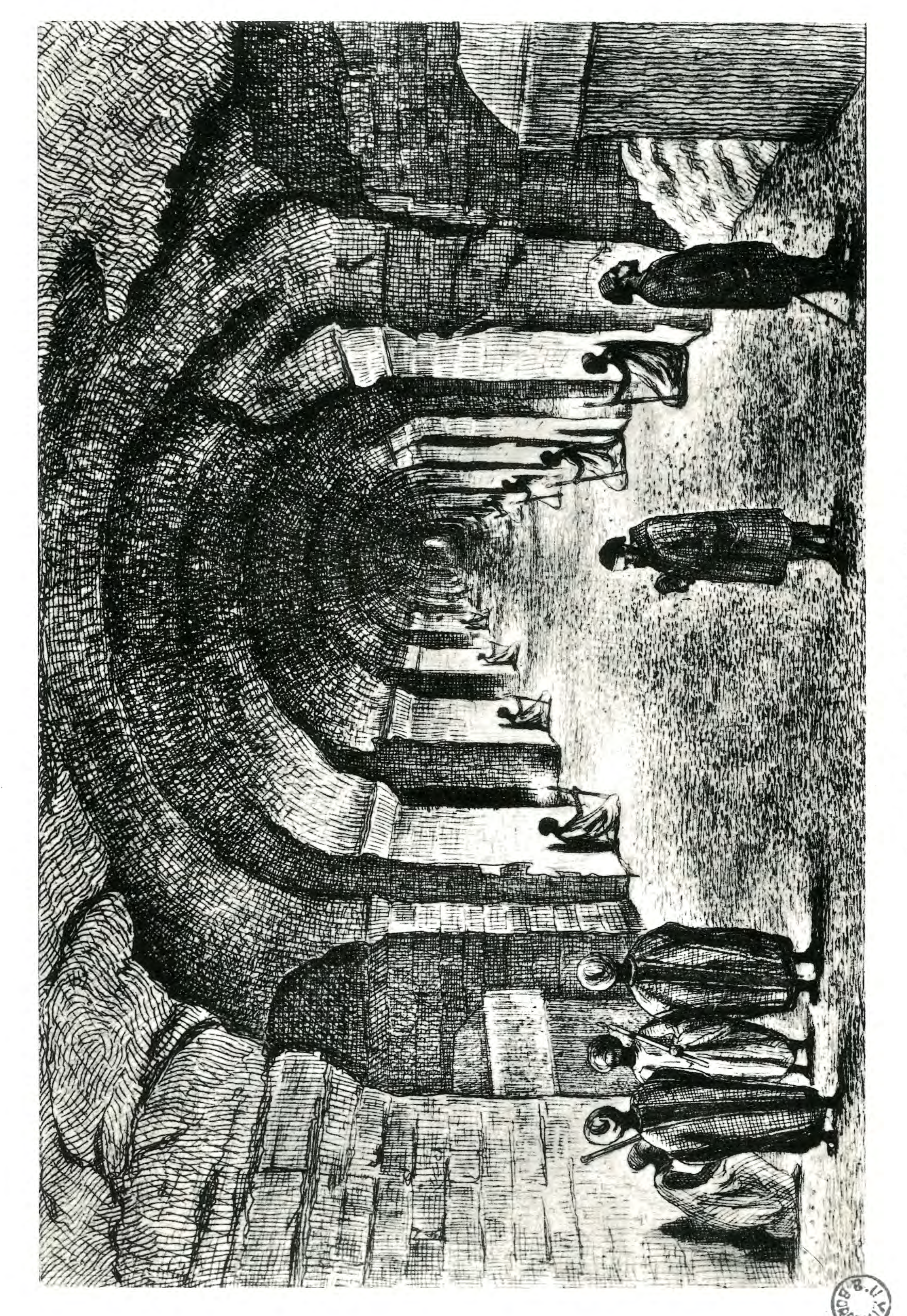
[2] Sur les différents transferts et modifications du tombeau de Mariette, cf. A. Chélu Pacha, *Mariette Pacha*, Le Caire (F. Diemer), 1911.

[3] Voir ci-dessus p. 44.



Découverte de la statue de Pindare et des groupes d'animaux sacrés du *Dromos* du Sérapéum, devant la maison de Mariette à Sakkarah.
(aquarelle retrouvée parmi les papiers de Mariette à la Bibliothèque Nationale).

Pl. II



La grande galerie du Sérapéum illuminée.
(Eau-forte publiée par Arthur Rhoné, où l'on reconnaît à droite Mariette et au centre Devéria).

L'ORIGINE DE L'EXPRESSION BOHAÏRIQUE

ⲫⲓⲟⲙ ⲛϣⲁⲣⲓ « MER ROUGE »

PAR

J. ČERNÝ

L'expression ⲫⲓⲟⲙ ⲛϣⲁⲣⲓ [1] est connue par un nombre de passages de la littérature bohaïrique, surtout par la Bible, où elle traduit le terme « Mer Rouge », ἐρυθρὰ θάλασσα de la Septante. Dans l'Exode (x, 19; xiii, 18; xv, 4 et 22), c'est la mer où périt le pharaon avec ses chars; la plupart des autres passages bibliques [2] font allusion au même événement, tandis que le reste [3] semble envisager une mer située quelque part dans l'Est, à proximité de la Palestine. En dehors de la traduction de la Bible, cette expression réapparaît, sous une forme légèrement différente ⲫⲓⲟⲙ ⲛϣⲁⲓⲣⲓ, dans un récit qui est sûrement une réminiscence de l'Exode [4]; une fois, enfin, ⲫⲓⲟⲙ ⲛϣⲁⲣⲓ fait son apparition dans un passage [5] où rien dans le contexte n'indique qu'il s'agit de la « Mer Rouge », sans qu'il y ait des raisons de douter que nous avons toujours affaire à la même expression. Le premier élément ⲫⲓⲟⲙ étant tout à fait clair — c'est le mot courant pour « la mer », [S]ⲉⲓⲟⲙ, [B]ⲓⲟⲙ, [A]ⲓⲁⲙ, [hiéroglyphes], *ym*, en néo-égyptien, — ce n'est que la deuxième partie de l'expression, ϣⲁ(ⲓ)ⲣⲓ, qui présente quelques difficultés à l'interprétation, le ⲛ qui relie les deux parties étant évidemment la particule du génitif ⲛ-.

À ma connaissance, trois explications de ϣⲁⲣⲓ ou ϣⲁⲓⲣⲓ ont été propo-

[1] Voir Crum, *A Coptic Dictionary*, p. 584, col. de gauche.

[2] Ce sont : Nombres xxxiii, 10.11; Deut. xi, 4; Psaumes cv, 7.9.22; cxxxv, 13.15.

[3] Nombres xiv, 25; xxi, 4; Deut. i, 40; ii, 1; Juges xi, 16.

[4] Balestri et Hyvernat, *Acta martyrum*, dans *Corpus scriptorum christianorum orientalium*, vol. 43, p. 125, 6.

[5] *Op. cit.*, vol. 43, p. 226, l. 29.

sées jusqu'à présent. Spiegelberg [1] le décomposait en ϣⲁⲓ- et ⲣⲓ, considérant le premier terme comme le verbe bien connu, ϣⲁⲓ en bohaïrique, « se lever (en parlant du soleil) », et prenant le deuxième élément pour une forme archaïque de ⲣⲏ « soleil ». ⲫⲓⲟⲙ ⲛϣⲁⲣⲓ était donc, d'après lui, la « mer du lever du soleil ». Spiegelberg connaissait bien les objections que l'on pourrait former à l'encontre de cette étymologie. Tout d'abord, « le lever du soleil » se dit, en saʿîdique, ϣⲁⲙⲡⲣⲏ [2], où le mot ⲣⲏ « soleil », est pourvu, comme il l'est régulièrement par ailleurs, de l'article défini, qui devrait normalement se trouver aussi dans l'expression bohaïrique; on s'attendrait donc, tout au moins, à *ϣⲁⲓⲙⲫⲣⲓ. Pour que ⲣⲏ puisse être sans article il faudrait que l'expression soit antérieure au Nouvel Empire, car dans la langue de cette époque, en néo-égyptien, , *rʿ* « soleil » prend toujours l'article défini , *pꜣ*. Le manque d'article s'accorderait bien avec l'archaïsme supposé de la forme ⲣⲓ, mais l'expression *, *ḫʿ rʿ*, n'est pas attestée en égyptien [3]. On peut ajouter aussi que , *ḫʿw*, le substantif « technique » qui désigne « l'apparition, le lever (du soleil) » [4] ne se trouve que dans la combinaison , *ḫʿ(w) n rʿ* [5], donc avec le du génitif, exactement comme dans ϣⲁⲙⲡⲣⲏ saʿîdique et ϣⲉⲓⲙⲡⲣⲉ akhmîmique. Combinées, les quatre objections rendent l'étymologie proposée par Spiegelberg — du reste « *unter allem Vorbehalt* » — très douteuse.

Moins satisfaisante encore est l'étymologie proposée par Zyhlarz [6]. Selon lui, l'élément -ϣⲁⲣⲓ remonte à , *Šꜣs-ḥrt*, un nom géographique dont on a quelques exemples datant des époques saïte et gréco-romaine [1]. Comme , *Šꜣs-ḥtp*, le nom de la ville d'Hypsélis, a donné ϣⲱⲧⲡ — argumente Zyhlarz — le nom *Šꜣs-ḥrt* a résulté en ϣⲁⲣⲓ. Sur la position de cette dernière localité nous ne savons rien sauf qu'elle était située dans le Sud, probablement au Soudan [2]; il est loin d'être certain qu'elle se trouvait sur la côte de la Mer Rouge afin de donner à cette mer le nom de « mer de *Šꜣs-ḥrt* ». Zyhlarz interprète *-ḥrt* comme « ce qui est dessus » (*das Obere*), donc le « Sud », mais il ne prouve pas que pour les anciens Égyptiens « ce qui est dessus » ait jamais signifié également « le Sud »; c'était plutôt « le devant » qui a ce sens. De plus, la graphie citée par Zyhlarz et qui justifierait l'interprétation « ce qui est dessus » n'est pas actuellement attestée dans le nom géographique de *Šꜣs-ḥrt;* la graphie existante avec [3] indique au contraire que l'Égyptien pensait probablement au mot , *ḥrt* « chemin » [4], de sorte que *Šꜣs-ḥrt* signifiait plutôt « parcours du chemin », ce qui est tout à fait concevable pour un endroit qu'il n'était possible d'atteindre d'Égypte qu'après un long voyage. La vocalisation exigée par Zyhlarz pour *ḥrt* et qui serait *ϩⲁⲣⲓ est sans analogie. , *ḥrt* « chemin », dont le sens original a dû être, il est vrai, « ce qui est dessus », ne s'est pas conservé en bohaïrique; cependant le saʿîdique le connaît sous la forme ϩⲓⲏ (de *ʿ*ḥrēyet*) et ceci devrait être aussi la forme bohaïrique si elle existait [5]. Après la chute de ϩ, comme dans ϣⲱⲧⲡ, l'ensemble de *Šꜣs-ḥrt* devrait donc se présenter comme *ϣⲓⲏ et non pas comme ϣⲁⲣⲓ. Il est bien évident que l'explication de ⲫⲓⲟⲙ ⲛϣⲁⲣⲓ par **pꜣ ym n Šꜣs-ḥrt* n'est pas non plus à retenir.

La plus ancienne explication — aussi enregistrée par Crum — est celle de Tattam [6] qui supposait l'existence d'un mot ϣⲁⲣⲓ « roseau ». Un tel mot, cependant, n'est pas autrement attesté. Tattam, il est vrai, le trouvait dans

(1) *ZÄS* 66 (1931), 37-39. Spiegelberg appuie l'étymologie proposée par lui par des arguments égyptologiques, mais il ne s'était pas aperçu qu'elle figure déjà dans Peyron, *Lex*, p. 304.

(2) À ces deux exemples, dans la *Sapientia Salomonis* 16, 18 et le *Roman de Cambyse* 7, 15, Crum, *A Coptic Dictionary*, 543, col. de gauche, ajoute un troisième, *Isaïe*, LX, 19 où le bohaïrique a ⲟⲩⲱⲓⲛⲓ « lumière », au lieu de ⲣⲏ « soleil », et un exemple fayoumique, ϣⲉⲓⲛⲡⲣⲉ, du manuscrit Pierpont Morgan, vol. 24, p. 7.

(3) Spiegelberg entrevoyait une objection de plus du fait qu'il ne connaissait que ⲫⲓⲟⲙ ⲛϣⲁⲣⲓ tandis que le bohaïrique demandait ϣⲁⲓ, mais ⲫⲓⲟⲙ ⲛϣⲁⲓⲣⲓ était actuellement attesté (et cité par Peyron) et pourrait très bien être la vraie forme originale dont le ⲫⲓⲟⲙ ⲛϣⲁⲣⲓ ne serait qu'une corruption dans les manuscrits de la version bohaïrique de l'Ancien Testament.

(4) *Wb.* III, 241, 8.

(5) Rituel de l'embaumement (texte du Caire) 10, 4 (Sauneron, *Rituel de l'embaumement*, p. 39).

(6) *Archiv für äg. Archäologie* I (1938), 111-114.

(1) Voir Gauthier, *Dict. géogr.* V, 107.

(2) Fairman, *JEA* 21, 35, note 2.

(3) Röder, *Debod bis Bab Kalabsche*, p. 63.

(4) *Wb.* III, 144, 5.

(5) *Mꜣyt* « lionne » (*ʿ*mꜣēyet*) résulte en ᵇⲙⲓⲏ, *ḥiyt* « hauteur » (*ʿ*ḥiēyet*), en ˢᵇϣⲓⲏ « longueur ».

(6) Tattam, *Lexicon aegytiaco-latinum* [1835], p. 580; elle est mentionnée aussi par Peyron, *Lexicon copticum* [1835], p. 304, qui, cependant, ne la partage pas. Akerblad (*Journal asiatique* 1834, 349) interprétait ⲫⲓⲟⲙ ⲛϣⲁⲣⲓ comme « mer de la défaite », mais le substantif ϣⲁⲓⲣⲉ : ϣⲁⲣⲓ (et non pas ϣⲁⲓⲣⲓ!) n'a jamais ce sens.

σαρι qui, d'après Théophraste [1], désignait une plante poussant dans les marais d'Égypte, mais pour ce *σαρι* aucun autre prototype égyptien plus plausible que le [hiéroglyphes], *sꜥr*, [2] des textes de l'époque gréco-romaine n'a pu être suggéré, ce qui, naturellement, ne peut pas être l'origine d'un ϣⲁⲣⲓ copte.

Après avoir réfuté les étymologies avancées, jusqu'à maintenant, pour ⲫⲓⲟⲙ ⲛϣⲁ(ⲓ)ⲣⲓ, j'en proposerai une nouvelle, assez inattendue, et, elle aussi, sujette à caution, c'est-à-dire *[hiéroglyphes], *pꜣ ym n Ḫꜣrw* « la mer de Syrie ». L'expression seulement attestée dans le récit de Wenamūn I, 49 [3], exigerait *ⲫⲓⲟⲙ ⲟ ⲛϣⲁ(ⲓ)ⲣⲓ, littéralement « la grande mer de Syrie », mais il est vraisemblable que dans le passage de Wenamūn [hiéroglyphes] *ꜥꜣ*, « grand », n'est pas une épithète constante et constituant une partie intégrale d'un terme géographique, mais une qualification descriptive dont on pouvait se servir sans y être obligé. On la retrouve dans [hiéroglyphes], *pꜣ ym ꜥꜣ n mw-ḳd* « la grande mer de l'eau invertie », pour l'Océan Indien [4] du grand papyrus Harris 77, 9-10 [5]. Notons que l'étymologie « la mer de Syrie » serait en faveur de la forme -ϣⲁⲓⲣⲓ comme plus correcte, ou, tout au moins plus ancienne, que -ϣⲁⲣⲓ, car le nom propre démotique [démotique], ancien [hiéroglyphes], *Pꜣ-Ḫꜣrw* [6] « le Syrien », est rendu en grec [7] par Πχοῖρις qui montre un ι comme la forme -ϣⲁⲓⲣⲓ. Puisqu'il est tout à fait normal que le ⊜ ancien, transcrit en grec par χ, apparaisse comme ϣ en copte (voir par exemple le nom du mois Παχών, en copte ⲡⲁϣⲟⲛⲥ), la seule difficulté sérieuse, au point de vue de la phonétique, que la nouvelle étymologie présente est le ⲁ de ϣⲁ(ⲓ)ⲣⲓ en comparaison du ο de Πχοῖρις. Mais il ne faut pas oublier que ϣⲁ(ⲓ)ⲣⲓ est *Ḫꜣrw* « le pays », tandis que, dans Πχοῖρις, *Ḫꜣrw* est « le Syrien », le nom d'un indi-

[1] Hist. Plant. IV, 8, 5 : *τὸ δὲ σάρι φύεται μὲν ἐν τῷ ὕδατι περὶ τὰ ἕλη καὶ τὰ πεδία, ἐπειδὰν ὁ ποταμὸς* (le Nile) *ἀπέλθῃ*; cf. Hesychius, s. v. *σάρι· φυτόν τι γινόμενον ἐν τοῖς κατ' Αἴγυπτον ἕλεσιν.*

[2] *Wb.* IV, 48, 4. On trouve ce rapprochement déjà dans Wiedemann, *Sammlung altäg. Wörter*, etc. [Leipzig, 1883], p. 37.

[3] Gardiner, *Late-Egyptian Stories*, p. 66.

[4] Voir Breasted, *Ancient Records* IV, p. 203, note *c*.

[5] Erichsen, *Papyrus Harris* I, p. 94.

[6] La forme de *Ḫꜣrw*, avec un [hiéroglyphe] final citée par *Wb.* III, 232, est le pluriel néo-égyptien bien connu en *-y*.

[7] Par l'ostracon démotique du British Museum 12623 (Revillout, *Revue égyptologique* 4, 184; J. J. Hess, *ZÄS* 30, 119-120).

vidu; on peut donc s'attendre à une vocalisation différente dans les deux cas. Mais évidemment l'objection la plus lourde est la différence du sens : si ⲫⲓⲟⲙ ⲛϣⲁ(ⲓ)ⲣⲓ remonte à une expression désignant la « mer de Syrie », donc la Méditerranée, comment se peut-il qu'elle traduise la « Mer Rouge » de la Bible? Mais ici nous ne savons pas si le traducteur bohaïrique était encore conscient du sens original du ⲫⲓⲟⲙ ⲛϣⲁ(ⲓ)ⲣⲓ équivalent à la « mer de Syrie »; il se peut très bien que, se trouvant devant la nécessité de traduire le nom d'une mer située dans l'Est, il a pris l'expression qui lui était la plus familière mais dont il ne connaissait plus le sens exact ou original et qui, de son temps, n'était peut-être plus restreinte à la seule Méditerranée.

On peut, cependant, contester que ⲫⲓⲟⲙ ⲛϣⲁ(ⲓ)ⲣⲓ eût le sens vague d'une mer située quelque part à l'Est, et réclamer pour le traducteur copte la connaissance correcte des régions orientales. C'est alors qu'une explication, encore plus séduisante peut-être, s'offre d'elle-même. La Septante traduit par *ἐρυθρὰ θάλασσα* une expression hébraïque qui signifie la « mer de roseaux ». Nous ignorons pour quelle raison les savants de la Septante identifiaient la « mer de roseaux » avec la « Mer Rouge » mais la science moderne doute fort de l'exactitude de leur traduction. Cette traduction, cependant, semble avoir été le point de départ pour la localisation de la pérégrination des Israélites dans la presqu'île du Sinaï, ou, tout au moins, avoir favorisé une telle localisation. Celle-ci, cependant, si elle existait déjà, n'était pas encore généralement acceptée au temps où la traduction bohaïrique prenait son origine. Le traducteur ne pouvait donc envisager, pour les Israélites quittant l'Égypte et se dirigeant vers leur destination finale, que la Palestine, la route que l'exégèse biblique moderne appelle la « route du Nord », c'est-à-dire la route située à proximité de la Méditerranée. Pour lui la *ἐρυθρὰ θάλασσα*, qu'il trouvait dans la Septante, ne pouvait être que la Méditerranée elle-même ou une partie de celle-ci [1] et il choisit, pour traduction correcte, l'expression « mer de Syrie ». Certains détails du récit biblique, notamment l'apparition en masse

[1] C'est l'alternative à laquelle se range l'égyptologie moderne pour l'interprétation de la « mer de roseaux » et pour la localisation de la route de l'exode; voir le traitement du problème par Peet (*Egypt and the Old Testament*, p. 125 et suiv.) se basant sur les considérations de Gardiner, *Recueil d'études égyptologiques dédiées à la mémoire de Jean-François Champollion*, 203-215.

des cailles, phénomène observé régulièrement sur la côte sud de la Méditerranée mais inconnu à la Mer Rouge [1], ne pouvaient laisser en lui aucun doute.

Il est intéressant de constater que le traducteur sa'îdique de la Bible n'osa nulle part traduire ἐρυθρὰ θάλασσα de son original, mais retint partout l'expression grecque ⲉⲣⲩⲑⲣⲁ ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ [2]. Il est donc évident que vivant en Haute Égypte, loin de la mer, le traducteur ne se souvenait plus d'aucun terme géographique de son dialecte qu'il aurait pu attacher à une mer dont il ignorait la situation.

[1] Peet, *l. c.*, 137, note; Gardiner, *l. c.*, 207, note 1.

[2] Nous avons la version sa'îdique pour les passages suivants : Exode XV, 22; XXIII, 31; Nombres XXI, 4; XXXIII, 10.11; Deut. I, 1.40; II, 1; XI, 4; Josué II, 10; IV, 23; Juges XI, 16; Psaumes CV, 7.9.22; CXXXV, 13.15. Labib, *Dictionnaire copte-arabe* V, 39 cite comme forme sa'îdique ⲡⲓⲁⲙ ⲛϣⲁⲓⲣⲉ dont l'authenticité est, cependant, douteuse.

UNE MENTION DE ROME DANS UN TEXTE HIÉROGLYPHIQUE DU TEMPS D'AUGUSTE

PAR

C. DE WIT

La seule excuse qu'offre la présente étude est le fait que Mariette — qui a sauvé les antiquités de la Vallée du Nil pour l'Égypte et le monde entier — s'est particulièrement intéressé à Karnak et au temple d'Opet, qui a servi, un moment, de magasin au Service des Antiquités créé par cet illustre précurseur [1].

Le mur (extérieur) Nord du temple d'Opet, conserve le nom de la ville de Rome sur le bandeau au-dessus de la procession des divinités et provinces du Nord (2e registre du soubassement), texte resté inédit jusqu'à présent (pl. I).

Il en est donné ci-après, une première version en langue française.

TRADUCTION

Vive l'Horus-Reʿ, le fort de bras, celui qui frappe les pays étrangers, le grand de puissance, le Protecteur[a] *du pays de l'Égypte* (Bꜣkt) *le régent de centaines de mille, l'élu du grand Noun*[b], *à qui l'on a donné la charge de Shou et le trône de Geb*[c]*; celui qui prend pour lui l'héritage d'Onnôfris justifié. Lorsqu'il entre dans la terre d'Égypte* (ʿḳ.f tꜣ mri) *en joie* (hriwy)[d]*; tandis que son armée exulte* (mnfjt m ḥʿʿ(wt) *et que les dieux et les déesses <sont derrière lui>*[e], *il prend par sa puissance* (iṯy m sḫm.f)[f], *Reʿ*

[1] Cf. Legrain, *Rec. Trav.* XXIII (1901), p. 65.

MUR NORD - Bandeau au-dessus des divinités et provinces du N., 2e reg.

jamais achevé

1) cf. p. 218;

2) cf. Wb. I, 575[4-5]; 3) cf. p. 228

brillant dans l'horizon. Il (le roi) annonce de nombreuses années[g] *de bonne fortune*[f]*; il protège le bétail divin* (ʿwt nṯrt = *l'humanité*)[h]*; il établit les lois comme Thot deux fois grand; il est le mur d'airain qui entoure l'Égypte*[i]*; il s'est fait un très grand abri protecteur* (ḫnw = ibw) *pour Rome*[j]*; le roi de Haute et de Basse Égypte, le seigneur des Deux Pays, Autokrator, le fils de Reʿ, le maître des diadèmes, Kaisaros, vivant à jamais; le bon dieu, le fils de la Puissance* (Šḫm)[k] *des nomes et des villes, le* (*littéralement : «son»*) *fils bien aimé*[l] (*notamment*) *d'Onnôfris justifié; son image* (šḫm) (= *image d'Osiris*) *de vie est parmi les vivants, sa forme* (snn) *est séparée* (wḏʿ) *de son corps*[m]*; le seigneur de la peur, celui qui inspire la terreur* (wśr ꜣf)[n]*; le grand de crainte dans les Îles du Milieu* (= *la Méditerranée*)*; celui que Reʿ a amené sur le trône de son père pour prendre les diadèmes de Celui-qui-l'a-engendré*[o]*; il lui a été donné l'héritage du circuit du ciel, la régence sur la terre en sa grande Forme du Pays* (Bnw = tꜣ)[p]*; Commandeur de la Mer; celui qui donne ordre dans le pays des Phéniciens* (tꜣwy fnḫw)*; le taureau vaillant; celui qui traverse l'arène*[q] (prî)... (*texte non achevé*).

COMMENTAIRE

[a] Il y a : «Le Fort de l'Égypte» *nḫt Bꜣkt ;* mais cette épithète *nḫt* me semble tellement étrange dans une titulature royale, qu'il faut se demander si l'on ne doit pas lire : *nḫw*. M. Fairman, que je remercie de son obligeance, me signale que dans les *Urk*. II, 25, 15-16, il y a : *ibw n bꜣ ḥꜣ.f, nḫw Bꜣkt hrw dmḏ*, cf (Tibérius) *ASAE* XI, 195 et (Néron) *ASAE* XII, 15.

[b] A Kalabsha (Auguste) et à Esna (Claude et Vespasien), dans des panégyriques plus ou moins semblables au nôtre (voir remarque [1]), il s'agit de «l'élu de Ptah-Noun».

[c] A Kalabsha, il est dit : «Il a pris la royauté de Reʿ et l'héritage de Geb».

[d] A Kalabsha (Auguste) nous avons : *ʿḳ.f tꜣ mri hri-wy tꜣwy ḫʿʿ Rʿ psḏ*... A Esna (Claude et Vespasien) : *ʿḳ.f tꜣ mri hri-wy tꜣwy m ḫʿʿ Rʿ psḏ m ꜣḫt.*

e Il semble plus plausible — pour les raisons qui vont suivre — d'admettre que le scribe a omis après *nṯrw nṯrjt* quelque chose comme < *m sꜣ.f* > (cf. *CE* VII, 10), ce qui aurait le très grand avantage de garder son sens actif à *iṯy m šḫm.f*. Cf. *Wb.* I, 149, 9. Le terme *iṯj m šḫm.f* figure entre autres sur l'obélisque de Bénévent (titulature de Domitien), dans la titulature d'Amenothès II, et dans le premier nom de Ptolémée XII [1].

f Certains de mes interlocuteurs soutiennent que *nṯrw nṯrit iṯi m šḫm.f* est à comprendre au passif. J'attends leurs preuves. J'admettrais volontiers « (qu'Il = le roi) brille dans l'horizon comme Reʿ », mais, pour moi, celui qui brille dans l'*ꜣḫt* c'est Reʿ. Ici nous avons : « Le Grand Chat brillant à l'horizon » ou quelque chose d'analogue, en fin de phrase.

En examinant les textes de Kalabsha et d'Esna, je constate qu'à l'époque où ils ont été rédigés on savait encore que c'était Reʿ qui brillait à l'horizon.

g Dans les textes plus ou moins parallèles de Kalabsha et d'Esna, on a : *šr.f n.f.* Il était tentant de lire : « On lui annonce de nombreuses années... », mais c'est omettre de tenir compte que les phrases suivantes sont constituées par des *sḏm.n.f* (= *sḏm.f* à la Basse Époque). Dans ce cas, j'ai préféré traduire : « Il (le roi) annonce... ». A son accession au trône, le roi annonce une série d'années de succès. « *Nfrw* » a dans ce contexte le sens de « bonnes choses ». On pourrait même dire de « bonnes années ».

h *Wb.* I, 171, 1. Connaissant la vénération des Ptolémées pour les animaux sacrés et en particulier le taureau Apis, il est difficile de savoir s'il faut décider ici pour les premiers ou pour l'humanité (= le bétail divin).
Kalabsha donne : *ʿwt nbw* (sans le *nṯrt*).

i Même expression à Kalabsha et à Esna (*šbti*). M. de Meulenaere en a réuni de nombreux exemples dans son étude : *Un sens particulier des prépositions* m-rw.tj *et* m.itr.tj, dans *BIFAO* LII (1953), p. 91-93. On y voit que le mot *inb* peut être remplacé par *šbti, ibw* (abri), *ikm*, etc. C'est pour

[1] Erman, *Römische Obelisken* (*Abhandl. der königl. preuss. Akademie der Wissenschaften*, Jhrg 1917, phil. hist. Kl. Nr 4), p. 10, n. 1.

respecter le parallélisme dans les idées que j'ai traduit *ḫnw* non par « résidence », mais par « abri protecteur ». Le parallèle *ir n.f ḫnw* (*ibw*) *r hrm* est absent tant à Kalabsha qu'à Esna. Il faut donc bien rendre le mot *iw* = *r* par « pour Rome ». Remarquons encore qu'en copte *irj* peut avoir un sens très proche de notre verbe « être ». Sur l'obélisque de Bénévent, on dit, par contre : « tandis qu'il se rendait à sa résidence de Rome », mais ici le verbe *ij* est bien exprimé [1].

j Je dois la traduction de ce terme géographique à M. J. Yoyotte, qui me l'a fait connaître à un moment où je n'avais pas encore consulté le *Dictionnaire géographique de Gauthier* (IV, 2). On verra sur le mot *hrm* = Rome : *Obélisque d'Antinous* (dit Barberini), au Monte Pincio : Erman, *Mitt. des kaiserl. archäol. Instituts* XI (1896), p. 119; Erman, *Römische Obelisken*, Berlin (1917), p. 17 et 44; Max Müller, *ZÄS* XXXVI (1898), p. 131; Spiegelberg, *ZÄS* XLIX (1911), p. 85; Birch, *Notes upon Obelisks*, apud Parker, *The twelve Obelisks in Rome*, Oxford (1879), p. 60; Marucchi, *Gli Obelischi Egiziani di Roma*, Rome (1898), p. 136; Budge, *Cleopatra's Needles and other Egyptian Obelisks*, Londres (1926), p. 252 [2].

A Esna : Brugsch, *Thesaurus*, p. 628; *LD* IV, pl. 81, et *Text* IV, p. 14. Cf. Sauneron, *BIFAO* LI, p. 111, note 2 et p. 112, note 2. Dans le premier tome du *Temple d'Esna* (sous presse), cette inscription, porte le nº 47, me dit M. S. Sauneron. Elle figure sur la dédicace Sud (au nom de Tiberius Claudius Kaisaros *nty ḫw*), et sur la dédicace symétrique Nord (au nom de Autokrator, Kaisaros, fils de Rê, maître des couronnes, Vespasianus, *nty ḫw*).

Obélisque de Bénévent : (titulature de Domitien) : Erman, *Römische Obelisken*, p. 45, n. 1.

[1] Id., *ibid.*, p. 45, n. 1.

[2] Sur l'Obélisque d'Antinous (dit Barberini), on verra encore : Champollion, *Lettre à M. Dacier*, p. 50. Kircher, *Oedipus Aegyptiacus*, Rome (1654) III, 270. Zoëga. *De Origine et usu obeliscorum*, Rome (1797) pl. VII. Ungarelli, *Interpretatio Obeliscorum urbis*, Rome (1842), p. 167. — Sur les obélisques de Rome en général : M. Stracmans, *La ville aux obélisques*, extr. de la *Revue Alumni* XX, 1-2 (février 1951), p. 326. M. Stracmans, *Les Obélisques de Rome*, dans la *Revue du Caire*, 15e ann., nº 153, oct. 1952, p. 377.

A Kôm Ombo : M. Sauneron, que je remercie de son amabilité, me signale qu'en ce temple figure une mention de la ville de Rome (*hrm*) (protocole développé de Vespasien), qui ne semble pas avoir été reprise par Gauthier. Cf. *Ombos* II, n° 901, *b'-c.*

Dans les *textes démotiques,* Rome est écrit : *hrme :* cf. Hess, *Der demotische Teil des dreisprachigen Inschrift v. Rosette* (1902), p. 51.

Dans les *textes coptes,* on rencontre : ϩⲣⲱⲙⲏ, cf. Budge, *Coptic Biblical Texts in the Dialect of Upper Egypt* (= *Actes* XVIII, 2; XXVIII, 16), p. 219 et 267.

Il existe également un mot écrit *hrmjjs,* parfois *hrmjjjs* qui, d'après l'étude convaincante de Spiegelberg, dans *ZÄS* XLIX (1911), 85-87, doit correspondre à Ῥωμαῖος « le romain ». C'est le cas pour Auguste, au temple de *Kalabsha* [1] et au temple de *Dendera* [2].

k Le fils de la Puissance [ou le Contrôleur (*ḫrp*)] des nomes et des cités (cf. *Urk.* II, 78, 4). A d'autres endroits du temple d'Opet, on rencontre des expressions telles que *itj, ḥḳꜣ* ou *wr* mises comme ici en rapport avec les nomes et les villes. Le texte est légèrement endommagé en cet endroit, mais la restitution est tout à fait sûre.

l *Sꜣ mr.f* est une expression tirée du rituel funéraire : c'est le fils aîné qui ouvre la bouche du défunt. Le roi prend ce titre parce qu'il est Horus, le fils d'Osiris.

m *wḏꜥm ḏt.f* « sa forme séparée de son corps ». Le roi est la véritable image d'Osiris. En anglais on dirait, me dit M. Fairman : « a chip of the old block » pour décrire un fils exactement comme son père ».

n *Wb.* I, 9 et I, 575, 4. La tête de bélier est un déterminatif et ne doit pas être lu *šfjt.*

o Un surnom d'Osiris, au temple d'Opet.

(1) Cf. Gauthier, *Livre des Rois* V, p. 21, LXXIV; Gauthier, *Le Temple de Kalabcha,* I, p. 142 et 144, II, pl. XLIV B, et XLVI A; Maspero, *ASAE* IX (1908) 188.

(2) Cf. Spiegelberg, *Rec. Trav.* XXVI (1904), p. 52. Dümichen, *Baugeschichte des Dendera-tempels,* pl. IX. Gauthier, *Livre des Rois,* p. 24, n. 2.

p L'expression « territoire du Bennou » (?) ne manque pas d'ambiguïté. C'est à M. Fairman que nous devons d'avoir résolu le problème. D'après Gauthier, *Dict. Géogr.* II, 21, *bnw* désignerait le territoire du XIVe nome de Basse Égypte (capitale Tanis). Toutefois, cette explication ne satisfait pas dans un contexte où il est successivement question du ciel, de la terre, etc. Le mot *bnnwt* « pierre » est exclu. Il en va de même pour *bnnw* [1] « phœnix » (cf. *Wb.* I, 458, 3) [2].

Sur le bandeau de soubassement du mur Est, au temple d'Opet (p. 228 du tome paru), l'inscription commence par ces mots : *hj m gbt hnw m bn(w)* (déterminatif de l'oiseau, plus la langue de terre), *hb* (déterminatif de la charrue, plus la montagne des pays étrangers surmontée de deux *t*) *šsp.n.š ḫknw.* Ici, le « ciel » *gbt* est nettement en opposition immédiate avec *bnw* (?). Pour *hb,* je ne connais que le sens de Kharga (Hibis), proposé par Gauthier, *Dict. géogr.,* IV, 4. L'Idylle de Théocrite consacrée à l'éloge de Ptolémée Philadelphe [3] ne nous aide guère, pas plus que le Testament d'Auguste (Monumentum Ancyranum).

Dans les textes dits ptolémaïques, il est courant que l'oiseau *bnw* soit écrit *ꜣḫ.* Par extension *ꜣḫ* acquiert la valeur *tꜣ*. Ce que notre scribe, avec toute sa subtilité, aura fait, trouvant *tꜣ* écrit avec l'oiseau *ꜣḫ,* c'est de le transcrire tout au long comme *bnnw.* On pourrait, il est vrai arguer que les mots qui suivent *pt* signifient « en la terre tout entière », mais alors le fâcheux *hapax* nous reste sur les mains.

q Ou « lorsqu'il traverse l'arène » [4].

(1) Sur le « château du phœnix », on verra Erman, *Die Obeliskenübersetzung des Hermapion* (*Sitz. ber. d. kön. preuss. Akad. der Wiss.,* phil.-hist. C. vom 12 Febr. 1914. Mitt. vom 30 October 1913), p. 260, et sur le nom du phœnix; Spiegelberg, *Strassburger Festschrift* (1901), p. 163-165.

(2) Fallait-il, par extension, y trouver le sens d'« Égypte », ou, en songeant au mot *bnn* « Kügelchen » (*Wb.* I, 460, 9) y voir une expression pour *urbis ?* Le déterminatif de la langue de terre plus le trait indique clairement qu'il faut songer à une région.

(3) Références que je dois à l'obligeance de Mlle Claire Préaux, que je remercie de l'intérêt qu'elle a porté à ce travail.

(4) Je tiens à remercier tout particulièrement ici M. le Professeur M. W. Fairman, MM. H. de Meulenaere et J. Yoyotte qui ont bien voulu relire et discuter ce texte avec moi.

LA CONCEPTION DRAMATIQUE

DE LA SALLE HYPOSTYLE DE KARNAK

PAR

PIERRE GILBERT

La salle hypostyle de Karnak, telle que nous la voyons aujourd'hui, témoigne à la fois des féconds renouvellements de l'architecture pharaonique et de l'efficacité de l'archéologie française, mise par Mariette au service de l'Égypte.

Dégagée des éboulis et déblais, raffermie dans ses cadres, l'immense construction révèle mieux le contraste entre ses bas-côtés obscurs, touffus de colonnes à fleur fermée, et sa nef centrale dominante, éclairée de nombreuses fenêtres au niveau de ses chapiteaux de fleur ouverte. S'il y a, dans ces oppositions appuyées, auxquelles avait jusque-là répugné le sens égyptien du bloc architectural, une tendance au baroque, il faudrait se garder de n'y voir qu'un jeu de virtuosité, en quête de prestige à tout prix.

Nous comprenons mieux le monument depuis les longs travaux et recherches de Chevrier [1], les études de Seele [2], les commentaires de Vandier [3], et depuis les rapprochements établis par Delaporte [4], Cavaignac [5] et Goossens [6] entre ce que l'on sait de l'Égypte dans la seconde moitié du XIVe s. av. J.-C. et les données des archives de l'empire hittite. Il semble qu'aujourd'hui

[1] En dernier lieu H. Chevrier, *Chronologie des constructions de la salle hypostyle*, dans *ASAE* 54 (1956-1957), p. 35-38.

[2] K. Seele, *The Coregency of Ramses II with Seti I and the date of the hypostyle hall at Karnak*, Chicago 1940, p. 1-22, 92-95.

[3] J. Vandier, *Manuel d'archéologie égyptienne* CXII (L'architecture religieuse et civile), Paris 1955, p. 921-928.

[4] L. Delaporte, *Les Hittites*, Paris 1936, p. 114.

[5] Eug. Cavaignac, *Les Hittites* (L'Orient ancien illustré), Paris 1935, p. 32.

[6] G. Goossens, *Asie occidentale ancienne*, dans *Histoire universelle* (Encyclopédie de la Pléiade), Paris 1956, p. 364.

nous puissions retracer, sans risque d'erreur grave, les conditions dans lesquelles se sont succédé les phases de la construction.

La nef centrale de hautes colonnes à fleur ouverte, conduisant au IIIe pylône de Karnak, élevé par Aménophis III, ressemble tellement à la colonnade qui, vers la fin de ce même règne, formait l'entrée du temple de Louqsor, qu'il faut probablement les considérer comme des innovations à peu près contemporaines [1]. Cette sorte de marquise, destinée à projeter sur le chemin du dieu une ombre révérentielle, était soutenue par des colonnes en forme de tiges fleuries, qui témoignent à la fois des dons bienfaisants du Créateur et de la gratitude des hommes. Dans ce dessein, quel meilleur type choisir que celui de la hampe de papyrus, l'hiéroglyphe même de la verdeur, de la vitalité toujours renouvelée? Mais son élancement ne se prête pas à l'exécution en pierre. Les propylées de ce genre étaient généralement construits en matériaux légers. Celui que Taharqua, au début du VIIe s. av. J.-C., éleva devant le IIe pylône de Karnak, tient encore de modèles de bois un écartement des supports qui implique une couverture en charpente. Aussi les fûts ont-ils pu y garder de l'élégance. Mais, dans la première moitié du XIVe s. av. J.-C., les architectes d'Aménophis III avaient voulu construire leurs propylées tout en pierre. Les colonnes avaient dû en être épaissies, au delà des convenances de la forme. Nous reconnaissons à cette démesure les tendances finales de ce règne jouisseur, d'autant plus soucieux de s'affirmer en magnificence qu'il commençait à se sentir moins sûr. Pourtant cette architecture de faste ne poursuit encore qu'un effet uni. Elle se développe d'une venue en verticalité lyrique, et son gigantisme est le seul accroc à l'habituel centrement de la composition égyptienne.

Ces dispositions devaient graduellement se compliquer. En avant du IIIe pylône et de la colonnade à fleurs ouvertes qui y mène, fut construit, délimitant ainsi, de part et d'autre de cette allée de colonnes, une large cour [2], le IIe pylône, dont la date n'est pas difficile à déterminer. Des blocs d'Aménophis IV s'y trouvent remployés [1]. Le nom d'Horemheb se lit à la façade [2]. Au revers du massif Nord, des tableaux en creux, discernables sous les reliefs de Ramsès Ier, qui les ont remplacés, ne peuvent guère dater que du règne d'Horemheb [3]. Tout concourt de la sorte à nous faire voir en ce roi l'auteur du IIe pylône [4].

[1] J. Vandier, *op. cit.*, p. 923, 924. R. Engelbach, *Origin of the great hypostyle hall at Karnark, in Ancient Egypt*, 1924, part. II, p. 71.

[2] Selon une disposition qui avait subsisté à la cour d'entrée du temple de Mout. (J. Vandier, *op. cit.*, p. 914, 915).

A ce moment, la salle hypostyle n'était pas prévue, puisque précisément la décoration du revers de ce pylône fut remaniée, sous Ramsès Ier, pour permettre l'insertion des architraves et dalles de plafond des bas-côtés [5]. En ressort-il que ce fut sous le règne même de Ramsès Ier que ces bas-côtés furent construits? C'est peu probable. Il est difficile d'attribuer à ce roi éphémère, qui travaillait déjà au décor, la conception, les préparatifs, l'exécution de l'énorme salle. En outre, les bas-côtés procèdent des tribunes à colonnes dressées, en Amarna, à l'entrée du temple d'Aten, de part et d'autre de la voie sacrée où les courtisans venaient contempler le roi-prophète et les siens se dirigeant vers l'autel du Disque [6]. Il y a là un parti encore marqué des habitudes de la Réforme. Et en même temps, les fondations des bas-côtés indiquent, tout comme celles du IIe pylône, par les nombreux blocs d'Aménophis IV qu'elles renferment, des phases de construction très proches. Ce fut donc Horemheb encore, selon toute vraisemblance, qui transforma, par l'adjonction de bas-côtés à la colonnade centrale, la cour qui séparait le IIe pylône, à peine achevé, du IIIe, en une gigantesque salle de passage.

Or, les archives du roi hittite Moursil II, contemporain d'Horemheb [7], nous apprennent qu'après une velléité d'attaque en Syrie du Nord, les Égyptiens se retirèrent et ne revinrent plus [8]. Comme, d'autre part, Sethi Ier, au début de son règne, eut à reprendre la conquête depuis le Sud de la Palestine [9], il en découle que, dans l'intervalle, l'Égypte avait perdu presque tout son empire d'Asie [10]. Ainsi donc, Horemheb, qui avait, comme général, sous

[1] H. Chevrier, *loc. cit.*, p. 36. K. Seele, *op. cit.*, p. 11.

[2] Id., *ibid.*, p. 7-10.

[3] Id., *ibid.*, p. 13-14.

[4] Id., *ibid.*, p. 18-22.

[5] Id., *ibid.*, p. 14.

[6] J. Pendlebury, *The city of Akhenaten*, part. III, London 1951, pl. IV, VI *a*.

[7] Et. Drioton et J. Vandier, *L'Égypte* (Clio), Paris 1952, p. 418.

[8] Albr. Götze, *Die Annalen des Mursilis*, Leipzig 1933, p. 87, Vs. II, 29, 30.

[9] Et. Drioton et J. Vandier, *L'Égypte* (Clio), Paris 1952, p. 419.

[10] G. Goossens (*op. cit.*, p. 364) a insisté sur ce point dans ses conférences et cours récents.

les rois précédents, tant lutté pour ces possessions, avait fini, comme roi, par devoir y renoncer. C'est qu'il avait eu fort à faire pour rétablir l'ordre intérieur, troublé par les dissensions religieuses; et il vieillissait. Que son renoncement fût sagesse ou faiblesse, c'est un fait que, jusqu'à la fin de son règne, l'ennemi pesa sur sa frontière d'Asie. Et les décisions les plus importantes d'Horemheb roi s'expliquent au mieux par l'inquiétude. Rien ne rend dur comme la crainte. De là sans doute la cruauté, qui nous paraît nouvelle en Égypte, des mesures répressives d'Horemheb [1]. De là aussi sa décision, pénible à prendre, pour un homme formé dans le milieu amarnien [2], et qui avait épousé une femme de l'ancienne famille royale, de proscrire le culte d'Aten et d'effacer de l'histoire les rois qui l'avaient prôné. Mais il était temps, plus que temps, de rallier à la royauté les nombreux Égyptiens traditionnalistes, qui imputaient à la vengeance des dieux outragés les revers politiques. Les mêmes dangers vraisemblablement déterminèrent Horemheb à se choisir comme successeur, par-delà le vieux Ramsès Ier, son fils Séthi Ier, plus capable, dans la force de sa maturité exercée, de mener à bien le programme de redressement et d'inaugurer en grandeur une nouvelle dynastie. Enfin, c'est encore la pression des périls qui dut inciter Horemheb, peut-être sur les conseils du futur Séthi Ier, et moyennant son aide, à la création de la salle hypostyle de Karnak, conçue comme une somptueuse offrande expiatoire au dieu Amon, victime d'Aménophis IV et patron de l'empire à régénérer. La fondation sur des blocs d'Aménophis IV prendrait ainsi tout son sens.

Et, dans ce monument où le pays rassemblait ses forces spirituelles pour faire échec à la décadence, le choix du type des colonnes apparaît également significatif. Ces colonnes ont beau représenter une dégénérescence de la colonne fasciculée [3], elles en sont devenues très différentes et n'évoquent plus

[1] Et. Drioton et J. Vandier, *L'Égypte* (Clio), Paris 1952, p. 351.

[2] La sculpture du tombeau qu'avant d'être roi Horemheb s'était fait bâtir à Saqqarah est d'une telle valeur et d'un caractère amarnien si prononcé qu'il est difficile de penser que les tendances du temps lui fussent antipathiques.

[3] Dans certaines tombes d'Amarna, par exemple, chez Ay (N. de G. Davies, *The rock tombs of El Amarna* VI, London 1908, pl. XXXVII) les colonnes fasciculées voisinent avec des colonnes inachevées qui présentent déjà le fût et le chapiteau lisses des colonnes ramessides. Le spéos d'Horemheb à Gebel Addeh (J. H. Breasted, *The temples of Lower Nubia,* Chicago 1916, p. 19) comporte des colonnes cette fois achevées, dont le chapiteau est fasciculé, tandis que le fût est lisse. Il est très vraisemblable que, sous le même règne, on ait, dans un monument aussi vaste que la salle hypostyle de Karnak, adopté la colonne entièrement lisse. Cette colonne, d'ailleurs, semble avoir déjà existé à Tell el-Amarna au temple d'Aten (N. de G. Davies, *The rock tombs of El Amarna* III, London 1905, pl. XXX).

qu'une hampe unique à bouton de fleur unique. Dès lors éclate l'opposition entre cette fleur fermée des bas-côtés et le haut calice ouvert de la nef centrale. Ces deux aspects successifs de la même fleur nous font invinciblement penser au passage de l'une à l'autre. Et comment ne pas reconnaître le symbolisme de la fleur où le soleil, selon l'une de ses légendes, s'enferme la nuit sous les pétales clos, pour jaillir le matin du calice épanoui [1]? Il y avait longtemps que, du lotus, pareille signification s'était étendue à d'autres fleurs et, en particulier, à celle du papyrus. Dans la tombe de Khâemhat, des offrandes et libations se font devant un siège où le défunt est remplacé par un bouquet de lotus et un bouquet de papyrus [2]. Et déjà au Moyen Empire le diadème de la princesse Sat-Hathor-Iounout [3] porte une fleur de papyrus ouverte d'où sortent les deux hautes plumes, indices du dieu caché, sur le point d'apparaître. Que ce passage de l'attente nocturne à la résurrection solaire soit à dégager de la juxtaposition de la fleur en bouton à la fleur ouverte, à Karnak, est d'ailleurs confirmé par le symbolisme complémentaire de l'ombre qui remplissait les bas-côtés, à peine éclairés par des fentes du plafond, alors qu'au sommet de la nef centrale le grand jour des fenêtres inondait les hautes corolles au point de paraître émaner d'elles.

Sans doute, en Égypte, un symbolisme de régénération est-il toujours plus ou moins inclus dans les formes d'un temple. Les colonnes végétales, sous le plafond étoilé, manifestent l'incessante vitalité de la terre à la face du ciel. Le temple, ou l'une de ses parties, est souvent assimilé à la butte primordiale sur laquelle s'est élevé et, de jour en jour, en tant que dieu-soleil, recommence à s'élever, le Créateur, au-dessus de l'eau originelle du *Noun*, pour prendre vie individuelle et appeler à l'existence tout l'univers [4]. Mais à Karnak, la promesse d'un perpétuel recommencement de vie se renforce par la gra-

[1] Siegfried Morenz, *Der Gott auf der Blume* Ascona 1954, p. 45-46.

[2] Wrezinsky, *Atlas zur altägyptischen Kulturgeschichte,* Leipzig 1923, tafel 209.

[3] J. Capart, *L'art égyptien..., les arts mineurs,* Bruxelles 1947, pl. 631.

[4] A. de Buck, *De Egyptische Voorstellingen betreffende den Oerheuvel,* Leiden 1922, p. 72-84.

dation quasi-temporelle de la fleur fermée dans l'ombre à la fleur ouverte dans la clarté. Et cette insistance, commandée par les difficultés du temps, était d'autant plus justifiée, à la fin du XIVe s. av. J.-C., qu'approchait, comme tout paraît l'indiquer, la date solennelle de reprise d'une ère sothiaque où, pour quatre ans, l'année civile coïnciderait avec l'année solaire avant de recommencer son cycle de 1.460 ans de décalage. Horemheb ne pouvait prévoir si la première année de ce renouvellement (vers 1312?[1]) tomberait encore sous son règne, mais il importait en tout cas, pour le moment de sa venue, de charger d'une si grande espérance le monument où s'incarnait l'époque. Dans les conditions où se trouvait l'Égypte, il apparut qu'il ne fallait pas moins que cette salle démesurée, dont se multiplie et s'accroît jusqu'à l'exaltation le thème de Renaissance, pour opposer son formidable barrage aux forces de rupture grandissantes, et pour capter toutes les chances de remontée qu'offrait ce moment incomparable.

On pourrait voir un indice de ce dessein d'exprimer par les formes mêmes de la salle hypostyle le proche début de l'ère « de Ménophrès » dans le fait que c'est Séthi Ier Menmaâtré (Menophrès?), qui l'a signée. Pour que ce roi honnête ait marqué de son nom cet ouvrage commencé avant son règne, en lui donnant le nom de « Glorieux est Séthi aimé d'Amon dans la maison d'Amon »[2], il est tentant de supposer que, non seulement Séthi avait, comme conseiller d'Horemheb, pris la plus grande part à la conception de l'œuvre, mais encore que le sort l'avait désigné comme responsable du monument en faisant tomber sous son règne l'année du recommencement sothiaque.

Il y a, on le voit, dans la salle hypostyle de Karnak, de l'œuvre de circonstance, par quoi s'explique l'à-peu-près de la construction, quelque confusion hâtive dans l'exécution, et même dans le plan. A côté des colonnes centrales trop fortes, mais qui ont encore de la fierté dans l'élévation, les colonnes latérales sont abâtardies, et surtout les travées des bas-côtés ne sont pas alignées, sauf en une sorte de transept, sur les travées de la nef centrale. Les architectes égyptiens ont déjà perçu ce trait comme un défaut puisque le Ramesseum, où ils ont copié en réduction la salle de Karnak, offre un alignement

[1] Et. Drioton et J. Vandier, *L'Égypte* (Clio), Paris 1952, p. 354.

[2] K. Seele, *op. cit.*, p. 12-13.

régulier des travées des bas-côtés sur celles de la nef centrale. Du modèle constitué à Karnak, au gré des événements, par l'agrégation d'édifices divers, l'Égypte avait donc su composer un type neuf, cohérent, de construction en deux temps, marquant le perpétuel passage de la vie latente dans la pénombre à la vie épanouie dans la clarté. Une nouvelle tradition architecturale prenait ainsi sa source dans la grande salle hypostyle de Karnak.

Il faut cependant reconnaître que l'art pharaonique avait déjà connu des bâtiments tels que, dans Karnak même, la salle jubilaire de Thoutmès III, où un ample local s'enveloppe d'une obscure galerie basse, au-dessus de laquelle il s'éclaire en lanterne. Et ce type d'édifice, où un déambulatoire bas fait tout le tour du rectangle central surélevé, est d'importance, puisque un groupe nombreux de basiliques latines, comme la basilique Julia et la basilique Ulpia, celles que précisément Gabriel Leroux appelait, d'après Vitruve, des salles à l'égyptienne[1], en procèdent par l'intermédiaire de constructions ptolémaïques, dont les textes nous ont conservé le souvenir[2], et d'édifices hellénistiques encore reconnaissables, comme la « salle hypostyle de Délos »[3]. Mais il n'est pas possible de voir dans l'autre groupe des basiliques latines, que Gabriel Leroux croyait de type grec[4], où une nef centrale, occupant toute la longueur de l'édifice, n'est accompagnée que latéralement de deux bas-côtés, un parti uniquement inspiré d'exemples helléniques. Ces basiliques doivent bien leur abside au très haut archaïsme grec[5], et leurs trois nefs intérieures à des exemples du ve siècle classique; mais comme ces trois nefs, celle du milieu plus haute que les deux autres, n'ont, à Egine, au « Théseion », au Parthénon, au grand temple de Paestum, aucune fenêtre (le jour ne venant que de la porte) et qu'elles se cachent sous le double versant continu d'un même toit, il faut admettre que les basiliques latines « de type grec », dont la nef centrale se révèle au-dehors par sa surélévation à claire-voie, a emprunté cette dénivellation extérieure, et ce mode d'éclairage, aux basiliques « de type égyptien ». A Délos, d'ailleurs, à quelques pas du monument en lanterne qui rappelle la salle jubilaire de Thoutmès III et

[1] Gabriel Leroux, *Les origines de l'édifice hypostyle*, Paris 1913, p. 281-288, p. 334, n. 1.

[2] Id., *ibid.*, p. 219-236.

[3] Id., *ibid.*, p. 253-256.

[4] Id., *ibid.*, p. 288-300.

[5] Id., *ibid.*, p. 6-30.

annonce les basiliques latines « de type égyptien », le sanctuaire du Pythion présente la disposition d'une haute nef centrale éclairée au-dessus de bas-côtés qui la cantonnent [1]. Dans le milieu de Délos, les deux types de basiliques se trouvent donc préfigurés et loin de manifester, l'un, une inféodation exclusive aux exemples ptolémaïques, l'autre, une émancipation complète de ces influences, ils mêlent tous deux les données de la Grèce classique à celles de l'Égypte et de l'Orient. Et puisqu'en Égypte les salles hypostyles de Karnak, du Ramesseum et de Medinet Habou, proposaient depuis tant de siècles l'exemple de leur nef centrale dominante, allongée d'un bout à l'autre de l'édifice, entre des bas-côtés qu'elle sépare complètement, il convient de voir dans la basilique « de type grec », telle qu'allaient l'adopter les chrétiens, une composition où s'interpénètrent, selon l'esprit alexandrin, les traditions hellénique et pharaonique [2].

Il est par conséquent équitable, pour juger la salle hypostyle de Karnak, de penser que la basilique chrétienne lui doit le principe d'une longue nef centrale à claire-voie élevée, entre deux bas-côtés sombres. Un grand avenir religieux commence donc à cette architecture faite d'adjonctions occasionnelles, où s'inscrivaient l'angoisse des défaites guerrières, le remords envers le dieu lésé, les exigences revendicatrices de son sacerdoce, le souci des rois d'afficher un rôle réparateur, l'espoir enfin dans une ère nouvelle et, au-dessus de ces motifs d'opportunité, le vaste sentiment des fluctuations de la nature et de l'homme, voués à retomber, pour se relever toujours, en un tel prolongement de perspective qu'un sens universel paraît s'en dégager. Pour la première fois peut-être, dans cet édifice, l'architecture avait instauré, au cœur même de la conception structurelle, un drame en deux temps, et osé inscrire dans une ordonnance immobile un mouvement successif.

Depuis longtemps, à vrai dire, l'art égyptien, par exemple dans la statue

[1] G. Leroux, *op. cit.*, p. 256-257. René Vallois, *L'architecture hellénique et hellénistique à Délos* I, Paris 1944, p. 33-42, 279 et suiv.

[2] Id., *ibid.*, p. 299, indique l'emprunt du lanterneau de la basilique de type grec à la basilique de type égyptien. Mais il en réduit indûment l'importance. En fait, Vitruve, en disant (VI, 5, 8) que la « salle égyptienne » rappelle, par son toit surélevé au milieu, une « basilique » (G. Leroux, *op. cit.*, p. 216) affirme que la surélévation, pour l'éclairage, du milieu du monument, est caractéristique de la « basilique » même, de quelque type qu'elle soit.

osiriaque, avait capté le passage de l'inertie du mort à la vigilance du ressuscité. Et la pyramide élève sans fin l'appel de ce qui est dispersion sur terre à l'unité du sommet. Mais dans ces ouvrages classiquement égyptiens, les étapes du changement se fondent en un seul et indivisible effet. Dans la composition de la salle hypostyle de Karnak, les deux phases du mouvement s'opposent avec tant d'insistance que le raccord entre elles, pour l'ultime effet d'ensemble (et cela s'explique assez par l'histoire de la construction) reste un peu précaire et laisse dominer le dualisme. Ce contraste même est, en effet, révélateur du sens que veut exprimer l'opposition des bas-côtés touffus de fleurs fermées à la clarté de la nef centrale de fleurs ouvertes. La multiplication un peu gauche des supports latéraux, loin d'être contraire à ce dessein, en augmente la portée. Dans cette affirmation de la victoire nécessaire du soleil et de la vie sur l'ombre et la mort, il importe encore plus d'insister sur l'aspiration que sur la réussite. L'homme a toujours plus longtemps à espérer le bonheur qu'à s'en réjouir. Et c'est une tendance nette du génie égyptien, par exemple au cours des actes rituels qui retracent la passion et la justification d'Osiris, de rappeler le malheur passé dans la joie finale et d'annoncer la joie future au moment du malheur. Dans l'organisation symbolique de la salle de Karnak, il était très égyptien, très humain, d'appuyer les rayonnantes colonnes à fleur ouverte d'un nombre bien plus grand de colonnes à fleur fermée, assurant à l'infini les aurores futures. Les colonnes-promesses engagent encore mieux l'avenir que les colonnes-accomplissements.

L'Égypte avait donné des chefs-d'œuvre purs, comme les pyramides de Snefrou et de Khéops, le temple bas de Khéphren, la chapelle-reposoir de Sésostris Ier à Karnak, le grand temple de Deir-el-Bahari, et même le temple de Louqsor (à partir de la cour d'Aménophis III). Nous ne pouvons leur égaler l'hypostyle de Karnak où le pays menacé avait voulu, fébrilement, par la grandiose promesse de trop de symboles floraux, se refonder un avenir. Il est beau, cependant, de penser qu'après tant de recommencements de gloire, où menaçait de s'épuiser la veine, l'Égypte sut tirer de la conscience de son déclin, pour le démentir, cette architecture en action, qui prépare les chefs-d'œuvre de l'Occident par l'espérance dont s'émeut toute la structure, des bas-côtés crépusculaires à la haute nef centrale triomphante de clarté.

L'ART D'AKHENATON

PAR

M. PILLET

Durant les derniers mois de 1858, les années 1859 et 1860, puis les deux premiers mois de 1874, Auguste Mariette entreprit l'étude d'ensemble de l'immense champ de ruines, à demi-ensevelies, que présentait alors le domaine d'Amon à Karnak.

Il se rendit vite compte, cependant, que : « si le déblaiement d'un temple est un service qu'on rend à la science, ce n'est pas toujours un service qu'on rend au temple lui-même »[1]. En effet, il fut souvent obligé de rapporter précipitamment les décombres qu'il venait d'enlever, devant la menace d'écroulement de constructions rongées à la base par le salpêtre et les eaux d'infiltration annuelle.

« Le grand temple, écrit-il[2], ne tient ainsi debout que parce qu'il est soutenu par la terre dans laquelle il est plongé... Comme déblaiement, la prudence m'a posé des limites que je n'ai pas osé franchir et je crois pouvoir dire qu'il est désormais inutile de fouiller le grand temple, en prenant pour but la découverte de documents inconnus[3]. » Et il poursuit : « En résumé... Karnak, malgré son immensité, a été à peu près fouillé. Quelques travaux restent bien encore, çà et là, à exécuter. Mais je m'étonnerais bien si des résultats un peu importants récompensaient les efforts de l'explorateur »[4].

Il ne pouvait soupçonner, en effet, sur quelle mine de monuments antiques reposait le temple entier : les colonnades de l'Hypostyle (fig. 1), l'intérieur des IIIe, IXe et X^{e} pylônes ou la *Favissa* de la cour du VIIe pylône, pour ne

[1] *Karnak. Étude topographique et archéologique*, Leipzig 1875, p. 7.

[2] *Ibid.*

[3] *Ibid.*, p. 8.

[4] *Ibid.*, p. 16. Il passe rapidement sur les quatre pylônes du Sud, dont il a égaré les notes prises sur place (n. 5).



Fig. 1. — Petits blocs du temple d'Aton servant de fondations aux colonnes de l'aile nord-ouest de la Salle hypostyle de Karnak. (Phot. M. Pillet, 1922.)



Fig. 2. — Akhenaton coiffé de la tiare bleue (2 pièces) présente la table d'offrande. H. : 0,20 m. Le Caire 43580.

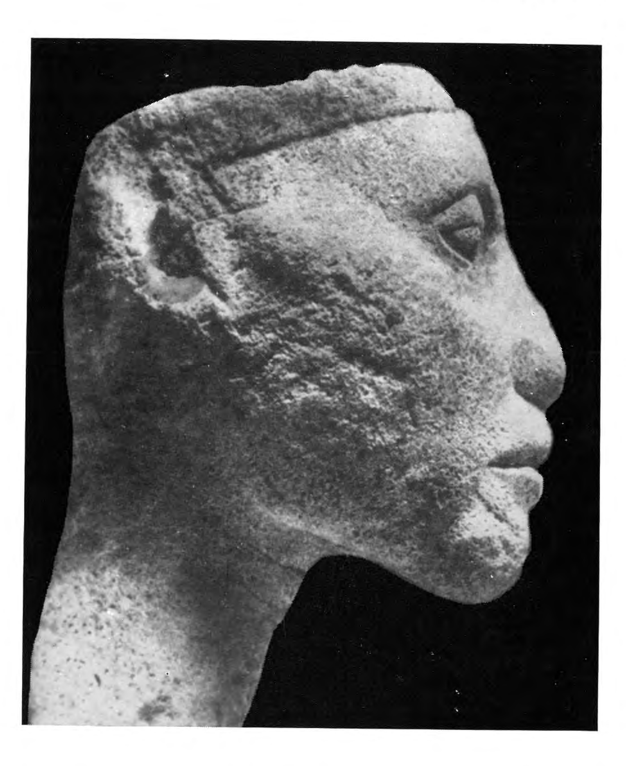


Fig. 3. — Le moulage (funéraire) de la tête d'Aménophis IV Akhenaton (?).

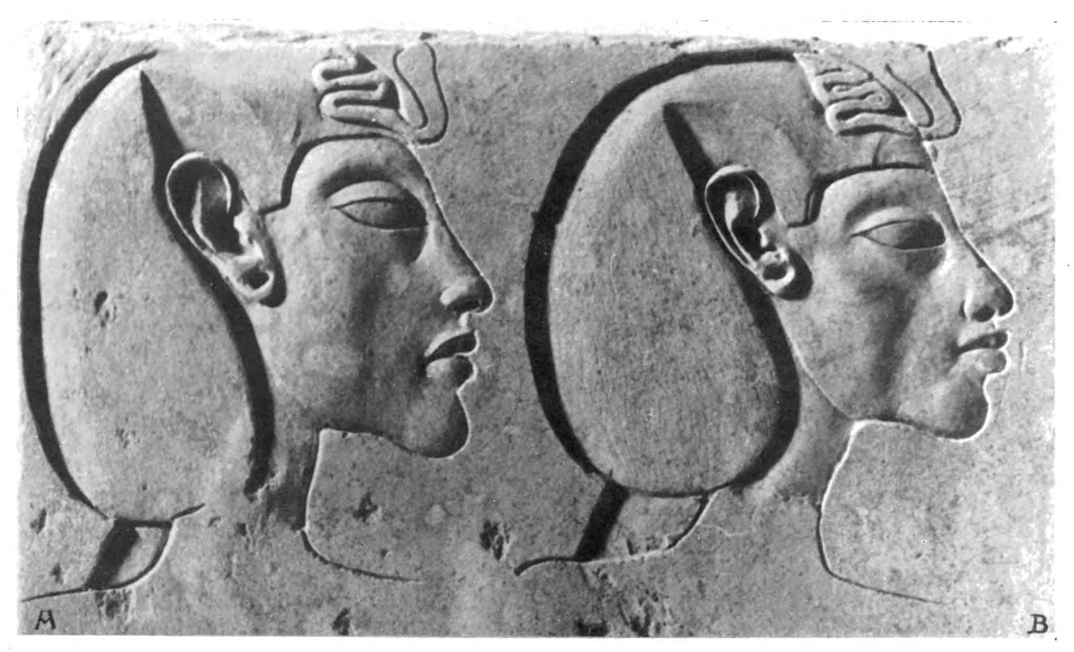


Fig. 4. — Deux profils royaux d'Akhenaton, ou, peut-être, du roi et de Smenkhkérê (?); études de sculpteur. Le Caire, calcaire tendre. J. 59294.

citer que les principaux. Faute de moyens puissants de restauration et de reprise en sous-œuvre, il eut la sagesse de ne pas risquer la destruction définitive de ces édifices.

Nous devons lui en faire honneur et rendre grâce.

Parmi cette multitude de trésors enfouis, nous nous attacherons ici à ceux d'Amenhotep IV-Akhenaton, ou, plutôt, à quelques échantillons de cet *art nouveau* de l'*Hérétique* [1]. C'est, en effet, la seule période où l'art égyptien soumis, durant des millénaires, à des règles, à un *canon* immuable et sacré, s'en affranchira un instant et, comme tout art nouveau, avec une brutalité toute révolutionnaire et outrancière.

Le domaine d'Amon : *Nouït-Amon*, à Karnak, recèle les vestiges du temple splendide élevé à *Aton,* dieu solaire : « Le joyau d'Aton » ou « Aton dans la maison d'Aton », antérieur au schisme de l'an VI. Découvert fortuitement en 1925 [2], il rivalise avec le site de la nouvelle capitale : *Ekhe-Aton* « La cité de l'Horizon d'Aton », située à Tell-el-Amarna, à quelque 370 kilomètres, au Nord de Thèbes. La durée éphémère de celle-ci, abandonnée presque aussitôt construite, n'a laissé sur le sol que des traces, à peine visibles, d'édifices divers : temples immenses, palais, maisons ou ateliers d'artisans. Leurs débris épars et fragiles subsistent seuls, sous la poussière de cette morne étendue déserte d'El-Amarna. Des falaises de roches friables et une vallée sauvage la limitent à l'Orient, avec des tombeaux inachevés ou mutilés, dont la piété des vivants s'est dès longtemps détournée.

Des fouilles méticuleuses ont, cependant, exhumé de ce site peu attirant des éléments d'une architecture particulière et quelques sols peints, mais, surtout, des sculptures du style le plus admirable, ainsi que des ébauches et des études de sculpteurs (fig. 4), des moulages enfin, dont celui même, croit-on, du masque mortuaire du roi (fig. 3).

L'ensemble témoigne d'une maîtrise d'expression difficile à surpasser. Beauté presque féminine, d'un art délicat, raffiné et précieux, qui contraste

[1] Suite de ceux déjà publiés dans *Revue de l'Égypte ancienne* II, fasc. 3-4 (Paris 1929), p. 136-143, avec 5 fig. et 8 planches hors texte.

[2] A l'Est du grand temple, au cours de l'exécution d'un drain profond destiné à préserver les ruines de l'infiltration des eaux du Nil.

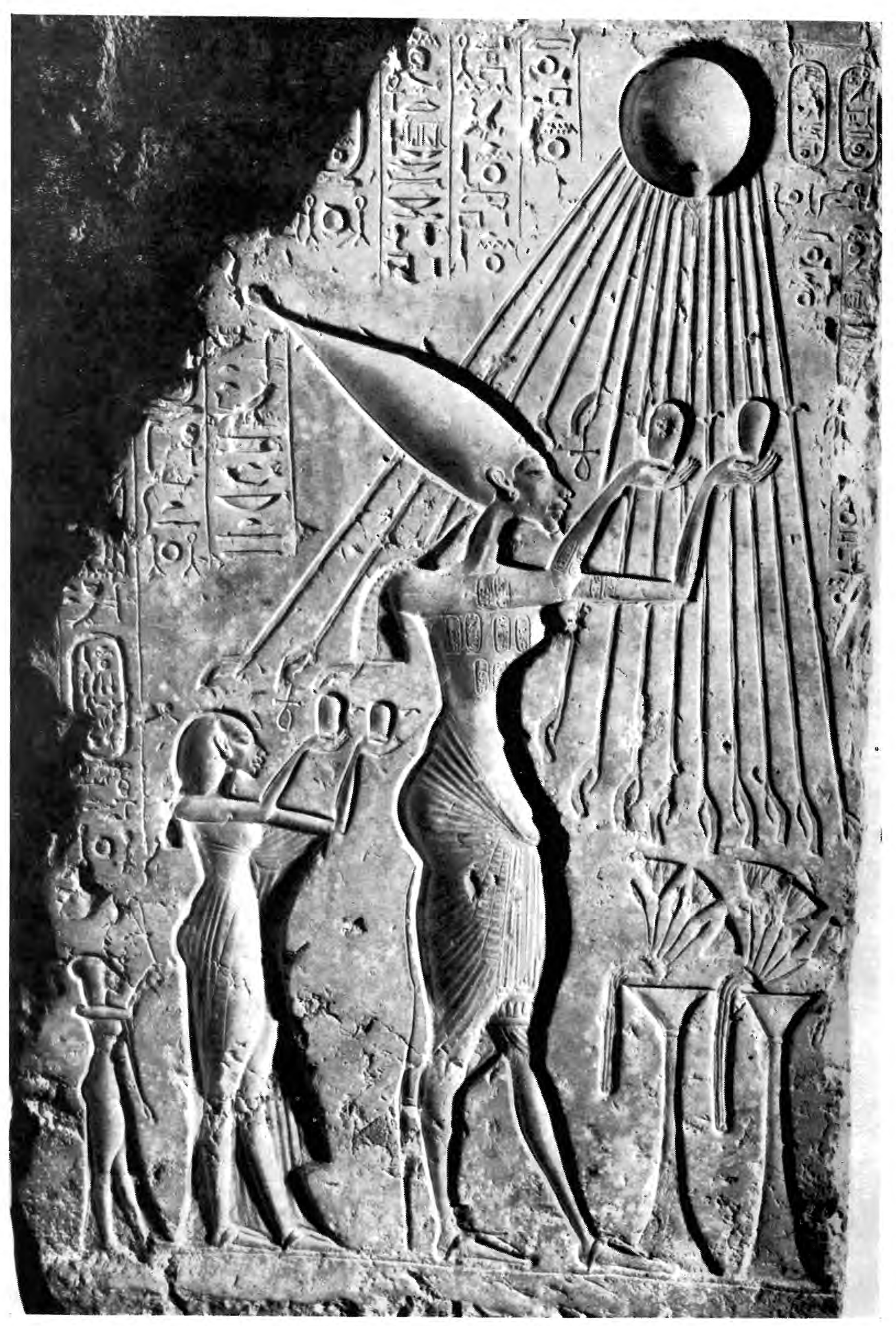


Fig. 5. — Akhenaton présente l'offrande au disque solaire, dont les mains donnent la vie au roi, à la reine et à leur fille, tout en saisissant leurs offrandes. Le Caire, calcaire 0,52 m × 0,25 m. J. 48035.

singulièrement, par son naturel, avec le style majestueux des millénaires dynastiques de la vallée du Nil.

Les vestiges de Karnak restent dans la tradition des édifices *d'éternité*, puissants et grandioses encore, malgré l'apparition d'un « petit appareil » des pierres, facilitant une rapidité plus grande de construction. Ceux de la Cité d'Aton portent, au contraire, l'empreinte de la vie familiale, pieuse et douce, d'un roi jeune, poète et artiste, qui, entouré dès sa plus tendre enfance des honneurs royaux, devait mourir à la fleur de l'âge.

Vieilli prématurément, *peut-être;* lassé d'une lutte sans merci contre le clergé d'un antique culte national, il abandonna les lourdes charges de l'État à un co-régent : Smenkh-ka-re! Mélancolique et désabusé, ne vivant plus qu'au milieu des siens, de sa chère et belle Nefer-ti-ti à la douce voix et de ses filles, il se refusa à entendre les cris d'alarme de ses provinces lointaines de Syrie submergées par les armées ennemies et appelant à l'aide leur suzerain à la puissance jadis redoutable.

Sourd à la détresse de son empire, il mourut à l'âge de 35 ans environ, peut-être moins, et avait régné plus de dix-neuf ans.

Tout est incertain, en effet, dans la chronologie de celui dont la mémoire fut maudite. Appelé « *le criminel* » ou « *l'abattu* » et, maintenant, « *l'hérétique* » « il semble, écrit G. Maspero [1], que les historiens modernes aient eu à cœur d'aggraver les malédictions dont les prêtres thébains avaient chargé sa mémoire ». Les plus favorables, tels A. Weigall [2], accusent le jeune souverain d'avoir été sujet à des accès de délire mystique, à des hallucinations, voire même à des troubles épileptiques, à des crises d'hystérie ou de folie plus ou moins prononcée. Le tout avancé *sans preuves textuelles* et ne reposant que sur des déductions tirées de ces nombreux reliefs ou sculptures de l'iconographie d'Akhenaton, montrant le roi et les membres de sa famille affligés d'une académie effrayante de difformité (fig. 5).

L'avis de G. Legrain est beaucoup plus nuancé. « Ce fut, écrit-il, un être

(1) *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, 7e éd. (1905), p. 248.

(2) *Le Pharaon Akh-en-Aton et son époque.* Traduction H. Wild, Paris 1936, p. 47 à 51. Ces accusations sont encore reprises par Daniel Rops, dans son joli livre : *Le roi ivre de Dieu*, Paris 1951, p. 10 et 19, 86-87, etc., qui le qualifie de : « *tuberculeux dans la dernière période* ».

exceptionnel, complexe, *un peu fou peut-être, mais fou de génie*, comme la plupart des grands hommes et qui ne nous paraît dénué de bon sens ou tout au moins original [que] parce qu'il échoua dans sa tentative de secouer le joug théocratique des prêtres d'Amon... s'il n'avait pas été *atteint de ce rachitisme singulier qui le déforma*, s'il eût vécu quelques années de plus que *sa maladie* ne lui permît, la face du monde antique eût peut-être été changée [1] ».

G. Legrain croit donc ce roi *malade d'un mal singulier*, qui vint le frapper soudain, soit à la suite d'un empoisonnement, soit par la scrofule ou le *rachitisme*, quoique ce mal, d'après les docteurs, apparaisse en général de bonne heure, tandis que chez Akhenaton il n'apparaît qu'après sa puberté ou son mariage même.

Le voici maigre, décharné, malade, toujours coiffé de la haute tiare guerrière pour dissimuler *un crâne déformé, l'acrocéphalie* de « cette pauvre tête qui commence à ressembler à celle de Polichinelle » [2].

C'est donc là cette fameuse tare, cette déformation allongée, « *dolichocéphale* » du crâne, si frappante sur tant de reliefs atoniens qui est à la base de toutes les accusations d'hystérie royale. Or, il est prouvé que cette *déformation artificielle*, quand elle existe, est sans influence sur le développement intellectuel des individus qui y furent soumis dans leur premier âge [3].

Elle est, d'ailleurs, peu accentuée aussi bien sur le crâne présumé d'Akhenaton, que sur ceux des divers rois de la XVIIIe dynastie, dont aucun ne se classe dans la série des *hydrocéphales*, sujets aux maladies mentales, où, par une curieuse erreur, A. R. Fergusson et Elliot Smith classèrent celui d'Akhenaton [4]. Erreur fatale sur laquelle les modernes s'appuient encore pour accuser de folie un prince qui n'en donna guère de marques.

Cette prétendue tare physiologique, il faut bien l'écarter, en effet, puisqu'elle n'apparaît pas en de nombreuses sculptures, qui sont d'authentiques portraits du roi et des membres de sa famille, depuis leur jeunesse et jusqu'à leur mort. De la délicieuse statuette où le tout jeune roi, présentant l'offrande (fig. 2),

(1) Bessarione, *Thèbes et le schisme de Khouniatonou Aménothès* IV, année XI, série 3, vol. I, Rome 1906, 32 pages en tiré à part, citation p. 11.

(2) *Ibid., supra,* p. 17.

(3) M. Pillet, *A propos d'Akhenaton*, dans *Revue d'Égyptologie,* Cahier complémentaire no 1 (1950), p. 62-82.

(4) G. Elliot-Smith, *The royal mummies*, Le Caire 1912, p. 55.

montre une silhouette d'adolescent potelé au fin profil, jusqu'au masque funéraire (fig. 3), qui semble bien être celui d'Akhenaton, si on le compare aux précieux reliefs d'études du Caire (fig. 4), et à ces admirables têtes des canopes d'albâtre qui « sont des portraits fidèles d'une perfection rare même pour l'époque »[1], en passant par les splendides bustes royaux des musées du Louvre ou de Berlin, rien ne ressemble à ces hideuses silhouettes des stèles d'El-Amarna (fig. 5) du Caire ou de Berlin, ou encore des colosses de Karnak (fig. 6). Si le cou y est long, on chercherait vainement, dans les premiers, ces têtes de prognathes supportées par des cols de cygne, ces seins féminins, ces membres grêles ou ces hanches et ce ventre volumineux.

Les premiers sont des études vivantes, faites d'après nature ou à l'aide de moulages pris sur le vif, dont on ne peut récuser la véracité; les seconds ne sont que des interprétations d'un art qui se veut révolutionnaire et outrancier, obéissant à une idéologie sans doute inspirée directement par le roi lui-même.

D'une part, tout un art fin, délicat et naturel, délivré de la contrainte rituelle et s'appliquant à exprimer la douceur de la vie amoureuse d'une famille royale. Le charme et la beauté y prévalent grâce à la reine Nefertiti, à la douce voix et aux mains délicates : « La belle est venue », tel est son nom. Entourée de ses fillettes, elle fait oublier à un prince jeune et beau, poète aussi, la lourde charge d'un puissant empire et les soucis d'un réformateur religieux. Des attributs royaux traditionnels et des lourdes parures, ils portent encore coiffures ou casques volumineux, de nombreux colliers aussi, mais, toujours imberbe, sauf parfois à Karnak[2], le roi a abandonné la barbe postiche de ses ancêtres. Lui-même et la reine ne conservent que des vêtements légers, aux plis gracieux; quant à leurs filles, elles sont, le plus généralement, sans le moindre voile.

D'autre part, des masques prognathiques, aux lèvres épaisses, des crânes démesurément allongés, surmontant des anatomies d'êtres atteints de dégénérescence scrofuleuse, entourés d'une progéniture où l'on ne saurait voir que des avortons dans leur déplaisante nudité.

[1] G. Maspero, *Guide...* (1915), n° 3610-3612, p. 370 et *Description sommaire* (1938), Id., p. 80.

[2] M. Pillet, *Grand bloc provenant du Xe pylône de Karnak* dans *Revue de l'Égypte ancienne* II (1929), pl. III, 1.



Fig. 8. — Petit singe sculpté sur la paroi nord de l'escalier intérieur du mur nord de la Salle hypostyle de Karnak. (Phot. M. Pillet 1925.)

Fig. 6. — Tête de l'une des statues d'Akhenaton élevées dans son temple dédié à Aton, à Karnak. Le Caire 1925. N°s 6015-6016.



Fig. 7. — Essai d'assemblage d'une théorie d'adorateurs : blocs n°s 25, 26 et 27. Karnak.

On resterait confondu devant de telles expressions d'un art étrange et dépourvu de beauté, si, depuis un demi-siècle, nous ne voyions peintres et sculpteurs rivaliser à l'envie dans l'horreur des formes et des couleurs. Ce ne sont que chairs aux stigmates morbides accentuant un dessin fantaisiste, quand encore il en subsiste une indication. La sculpture, liée à la forme et aux volumes, hésita plus longtemps à se lancer sur leur trace, mais parvint, elle aussi, à ne plus rien avoir à envier aux coloristes les plus décadents.

Devant tels portraits de famille exécutés par nos contemporains, nos descendants pourront penser, à juste titre, que leur race s'est bien améliorée depuis lors!

A tout prendre, l'art amarnien le plus révolutionnaire reste encore fort loin de ces outrances, peut-être en raison seulement de son existence éphémère : une quinzaine d'années environ.

Cependant, aussi bien à Karnak, dès avant l'époque admise pour le schisme : l'an VI du règne, qu'à El-Amarna ensuite, *on constate l'existence simultanée des deux styles :* l'un vivant et naturel, empreint de jeunesse joyeuse, l'autre hiératique, figé dans un ascétisme cruel.

Or, le jeune prince était encore un enfant sous la direction de sa mère, Tii, lorsqu'il monta sur le trône. La précieuse statuette reproduite plus haut (fig. 2) le montre bien ainsi et ne peut être comparée à ces figures de vieillard hiératique de certains blocs noyés dans les fondations de la salle hypostyle et à l'intérieur du IXe pylône [1] ou des colosses de Karnak [2]. Elles sont, cependant, les unes et les autres antérieures au schisme, tout en présentant déjà toutes les caractéristiques de la statuaire atonienne et se dressaient dans ce temple que le roi Amenhotep IV érigeait, dès les premières années de son règne, à Aton, le dieu solaire héliopolitain (fig. 6).

A ce propos, G. Legrain énonce l'hypothèse suivante que nous sommes

[1] *Annales du Serv. Antiq.* (1922), *Rapport... Karnak*, p. 250, fig. 4. *Ibid.*, *Thèbes* (1928), fig. 64, p. 77. *Ibid.*, *Revue de l'Égypte ancienne* II (1929), pl. IV.

[2] Colosses de Karnak. Fig. 6; *Thèbes* fig. 65, p. 78 et Musée du Caire, *Notice sommaire* (1927), nos 6015 et 6016, p. 19 et 20, rédigée par H. Gauthier et G. Lefebvre : texte reproduit dans les éditions suivantes. M. Louis Christophe a bien voulu, en mai 1958, vérifier le texte des cartouches gravé sur ces quatre statues et signale qu'on y relève le *protocole amonien* sur une ceinture, tandis que les *titulatures atoniennes* ornent les bras de toutes.

fort enclin à adopter en supprimant le simple membre de phrase, mis entre [ ]; la voici : « ... les sculpteurs égyptiens, écrit-il [1], ne représentent pas toujours le Pharaon tel qu'il était, mais tel qu'il aurait pu ou dû être, tout comme les artistes courtisans le font de temps immémorial pour les souverains. Aménophis IV, qui, dans son protocole royal, se targue de « vivre selon la Vérité » donna-t-il l'ordre qu'on le représentât [tel qu'il était] laid et déformé? Ceci est bien possible, car jamais avant, ni après lui, nous ne trouverons autant de vérité, poussée même jusqu'à la caricature, que dans les sculptures et les peintures de l'école artistique que vient de créer presque de toutes pièces un des disciples du roi, le chef des sculpteurs Baqouï » — cet architecte, *Bek* ou *Baqouï* qui se qualifie de : « Celui que Sa Majesté elle-même à instruit » [2].

Pourquoi donc ne pas conclure que le réformateur religieux, jeune enfant dirigé par sa mère, voulant instaurer une esthétique sacrée, rompit brutalement avec ces traditionnelles effigies de majestés royales, au fin sourire, s'affirmant dans la plénitude de la puissance.

Joie de la vie familiale exaltée, d'une part; formes ascétiques du grand pontife d'un culte divin suprême, d'autre part, allant jusqu'à ce nu asexué du colosse de Karnak [3], symbolisant la dualité de puissance attribuée à Aton : « Père et mère de tout ce qu'il a fait ». L'énigme, cependant, reste entière.

Karnak a livré et recèle encore des témoins innombrables de ces deux styles de l'art d'Akhenaton allant des scènes charmantes de naturel (fig. 2), à la statuaire du type glabre et rebutant d'un roi vieilli et défiguré à plaisir (fig. 5). Mais si les quelques statues tirées de la *Favissa* de Karnak et des ruines du temple solaire d'Aton sont bien connues aujourd'hui, il n'en est pas de même de ces milliers de petits blocs, dont les premiers furent signalés dès longtemps.

G. Maspero écrivait déjà : « Si nous pouvions démolir ce pylône — le IXe du Sud — nous en extrairions peut-être assez de matériaux pour rebâtir ce temple » [3]. Il faudrait ajouter, aujourd'hui : « et arracher aussi toutes les

[1] Dans Bessarione, *loc. cit.*, p. 17-18.

[2] Stèle d'Assouan, *Ancient Records of Egypt* II, p. 401, § 975.

[3] Le Caire, J. E. no 55938.

[4] *Guide...*, éd. 1915, p. 552, p. 161.

fondations de la salle hypostyle pour le compléter ». Remarquons, en passant, qu'il est difficile de se ranger à l'avis du savant égyptologue, pour qui les blocs originaux du temple d'Aton furent, à l'époque d'Horemheb, découpés en pièces régulières de 0,20 × 0,40 m, puis empilés dans la maçonnerie.

G. Legrain remarque, au contraire [1], qu'Horemheb ou Séti paraissent avoir utilisé les pierres du temple d'Aton de Karnak comme des matériaux empruntés à un édifice abandonné. Ils ne mutilèrent pas même les cartouches et emblèmes atoniens, ce qui contraste singulièrement avec le fanatisme d'Akhenaton faisant disparaître partout le nom d'Amon. Et il ajoute: «S'il y avait eu une réaction amonienne aussi violente que l'offensive atonienne, je ne crois pas qu'on aurait laissé subsister le temple d'Atonou aussi longtemps qu'on le fît après la chute de Khouniatonou ». Tandis que ceux de province, répandus depuis la Nubie et Assouan jusqu'au Delta, en particulier ceux d'Hermonthis, de Memphis et d'Héliopolis, sans oublier la lointaine Syrie [2], ont disparu sans laisser de traces.

Il est plus vraisemblable, croyons-nous, de penser que la mise en œuvre de ces matériaux de petit appareil fut commandée par le roi, pour hâter la construction de ses édifices, en facilitant le transport et la mise en place de la pierre nécessaire. La découpe horizontale respecte, en effet, presque toujours la partie principale des sujets : les têtes en particulier. G. Legrain l'a bien remarqué «leurs faces (de ces blocs), dit-il, porte toujours un beau fragment de bas-reliefs, de style atonien» [3]. Quant à la dimension moyenne de ces moellons, elle s'établit à 0,520 × 0,215 × 0,215 m environ, soit à une coudée royale de 7 palmes (28 doigts) en longueur, sur 3 palmes ou 12 doigts en hauteur et en largeur [4]. Il en fut de même pour les édifices nouveaux d'El-Amarna.

Nous reproduisons, ici, une nouvelle série de ces blocs restés inédits et dont le nombre dépasse quatre cents pièces. C'est peu au regard des dizaines de milliers qui restent, enfouis à Karnak. Les deux derniers pylônes du Sud, vidés de leur précieux contenu, permettraient sans doute, à eux seuls, des

[1] Bessarione, *loc. cit.*, p. 31.

[2] G. Legrain et A. Moret, *Rois et Dieux d'Égypte*, p. 58 et 60; A. Weigall et J. Breasted.

[3] G. Legrain : Bessarione, *loc. cit.*, p. 29-30.

[4] M. Pillet, *Quelques reliefs inédits* dans *Revue de l'Égypte ancienne* II, fasc. 3-4, p. 136. Paris 1929.

restitutions importantes, quoique partielles; car il y a lieu de penser que la démolition des édifices d'Akhenaton et le remploi immédiat de leurs matériaux furent faits assez méthodiquement, pour ne causer que peu de pertes ou de dispersion. Mieux vaut n'y point songer. Ce ne serait qu'un nouveau *jeu de patience*, s'ajoutant à tant d'autres déjà mis en chantier dans l'immensité du domaine d'Amon : ils attendent depuis longtemps et attendront, sans doute plus encore, en ce domaine d'éternité.

A tout hasard, voici trois blocs donnant le début d'une théorie d'adorateurs prosternés à terre (fig. 7), dont nous avons déjà reproduit deux séparément [1]. Nous ne pousserons pas plus avant cette recherche, nous contentant de soumettre au lecteur quelques échantillons, parmi les plus curieux ou les plus beaux, dont beaucoup mériteraient une étude particulière.

La *planche I* montre les soins donnés aux bêtes du troupeau du dieu : animaux d'élevage splendides et puissants, d'espèces ou d'âges divers; les uns aux cornes courtes, à peine courbées; les autres pourvus de longues cornes arquées en lyre ou contournées comme celles des béliers. Les troupes de veaux, qui les accompagnent, ne sont pas moins gras que les adultes. Auprès d'eux, les bouviers qui les conduisent ou les gavent de nourriture paraissent bien faibles; l'un d'eux, même, sans doute un enfant frêle et de petite taille, paraît perdu dans cette masse de bovidés, paisibles malgré l'apparence menaçante de leurs encornures. Ils sont, d'ailleurs, maîtrisés par une longe qui leur saisit la mâchoire inférieure et appuie sur la langue, obligeant les bêtes à tenir la bouche ouverte. Les veaux sont rebelles à cette contrainte cruelle (n°s 43 et 45) et, certains, que l'on gave, ont un licol (n° 43) : bottes de fourrage, amphores de breuvage et auges contenant la pâtée, sont auprès des nourrisseurs au travail (n°s 42 et 43).

On reste toujours étonné devant ce splendide bétail représenté sur les murs des temples de l'ancienne Égypte [2], si radicalement disparu du cheptel

[1] *Quelques bas-reliefs inédits, loc. cit.*, pl. V et VI.

[2] Mlle Hartmann, *L'agriculture dans l'ancienne Égypte*, Paris (1923), p. 261-262; P. Montet, *Les scènes de la vie privée...* (1925), p. 109-110, 139-140; J. Leclant, *La «Mascarade» des bœufs gras* dans *MDIK* (1956), XIV, p. 128-145, etc.; Keimer, *Cahiers d'histoire égyptienne*, 6. 2, Le Caire (1954), p. 145-148.

moderne, composé de sujets chétifs, quand ce ne sont pas de noirs zébus à bosse, ou *gamousses* soudanaises.

Planche II. — Joignons à ces scènes d'étables, cette curieuse capture de *gazelles ibex* (nos 88 et 89) aux cornes élégantes, sur lesquelles le chasseur bondit à la course, les saisissant par la queue. Le geste est fort voisin de celui des conducteurs de chars (nos 54 et 59). Penchés en avant, appuyés sur la caisse de leur fragile et rapide véhicule, ils lancent leurs coursiers ou les maintiennent la bride basse (no 67).

Planche III. — Voici un archer sans doute (no 80) avec cette curieuse cuirasse protégeant le haut des cuisses : il monte sur son char, un pied déjà posé sur le plancher, l'autre à terre. Un serviteur (no 9), courbé en deux, s'appuie sur la caisse d'un char et maintient la monture : le roi ou un prince y prendront place. Les têtes des chevaux, cabrés sous le mors [1], sont expressives : les bêtes, lancées au galop, sont largement traitées : les oreilles dressées, l'œil vif, les sabots, les pattes et la queue abondamment fournie sont bien étudiés.

Pour terminer, voici des fragments d'une châsse processionnelle ou d'un pavois divin, orné de lions passants et de captifs enchaînés (nos 102, 104 et 105), puis une scène énigmatique d'offrande aux rayons solaires (no 101).

Tant de débris laissent le regret de la destruction de ce « *gem Aton* » de Karnak, dont l'emplacement est maintenant connu, sans que son plan même le soit : ce fut, peut-être, une *pyramide solaire :* « grand pyramidion » ou *Benben*, pense G. Legrain, semblable à celui de Tell-el-Amarna [2].

Ils sont en tout cas, les témoignages d'un art vivant, qui contrastent avec la monotonie des poncifs d'une technique singulièrement habile, il est vrai, mais hiératique et figée en des expressions à la durée millénaire.

Cependant, la volonté royale s'était imposée avec assez de force, lors

[1] Au sujet du cheval et de son attelage « en bige » aux chars égyptiens, à l'aide d'un collier souple, plaqué sur la gorge, qui étrangle l'animal, le fait se cabrer en rejetant la tête en arrière et ne fournit en définitive qu'une traction minime, voir la remarquable étude du Cdt Lefebvre des Noëttes : *L'attelage, le cheval de selle à travers les âges. Contribution à l'histoire de l'esclavage :* préface de J. Carcopino (Paris 1931), 2 vol. dont l'atlas de 457 figures. Égypte : p. 44-56; atlas, pl. 37-43.

[2] *Les stèles d'Aménôthès à Zernik et à Gebel Silsileh* dans *Annales Service des Antiquités* III (1902), p. 259-268, tiré à part, p. 5-6.

du petit nombre d'années du règne d'Akhenaton, pour qu'elle eût suscité l'éclosion de nombreux ateliers d'artistes imbus des tendances nouvelles. C'est à eux, bien certainement, que l'on doit ces merveilleux objets du trésor de Tout-ankh-Aton devenu ensuite Tout-ankh-Amon, qui demeurent sans équivalents dans la suite des âges de l'Égypte. Et, lorsqu'une dizaine d'années plus tard, Horemheb, à la tête des armées nationales, rétablira le culte d'Amon et des dieux traditionnels avec leurs clergés, les artistes devront se soumettre à nouveau aux règles antiques de l'esthétique rituelle. Dessinateurs, peintres ou sculpteurs n'en oublieront pas, pour autant, en un jour, la souplesse habile de leur talent, se délassant parfois en quelque pochade rapide, comme en témoigne ce petit singe sculpté aux parois d'un sombre escalier de la salle hypostyle.

Fantaisie rapide d'un de ces artistes anonymes qui, par milliers, nourris de quelques oignons, honorèrent l'Égypte antique pour la suite des siècles.

Versailles, mai-juin 1958.



L'élevage des bœufs du troupeau sacré d'Amon.

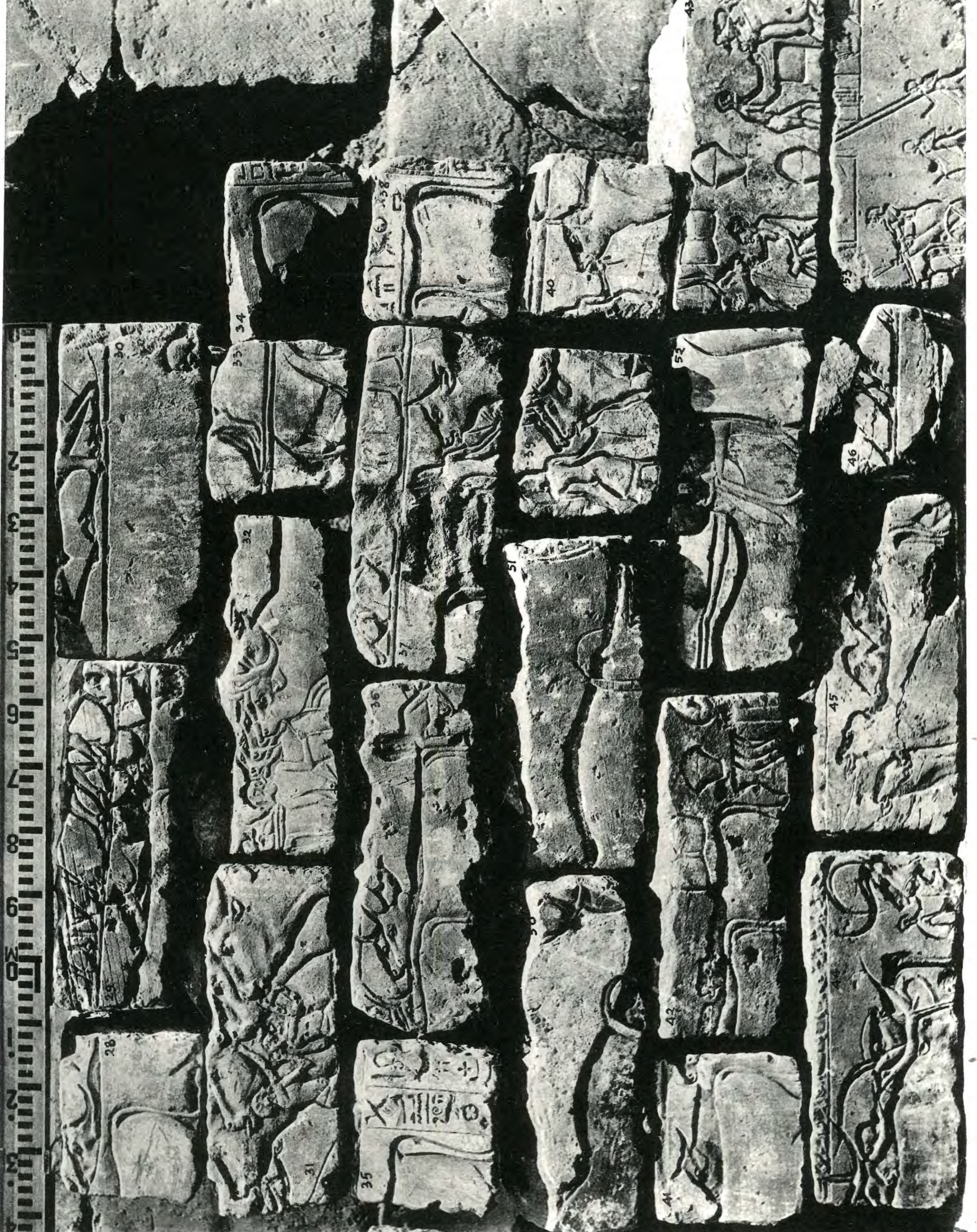


Chasse aux gazelles *ibex*; courses de chars et chevaux.



Offrande au soleil; pavois divin; archer; cheval à l'arrêt.

Pl. IV



L'élevage des bœufs du troupeau sacré d'Amon. Quelques blocs de Karnak.

LE SPHINX D'ASPELTA DE DEFEIA

(KHARTOUM MUSEUM N° 11777)

PAR

JEAN VERCOUTTER

Lorsqu'on évoque l'œuvre si diverse et féconde d'Auguste Mariette, on oublie souvent son intervention dans l'archéologie du Soudan. Et pourtant, pour rapide qu'elle fût, celle-ci ne manqua pas d'être des plus fructueuses puisque c'est à Mariette que le Musée du Caire doit de posséder, entre autres richesses, la stèle de Piankhi, celle de Tanoutamon dite « stèle du Songe », celle d'Aspelta ou « stèle de l'Intronisation », et celle d'Harsyotef [1]. Grâce à lui le musée de la capitale égyptienne est parmi les plus riches en textes historiques des dynasties « éthiopienne » et de Napata, et c'est pourquoi nous aimerions dédier à sa mémoire — en attendant la

[1] Ces monuments faisaient partie d'un groupe de cinq stèles remarquées en 1862 par un officier égyptien en garnison à Merowe. Cet officier signala leur existence à Mariette qui venait d'être appelé, par le vice-roi Saïd, au poste créé pour lui de directeur des Antiquités (1858). Mariette, à qui un estampage des stèles avait été soumis, vit l'importance de la trouvaille et, avec sa rapidité d'action coutumière, se procura les fonds nécessaires au dégagement des stèles et à leur transport de Gebel Barkal au Caire où elles arrivèrent en 1864 (cf. Reisner, *Sudan Notes and Records* 4, 1921, p. 59 et Breasted, *Ancient Records* IV, p. 106). Mariette sauvait ainsi ces monuments d'une destruction presque certaine; en effet, quelques années plus tard éclatait la guerre du Mahdi (1881), durant laquelle tant de monuments anciens du Soudan disparurent, tels les temples d'Amara Ouest et de Wad Ben Naga. Le temple de Gebel Barkal ne fut pas épargné à cette époque si l'on compare les planches publiées par Cailliaud (*Voyage à Méroé et au fleuve Blanc*, pl. LXVII), et par Lepsius (*Denkm.* I, 127), avec les photographies prises par Breasted en 1905 (*Oriental Inst. of Chicago*, photogr. 3018-3022). Les stèles qui n'étaient plus protégées, n'auraient pas manqué de souffrir comme la colonnade du petit temple de Taharqa au Gebel Barkal, presque entièrement détruite entre 1860 et 1905. Ces stèles sont parmi les premiers monuments entrés au Musée de Boulaq que Mariette venait juste de créer.

publication des Stèles du Sérapéum — ces quelques lignes consacrées à un monument tout nouvellement découvert au Soudan : un sphinx de ce même Aspelta dont la stèle d'intronisation fut, par les soins de Mariette, un des premiers et plus importants monuments du Musée de Boulaq [1].

En septembre 1957, un éleveur des environs de Khartoum, en prélevant des briques sur un « kôm » situé à Defeia [2], découvrit un sphinx de granit gris qu'il signala à l'attention du Service des Antiquités. Il s'agissait d'un petit sphinx [3] d'un granit rappelant beaucoup la pierre des carrières de la 3e Cataracte dont proviennent tant de monuments méroïtiques [4]. Le haut de la tête est brisée, toutefois l'uraeus est intact. Le sphinx tient une table d'offrande anépigraphe entre ses pattes de devant (pl. I). Tout autour de la base (cf. fig. 1) court une inscription qui a beaucoup souffert des intempéries, mais où l'on peut lire encore :

(A) … (B) … (C) … ?

(A) *Vive le Dieu bon, maître du double pays, Aspelta qu'il vive à jamais.* (B) *Vive le Dieu bon qui améliore le temple d'Osiris, doué de vie, Meri-ka-Rê, qui réside à Merota, Aspelta, qu'il vive éternellement. Il est stable par ce qu'il a fait dans le temple*

[1] La stèle d'Aspelta, avec les quatre autres stèles trouvées en 1862 au Gebel Barkal, ornait la cour du Musée de Boulaq (cf. Mariette, *Notice des principaux monuments du Musée de Boulaq*, Le Caire, 1876, p. 62).

[2] Defeia est situé à 11 km environ au Nord-Est de Khartoum, près de la piste la plus septentrionale Khartoum-Kassala (Darb-es-Sabbaha, cf. carte 1/250.000e [Sudan Survey], sheet 55 B, Khartoum), et à quelque 2 km au Nord du hameau Hag-Yusuf (coordonnées 32° 37′ E. — 15° 38′ N.).

[3] Dimensions : long. 0,85 m, larg. 0,24 m, haut. 0,41 m.

[4] Cf. entre autres les Colosses d'Argo (Porter-Moss, *Top. Bibl.* VII, 180), de Gebel Barkal (*ibid.*, 214 = Khartoum 5209); un colosse gît encore près de la carrière (*ibid*, 174).

[5] Les flèches indiquent le sens dans lequel les signes sont tournés : ←— = …, —→ = ….

de son père qui fait qu'il soit doué de vie comme Rê à jamais. (C) (*Vive*) *le dieu bon... fut* (?) ... *pour son père Osiris qui donne la vie, Merikarê, maître des diadèmes, Aspelta. Qu'il vive à jamais. Il était dans le temple de ... qui est (ou il était à ?)... dans son Palais du district de* (?)...

Le principal intérêt de ce monument réside dans la mention du nom géographique … en B. Ce mot *M.r.t.* est connu par la stèle d'Harsyotef (ligne 149) où il apparaît sous la forme … [1], parmi les noms de villes où Harsyotef accomplit certains rites religieux en l'honneur du ou des dieux locaux. On remarquera la position étrange de l'épithète *ḥry ib Mrt* entre le premier et le second cartouche, à la place où l'on attendrait soit *sꜣ Rꜥ*, ou à la rigueur une épithète comme *imn mry* [2] précédant « fils de Rêꜥ », soit *nb ḫꜥw, maître des diadèmes*, comme c'est le cas en C.

Si l'on accepte le texte tel qu'il est, *ḥry ib Mrt* devrait se rapporter au Roi, et il faudrait admettre que la résidence royale d'Aspelta se trouvait à Merota au moment où l'inscription du sphinx de Defeia fut gravée. Le fait devait être particulièrement remarquable pour que le lapicide ait éprouvé le besoin de le préciser en une telle place. En effet, on chercherait en vain parmi les multiples inscriptions royales, contemporaines ou non, un qualificatif similaire inséré entre les deux cartouches d'un pharaon [3]. On pour-

[1] Macadam, *Temples of Kawa* I, p. 78, a remarqué la facilité avec laquelle les signes hiéroglyphiques interchangent sous les rois de Napata. Sauneron et Yoyotte (*BIFAO* 50, 1952, p. 183 et note 2), faisant allusion au même fait, signalent l'étude de Maspero à ce sujet dans *BE* 7, p. 249-253, 265-277, 279-284. N'ayant pas cet ouvrage à Khartoum, il m'a été impossible de vérifier si les changements … < … ; … < … et … < … sont mentionnés par Maspero. J'ai noté toutefois dans Gauthier, *DNG* 3, p. 7, … devenant … (dans le mot bien connu *Mꜣnw*), de même, mais en sens inverse, la stèle de Nastasen (Gauthier, *Ibid.* 3, p. 162) écrit … alors que Harsyotef donne …. On remarquera d'autre part, que les changements précités sont bien attestés à l'époque ptolémaïque et correspondent à une tendance générale de l'écriture à Basse Époque (cf. Junker, *Gramm. des Denderatexte*, p. 4-34).

[2] Les textes éthiopiens ont généralement *Sꜣ Rꜥ* ou *nb ḫꜥw* (cf. *Urk.* III, p. 61, 77, 102, 103, etc.), parfois les deux (*ibid*, p. 59, 85); parfois une épithète un peu plus longue est intercalée, cf. notamment Stèle de l'an 28 de Taharqa (= Macadam, *Kawa* I, plates, pl. VI, cintre) où l'expression *ntrw mry* est intercalée entre les deux cartouches; on trouve également *sꜣ Rꜥ n ẖt.f* (Id., *ibid*, pl. X, cintre).

[3] C'est en vain que nous avons cherché dans *Le Livre des Rois* de Gauthier un autre exemple de ce fait. Amenemhat I porte bien un titre commençant par *ḥry ib* ... mais c'est son nom d'Horus (cf. Gauthier, *Livre des Rois* I, 259).

rait être tenté de rapprocher cette mention, pour tout dire extraordinaire, de la guerre menée au Soudan par l'armée de Psammétique II. Si, comme le suggèrent Sauneron et Yoyotte [1], l'armée égyptienne a pénétré au delà de la 4e Cataracte, Aspelta, incapable de l'arrêter dans le Dongola, ne se serait pas senti en sûreté à Méroé et aurait cherché refuge [2] plus au Sud encore. Il se serait arrêté dans le palais de Merota, près de l'actuelle Khartoum. On sait que les vieux pharaons soudanais possédaient des palais près des temples [3], et l'existence d'une résidence royale près de Merota, où se dressait un sanctuaire d'Osiris, n'aurait donc *a priori* rien d'invraisemblable.

Mais on doit se demander si l'interpolation de l'expression *ḥry ib Mrt* entre les deux cartouches en B n'est pas due à une simple erreur du scribe. En effet, le texte en C ne porte que la classique expression *nb ḫʿw*, et d'autre part la fin de ce même texte, pour autant qu'on en puisse interpréter les signes très abîmés, semble faire allusion à la présence d'Aspelta dans son palais. Or, d'après les traces subsistantes, il ne paraît pas que ce palais ait été situé à Merota [4]. Enfin, la stèle d'Harsyotef le prouve, il y avait bien un temple d'Osiris à Merota [5]. De sorte que l'on est tenté de rétablir la phrase B : **ʿnḫ nṯr nfr smnḫ Pr-wsir diw-ʿnḫ ‹ḥry ib Mrt› Mry-kȝ-Rʿ* [*sȝ Rʿ*] *ʾIspltȝ ʿnḫ ḏt* = « **que vive le dieu bon qui enrichit le temple d'Osiris, doué de vie, ‹qui réside à Merota›, Merikare* [*fils de Rē*], *Aspelta, qu'il vive à jamais* ». Cette phrase est tout à fait classique et il nous semble plus prudent de nous arrêter à cette interprétation.

(1) *BIFAO* 50, 1952, p. 157 et suiv.

(2) On serait tenté, pour appuyer cette possibilité, d'interpréter les traces subsistant à la suite du mot *ʾḥ in fine*, lui-même incertain, comme un dérivé de *wʿr* « fuir », donnant un sens approximatif « château de la fuite », mais il nous semble hautement improbable qu'un souverain ait pu, dans une inscription officielle, faire allusion à un échec de ses armées.

(3) Pour la présence de palais royaux près des temples au Soudan, cf. Macadam, *Kawa* I, texte IX, l. 118-119, p. 67.

(4) Les traces à la suite de *ʾḥ(?).f* sont très difficile à interprèter toutefois est sûr. Faut-il lire *wʿrt* « district » (cf. Gauthier, *DNG* 1, 187), ou , qui selon Gauthier (*ibid.*), se rattacherait plus ou moins à la notion de confluent. Defeia est à vol d'oiseau à moins de 8 km du confluent du Nil Blanc et du Nil Bleu, de sorte que ce palais, si l'on admet qu'il était situé près du confluent, aurait été somme toute assez proche de Merota.

(5) Cf. *Urk.* III, 135.

On voit aussi que, quelle que puisse être la façon dont on comprend la phrase *ḥry ib Mrt*, que celle-ci s'applique à Aspelta ou au temple d'Osiris, une chose au moins est sûre : Merota se trouvait là où un heureux hasard nous a fait trouver le sphinx. Le royaume de la seconde dynastie de Napata étendait donc son pouvoir largement au Sud de Méroé [1].

On remarquera, d'autre part, que la ville ainsi mentionnée devait être importante puisqu'elle figure parmi les treize cités énumérées dans la stèle d'Harsyotef [2] ; or, toutes les villes de cette liste qui ont pu être localisées forment des centres soudanais importants, tels que Sedeinga, Méroé,

(1) Un des problèmes principaux qui se posent à l'archéologie soudanaise est de déterminer la limite sud du royaume de Napata. Un scarabée de Shabaka a été trouvé à Sennar sur le Nil bleu (cf. A. J. Arkell, *JEA* 36, 1950, p. 50 et Id., *Antiquity* 25, 1951, p. 96), et d'autres objets contemporains ont été recueillis au Jebel Moya, entre le Nil Bleu et le Nil Blanc, de même qu'à Kosti sur le Nil Blanc (cf. A. J. Arkell, *History of the Sudan*, p. 136-137), mais les petits objets tels que les scarabées voyagent aisément et, s'ils sont la preuve de rapports entre le Soudan central et le royaume de Napata, ils ne suffisent pas à prouver que ce dernier ait englobé le centre de l'actuel Soudan. La trouvaille du sphinx de Defeia est donc la première preuve d'une large extension méridionale du royaume de Napata.

(2) Cf. *Urk.* III, 135-136. Ce sont : que nous restituons . Cf. Gauthier, *DNG* I, p. 36-37 et 117; de même Sauneron et Yoyotte, *BIFAO* 50, 1952, p. 166, n. 4; sans doute l'ancienne Sedeinga, où s'étend un important site méroïtique au Sud du temple égyptien; Méroé; Merota; Garrit, localisation inconnue; *Shrsȝ*, localisation inconnue, peut-être le Σαχόλχη de Ptolémée, cf. Gauthier, *ibid.* 5, 66; *Krt*, Id. *ibid.* 5, 192; Gauthier suit Crum, *RT* 21, 226 et Weigall, *Antiquities of Lower Nubia*, p. 92, et pense qu'il s'agit de la même *Krt* que celle située à Qorta à 3 km au Sud de Kouban; mais il est impossible que la liste d'Harsyotef mentionne une ville de Basse Nubie comme ayant reçu la visite du souverain méroïtique puisque, à cette date (397-362), le Dodécashène qui comprenait Qorta était certainement sous domination égyptienne (cf. Griffith, *Catalogue of the Demotic Graffiti of the Dodecashoenus*, 1937, p. 1-2). On remarquera de plus que Qorta possédait un temple d'Isis (cf. Griffith, *ibid.*, p. 17), et non d'Horus, comme le *Krt* de la stèle d'Harsyotef (*Urk.* III, 136). En fait, il est des plus vraisemblables que nous ayons ici la même ville que celle mentionnée sous la forme , à la colonne 45 de l'inscription d'Aman-Néti-yerike à Kawa (cf. Macadam, *Kawa* I, p. 58, note 75 et pl. XXIII). Malgré les réserves de Macadam (*op. laud.*), il doit s'agir de Korti; , localisation inconnue; , localisation inconnue; , Napata (cf. Gauthier, *l. c*, 3, 86-87); , sans doute Dongola-le-Vieux (cf. Sauneron-Yoyotte, *op. laud.*, 183); , Kawa; et , sans doute Argo (cf. Sauneron-Yoyotte, *ibid.*, p. 165-169).

Napata, Dongola, Kawa, Argo et Korti. La trouvaille de Defeia indique que le site de Merota se trouvait à proximité de l'actuelle Khartoum, donc au confluent des Nils Blanc et Bleu. De tout temps, on le sait, les confluents ont constitué des sites urbains privilégiés, et il n'y aurait rien d'étonnant, *a priori*, que dès le VIe siècle avant J.-C. les souverains de Napata aient occupé une position d'importance primordiale pour le commerce aussi bien vers le Sud proprement dit par le Nil Blanc, que vers le Sud-Est et l'Abyssinie par le Nil Bleu; routes que nous trouvons d'ailleurs jalonnées d'objets provenant de leur empire [1].

Nous avons entrepris en février 1958, la fouille du «kôm» où le sphinx a été trouvé. Le site avait été très bouleversé par les chercheurs de briques, mais néanmoins, nous avons retrouvé le plan de deux grands édifices chrétiens. Ces édifices étaient construits, comme dans la plupart des cas au Soudan, sur un site plus ancien, très érodé, mais dont il reste quelques traces de murs et de foyers d'habitation. Ce dernier niveau, comme l'a révélé la fouille, est très étendu et il nous est malheureusement impossible, avec les moyens financiers dont nous disposons, de le fouiller complètement. Le sphinx montre toutefois [2] qu'il s'agit d'un site de l'époque de Napata et que le temple d'Osiris de Merota ne saurait se trouver très loin. Le fait que l'inscription mentionne des «embellissements» dans ce temple (cf. texte, en B), semble indiquer qu'il existait antérieurement à Aspelta; peut-être remonte-t-il à la XXVe dynastie, à l'époque où le culte d'Osiris commença à se répandre au Soudan [3].

Avant de terminer, nous voudrions dire quelques mots de l'aspect extérieur du sphinx. La pierre a souffert d'une longue exposition au soleil et aux pluies du 15e parallèle; le granit a un aspect fruste. On voit cependant que la technique en est excellente (cf. pl. I), et qu'elle ne laissait rien à envier à la statue monumentale d'Aspelta maintenant conservée au Musée de Boston [4]. Le roi porte la *nemès*, mais la pierre est trop usée pour que

(1) Cf. ci-dessus, p. 101 et n. 1.

(2) Le sphinx se trouvait à 60 cm *au-dessous* des fondations des murs chrétiens.

(3) Cf. Macadam, *Kawa* II, Text, p. 244; et Sauneron-Yoyotte, *BIFAO* 50, 1952, p. 163 et note 5.

(4) Boston Museum 23730 = Reisner, *JEA* 6, 1920, pl. XXXIII (3) (face 256), et W. S. Smith, *Ancient Egypt as represented in the Museum of Fine Arts*, 1st édit., p. 148, fig. 90.

l'on puisse étudier les stries qui ornent habituellement cette coiffure. Un fait remarquable est que l'image royale ne porte qu'un seul uraeus, alors que généralement les dynastes de Napata se font représenter le front ceint d'un diadème orné d'un *double* uraeus symbolisant peut-être l'Égypte et le Soudan. Le sphinx de Taharqa à Kawa, par exemple [1], porte deux uraei et, sur sa statue de Gebel Barkal aussi bien que sur les reliefs du temple de Kawa, Aspelta lui-même s'est fait représenter de la même façon [2].

Faut-il interpréter l'abandon du double uraeus sur le sphinx d'Aspelta comme un aveu de la perte définitive des espoirs napatéens d'une reconquête de la couronne égyptienne? Il faudrait alors dater le sphinx de Defeia de la fin du règne d'Aspelta [3], lorsque l'invasion de son royaume par les troupes de Psammétique II a consacré l'inanité des prétentions sur l'Égypte. Bien que tentante, une telle conclusion nous paraît douteuse : si le fait de porter le double uraeus est une des caractéristiques de la statuaire de la XXVe dynastie et des deux premières dynasties de Napata, la règle connaît cependant des exceptions; Taharqa lui-même ne porte qu'un seul uraeus sur ses statuettes funéraires [4], et, par ailleurs, les successeurs méroïtiques d'Aspelta revinrent à la coutume ancestrale du double uraeus [5]. De sorte que, s'il faut noter le fait comme exceptionnel, il est prudent, dans l'état actuel de nos connaissances, de ne pas y attacher une trop grande importance.

Le sphinx de Defeia tient devant lui une table d'offrande. Ce type de monument est bien attesté en Égypte [6]. La table proprement dite est de

(1) Cf. Macadam, *Kawa* II, pl. LXXIV.

(2) Cf. ci-dessus, p. 102, note 4.

(3) Sur sa stèle funéraire, comme pour ses shaouabtys, Aspelta ne porte qu'un seul uraeus, cf. Dows Dunham, *Nuri*, p. 266, fig. 210; *ibid*, fig. 197 (face à la p. 254) et pl. CXL, no 18. En revanche, les shaouabtys de Senkamanisken, le pré-prédécesseur d'Aspelta, portent le double uraeus (Id., *ibid*, fig. 197 et pl. CXL, nos 9-13).

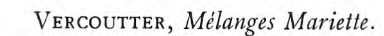
(4) Cf. Dows Dunham, *ibid.*, fig. 197 et pl. CXL, nos 1-6).

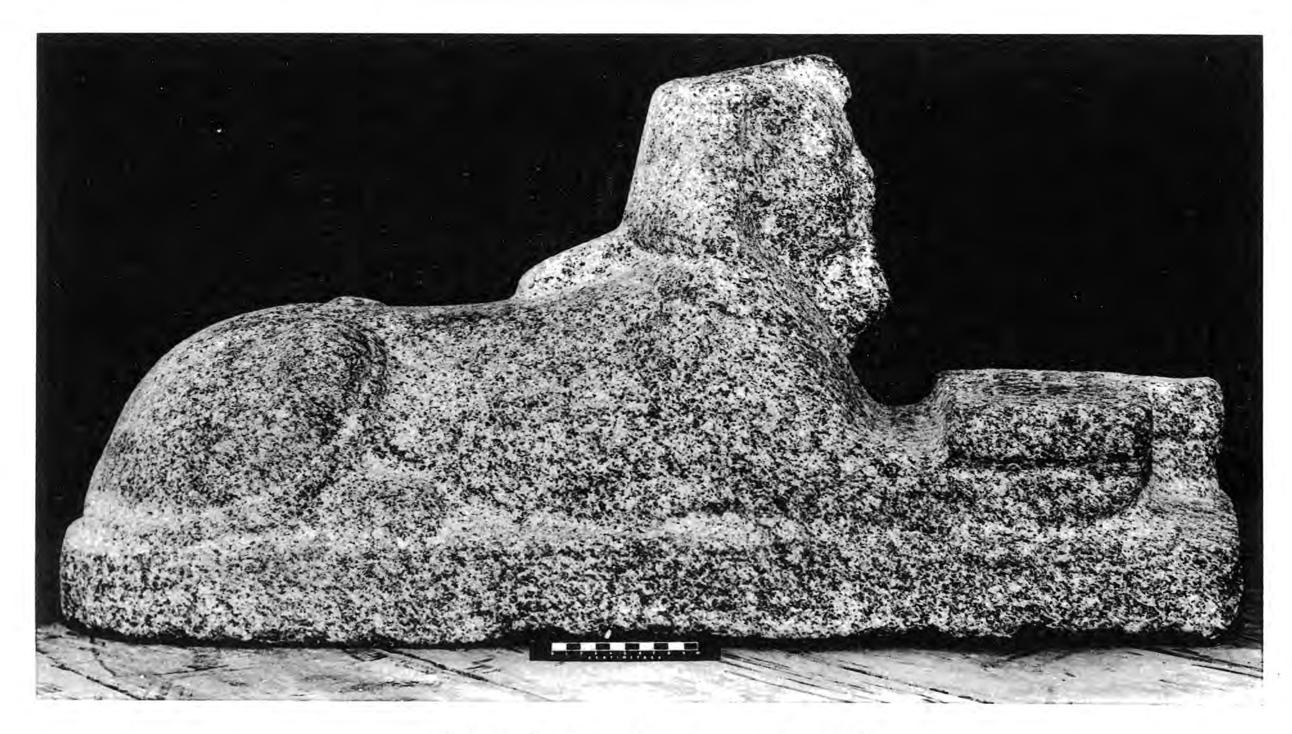
(5) Cf. les statues de bronze trouvées à Kawa, dont certaines doivent être postérieures à Taharqa et Aspelta : Macadam, *Kawa* II, pl. LXXIX. De même, Chapman et D. Dunham, *Royal Cemeteries of Kush* III, 1952, pl. 13 D, 14, 2, 17 et 19 A par exemple.

(6) Pour les sphinx tenant un objet entre les pattes de devant, cf. Klebs, *Die Reliefs und Malereien des Neuen Reiches*, Abh. d. Heidelberger Akad. d. Wiss., Phil.-Histor. Kl., 9 Abhandl., Heidelberg, 1934, p. 95-96. Pour le sphinx en général, cf. Ursula Schweitzer, *Löwe u. Sphinx im Alten Ägypten*, Ägyptolog. Forschungen h. v. Scharff, Heft 15, 1948 et J. Janssen, *Bi. Or.* 6, 1949, p. 133-136 (avec bibliographie).

la forme habituelle, en signe 𓊵. Elle était ornée de pains ronds et d'autres offrandes pratiquement effacées. Il est possible qu'une inscription ait couru sur les quatre côtés, mais la pierre est en un tel état qu'il est impossible de l'affirmer. Un angle est cassé. La sculpture du corps de lion est vigoureuse, et l'expression du visage royal, un peu empâté, aux lèvres épaisses mais au sourire doux, s'apparente nettement aux autres représentations d'Aspelta.

Il faut espérer que dans un proche futur, il sera possible de reprendre les recherches à Defeia afin de localiser avec plus de précision le temple d'Osiris à Merota, où l'on peut croire que d'autres monuments des premières dynasties de Napata attendent d'être mis au jour.





a) Sphinx de Defeia (Khartoum n° 11777).



b) Tête de face.



c) Tête trois-quarts gauche.

MEMPHIS ET LE TAUREAU APIS
DANS LE PAPYRUS JUMILHAC

PAR

JACQUES VANDIER

Il y a un peu plus d'un siècle (1851), Mariette pénétrait dans la tombe des Apis, à Saqqara, événement exceptionnel qui n'était pas dû seulement au hasard des fouilles, mais à une recherche patiente et à une admirable ténacité, dont l'heureux fouilleur devait, par la suite, donner tant d'exemples. Cette découverte, la plus glorieuse, peut-être, d'une brillante carrière, eut, à juste titre, un retentissement considérable : il faudra attendre la mise au jour de la tombe de Toutânkhamon pour retrouver, à propos d'une découverte égyptologique, un enthousiasme aussi unanime. A l'époque, Mariette n'était pas encore le créateur du Service des Antiquités de l'Égypte; il était attaché au personnel scientifique du département des antiquités égyptiennes du Louvre, et travaillait pour la France, avec des subventions du gouvernement français. Sans la France, Mariette n'aurait rien pu faire, mais, sans Mariette, le Louvre ne serait pas ce qu'il est, et, dans cet échange, c'est le Louvre qui est, et de beaucoup, le débiteur. Qu'il nous soit permis, au nom de ce Musée auquel nous sommes si étroitement attaché, de rendre à l'illustre archéologue à qui sont dédiés ces *Mélanges*, l'hommage de notre profonde reconnaissance.

Pour matérialiser cette reconnaissance, nous n'avions que l'embarras du choix. Après bien des hésitations, laissant de côté les nombreux chefs-d'œuvre mis au jour par Mariette, nous avons décidé de parler d'un document encore inédit, que Mariette n'a pas connu, mais qui se rattache, indirectement il est vrai, à la grande découverte du Sérapéum[1]. Il s'agit de différents

[1] Nous avons, à dessein, conservé la transcription et l'orthographe qu'a utilisées Mariette, même si celles-ci ne sont pas conformes à la forme grecque.

passages du papyrus Jumilhac[1], à l'édition duquel nous travaillons en ce moment. Une découverte n'est pas seulement importante en soi, elle l'est aussi par ses prolongements; sur ce plan, celle de Mariette a été particulièrement riche, et les heureuses conséquences s'en feront, longtemps encore, sentir.

Le papyrus Jumilhac ne traite pas spécialement du Sérapéum, ni même de Memphis; il est consacré à l'histoire religieuse et mythologique du XVIIIe nome de Haute Égypte[2], mais les grands courants religieux débordent largement le territoire d'un nome, et il n'est pas étonnant de trouver, dans notre document, qui nous donne une tradition tardive, quelques allusions à Memphis et au taureau Apis. Ce sont ces allusions qui font l'objet du présent article.

Les trois premières mentions de Memphis se trouvent dans un passage consacré aux différents cultes d'Anubis en Égypte. Nous apprenons ainsi que trois formes d'Anubis étaient honorées sur le territoire de Ptah; à propos de chacune de ces formes, notre document donne un très bref commentaire. Nous commencerons par le plus connu de ces trois cultes.

On sait, en effet, qu'il existait, à Memphis, un sanctuaire d'Anubis, que les textes grecs appellent l'Anoubieion. Ce sanctuaire, qui s'élevait non loin des terres cultivables, à un kilomètre, environ, à l'Est du Sérapéum, se trouvait à proximité d'autres chapelles dédiées à différentes divinités, les plus proches de l'Anoubieion étant celles de Bastet et d'Asklepios[3]. Le sanctuaire d'Anubis était entouré d'un mur d'enceinte, limitant un enclos, à l'intérieur duquel se remarquaient plusieurs constructions, dont quelques-unes, on le sait par un contrat de vente démotique[4], étaient des propriétés privées. Il y avait, également, un poste de police, et il semble que des fonctionnaires aient eu la jouissance de bâtiments administratifs dans lesquels ils séjour-

(1) Louvre E. 17110.

(2) Plusieurs passages de ce papyrus, encore inédit, dans son ensemble, ont été cités ou même publiés. Nous en avons donné la liste dans les *Mélanges Kees* = *Mit. Kairo,* 14 (1956), p. 210, n. 9. Ajouter l'article que nous avons donné dans les *Mélanges Junker* = *Mit. Kairo,* 15 (1957), p. 268-274.

(3) Wilcken, *UPZ* I, p. 38-41 (Asklepios), p. 43 (Bastet). Parmi les autres divinités honorées dans ce district, citons Astarté (*ibid.*, p. 37 et suiv.) et Bès (*ibid.*, p. 43). Cf., aussi, Bonnet, *Reallexikon*, p. 449-450.

(4) Révillout, *Rev. ég.* II (1881), p. 91-92 (n. 3 de la p. 91); Spiegelberg, *Rec. Trav.* XXV (1903), p. 4-6.

naient au cours de leurs tournées d'inspection[1]. L'Anoubieion a été à peine fouillé par Mariette; sur le plan qu'il en a donné[2], il avait identifié les ruines qu'il avait mises au jour avec le Sérapéum grec. Après les travaux de Wilcken[3], il n'est plus besoin de réfuter cette erreur qui s'explique aisément, Mariette n'ayant pas eu le loisir, on l'a déjà souligné, de faire une véritable fouille à l'endroit de l'Anoubieion, encore qu'il ait trouvé l'allée de sphinx qui réunissait ce dernier au Sérapéum.

Dans cet enclos de l'Anoubieion, le dieu de l'embaumement porte deux titres principaux : « celui qui est sur sa montagne » (*tpj ḏw.f*) et « le maître du coffre » (*nb hn*)[4]. Ce sont précisément les deux épithètes que lui donne le papyrus Jumilhac dans le paragraphe qu'il lui consacre, et dont voici la traduction[5] : *quant à Anubis qui est sur sa montagne, le maître du coffre, qui est au Nord de Memphis, c'est Rēʿ-Harakhti.* Le premier de ces titres est bien connu et n'exige pas un long commentaire. Le second, en revanche, est beaucoup plus rare. La papyrus Jumilhac nous donne une courte glose[6] sur le coffre d'Anubis : *quant au maître du coffre, c'est Anubis lui-même; c'est lui qui ferme* (?)[7] *le coffre et qui donne*[8] *la crainte d'Osiris.* Ce texte fait évidemment allusion à une représentation fréquente du chien Anubis, couché sur le couvercle d'un coffre[9] qu'il ferme ainsi par sa seule présence. Mais notre texte ne dit rien sur le contenu du coffre, c'est-à-dire sur l'essentiel. Le coffre *hn* est souvent nommé par les textes égyptiens; il était en bois ou en métal[10], et pouvait contenir des objets extrêmement divers (ustensiles domestiques, rouleaux de papyrus, vêtements, encens, onguents); quelque-

(1) Wilcken, *op. cit.*, I, p. 15 et 51; Reich, *Mizraim* I (1933), p. 16 et suiv., dont l'opinion est plus nuancée.

(2) Wilcken, *op. cit.*, I, p. 9, reproduit ce plan, publié, par les soins de Maspero, dans Mariette, *Le Sérapéum de Memphis.*

(3) Wilcken, *op. cit.*, I, p. 9-18. Cf., aussi, l'article de Reich, dans *Mizraim* I (1933), p. 12 et suiv.

(4) Les références seront données au cours de notre exposé.

(5) V, 16-7.

(6) V, 17-8.

(7) Littéralement : noue (*ṯz*). D'après Yoyotte (communication orale), cette phrase pourrait expliquer la présence de chiens sur les sceaux des tombeaux; les ennemis liés qu'on trouve sur ces mêmes sceaux s'expliqueraient par la crainte.

(8) Ou : le coffre *hn* qui donne la crainte d'Osiris. Sur le plan grammatical, les deux traductions sont possibles.

(9) Cf. Kees, ap. Bonnet, *Reallexikon*, p. 43.

(10) Pour ce qui suit, cf. *Wb.* II, p. 491-492 et les références indiquées.

fois, il pouvait signifier *sarcophage*, le mot s'appliquant aussi bien au sarcophage d'Osiris qu'à ceux des simples mortels. Enfin, on connaît plusieurs acceptions figurées de ce substantif qui pouvait désigner, notamment, le corps humain et la boîte cranienne. Parmi toutes les possibilités qui s'offrent à nous, nous n'en retiendrons que deux. D'une part, en effet, le coffre d'Anubis a pu contenir les aromates nécessaires à la momification et, d'autre part, il a pu servir à garder des rouleaux de papyrus, par exemple des rituels funéraires [1]. Cette seconde hypothèse nous semble plus vraisemblable, le coffre *hn* étant mis en relation avec des rouleaux de papyrus à la fois par les textes des Pyramides [2] et par le *Livre des Morts* [3], et étant associé avec différents titres de scribes [4]. Il est regrettable, il faut le reconnaître, qu'aucun de ces documents, à l'exception de ceux qui concernent les titres de scribes, ne précise que le coffre appartient à Anubis.

Le culte d'Anubis, maître du coffre, n'était pas célébré seulement à Memphis; on le retrouve à Dounâouy/Hardaï [5], et il est possible qu'il ait également existé ailleurs [6]. Il reste, cependant, que la plupart des mentions du coffre d'Anubis sont memphites [7]. On connaît aussi un nom propre, *tꜣ-dit-nb-*

(1) Comme le croit Schott, cette idée ayant été exprimée par lui dans une conversation avec l'auteur de cet article. D'autres hypothèses (coffre à canopes, sarcophage, reliquaire) ont été émises; cf. Kees, ap. Bonnet, *Reallexikon*, p. 43. Sur le coffre *hn* et les reliques, cf., aussi, *infra*, p. 116.

(2) T. P. 491, *a-b*.

(3) *Livre des Morts* (éd. Naville), CXXXVII, l. 23-24 = I, pl. CL (les *mḏꜣwt* du coffre *hn* mystérieux). Un des meilleurs textes sur les rapports entre les scribes et le coffre *hn* a été publié par Posener, *Rev. d'Ég.* 10 (1955), p. 62-63 (texte), 64 (traduction) et 68 (note U, avec quelques références très utiles). Le texte se trouve à la l. 12.

(4) *Wb.* II, p. 491, 19-20 (références); cf., aussi, *infra*, n. 6.

(5) Papyrus Jumilhac, V, 9-10.

(6) Khâemhat, qui fut enterré à Thèbes, dans la tombe 57, porte plusieurs titres dans lesquels entre l'épithète d'Anubis, maître du coffre (cf. références à la publication de Loret, dans *Wb.*, *Belegstellen* II, p. 491, 19; ajouter Helck, *Urk.* IV, p. 1843 et 1848, et *Zur Verwaltung*, p. 499). Khâemhat, il est utile de le souligner, était scribe royal (cf. n. 3), et exerçait, en outre, les fonctions de chef des greniers du Nord et du Sud. Sa dévotion à l'égard d'Anubis *nb hn* n'avait, peut-être, pas pris son origine dans le lieu même où il s'était fait enterrer, et il est difficile d'affirmer, sur ce faible indice, qu'Anubis était honoré, à Thèbes, sous le vocable de « maître du coffre ». L'hypothèse, cependant, ne saurait être définitivement rejetée.

(7) Bergmann, *Rec. Trav.* VII (1886), p. 194 = Pierret, *Insc. du Louvre* II, p. 83; Breccia, *An. Serv.* VIII (1907), p. 65; Chassinat, *Rec. Trav.* XXI (1899), p. 69; Wreszinski, *Aeg. Insch... Wien* I, 26 = p. 93-96; stèle du Sérapéum IM. 2689 (inédite). D'autres textes parlent du temple d'Anubis de l'Anoubieion sans ajouter au nom du dieu l'épithète *nb hn*, mais un texte, manifestement memphite, s'il parle d'Anubis *tpj ḏw.f*, fait presque certainement allusion au dieu de l'Anoubieion. Voici quelques références : Gauthier, *BIFAO* XIV (1918), p. 36; Spiegelberg, *Rec. Trav.* XXX (1908), p. 145; Révillout et Spiegelberg, *op. cit.*, p. 106, n. 4; Mariette, *Sérapéum*, pl. 28 (à droite) = stèle IM. 4205; Chassinat, *Rec. Trav.* XXIII (1901), p. 84-85 (CXLII) et plusieurs stèles inédites du Sérapéum (IM. 3047, 3713, 4001, 4043, 4203, 4209, 4123 (?); SN. 79; 11 et 139 (peut-être SN. ?). Plusieurs de ces références nous ont été communiquées par G. Posener (stèles du Sérapéum, notamment) et par J. Yoyotte. Nous leur adressons tous nos remerciements.

hn [1], qui, lorsqu'il se trouve sur des stèles du Sérapéum, fait certainement allusion à l'Anubis de l'Anoubieion [2]. Ce qui précède suffit à prouver que le temple memphite d'Anubis est bien connu. Le papyrus Jumilhac précise qu'il se trouve au Nord de Memphis, ce qui est parfaitement conforme à ce qu'on sait de l'Anoubieion [3]. Enfin, la nécropole de chiens qui a été mise au jour, non loin du lieu où se trouvent les ruines de ce temple, doit être en relation avec notre Anubis [4].

Ce dieu est identifié par le papyrus Jumilhac à Rēʿ-Harakhti. Cette nouvelle précision, *a priori*, est étonnante. On ne s'attend guère, en effet, à trouver, sur le territoire memphite, la mention d'un dieu qui était, principalement, honoré dans la ville d'Héliopolis, rivale, de tout temps, de Memphis. On doit noter, cependant, qu'Apis est, à l'occasion, identifié à Atoum et à Rēʿ, et qu'on le qualifie, à deux reprises, de fils de Rēʿ [5]. Anubis, lui aussi,

(1) Ranke, *Personennamen*, p. 373, 17.

(2) Le nom *tꜣ-dit-tꜣ-nb(t)-hn* = Quibell, *Ramesseum*, pl. V et XXI, 10, doit, sans doute, être interprété autrement, peut-être comme le fait Ranke, *loc. cit.*, mais on peut supposer aussi que le signe *ti* est la désinence *t* du relatif féminin, et non l'article *tꜣ*. Sur les stèles du Sérapéum, et sans article du féminin devant *nb*, le nom est certainement formé sur l'épithète d'Anubis de l'Anoubieion. Aux références données par Ranke, ajouter la stèle inédite IM. 2718 du Sérapéum, que nous a signalée Posener.

(3) Cf. la carte de Reich, *Mizraim* I (1933), pl. I, et la mention d'*Anubis de la porte* (ou : *à la porte*) *du Nord*, qui se lit sur une paroi du temple d'Abydos, consacrée aux cultes memphites (Kees, *Rec. Trav.* XXXVII (1915), p. 72).

(4) Porter et Moss, *Topog. Bibliog.* III, p. 146; Bonnet, *Reallexikon*, p. 449-450; cf., aussi, Maspero, *An. Serv.* III (1902), p. 283-285, qui a publié un des cercueils de chiens (de très basse époque), provenant de cette nécropole.

(5) A propos de la rivalité de Memphis et d'Héliopolis, on doit noter que la construction théologique de Memphis, que nous a fait connaître la stèle de Chabaka, accorde un rôle assez important à Atoum, mais ce

est exceptionnellement compté parmi les quatre fils de Rēʿ [1]. Il y a donc là une possibilité de rapprochement, à vrai dire, assez fragile : en effet, les documents concernant Apis et Rēʿ sont de Basse Époque, alors que le texte relatif à Anubis et à Rēʿ remonte au Moyen Empire. De toute façon, si l'identification établie par le papyrus Jumilhac appartient à la tradition memphite, on ne peut attribuer son origine qu'à la parenté qui existe, dès le Nouvel Empire, entre Osiris-Apis et Osiris-Mnévis; il y avait un culte de Mnévis au Sérapéum, et il n'est pas impossible que le taureau d'Héliopolis ait eu, à Memphis, un sanctuaire [2]. La relation entre les deux taureaux n'a, cependant, jamais été très étroite et, si Apis est le héraut de Ptah, et Mnévis, le héraut de Rēʿ, aucun texte nommant Osiris-Mnévis n'ajoute à cette mention le qualificatif (si fréquent, lorsqu'il s'agit de l'animal vivant) de « héraut de Rēʿ » [3]. En outre, la confusion des deux taureaux eût-elle été plus complète qu'on ne le croit généralement, il resterait à expliquer qu'elle eût entraîné une identification entre Anubis et Rēʿ-Harakhti. Cette conséquence exigerait des spéculations théologiques si compliquées et si fragiles qu'il vaut mieux, semble-t-il, renoncer à une interprétation aussi peu fondée. Dans ces conditions, on peut se demander s'il ne faut pas chercher dans une autre direction la raison profonde de la glose du papyrus Jumilhac, c'est-à-dire d'un document qui, on l'a vu, a été rédigé à l'usage exclusif du XVIIIe nome de Haute Égypte. Or, dans ce nome, et plus spécialement dans le district de Dounâouy/Hardaï, Anubis était étroitement confondu avec Horus [4]. D'autre part, il existait, dans la même région, un culte d'Anubis, maître du coffre [5], et il est possible que, dans la tradition locale, cet Anubis ait été considéré comme un Rēʿ-Harakhti, rapprochement qu'aurait favorisé l'identification locale d'Anubis et d'Horus. Nous n'avons, malheureusement, aucune preuve [6] de cette

dieu est manifestement soumis à Ptah, ce qui nous prouve qu'il y avait bien rivalité entre les deux villes; cf. Junker, *Götterlehre*, p. 40 et suiv., 55; Schott, *Unt.* XV, p. 43. En revanche, le rôle de Ptah est nettement tenu pour secondaire dans les textes des Pyramides (cf. Kees, *Götterglaube*, p. 298). Sur l'identification d'Apis, de Rēʿ et d'Atoum, cf. Otto, *Unt.* XIII, p. 27.

(1) Steindorff, *Grabfunde* II, p. 17 = Roeder, *Urk. z. Rel.*, p. 222.

(2) Wilcken, *UPZ* I, p. 41-42.

(3) Otto, *Unt.* XIII, p. 40.

(4) Cf. Kees, *ÄZ* 58 (1923), p. 96 et suiv., et, surtout, notre édition (sous presse) du papyrus Jumilhac.

(5) Papyrus Jumilhac, V, 9-10.

(6) Une stèle du Sérapéum, que nous a signalée Posener, parle bien d'un prêtre qui, entre autres titres, porte celui de « prophète d'Anubis, maître de Hardaï » (Chassinat, *Rec. Trav.* XXV (1903), p. 53; la stèle date probablement du règne de Darius). L'indication, sans aucun doute, serait très intéressante, si elle prouvait qu'il y avait certains rapports entre les cultes d'Anubis à Memphis et à Hardaï. Il n'en est, malheureusement rien, et Anubis, dans cet exemple, ne porte aucun de ses qualificatifs memphites; en outre, ce document ne fait aucune allusion à l'identification d'Anubis et de Rēʿ-Harakhti, dont fait état le papyrus Jumilhac.

interprétation qui nous semble, cependant, beaucoup plus vraisemblable que celle que nous avons proposée, plus haut, en essayant de justifier, sur le plan strictement memphite, l'identification établie par notre papyrus.

Anubis était également honoré à Memphis sous le titre de « maître de la *chétit* » (*nb štjt*). Le papyrus Jumilhac [1], sur ce point, est particulièrement peu explicite, puisqu'il se contente de dire : *quant à Anubis, maître de la* štjt, *c'est Anubis qui est dans Memphis.* La *chétit* est bien connue pour être un des sanctuaires de Sokaris à Memphis; plus tard, par suite de l'identification de Sokaris, de Ptah et d'Osiris, la *chétit* fut considérée comme un sanctuaire de ces trois dieux, pris isolément ou confondus, ou comme le tombeau de Sokaris [2]. Ce sanctuaire memphite est, parfois, placé à Ro-sétaou [3], mais cette précision en est à peine une et, en fait, on ne sait pas exactement dans quel district de Memphis se trouvait la *chétit*. Il est évident qu'elle devait être à proximité d'une nécropole, mais celle-ci pouvait être aussi bien celle de Giza [4] que celle de Saqqara. Il semble, cependant, que Saqqara ait plus de titres que Giza à être la patrie de Sokaris, et on a même vu une relation entre le nom du dieu et celui du site [5]; Sokaris avait, d'ailleurs, dans cette région, un important sanctuaire [6], et il est donc probable que

(1) V, 14.

(2) *Wb.* IV, p. 559, 4 (ajouter aux références Bremner-Rhind (éd. Faulkner) 18, 16 et 18, 27, 10. Cf., aussi, Sandman-Holmberg, *The god Ptah*, p. 123-147; Gauthier, *Dict. géog* V, p. 149-150.

(3) Ro-sétaou désigne la nécropole en général (cf. Spiegelberg, *ÄZ* 59 (1924), p. 159-160), mais le nom fut, de bonne heure, rattaché au culte de Sokaris (T.P. 445 *b* = Sethe, *Pyr. Kom.* II, p. 228), sans qu'on sache exactement si Ro-sétaou se trouvait à Giza (il semble que ce soit l'opinion de Bonnet, *Reallexikon*, p. 448) ou à Saqqara; sur cette question, cf., aussi, Schott, *Unt.* XV, p. 65, n. 1 et 116.

(4) Cf. la note précédente. On peut admettre, aussi, qu'il y avait une *chétit* dans les deux localités, mais l'une, la plus ancienne, devait être la plus importante, et nous nous trouvons devant la même difficulté.

(5) Bonnet, *Reallexikon*, p. 449.

(6) *Ibid.* et Mariette, *Abydos* I, pl. 48.

notre second Anubis, comme celui de l'Anoubieion, était honoré à l'origine, plus près de la ville de Memphis que de Giza; J. Yoyotte, de son côté, suppose [1] que la *chétit* se trouvait près du temple de Ptah, donc sinon dans la vallée même, du moins non loin de celle-ci [2]. D'après une des traditions relatives à la mort d'Osiris, rapportée par la stèle de Chabaka [3], le dieu aurait été enterré dans le « château de Sokaris ». Comme la *chétit*, d'autre part, passe on l'a vu, pour être le tombeau de Sokaris [4], on peut se demander si elle ne se confond pas avec le château de Sokaris, ou du moins, si elle n'est pas une partie de ce sanctuaire. La même stèle de Chabaka revient sur l'enterrement d'Osiris : *il* (Orisis) *entra dans le palais de Ptah, le maître des années, et se réunit aux dieux de Ta-ténen. Ainsi Osiris arriva-t-il dans la terre, dans la ville royale, au Nord de cet endroit* [5]. En fait, Osiris joue un grand rôle

[1] Communication orale. Cf. aussi la n. 5.

[2] Cf. la carte dans Porter et Moss, *Topog. Bibliog.* III, p. 216.

[3] Stèle de Chabaka, l. 17 *c* = Sethe, *Unt.* X, p. 37; Junker, *Pol. Lehre*, p. 36 (texte) et 38 (traduction).

[4] On ne doit pas oublier l'étroite parenté qui existe entre Sokaris et Osiris (T.P. 620 *c*). Cf. les deux notes suivantes.

[5] Traduction Junker = *op. cit.*, p. 37-38 (l. 63-64) = Sethe, *op. cit.*, p. 73-77 (cf. notamment, la note *h* de la p. 76). Il y a, entre cette phrase et celle de la ligne 17 *c*, citée plus haut, une certaine contradiction que Junker (*ibid.*, p. 19) essaie d'expliquer. D'après lui, il faut supposer, ou bien que le château de Sokaris, dans lequel Osiris avait été enterré (l. 17 *c*) se trouvait dans la ville royale, ou bien que les mots *św ḫprw Wśir m tꜣ* n'ont rien à voir avec l'enterrement du dieu; ils auraient indiqué qu'Osiris, après sa mort, habitait toujours dans la ville royale, comme image primitive de la royauté et comme père de tous les rois. Le texte, en effet, ajoute aussitôt (l. 64) que c'est là qu'Horus a reçu des mains de son père la souveraineté sur le Double Pays. Dans une lettre qu'il nous a écrite, Junker nous a soumis, en insistant sur leur caractère hypothétique, quelques nouvelles suggestions. Les mots *ḳrśt nfrt* de la ligne 17 *c* peuvent évoquer, non pas l'enterrement même d'Osiris, mais toute la préparation du cadavre et sa mise en bière, cérémonies qui avaient, tout naturellement, eu lieu dans le « château de Sokaris », dieu funéraire de Memphis. Cette interprétation ne nous donne aucune possibilité de localiser le château de Sokaris; en revanche, elle nous laisse toute liberté d'admettre que le dieu, après avoir été « traité » dans le château de Sokaris et après avoir été rendu à la vie, a pu prendre possession du « château de Ptah », dans la ville royale. La phrase suivante, dans ce cas, doit être traduite de la façon suivante (nous citons textuellement) : So kam Osiris zu der Örtlichkeit in der « Königsburg », nördlich der obergenannten (*pn*) Örtlichkeit, zu der er gelangt war (= an der ihn Isis und Nephthys aus Land gezogen hatten = *śpr. śn św r tꜣ*). Dans sa conclusion, Junker fait remarquer que la stèle de Chabaka, si on admet la nouvelle interprétation qu'il propose, nous apporte une certitude, à savoir que le corps d'Osiris a été enterré sur le territoire de Memphis, mais

à Memphis, peut-être à cause de la tradition dont il vient d'être question, peut-être et surtout à cause de l'identification du dieu avec Sokaris, identification qui semble s'être produite de très bonne heure, antérieurement en tout cas, à celle d'Osiris et de Khentimentiou [1]. Il n'est pas impossible, d'ailleurs, qu'il y ait un rapport entre ces deux explications.

La *chétit*, qui appartient, en propre, à Sokaris, n'est pas seulement, comme on l'a vu, attribuée secondairement à Osiris et à Ptah, ce qui n'a rien d'étonnant, mais aussi à Anubis. Sur une stèle inédite du Caire [2], qui remonte à la XIXe dynastie, on lit : Anubis *nb tꜣ-ḏsr imj-wt ḫntj-zḥ-nṯr ḥrj-ib štjt*. On attribue donc au dieu-chien trois de ses titres les plus usuels, et on leur adjoint un quatrième titre : *celui qui réside dans la* chétit, dont nous ne connaissons pas d'autre exemple [3]. Tous ces titres sont manifestement en relation avec le rôle funéraire du dieu [4]. D'autre part, à Edfou, donc à une époque beaucoup plus tardive, on trouve, à deux reprises [5], la mention d'*Anubis dans la* chétit (*ʾInpw m štjt*). Ces exemples suffisent à prouver qu'il y avait un culte

qu'elle ne permet pas de préciser l'endroit exact où se trouvait la tombe du dieu, à l'intérieur de ce territoire. Il est évident que l'incertitude, dans toute cette malheureuse question, reste notre lot. Le papyrus Jumilhac, dans une certaine mesure, s'accorde avec l'hypothèse de Junker; en effet, il établit une très nette distinction entre le « château de l'or », où a été « traité » le corps d'Osiris, et le lieu de sa sépulture; mais notre document, d'autre part, se sépare de cette même hypothèse, puisqu'il affirme qu'Osiris a été enterré à Héliopolis (VI, texte du bas, 5-6). En conclusion, nous pensons, sans pouvoir le prouver, qu'il y a, sinon identité, du moins une étroite parenté entre le château de Sokaris, la *chétit* et le château de l'or. Rien, dans ce qui précède, ne permet de confirmer l'hypothèse de Yoyotte, exposée plus haut (p. 112), d'après laquelle la *chétit* se serait élevée à Memphis même ou à proximité de cette ville, mais rien, non plus, ne s'y oppose. La question reste donc ouverte, et on ne peut que souhaiter la découverte de nouveaux documents qui viennent faire cesser notre incertitude.

[1] Pour l'Ancien Empire, cf. T. P. 620 *c*; pour le Moyen Empire, cf. Caire 20229 (on trouve déjà Ptah, Sokaris et Osiris, considérés comme une unité divine que domine la personnalité d'Osiris). Cf., aussi Kees, *Totenglauben* (2e éd.), p. 228, qui utilise les textes des Sarcophages, et à qui est dû le parallèle avec Khentimentiou. Sur Osiris et Memphis, cf., enfin, Schott, *Unt.* XV, p. 64 et suiv.

[2] *Wb.* IV, p. 559, 13. Nous ne connaissons ce monument que par les *Belegstellen*.

[3] Sokaris et Osiris reçoivent, eux aussi, l'épithète *ḥrj-ib-štjt* (*Wb.* IV, p. 559, 11-2).

[4] Des cas analogues ont été signalés dans notre commentaire du papyrus Jumilhac, n. 109. Cf., aussi, *infra*, p. 116, n. 4.

[5] Rochemonteix, *Edfou* I, p. 171; II p. 23 (80). On trouve aussi l'expression *Zkr m štjt* (*Wb.* IV, p. 559, 14).

d'Anubis attaché à la *chétit* [1], ce qui n'est pas pour nous étonner, si on admet que la *chétit* de Memphis est en relation avec la tombe d'Osiris [2]. Il était naturel, en effet, que fût honoré, en ce lieu, le dieu à qui était dû l'embaumement d'Osiris, et la stèle inédite du Caire [3] indique bien que c'était le rôle funéraire d'Anubis qui était associé au sanctuaire de Sokaris. Le papyrus Jumilhac confirme cette conclusion, puisqu'il identifie Anubis, maître de la *chétit* à Anubis lui-même, c'est-à-dire au dieu qui était, au premier chef, l'inventeur des procédés de momification [4].

(1) Ces exemples ne sont pas memphites, mais ont subi l'influence de Memphis, car il est évident que les *štjt* que l'on trouve hors de Memphis doivent être des copies de la première *štjt*, celle de Sokaris. On retrouve ailleurs ce prolongement de l'influence memphite : deux stèles du Caire (20494 et 20392), qui remontent au Moyen Empire, associent, dans la formule *ḥtp-di-nśwt*, la première, Anubis et Ptah-Sokaris, la seconde, Osiris, Anubis et Ptah-Sokaris. Ces stèles, bien qu'elles aient été, la seconde du moins, trouvées sur le territoire d'Abydos, se rattachent, elles aussi, à la tradition memphite : Anubis, en effet, sur ces deux stèles, reçoit l'épithète de *tpj ḏw. f* (les épithètes *tpj ḏw. f* et *im-jwt* (cf. *infra*) ne sont pas propres à la tradition memphite; mais, d'une part, elles sont attestées à Memphis, et, d'autre part, Anubis est associé à Ptah-Sokaris. Le rapprochement est assez éloquent), que porte régulièrement l'Anubis de l'Anoubieion (cf. p. 108, n. 7; sur une des stèles (20494), il est, en outre *imj-wt;* cf., *infra*, n. 4); enfin, Ptah-Sokaris, sur le même territoire d'Abydos, est appelé *nb štjt* (Caire 20559).

(2) D'après la stèle de Chabaka; cf., *supra*, p. 112, et, *infra*, p. 116 et n. 3.

(3) Cf., *supra*, d. 113, n. 2.

(4) C'est probablement cet Anubis qui est mentionné dans une liste de dieux memphites, gravée sur les parois de la chapelle abydénienne de Sokaris (Kees, *Rec. Trav.* XXXVII (1915), p. 71-72 [45]); le dieu, en effet, est qualifié de *imj-wt;* on a, à Memphis, d'autres exemples de cette épithète : Sal. IV, verso, I, 10 = Gardiner, *LEM*, p. 89, et Caminos, *LEM*, p. 333-334 (*'Inpw imj-wt ḫntj zḥ-nṯr nb tꜣ-ḏśr;* le dieu, on le voit, porte les mêmes épithètes que sur la stèle du Caire, citée p. 113, n. 2); Chassinat, *Rec. Trav.* XXI (1899), p. 71 (XXXIV) et 72 (XXXV); à ces deux stèles, qui datent du règne de Ramsès II (IM. 4963 et 5936), on doit ajouter un fragment contemporain, inédit (IM. 6154 ?) que nous a signalé Posener. Ce même qualificatif se trouve, à deux reprises, associé, une fois au Moyen Empire (Abydos), et, une fois à Basse Époque (origine inconnue) à une des épithètes de l'Anubis de l'Anoubieion; nous lisons, en effet, sur ces deux documents : *'Inpw imj-wt tpj ḏw. f* (Caire 20494; cf. n. 1) et *'Inpw imj-wt nb hn* (Berlin 7588 = *Wb.* II, p. 491, 19; texte inédit cité dans les *Belegstellen*). Il y a donc, sur ces monuments d'inspiration, sinon d'origine, memphite, une certaine confusion entre les deux aspects de l'Anubis local, confusion qui peut s'expliquer par le rôle funéraire qu'avait à jouer, auprès de l'Apis mort, Anubis (cf. les stèles du Sérapéum IM. 4963, 5936 et 6154 (?), citées plus haut; ajouter Brugsch, *ÄZ* XXII (1884), p. 125, l. 5 (stèle sans numéro), qui précise que l'Apis mort doit être embaumé *ḫr 'n Inpw nb tꜣ-ḏśr*). Il est donc naturel qu'Anubis, à cause de ce rôle funéraire au Sérapéum, ait, occasionnellement, porté à la fois les épithètes qu'il recevait en tant que dieu de la *chétit* et celles qui lui étaient données comme maître de l'Anoubieion, c'est-à-dire du sanctuaire le plus proche du Sérapéum. Posener nous signale, sur deux stèles inédites du Sérapéum, deux nouveaux qualificatifs d'Anubis : *'Inpw n pr* (?) *'Inpw* (probablement l'Anoubieion; cf. Gauthier, *Dict. géog.* II, p. 57) et *'Inpw nb ipt. f;* la première stèle (IM. 4006) est d'époque bubastite, et, la seconde (IM. 4030) est probablement postérieure au règne de Psammétique Ier. Enfin, on a trouvé, à Memphis, et, notamment, au Sérapéum (Caire 38521, 38524, 38526, 38533, 38536), de nombreuses statuettes d'Anubis; nous n'avons jamais trouvé, sur ces figurines, des titres qui puissent nous intéresser dans notre présente recherche, mais notre étude sur ces bronzes est loin d'avoir été exhaustive. Sur ces bronzes, cf. Roeder, *Bronzefiguren*, § 83 *a*, 87-88, 92.

Le papyrus Jumilhac fait allusion à un troisième culte memphite d'Anubis [1], très différent des deux précédents, puisque ce culte s'adresse à un aspect séthien du dieu, présenté d'ailleurs aussi brièvement que possible : *quant à Anubis* ššm tꜣwj *dans Memphis, c'est Seth.* Le titre *ššm tꜣwj* [2] est associé à Horus, au nom d'Horus de Sésostris II et au nom d'un gouvernail du ciel; enfin, il figure parmi les titres d'un *rpꜥtj-ḥꜣtj-ꜥ* qui vivait à la XXIIe dynastie [3]. On peut supposer que le scribe du papyrus Jumilhac a écrit *ššm tꜣwj* pour *ššm tꜣ*, ancien titre bien connu des nomarques, qu'on retrouve, à l'époque grecque, sous la forme *ššm n tꜣ*, comme épithète de Khonsou [4], mais cette correction, du fait même qu'elle ne permet pas de proposer une solution satisfaisante, ne semble pas devoir être retenue. Nous n'avons, pour notre part, trouvé aucune trace d'un culte de Seth sur le territoire de Ptah [5]. Et, cependant, le papyrus Jumilhac est catégorique [6], et nous ne pouvons qu'enregistrer l'existence d'un culte séthien dans la région de Memphis.

(1) VI, 21-VII, 1.

(2) *Wb.* IV, p. 288, 18-21. Le titre *ššm tꜣwj* n'est jamais, à notre connaissance du moins, appliqué à Anubis. En revanche, on lui donne, parfois, l'épithète *ḫrp tꜣwj*, qui s'en rapproche un peu; cf. Blackman, *Meir* VI, p. 1 et pl. V; Kees, *Götterglaube*, p. 207.

(3) Caire 42227, *c*, 1.

(4) Rochemonteix, *Edfou* I, p. 378; Firchow, *Urk.* VIII, p. 10 et 79.

(5) Tout au plus un Baꜥal est-il mentionné à Memphis, avec d'autres divinités étrangères, dans le papyrus Sallier IV, verso, I, 6 = Gardiner, *LEM*, p. 89, et Caminos, *LEM*, p. 333 et 338; cf., aussi, Bonnet, *Reallexikon*, p. 77, où d'autres exemples (le plus ancien remonte à la XVIIIe dynastie) du Baꜥal memphite sont cités. D'après Bonnet, ce seraient surtout les colonies étrangères qui auraient rendu un culte à Baꜥal. Nous ne savons pas si ce culte de Baꜥal doit être mis en relation avec le culte de Seth, mentionné par le papyrus Jumilhac.

(6) Nous ne pouvons, naturellement, pas préciser dans quelle partie de Memphis était célébré le culte d'Anubis *ššm-tꜣwj*.

Il reste à étudier, dans le papyrus Jumilhac, le passage de beaucoup le plus important, sur Memphis[1]. Le texte, malheureusement peu soigné, très probablement fautif par endroits, présente de nombreuses difficultés que nous n'aborderons pas ici[2], nous contentant de donner l'essentiel du récit dont le sens, par chance, ne peut faire aucun doute. Nous assistons à la quête des membres d'Osiris, entreprise par Horus, Isis et Nephthys. Les trois dieux vont, d'abord, en Basse Égypte, pour chercher ceux des membres d'Osiris, qui s'y trouvaient, et pour les rapporter dans la *chétit* de Memphis[3]. Après quoi, les dieux parcourent la Haute Égypte et rapportent les membres qu'ils avaient trouvés dans cette région à Dounâouy/Hardaï, où ils les déposent dans la *chétit* locale, à laquelle on donna le nom de Hout-Redjou, parce que les humeurs du dieu y étaient conservées, et celui de Out, parce que les membres d'Osiris y avaient été entourés de bandelettes. Dans ce premier passage, notre document établit un parallèle entre Hardaï et Memphis, ces deux villes s'étant partagé l'honneur d'avoir reçu les reliques d'Osiris. On a vu, plus haut, que les deux villes honoraient, chacune, Anubis, sous le vocable de *maître du coffre*. Nous ne pensons pas, cependant, qu'il y ait un rapport entre le coffre et les reliques d'Osiris[4]. car le papyrus Jumilhac n'associe jamais le coffre d'Anubis et les membres d'Osiris; ceux-ci, en effet, sont placés, soit dans la *chétit*, soit dans la nébride, soit dans le pavillon divin[5]. On devait, cependant, souligner ces différentes relations entre Memphis et Douânouy/Hardaï.

La vignette qui se trouve à gauche du texte que nous venons de résumer[6] représente un « pavillon divin » (*zḥ-nṯr*), à l'intérieur duquel se dresse une nébride, et cette nébride contient tous ceux des membres d'Osiris qui, d'après un autre passage du papyrus Jumilhac[7], ont été découverts en Haute

[1] V, texte du bas, 1-9, et VI, texte du bas, 1-6.

[2] Ces difficultés seront exposées et discutées dans notre commentaire du papyrus Jumilhac.

[3] La *šṯjt*, d'après le papyrus Jumilhac, a donc servi de tombe, au moins provisoire (nous verrons que le corps d'Osiris a été, finalement, enterré à Héliopolis), à Osiris. Sur Memphis et la tombe d'Osiris, cf., aussi, Bonnet, *Reallexikon*, p. 447, colonne de droite.

[4] Cf., *supra*, p. 108, n. 1.

[5] Nous avons déjà parlé de la *šṯjt;* nous parlerons, au paragraphe suivant, de la nébride et du pavillon divin.

[6] Planche V.

[7] IV, texte du bas, et tableau récapitulatif de la pl. V (à droite).

Égypte; cette vignette est si claire qu'elle ne permet pas une interprétation autre que celle que nous lui avons donnée. Le prestige inattendu conféré à Hardaï s'explique aisément, puisque le papyrus Jumilhac rédigé pour l'usage du XVIIIe nome de Haute Égypte et, plus spécialement, du district de Dounâouy/Hardaï, ne pouvait pas ne pas être un peu partial. Il ne s'agit, semble-t-il, que d'un épisode de circonstance, et les membres d'Osiris, encore que notre texte ait précisé qu'ils avaient été entourés de bandelettes dans la *chétit* locale, ne devaient pas rester à Hardaï. L'inscription qui occupe le bas de la planche VI continue, en effet : « Puis il gagna avec eux (= les membres) Memphis, et il courut (*pḥrr*) avec eux, en qualité d'Apis, et ils (= les membres) furent déposés dans le château de l'or, à Memphis ». Ce château de l'or est représenté à droite de notre texte : on y voit, d'un côté, les membres d'Osiris, aussi bien ceux qui avaient été trouvés en Haute Égypte que ceux qui provenaient de Basse Égypte, et, de l'autre côté, Anubis achevant de reconstituer la momie d'Osiris[1]. Après que les membres divins eurent été réunis, Taténen[2], d'après le texte, façonna le corps du dieu, et en qualité de Sokaris, l'entoura de bandelettes; puis, on le conduisit, en grande pompe, à Héliopolis, où il fut enterré, en qualité de Sépa[3]. En résumé, si on fait abstraction de l'épisode de Hardaï, dont nous avons vu la raison d'être, les membres d'Osiris, d'après le papyrus Jumilhac, ont été rassemblés et momifiés à Memphis, et le corps, ainsi reconstitué, a été enterré à Héliopolis.

Il reste à parler d'Apis. On a déjà vu[4] que le dieu (Horus ou Anubis) qui avait apporté les membres d'Osiris à Memphis est identifié à Apis. Cette

[1] Nous avons discuté, dans notre travail (sous presse) sur le papyrus Jumilhac, les différents rôles du château de l'or; il est certain que ce sanctuaire, ici, ne peut être que celui dans lequel a été reconstitué le corps d'Osiris. Il est possible qu'il y ait un rapport entre ce château de l'or et la *šṯjt*, puisque ces deux sanctuaires, d'après le papyrus Jumilhac, ont eu l'honneur de recevoir les membres d'Osiris.

[2] Il y a donc, sur ce point, divergence entre le texte et la vignette; d'après celle-ci, c'est Anubis qui, conformément à la tradition, a reconstitué la momie d'Osiris; d'après le texte, ce soin est donné à Taténen, considéré comme Sokaris. On peut aussi supposer (J. Yoyotte) que c'est la momie d'Osisis, et non Taténen, qui est identifiée à Sokaris. Les contradictions signalées plus haut n'en subsistent pas moins.

[3] Kees, *ÄZ* 58 (1923), p. 85 et suiv.

[4] VI, texte du bas, 1-2. Cf., *supra*, p. 000. Sur l'identification du dieu qui a rapporté les membres d'Osiris à Memphis, cf. p. 118, n. 6.

brève mention est développée par la vignette de la planche VII. Le tableau est divisé en deux moitiés symétriques : à droite, le taureau Apis, dans l'attitude de la course, le dos chargé d'une sorte de sac, dans lequel sont, évidemment, les membres d'Osiris, se dirige vers Isis et Nephthys qui l'accueillent, les deux bras levés et avancés, en disant : *il vient celui qui apporte.* Ces mots, empruntés à un vieil hymne, sont, généralement, prononcés par les deux déesses Méret, dans les scènes de courses rituelles[1]. Le geste d'Isis et de Nephthys est également celui des Méret, dont elles tiennent, semble-t-il, le rôle, ce qui achève de nous prouver la parenté qui existe entre notre scène et celles des courses rituelles[2]. La moitié gauche du tableau est exactement semblable, mais le taureau se dirige vers la gauche, et les déesses sont tournées vers la droite. Entre les deux scènes se trouve une légende : *c'est le taureau qui court et qui rapporte, des villes et des nomes, les membres de ce dieu* m ḥp. Ces derniers mots peuvent être interprétés de deux manières différentes : *ḥp* étant déterminé par les jambes, on est tenté de traduire, *m ḥp* par « en courant », même si cette interprétation constitue un pléonasme, mais il est évident qu'il y a là un jeu de mots, et que *m ḥp* doit signifier aussi « en qualité d'Apis ». Le rapprochement n'est pas nouveau et a déjà été souligné par Kees[3]. Au-dessus de chacun des deux taureaux se trouve une légende dont voici la traduction (texte de droite) : *c'est Apis-Horus*[4]; *c'est lui qui a rapporté les membres à travers* (?)[5] *le pays du Sud.* Le texte de gauche est semblable, mais « le pays du Sud » est remplacé par « le pays du Nord ». Le papyrus Jumilhac met donc Apis, identifié à Anubis ou à Horus[6], en relation avec les membres d'Osiris, et cet Apis est dans l'attitude, que connaît bien l'iconographie égyptienne, de la course.

[1] Kees, *Opfertanz*, p. 104 et suiv., et *NGWG* 1938, p. 28, avec la traduction correcte des deux mots *ij in.*

[2] Cf., *infra*, p. 119 et suiv.

[3] Kees, *Opfertanz*, p. 101.

[4] Otto, *Unt.* XIII, p. 31.

[5] Lire *m-ḫt* (?) = *Wb.* III, p. 345, 9. Cf., notre commentaire dans l'édition du papyrus Jumilhac.

[6] Le texte de la pl. VI (texte du bas), 1-2, ne nomme pas le dieu auquel est identifié Apis. C'est, peut-être, Anubis, qui est représenté sur la vignette de droite, dans le « château de l'or », mais ce peut être aussi Horus qui, seul, est nommé dans le texte du bas de la pl. V. On a remarqué une divergence entre la vignette et le texte (p. 117, n. 2). En l'occurrence, le problème n'est peut-être pas insoluble; en effet, dans le texte de la pl. V (l. 6), il est dit qu'Horus s'est transformé en Anubis. Le dieu qui s'est identifié à Apis (VI, texte du bas, 1-2) n'est, peut-être, ni Anubis, ni Horus, mais Horus-Anubis, que le papyrus Jumilhac, cite nommément à trois reprises. En tout cas, s'il faut choisir entre Horus et Anubis, c'est Horus qui semble avoir le plus de titres à être identifié à Apis, d'après les légendes qui accompagnent la vignette de la pl. VII, et dont nous venons de donner la traduction.

Le plus ancien exemple date de la Ire dynastie : Emery[1] a trouvé, dans la tombe dite de Hémaka, un sceau sur lequel on voit, à gauche, le roi Ousaphaïs accomplissant la course rituelle de la fête *sed*, en compagnie d'Apis. Le roi est coiffé de la couronne de Basse Égypte; à droite, le même souverain, coiffé de la couronne de Haute Égypte, célèbre le même rite devant un singe qui joue, pour le Sud, le rôle que jouait, pour le Nord, le taureau de Memphis. A l'origine, cette course d'Apis était presque certainement un des rites d'une fête symbolique de la fertilité[2], Apis étant, lui-même, un dieu de la fertilité, mais cette fête fut rapidement rattachée au culte royal, comme le prouve le sceau dont il a été question plus haut. La pierre de Palerme mentionne, plusieurs fois, la course d'Apis, en relation avec « l'apparition » du roi, celui-ci étant considéré tantôt comme souverain du Nord, tantôt comme souverain du Sud, tantôt comme souverain du Double Pays[3]. Ces exemples datent de la Ire et de la IIe dynastie. A la Ve dynastie, les célèbres scènes d'Abousir, relatives à la fête *sed* de Niouserrē[4], ne nous ont pas conservé le tableau de la course de l'Apis, mais nous voyons le roi faire une visite au taureau, dans sa chapelle, et la légende gravée[5], si on la rapproche de la scène représentée sur le sceau d'Ousaphaïs, montre bien que la course d'Apis devait être célébrée, et qu'on ne doit qu'à un malheureux hasard la perte de ce tableau rituel.

Nous voyons réapparaître Apis dans une course rituelle de fête *sed* sous le règne d'Hatchepsout[6]. Entre la Ve et la XVIIIe dynastie, aucun document, à notre connaissance du moins, ne nous est parvenu sur la course d'Apis,

[1] *Hemaka*, p. 64, fig. 26; Kees, *NGWG* 1938, p. 21 et suiv.

[2] Otto, *Unt.* XIII, p. 12 et suiv.

[3] *Op. cit.*, p. 12.

[4] Bissing-Kees, *Re-Heiligtum* III; la question est résumée par Kees, *NGWG* 1938, p. 23 et suiv.

[5] « Sortir par la porte de l'Est. »

[6] Lacau, *An. Serv.* XXVI (1926), p. 131 et suiv. La reine porte la couronne de Haute Égypte, ce qui prouve que la course d'Apis n'était plus réservée, comme à l'époque d'Ousaphaïs (cf. n. 1 et le texte correspondant à cette note), à la fête célébrée en l'honneur du souverain de la Basse Égypte.

mais il est difficile d'admettre que cette scène a été abandonnée pendant plusieurs siècles, et on ne peut que souhaiter la découverte d'exemples qui viennent jalonner, à notre grande satisfaction, cette longue période de silence. Les exemples en sont rares au Nouvel Empire [1]. En revanche, les courses de fête *sed* (sans le taureau Apis) sont fréquentes à la même époque, et commencent à être associées à d'autres courses rituelles, celles dans lesquelles le roi, portant des oiseaux, un vase ou une rame, s'avance en courant, ou en dansant, vers un dieu [2].

A partir de l'époque saïte, la course d'Apis apparaît dans une scène nouvelle, de caractère funéraire : sur le pied des sarcophages [3], on voit le taureau Apis, dans l'attitude de la course, se dirigeant le dos chargé d'une momie, vers la tombe. Otto [4] suppose, avec raison, que le premier mort qui fut, ainsi, porté par Apis a été Osiris et que ce privilège s'est ensuite étendu aux autres morts. Le papyrus Jumilhac, on l'a vu [5], confirme cette hypothèse.

A l'époque ptolémaïque, les courses « à la rame » et « au vase » sont commentées par des textes intéressants qui ont été réunis par Kees [6]. Dans ces textes, le roi se vante d'avoir rassemblé, dans les nomes, les membres d'Osiris, et de les avoir rapportés dans le « château de l'or ». Il est évident qu'il y a une parenté étroite entre ces légendes et le texte du papyrus Jumilhac résumé plus haut. Kees, cependant, remarque que ces membres du dieu, qui sont, parfois, appelés « les choses », doivent être interprétés symboliquement, et qu'ils représentent, en réalité, les offrandes; c'est la raison pour laquelle un de ces textes [7], conclut son exposé en disant que le château de l'or est rempli de « tes bonnes choses ». Otto [8] partage cette opinion,

[1] Kees, *Opfertanz*, p. 100-101. Un de ces exemples, publié par Möller, *ÄZ* 39 (1901), pl. IV, se trouve sur un sarcophage de Berlin, décoré de scènes empruntées, semble-t-il, à la fête *sed* d'Osiris.

[2] Kees, *ÄZ* 52 (1914-1915), p. 65; sur le sarcophage mentionné à la note précédente, le roi Osiris, lorsqu'il est accompagné d'Apis, accomplit la « course à la rame ».

[3] Otto, *Unt.* XIII, p. 13; Bonnet, *Reallexikon*, p. 49; Gabra, *An. Serv.* XXVIII, (1928), p. 69, 75-9; fig. 2-8. Cette scène n'apparaît pas seulement sur le pied des sarcophages mais aussi dans les temples (*El Hibis* III, pl. 3, IV), dans les tombes (Fakhry, *Bahria*, p. 140, fig. 111) et, même, sur les hypocéphales [Petrie, *Amulets*, pl. XX; le taureau (d'après Petrie, p. 30, 134, il s'agirait d'une vache) est couché].

[4] *Loc. cit.*

[5] Cf., *supra*, p. 118.

[6] *Opfertanz*, p. 94 et suiv.

[7] Rochemonteix, *Edfou* I, p. 102.

[8] Otto, *Unt.* XIII, p. 13.

tout en admettant qu'il peut s'agir réellement des membres d'Osiris; il en donne comme preuve une représentation du taureau Apis portant le corps d'Osiris [1]. On doit noter, cependant, que, dans les légendes ptolémaïques, la mention d'Apis est très rare [2]. L'interprétation de Kees est certainement exacte dans bien des cas, et il est possible qu'il faille voir, le plus souvent, dans le « château de l'or », un simple substitut pour le mot « sanctuaire » [3]. Mais on ne doit pas oublier que le symbole cache toujours une réalité, et cette réalité, qu'on pouvait déjà soupçonner en lisant les légendes ptolémaïques, est remarquablement mise en lumière par le texte et les vignettes du papyrus Jumilhac.

Dans cette longue histoire du taureau Apis, qui présente, malheureusement, trop de lacunes, il semble qu'on puisse distinguer deux courants. Tout d'abord, Apis, dieu de la fertilité, est rattaché aux cérémonies royales, particulièrement à la fête *sed*, ce qui s'explique aisément, puisque la fête *sed*, d'une part, avait lieu à Memphis, patrie d'Apis, et qu'elle avait pour rôle, d'autre part, de rendre au roi sa force et sa puissance. Dans la course que le souverain devait accomplir au cours de la cérémonie, il était donc tout naturel qu'il fût accompagné du taureau Apis, que l'on voit également, plus tard, dans d'autres « courses » royales, sans doute parce qu'elles offraient, avec celle de la fête *sed*, une ressemblance, au moins, extérieure.

Le second courant est plus difficile à suivre. Les rapprochements entre Osiris et Apis, si évidents à partir du Nouvel Empire, sont à peine perceptibles aux hautes époques. Cela n'exclut pas tout contact entre les deux dieux. Otto [4] a montré combien Apis, qui était, comme l'avait été Osiris lui-même, soumis à la mort, avait des raisons solides d'être rapproché du dieu des morts, et a conclu que les rapports qui ont uni les deux dieux devaient être beaucoup plus anciens que les plus anciens témoignages qui nous sont parvenus. En outre, Osiris, rapidement confondu avec Sokaris [5], a reçu, de bonne heure, un culte à Memphis. Ce serait presque un miracle si ces causes de contact n'avaient agi qu'au Nouvel Empire. A cette époque la scène du sarcophage

[1] Brugsch, *Reise nach der Oase el Khargeh*, pl. 18 (cf. *El Hibis*, pl. 3, IV = p. 120, n. 3).

[2] Cf., cependant, Rochemonteix, *Edfou* II, p. 50.

[3] Kees, *Opfertanz*, p. 107.

[4] *Unt.* XIII, p. 27.

[5] T.P. 620 *c*.

de Berlin [1], qui semble bien reproduire la fête *sed* d'Osiris, nous fournit un trait d'union entre les deux courants que nous avons reconnus. Le caractère royal d'Osiris était, en effet, une raison de plus d'associer le dieu au taureau Apis, lui-même rattaché, dès la Ire dynastie aux fêtes royales. Cependant, ce fut probablement dans le domaine funéraire que les contacts furent le plus étroitement établis. La scène du taureau portant la momie [2], encore qu'elle n'apparaisse pas avant l'époque saïte, en est la meilleure preuve.

Jusqu'à présent, les deux courants, à une exception près [3], sont restés bien distincts. Ils se rapprochent dans les légendes ptolémaïques des courses rituelles, dont nous avons parlé plus haut, et dans lesquelles la quête des membres d'Osiris, que ce soit ou non d'une manière symbolique, est associée à une course rituelle du roi. Dans ces textes, nous n'avons relevé qu'une seule mention d'Apis [4], mais elle suffit si on se rappelle que le taureau Apis, dès le Nouvel Empire, était associé à ces mêmes courses rituelles [5]. Tout n'est pas clair, cependant. S'il est facile de comprendre qu'Apis a joué, occasionnellement, un rôle dans les courses « au vase » et « à la rame » [6], on comprend moins bien pourquoi on a associé à celles-ci la quête, à travers tous les nomes d'Égypte, des offrandes, appelées « les membres d'Osiris ». La confusion entre le symbole et la réalité est, ici, assez grande, et mérite un bref commentaire.

A l'origine se trouve, évidemment, la légende d'Osiris, considérée comme la première réalité : de même que la quête des membres d'Osiris avait été indispensable à la reconstitution du corps divin, de même, l'apport des offrandes était indispensable à la survie du dieu. Ainsi, peuvent s'expliquer, semble-t-il, les textes ptolémaïques réunis par Kees [7]. Le rapprochement entre ces textes et les courses rituelles trouvent, sans doute, sa raison d'être

[1] Cf., *supra*, p. 120, n. 1.
[2] Cf., *supra*, p. 120.
[3] Le sarcophage de Berlin. Encore cette exception n'est-elle pas très nette.
[4] Rochemonteix, *Edfou* II, p. 50.
[5] Sarcophage de Berlin (cf., *supra*, n. 1).
[6] A cause de leur ressemblance, au moins extérieure, avec la course de fête *sed;* cf. *supra*, p. 121.
[7] Cf., *supra*, p. 120, n. 6. On doit rappeler que les stèles du Sérapéum, à propos des funérailles de l'Osiris-Apis, parlent souvent de la quête des dons que l'on doit apporter, de tous les nomes d'Égypte, à l'Apis. Vercoutter, dans son ouvrage, encore inédit, *Textes biographiques du Sérapéum*, a beaucoup insisté sur ce point.

dans l'attitude même du roi et dans la courte légende : *il vient celui qui apporte*, qui accompagne souvent ces scènes. La présence, exceptionnelle, d'Apis, *a priori*, se rattache plutôt à la scène elle-même [1] qu'aux légendes. Et, cependant, on sait qu'Apis, à partir de l'époque saïte, est souvent représenté, le dos chargé d'une momie qu'il doit transporter jusqu'à la tombe [2]. Mais, si cette scène avait exercé une réelle influence sur les légendes ptolémaïques, Apis aurait participé plus souvent aux courses rituelles que commentent ces légendes. En revanche, la scène du papyrus Jumilhac [3], manifestement, se rattache, à la fois, à celle du taureau qui porte la momie et à celles des courses rituelles. Elle forme, en quelque sorte, le trait d'union entre les deux traditions. Apis porte un sac, qui renferme les membres d'Osiris, exactement comme il porte, sur les représentations funéraires des sarcophages, la momie pour lui faire gagner sa dernière demeure. Il se dirige, d'autre part, vers Isis et Nephthys, étroitement confondues, on l'a vu [4], avec les déesses Méret, et les membres du dieu doivent être déposés dans le « château de l'or », comme les membres « symboliques » auxquels font allusion les légendes ptolémaïques des courses rituelles. On doit noter, cependant, que la scène n'a aucun rapport avec la fête *sed*, ni même avec le roi. Il est difficile, en effet, de supposer qu'Osiris, ici, est considéré comme un roi et qu'on peut, le sarcophage de Berlin nous en avait donné un exemple [5], l'associer à la fête *sed*.

Le papyrus Jumilhac apporte donc au dossier, déjà riche, des courses rituelles des précisions nouvelles, que nous aurions aimées plus claires, mais qui, telles quelles, ont une importance assez grande, pour que nous ne les ayons pas estimées indignes de la mémoire du grand archéologue à qui revient l'honneur d'avoir mis au jour le Sérapéum de Memphis.

[1] Il figure, de bonne heure, dans la course de fête *sed*, et, à partir du Nouvel Empire, dans les scènes de courses rituelles.
[2] Cf., *supra*, p. 120.
[3] Notamment sur la vignette de la pl. VII. Cf., *supra*, p. 118.
[4] *Supra*, p. 118.
[5] Cf., *supra*, p. 120, et n. 1.

LES TERMES *ỉb* ET *ḥꜣ.tj*

CONSIDÉRÉS SOUS L'ANGLE MÉTAPHORIQUE

DANS LA LANGUE DE L'ANCIEN EMPIRE

PAR

M. STRACMANS

Dans un article paru il y a plus de vingt ans [1], l'égyptologue et anatomiste scandinave B. Ebbel avait bien mis en lumière que les termes *ỉb* et *ḥꜣ.tj* voulant dire le cœur, d'après le *Wörterbuch*, désignaient en réalité deux organes distincts, *ỉb* signifiant fondamentalement « estomac » et *ḥꜣ.tj* signifiant « cœur » [2].

Sa démonstration très serrée se fondait sur une connaissance étendue des textes médicaux égyptiens et s'éclairait en outre de références complémentaires empruntées au monde classique et à celui des demi-civilisés.

Il n'empêche que cette manière de voir ne s'est guère imposée dans la sphère des philologues et le mot *rꜣ-ỉb* (ou *r-ỉb*), c'est-à-dire littéralement et selon eux « bouche ou entrée du cœur » a continué à être interprété comme désignant l'estomac, ainsi que l'avaient proposé les auteurs du grand dictionnaire de Berlin et cela, en dépit d'une impossibilité anatomique dont nous n'avons pas à nous occuper en l'occurrence [3]. Le Docteur Ebbel [4], au contraire, mis sur la bonne voie par sa nouvelle interprétation du mot *ỉb*, y voyait, quant à lui, « le cardia », autrement dit l'entrée de l'estomac [5].

[1] In *Acta Orientalia* 1937, p. 294 et suiv. (*Aegyptische anatomische Namen*).

[2] *Wört.* I, 59 et III, 26.

[3] T. II, p. 293.

[4] *Op. cit., loc. cit.*

[5] Si l'on consulte un tableau des signes hiéroglyphiques, l'on ne se trouvera guère plus avancé; la raison principale en est que l'hiéroglyphe en question ne représente nullement un cœur humain. A. H. Gardiner

Notre propos n'est pas de reprendre en ces quelques pages une démonstration qui nous a paru inattaquable; nous désirerions simplement signaler à l'attention des spécialistes deux exemples d'Ancien Empire où, dans un même texte, les deux cœurs (en réalité le cœur et l'estomac) sont mentionnés l'un à la suite de l'autre par l'effet d'un transfert métaphorique. Ce sera de nature, nous semble-t-il, à confirmer la thèse du savant scandinave et nous permettra d'apporter une modeste contribution à des mélanges destinés à rappeler l'illustre mémoire du fondateur de l'archéologie égyptienne, les hasards des nominations à l'Université de Bruxelles ayant voulu que l'auteur de ces lignes délaissât de bonne heure l'archéologie pour se consacrer à la tâche moins avenante d'enseigner la langue égyptienne aux étudiants de l'Institut oriental.

Mais avant d'aborder ce chapitre, constatons néanmoins qu'au point de vue archéologique le sujet n'eût pas laissé d'offrir également un certain intérêt. L'histoire de l'art égyptien connaît en effet un certain nombre de représentations de personnages portant suspendue à leur cou une double amulette dite « du cœur ». Il apparaîtrait, de toute évidence, plus logique et plus vraisemblable d'y reconnaître également deux organes différents bien que représentés de même, à savoir le cœur et l'estomac, sièges l'un et l'autre de sentiments divers, sinon même de tendances ou de pensées.

Comme exemple de cette dualité figurée, bornons-nous à signaler ici celui que nous fournit une statuette des Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles [1]. Tout développement à ce sujet exigerait un article à lui seul.

Pour fixer les idées et rendre plus compréhensible la suite de cet exposé, résumons préalablement en quelques lignes l'essentiel de l'argumentation d'Ebbel [2]. Après avoir établi que le terme *ḥȝ.tj* ne peut désigner que le cœur proprement dit, étant donné que c'est lui que (d'après *Ebers*, 99, 1-5)

(*Gram.*, p. 456) et G. Lefebvre (*Gram.*, p. 395) dans leurs listes de signes l'ont, à juste titre, classé parmi les parties de mammifères (F. 34). Ce que ces auteurs n'ont pas cru devoir souligner, mais qui n'en ressort pas moins nettement de l'aspect de l'hiéroglyphe en question (cf. surtout Lefebvre, *op. cit.*, *loc. cit.*), c'est qu'il s'agit le plus souvent de la figuration d'un *récipient* imitant schématiquement un organe dont la fonction n'est pas toujours clairement reconnaissable.

[1] Cf. P. Gilbert, *Exposition des objets provenant des fouilles d'El-Kab*, Bruxelles 1952, p. 6 et pl. X.

[2] Il importe d'ajouter que, fidèles aux données du *Wört.*, les derniers en date des spécialistes en matière d'anatomie égyptienne n'ont guère modifié leur point de vue relativement aux deux organes en question (cf. G. Lefebvre, *Tableau des parties du corps humain*, Le Caire 1952, p. 34, et H. Grapow, *Grundriss der Medezin der alten Aegypter* I, Berlin 1954, p. 64 et suiv.). Ajoutons toutefois que, dans une note à nous adressée peu de temps avant sa mort, le regretté professeur de Paris faisait judicieusement observer que la doctrine des anciens Égyptiens n'a pas toujours été très fixée au point de vue qui nous occupe et que l'estomac et le cœur se sont parfois confondus dans leur esprit comme dans leurs textes. « *Sans doute...*, ajoute le Maître, *les Égyptiens semblent avoir cru qu'il existait une liaison organique entre l'estomac et le cœur.* » Certains exemples empruntés au monde classique, voire à celui du folklore militent d'ailleurs dans le même sens (cf. F. Hintze, *Zu den Wörtern für Herz und Magen im Aegyptischen*, in *Aegyptol. Studien* 1955, p. 140 et suiv.).

l'on entend battre (littéralement « parler ») à divers endroits du corps, il conclut que la seule présence des deux termes *ḥȝ.tj* et *ib* mentionnés l'un à côté de l'autre dans plus d'un texte (notamment dans le *Livre des Morts*, 172, et certains écrits magiques tels que *Mère et Enfant*, 5, 3) exclut toute confusion à cet égard.

Ensuite il souligne le fait :

1° Que c'est le *ib* qui reçoit normalement la nourriture (*Ebers*, 50, 21 et *Hearst*, 4, 4);

2° Que sa position centrale dans le corps est incompatible avec celle du cœur (*Ebers*, 101, 12 et 101, 16);

3° Que par l'effet d'un débordement du *ib*, il peut résulter un flux dans la bouche (*Ebers*, 99, 17-18);

4° Que dans le cas d'un engorgement du ventre, c'est le *ib* qui se trouve également affecté.

Et l'auteur termine son brillant exposé en constatant que chez d'autres peuples, notamment chez les Malgaches, l'estomac peut aussi être le siège de certains sentiments, voire de certaines pensées, au même titre que le *ib* chez les anciens Égyptiens [1].

Ceci dit, abordons le sujet précis de notre étude. Notre but, répétons-le,

[1] Il ne sera pas question de rechercher en ces quelques pages les motifs qui ont déterminé les anciens riverains du Nil à représenter par un même signe deux organes aussi différents. Cela exigerait, en outre, des connaissances anatomiques auxquelles seul un docteur en médecine pourrait prétendre. S'il fallait à tout prix suggérer sur le champ une réponse à cette question, peut-être pourrait-on faire observer qu'un autre organe en relation avec le sang était également plus ou moins taboué, frappé de déformation ou l'objet d'une substitution (D 53 *bis* et N 41-42), sans compter que le mot « sang » lui-même (*snf*, *ṯr*, *ỉns*, *wtr*, etc.) est presque toujours déterminé par une bouche

est de montrer que dans les textes d'Ancien Empire, les « deux cœurs (?) » sont plus d'une fois mentionnés de même, l'un à côté de l'autre, sans complément phonétique ou autre, en vertu cette fois d'un transfert métaphorique, d'où il résulte que le second d'entre eux doit se lire *ỉb* et signifier « estomac ».

L'on n'a pas suffisamment remarqué en effet que, dans le célèbre texte d'Ouni[1], gouverneur de Haute Égypte, sous Pépi Ier, là où il est question de l'excellence et de la perfection (*ỉḳr* et *wꜥb*) du personnage à l'endroit[2] du *cœur* de Sa Majesté[3] (lignes 7 à 12), ce courtisan se vantait en outre de le « remplir » également de ses diverses compétences[4].

Sans doute, pourrait-on objecter, en se fondant sur la ligne 7, qu'en l'occurrence c'est plutôt de trois cœurs (?) qu'il s'agit, puisque le signe ♁ s'y trouve écrit trois fois! Heureusement, la ligne 11 est là pour nous rassurer! Le signe du cœur (?) écrit à la suite de *wꜥb.(j)* vaut également pour *ỉḳr.(j)*[5]. Il est donc clair qu'il n'est question ici que de deux.

On voit par conséquent que ce ne sont pas seulement les textes médicaux ou les amulettes qui font allusion à deux « cœurs (?) ». Des textes biographiques d'Ancien Empire connaissaient déjà ce « phénomène », bien qu'à titre métaphorique. C'est pourquoi, nous inspirant des constatations d'Ebbel,

crachant de l'eau (D 26), et quasiment jamais, par le liquide sanguin.

Notons aussi que la figuration du sang dans l'hiéroglyphe représentant un ennemi perdant son sang d'une blessure au front n'est pas originelle, mais qu'elle n'apparaît qu'au Nouvel Empire à la faveur d'une sorte de confusion avec l'ennemi s'administrant au front un coup de son arme de sape!

L'ethnologie ne nous enseigne-t-elle pas d'ailleurs que le sang tribal ressortit d'ordinaire au domaine des interdictions magico-religieuses? De là, autrefois à Athènes — pour nous borner à ce seul élément de comparaison — la coutume de l'ostracisme et le supplice de boire la ciguë qui évitaient de faire couler le sang d'un citoyen (cf. J. Hastings, *Encycl. of Relig. and Ethics* II, 714 et suiv.).

(1) *Urk.* I, 98 et suiv.

(2) Littéralement « *à cause que j'étais parfait sur le cœur de S. M., à cause que j'étais excellent sur le cœur de S. M., à cause que le cœur (?) de S. M. était plein de moi* ».

(3) Ce n'est pas l'endroit de proposer une nouvelle interprétation du mot *ḥm* (« majesté »?). En tant que « massue d'or » en hiéroglyphe il fait sans doute allusion à l'« *incorporation* » solaire du roi. Il va de soi, en tout état de cause, qu'étymologiquement il n'a rien à voir avec le concept « majestas ».

(4) Compétences juridiques, nautiques, techniques, etc. Cf. M. Stracmans, *La carrière du Gouverneur de la Haute Égypte Ouni* dans l'*Annuaire de l'Inst. de Ph. et d'Hist. Orient. et Slaves*, Bruxelles 1935, p. 509 et suiv.

(5) Soit au complet : *n ỉḳr.(j) n wꜥb.(j) ḥrj-ỉb(?) n ḥm.f n mḥ(w) ḥm.f ỉb.f ỉm.(j)*.

nous n'hésiterons plus à transcrire *ḥꜣ.tj* dans le premier membre de phrase et *ỉb* dans le second.

On comprend, en effet parfaitement, que le cœur d'un roi soit agréablement affecté de la perfection ou de l'excellence d'un sujet; on comprendrait moins bien qu'il fût rempli de lui. Le muscle cardiaque n'est guère un récipient, nous assure-t-on; l'estomac au contraire est une poche avant toute chose; une poche qui se remplit précisément et se vide dans l'acte de la digestion! Il pouvait donc, par une sorte de transfert métaphorique, se remplir de l'image favorable, qu'à tort ou à raison un roi se formait d'un de ses fonctionnaires[1].

Nous sentons parfaitement tout ce qu'aurait de choquant pour une oreille occidentale du XXe siècle la traduction : « à cause que l'estomac de Sa Majesté était rempli de moi ». Il n'empêche que métaphoriquement, et pour les Égyptiens du XXe siècle avant notre ère[2], une expression semblable n'avait rien de paradoxal.

Mais jetons aussi un regard sur un autre texte d'Ancien Empire, la non moins fameuse biographie d'Hirkhouf[3].

Nous y lirons en effet que le jeune roi Pepi II, dans son fameux message adressé au personnage en question, lequel lui rapportait du pays des esprits[4] situé sur le Haut-Nil un nain danseur[5] « pour danser les danses du dieu »[6], ajoute que cela aurait pour effet « de renforcer le cœur »[7] et de « faire se

(1) N'oublions pas que, dans le même ordre d'idées, le roi se nourrissait de vérité et de magie.

(2) Il s'agit là d'une chronologie très approximative, faut-il l'ajouter?

(3) Il est à présent de mode de transcrire plutôt « Khoufher » le nom de Herkhouf! (cf. *Urk.* I, 2e édit., p. v).

(4) On nous permettra de ne pas entrer ici dans la controverse relative au mot *ꜣḫw*; elle nous semble avoir fait couler suffisamment d'encre sans grand profit pour la science. Cf. Ch. Kuentz, *Autour d'une conception égyptienne méconnue*, dans *BIFAO* 1920, p. 121 et suiv.

(5) Sur ces nains originaires du Haut-Nil, cf. M. Stracmans, *Les Pygmées dans l'ancienne Égypte*, in *Mélanges Georges Smets*, Bruxelles 1952, p. 621 et suiv.; Id., *Un rite d'initiation à masque d'animal...*, in *Annuaire de l'Inst. de Ph. et d'Hist. Orient. et Slaves* 1952, p. 427 et suiv. et Id., *Une statuette pygmoïde du Musée de Berlin*, in *Bull. de la Société royale belge d'Anthropologie* 1952, p. 23 et suiv.

(6) Cf. *Urk.* I², p. 130.

(7) *sḫmḫ ỉb*(?) (1.18), *op. cit., loc. cit.*

gorger le cœur (?)[1] du roi de Haute et Basse Égypte, Néferkarê[2], vivant éternellement ».

Il est évident pour tout esprit non prévenu, que dans le premier cas il ne peut être question que d'un effort impliquant puissance (*sḫm*), et que par conséquent c'est à nouveau le muscle cardiaque qui est visé dans ce passage, tandis que dans le deuxième membre de phrase un terme impliquant derechef « plénitude » et même « regorgement » (*nḫꜣ*) ne peut faire allusion qu'à l'estomac (*ib*) du roi enfant.

Nul ne s'étonnera que dans les deux extraits de textes d'Ancien Empire rapportés ci-dessus, ce soit le muscle cardiaque, autrement dit le cœur (*ḥꜣ.tj*), qui ait le pas sur la poche stomacale ou « estomac » (*ib*), le premier étant, selon les Égyptiens, le siège de passions plus nobles (tels le courage ou l'ardeur) que celles dont le second, à savoir l'estomac (*ib*), pouvait se réclamer[3].

Tels sont les deux exemples relatifs au *cœur* et à l'*estomac* (pris dans leur sens métaphorique) que nous avons tirés de textes d'Ancien Empire en vue de confirmer, si besoin en était, les vues du Docteur Ebbel en la matière.

Il en est d'autres dans ces mêmes *Urkunden*, qui militeraient dans le même sens, mais pour ne pas développer à l'excès notre contribution aux *Mélanges Mariette*, nous laisserons aux spécialistes le soin de les signaler. Il importe cependant de constater avant de clore cet article que ce sont précisément les plus anciens textes médicaux qui emploient *ib* au lieu de *ḥꜣ.tj* pour désigner le cœur proprement dit[4] !

S'il importait de trouver une explication à cette anomalie, sans doute fau-

[1] *śnḫꜣḫꜣ ib n nj-swt bjtj*... (Nous adoptons pour les noms royaux les transcriptions du *Wört.*, sans nous croire obligé de nous référer aux graphies assyro-babyloniennes toujours sujettes à varier : « Fluctuant ac merguntur »!) = littéralement : « à faire se regorger le cœur (?) du roi de Haute et Basse Égypte ». (Cf. *Wört.* II, 306 à *nḫꜣ* (dont *śnḫꜣḫꜣ* est un factitif intensif ou itératif) avec le sens de « strozen ».)

[2] Nom de couronnement de Pépi II (ici aussi nous adoptons la transcription traditionnelle du nom royal *Pépi*, sans nous croire obligé d'adopter pour plus d'acribie la lecture grecque « Piôps » ou le *PjPj*, proposé par certains philologues du dernier bateau).

[3] Les tendances dont l'estomac était censé le siège se trouvaient en effet ressortir davantage à la vie animale (désirs divers, avidité, etc.), cf. à ce sujet les *Belegstellen* du *Wört.*

[4] Cf. G. Lefebvre, *op. cit.*, p. 31.

drait-il à nouveau se tourner vers le domaine des interdictions d'origine magico-religieuses. Ce serait là, faut-il l'ajouter, matière délicate et qui nécessiterait de longues recherches comparatives.

Quoi qu'il en soit, au Nouvel Empire, c'est le phénomène opposé qui apparaît : *ḥꜣ.tj* « le cœur » s'emploie fréquemment pour *ib* « estomac »; le papyrus *Anastasi* entre autres (IV, 12, 1, etc.)[1] nous en fournit un exemple frappant : c'est en effet le *ḥꜣ.tj* du jeune scribe qui, dans les conseils d'un vieux maître, doit s'écarter de la cruche de bière![2] N'était-ce pas le cas où jamais de faire intervenir le *ib*, à savoir l'estomac[3] ?

Dans le conte des *Deux Frères* en revanche, c'est à juste titre que *ḥꜣ.tj* désigne à chaque fois le cœur de Bata[4].

Mais en voilà assez sur un sujet dont le développement pourrait nous entraîner au-delà de notre propos; sans compter que l'aspect religieux du problème a été excellemment traité par A. Piankhoff dans son ouvrage intitulé : *Le Cœur dans les textes égyptiens depuis l'Ancien jusqu'à la fin du Nouvel Empire*[5].

BIBLIOGRAPHIE

En plus des ouvrages cités en notes, il convient de signaler également sur le même sujet :

F. Hintze, *Herz und Magen im Aegyptischen* (*Aegyptologische Studien herausgegeben* von O. Firchow, Berlin 1955).

H. Grapow, *Grundriss der Medizin der alten Aegypten* I, p. 63 et suiv., et III, p. 61 et suiv. (Berlin 1954-1956).

G. Lefebvre, *Essai sur la médecine égyptienne* (Paris 1956, p. 28 et suiv.).

H. von Deines et W. Westendorf, *Zur aegyptischen Wortforschung* V, Berlin 1956.

[1] Correspondant à Sallier 9, 9 et suiv., et à Anastasi V 1 *b*, 1-2 (cf. A.-H. Gardiner, *Late Egyptian Miscellanies*, Bruxelles 1937, p. 47 et R.-A. Caminos, *id.*, London 1954, p. 182).

[2] Le texte dit littéralement : « Tu ne mettras pas la cruche (de bière) dans ton cœur ».

[3] Le français ne connaît-il pas, lui aussi, des anomalies de ce genre imputables au savoir-vivre ou au bon usage? Les expressions « mettre cœur sur carreau » ou simplement « avoir mal au cœur » pour dire « vomir » ou « avoir mal à l'estomac » suffiront à illustrer notre propos.

[4] Cf. G. Lefebvre, *Roman et contes égyptiens*, Paris 1949, p. 137 et suiv.

[5] Paris 1930; cf. également J. Sainte Fare Garnot, *L'hommage aux dieux*, Paris 1954 (*ib*, p. 312, renvoyant dans le corps de ce très bel ouvrage).

NOTE ADDITIONNELLE

Dans un bel article sur *La statue guérisseuse du Musée du Louvre* paru dans les *Mélanges Victor Loret* (IFAO, Le Caire 1931), p. 93, le Maître Gustave Lefebvre publie un texte où les deux cœurs (?) *ỉb* et *ḥ3.tj* sont cités côte à côte comme deux organes distincts, correspondant vraisemblablement à la double amulette signalée ci-dessus.

UN SYRIEN DE LA TOMBE DE HOUY

PAR

MARCELLE WERBROUCK †

Auguste Mariette n'eut pas, pour la nécropole thébaine, l'attention passionnée qu'il portait à la nécropole memphite dégagée par lui des sables du désert. N'empêche qu'il visita avec intérêt les chapelles funéraires accessibles de son temps, et qu'il apprécia la valeur des documents qu'elles présentaient pour l'histoire de la civilisation pharaonique.

L'une de ces chapelles put l'attirer, non par la qualité des peintures murales mais par la vie et le pittoresque qu'elle reflète. C'est la tombe de Houy, vice-roi de Koush sous Tout-Ankh-Amon.

La paroi D, partie S.-O. de la chambre, était et est encore presque intacte : le cortège des tributaires de Nubie et sa présentation par Houy à Tout-Ankh-Amon est prise sur le vif avec un luxe de détails que l'on sent véridiques.

La paroi D', au contraire, au Nord de la baie intérieure, devait être, à l'époque d'Auguste Mariette, déjà très dégradée. L'apport de Syrie n'avait pas la saveur de celui de Nubie; n'empêche que les silhouettes asiatiques, hautes en couleurs, devaient s'enlever sur le fond blanchâtre et s'opposer à la symphonie mineure des jaunes, bruns, et noirs du Sud.

Depuis le temps de Mariette, cette paroi D' subit encore nombre de détériorations et de pillages. Que devinrent les fragments disparus ? Émiettés en grande partie, éparpillés dans les boutiques d'antiquaires parfois, emportés finalement par quelque voyageur heureux de posséder un souvenir expressif d'une époque dont il pressentait l'intérêt réel.

Or, M. Gilbert, conservateur au Département égyptien des Musées Royaux d'Art et d'Histoire, se vit présenter il y a quelque temps un fragment de peinture qui était, lui dit le vendeur, « depuis très longtemps dans une ancienne collection anglaise ». M. Gilbert put obtenir l'achat de cette pièce (enregistrée

depuis sous le numéro E. 8024) et, connaissant mon intérêt pour la peinture thébaine, en réserva la publication à la conservatrice honoraire. Après quelques tâtonnements, j'eus la chance de trouver de quel endroit exact de la tombe de Houy provenait ce fragment.

Sur la paroi D', les dessins de Weidenbach (*L.D.* III, 116 *a*) indiquent, au registre supérieur, un Syrien : tête puissante, forte chevelure noire retenue par un ruban clair, barbiche en pointe, enroulé dans la robe bleue dont un pan forme camail. Ce chef du Réténou porte une corbeille plate dans laquelle s'étagent, en masses rouges cernées de blanc, les blocs de cornaline. Il suit de près un porteur qui a posé sur l'épaule une amphore à rosaces caractéristiques, déjà connue dans la tombe de Senmout (Thèbes n° 71). La panse de l'amphore du porteur touche la corbeille du Grand du Réténou (fig. 1).

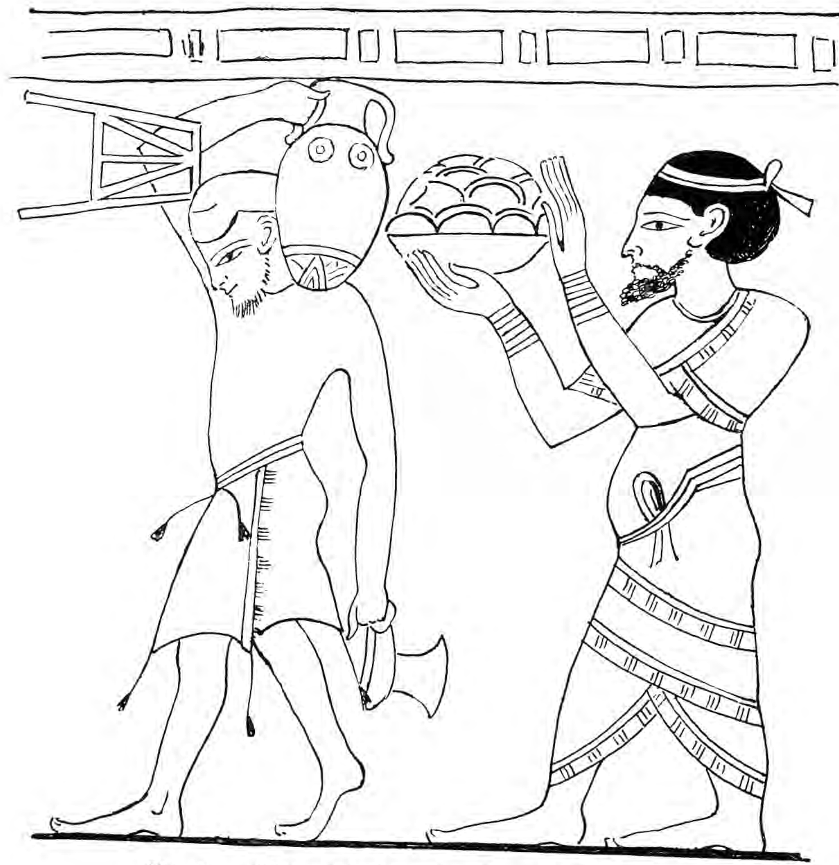


Fig. 1. — L'apport de Syrie dans la tombe de Houy.
(Croquis de Marcelle Baud, d'après Weidenbach)

C'est exactement ce que représente le fragment de Bruxelles (planche I) qui, en outre, laisse deviner dans le haut juste assez de la bordure aux rectangles pour qu'on y reconnaisse l'encadrement supérieur du tableau. Ce fragment, éloigné de la scène des tributaires dont il faisait partie, résiste néanmoins à la banalité.

La peinture, à l'époque de Tout-ankh-Amon, n'a pas la finesse de travail de celle de la XVIIIe dynastie. La tombe du roi plus encore que la chapelle de Houy montrent l'indifférence des artistes au travail soigné mais elles manifestent par le trait rapide, la couleur forte, la ligne dure, cette intention d'accentuer le réalisme d'un art qui, par ailleurs, peut être exquis presque jusqu'à la mièvrerie.

Notons aussi que, dans la scène du tribut, il s'agit de personnages vivants qui doivent s'animer de toute l'expression possible à l'œuvre pharaonique. Au contraire, pour les vaincus à la base du trône ou les neuf archers sur le tabouret royal, l'héraldique intervient, même à l'époque de Tout-Ankh-Amon, pour exiger une physionomie moins personnelle, une attitude symbolique plutôt que réelle.

L'arrivée des Nubiens, sobre en ses couleurs, est encore très amarnienne : il y a comme une confusion voulue et bruyante dans ces groupes sympathiques. Du côté des Syriens, grands civilisés, le rythme officiel des audiences a repris. De temps à autre, un porteur lourdement chargé, comme l'homme à l'amphore, ralentit sa marche; il est rejoint par le chef à la robe opulente, mais tous deux vont reprendre sans tarder l'attitude et la cadence qui conviennent à la cérémonie.

Ainsi, le fragment de Bruxelles E.8024, témoin de la vie à Thèbes sous Tout-Ankh-Amon, peut nous en donner une expression fugitive que l'historien et l'artiste utiliseront pour mieux connaître ce grand moment de civilisation.

Bruxelles, mars 1958.



Tombe de HOUY : Le tribut de Syrie.
Bruxelles n° E 8024.

TAXES FUNÉRAIRES ÉGYPTIENNES

À L'ÉPOQUE GRÉCO-ROMAINE

PAR

MICHEL MALININE

Il est surprenant et même paradoxal qu'un pays comme l'Égypte ancienne, dans lequel la religion funéraire et le culte des morts ont reçu un si grand développement, n'ait presque pas laissé de documents susceptibles de nous renseigner sur l'administration et l'économie de ses nécropoles. C'est grâce à un concours de circonstances extraordinaires, et seulement vers la fin de l'époque classique de l'histoire de ce pays, que le voile se soulève enfin sur la vie d'une des plus grandes et des plus importantes nécropoles égyptiennes, celle de Thèbes. En effet, si l'on arrive maintenant à se faire une idée plus ou moins précise sur la façon dont cette «grande et noble Nécropole de millions d'années à l'Ouest de Thèbes» était organisée et gérée pendant le Nouvel Empire, on le doit en grande partie aux renseignements puisés dans la documentation relative aux grèves des ouvriers et aux violations des tombes royales dont elle fut le théâtre sous les Ramessides [1]. Mais dès le début de la XXIe dynastie on se retrouve de nouveau devant l'absence quasi totale de documents, même en ce qui concerne ce célèbre site de Thèbes, au point qu'on ignore s'il continuait toujours, ou non, à rester sous le contrôle du Gouvernement, après la chute de la théocratie des Rois-Prêtres.

Les rares indications que l'on possède actuellement sur le régime des

[1] Voir spécialement, T. Eric Peet, *The great Tomb-Robberies of the twentieth Egyptian Dynasties* I, *Text*, 9-15. Pour la bibliographie, cf. aussi Černy, *Fluctuations in grain prices*, dans *Archiv orientalny*, 6 (1933), nº 1, 176-177; et Mlle Jelinkova, «*Paiements*» *du Président de la Nécropole*, dans *BIFAO* 55 33.

nécropoles égyptiennes en général, et, en particulier, sur celui de la grande nécropole de Thèbes, pendant la Basse Époque, viennent des textes démotiques qui font leur apparition à partir de la fin de la première moitié du règne de Psammétique Ier. Et il est assez inattendu de constater que, même à l'époque gréco-romaine, le démotique restera toujours la source principale, assez maigre d'ailleurs, de notre information sur ce point. Un examen rapide de l'ensemble de ces témoignages qui s'échelonnent de la dynastie saïte à l'époque byzantine [1], conduit à reconnaître les deux points essentiels suivants : *a*) les nécropoles égyptiennes devaient posséder, pendant ce laps de temps, une administration assez développée, dirigée par un personnage d'un rang élevé, portant le titre de «Président de la Nécropole» (*pꜣ mr-ḫꜣś.t*); et *b*) une ou plusieurs taxes spéciales servaient à couvrir les frais de cette administration.

Le titre de «Président de la Nécropole» est attesté dès les textes démotiques les plus anciens. L'importance de la fonction ainsi désignée ressort du fait que les activités de son titulaire dépassent le cadre étroit d'une nécropole. L'autorité de ce personnage semble, en effet, s'étendre à d'autres branches de l'administration d'un Temple. Dans les contrats démotiques de l'époque d'Amasis, par exemple, plusieurs «Présidents de la Nécropole» apparaissent en qualité de notaires dont la signature garantit l'authencité du document et sa validité [2]. En outre, dans le Pap. Caire 50060 qui est une pièce de comptabilité, provenant du Temple de Siout, on voit un «Président de la Nécropole» rendre officiellement compte à un prêtre-lésonis (*mr-šn*) — vraisemblablement son supérieur hiérarchique — de la distribution des

[1] Pour l'époque saïto-perse, voir Jelinkova, *op. cit.*; et pour l'époque gréco-romaine, A. Bataille, *Les Memnonia*, 1952, 271 et suiv.

[2] Ces documents nous font connaître les trois notaires suivants, titulaires de ce titre, à Thèbes : 1. *Pétéharesne, fils de Pétéamenôpe*, Pap. Louvre, 3 E. 7845 = an 12 d'Amasis et Pap. Louvre E. 7847 = an 19 d'Amasis; 2. *Pétéamenôpe, fils de Pétéharesne*, Pap. Caire 30657 = an 24 d'Amasis; 3. *Eshor, fils de Pétéharesne*, Pap. Louvre E. 7836 = an 35 d'Amasis et Pap. Louvre E. 7839 = an 37 d'Amasis. Plusieurs «Présidents de la Nécropole» apparaissent, en outre, dans les contrats de vente, comme vendeurs : à Thèbes, *Teouteoutoï, fils de Pétéamenôpe*, Pap. Louvre E. 7128 = an 12 de Darius; à Memphis, *Esphtah, fils de Eswennofre*, Stèle de Florence, 1658 (2536) : an 4 (sans indication de règne, Psammétique Ier?); *Kaïero, (fils de ?) Ptahopte*, Stèle Louvre, C. 101 = an 50 (?) de Psammétique Ier (?) (cf. Griffith, *Rylands* III, 19, nº 13.

rations de bière et de vin effectuée, sous sa direction, à différentes personnes, parmi lesquelles sont nommés : deux «calasiris» (*gr-šr*), un «gardien de porte?» (*imj-wnw.t*, copte ⲙⲛⲟⲩⲧ?), un «jardinier» (*km*), un serviteur *-stm*, deux pastophores (*wn-pr*), un prophète (*ḥm-ntr*) de la 2e Phylé et le prêtre-lésonis lui-même [1]. Il n'existe qu'un seul document écrit en démotique ancien qui montre un «Président» en relation directe avec une affaire regardant la nécropole. Il s'agit du Pap. Louvre E. 7450 [2], provenant de Thèbes, qui conserve une lettre adressée par le Président de la Nécropole Pétéamen à «son supérieur» [3], le Divin-Père (*it-ntr*) [4] Djekhe, en l'an 38 d'Amasis. L'expéditeur rapporte qu'il a reçu du Premier Prophète d'Aroêris Péméti un bœuf au pelage rouge «destiné à (*šp i*(= *r*)) [5] la Divine-Offrande d'Amon, au nom du 4e Prophète d'Aroêris Pétéharpébékis, son père (et?) comme équivalent (*n tꜣ šp n*) [6] des choses (*nkt*) que l'on donne au Président de la Nécropole du... [7] de Thèbes» (l. 3-5). Pétéamen se déclare satisfait et libère Péméti de toute obligation vis-à-vis de lui, «au nom du 4e Prophète d'Aroêris (et?) concernant (litt. «au nom de») son ensevelissement dans le... de Thèbes» (l. 6-7). Ce document présente un certain intérêt pour les questions étudiées dans le présent article. Il n'est pas, en effet, exclu que la remise de l'animal dont il y est question, soit effectuée, non seulement en remboursement des frais de l'ensevelissement, comme l'a pensé Griffith, mais, également en acquittement d'une taxe perçue à l'occa-

[1] Pour cet important document, voir toujours l'*editio princeps* de Spiegelberg, *Dem. Inschr. u. Papyri* (*Fortsetzung*), 1932, 46-48 et pl. XXI-XXII. Mlle Jelinkova (*op. cit.*, 36 et suiv.), en se fondant sur des interprétations incorrectes des passages essentiels de ce texte, y voit «des annotations se référant au dépôt des contributions», payées directement pour le compte de la nécropole et analogues aux ἀπόμοιρα et ζυτηρά de l'époque ptolémaïque.

[2] Pour la bibliographie, voir Griffith, *Rylands* III, 23, nº 37, où est donné un court résumé du document. Cf. aussi Jelinkova, *op. cit.*, 50-51.

[3] Cette expression fait partie d'une formule stéréotypée de politesse, par laquelle on a pris l'habitude de commencer une lettre. Elle n'implique pas nécessairement pour le destinataire de la lettre une position hiérarchique supérieure à celle de l'expéditeur.

[4] Pour ce titre, cf. Griffith, *Rylands* III, 45, n. 1.

[5] Sur cette expression, cf. *ibid.*, 227, n. 7.

[6] Pour la lecture de ce passage, voir R. Hughes, *Saïte Demotic Land Leases*, 60.

[7] Ce même mot, qui est vraisemblablement un terme topographique, se rencontre également dans le Pap. Berlin 3101 A.B., 3, où il figure dans une épithète du dieu Amon-Rê *m*(?) ... *Ws* «dans (?)... de Thèbes».

sion de l'ensevelissement, comme semblent l'indiquer quelques particularités de la rédaction de la lettre [1].

En ce qui concerne les taxes funéraires collectées à l'époque qui nous intéresse, on n'en a reconnu, jusqu'à présent, avec certitude, qu'une seule — celle qui était perçue en raison du transport de la dépouille mortelle à la nécropole. Le plus ancien témoignage de cette imposition qui n'est attestée, d'une façon formelle, qu'à partir de l'époque ptolémaïque seulement, est fourni par le Pap. Caire 50062 *a* qui date de l'an 6 de Cambyse [2]. C'est une pièce de comptabilité de la même provenance que le Pap. Caire 50060 dont il était question plus haut et dans laquelle sont consignées les momies (*ḳs.t*) qui ont été transportées (*inj*) — semble-t-il à la nécropole [3] — et remises entre les mains de différentes personnes dont les titres ne sont malheureusement plus lisibles, au cours de deux mois de l'année indiquée. Chacune des 16 lignes que comprend ce papyrus, dans son état actuel, fort dégradé et fragmentaire, se termine par l'indication d'une somme en argent versée, à une date déterminée, pour le transport d'une ou de plusieurs momies. Les sommes varient d'un kite d'argent à un demi-kite [4] par momie, et ces données numériques sont pratiquement les mêmes que l'on relève dans les reçus attestant le payement de la taxe à l'époque gréco-romaine.

Revillout fut le premier à attirer l'attention sur ces reçus, tous écrits sur

[1] Voir surtout le passage cité où sont mentionnés «les choses que l'on donne au Président de la Nécropole» et qui suggère l'existence d'une contribution régulière en faveur du chef de la nécropole. Cette taxe serait ainsi payée par Péméti, en sus du coût de l'ensevelissement dont il est redevable au Centre d'administration («la Divine-Offrande») du Temple. Pour le prix de l'ensevelissement à cette époque, cf. Pap. Louvre E.3228 *d* (voir mon *Choix de Textes* I, 43-49 et cf. Griffith, *Rylands* III, 15, nº 1) où le remboursement de ces frais est effectué entre les mains d'une «Chanteuse de l'Intérieur d'Amon» qui figure ici probablement comme une représentante de l'administration du Temple. Voir aussi, plus bas, p. 141, n. 7.

[2] Voir Spiegelberg, *Dem. Inschr. und Papyri* (*Fortsetzung*), 52 et pl. 26; cf. aussi Jelinhova, *op. cit.*, 50-51.

[3] Voir plus bas, p. 152, n. d.

[4] Aux lignes 9-11, les plus endommagées du document, on relève, en outre, une fraction dont la valeur exacte est encore inconnue. Spiegelberg la lit 1/3 (?). Il est possible qu'il s'agisse là de la graphie étudiée par J. J. Clère (dans *Kêmi* X, 1949, 14-15) et qui est à lire, très vraisemblablement, 3/4. Dans tous les trois cas, la fraction en question n'est pas précédée du mot *kite*. Il n'est pas donc exclu que l'unité monétaire sous-entendue soit *deben* et non pas *kite*.

des ostraca, et en publier deux, en 1895 [1]. Depuis cette date, onze autres ostraca du même genre ont été édités dans différentes publications. Classés chronologiquement, ces textes se répartissent comme suit :

Règne de PHILADELPHE (*ca.* 264-253) : 6 ostraca, provenant de Thèbes [2]. *Nom de la taxe : ḥḏ mr-ḫꜣs.t* «argent du Président de la Nécropole».

Règne d'EVERGÈTE (*ca.* 243-2) : 1 ostracon, provenant d'Élephantine [3]. *Nom de la taxe : (pꜣ) tnj mr-ḫꜣs.t* «(la) taxe du Président de la Nécropole».

Règne d'AUGUSTE (A. D. 43) , 2 ostraca, provenant de Thèbes [4]. *Nom de la taxe : p tnj mr-ḫꜣs.t* «la taxe du Président de la Nécropole».

Règne de DOMITIEN (A. D. 55) : 1 ostracon, provenant de Thèbes [5]. *Nom de la taxe : pꜣ ḥmt mr-ḫꜣs.t* «le bronze du Président de la Nécropole».

À cette série de 10 ostraca, qui se rapportent tous manifestement à la même taxe, on peut ajouter un 11e document — Ostr. Bodleian 1116 (prov. de Thèbes (?) et datant de la fin de l'époque lagide) [6], un reçu attestant le payement, par un entrepreneur funéraire, de la somme de 4 1/3 kite d'argent versée — le texte le spécifie expressément — au Temple, à titre d'«argent d'ensevelissement» (*ḥḏ ḳs*) [7] dû pour quatre morts enterrés dans la nécropole thébaine (?). S'agit-il là du payement d'une taxe et, dans ce cas, est-ce celle-là même qui figure dans les 10 ostraca mentionnés plus haut, comme l'admet Bataille [8]? Ou bien, ce reçu se rapporte-t-il à une imposition différente? Ou, encore, le payement en question est-il fait seulement en remboursement des frais de l'ensevelissement? La réponse à ces questions s'avère, dans l'état actuel de nos connaissances, bien difficile.

[1] *Mélanges sur la métrologie*, 1895, 204.

[2] Voir Spiegelberg, dans *ÄZ* 53 (1915), 120 et suiv. : O. Brit. Mus. 5685, 5686, 5779 et 5749 (le premier de ces 4 ostraca figure parmi ceux qui ont été étudiés par Revillout, *op. cit.*, publication qui a échappé à l'attention de Spiegelberg); Mattha, *Demotic Ostraca*, 1945, 111-112 : nº 88, O. Louvre 8011 et nº 89, O. Berlin 9699.

[3] Voir Mattha, *ibid.*, 112 : nº 90, O. Bodleian 920. Contrairement à ce que pense Mlle Jelinkova (*op. cit.* 52), le mot *tnj* qui est employé dans la formule initiale de ce reçu, est un subst. masc. «taxe», comme le prouvent les deux ostraca de l'époque de Domitien.

[4] Voir M. Lichtheim, *Demotic Ostraca from Medinet Habu*, 32 : nos 63 et 64.

[5] Voir Mattha, *op. cit.*, 112-113 : nº 91, O. Bodleian 678.

[6] Voir Mattha, *iqid.*, 156.

[7] Cf. Pap. Louvre E.7450, cité plus haut, p. 139-140.

[8] Voir *Les Memnonia*, 276.

La taxe, dont parlent les 10 reçus, est appelée, suivant les époques, soit «argent du Président de la Nécropole», soit «taxe du Président de la Nécropole», soit encore «bronze du Président de la Nécropole»; ces qualificatifs ne soulèvent aucune difficulté. En revanche, on discute encore sur la question de sa nature exacte. Deux opinions opposées ont été émises récemment à ce sujet. Pour Mlle Lichheim [1] il s'agit là d'un impôt professionnel levé sur les entrepreneurs funéraires qui sont, sous les Lagides, les choachytes, les taricheutes et les parachistes, et, sous les Empereurs, les nécrotaphes. M. Bataille [2], au contraire, y reconnaît une taxe dont le payement est à la charge de la famille du défunt, bien qu'elle soit, le plus souvent acquittée par un entrepreneur funéraire. M. Bataille ajoute que cette taxe dont le payement est presque toujours effectué «au nom de» tel ou tel mort, doit être soigneusement distinguée du *τέλος τῶν νεκροτάφων* (O. Tait Camb. 51) qui était levé sur les nécrotaphes eux-mêmes. Comme Mlle Lichtheim, M. Bataille admet [3] que l'ultime forme de cet impôt sur les momies serait représentée par le *τέλος ταφῶν*, taxe bien connue à l'époque romaine. Il fait observer, toutefois, que rien, à son avis, n'indique que cette dernière taxe était à la charge des «fripiers» (*ἱματιοπῶλαι*) qui fournissaient les linges nécessaires à l'embaumement. Sur ce point M. Bataille s'écarte de l'interprétation généralement acceptée qui est fondée sur le fait que la levée de ce *τέλος* était confiée aux «percepteurs de la taxe sur les fripiers» (*τελῶναι ἱματιοπωλῶν*). «Nous ignorons exactement — écrit-il [4] — qui levait cette taxe sous les Lagides. Si pendant l'occupation romaine on confia ce soin aux percepteurs de la taxe sur les fripiers, c'est peut-être parce qu'à l'origine ces agents fiscaux pouvaient mieux que d'autres contrôler, d'après le chiffre d'affaires des fripiers, le nombre des momies traitées dans les Memnonia; par la suite ils auraient levé l'impôt indistinctement sur toutes les momies livrées sur la rive gauche aux fins d'enterrement».

La question relative au bénéficiaire réel de cette taxe sur les momies n'a pas reçu, elle non plus, une réponse identique dans le monde savant. Revillout [5] était d'avis qu'elle était récoltée, par des «receveurs» (dont il

[1] *Op. cit.*, 19.
[2] *Les Memnonia*, 276.
[3] *Ibid.*, 274.
[4] *Ibid.*, 277.
[5] *Mélanges*, 202.

ne précise pas l'identité), sur l'ordre du «Président de la Nécropole», mais au profit du Temple. Pour Spiegelberg [1] et, après lui, pour Mattha [2], C. Préaux [3] et Bataille [4], au contraire, le produit de cette taxe était destiné au «Président de la Nécropole», lui-même.

Tel est, en quelques mots, l'état actuel des sources dont on disposait jusqu'à présent pour l'étude du régime administratif et économique des nécropoles égyptiennes sous les Gréco-Romains, et des problèmes qu'elle soulève. Or, par une chance extraordinaire, il nous arrive maintenant toute une avalanche d'ostraca nouveaux qui enrichissent la documentation d'une manière considérable. C'est à l'ensemble de ces nouveaux textes, au nombre de 31, que le présent article est consacré. Ce travail comprendra deux parties. La première aura pour objet l'étude de 10 ostraca du Musée de Brooklyn que j'ai copiés lors de mon séjour aux États-Unis, en 1956-1957. Je les publie ici avec l'aimable permission de M. Johnes D. Cooney, conservateur de ce Musée, à qui j'adresse mes remerciements les plus sincères. Ce petit groupe de textes — tous des reçus de la taxe dite «du Président de la Nécropole» — apporte une lumière nouvelle sur la plupart des questions non encore résolues, qui se posent au sujet de cette contribution. La seconde partie contiendra l'étude de 21 ostraca de l'Institut français du Caire, mis au jour pendant la campagne de fouilles de cet Institut à Edfou, en 1937-1939. Ce groupe très homogène de documents nous révèle une nouvelle taxe funéraire, désignée sous le nom de «la taxe de la Nécropole» qui était levée, comme le *τέλος τῶν νεκροτάφων* de l'époque romaine, sur les entrepreneurs de pompes funèbres. Je tiens à exprimer ici ma gratitude à M. J. Sainte Fare Garnot, Directeur de l'Institut français du Caire, qui m'a autorisé à étudier et à publier ces très belles pièces. Il convient, enfin, de constater que, outre la valeur intrinsèque des textes que porte tout l'ensemble des ostraca publiés dans le présent article, la plupart d'entre eux présentent aussi un grand intérêt dans le domaine de la paléographie, car ils offrent de très beaux spécimens de l'écriture démotique datant de la première période de l'époque ptolémaïque.

[1] *ÄZ* 53, 120
[2] *Op. cit.*, 64.
[3] *Économie royale des Lagides*, 405
[4] *Op. cit.*, 274.

I. — Documents relatifs à la taxe appelée « ARGENT DU PRÉSIDENT DE LA NÉCROPOLE » (*ḥḏ mr-ḫꜣś.t*)

Sur 10 ostraca réunis ici, 9 — tous datant du règne de Philadelphe — sont rédigés suivant le même formulaire que les 6 autres ostraca de la même époque déjà publiés (voir plus haut, p. 141, n. 2) et notamment, sous sa forme la plus développée, attestée par l'ostr. Brit. Mus. 5779. En voici le schéma :

> « A versé (var. « payé par ») A. : *x* kite d'argent, à titre de (nom de la taxe), au nom de (nom du défunt), transporté à la nécropole.
>
> A écrit (nom du Scribe), sur l'ordre de B., Président de la Nécropole, en l'an . . . ».

Quelques remarques préliminaires, d'ordre général, sont indispensables à une compréhension exacte de cet ensemble de textes étudiés, plus loin, en détail :

1. Les personnes taxées, au nombre de deux, que font connaître ces reçus (voir respectivement les n°s 1, 5-9 et 2-4) sont, sans aucun doute possible, des agents funéraires, en l'occurrence des choachytes (*wꜣḥ-mw*), comme il est précisé au sujet de l'un d'eux, dans l'ostracon n° 4.

2. Les payements s'élevant à la somme d'un demi-kite d'argent par momie, qui sont consignés dans ces reçus, sont effectués régulièrement « au nom de » tel ou tel mort. Comme le sens légal de cette expression — « payer... au nom de qqn » est « payer pour le compte de qqn » (ou « à la place de qqn ») [1], il est clair que, dans cette opération, les agents funéraires en question ne sont que des intermédiaires, agissant, comme l'a correctement reconnu M. Bataille, en tant que représentant des familles des morts à qui incombait le devoir de supporter cette taxe. On sait maintenant que l'impôt sur les momies n'était pas levé sur les agents funéraires eux-mêmes, car ce fait, aujourd'hui, est confirmé par les documents nouveaux attestant formellement l'existence d'une taxe spéciale à la charge des gens de cette profession.

[1] Cf. l'expression analogue *dj*... (*n*) *rn* « payer (litt. « donner »)... au nom de », dans Pap. Brit. Mus. 10528,2. Glanville (Cat. Dem. Pap. I, 17, n. 1) envisage ici deux interprétations : « payer... de la part de » et « payer... à l'égard de (i. e. « à ») » dont seule la première est correcte.

3. Il est spécifié dans ces textes que la taxe en question était levée « sur l'ordre » du Président de la Nécropole lui-même. Il ne faut pas en déduire que le produit de cette taxe revenait à ce personnage. Il peut être tenu pour certain qu'à l'époque qui nous intéresse, les nécropoles égyptiennes ne bénéficiaient pas, auprès des Temples dont elles dépendaient, d'un régime administratif et économique autonome. Levée sur l'ordre du « Président », notre taxe était néanmoins collectée par des agents du Temple spécialement désignés à cet effet [1]. C'est ainsi, sans doute, qu'il faut interpréter l'apparition de ce titre « l'agent » (*pꜣ rd*), suivi de celui d'un personnage de haut rang, appartenant au personnel du Temple et qui figure à la fin des reçus, après les dates, dans les ostraca n°s 1 et 3.

4. Il ressort également du témoignage que nous fournit l'ostracon n° 10, publié ici, que le Président de la Nécropole n'était pas le bénéficiaire, tout au moins unique, de la taxe qui porte son nom. Acheté en même temps que les 9 autres et appartenant, vraisemblablement, à la même époque qu'eux, ce document semble, pourtant, provenir d'un autre site que Thèbes. Il conserve un reçu attestant le payement d'une somme d'argent (dont la lecture, malheureusement, n'est pas certaine) qui est destiné au Temple (*ḥ.t-nṯr*). Bien que le nom de la taxe, à laquelle ce payement se rapporte, fasse défaut dans le texte, son identification ne soulève aucune difficulté. La présence dans ce reçu de la formule caractéristique « A payé (A.)..., au nom de N., transporté à la nécropole (?) », ne laisse subsister aucun doute : la taxe en question est bien la même que dans les 9 premiers reçus [2].

Voici, maintenant, la transcription, la traduction et le commentaire philologique de ces documents :

[1] Il convient de rappeler ici le passage du Pap. Brit. Mus. 10528,3 (voir la note précédente) où sont mentionnés *nꜣ šdj.w nꜣ ḥḏ(.w) n p mr ḫꜣ s.t* « les émoluments (et) l'argent du Président de la Nécropole » (incorrectement traduit, ce passage est cité dans Mlle Jelinkova, *op. cit.* 53). Comme l'a bien indiqué M. Bataille, (*ibid.* 274), il ne s'agit, certainement, pas là de la taxe dont nous nous occupons. Les « émoluments » et l'« argent » en question représentent vraisemblablement une patente versée par les « lecteurs » (*ḫrj-ḥb*) au chef de la nécropole (en tant que représentant du Temple ?).

[2] Voir aussi Revillout, *Mélanges sur la métrologie*, 205, où l'auteur cite l'Ostr. Brit. Mus. 5740 qui contient, à la place du « Président de la Nécropole », la mention du Temple (*ḥ.t-nṯr*).

1. (Brooklyn 37.1858 E; dim. : 9,2 × 9,5 cm) Thèbes.

1. *iw m-d(r).t* [a] *Pꜣ-šrj-(n-)nꜣ-ntr.w sꜣ Pn-nfr (ḥd-)ḳd.t 1/2*
2. *n ḥd mr ḫꜣs.t (n) rn* [b] *Pꜣ-brg* [c]
3. *pꜣ wn Mw.t sẖ Ns-Mn sꜣ Pꜣ-dj-Ḥr-Pꜣ-rꜥ*
4. *r-ḫrw* [d] *'Imn-rwš* [e] *pꜣ mr ḫꜣs.t n ḥ-sp XIV (?)*
5. *ibd 3 šmw 29 pꜣ rd* [f] *pꜣ mr-šn* [g]

1. « Payé par [a] Pcheneter, fils de Panofre — 1/2 kite (d'argent),
2. à titre d'argent (représentant la taxe) du chef de la nécropole, au nom de [b] Peberg [c],
3. pastophore de Mout. A écrit Esmin, fils de Pétéharphré,
4. sur l'ordre de [d] Amenrowch [e], chef de la nécropole, en l'an XIV (?),
5. 29 Epep; l'agent(-percepteur) [f] étant le (prêtre-)lesônis [g].

[a] *iw m-d(r).t-*, litt. « venu de la main de » (pour la lecture du premier mot, voir *OLZ*, 1955, nos 11-12, 498-499 et cf. mon *Choix de Textes* I, 40, n. 13), expression correspondant au grec ἔχει παρὰ « livré par », voir Spiegelberg, *Die Dem. Urk. d. Zenon Arch.*, 7-8, n. 2 : Pap. Zenon 3, 1.

[b] *n rn* « au nom de », expression servant à introduire le nom de la personne décédée, à l'égard de laquelle le présent payement a été effectué (à l'occasion du transfert de la momie à la nécropole, voir spécialement les documents nos 5,2 et 10,3; cf. aussi M. Lichtheim, *Ostr. Dem.*, 19-20). Le correspondant grec en est ὑπὲρ τοῦ δεῖνος, voir Bataille, *Memnonia*, 276.

[c] [illegible] (« L'illuminé »?, cf. *Wörterb.* I, 466), nom propre non attesté ailleurs.

[d] *r-ḫrw*, litt. « à la voix de, à la dictée de »; employée avec le verbe *sẖ* « écrire », cette locution prépositive peut avoir deux sens : *a.* « à la place de, pour », voir Mattha, *Ostraca*, nos 66, 7; 89, 3, etc.; ou bien, comme ici et dans les documents nos 16, 3; 20, 2; 24, 2; 25, 3 et 27, 2. — *b.* « sur l'ordre de », traduisant le grec κατὰ διαθήκην, voir Spiegelberg, *Demot. Gram.*, § 346 et Sethe, *Bürgschaftsurk. 60;* cf. aussi M. Hughes, dans *JNES*, vol. XVII, 6-7.

[e] Ce personnage dont le nom apparaît dans 5 autres documents publiés ici (voir nos 3, 3; 4, 4; 7, 3; 8, 5 et 9, 5) est également mentionné dans l'Ostr. Brit. Mus. 5779, publié par Spiegelberg (dans *ÄZ* 53, 112).

[f] Sur les « agents-*rd.w* », chargés de recouvrer la taxe du « chef de la nécropole », voir maintenant M. Lichtheim, *Dem. Ostr.*, 19.

[g] On s'attendrait ici, à première vue, à un nom de personne. Les noms propres constitués par des titres — entre autres, par ceux parmi eux qui sont formés à l'aide du terme *mr* « chef » (ou sim.) — sont assez fréquents dans l'onomastique égyptienne (voir Ranke, *Personennam.* II, 188 et suiv.). Il est donc théoriquement possible que *pꜣ mr šn* (litt. « le chef de *šn* ») soit employé ici, comme un nom propre de personne (bien qu'inconnu ailleurs); de même que *ꜥꜣ-n-pr* « majordome » (ou sim.) attesté dans le passage parallèle du Doc. no 3, 5 (voir plus bas, p. 148, note [g]). Mais s'il en était réellement ainsi, le titre *rd* qui précède ces deux noms serait resté indéterminé. La présence de l'article *pꜣ* devant ce terme oblige à reconnaître dans notre passage, non pas une *apposition* « l'agent(-percepteur N.) », mais bien une *phrase nominale* (juxtaposition directe), — « l'agent(-percepteur) est le (prêtre-)lesônis » (resp. « le majordome »).

2. (Brooklyn 37.1860 E; dim. : 7,9 × 10,4 cm) Thèbes.

1. *in Pn-nfr sꜣ Pꜣ-dj-nfr-ḥtp (ḥd-)ḳd.t 1 n ḥd*
2. *mr ḫꜣs.t* [a] *(n) rn* [b] *Tꜣ-s(.t)-n-Smn(?) tj-nt Nḫt-*
3. *ḥr-bj ḥnꜥ Ms(?)-r(?)-rd* [d] *pꜣj.s ḫr* [e]
4. *sẖ Pꜣ-dj-nfr-ḥtp n ḥ-sp XV ibd 4 pr.t 6*

1. « A payé Panofre, fils de Peteneferhotpe — 1 kite (d'argent), à titre d'argent (représentant la taxe)
2. du « chef de la nécropole » [a], au nom de [b] Tsatenmene, fille de Nakht-
3. herbaï et de Maseratef (?) [c], son fils [d].
4. A écrit Peteneferhotpe, en l'an XV, 6 Hathor. »

[a] L'orthographe employée ici est propre au mot *ḫꜣstj.w* « étrangers », voir Erichsen, *Dem Glos.*, 348.

[b] Voir Doc. no 1, note [b].

[c] Le premier élément — [illegible] se prête aux différentes lectures. Le nom propre est déterminé par [illegible], comme si le second élément orthographié — *rd* (copte ⲣⲁⲧ) « pied », représentait le verbe *rd* (copte ⲣⲱⲧ) « croître », écrit non étymologiquement.

[d] *pꜣj.s ḫr*, litt. «son garçon»; pour le sens «fils» que prend ici le mot *ḫr*, cf. *Pap. Ryl.* IX, xi, 7 (= Griffith, *Ryl. Pap.* III, 7).

3. (Brooklyn 37.1859 E; dim. : 11,6 × 6,7 cm) Thèbes.

1. *iw m-d(r).t* [a] *Pn-nfr sꜣ Pꜣ-dj-nfr-ḥtp (ḥd-)ḳd.t 1/2 (n) ḥd mr ḫꜣs.t*
2. *(n) rn* [b] *Tꜣ-kr-hb* [c] *tj-nt Wn-mtw.f-Imn*
3. *sḫ Ns-Mn sꜣ Pꜣ-dj-Ḥr-Pꜣ-rꜥ r-ḫrw.f* [d] *Imn-rwš* [e]
4. *sꜣTwt n ḥ-sp XVI ibd 4 šmw 14*
5. *pꜣ rd* [f] *pꜣ ꜥꜣ-n-pr* [g]

1. «Payé [a] par Panofre, fils de Petenefrhotpe — 1/2 kite (d'argent), à titre d'argent (représentant la taxe) du «chef de la nécropole»,
2. au nom de [b] Tekerheb [c], fille de Ountefamon.
3. A écrit Esmin, fils de Pétéharphré, sur l'ordre de [d] Amenrowch [e],
4. fils de Tout, en l'an XVI, 14 Mesore.
5. L'agent(-percepteur) [f] est le Majordome [g].»

[a] Voir Doc. nº 1, note [a].

[b] Voir Doc. nº 1, note [b].

[c] Pour ce nom propre, cf. Ranke, *Personennam.* I, 371, nº 12.

[d] Voir Doc. nº 1, note [d]. — Le suffixe, après *ḫrw*, est ici superflu.

[e] Voir Doc. nº 1, note [e].

[f] Voir Doc. nº 1, note [f].

[g] Voir Doc. nº 1, note [g]. — Un nom propre de personne *Pꜣ-ꜥꜣ-n-pr* est bien attesté, dans Ranke, *Personennam.* II, 278, nº 14. Mais l'auteur ne le considère pas comme représentant un titre (pour cette raison il ne se retrouve pas parmi les *Berufs -und Tätigkeitsnamen*, réunis *ibid.*, 187 et suiv.). Il s'agit, pourtant, certainement d'un titre, voir Gardiner, *Pap. Wilboor,* IV, 35 et suiv., et cf. aussi ma note dans *OLZ,* 1955, nºˢ 11-12, col. 496.

4. (Brooklyn 37.1865 E; dim. : 6,1 × 8,2 cm) Thèbes.

1. *iw n-d(r) t* [a] *Pn-nfr sꜣ Pꜣ-dj-nfr-ḥtp pꜣ wꜣḥ-mw*
2. *(ḥd-) ḳd.t 1/2 n ḥd mr ḫꜣs t (n) rn* [b] *Mw t-ꜥꜣꜥ(.t)* [c]
3. *s Pn-ḫꜣ pꜣ ꜥm sḫ Ns-Mn*

4. *sꜣ Pꜣ-dj-Ḥr-Pꜣ-rꜥ r-ḫrw* [d] *Imn-rwš* [e] *sꜣ Twt*
5. *n ḥ-sp XIX ibd 3 pr.t 12.*

1. «Payé par [a] Panofre, fils de Péténeferhotpe, le choachyte, —
2. 1/2 kite (d'argent), à titre d'argent (représentant la taxe) du «chef de la nécropole», au nom de [b] Mawo [c]
3. fils de Pakhe, le pâtre. A écrit Esmin,
4. fils de Pétéharphré, sur l'ordre de [d] Amenrowch [e], fils de Towt,
5. en l'an XIX, 12 Hathor.»

[a] Voir Doc. nº 1, note [a].

[b] Voir Doc. nº 1, note [b].

[c] Ce nom est attesté, comme un nom fém., dans Ranke, *Personennam.* I, 147, nº 12.

[d] Voir Doc. nº 1, note [d].

[e] Voir Doc. nº 1, note [e].

5. (Brooklyn 37.1856 E; dim. : 5,5 × 14,1 cm) Thèbes.

1. *in Pꜣ-šrj-(n)-nꜣ-ntr.w sꜣ Pn-nfr ḥd-ḳd.t 1/2 (n)rn* [a] *tꜣ mw.t (n) Pꜣ-šrj-Mn (sꜣ) Ḥtp(?)-[...]*
2. *pꜣ wꜥb Sbk r-in.w r tꜣ ḫꜣs.t sḫ Pꜣ-dj-Imn-smꜣ-tꜣ.w(j) sꜣ Pn(?)-wrm* [b] *n ḥ-sp XXIII ibd 3 pr.t ꜥrkj*
3. *n Pr-ꜥꜣ Ptrwms sꜣ Ptrwms irm Ptrwms*
4. *pꜣj.f šrj.*

1. «A payé Pseneter, fils de Panofre — 1/2 kite d'argent, au nom de [a] la mère de Pchenmin, fils de (?) Hopte[...],
2. prêtre de Sobek, que l'on amena à la nécropole. A écrit Pétéamensemtow, fils de Paourem [b], en l'an XXIII, mois de Hathor, jour 30,
3. du roi Ptolémée, fils de Ptolémée, et de Ptolémée,
4. son fils.»

[a] Voir Doc. nº 1, note [b].

[b] Cf. Doc. nº 6, 3. Pour ce nom, voir Ranke, *Personennam.* I, 104, nº 8.

6. (Brooklyn 37.1861 E; dim. : 7,2 × 12,9 cm) Thèbes.

1. *in Pꜣ-šrj-(n-)nꜣ-ntr.w sꜣ Pn-nfr ḥd-ḳd.t 1/2 n ḥd mr ḫꜣs.t*
2. *(n) rn* [a] *Pꜣ-šrj-n-tꜣ-ḫr.t-Mn* [b] *pꜣ wꜥb n Sbk r-in.w r tꜣ ḫꜣs.t*

3. *sḫ Pꜣ-dj-Ỉmn-smꜣ-tꜣ.w(j) sꜣ Pꜣ-wrm* [c] *n ḥ-sp XXIV ỉbd 1 pr.t(?) n Pr-ʿꜣ*
4. *Ptrwmis sꜣ Ptrwmis ỉrm P-*
5. *trwms pꜣj.f šrj*

1. «A payé Pseneter, fils de Panofre — 1/2 kite d'argent, à titre d'argent (représentant la taxe) du «chef de la nécropole»,
2. au nom de [a] Psentkhelmin [b], prêtre de Sobek, que l'on amena à la nécropole.
3. A écrit Pétéamensemtow, fils de Pourem [c], en l'an XXIV, mois de Toby, jour 30, du roi
4. Ptolémée, fils de Ptolémée et de Ptolémée
5. son fils.»

[a] Voir Doc. nº 1, note [b].

[b] *Pꜣ-šrj-n-tꜣ-ḫr.t-Mn*, litt. «Fils de la servante de Min», nom propre inconnu par ailleurs. Doit-on lire ce passage *-pꜣ šrj n Tꜣ-ḫr.t-n-Mn* «le fils de Tsentmin»? (cf. Doc. nº 5, ligne 1 — «la mère de Psenmin», etc.). Pour le nom fém., voir Ranke, II, 327, nº 9.

[c] Voir Doc. nº 5, note [b].

7. (Brooklyn 37.1882 E + 37.1857 E; dim. : 11,2 × 7,9 cm) Thèbes.

1. *ỉn Pꜣ-šrj(-n)-nꜣ-ntr.w sꜣ Pn-nfr ḥd ḳd.t 1/2 (n) ḥd mr ḫꜣs.t*
2. *(n) rn* [a] *Pn-Mn sꜣ Pn-nfr pꜣ km(j) Ḏmʿ(?)* [b]
3. *sḫ Pꜣ-wr-5 sꜣ Ḏhwtj(?)-ỉ.ỉr-dj.s (r-) ḫrw* [c] *Ỉmn-rwš* [d]
4. *sꜣ Twt n ḥ-sp XXV ỉbd 1* [e] *šmw 10*

1. «A payé Pseneter, fils de Panofre, — 1/2 kite d'argent, à titre d'argent (représentant la taxe) du «chef de la nécropole»,
2. au nom de [a] Pamin, fils de Panofre, jardinier de Djémé (?) [b].
3. A écrit Pewertiou, fils de Thotertaïs (?), sur l'ordre de [c] Amenrowch [d],
4. fils de Towt, en l'an XXV, 10 Pakhons [e].»

[a] Voir Doc. nº 1, note [b].

[b] Le mot est écrit [hieroglyphs].

[c] Voir Doc. nº 1, note [d].

[d] Voir Doc. nº 1, note [e].

[e] *ỉbd 1* est une correction sur *ỉbd 2* «mois 2».

8. (Brooklyn 37.1864 E; dim. : 9,8 × 6,2 cm) Thèbes.

1. *ỉn P-šrj-(n-)nꜣ-ntr.w sꜣ Pn-nfr*
2. *ḥd-ḳd.t 1/2 (n) ḥd mr ḫꜣs.t (n) rn* [a]
3. *Tj-n.t(?)-dj-Wsr(?) sꜣ* (sic)...... [b]
4. *mw.t.s* [c] *Tꜣ-šr(.t)-Ỉs.t sḫ Ḥr-sꜣ-*
5. *Ỉs.t (r) ḫrw* [d] *Ỉmn-rwš* [e] *(n) ḥ-sp XXV*
6. *ỉbd 1 šmw 1*

1. «A payé Pseneter, fils de Panofre, —
2. 1/2 kite d'argent, à titre d'argent (représentant la taxe) du «chef de la nécropole», au nom de [a]
3. Tadeouser (?), fille de (?)...... [b],
4. et dont la mère [c] est Tchenêse. A écrit Harse-
5. êse, sur l'ordre de [d] Amenrowch [e], en l'an XXV,
6. Pharmouti 1.»

[a] Voir Doc. nº 1, note [b].

[b] La lecture de toute cette ligne est très incertaine.

[c] Le scribe a d'abord écrit *mw.t-f*, et a ajouté, ensuite, le suffixe *-s* ([hieroglyphs]), sans avoir effacé le suffixe *-f*.

[d] Voir Doc. nº 1, note [d].

[e] Voir Doc. nº 1, note [e].

9. (Brooklyn 37.1863 E; dim. : 9,3 × 9,5 cm) Thèbes.

1. *ỉn Pꜣ-šrj(-n)-nꜣ-ntr.w*
2. *sꜣ Pn-nfr ḥd-ḳd.t 1/2 (n) ḥd mr ḫꜣs.t*
3. *(n) rn* [a] *Pꜣ-šrj-n-pꜣ-wr pꜣ ḫr*
4. *sꜣ S-(n-)Ws(.t)* [b] *sḫ Ḥr-sꜣ-Ỉs.t (r-) ḫrw* [c]
5. *Ỉmn-r(w)š* [d] *(n) ḥ-sp XXVI ỉbd 2 pr.t 11*

1. «A payé Pseneter,
2. fils de Panofre, — 1/2 kite d'argent, à titre d'argent (représentant la taxe) du «chef de la nécropole»,
3. au nom de [a] Psenpewer, l'adolescent,
4. fils de Senweset [b]. A écrit Harseêse, sur l'ordre de [c]
5. Amenrowch [d], en l'an XXVI, 11 Mekhir.»

[a] Voir Doc. nº 1, note [b].

[b] Pour ce nom propre, voir Ranke, *Personennam.* I, 278, nº 26.

[c] Voir Doc. n° 1, note [d].

[d] Voir Doc. n° 1, note [e].

10. (Brooklyn 37.162 E; dim. : 6,4 × 8,5 cm) Thèbes (?).

   1. *in Ḥr-ib sꜣ Grwr* [a]
   2. *(ḥd-)ḳd.t 1/2 (?)* [b] *r Ḥ.t-nṯr (n) rn* [c] *Ḏḥwtj(?)-m-ꜣḫ.t(?)*
   3. *sꜣ Dw(f)-ꜥḫj r-in.w (r) pꜣ ẖrrj* [d]
   4. *sẖ Ḏd-ḥr sꜣ Pn-ẖj (n) ḥ-sp XIV*
   5. *ibd 4 ꜣḫ.t 2*

   1. « A payé Herieb, fils de Grour [a], —
   2. 1/2 (?) [b] kite (d'argent) (destiné) au Temple, au nom de [c] Ieb...,
   3. fils de Zufakhi, que l'on amena à la nécropole (?) [d].
   4. A écrit Théos, fils de Pakhe, en l'an XIV,
   5. 2 Khoiakh. »

[a] Pour ce nom propre, voir Ranke, *Personennam.* II, 323, n° 16.

[b] Lecture très incertaine. Il faut peut-être lire *ḳd.t 1 1/2.* Il semble, cependant, que le scribe ait écrit d'abord le mot *ḥḏ* qu'il a ensuite corrigé en *ḳd.t*, sans avoir effacé complètement le signe premièrement écrit.

[c] Voir Doc. n° 1, note [b].

[d] *pꜣ ẖrrj* « nécropole »; le même terme, dans un contexte analogue, apparaît dans Pap. Caire 50062, 10 (= Spiegelberg, *Demot. Inschr. u. Pap. (Fortsetzung) : Catalogue général du Musée du Caire*, 1932, pl. 26 et p. 52, note 3). Cf. aussi *Wörterb.* III, 330 : [hiéroglyphes], mot employé pour désigner les morts.

II. — DOCUMENTS RELATIFS
À « LA TAXE DE LA NÉCROPOLE » (*pꜣ tnj ḫꜣs.t*)

Un heureux hasard a voulu que, dans le groupe de 20 ostraca qui attestent cette nouvelle taxe, 19 représentent des reçus établis au nom d'une seule et même personne. Provenant, indiscutablement, des archives d'un agent funéraire dépendant du Temple d'Edfou, ces reçus se rapportent aux payements effectués par la personne en question, pendant une période d'environ 14 mois, du mois de Paopi de l'an XIII, au mois de Mekhir de l'an XIV d'un règne qui n'est pas indiqué, mais qui est présumablement celui

de Philadelphe. Cet ensemble de textes permet ainsi, plus facilement que cela n'est possible avec des documents isolés, d'étudier un peu plus en détail le fonctionnement de cet impôt levé par le Temple (voir n°s 1 et 24), sur les personnes de son personnel préposées aux pompes funèbres.

La formule caractéristique particularisant la rédaction de ces reçus se présente avec les variantes suivantes :

a. (pour) la Taxe de la Nécropole de l'an ..., du mois ...

b. Pour (var. « en acompte de ») la redevance de la Taxe de la Nécropole de l'an ..., du mois de ... (inscrite sur son ordre).

c. Pour (var. « en acompte de ») la somme d'argent (inscrite sur son ordre), due pour la Taxe de la Nécropole, de l'an ..., du mois ...

Comme on peut le voir d'après ces énoncés, la base de la perception était fournie par le contribuable lui-même (voir n°s 16, 18, 23-25, 27 et 28) l'estimation de l'imposition était faite, non pas pour une année entière, mais bien pour chaque mois séparément. On ne possède malheureusement aucune donnée positive permettant de saisir les principes mêmes de ces estimations. Il y a cependant lieu de croire que ce calcul était fait, d'un côté, d'après le nombre de momies conduites au cimetière, et, de l'autre, en fonction de la classe de l'enterrement. De toute façon, les sommes représentant ces mensualités dues varient d'un mois à l'autre. Une étude de l'ensemble de ces textes permet de conclure que l'acquittement de la taxe en question se faisait, dans la plupart des cas, en deux ou plusieurs fois. Ceci ressort, aussi bien de quelques particularités de la rédaction de ces reçus (l'emploi des expressions « à titre du solde », « en acompte de »; ou l'apparition sporadique de la formule « on est en droit de lui réclamer le solde [de la redevance qui reste encore] à sa charge ») que de l'existence, dans cet ensemble de documents, des groupes de deux ou de trois reçus se rapportant à l'imposition du même mois (voir respect. n°s 17, 18; n°s 19, 20, 21, etc.). Enfin, en ce qui concerne la période de recouvrement de l'impôt, elle pouvait se prolonger jusqu'à la durée de cinq mois ou même d'une année [1], les délais d'un ou de deux mois étant les plus fréquents.

[1] Voir Doc. n° 14; à moins que l'imposition dont il y est question ne se rapporte au mois de Phamenoth de l'an XIV; ce qui est, d'ailleurs, très invraisemblable, d'après le contexte de ce reçu qui commence par : « A versé... à titre de solde du montant dû pour le mois de Phamenoth », etc.

Voici maintenant, présentées sous forme d'un tableau, les données numériques fournies par ces reçus :

Somme payée	Imposition		Date du payement	Numéros
	année	mois		
4 deben 7 1/4 kite	XIII-XIV	Paopi	An XIV, Khoiakh, jour 2	11
2 deben 2 3/8... kite	XIII	Tobi	An XIII, Mekhir, jour 10	12
1 deben	[XIII]	—	An XIII, Phamenoth, jour 14	13
6 1/2 kite	[XIII ?]	Phamenoth	An XIV, Phamenoth, jour 30	14
2 deben 7 1/4 kite	XIII	—	An XIII, Phamenoth (?), jour 17	15
5 deben 7 1/4 kite	XIII	—	An XIII, Pharmouti, jour 10	16
1 deben 6 1/4 kite	[XIII]	Pharmouti	An XIII, Payni, jour 11	17
4 deben 7 3/8... kite	XIII	Pharmouti	An XIV, Paopi, jour 1	18
1 deben	XIII	Pakhons	An XIII, Epep, jour 6 (?)	19
8 3/4 kite	XIII	Pakhons	An XIII, Mesore, jour 11	20
2 deben	XIII	—	An XIII, Pakhons, jour 21	21
2 deben 8 1/2 kite	XIII	Pakhons Payni	An XIII, Epep, jour 1	22
4 deben 7 1/4 kite	XIII	Payni	An XIII, Mesore, jour 1	23
2 1/2 deben (?)	XIII	—	An XIII, Epep	24
4 deben 7 3/8... kite	[XIII]	Epep	An XIII, Mesore, jour 30	25
4 deben 1 kite	XIII	—	An XIV, Khoiakh,	26
4 deben 3 1/2 kite	XIII-XIV	—	An XIV, Khoiakh, jour 20	27
3 deben 5 5/12 kite	[XIV]	Thowt	An XIV, Hathor, jour 1	28
6 1/2 (?) kite + 3 deben 8 kite	[XIV]	Mekhir + Hathor	An XIV, Mekhir	29
3 deben 3 1/3 kite	XIV	—	An XIV, Mekhir, jour 25 (?)	30
1 deben	XVI	Khoiak	An XVI, Tôbi, jour 5 (?)	31

11. (IFAO D. 221 + D. 202; dim. : 0,125 × 0,095 cm) Edfou.

1. *in Ns-p-ḫj* [a] *sꜣ Pn-šꜣ* [b] *n pꜣ ḥtj n*
2. *pꜣ dnj ẖꜣs.t n ḥ-sp XIII r ḥ-sp XIV ẖn* [c] *pꜣ ḥtj*
3. *n ibd 2 ꜣḫ.t ḥd(-dbn)* [d] *4 ḥd-ḳd.t 7 1/4 st šp n ip* [e]
4. *sẖ Pꜣ-dj-Ḥr-smꜣ-tꜣ.w(j) sꜣ Pꜣ-iwiw(-n)-Ḥr n ḥ-sp XIV*
5. *ibd 4 ꜣḫ.t ssw 2*

1. « A versé Espchoi [a], fils de Pacha [b], à titre de redevance de
2. la « taxe de la nécropole », de l'an XIII, à l'an XIV, en acompte [c] de la redevance
3. du mois de Paopi — 8 (deben) d'argent [d] 7 1/4 kite (d'argent). Ils sont reçus à compte [e].
4. A écrit Pétéharsetow, fils de Peïouïouenhor, en l'an XIV,
5. mois de Khoiakh, jour 2. »

[a] Pour ce nom propre, cf. *Pn-ḫj*, nom propre cité dans Erichsen, *Dem. Glos.*, 349.

[b] Pour ce nom propre, voir Griffith, *Ryl.* III, 446.

[c] Litt. « à l'intérieur de » (partit.). Pour l'emploi analogue de cette préposition, cf. mon *Choix de textes* I, 69, note 8.

[d] La graphie du mot *ḥḏ* « argent » est réduite ici à un simple point.

[e] Pour cette formule, voir S. V. Wangstedt, *Ausgewählte Demot. Ostraca*, 17.

12. (IFAO D. 212; dim. : 11,5 × 8 cm) Edfou.

1. *[in Ns-pꜣ-ḫj] sꜣ Pn-šꜣ ḥd(-dbn) 2 (ḥd-) ḳd.t 2 1/4 1/8...* [a]
2. *[ẖn nꜣ ḥḏ.w* [b] *n pꜣ dnj] ẖꜣs.t n ḥ-sp XIII.t ibd 1 pr.t*
3. *[ḥd(-dbn) 2 ḥd-ḳd.t 2 1/4 1/8...* [a]*] r(= ir n) sttr* [c] *11... 1/16(?) r(= ir n) ḥd (-dbn) 2 (ḥd-)ḳd.t 2 1/4*
4. *[1/8...* [a]*] tn (ḥm.t-)ḳd.t 24 r(= ir n) ḥd-ḳd.t 2* [d] *sh Pn-ẖrd Pꜣ-bnr-fꜣj* [e] *n ibd 2 pr.t 10 (?)*
5. *[sẖ Ḥr-]pꜣ-Ỉs.t sꜣ Ns-pꜣ-md.t r ḥd(-dbn) 2 (ḥd-)ḳd.t 2 1/4 1/8...* [a] *ntj sẖ ḥrj*
6. *sẖ Pn-rtj sꜣ Ns-Mn r ḥd(-dbn) 2 (ḥd-)ḳd.t 2 1/4 1/8...* [a]
7. *sẖ Ḥr-šfj sꜣ Pn-tꜣ.w(j) r ḥd(-dbn) 2 (ḥd-)ḳd.t 2 1/4 1/8...* [a]

1. « [A versé Epchoï], fils de Pacha — 2 (deben d')argent 2 3/8... [a] kite (d'argent)
2. [en acompte de la somme d'argent due pour « la taxe] de la nécropole », de l'an XIII, mois de Tôbi —

3. [2 (deben d'argent 2 3/8... [a] kite (d'argent)], soit 11... 1/16 (?) stater [b], soit encore 2 (deben d')argent 2
4. [3/8... [a] kite (d'argent);] à raison de 24 kite (de bronze) pour 2 kite d'argent [c]. A écrit Pekhrat (?), (fils de) Pébelfôe [d], au mois de Mekhir, jour 10 (?)
5. A écrit Harpeêse, fils de Espemeti, concernant 2 (deben d')argent 2 3/8... [a] kite (d'argent) inscrits ci-dessus.
6. A écrit Paréti, fils de Esmin, concernant 2 (deben d')argent 2 3/8... [a] kite (d'argent).
7. A écrit Harchefi, fils de Patow, concernant 2 (deben d')argent 2 3/8... [a] kite (d'argent). »

[a] Le signe qui suit la fraction 1/8 (cf. aussi n°s 18, 3 et 25, 6) ne représente certainement pas une fraction. Comme me le suggère R. A. Parker, il s'agit là vraisemblablement du sigle exprimant l'expression *n wdḥ* « en (métal) fondu » (pour une autre interprétation de ce sigle, voir Mattha, *Dem. Ostr.*, 79). La reconstitution du montant exact de cette somme s'avère malheureusement impossible du fait que le passage de la ligne 3 où l'on trouve cette même somme exprimée en une unité différente, lui aussi, n'est que partiellement lisible (voir note [c]).

[b] *nꜣ ḥḏ.w*, litt. « les pièces d'argent »; pour l'emploi de ce terme (pris dans son sens large « l'argent = monnaie », correspondant au grec τὸ ἀργύριον, cf. Sethe, *Bürgschaftsurk*, 309), comme désignation d'une somme d'argent due à titre d'une taxe, voir, par exemple, Pap. Eléphant. 11, 5 où sont mentionnés *nꜣ ḥḏ.w ḥmw* (ϩⲙⲟⲩ) *nꜣ ḥḏ.w in-šn* « les pièces d'argent dues pour le sel (et) les pièces d'argent dues pour le voile (de mariée?) », se rapportant au payement de la gabelle (en grec ἁλική) et de la taxe dite « du voile » dont la nature exacte n'a pas pu être encore établie. Cf. également l'emploi du terme *ḥḏ* (au sing.) « argent », dans les noms des différentes taxes : Mattha, *Ostraca*, 214 s. v. *ḥḏ* et, plus haut, Doc. n°s 1-3, 6-7.

[c] La valeur relative de ces trois unités monétaires d'argent — *deben*, *stater* et *kite* — s'exprime par la proportion 1 : 5 : 10.

[d] Sur cette formule, voir Spiegelberg, *Pap. Reinach*, 184 et suiv. et, plus spécialement, Griffith, *Ryl. Pap.* III, 137 et suiv. Son apparition dans le présent document indique que le payement dont il est question peut se faire, aussi bien en monnaie d'argent, qu'en monnaie de bronze, à la faveur d'un change à parité.

[e] *Pꜣ-bnr-fꜣj* — Ce même nom propre de personne masc. se rencontre également, à plusieurs reprises, dans les papyrus démotiques Hauswaldt qui sont de la même provenance que nos ostraca (voir Spiegelberg, *Die Demot. Pap. Hauswaldt*, 1*). Pour la lecture, cf. Sethe, *Bürgschaft*, 285.

13. (IFAO D.228; dim. : 7,5 × 8,3 cm) Edfou.

1. *in Ns-pꜣ-ḫj sꜣ Pn-šꜣ n rn* [a]
2. *Ns-pꜣ-ḫj sꜣ Pn-šꜣ ḥḏ(-dbn) 1*
3. *r(= ir n) sttr 5* [b] *r(= ir n) ḥḏ(-dbn) 1 ꜥn n (ḥm.t-)ḳd.t 24 r(= ir n) ḥḏ-ḳd.t 2* [c]
4. *st šp n ip.t ḫn* [d] *tꜣj.f dnj.t*
5. *n pꜣ dnj ḫꜣs.t sḫ Pꜣ-dj-Ḥr-smꜣ-tꜣ.w(j)*
6. *sꜣ Pꜣ-iwiw(-n)Ḥr (n) ḥ-sp XIII ibd 3 pr.t 14*
7. *sḫ Ḥr-pꜣ-ꜣIs.t sꜣ Ns-pꜣ-ḫrd r ḥḏ(-dbn) 1*

1. « A versé Espchoï, fils de Pacha, au nom de [a]
2. Espchoï, fils de Pacha — 1 (deben d')argent,
3. soit 5 stater [b], soit, encore, 1 (deben d')argent, à raison de 24 kite de bronze pour 2 kite d'argent [c].
4. Ils sont reçus à compte, pour [d] sa part
5. de « la taxe de la nécropole ». A écrit Pétéharsemtow,
6. fils de Peïouïouenhor, en l'an XIII, 14 Phamenoth.
7. A écrit Harpeêse, fils de Espenkhrat, concernant 1 (deben d')argent. »

[a] Voir Doc. n° 1, note [b].

[b] Voir Doc. n° 12, note [e].

[c] Voir Doc. n° 12, note [d].

[d] Voir Doc. n° 11, note [c].

14. (IFAO D.239; dim. : 11 × 5,6 cm) Edfou.

1. *in Ns-pꜣ-ḫj sꜣ Pn-šꜣ n pꜣ sp*
2. *n pꜣ ḥtj n ibd 3 pr.t (ḥḏ-) ḳd.t 6 1/2 r(= ir n) sttr 3.t 1/4* [a]
3. *r(= ir n) (ḥḏ-)dbn 6 1/2 ꜥn n ḥm.t-ḳd.t 24 r(= ir n) (ḥḏ-)ḳd.t 2 st šp n ip.t*
4. *iw.w m-sꜣ.f n pꜣ sp ntj r-ꜥ.w(j).f sḫ Ḏḥwtj-ms*
5. *sꜣ Ḥr-pꜣ-Is.t n ḥ-sp XIV ibd 3 pr.t ꜥrḳj*

1. « A versé Espchoï, fils de Pacha, comme solde
2. de *sa* redevance du mois de Phamenoth — 6 1/2 kite (d'argent), soit 3 1/4 stater [a],
3. soit, encore, 6 1/2 kite (d'argent); à raison de 24 kite de bronze, pour 2 kite (d'argent) [b]; ils sont reçus à compte.
4. On est en droit de lui réclamer [c] le solde (de la redevance qui reste encore) à sa charge. A écrit Thotmes,
5. fils de Harpeêse, en l'an XIV, mois de Phamenoth, jour 30. »

[a] Voir Doc. n° 12, note [c].

[b] Voir Doc. n° 12, note [d].

[c] Litt. « on est derrière lui concernant », etc., pour cette formule, voir mon *Choix de texte*, 18, note 10.

15. (IFAO D.241; dim. : 11,8×6 cm) Edfou.

1. *in Ns-pꜣ-ḫj sꜣ Pn-šꜣ ẖn nꜣ ḥḏ(.w)* [a]
2. *pꜣ dnj ḫꜣs.t n ḥ-sp XIII ḥḏ(-dbn) 2 (ḥḏ-)ḳd.t 7 1/4 r(= ir n) sttr* [b]
3. *13 1/2 1/8 r(= ir n) ḥḏ(-dbn) 2 (ḥḏ-) ḳd.t 7 1/4 ʿn tn (ḥm.t-)ḳd.t 24 r(= ir n) (ḥḏ-)ḳd.t 2* [c]
4. *sẖ Pn-ẖrd (?) Pꜣ-bnr-fꜣj* [d] *n ḥ-sp XIII ibd 4 (?)* [e] *pr.t 17*
5. *sẖ Ḏḥwtj-i.ir-dj.s sꜣ Pn-tꜣ.w(j) r ḥḏ(-dbn) 2 (ḥḏ-)ḳd.t 7 1/4*

1. « A versé Espchoï, fils de Pacha, en acompte de la somme d'argent [a] due
2. pour la « taxe de la nécropole », de l'an XIII — 2 (deben d')argent 7 1/4 kite (d'argent), soit
3. 13 5/8 stater [b], soit, encore, 2 (deben d')argent 7 1/4 kite (d'argent); à raison de 24 kite (de bronze) pour 2 kite (d'argent) [c]
4. A écrit Pakhrat (?), (fils de) Pébelfôe [d], en l'an XIII, 17 Pharmouti [e].
5. A écrit Thothertaïs, fils de Patow, concernant 2 (deben d')argent 7 1/4 kite (d'argent). »

[a] Cf. Doc. n° 11, note [c] et n° 12, note [b].

[b] Voir Doc. n° 12, note [c].

[c] Voir Doc. n° 12, note [d].

[d] Voir Doc. n° 12, note [e].

[e] A lire, peut-être, — *ibd 3 pr.t* = « Phamenoth ».

16. (IFAO D.203; dim. : 8,2×8,3 cm) Edfou.

1. *in Ns-pꜣ-ḫj sꜣ Pn-šꜣ*
2. *ẖn nꜣ ḥḏ(.w)* [a] *pꜣ dnj ḫꜣs.t ḥḏ(-dbn) 5 (ḥḏ-)ḳd.t 7 1/4*
3. *tn (ḥm.t-)ḳd.t 24 r(= ir n) ḥḏ-ḳd.t 2* [b] *ẖn nꜣ ḥḏ(.w)* [a] *r-sẖ.f (r-)ḫrw.f* [c]
4. *r-r.w n ḥ-sp XIII sẖ Pn-ẖrd(?) Pꜣ-bnr-fꜣj* [d] *(n) ḥ-sp XIII*
5. *ibd 4 pr.t 10*
6. *sẖ Ḥr-pꜣ-ʾIs.t sꜣ Ns-pꜣ-ẖrd r ḥḏ(-dbn) 5 (ḥḏ-)ḳd.t 7 1/4 r ẖ (?)*
7. *pꜣ ntj sẖ ḥrj*

1. « A versé Espchoï, fils de Pacha,
2. en acompte de la somme d'argent due [a] pour la « taxe de la nécropole » — 5 (deben d')argent 7 1/4 kite (d'argent);
3. à raison de 24 kite (de bronze) pour 2 kite (d'argent) [b]; — en acompte de la somme d'argent due [a] que l'on a inscrite [c] sur son ordre [d],
4. en l'an XIII. A écrit Pakhrat (?), (fils de) Pébelfôe [e], en l'an XIII,
5. 10 Pharmouti.
6. A écrit Harpeêse, fils de Espakhrat, concernant 5 (deben d')argent 7 1/4 kite (d'argent), conformément à (?)
7. ce qui est écrit ci-dessus. »

[a] Voir Doc. n° 15, note [a].

[b] Voir Doc. n° 12, note [d].

[c] *r.sẖ.f ... r-r.w*, litt. « au sujet desquelles (c.-à-d. des pièces d'argent) il a écrit »; le suff. *-f* ne peut se rapporter ici que, soit à l'agent-percepteur même, soit au scribe qui a établi le présent reçu. — Construit avec la prép. *r-*, le verbe *sẖ* « écrire » est employé avec les deux sens suivants : *a*) « fixer par écrit, inscrire qqch. » (voir par ex. Spiegelberg, *Die Demot. Pap. Hauswaldt*, 52-53, Pap. 16, note 5), soit, occasionnellement : *b*) « taxer, imposer qqch. » (voir par ex. Thompson, *A Family Arch., Text.*, 24, note 111 : B VI, 14 et Sethe, *Bürgschaftsurk.*, 177, § 49 *c*). On notera, en même temps, que cette même expression *sẖ r-* « écrire au sujet de », suivi du dat. *n-*, prend généralement le sens de « établir par écrit qqch. en faveur de qqn »; attribuer par écrit qqch. à qqn (voir Sethe, *ibid.* 320 = Urk. 13 *bis;* p. 704, n. 1 et p. 713, n. 2; cf. aussi Erichsen, *Dem. Glos.* 459).

[d] Voir Doc. n° 1, note [d].

[e] Voir Doc. n° 12, note [e].

17. (IFAO D.207; dim. : 7,8×11,5 cm) Edfou.

1. *in Ns-pꜣ-ḫj*
2. *sꜣ Pn-šꜣ ḥd(-dbn) 1 (ḥd-)ḳd.t 6 1/4*
3. *pꜣ dnj ḫꜣs.t n ibd 4 pr.t*
4. *r(= ir n) sttr* [a] *8 r(= ir n) ḥd(-dbn) 1 (ḥd-)ḳd.t 6 1/4 ʿn*
5. *tn (ḫm.t-)ḳd.t 24 r(= ir n) ḥd-ḳd.t 2* [b]
6. *sḫ Pn-...* [c]
7. *(n) ḥ-sp XIII ibd 2 šmw 11*

1. « A versé Espchoï,
2. fils de Pacha — 1 (deben d'argent, 6 1/4 kite (d'argent) —
3. (pour) la « taxe de la nécropole », (montant dû) pour le mois de Pharmouti;
4. soit 8 stater [a], soit, encore, 1 (deben d'argent 6 1/4 kite (d'argent);
5. à raison de 24 kite (de bronze) pour 2 kite d'argent [b].
6. A écrit Pa... [c],
7. en l'an XIII, 11 Payni. »

[a] Voir Doc. n° 12, note [c].

[b] Voir Doc. n° 12, note [d].

[c] Illisible. Peut-être le même scribe que dans Doc. n° 16, 4.

18. (IFAO D.210; dim. : 10,5×10,5 cm) Edfou.

1. *in Ns-pꜣ-ḫj sꜣ Pn-šꜣ r (?) nꜣ ḥd.w* [a] *r-sḫ.f*
2. *r ḫrw.f* [b] *r-r.w n pꜣ dnj ḫꜣs.t n ḥ-sp XIII n pꜣ ḥtj*
3. *n ibd 4 pr.t ḥd(-dbn) 4 (ḥd-)ḳd.t 7 1/4 1/8 (?)...* [c]
4. *st šp n ip.t iw.w m-sꜣ f* [d] *n pꜣ sp*
5. *ntj r-ʿ.w(j).f r mḥ.f* [e] *r ḥ.t-ntr r hn n ḥ-sp XIV*
6. *ibd 4 ꜣḫ.t ʿrḳi sḫ Pꜣ-dj-Ḥr-smꜣ-tꜣ.w(j) sꜣ Pꜣ-iwiw(-n)-Ḥr*
7. *n ḥ-sp XIV ibd 2 ꜣḫ.t 1.*

1. « A versé Espchoï, fils de Pacha, en acompte de la somme d'argent due [a]
2. que l'on a inscrite sur son ordre [b], pour la « taxe de la nécropole », de l'an XIII, à titre de redevance
3. du mois de Pharmouti — 4 (deben d'argent, 7 1/4 1/8... kite (d'argent)
4. Ils sont reçus à compte. On est en droit de lui réclamer [c] le solde (de la redevance qui reste encore)

5. à sa charge, au crédit [d] du Temple, au terme de l'an XIV,
6. mois de Khoïak, jour 30. A écrit Pétéharsemtow, fils de Peïouïouenhor,
7. en l'an XIV, mois de Paopi, jour 1. »

[a] Voir Doc. n° 12, note [b].

[b] Voir Doc. n° 16, note [c].

[c] Voir Doc. n° 12, note [a].

[d] Voir Doc. n° 14, note [c].

[e] *r mḥ.f.* litt. « à le payer » (au Temple).

19. (IFAO D.230; dim. : 1,2×6,3 cm) Edfou.

1. *in Ns-pꜣ-ḫj sꜣ Pn-šꜣ ḫn nꜣ ḥḏ(.w)* [a] *(n) pꜣ (?) dnj ḫꜣs.t*
2. *r.sḫ.f (r-) ḫrw.f r-r.w* [b] *n ḥ-sp XIII n pꜣ ḥtj n ibd 1 šmw ḥd(-dbn) 1 r(= ir n) sttr 5* [c] *r(= ir n) ḥd(-dbn) 1 ʿn*
3. *tn (ḫm.t-)ḳd.t 24 r(= ir n) (ḥd-) ḳd.t 2* [d] *sḫ Pn-ḫrd (?) Pꜣ-bnr-fꜣj (?)* [e] *n ḥ-sp XIII ibd 3 šmw 6 (?)*

1. « A versé Espchoï, fils de Pacha, en acompte de la somme d'argent due [a] pour la « taxe de la nécropole »,
2. que l'on a inscrite sur son ordre [b], en l'an XIII, à titre de la redevance du mois de Pakhons — 1 (deben d'argent, soit — 5 stater [c], soit, encore, 1 (deben d'argent;
3. à raison de 24 kite (de bronze) pour 2 kite (d'argent) [d]. A écrit Pakhrat (?), (fils de) Pébelfôe [e], en l'an XIII, 6 (?) Epep. »

[a] Voir Doc. n° 15, note [a].

[b] Voir Doc. n° 16, note [c].

[c] Voir Doc. n° 12, note [c].

[d] Voir Doc. n° 12, note [d].

[e] Voir Doc. n° 12, note [e].

20. (IFAO D.250; dim. : 7,8×7,2 cm) Edfou.

1. *in Ns-pꜣ-ḫj sꜣ Pn-šꜣ ḫn nꜣ ḥd(.w)* [a]
2. *n pꜣ dnj ḫꜣs.t (r.sḫ.f) (r-) ḫrw.f r-r.w* [b] *n ḥ-sp XIII*
3. *pꜣ ḥtj ibd 1 šmw ḥd-ḳd.t 8 2/3 1/12*
4. *tn (ḫm.t-)ḳd.t 24 r(= ir n) (ḥd-)ḳd.t 2* [c] *ḥd-ḳd.t 8 2/3 1/12*
5. *sḫ Pn-ḫrd(?) Pꜣ-bnr-fꜣj* [d] *n ḥ-sp XIII*
6. *ibd 4 šmw 11*

1. « A versé Espchoï, fils de Pacha, en acompte de la somme d'argent due [a]
2. pour la « taxe de la nécropole » que l'on a inscrite sur son ordre [b], en l'an XIII —
3. la redevance du mois de Pakhons — 8 3/4 kite d'argent;
4. à raison de 24 kite (de bronze) pour 2 kite (d'argent) [c]; — soit, encore, 8 3/4 kite (d'argent).
5. A écrit Pakhrat (?), (fils de) Pébelfôe [d], en l'an XIII.
6. 11 Mesore. »

[a] Voir Doc. nº 15, note [a].

[b] Voir Doc. nº 16, note [c].

[c] Voir Doc. nº 12, note [d].

[d] Voir Doc. nº 12, note [e].

21. (IFAO D. 220; dim. : 9,4×6,5 cm) Edfou.

1. *in Ns-pꜣ-ḫj sꜣ Pn-šꜣ ḫn*
2. *nꜣ ḥḏ(.w)* [a] *pꜣ dnj ḫꜣs.t n ḥ-sp XIII ḥd(-dbn) 2*
3. *r(= ir n) sttr* [b] *10.t r(= ir n) ḥd(-dbn) 2 ꜥn tn (ḥm.t-)ḳd.t 24*
4. *r(= ir n) (ḥd-)ḳd.t* [c] *2 sẖ Pn-ḫrd (?) Pꜣ-bnr-fꜣj* [d] *(n) ḥ-sp XIII*
5. *ibd 1 šmw 21.*

1. « A versé Espchoï, fils de Pacha, en acompte de
2. la somme d'argent due [a] pour la « taxe de la nécropole », en l'an XIII — 2 (deben d')argent,
3. soit 10 stater [b], soit, encore, 2 (deben d')argent; à raison de 24 kite (de bronze),
4. pour 2 kite (d'argent). A écrit Pakhrat (?), (fils de) Pébelfôe [d], en l'an XIII
5. 21 Pakhons. »

[a] Voir Doc. nº 15, note [a].

[b] Voir Doc. nº 12, note [c].

[c] Voir Doc. nº 12, note [d].

[d] Voir Doc. nº 12, note [e].

22. (IFAO D. 240; dim. : 9×11,2 cm) Edfou.

1. *in Ns-pꜣ-ḫj sꜣ Pn-šꜣ*
2. *ḫn nꜣ ḥḏ(.w)* [a] *pꜣ dnj ḫ s.t (r.)sẖ.f*
3. *(r-) ḫrw.f r-r.w* [b] *n ḥ-sp XIII n pꜣ ḥtj n ibd 1* [c] *ibd 2 šmw*
4. *ḥd(-dbn) 2 (ḥd-)ḳd.t 8 1/2 r(= ir n) sttr 14 1/2* [d] *r(= ir n) ḥd(-dbn) 2*

5. *(ḥd-)ḳd.t 8 1/2 tn (ḥm.t-)ḳd.t 24 r(= ir n) (ḥd-)ḳd.t 2* [e]
6. *sẖ Pn-ḫrd (?) Pꜣ-bnr-fꜣj* [f] *n ḥ-sp XIII*
7. *ibd 3 šmw 1.*

1. « A versé Espchoï, fils de Pacha,
2. en acompte de la somme d'argent due [a] pour la « taxe de la nécropole » que l'on a inscrite
3. sur son ordre [b], en l'an XIII, à titre de la redevance des mois de Pakhons [c] et de Payni —
4. 2 (deben d')argent 8 1/2 kite (d'argent), soit 14 1/2 (*sic*) stater [d], soit 2 (deben d')argent
5. 8 1/2 kite (d'argent); à raison de 24 kite (de bronze) pour 2 kite d'argent) [e]
6. A écrit Pakhrat (?), (fils de) Pébelfôe [f], en l'an XIII,
7. 1er Epep. »

[a] Voir Doc. nº 15, note [a].

[b] Voir Doc. nº 16, note [c].

[c] Il est possible que le trait vertical représente ici, non pas la graphie de — *ibd 1* « Pakhons », mais bien celle de l'initiale de *ḥ-sp* « an » due à l'étourderie du scribe.

[d] 1/2 incorrectement pour 1/4; cf. Doc. nº 12, note [c].

[e] Voir Doc. nº 12, note [d].

[f] Voir Doc. nº 12, note [e].

23. (IFAO D. 223; dim. : 11,8×6,5 cm) Edfou.

1. *in Ns-pꜣ-ḫj sꜣ Pꜣj.n-šꜣ ḫn nꜣ ḥḏ.w* [a] *pꜣ dnj ḫꜣs.t*
2. *r.sẖ f (r-) ḫrw.f r-r.w* [b] *ḥḏ(-dbn) 4 ḥḏ-ḳd.t 7 1/4 r(= ir n) sttr* [c] *23 1/2 1/18* (sic) *r(= ir n) ḥḏ(-dbn) 4 (ḥḏ-)ḳd.t 7 1/4 ꜥn*
3. *tn (ḥm.t-)ḳd.t 24 r(= ir n) ḥd-ḳd.t 2* [d] *n pꜣ ḥtj n ibd 2 šmw sẖ Pn-ḫrd (?) Pꜣ-bnr-fꜣj* [e]
4. *n ḥ-sp XIII ibd 4 šmw 1*

1. « A versé Espchoï, fils de Pacha, en acompte de la somme d'argent due [a] pour la « taxe de la nécropole »
2. que l'on a inscrite sur son ordre [b], en l'an XIII, — 4 (deben d')argent 7 1/4 kite (d'argent), soit 23 5/9 (*sic*) stater [c], soit, encore, 4 (deben d')argent 7 1/4 kite (d'argent);

3. à raison de 24 kite (de bronze) pour 2 kite d'argent [d]; — à titre de la redevance du mois de Payni. A écrit Pakhrat, (fils de) Pébelfôe [e].
4. En l'an XIII, 1[er] Mesore. »

[a] Voir Doc. nº 15, note [a].

[b] Voir Doc. nº 16, note [c].

[c] Voir Doc. nº 12, note [c]. Au lieu de 1/18, lire 1/8.

[d] Voir Doc. nº 12, note [d].

[e] Voir Doc. nº 12, note [e].

24. (IFAO D. 231; dim. : 8,8 × 10 cm) Edfou.

1. *in Ns-pꜣ-ḫj s Pn-šꜣ ḫn*
2. *nꜣ ḥd.w* [a] *r.sḫ.f (r) ḥrw.f r-r.w* [b] *n pꜣ dnj ḫꜣs.t n ḥ-sp XIII*
3. *r-ḫ ḥd(-dbn)? 1/5 1/45 ḥd(-dbn)* [c] *(?) 2 1/2 st šp n ip.t*
4. *iw.w m-sꜣ.f* [d] *n pꜣ sp ntj r-ʿ.w(j)-f r mḥ.f* [e] *n Ḥ.t-ntr*
5. *r-ḫ ḥd(-dbn) (?) 2 1/2. . . sḫ Ḥr-pꜣ-Îs.t sꜣ*
6. *Ns-pꜣ-ḫrd n ḥ-sp XIII ibd 3 šmw*

1. « A versé Espchoï, fils de Pacha, en acompte de
2. la somme d'argent due [a], que l'on a inscrite sur son ordre [b], pour la « taxe de la nécropole », en l'an XIII;
3. à raison (?) de 2/9 (deben d')argent (?) — 2 1/2 (deben) d'argent [c] (?). Ils sont reçus à compte.
4. On est en droit de lui réclamer [d] le solde (de la redevance qui reste encore) à sa charge, au crédit du [e] Temple,
5. à raison de (?) 2 1/2 (deben d')argent (?). A écrit Harpeêse, fils de
6. Espekhrat, en l'an XIII, mois de Epep. »

[a] Voir Doc. nº 15, note [a].

[b] Voir Doc. nº 16, note [c].

[c] Voir Doc. nº 11, note [d].

[d] Voir Doc. nº 14, note [c].

[e] Voir Doc. nº 18, note [d].

25. (IFAO D. 209; dim. : 6,7 × 12,5 cm) Edfou.

1. *in Ns-pꜣ-ḫj sꜣ Pn-šꜣ*
2. *ḫn nꜣ ḥd.w* [a] *pꜣ dnj ḫꜣs.t*

3. *r-sḫ.f (r-) ḥrw.f r-r.w* [b] *n pꜣ ḥtj*
4. *n ḥ-sp XIII ibd 3 šmw ḥd(-dbn) 4 (ḥd-)kd.t 7 1/4*
5. *1/8. . . tn (ḥm.t-)kd.t 24 r(= ir n) (ḥd-)kd.t 2* [c] *r(= ir n) sttr* [d]
6. *23 1/2 1/4 1/8. . . ʿn* (sic) *ḥd(-dbn) 4 (ḥd-)kd.t 7 1/4 1/8. . .* [e] *ʿn*
7. *sḫ Pn-ḫrd (?) Pꜣ-bnr-fꜣj (?)* [f]
8. *(n) ḥ-sp XIII, ibd 4 šmw ʿrkj*

1. « A versé Espchoï, fils de Pacha,
2. en acompte de la somme d'argent due [a] pour la « taxe de la nécropole »,
3. que l'on a inscrite sur son ordre [b], à titre de la redevance
4. du mois de Epep — 4 (deben d')argent 7 3/8
5. . . . ; à raison de 24 kite (de bronze) pour 2 kite (d'argent) [c]; soit
6. 23 7/8. . . stater, soit [d], encore, 4 (deben d')argent 7 3/8. . . kite (d'argent).
7. A écrit Pakhrat (?), (fils de) Pébelfôe [e]
8. en l'an XIII, 30 Mesore. »

[a] Voir Doc. nº 15, note [a].

[b] Voir Doc. nº 16, note [c].

[c] Voir Doc. nº 12, note [d].

[d] Voir Doc. nº 12, note [c].

[e] Voir Doc. nº 12, note [a].

[f] Voir Doc. nº 12, note [e].

26. (IFAO D. 208; dim. : 9 × 8 cm) Edfou.

1. *in Ns-pꜣ-ḫj sꜣ Pn-šꜣ pꜣ dnj*
2. *ḫꜣs.t n ḥ-sp XIII ḥd(-dbn) 4 (ḥd-)kd.t 1 n ḥm.t-kd.t 24* [a]
3. *st šp n ip.t sḫ Pꜣ-dj-Ḥr-smꜣ-tꜣ.w(j) sꜣ Pꜣ-iwiw(-n)-Ḥr*
4. *n ḥ-sp XIV ibd 4 ꜣḫ.t*

1. « A versé Espchoï, fils de Pacha, (pour) la « taxe
2. de la nécropole » de l'an XIII — 4 (deben d')argent 1 kite (d'argent); à raison de 24 kite de bronze [a].
3. Ils sont reçus à compte. A écrit Pétéharsemtow, fils de Péïouïouenhor,
4. en l'an XIV, mois de Khoiak. »

[a] Voir Doc. nº 12, note [d]; cf. aussi Doc. nº 27, 3.

27. (IFAO D. 211; dim. : 12,5 × 7,6 cm) Edfou.

1. *in Ns-pꜣ-ḫj sꜣ Pn-šꜣ ḫn* [a] *pꜣ ḥtj*

2. *n pꜣ dnj ḫ s.t n ḥ-sp XIII r ḥ-sp XIV r.sḫ.f (r-) ḫrw.f r-r.w*[b] *ḥḏ(-dbn) 4 (ḥḏ-) ḳd.t 3 1/2*[c]
3. *n ḥm.t-ḳd.t 24 st šp n ip.t sḫ P.-dj-Ḥr-sm-tꜣ.w(j) sꜣ Pꜣ-iwiw(-n-)Ḥr*
4. *n ḥ-sp XIV ibd 4 ꜣḫ.t 20*

1. « A versé Espchoï, fils de Pacha, en acompte de[a] la redevance
2. de la « taxe de la nécropole », de l'an XIII à l'an XIV, (somme) que l'on a inscrite sur son ordre[b] — 4 (deben d')argent 3 1/2 kite (d'argent);
3. à raison de 24 kite de bronze[c]. Ils sont reçus à compte. A écrit Pétéharsemtow, fils de Péïouïouenhor,
4. en l'an XIV, 20 Khoiak. »

[a] Voir Doc. nº 11, note [c].
[b] Voir Doc. nº 16, note [c].
[c] Voir Doc. nº 12, note [c].

28. (IFAO D. 260; dim. : 9,8 × 6,1 cm) Edfou.

1. *in Ns-pꜣ-ḫj sꜣ Pn-šꜣ ẖn nꜣ ḥḏ.w*[a]
2. *r-sḫ.f (r-) ḫrw.f r-r.w*[b] *n pꜣj.f ḥtj n ibd 1 ꜣḫ.t ḥd(-dbn)*[c] *3 (ḥd-)ḳd.t 5 1/3 1/12 (?)*
3. *sḫ Ḥr-pꜣ-Is.t sꜣ Ns-pꜣ-ḫrd n ḥ-sp XIV ibd 3 ꜣḫ.t 1*

1. « A versé Espchoï, fils de Pacha, en acompte de la somme d'argent[a] due,
2. que l'on a inscrite sur son ordre[b], à titre de la redevance du mois de Thot, — 3 (*deben* d')argent[c] 5 5/12 *kite* (d'argent) (?)
3. A écrit Harpeêse, fils de Espekhrat, en l'an XIV, 1er Hathor. »

[a] Voir Doc. nº 15, note [a].
[b] Voir Doc. nº 16, note [c].
[c] Voir Doc. nº 11, note [d].

29. (IFAO D. 253 + 261; dim. : 12 × 9,4) Edfou.

1. *in Ns-pꜣ-ḫj sꜣ Pn-šꜣ ḥḏ(-dbn) 4 (ḥḏ-)ḳd.t 4 1/2*
2. *r(= ir n) sttr*[a] *22 1/4 r(= ir n) ḥḏ(-dbn) 4 (ḥḏ-)ḳd.t 4 1/2 ʿn n ḥm.t-ḳd.t 24 r(= ir n) (ḥḏ-)ḳd.t 2*[b]
3. *pꜣj.w (?) wn ibd 2 pr.t (?) (ḥḏ-)ḳd.t 6 [1/2] ẖn pꜣ ḥtj*[c] *n*
4. *ibd 3 ꜣḫ.t (?) ḥḏ(-dbn) 3 (ḥḏ-)ḳd.t 8 r(= ir n) ḥḏ(-dbn) 4 (ḥḏ-)ḳd.t 4 1/2 st šp n ip.t*
5. *iw.w m-sꜣ.f*[d] *n pꜣ sp ntj r-ʿ.w(j).f sḫ[.........]*
6. *n ḥ-sp XIV ibd 2 pr.t*

1. « A versé Espchoï, fils de Pacha, — 4 (deben d')argent, 4 1/2 kite (d'argent),
2. soit 22 1/4 stater[a], soit, encore, 4 (deben d')argent, 4 1/2 kite (d'argent); à raison de 24 kite de bronze, pour 2 kite (d'argent)[b];
3. leur (?) détail — (comme solde ? du) mois de Mekhir (?) — 6[1/2] kite (d'argent); en acompte[c] de la redevance
4. du mois de Hathor — 3 (deben d')argent 8 kite d'argent; ce qui fait 4 (deben d') argent 4 1/2 kite (d'argent). Ils sont reçus à compte.
5. On est en droit de lui réclamer[d] le solde (de la redevance qui reste encore) à sa charge. A écrit [.....]
6. en l'an XIV, mois de Mekhir. »

[a] Voir Doc. nº 12, note [c].
[b] Voir Doc. nº 12, note [d].
[c] Voir Doc. nº 11, note [c].
[d] Voir Doc. nº 14, note [c].

30. (IFAO D. 215; dim. : 5,4 × 7,8 cm) Edfou.

1. *in Ns-pꜣ-ḫj sꜣ Pn-šꜣ*
2. *ẖn nꜣ ḥḏ.w*[a] *pꜣ dnj ḫꜣs.t n*
3. *ḥ-sp XIV ḥd(-dbn) 3 (ḥd-)ḳd.t 3 1/3 sḫ Ḥr-pꜣ-Is.t*
4. *sꜣ Ns-pꜣ-ḫrd n ḥ-sp XIV ibd 2 pr.t 25 (?)*
5. *sḫ Ḥr-sꜣ-Is.t sꜣ Pn-tꜣ.w(j)*
6. *sḫ Pn-rtj sꜣ Ns-*
7. *Mn*

1. « A versé Espchoï, fils de Pacha,
2. en acompte de la somme d'argent[a] due pour la « taxe de la nécropole », en
3. l'an XIV 3 (deben d')argent 3 1/3 kite (d'argent). A écrit Harpaêse,
4. fils de Espekhrat, en l'an XIV 25 (?) Mekhir.
5. A écrit Harseêse, fils de Patow.
6. A écrit Pareti, fils de Es-
7. min. »

[a] Voir Doc. nº 15, note [a].

31. (IFAO D. 254; dim. : 5,8 × 6,7 cm) Edfou.

1. *in Pꜣ-dj-pꜣ-sgnꜣ sꜣ Ḏḥwtj-i.ir-dj.s (?)*
2. *n pꜣ ḥtj n pꜣ dnj ḫꜣs.t n ḥ-sp XVI*

3. *i͗bd 4 ꜣḫ.t ḥḏ(-dbn) 1 r(= i͗r n) sttr*[a] *5.t r(= i͗r n) ḥḏ(-dbn) 1 ʿn*
4. *st šp n i͗p.t*
5. *sḫ Ḳm(?)-ʿnḫ sꜣ Twt*
6. *n ḥ-sp XVI i͗bd 1 pr.t 5(?)*

1. « A payé Pétepsegne, fils de Thotertaïs (?),
2. à titre de redevance de la « taxe de la nécropole » de l'an XVI,
3. mois de Khoiak — 1 (deben d')argent, soit 5 stater[a], soit, encore, 1 (deben d') argent.
4. Ils sont reçus à compte.
5. A écrit Kemônkh, fils de Tout,
6. en l'an XVI, 5 (?) Tôbi. »

[a] Voir Doc. nº 12, note c.

Paris, le 24 mai 1960.

PLANCHES I A VI

(OSTRACA 1 à 31)

1

3

2

4

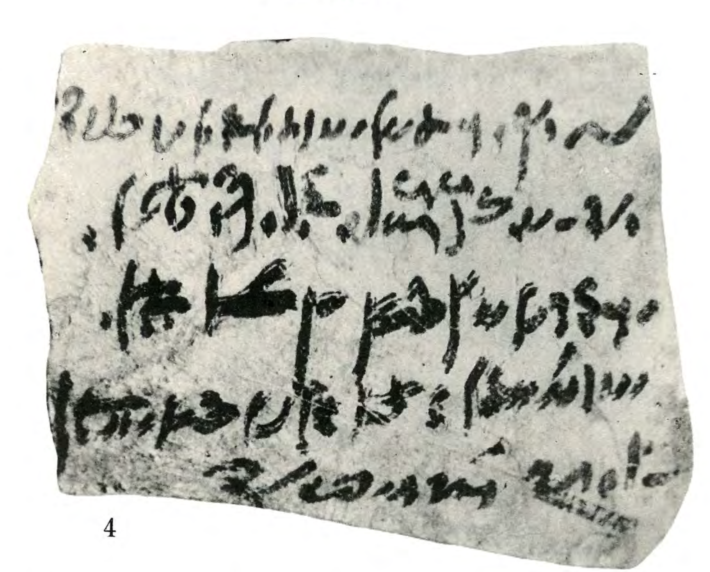
5

1

3



2



4

5

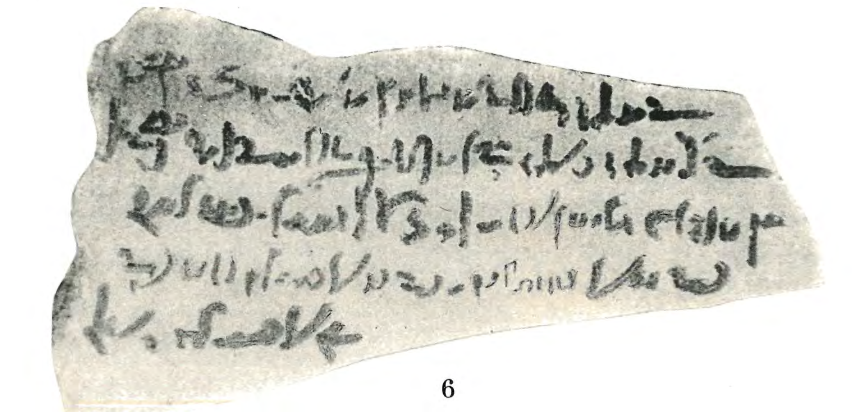
6

7

8

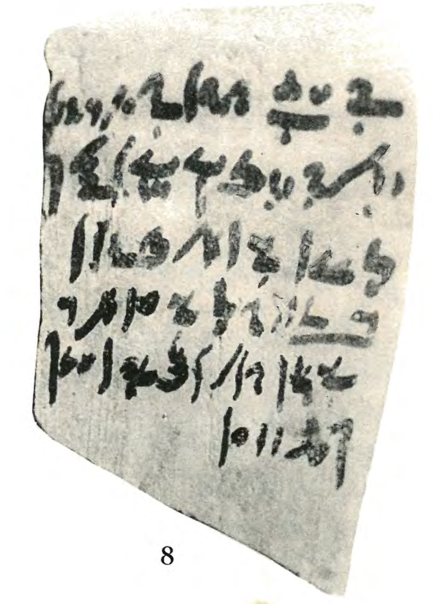
9

10



6

7



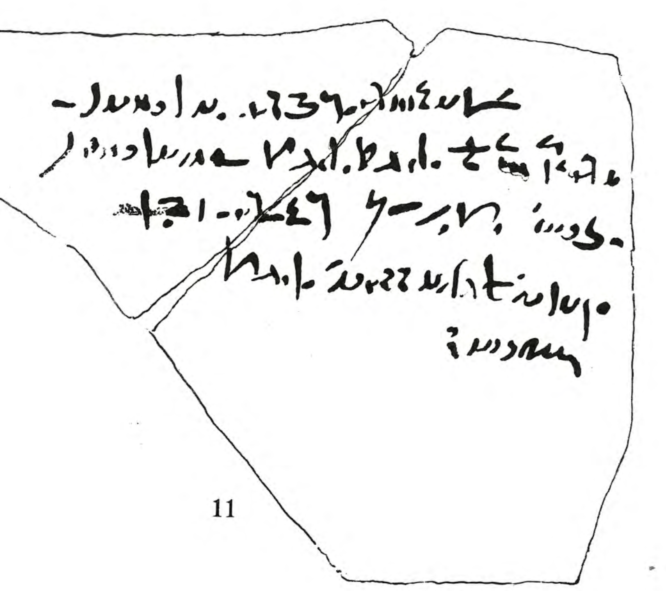
8



9



10



11

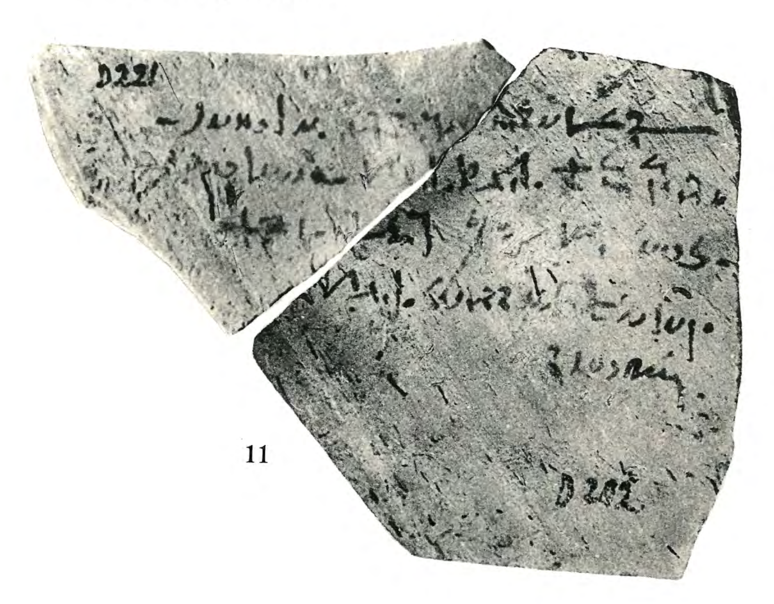
13

12

14

15

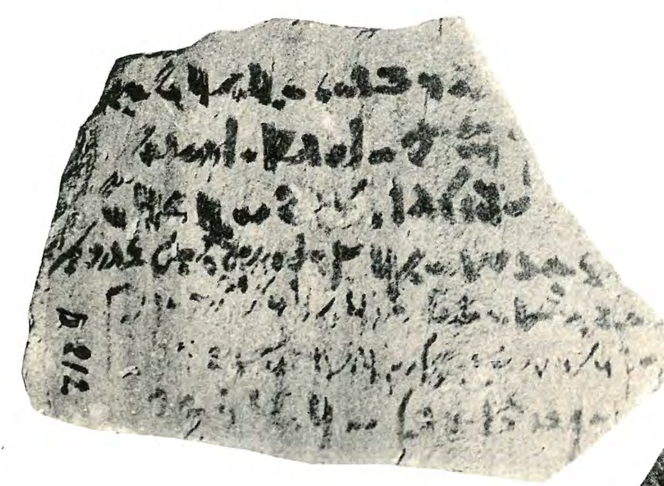
16



11

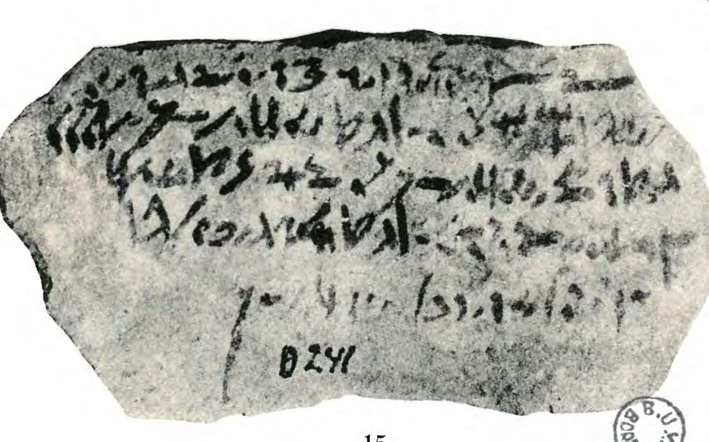


13



12

16



15

18

20

19

17

21



18

20

19

17

21

22

24

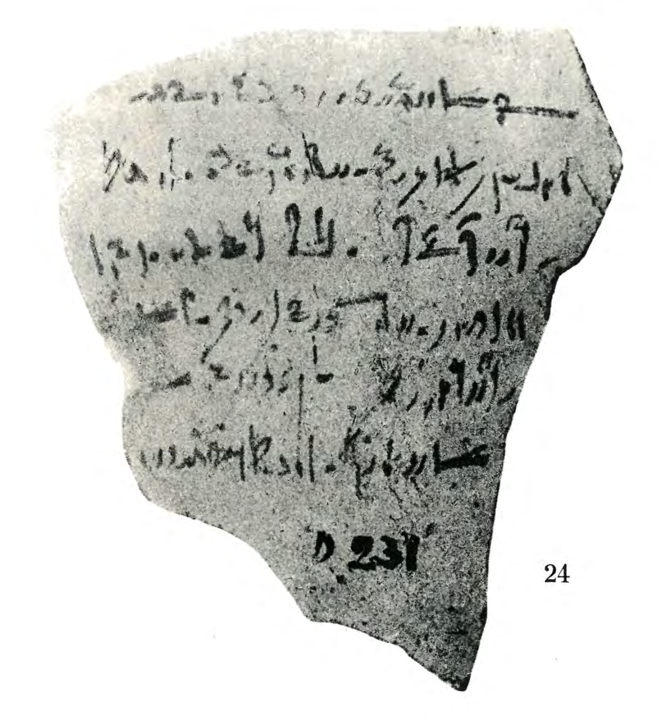
23

26

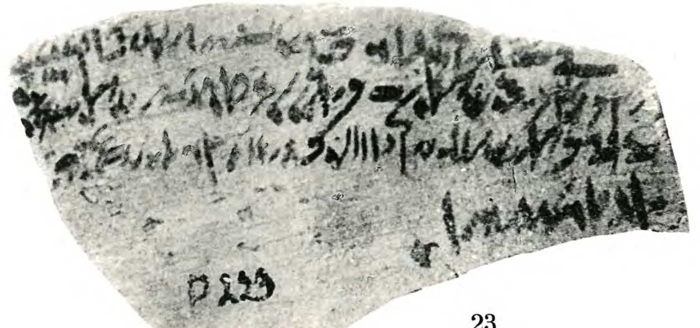
25



22



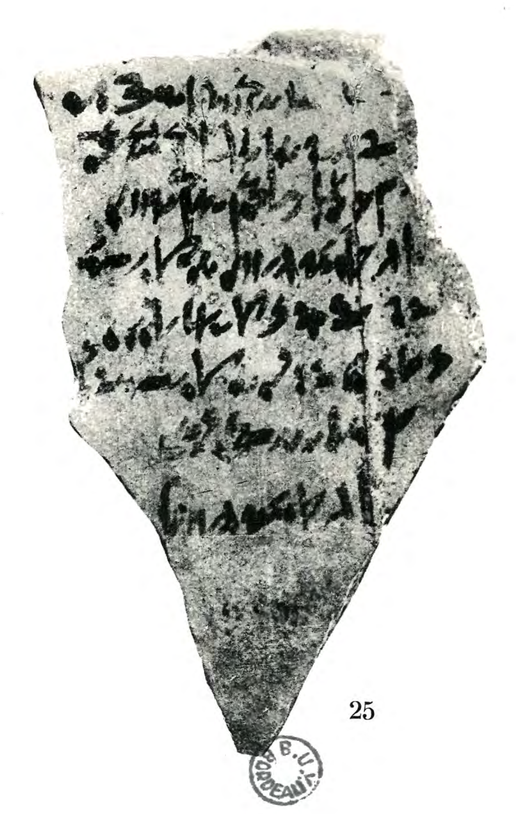
24



23

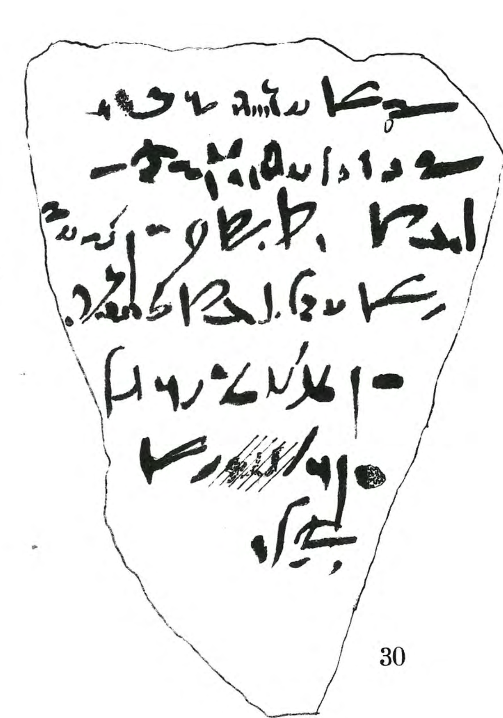


26



25

27

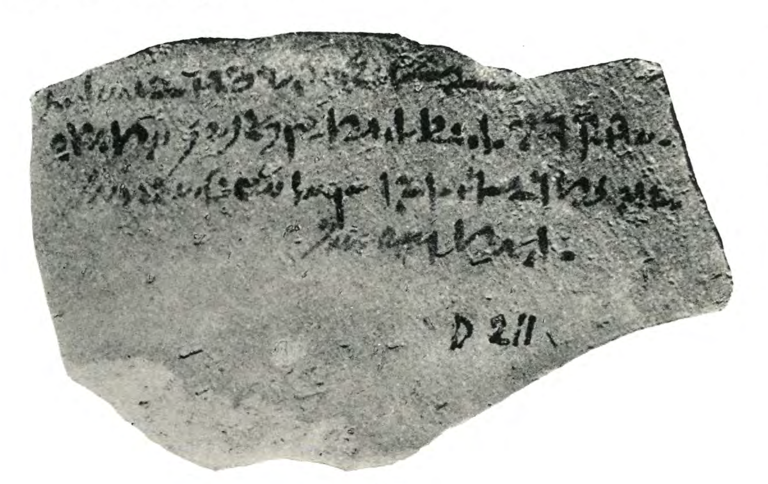


30

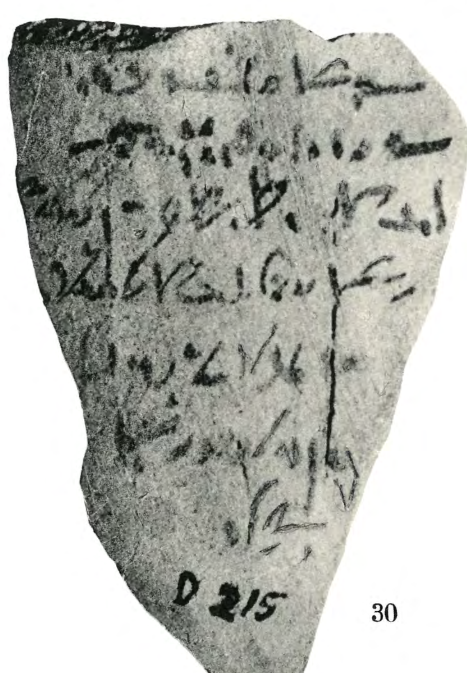
28

29

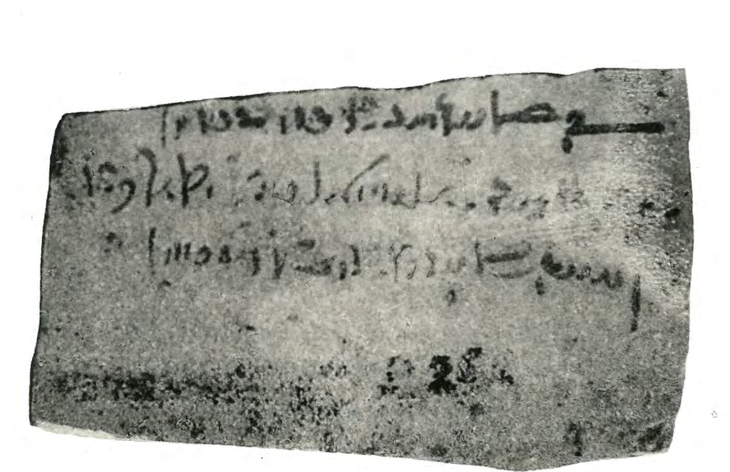
31



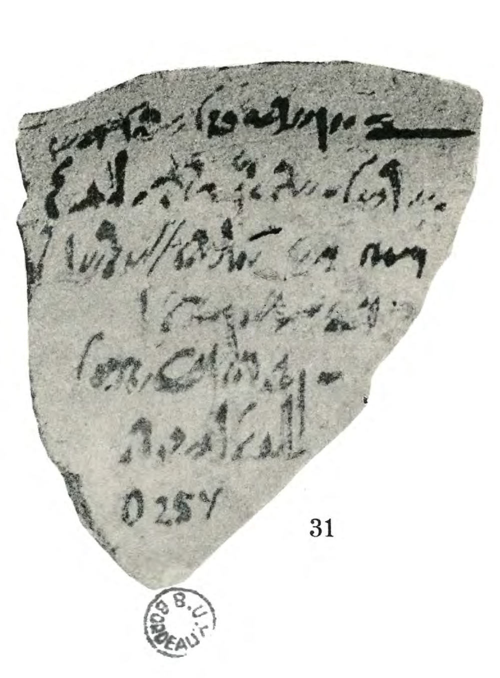
27



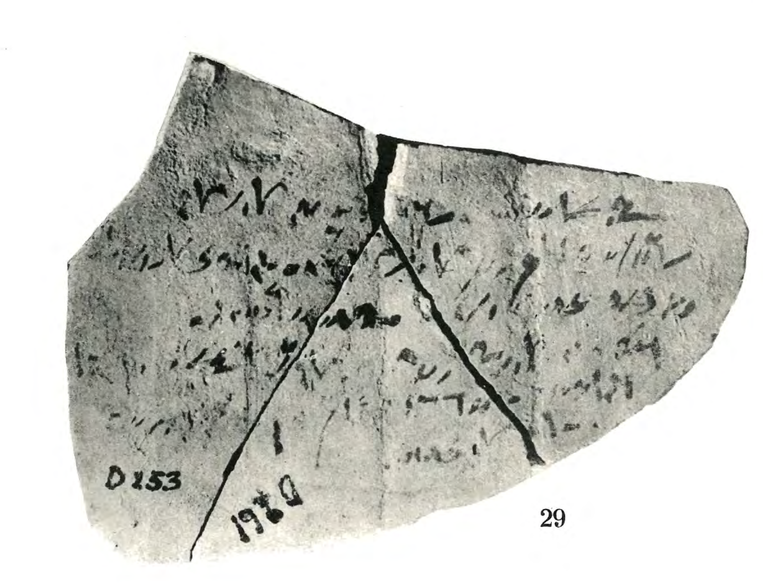
30



28



31



29

NOUVEAUX TEXTES

DE LA PYRAMIDE DE TÉTI

PAR

JEAN SAINTE FARE GARNOT

En 1951 et en 1955-1956, avec la bienveillante autorisation du Service des Antiquités de l'Égypte, j'ai commencé la recherche et le classement des blocs inscrits, inédits, qui se trouvaient épars dans le sous-sol de la pyramide de Téti, à Saqqarah, mêlés à d'autres blocs, anépigraphes. Un «Rapport préliminaire» sur ces travaux, entrepris avec la collaboration amicale et savante de Jean-Philippe Lauer, architecte du Service des Antiquités, chargé de l'aménagement et de la consolidation des chambres souterraines, a paru dans les *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* [1] et j'ai moi-même commenté, brièvement, les premiers résultats de l'étude des blocs inscrits, aux congrès internationaux des orientalistes de Cambridge (1954) et de Munich (1957), d'une part, et à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris, d'autre part [2]. En attendant que je puisse avoir accès au magasin de Saqqarah où sont déposés ces blocs, et reprendre mon travail de copie, il a semblé opportun de ne pas tarder davantage pour faire connaître au public savant ceux d'entre eux au moins dont je possédais des relevés, faits d'après les calques établis sur les originaux par Pierre Clère, dessinateur de l'Institut français d'Archéologie orientale. Voici donc les textes gravés sur ces blocs. En tête se trouvent, classés dans l'ordre de la numérotation adop-

[1] *Rapport préliminaire sur les recherches entreprises dans le sous-sol de la pyramide de Téti à Saqqarah en 1951 et 1955-1956*, par Jean-Philippe Lauer et Jean Sainte Fare Garnot, t. LV, 1958, p. 253-261 et 2 pl.

[2] *Nouveaux textes de la pyramide de Téti à Saqqarah, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Comptes rendus des séances*, Paris 1956, p. 257-262.

tée par Kurt Sethe [1], les fragments d'inscriptions correspondant à des textes déjà connus et publiés; ces textes sont de beaucoup les plus nombreux. Viennent ensuite d'autres fragments, en petit nombre, qu'il ne m'a pas été possible d'identifier, faute d'éléments d'appréciation suffisamment caractéristiques, ou dont on peut dire dès maintenant qu'ils sont nouveaux. Les reproductions que je donne, aux pl. I-VI, n'ont d'autre prétention que de reproduire la disposition des signes sur la pierre; ce ne sont pas de véritables fac-similés.

N° 1 |→ Col. (1) § 22 b (2) § 23 a (3) § 23 a.

N° 2 |→ Col. (1) § 27 a (2) § 27 a (3) § 27 b.

N° 3 |→ Col. (1) § 31 c (2) § 32 a (3) § 32 a (4) § 32 b.

N° 4 |→ Col. (1) § 36 a (2) § 36 b (3) § 36 c (4) § 37 a.

Hors registre, à gauche, restes de deux signes mutilés.

N° 5 |→ Col. (1) § 52 b (2) § 53 a (3) § 53 b (4) § 54 a.

N° 6 |→ Col. (1) § 73 a (2) § 73 c.

N° 7 ←| Col. (1) x (2) § 139 a (3) § 140 b (4) § 141 b (5) § 142 b (6) § 144 a (7) § 145 b (8) § 147 a (9) § 148 a.

N° 8 ←| Col. (1) § 183 c (2) § 184 a-184 b (3) § 144 c.

N° 9 ←| Col. (1) § 195 c (2) § 196 b (3) § 197 e (4) § 198 c.

N° 10 ←| Col. (1) § 192 e? (2) § 194 b (3) § 195 c (4) § 196 b (5) § 197 d.

N° 11 ←| Col. (1) x (2) § 197 f (3) § 198 d (4) § 200 b.

N° 12 ←| Col. (1) § 202 b (2) § 203 f-204 a (3) § 205 a (4) § 206 c.

N° 13 ←| Col. (1) § 202 c-203 a (2) § 204 c (3) § 206 b.

N° 14 ←| Col. (1) x (2) § 250 c (3) § 251 b (4) § 252 a (5) § 253 c.

N° 15 ←| Col. (1) § 210 a-210 b (2) § 211 c (3) x (4) § 250 c (5) § 251 b (6) § 252 a (7) § 253 d.

N° 16 ←| Col. (1) x (2) x (3) § 372 a-372 b (4) x 373 c-374 a (5) x 374 a.

[1] *Die Altaegyptischen Pyramidentexte*, 2 vol., Leipzig 1908-1910.

N° 17 ←| Col. (1) § 453 b (2) § 455 b (3) § 456 b (4) § 457 c (5) x.

N° 18 |→ Col. (1) § 458 b (2) § 459 f (3) § 461 b (4) x.

N° 19 |→ Col. (1) x (2) § 468 b (3) § 469 a (4) § 470 b.

N° 20 |→ Col. (1) § 470 b (2) § 471 a (3) § 471 c-471 d (4) § 464 b (5) § 465 b.

N° 21 |→ Col. (1) § 470 a (2) § 470 c (3) § 471 c (4) § 464 a (5) § 464 b (6) § 467 a.

N° 22 |→ Col. (1) x (2) § 488 a.

N° 23 |→ Col. (1) x (2) x (3) x (4) x (5) § 812 a (6) § 812 d.

N° 24 |→ Col. (1) x (2) § 880 c (3) § 882 a-882 b (4) § 883 c (5) § 885 (6) x (7) x (8) x (9) x.

N° 25 |→ Col. (1) x (2) x (3) § 1778 a (4) 1779 a (5) x.

N° 26 |→ Col. (1) § 1781 c (2) § 1782 d.

N° 27 ←| Col. (1) Cf. § 804 c (2) Cf. § 794 c, etc. (3) x (4) x (5) x (6) x.

N° 28 ←| Col. (1) x (2) x (3) x (4) x (5) x (6) x.

N° 29 ←| Col. (1) x (2) x (3) x (4) x (5) x.

N° 30 ←| Col. (1) x (2) x (3) x (4) x (5) x.

N° 31 ←| Col. (1) x (2) x (3) x (4) x (5) x.

N° 32 ←| Col. (1) x (2) x.

N° 33 ←| Col. (1) x (2) x.

N° 34 ←| Col. (1) x (2) x (3) x.

Épisy, le 1er mars 1958.

1

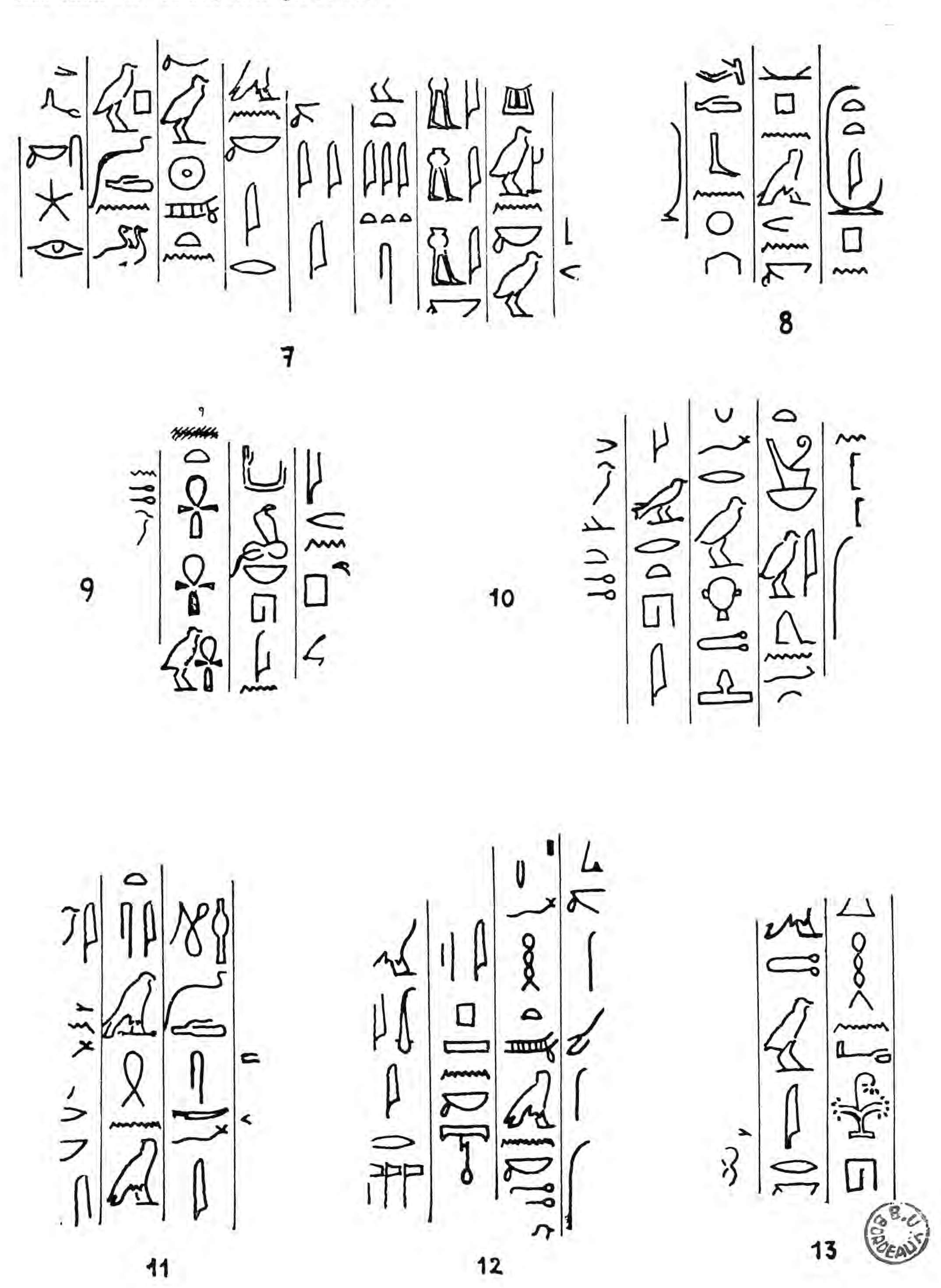
2

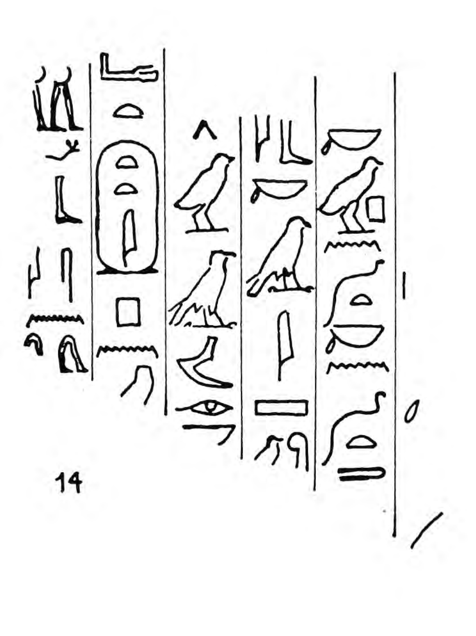
3

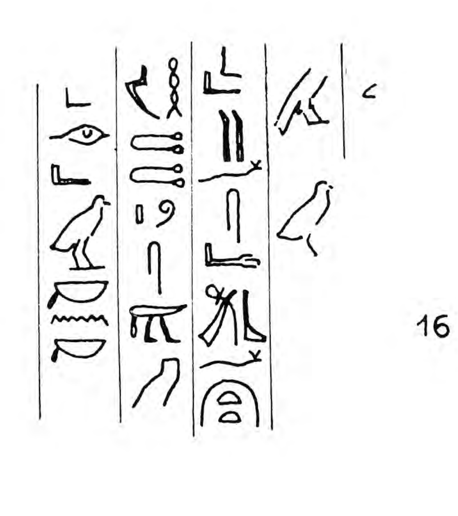
4

5

6

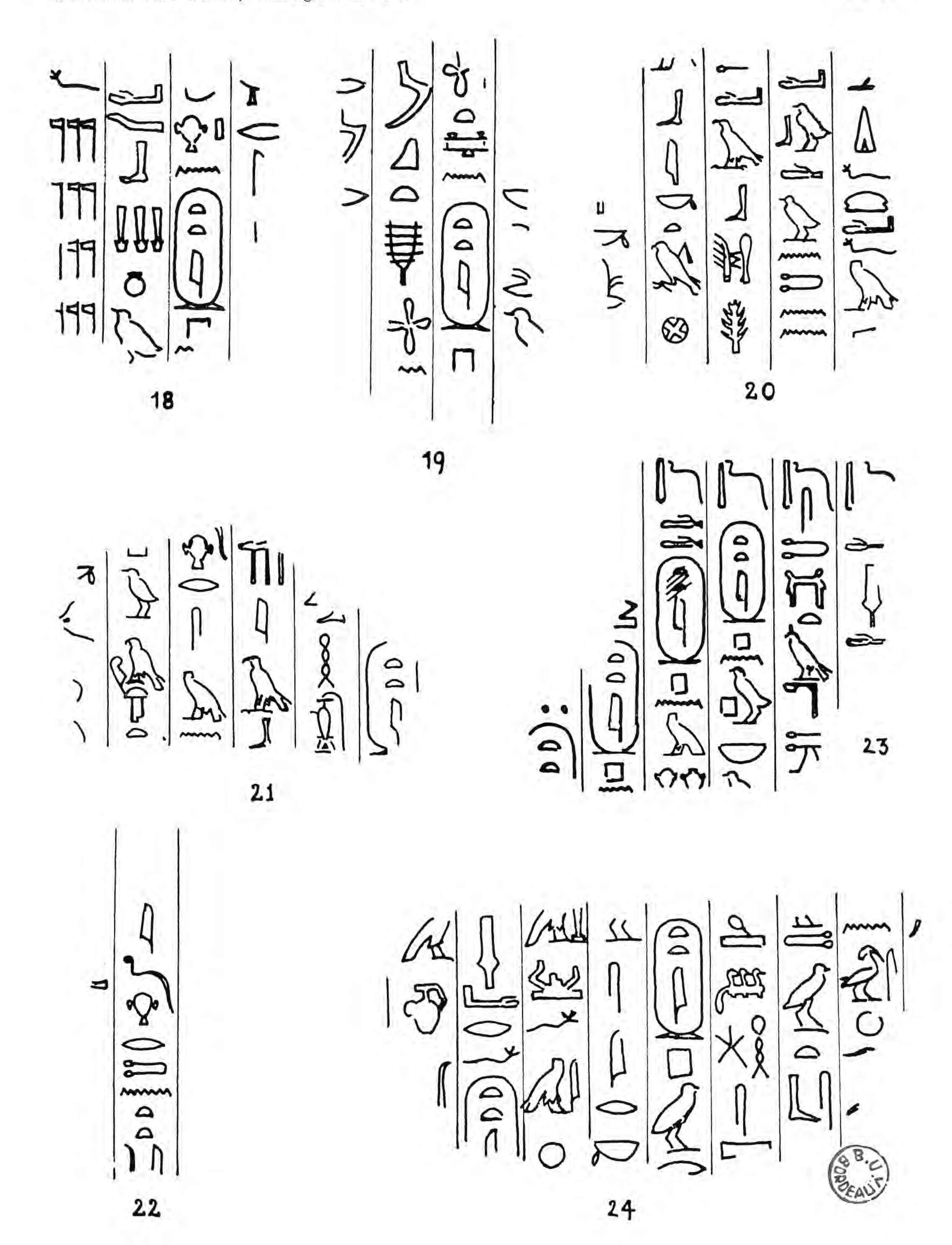

7
8
9
10
11
12
13


14


16


15

17


18
19
20
21
22
23
24

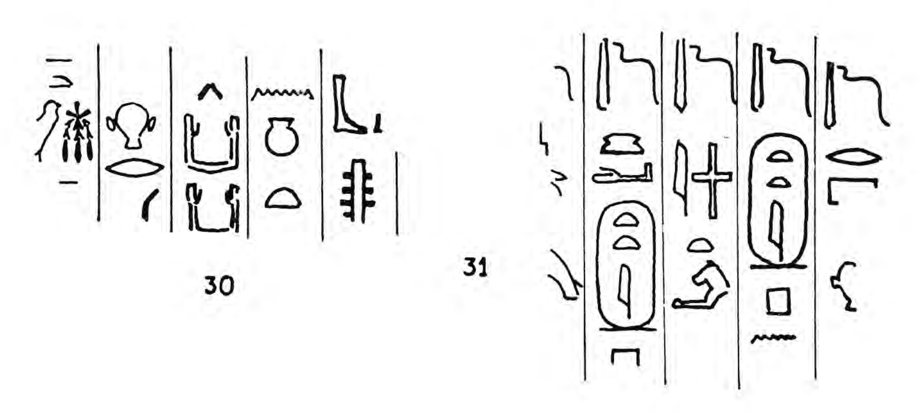
25

26

28

27

29



30

31

32

33

34

UN SYLLOGISME

DANS UN TEXTE MAGIQUE ÉGYPTIEN

PAR

ÉTIENNE DRIOTON

La formule 345 des *Coffin Texts* (VI, 62 *e*-63 *j*) n'est connue que par une seule rédaction, tracée sur le cercueil intérieur d'un sarcophage de la XII[e] dynastie, provenant de Bercheh. Elle s'y trouve insérée entre une formule 484 écourtée, *Nouer le pendentif d'Hathor*, et la formule 210, *Ne pas faire de travaux*. Elle ne comporte pas de titre, mais son contenu l'a fait rattacher à la formule précédente.

Elle débute en effet par la déclaration :

62 (*e*) *Je suis parmi les Suivants d'Hathor,* (*f*) *favorite des dieux.*

(*g*) *Elle donne que je m'empare de mes ennemis* (*h*) *qui sont dans l'Ile de Feu* [a].

(*i*) *Je me suis revêtu* (*j*) *de la livrée* [b] *de cette Grande.*

(*k*) *Je suis la Grande* [c].

[a] Lieu d'origine du Soleil, aussi bien selon la théologie d'Hermopolis que selon celle d'Héliopolis. Cette phrase assimile déjà le défunt au Soleil.

[b] *ṯꜣm* « vêtement » (cf. VI, 58 *b*), ailleurs *sfḫ* (I, 258 *f*), désignait dans l'espèce l'accoutrement particulier de ceux qui faisaient profession d'être consacrés à Hathor. Il ne pouvait s'agir que du pendentif hathorique, à l'image de ce qui devait imposer plus tard sa forme au sistre. Cet emblème se trouve représenté, suspendu à une bandelette, sur la poitrine de certains hauts personnages de l'Ancien et du Moyen Empire; il ornait aussi le cou de la déesse, Jéquier, *Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, Le Caire 1921, p. 79-83.

[c] C'est-à-dire Hathor.

63 (*a*) *Je ne m'affaiblirai pas, je ne périrai pas.*
(*b*) *Rien ne m'arrivera de mauvais.*
(*c*) *Je suis le Grand issu de Rê.*
(*d*) *J'ai été conçu et enfanté par Chesemtet* [d].

[d] Cette déesse, originaire du Delta oriental, et dans des textes tardifs Dame du Pays de Pount, est assimilée ici à Hathor, parèdre de Rê dans la mythologie héliopolitaine. C'était à ce titre qu'elle lui enfantait Ihy, auquel le mort s'identifie ici à mots couverts, comme il le faisait explicitement ailleurs (IV, 179 *a*).

La fin de ce texte est remarquable par sa formulation :

63 (*f*)
(*g*)
(*h*) (*i*) (*j*)

Je suis venu, je noue le pendentif [e] *de ma Princesse.*
Ton pendentif est noué par Horus et Thot, par Osiris et Atoum.
Donc [f] *c'est moi qui suis Horus et Thot, qui suis Osiris et Atoum.*

[e] Le mot *ṯstn* (Pyr. 1426 *c*) désigne un élément de costume d'après *Wb.* V, 410, 11. En réalité les déterminatifs employés, en y ajoutant les autres exemples tirés des Coffin Texts (VI, 53 *d*, *g*, 54 *h*, 55 *a*, 56 *d*, 61 *b*, 64 *n* et 65 *j*), et en tenant compte de leurs contextes, permettent de préciser qu'il s'agit d'un mot signifiant « pendentif ». Il désigne ici le Pendentif par excellence, l'emblème hathorique dont il a été question plus haut.

[f] Le premier *pw* tombe sur *ink;* le second sur l'ensemble formé par *ink-pw*, avec le sens « cela signifie que » (Lefebvre, *Grammaire de l'égyptien classique*, 2[e] édit., *g* 612), dans un raisonnement « donc ».

On se trouve ainsi en présence d'un syllogisme caractérisé, avec ses trois propositions : une majeure, une mineure et une conclusion. La mineure est placée en tête, ce qui est une figure admise par notre logique, l'argument

en *disamis*. Ramené à la forme plus normale, en *darii*, ce syllogisme s'énoncerait :

Horus, Thot, Osiris et Atoum sont ceux qui nouent le pendentif d'Hathor.
Or je noue le pendentif d'Hathor.
Donc je suis Horus, Thot, Osiris et Atoum.

Il est superflu de souligner ce que ce syllogisme renferme d'irrationnel, ni comment il est un procédé magique, d'intérêt pratique, plutôt qu'un instrument de raisonnement spéculatif. Il se peut aussi que son énoncé, si semblable à un argument scolastique, ne le soit qu'en vertu d'une rencontre de hasard. Il n'en reste pas moins acquis qu'on saisit là, pour ce cas du moins, l'expression d'une tournure d'esprit et d'une dialectique naturelle qui, plus de seize siècles avant Aristote, s'étaient déjà aventurées jusqu'au seuil de la logique formelle.

Montgeron, juin 1958.

OBSERVATIONS

SUR QUELQUES SCÈNES DU TOMBEAU DE TI ET LEUR ENCHAÎNEMENT

PAR

HENRI WILD

Le tombeau de Ti[1] à Saqqara, est l'un des plus visités et l'un des plus fréquemment cités depuis son déblaiement par Auguste Mariette, il y a près d'un siècle[2]. Il s'en faut de beaucoup, cependant, que tout ait été dit et compris, principalement dans le domaine des inscriptions et plus spécialement des légendes qui accompagnent certaines scènes. Même la partie figurée, tout en appartenant à un répertoire immédiatement accessible, emprunté qu'il est en sa quasi-totalité à la vie quotidienne, peut parfois prêter, dans son aspect matériel, à des vues nouvelles. C'est à quoi visent les observations qui suivent. Il y sera question, au premier chef, des tableaux représentant l'équipement du tombeau en statues et en mobilier funéraire, et accessoirement de quelques autres.

Tout visiteur du célèbre mastaba a présent à la mémoire les bas-reliefs

[1] Au lieu de la transcription Tjy, il sera fait usage, dans cet article, du simple Ti, sous lequel notre personnage est connu de longue tradition.

[2] Mariette a découvert et dégagé le mastaba de Ti en 1860. Ce renseignement est rapporté dans Vassalli, *I monumenti istorici Egizi* [1867], p. 18-19. Vassalli était inspecteur des fouilles de Mariette à partir de 1859 (*op. cit.*, p. 6); ayant participé aux travaux de Saqqara dès 1859-1860, son témoignage est de première source. D'ailleurs, Maspero écrit dans *Mariette (1821-1881), Notice biographique*, in *Bibl. égyptol.* XVIII [1904] (= Mariette, *Œuvres diverses* I), p. CIX : « ...une des belles découvertes de la campagne de 1860, la tombe magnifique de Ti, riche personnage de la Ve dynastie ». Il cite, à l'appui de son information, le passage invoqué ci-dessus de Vassalli.

décrivant l'atelier de sculpture et le transport terrestre des statues. Le premier se trouve, comme il convient, parmi les scènes montrant, dans la chapelle, les artisans à leur ouvrage; le second occupe la majeure partie de la paroi gauche du second couloir. Mais celui qui représente le transport des statues par bateaux échappe souvent au visiteur non averti, car il est fragmentaire et souffre d'un éclairage défecteux. Il se trouve dans la salle I (grande cour à piliers), immédiatement à main gauche dès que l'on a franchi la porte d'entrée du tombeau.

A. Le transport des statues par voie d'eau [1]

Les égyptologues qui ont décrit les bas-reliefs de Ti ont, bien entendu, mentionné cet épisode, quoique toujours en passant. Récemment cependant, le professeur Junker lui a consacré un commentaire, accompagné d'une reconstitution au trait de l'ensemble du tableau [2], à propos de l'offrande rituelle faite aux statues de Séshem·néfer et Tjéti, telle qu'elle est représentée dans leurs tombeaux conjoints de Giza [3]. Le transport par voie d'eau des statues s'accompagnant également, chez Ti, du brûlement d'encens et du sacrifice rituel de gros bétail, il pense que les scènes sont à rapprocher, à cette différence près que, dans la scène de Saqqara, on est en route vers le tombeau, tandis que, dans celle de Giza, on y est déjà parvenu.

Il exprime l'avis [4] qu'il n'y a pas d'indice absolument sûr pour fixer le moment où le transport de statues se produit chez Ti, mais qu'un argument laissant supposer que ce fut au moment des funérailles est peut-être fourni

[1] Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. 12-15, plus spécialement pl. 13; Épron/Daumas/Goyon, *Le tombeau de Ti* (*MIFAO* LXV, fasc. 1 [1939]), pl. XIII-XV (haut), plus spécialement pl. XIV. (Dans la suite de cet article, ces deux ouvrages seront désignés par les sigles respectifs ST et E/D.)

[2] Junker, *Giza* XI, p. 228-231 et fig. 88 *a* (face à la p. 224).

[3] Junker, *op. cit.*, p. 222-232 et fig. 89, p. 247-254 et fig. 99 (reconstitution de la scène à la p. 223, fig. 88). Le personnage, accompagné de son fils (?), assiste à la présentation d'une jambe de bœuf et d'encens à une grande statue le représentant vivant (*twt r ʿnḫ*), montée sur traîneau, derrière laquelle se dresse une autre statue plus petite.

[4] Junker, *op. cit.*, p. 229.

par les paroles que répète une équipe de haleurs du transport terrestre [1] : « Bien avancer sur les beaux chemins avec l'honoré auprès du grand dieu... Ti ». Ce faisant, il admet implicitement que le traînage sur sol ferme fait suite au transport par bateaux.

Toutefois, tenant compte de l'éloignement des deux scènes et de l'existence de deux serdabs, il se pose ensuite derechef un certain nombre de questions [2], la plus épineuse étant de savoir comment les rites de l'offrande de l'encens, de la cuisse de bœuf et d'aliments solides et liquides peuvent avoir lieu du vivant du personnage devant ses statues, cette célébration n'obtenant de sens que si le *ka* du propriétaire habite déjà ces statues. Il se demande si l'ensemble figuré qu'il commente ne représente pas en définitive l'« accostage des statues et leur consécration pour la tombe ».

Le dessin publié par Junker [3] améliore sur plus d'un point celui de la publication Épron/Daumas [4]. Il présente toute la scène d'un seul tenant et non point en deux parties imprimées à des échelles différentes. Il ajoute certains détails d'une grande importance qui sont visibles sur l'original et apparents sur les planches photographiques de Steindorff [5] : les deux avirons d'une grande barque dont la proue est orientée vers la figure de Ti, à l'extrémité gauche du tableau; la jambe arrière d'un haleur placé au-dessus du prorète du seul bateau conservé, à savoir le second à partir de la gauche.

Cette excellente reconstitution me dispense d'en produire également une pour accompagner ces lignes [6]. Cependant, j'aime à croire que son auteur ne me tiendra pas rigueur d'en discuter ici quelques points.

Première barque. — L'orientation vers la gauche est conditionnée par la position des avirons; toutefois, rien ne prouve absolument que la cargaison fût constituée par des statues assises et surtout qu'elles fussent déjà

[1] ST., p. 62; E/D., pl. LIV. Une confirmation de ce point de vue pourrait être fournie par les paroles prononcées par d'autres haleurs de statue (Ka·gemni) et des femmes en deuil (Mérérou·ka) : « Qu'Anubis te glorifie (spiritualise, *sȝḫ*) là ! (= dans l'autre monde) ». Cf. Lüddeckens, *Untersuch. ... Totenklagen* (*MDIK* 11 [1943]), p. 18. Mais nous verrons que le transport de statues peut avoir lieu aussi avant les funérailles.

[2] Junker, *op. cit.*, p. 231, avec n. 2.

[3] *Op. cit.*, fig. 88*a*.

[4] E/D., pl. XIV et XV.

[5] ST., pl. 13.

[6] Je compte d'ailleurs publier les corrections et additions indispensables dans un fascicule à venir du *Tombeau de Ti*.

à bord du chaland. Qu'il y en eût dans le convoi est néanmoins des plus probable, puisque de telles effigies figurent dans l'atelier de scultpure et dans le transport terrestre [1].

[1] La proportion de statues d'hommes assis est la suivante : dans l'atelier, trois pour quatre debout (plus une femme debout); dans le convoi terrestre, deux pour quatre debout. Comme le second chaland transporte quatre statues debout, la restitution de trois statues assises par Junker est fort plausible.

Faut-il rappeler ici que « le serdâb du tombeau de Ti conservait une vingtaine de statues de ce personnage, toutes détruites. Une seule... [celle du Musée du Caire] a été trouvée intacte. » ? Ce précieux renseignement est donné par la seconde édition de Mariette, *Notice des princ. mon. du Musée de Boulaq*, p. 67 (n° 24), alors qu'il ne figure pas encore dans la première édition. On peut donc en déduire que la grande statue en calcaire de Ti (Borchardt, *Statuen u. Statuetten, CGC*, I, n° 20, p. 20-21 et pl. 5) n'a trouvé sa place au musée qu'entre 1864 et 1868. L'indication « März 1860 » avancée par Borchardt pour son entrée au musée n'est rien moins que certaine. Le *Journal d'entrée* n'indique pas de date pour le n° 10065, qui est celui de la statue de Ti; il est vrai que l'enregistrement de celle-ci en même temps que les deux grandes effigies de Râ·néfer (n°s 18 et 19) s'intercale entre des trouvailles signalées comme étant de Saqqara, mars 1860. Divers indices, toutefois, laissent soupçonner que le *Journal* a été rédigé sous forme d'*Inventaire* à une date ultérieure, cette remarque étant valable, bien entendu, pour la seule période de début.

De toute façon, la statue de Ti n'a pas reçu immédiatement la protection qu'elle méritait, comme en témoigne le mot de Cambronne tracé en grandes lettres sur le devanteau de son pagne.

Que sont devenus les débris des nombreuses autres statues ? Parmi eux se trouvait-il deux socles au nom d'un Démedj, qui, par ses titres, pourrait être le fils aîné de Ti (Borchardt, *op. cit.*, n°s 305 et 315, p. 182 et 184) ?

La statue d'un Démedj, également, et de sa femme, appartenant au Metropolitan Museum de New York, dont les inscriptions mentionnent qu'elle fut sculptée sur ordre de son fils Ti, provient sans doute du tombeau d'un membre de la même famille. Se basant sur l'homonymie alternante, suivant laquelle on donnait volontiers au fils premier né le nom de son grand-père paternel, N. Scott propose (*BMMA*, XI, n° 4 [déc. 1952], p. 118) de voir en ce Démedj le père de Ti du célèbre mastaba. Cependant, la mention de deux titres sur la statue de New York (*zꜣb, wr mdw Šmꜥw*), absents du tombeau, laisserait plutôt supposer que le couple représente le propre fils de Ti, qu'un petit-fils également nommé Ti aurait, par piété filiale, voulu avoir auprès de lui dans sa tombe. Cette solution est, bien entendu, toute hypothétique.

En revanche, un couple nommé Ti et Sémert·min du Musée du Caire (Borchardt, *op. cit.*, n° 95, p. 75 et pl. 21), provenant sans doute du tombeau C 15 de Mariette, pourrait, avec les réserves d'usage, avoir appartenu aux grands-parents de l'homonyme du grand mastaba. L'analogie des titres, aussi bien pour les femmes que pour les hommes, est frappante.

Il ne faut pas perdre de vue, cependant, que le second fils de Ti s'appelle comme lui et que ce fait peut modifier les données du problème.

L'impossibilité matérielle que cette embarcation, vu sa position, fût accompagnée d'une équipe de haleurs en action, indique qu'elle est encore accostée; ses deux rameurs, à condition qu'ils fussent à l'œuvre, n'opéraient sans doute qu'une manœuvre en vue du chargement. La légende qui accompagne cette partie de la scène se termine, en effet, par les mots *r wḫꜥw*. Elle peut valablement être restituée comme suit :

« [*Voir amener* [1] *les statues de*] *l'ami unique Ti vers les chalands.* »

On peut donc admettre que tout ou partie de la cargaison de cette barque pouvait encore se trouver, prête à être chargée, sur le rivage, à savoir sur le demi-registre immédiatement au-dessus du chaland.

Que ce groupe ne fût pas accompagné d'un prêtre brûlant de l'encens n'a rien d'insolite; en effet, sur six statues que comporte le convoi terrestre, deux seulement sont fumigées rituellement en cours de route, tandis qu'une troisième est précédée d'un homme portant une cassolette fermée et une aiguière à lustrations [2].

DEUXIÈME BARQUE. — La présence, sur le rivage que désigne le demi-registre supérieur, de haleurs marchant en mesure et d'un pas agile, est assurée par la présence d'un câble de halage et de la jambe arrière du dernier homme d'équipe. Il est possible, mais non certain, que leur visage fût tourné en arrière [3]. Mais rien n'est moins sûr que le nombre en fût aussi élevé que

[1] Au lieu du verbe *ỉnỉ* « amener », on pourrait avoir *ꜥṯp* (*Wb.* I, p. 23, 17) « charger (un bateau) », qui est suivi de la prép. *r* comme dans notre légende.

[2] De même chez Mérérou·ka, seule la première d'un convoi de trois statues est encensée (Duell, *The Mastaba of Mereruka* I, pl. 29 et 30).

[3] Chez Hétep·her·akhty (Holwerda/Boeser, *Beschr. ... Leiden-A. R.* I, pl. IX), les quatre hommes regardent en avant; chez Ptah·hotep [Leps. 31] (Lepsius, *Denkm.* II, pl. 101 B), seul le premier des six haleurs se retourne; en revanche, chez Qar (Smith, *Eg. Sculpt. and Painting...*, fig. 84 *a*, entre p. 212 et p. 213), tous les membres des deux équipes ont le visage tourné en arrière, ce qui ne laisse pas que d'inquiéter pour leur propre sécurité ! Et chez Akhty·hotep du Louvre (scène inédite), les trois hommes avancent à reculons les yeux fixés sur la statue.

le laisse supposer le dessin, soit plus d'une douzaine pour cette seule troupe.

D'autre part, il se pourrait fort bien que l'équipe du bas n'ait pas existé, encore que chez Qar, par exemple, le halage se fasse bien par deux troupes, avançant sur chacune des rives. Ceci devait être l'exception, car on faisait certainement, comme aujourd'hui, l'économie d'un second chemin de tirage. Il est plus fréquent, en effet, qu'un bateau chargé de la statue ou du sarcophage soit remorqué par une ou plusieurs embarcations mues par des rameurs [1].

Dans cette éventualité, l'espace précédant la barque ainsi convoyée pouvait être occupé par une flotille de deux ou trois canots de remorquage. Le souci de bonne composition de l'ensemble du tableau semble exiger que l'épisode du transport sur eau des effigies de Ti aboutisse à son image, ainsi qu'à celle de son épouse, debout à droite, sans que, nécessairement, des fonctionnaires eussent précédé le convoi [2].

Automatiquement, le nombre des haleurs du demi-registre supérieur pourrait être réduit à huit ou dix au maximum [3] et le reste de l'espace qui les sépare du couple pourrait très bien être rempli par une troupe de danseuses et rythmeuses [4]. Il est fréquent, en effet, que des danses accompagnent le transport terrestre des statues (v. *infra*), le convoi funèbre ou quelque cérémonie en rapport avec les funérailles. Généralement, ce sont des femmes qui apportent cette note de réjouissance ou cette expression de deuil; il peut arriver aussi que ce rôle incombe à des hommes.

Le registre inférieur est tout entier occupé par l'abattage de cinq bœufs; mais au contraire de ce que l'on verra dans le transport sur traîneaux, l'offrande proprement dite n'y est pas représentée.

[1] C'est le cas, par exemple, chez Ptah-hotep et Hétep-her-akhty déjà cités, chez In-snéfrou-ishtef (Wreszinski, *Atlas* I, pl. 414, sans équipe de haleurs) et chez Ihy, usurpé par Idout (Macramallah, *Idout*, pl. VIII, avec équipe terrestre).

[2] Ainsi dans la scène de boucherie du registre inférieur.

[3] Nulle part au tombeau de Ti n'est recherché un effet de quelque sorte par la multiplication des acteurs d'une scène, comme il sera de règle dans les grands tombeaux de la VIe dynastie. Ainsi, dans le même tableau, il suffit de deux hommes pour renverser un énorme bœuf, alors que chez Mérérou-ka, ils s'y mettent jusqu'à cinq pour le faire (cf. Duell, *op. cit.* I, pl. 21).

[4] Une troupe de trois danseuses et d'une rythmeuse précède la barque funèbre de Qar (cf. Smith, *loc. cit.*).

L'inscription qui accompagne Ti et sa femme, debout à droite, est à compléter sans doute de la façon suivante :

← ↓ [hieroglyphs]

« [*Voir tirer* [1] *les statues*] *vers le tombeau de l'ami unique Ti.* »

La scène ne comporte plus que quatre statues, transportées sur le second chaland et encensées en cours de route.

B. Le transport des statues sur terre ferme

Toute la paroi *est* du second couloir est réservée au traînage de six statues de Ti, à l'exception du registre inférieur, qui est consacré au dépeçage de trois bœufs et d'une antilope (oryx algazel) [2] et à l'offrande rituelle de deux pattes de bovidés, les espaces libres du second registre et le haut de la paroi étant occupés par de grandes quantités de provisions alimentaires de toutes sortes [3].

Le titre général du tableau se trouve sur la paroi *sud*, en une ligne verticale qui fait pendant, de part et d'autre de la porte menant à la chapelle, à une inscription qui se rapporte à l'un des épisodes de la visite de Ti aux régions marécageuses (*pḥw*) du Delta, dont l'aller et le retour [4] sont représentés sur la paroi *ouest* du même couloir. Notre légende se lit :

← ↓ [hieroglyphs] *sic*

« *Accompagner les statues au tombeau de l'ami unique Ti.* »

[1] Le verbe *itḥ*, dans le sens de « tirer (un bateau) », apparaît déjà dans les *Textes des Pyramides* (éd. Sethe, § 303); il pourrait être remplacé par *šṯ3*, qui semble n'être utilisé dans ce sens que plus tardivement (*Wb.* IV, p. 351, 10 et p. 352, 1-6), ou éventuellement par *šḫp(t)**, dont la forme non factitive peut recevoir comme déterminatif un bateau au lieu de jambes d'homme (*Wb.* III, p. 258).

[2] Cf. Keimer, *Jardins zoologiques d'Égypte* (*Cahiers d'histoire égyptienne*, série VI, fasc. 2 [juin 1954]), p. 138, avec n. 2.

[3] ST., pl. 62-73; E/D., pl. L-LV.

[4] ST., pl. 74-79; E/D., pl. XLVII-XLIX. Il ne subsiste que très peu de chose, à l'angle gauche supérieur, de l'aménagement de l'escale.

La présence de ces deux inscriptions semble, à première vue, s'expliquer par le souci qu'a pu éprouver le décorateur de combler des vides, qui eussent paru disgracieux. En outre, l'étroitesse des panneaux les rendait impropres à recevoir un décor figuré.

Cependant, un détail qui, à ma connaissance, est resté jusqu'ici méconnu et qui se trouve avoir une grande importance pour la compréhension de l'agencement des scènes en question, fournit à la présence des deux légendes encadrant la porte sa véritable signification.

Le tableau qui représente Ti et sa femme installés sous une gloriette, dont on reconnaît les colonnettes [1], au-dessus des musiciens et des danseuses (paroi *sud*), est accompagné d'un texte en deux colonnes, que j'ai vérifié sur l'original [2] et que voici :

« (1) [*Voir*] *accompagner les statues à sa tombe de la nécropole, par les prêtres funéraires.* (2) [*L'ami unique,*] *gardien du diadème, chef de Nékhen, honoré auprès de son maître, initié aux secrets de la Maison du matin, confident de son maître chaque jour, Ti.* »

Il est donc bien évident, d'après cette légende, que Ti assiste ici encore, comme dans l'épisode précédent, au transport de ses propres statues. On se serait d'ailleurs étonné qu'il ne fût pas figuré en témoin oculaire d'un si important événement, étant donné qu'on le voit partout dans le tombeau, soit seul, soit accompagné de sa femme, et parfois de ses enfants et de sa

(1) Cf. E/D., pl. LVI. On retrouve la même gloriette à la pl. XVII, dans une scène qui sera évoquée plus loin, dans le présent article.

(2) Texte et décoration sont, dans la partie supérieure de cette paroi, d'une exécution très médiocre, qui excuse en partie les défauts du relevé. De telles imperfections apparaissent à plus d'un endroit dans le tombeau, lorsque la partie à décorer était quasiment hors de portée du regard ou qu'elle souffrait d'un mauvais éclairage. C'est le cas, par exemple, des panneaux étroits qui, dans la chapelle, séparent les stèles-fausses portes des angles voisins.

Maison, en train de surveiller ou regarder toute chose et un chacun [1]. Quand, par exception, il n'est pas spectateur, c'est qu'il est directement mêlé aux activités de ses subordonnés : c'est le cas dans la chasse à l'hippopotame, la chasse au filet et le chantier naval [2]. C'est encore le cas dans ce même deuxième couloir, sur la paroi faisant face (*nord*) à celle qui nous occupe en ce moment : parvenu dans les régions marécageuses du Delta, au cours d'une promenade qui était aussi une visite utilitaire d'inspection, il accomplit en l'honneur de la déesse Hathor le rite de *zšš wꜣḏ*, que certains égyptologues traduisent par « froisser le papyrus », d'autres par « arracher le papyrus » [3]. Le professeur Montet a jadis relevé le lien qui unit, chez Ti, cette scène à celle du voyage fluvial vers le Nord (paroi *ouest*) [4].

Une fois ces constatations faites, il faut reconnaître que l'artiste qui a composé la décoration de ce corridor a tiré le meilleur parti possible de l'exiguïté du local et qu'il l'a fait avec beaucoup de logique. Ainsi, c'est sur la paroi nord qu'il a représenté l'épisode du froissement (?) du papyrus,

(1) Il vaut la peine de relever en passant que cette présence ubiquitaire de Ti est sans doute exprimée aussi par la gravure de son image en pied sur quatre faces seulement des douze piliers de la salle I, à savoir (en commençant par l'angle N.E. et tournant dans le sens des aiguilles de la montre) : pilier 1, face ouest, orientation *sud;* pilier 4, face ouest, orientation *nord;* pilier 5, face nord, orientation *ouest;* pilier 6, face nord, orientation *est.* Son regard embrassait ainsi les quatre régions cardinales du monde. Citons à ce propos M. Drioton (*Un autel du culte héliopolitain,* in *Miscellanea Gregoriana* [Vatican 1941], p. 76): « Le nombre quatre, auquel l'agencement de ces autels est soumis, n'était autre que le nombre sacré d'Héliopolis. Il exprimait, dans le dogme héliopolitain, l'universalité cosmique, en relation avec cette division du monde en quatre régions cardinales, invention des astronomes d'Héliopolis qui s'est transmise jusqu'à nos jours sous la forme des points cardinaux ». Faut-il rappeler que Ti vécut précisément sous une dynastie d'obédience héliopolitaine ?

(2) ST., pl. 113, 116 et 119; Wild, *Le tombeau de Ti, La chapelle* (*MIFAO* LXV, 2e fasc. [1953], pl. CXIX, CXXII et CXXIX).

(3) ST., pl. 58; E/D., pl. XLVI. La légende figurait peut-être au-dessus de la scène, dans la partie détruite. Sur ce rite, consulter Montet, *Les scènes de la vie privée...*, p. 327-330 et *Kêmi* XIV [1957], p. 102-108; Sethe, *ZÄSA* 64 [1929], p. 6 et suiv.; Junker, *Giza* IV, p. 80-81; Yoyotte, *Les Pèlerinages* (*Sources orientales* 3), p. 27. Il y a lieu de rapprocher le verbe *zšš*>*sšš* du terme désignant le sistre à manche papyriforme *sššt*. Le nom de l'instrument lui vient non pas de la plante même, mais du bruissement, du susurrement que la brise fait rendre aux tiges et aux ombelles de papyrus en se froissant, et que l'instrument imite en l'accentuant.

(4) Montet, *Les scènes...*, p. 329.

qui ne pouvait avoir lieu qu'après que Ti fut arrivé dans les régions septentrionales; en outre, les deux voyages sont logiquement figurés, l'aller en utilisant les équipes de rameurs au grand complet, mâts et voilures abaissés et invisibles, le retour à toute voile en profitant au maximum du vent venant de la Méditerranée.

De même, placé sur la paroi sud, et orienté vers la gauche, à l'entrée même de la chapelle où ses statues, une fois installées dans le serdab contigu, serviront à son culte funéraire, Ti ne pouvait être mieux pour accueillir le convoi et s'en réjouir. Car, il faut se rendre à l'évidence matérielle des faits : lorsqu'il y a abattage de bétail et offrande rituelle exceptionnelle, il y a aussi festin. Et comment agrémenter plus plaisamment une si belle occasion, sinon par la musique et par la danse [1] !

Une logique rigoureuse a donc présidé à la composition de l'ensemble : les parois est et sud forment un seul et même tableau, et pareillement les parois ouest et nord. La seule critique qu'un esprit bien rigoriste pourrait

[1] Chez Mérérou·ka, une grande paroi de la salle A 10 montre le maître assistant à l'apport d'offrandes, à des danses variées (processionnelles et à programme) exécutées successivement par des femmes et des hommes, ainsi qu'à d'autres cérémonies malheureusement très fragmentaires, tout cela se déroulant devant sa (ou ses) statue(s). La légende qui l'accompagne se lit : « [Voir] les réjouissances (*ỉhy*) pour l'honoré auprès du roi, Mérérou·ka surnommé Méri » (Duell, *op. cit.* I, pl. 83 et 97 *a*).

D'ailleurs, l'habitude d'accompagner de danses le convoi des statues au tombeau s'est perpétué jusqu'au Nouvel Empire. En voici quelques exemples caractéristiques :

Anc. Emp. — Mastaba du Louvre, tombeau de Djadja·em·ânkh à Abousir, mastaba de Leyde : procession grave des femmes, les bras en anse de corbeille au-dessus de la tête; « pas de deux » masculin, intitulé « la prise du bateau ». (Voir *infra.*)

M. Emp. — Tombeaux de Béni Hassan (Newberry, *Beni Hasan* II, pl. VII, XIII et XVII [XIe dyn.]; I, pl. XIII et XIX [XIIe dyn.]) : mêmes processions de troupes féminines, les bras levés en anse de corbeille, s'avançant en direction de la statue; pirouettes des hommes; jeux gymniques et acrobatiques; pantomimes exécutées par des baladines. Sur ce curieux divertissement, cf. Jéquier, *Matériaux pour servir...* (*BIFAO* XIX [1922], p. 45-50) et Drioton, *La chanson des quatre vents* (*La Revue du Caire* 1922).

Nouv. Emp. — Tombe de Qen.amon à Thèbes (Davies, *Ḳen-Amūn* I, pl. XXXIX et XL) : même procession sévère confiée cette fois aux hommes; chanteuses encourageant les efforts des haleurs en battant des mains, en faisant claquer leurs doigts ou en martelant le sol du pied; — tous allant dans le sens du cortège des sept statues, sauf trois hommes exécutant un solo (pirouette ?) en tête de leurs groupes respectifs. (Noter que le transport fluvial des statues et le sacrifice d'un taureau existent aussi dans ce tombeau.)

objecter est la présence, à droite de l'entrée de la chapelle, de l'inscription signalant le retour à la Résidence après l'inspection des *pḥw*, inscription qui résume celle qui se trouve à droite de la porte menant à la salle des provisions (salle II) [1]. En vérité, elle n'a été décalée que de quelques centimètres sur la paroi voisine, et cela, très vraisemblablement dans le but de remplir un vide et pour faire pendant à celle qui relate le transport des statues, elle-même résumé de l'inscription qui se trouve devant Ti, au sommet de la paroi.

C. Sortie en palanquin et apport du mobilier funéraire

Revenant maintenant à la première salle, poursuivons rapidement, en progressant à droite, notre examen des scènes qui font suite au transport des statues par voie d'eau.

Observons tout d'abord la présence, à cet endroit du mur nord et dans la masse même de celui-ci, d'un premier serdab, communiquant par deux étroits guichets avec le portique d'entrée et la grande cour à piliers. Cette présence conditionne toute la décoration séparant le couple debout, orienté vers la scène précédente, de l'angle nord-est de la salle. En effet, en direction de la petite ouverture verticale ménagée, à hauteur du registre inférieur, pour maintenir le contact entre la statue réelle et ceux qui lui rendront un culte, sont orientés tous les personnages occupant ce registre et qui sont précisément des prêtres funéraires : symétriquement de part et d'autre du guichet un brûleur d'encens, un homme présentant une oie et deux hommes portant chacun une jambe de bœuf, auxquels s'ajoutent encore, à l'extrémité droite, des porteurs de volailles. Au registre suivant, où la symétrie bilatérale n'est plus de mise, tous les personnages s'avancent de droite à gauche [2]; ce sont vraisemblablement encore des porteurs d'offrandes. S'ils marchent en contresens des scènes précédente et suivante (halage des statues et déplacement de Ti en palanquin), c'est, sans doute, qu'on a voulu souligner qu'ils n'appartiennent pas au même contexte figuratif.

[1] ST., pl. 80; E/D., pl. XLVII.

[2] Leurs pieds sont encore visibles sur l'original, à quelques exceptions près.

En revanche, dès le commencement de la paroi est, c'est un épisode intimement apparenté à l'équipement de la tombe en statues qui est exposé. Il s'agit de la sortie en palanquin [1] du maître, suivi de l'apport devant lui du mobilier destiné à son tombeau [2]. A vrai dire, rien ne prouve le caractère funéraire de ces objets : ils sont tous, apparemment, d'usage courant dans l'existence terrestre; aussi pourrait-on émettre aussi l'hypothèse qu'il s'agit du matériel nécessaire à un séjour de Ti et des siens au désert occidental, à l'occasion de quelque cérémonie. Toutefois, la qualité de certains porteurs (titres suivis de *imy-ꜣbd* [3]) laisse peu de chance au bien-fondé d'une telle interprétation à l'exclusion de toute autre.

Les deux scènes sont séparées par un trait vertical, mais ce trait n'est, en réalité, valable que pour le registre inférieur; car, au registre suivant, dont seule la partie inférieure est conservée, un groupe de huit hommes marche en sens inverse des porteurs du mobilier funéraire; ils vont donc en direction du palanquin. Ce sont peut-être les représentants ou chefs des corps de métiers chargés de la construction et de la décoration du tombeau. Un double *i* orienté dans le même sens qu'eux (⟵), d'un format trop grand pour que l'inscription qu'il termine ait pu occuper ce seul registre, laisse supposer que Ti recevait d'eux un souhait de bienvenue.

Lorsqu'un dignitaire de l'Ancien Empire avait à se rendre dans un lieu assez éloigné qu'on ne pouvait atteindre en bateau, il s'y faisait transporter à bras d'hommes sur une chaise à brancards. La scène est fréquemment représentée, mais la raison du déplacement n'est pas toujours évidente [1]; il peut s'agir alors d'une simple promenade. Le plus souvent, la sortie en palanquin a lieu pour la visite aux fermes et aux champs [2]. Considérée dans son contexte, la scène de Ti sur sa chaise à porteurs ne peut que se rapporter à sa visite à son tombeau à l'occasion de l'équipement de celui-ci en statues et en mobilier de toute sorte.

[1] ST., pl. 15 (bas); E/D., pl. XVI (haut). Noter dès à présent, avant la publication prévue de plusieurs dessins correctifs, les adjonctions suivantes les plus importantes. Bras droit coudé de Ti passé en dehors du palanquin; bord inférieur du devanteau du pagne. Du groupe de six hommes, principalement des flabellifères, qui escortent leur maître (2e reg.), le troisième tient d'une main une paire de sandales et de l'autre, dirigée en arrière (détail indiquant qu'il regardait en arrière ou de côté), la hampe d'un flabellum, le dernier portant également une hampe ainsi qu'un chasse-mouches à trois queues.

[2] ST., pl. 16 et 17; E/D., pl. XVI (bas) et XVII. Les additions les plus importantes à faire sont les rouleaux de papyrus placés sur leurs porte-documents bien typiques (cf. Montet, *op. cit.*, p. 146-147), les pieds de lion du large siège sur lequel est assis Ti, et surtout la jambe et le bas du dos de l'épouse de celui-ci, à genoux en face de lui.

[3] Sur ces exemples du tombeau de Ti de prêtres exerçant leur charge dans le mois qui leur est imparti, cf. Junker, *Giza* XI, p. 147-148.

En effet, il vient d'être souligné combien toute la décoration de cette paroi est solidaire de par son agencement. Le décorateur a tenu à montrer en quelle pompe le maître se rend à la nécropole, encore que ce soit sans trop de solennité, puisqu'il se fait accompagner par ses animaux familiers, un grand lévrier et un cercopithèque tenu en laisse par un nain. Sa famille aussi devait être du cortège, puisqu'on la voit entourant son chef à l'extrémité droite.

Ti trône ici sous la même gloriette que nous avons vue à l'arrivée des statues tirées sur traîneaux (second couloir); sa femme, pareillement, est agenouillée devant lui, à cette seule différence près qu'elle est ici à l'extérieur de la légère construction au lieu d'être à l'intérieur [3]. Quant à ses deux fils,

[1] Par ex. Duell, *op. cit.* II, p. 157-158 (Chapelle de Mérérou·ka). Dans le cas du nain Séneb (Junker, *Giza* V, fig. 20), le fait s'explique par le titre qu'il a reçu « celui-qui-est-porté-en-palanquin », honneur qu'il dut à ses mérites personnels, mais aussi, sans doute, à sa difformité, qui ne devait pas manquer de le désavantager beaucoup, au moral comme au physique.

[2] C'est évident chez Shepses·kaf·ânkh (Lepsius, *Denkm.* II, pl. 50), It·sen (S. Hassan, *Exc. at Giza* V, fig. 122 et 123), Tjéti (Junker, *Giza* XI, p. 250), Djaou (Davies, *Deir el-Gebrâwi* II, pl. VIII et Wreszinski, *Atlas* III, pl. 10). Une fois, le palanquin est placé sur le dos de deux ânes (Lepsius, *Denkm.* II, pl. 43); d'autres fois, le maître en est descendu et procède à l'inspection de ses terres (Wreszinski, *op. cit.*, pl. 13); ou bien, c'est la femme de Mérérou·ka, accompagnée de ses enfants, qui assiste à la pêche et à l'agriculture, tandis que sa chaise, vide, est portée par quatre femmes (Wreszinski, *op. cit.*, pl. 11 A).

[3] J'ai été assez heureux de pouvoir identifier un bloc, provenant apparemment d'un sondage et entreposé dans la cour du mastaba, et de le faire remettre à sa place originale par les soins du Service des Antiquités. Il se trouve être le seul de son assise. Il nous conserve le haut du corps de l'épouse de Ti et du « chef des ... (?) » debout derrière elle, le buste penché en avant, en signe de révérence à son maître; il montre, au registre au-dessus, un autre personnage dans la même attitude qui n'est autre qu'Ini, inspecteur des prêtres funéraires. (Il serait hautement souhaitable que le Service des Antiquités entreprenne le dégagement exhaustif du tombeau, car il est fort possible que d'autres blocs gisent dans ses abords non explorés.)

Démedj et Ti, ils sont accroupis comme leur mère en sa direction, mais ils figurent au registre inférieur. Ils font face également au chef des prêtres funéraires Ka·âper, qui déjà se tenait auprès de son maître tout au début du groupe de scènes étudiées dans le présent article, à savoir celle où je crois reconnaître le chargement des statues[1]. Il portait alors la série de titres suivants : , que je propose de traduire : *inspecteur des archivistes royaux des équipements* [ou *des équipes*], *chef des prêtres funéraires*[2]. (On pourrait aussi admettre une haplographie de *zš* et traduire *inspecteur des scribes des archives royales*, [*scribe*] *des équipements* [ou *des équipes*], etc.)

Ici, l'homme est accroupi, les bras croisés, auprès de Ti, et il surveille ses subordonnés. Tels qu'ils sont figurés l'un et l'autre au début et à la fin de ce groupe de bas-reliefs, ils en constituent comme le cadre. Si aucune décoration n'existe au-delà, ce n'est pas, comme on l'entend dire si souvent, que le travail est resté inachevé. Bien au contraire, c'est que le sujet avait été entièrement exposé. L'endroit où, sur le mur, se dresse la gloriette de Ti ne se trouve-t-il pas, d'ailleurs, en face même de la descente au caveau, donc bel et bien au lieu de destination du matériel funéraire?

[1] Steindorff (*op. cit.*, pl. 12), suivi par Junker (*op. cit.*, p. 230), fait de ce personnage un fils de Ti. Je ne sache pas que ce dernier ait eu un fils nommé Ka·âper.

[2] Ce personnage apparaît avec les mêmes titres, assistant son maître lors de la remise des produits du Sud et lui rendant compte des richesses de la ferme à volailles (ST., pl. 20 et 23; E/D., pl. XXI et XXVII). Le premier de ses titres laisse entendre que l'équipement de la tombe de Ti est fait par munificence royale (cf. Kees, *Totenglauben*² [1956], p. 126).

Le mot *ʿprw* est généralement traduit « équipage », « équipes (d'ouvriers) ». Le *Wb.* (vol. I, p. 181) précise qu'il désigne l'équipage de bateau à toute époque et les vignerons et fouleurs de raisins à la XVIIIᵉ dyn. D'autre part, le même dictionnaire (p. 180), donne pour *ʿpr* le seul sens verbal d'« équiper (ausstatten) ». Or, quelques textes de l'Anc. Emp. ont bien ce mot sous sa forme de *nomen actionis* (cf. Edel, *Untersuch. z. Phraseol.*, dans *MDIK* 13[1944], Heft 1, § 21 E, p. 21), avec le sens « équipement, action d'équiper ». Mais on conçoit très bien que le mot ait pu servir, au pluriel, à désigner les objets de l'équipement, à savoir, pour la tombe, tout ce qui y était déposé ou offert. Ce terme aurait pris, à partir de la XVIIIᵉ dyn., à côté de ce sens, celui plus restrictif de « bijoux » (*Wb.* p. 181). Revenant au titre *zš ʿprw*, il pourrait donc, dans certains cas, signifier « scribe de l'équipage » ou « scribe des équipes (d'ouvriers) », mais dans d'autres « scribes des équipements (funéraires) ».

Parvenus à ce point du présent exposé, il convient de résumer les observations faites au cours de cette revue, de dégager le lien qui unit les épisodes de l'équipement du tombeau et de chercher à saisir, dans la mesure du possible et si cela n'a déjà été fait ci-dessus, les mobiles qui ont présidé à leur figuration dans telle ou telle partie du tombeau.

A. Le PREMIER TABLEAU considéré montre une double scène, dont les éléments sont solidaires, mais distincts dans le temps et l'espace; cette dualité a motivé la présence, deux fois, du propriétaire du tombeau :

1° *Ti, accompagné du chef du personnel funéraire Ka·âper, préside à l'embarquement de ses statues.*

2° *Ti et Néfer·hotpès, sa femme, assistent au transport par voie d'eau des statues destinées à leur tombeau, apparemment au moment où la flotille va accoster au pied de la nécropole.*

Le registre inférieur de ce dyptique est consacré à l'abattage de plusieurs bœufs, mais l'offrande rituelle n'y est pas représentée. La fumigation des statues au moyen d'encens se fait sur le chaland, par un certain Ini, inspecteur des prêtres funéraires.

Il n'est pas impossible qu'une troupe de danseuses, accompagnées de femmes battant le rythme de leurs mains, ait accueilli la flotille à son arrivée.

L'emplacement de ce bas-relief à l'entrée même du mastaba n'a rien que de très logique, puisqu'il marque la première étape du voyage.

B. Vu l'exiguïté du local où il est représenté, le SECOND TABLEAU est réparti sur deux parois :

Installé sous une gloriette, Ti se réjouit, en présence de sa femme, à la vue du transport de ses statues à travers la nécropole et à leur arrivée au tombeau.

Le registre inférieur de la paroi consacrée au halage des statues sur sol ferme est également réservé à l'abattage de plusieurs pièces de gros bétail, mais ici l'offrande rituelle[1] à Ti est figurée. L'encensement des statues se fait aussi en cours de route.

[1] Il est précisé qu'il s'agit de l'offrande du soir et du matin, faite par les prêtres funéraires du mois où cette charge leur est dévolue. Cf. Montet, *op. cit.*, p. 392.

Le sacrifice de bétail devait être nécessairement suivi d'un grand festin [1], ce dont témoignent encore les nombreuses victuailles accumulées dans tous les espaces libres de la paroi.

La fête est agrémentée par un concert instrumental et vocal confié à des hommes et par un ballet rythmé exécuté par les femmes qui, peut-être, accueillaient déjà le convoi à son arrivée en bateaux.

C. Le TROISIÈME TABLEAU montre de nouveau le maître deux fois :

1° *Ti se rend en palanquin à son tombeau.*

2° *Installé sous sa gloriette et entouré de sa famille, Ti reçoit, en compagnie de son chef du personnel funéraire, le riche mobilier destiné à sa tombe.*

Parmi les porteurs que dirige le « chef des ... (?) », certains appartiennent au personnel funéraire, mais d'autres sont les gens de sa Maison; le plus grand nombre a la charge de sceller ou de maintenir intact ce qui est scellé. Quant à l'imposant groupe des scribes, il ne comptait sans doute pas seulement ceux qui avaient à enregistrer le mobilier, mais ceux aussi qui avaient la responsabilité matérielle de la construction et de la décoration du tombeau. On peut s'imaginer qu'à l'occasion de l'équipement de sa dernière demeure, Ti ait tenu à s'assurer que celle-ci eût bien été achevée selon ses plans.

Nous pouvons donc suivre Ti depuis que, sur la berge proche de sa résidence ou, plus logiquement encore, proche de l'atelier de sculpture, il assiste à l'embarquement de ses effigies, jusqu'au moment où il les accueille, assis sous une légère construction dressée tout à côté de son tombeau. Un autre épisode le montre recevant son mobilier funéraire. Même si les statues destinées au serdab principal devaient être amenées un peu plus avant que

[1] Sous l'Anc. Emp., les scènes de banquets aux nombreux convives sont encore rares; généralement, le mort est installé seul, ou en compagnie de sa femme, devant le guéridon chargé de nourriture. Cependant, le repas du défunt, agrémenté de danses pour son *ka*, est parfois décrit avec tous les détails de sa préparation (Davies, *Sheikh Saïd*, pl. IV). Chez Iy·méry (Lepsius, *Denkm.* II, pl. 52), danses, concert vocal et instrumental, boucherie et offrandes accompagnent le repas; le « défunt » est installé sous une gloriette, comme Ti.

l'équipement mobilier, la distance était négligeable et la gloriette n'avait certes pas à être déplacée.

Le décorateur a voulu, sans doute, en séparant le transport des statues sur le sol aride de la nécropole de leur transport en bateaux jusqu'au pied de la falaise, rendre sensible l'approche du lieu où elles seraient déposées : deux d'entre elles au moins devaient trouver abri près de l'entrée, dans un premier serdab où elles bénéficieraient des offrandes faites par les visiteurs qui ne franchissaient pas le seuil de la tombe ou qui ne pénétraient que dans la cour à piliers; la majeure partie d'entre elles, toutefois, étaient destinées au grand serdab, situé à côté de la chapelle, où se déroulait le culte proprement dit. Il n'est pas rare que, dans d'autres tombes, le traînage de la statue occupe un panneau sur l'ébrasement ou juste à côté d'une porte intérieure, comme pour indiquer qu'elle est destinée à pénétrer au cœur même de la demeure d'éternité [1].

Le déplacement de Ti de sa résidence à son tombeau, à savoir sa sortie en palanquin, est situé très logiquement entre les deux épisodes du transport des statues. Après l'*excursus* obligatoire de l'offrande aux statues du premier serdab, le décorateur l'a associé à l'apport du mobilier funéraire.

Si, dans cet ensemble de scènes, il y a diversité de lieux, l'action est certainement une. Elle se déroule, on peut l'imaginer, à l'occasion d'une cérémonie qui a été désignée de « prise de possession de la tombe » [2], cérémonie qui avait lieu du vivant du personnage [3]. Junker émet un doute sur ce dernier point à propos de la mention du « beau chemin » sur lequel l'équipe des haleurs se plaît de marcher. Cependant, l'expression peut à bon droit désigner une route de la nécropole [4], comme inversement l'« Occident », le « désert occidental », la « montagne de l'Occident » sont souvent synonymes de l'« autre monde ».

[1] Exemples : Lepsius, *op. cit.*, pl. 104*c*; Macramallah, *Idout*, pl. IX, A, B, etc.

[2] Bénédite, *Les origines du mastaba* (*Ann. Mus. Guimet, Bibl. de vulg.* XXX [Paris 1908]), p. 45.

[3] Junker, *Giza* XI, p. 223-231.

[4] Kees, *Totenglauben*², p. 24. Dans un chapitre intitulé *Das Wandeln auf den schönen Wegen* (*Giza* II, p. 57-59), Junker accorde à l'expression « parcourir les beaux chemins » une portée fort large et assez vague, puisque, selon lui, elle traduisait les vœux exprimés du vivant d'un personnage en vue de sa mort, de son enterrement et de sa survie dans l'au-delà et qu'elle comprenait également toutes les cérémonies funéraires.

Il est vrai que les anciens Égyptiens ont été jusqu'à représenter parfois le défunt assistant à ses propres funérailles. Même au tombeau de Ti, on note occasionnellement, dans une scène illustrant de toute évidence une activité terrestre, une allusion au destin futur. Dans le grand tableau de la chasse aux volatiles, un homme s'est précipité vers le filet rabattu et, se tournant vers son maître qui dirige en personne l'opération, il dit (ou pense) : « Ceci est pour le *ka* de Ti ». Montet semblait avoir éludé la difficulté en admettant que l'oiseau ne servirait au repas du défunt qu'après avoir été engraissé![1] Mais la phrase en question lui fait penser ailleurs que Ti est un défunt lorsqu'il donne le signal à l'escouade de chasseurs[2]. Le problème, souvent discuté, de savoir si le décor tombal traduit l'image de la vie réelle ou celle de la vie souhaitée pour l'au-delà est trop complexe pour être abordé à nouveau ici.

La séquence de bas-reliefs qui a suscité les présentes observations n'a point de parallèle aussi explicite, malgré les lacunes des scènes de la première salle. On en trouve une manière de résumé au tombeau de Sénedjem·ib-Inty, à peu près contemporain de Ti[3] : le maître porté en palanquin, des hommes chargés de coffrets et autres objets, deux statues tirées sur traîneaux et encensées, des bouchers abattant trois bœufs; ici, les réjouissances manquent. Sans doute s'agit-il aussi d'une représentation de la prise de possession du tombeau.

D'autres sépultures de la Ve dynastie fournissent également d'intéressants parallèles. Leurs dimensions modestes ont obligé les décorateurs à condenser beaucoup leur exposé figuré. Ainsi, au mastaba du Louvre[4], d'un côté

[1] Montet, *op. cit.*, p. 66.

[2] *Op. cit.*, p. 404.

[3] Lepsius, *op. cit.*, pl. 78 *b*.

[4] Description dans Boreux, *Musée du Louvre, Antiq. égypt., Guide-catal.* [1932], I, p. 209-210. — Une scène très fragmentaire du tombeau de Djadja·em·ânkh, à Abousir (que veut bien me signaler G. Haeny, ce dont je le remercie), fournit une scène analogue : le même couple de danseurs, accompagné de la même légende, mais assisté vraisemblablement de deux compagnons battant le rythme(?) évolue devant une équipe tirant une statue sur un traîneau. Cette « prise du bateau » mimée ferait-elle allusion à l'accostage de la barque qui transportait la statue ? C'est douteux, car la même légende, désignant toujours un « pas de deux » qui n'est pas explicite par lui-même, apparaît dans les termes : « Voici (la figure) de danse : la belle prise du bateau », au tombeau thébain d'Ibi (XXVIe dyn.) et apparemment aussi dans une salle du mastaba de Mérérou·ka consacrée à sa femme, parmi d'autres figures de « pas de deux » aux légendes particulièrement mystérieuses. Cf. Brunner-Traut, *Der Tanz...*, *Äg. Forsch.*, Heft 6 [Munich 1938], p. 85 (21, 21 *a*, 21 *b*).

de l'ébrasement de la porte, Akhty·hotep, accompagné de son fils, assiste au transport de deux statues que précèdent deux danseurs exécutant la figure chorégraphique de « la prise du bateau » et qu'encensent des thuriféraires, au dépeçage de deux bœufs et à l'apport des offrandes, tandis que de l'autre côté, il surveille le transport et le déballage de grands coffres et de petits sacs contenant des étoffes et des objets de toilette. Au mastaba de Leyde, également sur l'ébrasement de la porte et faisant pendant à une scène complémentaire montrant le traînage à bras d'hommes de deux autres effigies de Hétep·her·akhty, encensées en cours de route[1], sont représentés[2] les deux épisodes du transport de sa statue : 1° enfermée dans son naos sur une embarcation que font avancer simultanément des haleurs marchant sur la berge et un canot remorqueur actionné par des rameurs debout; 2° dans son naos ouvert pour recevoir l'encens et tirée par deux bœufs rouges, que précèdent trois danseuses et une rythmeuse, laquelle, en frappant dans ses mains, chante sans doute une mélopée funèbre (*ḥꜣt*). Offrandes et sacrifice de gros bétail encadrent la scène, qui semble illustrer, néanmoins, plutôt une occasion de se réjouir que de se lamenter. En effet, le prêtre ritualiste, auquel incombe d'habitude l'accomplissement des rites de spiritualisation (*sꜣḫ*) du défunt et de consécration des offrandes, célèbre ici une fête, comme l'indique en propres termes (*sšmt ḥb*) la légende qui l'accompagne[3].

Il existait des difficultés matérielles d'installation de la statue dans son serdab muré — à plus forte raison lorsque, au lieu d'une seule, le nombre en était multiplié. Aussi conçoit-on à bon droit que l'opération avait lieu généralement avant l'enterrement, du vivant et sous le contrôle du propriétaire du tombeau.

Chez Débehni[4], où une offrande solennelle est faite à la statue dressée sur le toit du mastaba, on est parvenu à l'ultime phase précédant sa

[1] Holwerda/Boeser, *op. cit.*, pl. XIX.

[2] *Op. cit.*, pl. IX.

[3] En revanche, le même halage de la statue par des bœufs, précédé d'une troupe de danseuses, semble avoir figuré dans un contexte nettement funéraire chez Ptah·hotep [Leps. 31] : Lepsius, *op. cit.*, pl. 101 B.

[4] Lepsius, *op. cit.*, pl. 35.

descente dans le serdab ou dans le puits : les porteurs d'offrandes montent la rampe menant sur le toit du mastaba, s'agenouillent, tandis que le premier brûle l'encens (?) et qu'un autre fait une libation. Ni le sacrifice des bœufs ni le ballet des danseuses ne font défaut. Toutefois, les légendes de l'abattage : « égorger deux bœufs pour le très grand enterrement en offrande que donne le roi » et du divertissement : « thrène (?) (*ḥ3t*) : que son corps reste intact! », ainsi que la présence des embaumeurs (*wti*), prouvent qu'ici le culte rendu à la statue[1] a lieu après la mort de Débehni et qu'il fait partie des cérémonies de son enterrement.

Deux registres situés au-dessus de la scène d'offrande à la statue ont échappé aux dessinateurs de Lepsius. Ils sont d'un intérêt tout particulier grâce à une légende, malheureusement fragmentaire, qu'ils ont conservée : « ... qui est accompli pour lui de la *ouâbet* (lieu d'embaumement) à la tombe ... ». Ces mots concernent l'action de tirer le cercueil (?) par cinq hommes, tandis qu'immédiatement au-dessous d'autres hommes, accompagnés comme d'habitude du brûleur d'encens et de l'aspergeur du sol, tirent une statue[2].

Il est donc prouvé, d'après l'exemple fourni par le tombeau de Débehni, que la statue n'était pas nécessairement placée du vivant de son propriétaire dans le tombeau (la mort pouvait aussi survenir avant l'achèvement de la sépulture!) et qu'elle n'y était convoyée qu'au moment des funérailles, après l'accomplissement de la momification dans la *ouâbet*.

On peut, en se servant des exemples cités, établir l'itinéraire des statues, depuis le moment où, après les dernières retouches des sculpteurs, elles quittent l'atelier, jusqu'à celui où elles remplissent dans la tombe leur rôle de support du *ka*. Ti nous en a fourni trois étapes : l'atelier, le transport en plaine, le transport dans la nécropole, avec les réjouissances marquant l'arrivée à destination.

(1) Pour mesurer à quel point s'est développé, sous le Nouv. Emp., le culte rendu à la statue, il convient de consulter avant tout Davies, *Rekh-mi-rē'*, II, pl. XCVII-CII et CIV-CVII.

(2) Cf. S. Hassan, *Exc. at Giza 1932-1933*, p. 175-176 et fig. 122; référence communiquée par G. Haeny. — Sur le séjour du cadavre dans la *ouâbet* en attendant son enterrement dans la tombe, cf. Junker, *Giza* II, p. 59; Grdseloff, *Das ägyptische Reinigungszelt*, p. 12-14.

Ces tableaux illustrent, en même temps qu'ils devaient en perpétuer l'efficacité, l'acte d'équiper le tombeau, que Ti paraît bien avoir supervisé en personne. Si l'on encense les statues en cours de route, c'est en prévision de leur future destination[1]. Si l'on offre deux jambes de bœuf, l'une pour le repas du soir, l'autre pour le repas du matin, c'est peut-être en manière de prémices des futures offrandes funéraires. Mais avant tout, il fallait que le grand jour de la prise de possession de la tombe fût marqué par une fête : banquet, musique, danses — et pourquoi ne pas citer l'amour[2], puisque l'épouse bien nommée (« Bon-est-son-repos ») réjouit le maître de sa présence? — autant de plaisirs qui faisaient oublier l'échéance finale à laquelle nul n'échappe, et dont Ti, comme tout mortel, était parfaitement conscient.

(1) On encensait les statues dès qu'elles quittaient l'atelier de sculpture (Duell, *op. cit.* I, pl. 29 et 30). De même, dans l'imposant convoi de la statue de Djéhouti-hotep, entre la carrière d'où elle a été extraite et la résidence du nomarque, le thuriféraire précède le colosse pour que l'odeur de l'encens parvienne à ses narines, tandis que le seigneur suit à pied (Newberry, *El-Bersheh* I, pl. XV). On brûlait de l'encens et l'on égorgeait des veaux et des chèvres même à l'occasion du transport du couvercle d'un sarcophage après son extraction de la carrière (Couyat/Montet, *Les inscr. du Ouâdi Hammâmât*, *MIFAO* XXXIV [1912-1913], p. 99-100 et pl. XXXVII. Je remercie J. Yoyotte de m'avoir procuré cette référence).

(2) Ce n'est sans doute pas un hasard que, chez Mérérou-ka, la paroi faisant face à celle, déjà mentionnée (p. 186, n. 1), où on le voit assistant à l'apport des offrandes, accompagné de danses, à sa (ou ses) statue(s), soit consacrée aux agréments de la vie conjugale (Duell, *op. cit.* I, pl. 92-99).

UNE STÈLE POPULAIRE DE LA XVIII[e] DYNASTIE

(ERMOUTHIS DE LA BUTTE-DU-SOUVENIR)

PAR

JEAN YOYOTTE

C'est non loin de la Porte de Saint-Ouen, chez un marchand d'objets exotiques, ouvrant un stand chaque week-end au principal des « marchés aux puces » parisiens, qu'il m'a été donné de rencontrer un petit monument égyptien, fort humble, mais assez curieux, sans doute, pour être présenté en hommage à la mémoire de l'auteur intrépide de *Fouilles* et de l'éditeur infatigable de *Monuments divers* que fut Auguste Mariette (pl. I).

Il s'agit d'une petite stèle cintrée, haute de 17,5 cm et taillée, d'une seule masse avec son « socle », dans un calcaire marneux assez dense, de contexture vaguement granuleuse et de couleur beige clair [1]. Les seules données concrètes susceptibles de révéler les circonstances dans lesquelles l'objet parvint en Europe sont deux étiquettes qui s'y trouvent encore apposées. Collé sous la base, un rectangle de papier porte la mention « Alexandri[e] », tracée à l'encre noire, l'écriture présentant le ductus courant chez les personnes cultivées dans les années 1850-1870. Sans doute faut-il voir là l'indication du lieu d'acquisition. D'autre part, collée au dos de la stèle, une vieille étiquette commerciale ronde, imprimée bleu sur blanc et apparemment plus récente que l'autre porte le chiffre « 227 » tracé à l'encre bleue; ce numéro qui fait évidemment référence à un vieil inventaire, permettra peut-être de retrouver dans quelque ancien catalogue une mention de l'objet. Celui-ci, m'a-t-on raconté, « traînait sur le marché aux

(1) Dimensions : Hauteur totale 17,5 cm. — Faux socle : haut. 1,8 cm; larg. 13 cm; prof. 5,9 cm. — Stèle proprement dite : haut. 15 cm environ; haut. jusqu'au départ du cintre 13 cm environ; larg. à la base 8,3 cm; épaisseur : de 2,8 cm à la base à 2,4 cm au départ du cintre.

puces », depuis cinq années, passant d'un marchand à l'autre : il était réputé faux et c'est comme tel qu'il était offert aux amateurs, pour servir de presse-papier ou d'ornement de cheminée. Jadis copieusement ciré par un de ses détenteurs, puis exposé des années durant à l'air humide et crasseux de la banlieue parisienne, le calcaire était enduit d'une « patine » du plus mauvais aloi; cette « patine » brunâtre qui recouvrait uniformément surfaces intactes et surfaces brisées, qui ternissait l'étiquette ronde et cachait totalement celle du faux socle, s'est dissoute aisément au prix d'un vulgaire lavage à l'eau et au savon.

La petite stèle est pour ainsi dire intacte. L'angle arrière gauche du faux socle est brisé, mais conservé et recollé. Un grand éclat s'est détaché en diagonale au revers de la partie cintrée. Sur la face inscrite, une zone d'usure régulière, ayant fait disparaître le cadre et un morceau d'hiéroglyphe, affecte le bord droit du cintre. Pour le reste, quelques éraflures et balafres sur toutes les faces, des ébréchures sur les angles altèrent à peine la surface de la pierre.

Les faces latérales du faux socle gardent des traces d'épanelure obliques et ses replats portent encore les stries parallèles et régulières laissées par l'outil du sculpteur. En revanche, l'exécution de la stèle proprement dite est très poussée. Le cintre, légèrement bombé en coupe, est fort bien dessiné; les deux grandes faces et les tranches ont été soigneusement dressées et polies. Nous avons affaire à l'honnête travail d'un petit artisan consciencieux.

Normalement inscrites dans un cadre linéaire longeant le bord de la pierre et séparées par des traits horizontaux, sept lignes d'un texte sinistroverse (←) sont tracées en hiéroglyphes cursifs, ce qui n'est pas très courant sur les stèles votives. Dans l'ensemble, les signes sont bien venus et agréables à voir, du moins pour un œil d'épigraphiste. L'espacement n'en est maladroit qu'à la ligne 5. Visiblement, cet écrit a été tracé d'un pinceau rapide par un scribe entraîné et passivement retracé par le graveur avec non moins de prestesse (les reprises au total sont rares et discrètes) [1]. Peu de

[1] Le petit creux en forme de ●, visible à la partie supérieure du champ inscrit, ne semble pas résulter d'une dégradation accidentelle : on croirait avoir affaire à un coup de poinçon malencontreux, contemporain de la gravure des hiéroglyphes.

fautes : une incombant au scribe (le groupe inversé par rapport au sens de l'écriture, ligne 1) et deux incombant au graveur (l'encoche oubliée du signe , ligne 1, et un ○ traité comme un ⊕ inachevé, ligne 4).

Par leurs formes, les signes rappellent à la fois les bons *Livres des Morts* de la XVIIIe dynastie [1] et les inscriptions linéaires ornant les objets funéraires d'apparat de même époque, certaines palettes factices en particulier [2]. Ces hiéroglyphes gravés sont naturellement plus élaborés dans certains cas et toujours plus raides que sur les papyrus; ils sont moins élégants aussi que sur les riches palettes.

Le texte est une simple formule d'offrande, de rédaction apparemment plus libre qu'à l'ordinaire (voir pl. I) :

Que le Roi fasse offrande à Osiris-qui-préside-aux-Occidentaux et à l'Ermouthis de La-Butte-du-Souvenir [a], *pour qu'ils puissent donner toute chose et leurs nourritures quotidiennes au* ka *du carrier de nécropole* Senimôsé [b], *justifié auprès d'eux.* »

a. *ʾIꜣt-sḫꜣw*, « La-Butte-du-Souvenir ». Gauthier (*DG* I, 32 : *àat skhaou*) [3] ne signale comme documents attestant ce toponyme fort rare que les stèles Louvre C 60 et C 71 où est nommé « *Ptah-Sokaris, seigneur de la Shetjyt* » dit (C 60), var. (C 71) [4]. Dans les deux cas, le dieu funéraire de Memphis « *résidant à La-Butte-du-Souvenir* » figure, dans des formules d'offrande quasiment identiques, en compagnie d'Osiris d'Abydos, des Ophoïs du Nord et du Sud et d'Anubis. La stèle C 71 est parée à son sommet du disque monoptère et de l'œil fardé, motif qui fut particulièrement en faveur au milieu de la XVIIIe dynastie; la stèle C 60 est au nom

[1] Cf. par exemple le grand papyrus de Nebseny, British Museum, dans Naville, *Das aeg. Todtenbuch* I, *passim* et les autres Livres des Morts énumérés par Maystre, *Les déclarations d'innocence*, p. 3-4.

[2] Cf. la palette d'Onhourmès, règne de Thouthmôsis III : MacIver et Mace, *El Amrah and Abydos*, pl. 40 (9), et surtout la belle palette à inscription cryptographique de Nehemay, New York, Metropolitan Museum 30.7.1 : Ludlow Bull, *BMMA* 27, 130, fig. 1 (recto); Drioton, *Rev. d'Ég.* 1, pl. II (verso); Ranke, *The Art of Ancient Egypt*, fig. 302 (recto et verso).

[3] Gauthier, *DG* V, 45 : *skhà(t)* élimine à juste titre la référence *LD* IV, 24, donnée par Brugsch, *DG*, 736 comme une attestation du même toponyme.

[4] Louvre C 60 : Rougé, *Notice* (8e éd.), 104 (description); Pierret, *Inscr. inéd. Louvre* II (*EE* 8), 48 (extraits); Piehl, *Inscr. hiérogl.* I, pl. 13 B = Urk. IV, 1629. — Louvre C 71 : Rougé, *o. c.*, 106; Lieblein, *Dict. Noms*, n° 536 (généalogie); Pierret, *o. c.*, 15 (extraits des formules seulement).

de Nebamoun, ce « porte-étendard sur le navire Aimé-d'Amon » qui devint officier de police (*ḥry mḏꜣyw*) en l'an VI de Touthmôsis IV [1]. Maintes analogies de facture et de rédaction montrent clairement que les deux stèles C 60 et C 71 proviennent du même atelier que la stèle C 53, faite pour un collègue et contemporain de Nebamoun. Or, le petit texte qui, sur ce troisième monument, suit les formules de vœu, commémore une donation foncière faite par Touthmôsis IV à « Osiris seigneur d'Abydos » [2]. Comme le panthéon énuméré dans les formules d'offrande le suggérait déjà, les stèles C 53, C 60 et C 71 sont, selon toute vraisemblance, d'origine abydénienne. L'obscure Butte-du-Souvenir se trouvait donc probablement dans les environs immédiats du grand lieu saint d'Osiris en Haute Égypte [3]. Le déterminatif 𓊖 qui suit son nom sur la stèle C 60 donnerait à penser, en tout cas, qu'elle fut le site d'une agglomération, cependant que le déterminatif 𓈉, sur la stèle de Senimôsé ferait plutôt songer à quelque secteur de la nécropole ou à quelque éminence du désert. Le dieu des morts de Memphis, Ptah-Sokaris y devait en tout cas posséder une chapelle; la déesse-cobra Ermouthis y était adorée ainsi que le grand Osiris, comme le révèle la pierre du « marché aux puces » dont l'origine abydénienne s'avère probable.

b. *Sn.i ms(w)*, « Mon frère est né », « Un frère m'est né ». Noter la manière charmante dont le 𓀀 déterminant le mot « frère » et le 𓀀-suffixe, « mon », ont été fraternellement liés dans l'écriture : 𓀀𓀀. L'anthroponyme exclamatif *Sn.i ms(w)* fut de mode sous la XVIIIe dynastie. Des trois exemples que Ranke (*PN* I, 310, 16) en fournit, l'un date du règne de Touthmôsis I [4], un autre du règne de Touthmôsis III [5] et le troisième de l'époque de Touthmôsis IV [6]. Le même nom fut encore porté par le grand-père du vizir Ramosé, personnage ayant vécu vers le milieu de la dynastie [7].

[1] Voir Helck, *Urk.* IV, 1618.

[2] Louvre C 53 : Rougé, *o. c.*, 100; Pierret, *o. c.*, 14-15 (extraits); Breasted, *AR* II, § 839-840.

[3] Il faudra évidemment un surcroît d'évidences pour fixer la localisation de la Butte-du-Souvenir. L'étiquette « Alexandrie » sur la stèle de Senimôsé ne saurait en tout cas constituer un indice de provenance.

[4] Stèle Bibliothèque Nationale. Cat. n° 44 *bis* (Ledrain, *Les monuments égyptiens de la Bibl. Nat.*, pl. 32).

[5] *Urk.* IV, 1066, 12.

[6] *Urk.* IV, 1006, 9.

[7] *Urk.* IV, 1792, 9 (Helck).

A elle seule, l'écriture invite à dater la stèle de Senimôsé de la première moitié de la XVIIIe dynastie. Cette datation se trouve renforcée par le fait que les deux autres mentions actuellement signalées du toponyme *ʾIꜣt-sḫꜣw* remontent précisément à cette époque; elle est plus encore confirmée par le nom même du dédicant, bien caractéristique de la période. Le carrier (*ḫrty-nṯr*) Senimôsé était un personnage de rang subalterne, un de ces petits techniciens dont les témoignages personnels n'abondent pas, en particulier pour l'époque touthmôside. En déposant dans un lieu saint d'Abydos (?) la pauvre stèle qui garde son souvenir, il souhaitait que son *ka*, selon l'usage, profite, en cette vie comme dans l'autre, des forces que l'offrande royale dispense aux dieux pour le bénéfice des humains. Cependant l'épithète *mꜣꜥ ḫrw ḫr.sn* qui lui est donnée, au lieu de *mꜣꜥ ḫrw ḫr Wsir* ou *mꜣꜥ ḫrw ḫr nṯr ꜥꜣ*, sort de l'ordinaire : le personnage ne demande pas seulement à être « justifié » auprès du grand dieu Osiris, mais auprès de la déesse serpent domiciliée dans la Butte-du-Souvenir. Et il est tentant de voir une relation entre le vœu qu'il fait de bénéficier des « nourritures » (*kꜣw*) des dieux et l'épithète classique de cette déesse Ermouthis qu'il invoque spécialement : « la maîtresse des nourritures » (*kꜣw*).

Le monument de Senimôsé trouve donc sa place normale parmi les nombreux témoignages — scènes de moisson et de vendange, estampilles de jarres, statues théophores — attestant l'importance visible prise par le culte de cette divinité agraire sous la XVIIIe dynastie [1]. Cependant, la mention qui est faite ici d'une Ermouthis *locale* est notable. Protectrice de la fécondité rurale, garante par là-même de l'avenir économique du pays, donc maîtresse de la bonne fortune, Ermouthis était assurément adorée par tout le peuple d'Égypte et ceci, sans aucun doute, de temps immémorial [2]. Mais d'ordinaire on parle simplement d'elle comme de « la maîtresse du grenier », comme de « la maîtresse des nourritures »; la liste des lieux précis où elle avait un sanctuaire est fort brève, dans l'état présent de la documentation [3], cette

[1] Wild, *BIFAO* 56 (1957), 212-214.

[2] Bonnet, *Reallexikon aeg. Religionsgeschichte* (1952), 803 et suiv.; Leibovitch, *JNES* 12 (1953), 74 et suiv.; etc.

[3] En dehors de Narmouthis (Médinet Madi) où la déesse avait un temple dès le Moyen Empire, et d'autres lieux du Fayoum où son culte est attesté dans les sources tardives (Tebtunis, Dionysias, Arsinoë, Soknopaiounèsos), on connaît des chapelles d'Er-

brièveté n'étant pas seulement due au hasard des trouvailles mais aussi au caractère rural, familier, rarement officiel du bon serpent des champs. En ce sens, la définition géographique attestée sur la stèle de Senimôsé : « Ermouthis de (*nt*) La-Butte-du-Souvenir » est remarquable par sa tournure même. Une formule parallèle se rencontrait à Narmouthis (Médinet-Madi) dès la XIIe dynastie : « *l'Ermouthis vivante* de *Dja* » [1] et semble connue près de Gîzeh sous la XVIIIe : « *l'Ermouthis* de *La-Butte-de-Djâmé* » [2]. Une stèle d'Edfou, datant de la Deuxième Période Intermédiaire, invoque dans la formule d'offrande « *Horus-Béhédety, les dieux et les déesses qui sont dans le temple* (ḥwt-nṯr) *et* *l'Ermouthis* de *ce temple* (rꜣ-pr) [3]. En employant ainsi une expression marquant au sens strict l'appartenance — et non la souveraineté divine — pour définir ces déesses-serpents bien locales, l'usage égyptien ne faisait pas référence à une Ermouthis unique et susceptible d'être la « maîtresse » (*nbt*) de divers endroits; il décrivait des serpents fatidiques différents, de bons génies femelles, bien distincts en dépit de leur nom générique, et étroitement attachés à un terroir déterminé ou à un lieu particulier.

mouthis à Dendara et à Alexandrie pour l'époque grecque et, pour les hautes époques, une « Ermouthis de la-Butte-de-Djâmé » près de Gîzeh (plus bas, note 5), un culte conjoint d'Ermouthis et de Selkis dans la région memphite (Mariette, *Abydos* I, pl. 44, n° 27) et à Héliopolis (socle bronze Caire J. E. 2882 d'après les notes de Daressy), une « Ermouthis de la-Butte-d'Ermouthis » qu'il faut peut-être localiser au sud d'Athribis (Brugsch, *DG*, 1056, n° 10; cf. L. Habachi, *MDAIK* 15, 76), enfin une importante « Maison d'Ermouthis » (*Pr-Rnnwtt*) du Delta occidental, qui donna son nom à la branche « phermouthiaque » de Ptolémée et où la déesse était l'associée d'un mystérieux Amon ophidien (De Meulenaere, *MDAIK* 16, 235; Petrie, *Objects of daily use*, pl. 60 (171); P. démot. Caire CG 31168, r° 1,4 et 2,10; 31169, r° 1,22; voir aussi Stat. Caire J. E. 43711 = *ASAE* 12, 194-195, etc.). En revanche, contrairement à ce qu'admettent encore beaucoup d'auteurs, les arguments invoqués pour affirmer que Térénouthis fut un sanctuaire d'Ermouthis ne peuvent être retenus.

[1] Donadoni, *Orientalia* NS 16, 335 et suiv., 513 et suiv.

[2] Selim Hassan, *The Great Sphinx and its Secrets* (*Excav. at Gîza* VIII), pl. 47. — La stèle du songe de Touthmôsis IV (Urk. IV, 1541, 18) désigne la même divinité comme : « Ermouthis dans (*m*) la-Butte-de-Djâmé ».

[3] Stèle Caire J. E. 43362 = Daressy, *ASAE* 17, 242-243 et Bruyère, *Mert Séger à Deir el-Médineh*, 184.



Stèle au nom du carrier Senimôsé (XVIIIe dynastie).
Hauteur : 17,5 cm. — Calcaire.
(Coll. Michèle Yoyotte.)

MARIETTE ET L'ÉTUDE DES INSTITUTIONS DE L'ANCIEN EMPIRE ÉGYPTIEN

PAR

LE COMTE JACQUES PIRENNE

La titulature est un élément essentiel pour l'étude des institutions de l'ancienne Égypte. À première vue, accumulée sans ordre apparent dans les inscriptions funéraires, elle donne l'impression d'un chaos absolument inintelligible. Certains titres, qui reviennent particulièrement souvent, ont été étudiés avec soin par les philologues qui ont cherché à leur donner un sens institutionnel dérivé de leur sens philologique. C'est aussi le principe qui a été suivi dans les dictionnaires et notamment dans le *Wörterbuch* d'Erman et Grapow.

Or, la titulature est une véritable mine qui constitue la base de la connaissance des institutions égyptiennes, mais dont l'étude réclame une méthode spéciale.

Il faut tout d'abord se pénétrer de l'idée que tous ces titres ont chacun un sens précis et que chacun d'eux a sa place dans le système institutionnel de l'Égypte.

Il faut ensuite ne pas perdre de vue que ce système institutionnel a varié profondément au cours des différentes époques; que l'on ne peut, par conséquent, utiliser simultanément, pour étudier le sens d'un titre, un texte de la IVe dynastie qui représente un système d'empire centralisé, de la IXe dynastie qui appartient à une féodalité morcelée et seigneuriale, ou de la XIe dynastie sous laquelle la féodalité se regroupe en une monarchie qui s'engage dans la voie de la centralisation tout en conservant un cadre d'institutions encore féodales.

Bien plus, à l'intérieur de chacune des périodes — empire centralisé, féodalité, monarchie féodale — qu'a connues l'Égypte, le droit a parcouru une évolution souvent très rapide. Entre la III[e] et la V[e] dynastie, par exemple, la monarchie a évolué vers une forme de plus en plus absolutiste et étatiste. Tout naturellement, cette évolution se reflète dans les institutions et modifie le sens juridique des titres.

Le premier travail consiste donc à grouper chronologiquement, en grandes périodes, tous les titres connus. Même à l'intérieur de ces périodes, il est essentiel de grouper les titres par règnes. On sait notamment, combien le vizirat a évolué au cours de l'Ancien Empire.

En faisant ce classement, il importe de ne pas isoler les titres, mais de les étudier à la lumière du texte ou de l'inscription funéraire qui nous les livrent. Le classement chronologique terminé, il faudra réunir tous les documents qui contiennent un même titre, afin d'éclairer celui-ci par le contexte. Car, et c'est là je pense une considération essentielle, il faut bien se garder de vouloir comprendre la signification d'un titre à la lumière du sens philologique des mots qui le composent. Sans doute, le sens philologique doit être à la base de l'étude que demande chaque titre. Mais, — il en est ainsi dans toutes les langues — le sens des mots qui prennent une signification juridique se transforme fréquemment jusqu'à devenir conventionnel. Que l'on s'efforce d'étudier le sens des titres administratifs et judiciaires de notre époque dans n'importe quel pays en s'en référant au sens philologique des mots qui les composent, on aboutira à un échec total. Il en va évidemment de même en Égypte. Je dirais même qu'en Égypte la déviation du sens primitif est plus grande encore que dans d'autres civilisations, parce que de nombreux titres égyptiens qui remontent à une période extrêmement archaïque ont été conservés à travers les époques administrativement les plus savantes.

Le même mot peut avoir les significations juridiques les plus diverses suivant la forme des institutions des diverses époques. Le mot *heqa* (ḥḳꜣ), par exemple, signifie tantôt « souverain », tantôt « gouverneur de province », tantôt « prince féodal », tantôt « directeur d'un domaine seigneurial », suivant qu'il est employé à l'époque royale, à l'époque d'empire, à l'époque féodale ou seigneuriale. Il en va de même pour tous les autres titres. Ce sens spécial du

titre, à une époque déterminée, ne peut être découvert que grâce aux inscriptions dans lesquelles il se trouve.

L'étude de la titulature doit aussi se combiner avec celle du droit de famille. À certaines époques — sous la III[e] dynastie par exemple — les titres ne sont pas héréditaires, ce qui prouve que les fonctions ne le sont pas. Sous la VI[e] dynastie, au contraire, l'hérédité des titres — qui apparaît sous la V[e] — se fait de plus en plus générale. Il y a là une indication des plus précieuses pour l'étude de l'évolution qui fait passer l'empire centralisé vers le morcellement féodal.

Cette hérédité doit s'étudier séparément pour les titres honorifiques — lesquels deviennent à la fin de l'Ancien Empire des titres de noblesse, mais à nouveau, reparaissent sous le Nouvel Empire, comme des titres honorifiques, — pour les titres sacerdotaux, pour les titres administratifs.

Il y a lieu, d'autre part, d'établir une comparaison systématique entre les inscriptions qui comportent des titres administratifs ou sacerdotaux et des titres honorifiques, de façon à établir à quel moment un titre honorifique s'accole nécessairement à un titre sacerdotal ou administratif.

C'est ce travail, dont j'esquisse ici rapidement les premiers principes, que j'ai tenté de réaliser pour l'Ancien Empire dans mon *Histoire des Institutions et du Droit privé de l'Ancienne Égypte* [1]. J'ai été frappé des résultats qui se dégagent presque automatiquement de cette façon de procéder.

Il va de soi qu'une enquête sur la titulature, pour être étendue à toutes les époques de l'histoire de l'Égypte, devrait être réalisée en équipe. Le matériel à dépouiller est, en effet, innombrable. Mais les résultats seraient étonnamment constructifs.

Semblable travail n'est possible que grâce à ceux qui ont rassemblé les inscriptions funéraires qui contiennent ces titres. Ces inscriptions, qui donnent le nom du défunt et ses titres, sont des sortes de lettres de faire-part, dans lesquelles le défunt résume toute sa carrière en énumérant les titres des fonctions qu'il a occupées successivement ainsi que les appellations honorifiques qu'elles lui ont values. La copie de ces titulatures est un travail ingrat et difficile. Mais elle constitue l'étape première et principale de l'étude des

[1] Bruxelles, Fondation égyptologique Reine Elisabeth, 3 volumes, 1932-1935.

institutions de l'Ancienne Égypte. Cette étude, au point de vue de l'histoire générale des institutions, sans laquelle il est impossible de se rendre compte du niveau d'une civilisation, est particulièrement importante. C'est en Égypte, en effet, que s'est bâti le grandiose système institutionnel qui a servi de modèle aux institutions de l'Empire romain. En outre, sur le plan de la sociologie, l'évolution que les institutions égyptiennes ont parcourue au cours de plus de trois millénaires, présente un intérêt absolument exceptionnel.

L'un des hommes à qui revint le mérite d'avoir compris l'importance de ces froides énumérations de titres, est Mariette. Ses fouilles, commencées en 1850, n'ont donné lieu que beaucoup plus tard aux publications essentielles que constituent son *Catalogue des monuments d'Abydos* (1880) et surtout *Les mastabas de l'Ancien Empire*, qui ne fut publié, par G. Maspero, qu'après sa mort, en 1889. Ces travaux restent l'une des sources essentielles de l'histoire des institutions de l'Ancien Empire. Sans doute, Lepsius (1842) [1] et de Rougé (1876) [2], ont devancé Mariette dans ce travail. Il n'en demeure pas moins que, comme Lepsius, Mariette a eu le grand mérite de recueillir, de façon quasi-exhaustive, les nomenclatures de titres qui, à première vue, pouvaient sembler n'être que de perpétuelles redites. Pour sa part, Mariette a fait à Saqqara, une admirable moisson de titres inédits, et dont un grand nombre ont malheureusement disparu depuis. Pour la Ve dynastie, notamment, sur 183 titulatures que j'ai utilisées dans mes *Institutions de l'Ancien Empire*, 105 ont été recueillies par Mariette. Bien sûr, certaines de ces titulatures avaient déjà été données par Lepsius; la majorité d'entre elles, cependant, nous sont connues grâce à Mariette seulement. Quantité de ces textes ont été repris par Sethe dans ses *Urkunden des Alten Reiches* (1903-1932), par Weil dans les *Veziere des Pharaonen Reiches* (1908), par Miss Murray dans son *Index* (1908), par d'autres encore. Il n'en reste pas moins que Mariette fut un initiateur dont les travaux demeurent encore précieux pour l'étude de l'administration de l'Ancien Empire.

[1] *Denkmähler.*

[2] *Recherches sur les monuments que l'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon*, Paris 1866. Les recherches de Rougé n'ont pas précédé celles de Mariette mais elles ont été publiées longtemps avant que paraissent les *Mastabas de l'Ancien Empire.*

L'étude des institutions ne jouit pas, en ce moment, d'une grande faveur. Il semble que l'égyptologie s'oriente surtout vers la technique d'une philologie de plus en plus savante mais de plus en plus repliée sur elle-même, et d'une archéologie qui tend à devenir la source essentielle des études historiques, de la chronologie notamment. Les institutions, cependant, sont seules à pouvoir établir les cadres des moments successifs de l'évolution historique égyptienne. La voie en a été ouverte en France par Maspero [1], par Revillout [2], par A. Moret [3], par R. Weill [4], par J. Dagallier [5], pour ne citer que les plus anciens. Il faut espérer qu'elle reprendra dans l'égyptologie française — si brillamment représentée aujourd'hui — la place essentielle qu'elle mérite [6].

[1] *La carrière administrative de deux hauts fonctionnaires égyptiens* (*Études égyptologiques* II, 1888).

[2] Son œuvre (*Cours de droit égyptien* 1884, etc.), dont on ne tient pas assez compte, vise surtout le droit privé; elle touche cependant, en de nombreux points, aux institutions publiques.

[3] *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, Paris 1902. *Chartes d'immunité dans l'Ancien Empire égyptien* (*JA* 1912-1917). *La création d'une propriété privée sous le Nouvel Empire* (*CRAI* 1915). *Déclaration d'un domaine royal et sa transformation en ville neuve sous Pepi II* (*Id.* 1916). *Un nouvel acte de fondation de l'Ancien Empire à Tehneh* (*Rev. ég.*, Nouv. Série I). *Acte de fondation de Penmerou* (*CRAI* 1933). *L'administration locale sous l'Ancien Empire* (*Id.* 1910). *La condition des Féaux en Égypte dans la famille, dans la société, dans la vie d'Outre-tombe* (*R. Tr.* XIX). *Un monarque d'Edfou au début de la VIe dynastie* (*CRAI* 1916). A. Moret et Boulard, *Donations et fondations en droit égyptien* (*R. Tr.* XXIX).

[4] R. Weill, *Les décrets royaux de l'Ancien Empire égyptien* (*Sphinx* XV).

[5] J. Dagallier, *Les Instituttions judiciaires de l'Égypte ancienne* (Paris 1914).

[6] Il nous paraît regrettable que la question des institutions ait été totalement négligée dans le chapitre relatif à l'Histoire de l'Égypte de l'Encyclopédie de la Pléïade.

LA STÈLE J. E. 59636 DU MUSÉE DU CAIRE

PAR

PIERRE LACAU

I. — TEXTE ET TRADUCTION

Le Cintre :

En dessous du disque ailé :

Celui de la ville de Bḥd.t.

Une ligne horizontale :

[Le dieu parfait,] maître de faire les rites, Djeser-ka-Rē (Aménophis Ier), *aimé d'Osiris, doué de vie comme Rē, à jamais.*

Premier Registre.

Au-dessus et en avant du maître de maison assis, avec sa femme, tourné vers la droite, 4 colonnes :

1 2 3 4

Offrande royale à Osiris, seigneur d'Abydos, pour qu'il donne toutes (*sortes de*) *bonnes choses au Ka du fils royal Ahmosis, né de* (*la dame*) *Téti. Sa femme.*

Derrière le couple assis, 1 colonne :

la maîtresse de maison Ahmosis, sa fille Ahmosis.

a. A lire ?

Devant, un enfant mâle, debout, tenant un lotus dans la main droite entre son père et sa mère, l'homme et la femme assis :

← *Ahmosis.*

Au-dessus et en avant de trois hommes debout, tournés vers la gauche, faisant face au couple assis, 9 colonnes :

1 … 2 … 3 … 4 … 4 *bis* (devant le premier homme, faisant la libation, avec le vase *qbḥ.w*, sur un guéridon bas, chargé d'offrandes) … 5 … 6 … 7 … 8 … 9 …

Son frère, le prêtre-Ouab, le chef des secrets de Neb-pehti-Rē, Sonb, son fils Ahmosis, son fils Ahmosis, qu'a fait le fils royal.

En arrière du troisième homme debout, et en bas (suite de la colonne 9) :

Ahmosis.

Deuxième Registre.

Quatre lignes horizontales : ←

sic

… 2 … sic

… 3 …

a. Dans ce registre, et au registre 4, est écrit —; quelquefois même ce signe est rendu par un simple trait.

b. Lire : …

… 4 … sic …

c. Lire : …

Ô vivants qui êtes (encore) sur terre, scribes, prêtres-lecteurs, prêtres-Ouab, prophètes, prêtres horaires de tout le temple, qui seront 2 à la suite d'Osiris dans toutes (ses) fêtes, (et) tous ceux qui liront cette stèle, vos dieux vous favoriseront et vous aimeront, tant que vous serez 3 sur terre, sans qu'il y ait d'obstacle pour aucun à parvenir à l'état d'Amakhou, vous transmettrez vos fonctions à vos enfants (et) c'est un bon (re)nom que vous commémorerez, si (vous) me (commémorez) en disant : Offrande royale à Osiris, seigneur d'Abydos (... pour qu'il accorde)..., ses bonnes choses, chaque jour, au Ka du fils royal Ahmosis.

Troisième Registre.

A gauche, tournée vers la droite, une femme assise, tenant un lotus dans la main gauche. Devant elle, sur une ligne, son titre et son nom :

← *La maîtresse de maison, Téti.*

A côté de son siège, une adolescente debout, tenant un lotus dans la main droite. Au-dessus et en avant de celle-ci, sa qualité et son nom, sur deux lignes superposées :

Sa fille, Nefertary.

Devant ces deux femmes, une troisième femme, tournée vers la droite, accroupie sur une natte. Elle tient dans sa main gauche un lotus. Devant elle, en une colonne, sa qualité et son nom :

Sa fille, Ahmosis.

Plus loin, un guéridon très bas, chargé d'offrandes.

A droite, tourné vers la gauche, un homme assis tenant dans sa main droite une palette de scribe. Devant lui, sur deux lignes superposées, son titre et son nom :

→ [hiéroglyphes] *Le scribe Ahmosis, né de Téti.*

Au-dessus d'un chien, accroupi sous le siège d'Ahmosis, le nom de ce chien :

→ [hiéroglyphes] *sic* *Qen-Amon* (?)

Plus loin, un guéridon bas, chargé d'offrandes. Devant ce guéridon, tournée vers la gauche et tenant dans la main droite un lotus, une fillette debout. Au-dessus d'elle, en deux colonnes, sa qualité et son nom :

[hiéroglyphes] *Sa petite fille* (à elle) *Ta*(*net*)*noub.*

Quatrième Registre.

Quatre lignes horizontales : ←

1 [hiéroglyphes]

[hiéroglyphes]

[hiéroglyphes]

[hiéroglyphes] *sic*

[hiéroglyphes] 2 [hiéroglyphes]

[hiéroglyphes]

[hiéroglyphes]

a. Lire : [hiéroglyphes].

b. Même groupement ([hiéroglyphes]) que plus haut.

c. Le signe [hiéroglyphe] réduit à [hiéroglyphe]; de même plus loin.

d. [hiéroglyphe] est écrit partout [hiéroglyphe].

[hiéroglyphes] 3 [hiéroglyphes]

[hiéroglyphes] *sic*

[hiéroglyphes]

[hiéroglyphes] 4 [hiéroglyphes]

[hiéroglyphes]

[hiéroglyphes] *sic*

[hiéroglyphes]

[hiéroglyphes]

e. Lire *tpḥ.t.f.*

f. [hiéroglyphe] = [hiéroglyphe].

g. Le signe ○ écrit ⊖ .

Offrande royale à Amon-Ré, seigneur de Karnak, à Osiris, chef des Occidentaux, seigneur d'Abydos, à Oup-ouaout, commandant des deux terres, seigneur du pays du Sud, à Anubis, qui est sur sa montagne, celui qui est dans Out, le maître du pays sacré, à l'Ermoute 2 *de ce temple-ci, afin qu'ils accordent l'offrande funéraire, pain, bière, bovidés, volailles, toutes les sortes de choses bonnes et pures dont vit un dieu : offrandes, aliments, vêtements et albâtres, encens et onguent, que donne le ciel, que crée la terre, que le Nil amène* 3 *de sa caverne : boire l'eau au tourbillon* (?) *de la rivière, respirer la douce brise du vent du Nord* (*et recevoir*) *toutes les sortes de plantes annuelles qui proviennent de ce pays,* 4 *au Ka de Téti. C'est le fils de sa fille qui a fait revivre leurs noms, le prêtre-ouab Sonb, né de la maîtresse de maison Ahmosis.*

II. — COMMENTAIRE

Stèle en calcaire, trouvée en 1932 dans le fourrage de l'aile Nord du 3e pylône, à Karnak [1]. Elle servait à caler un bloc dans la partie moyenne

[1] Henri Chevrier, *Rapport sur les travaux de Karnak* (1930-1931), in *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, 1931 (XXXI), p. 91.

du fourrage, là où l'on a employé des blocs de grès neuf qui n'avaient pas été décorés antérieurement. C'était là, d'ailleurs, une cale très insuffisante, et le poids qu'elle portait l'a écrasée. La pierre a éclaté en sept morceaux, qui sont restés en connexion les uns avec les autres, mais des éclats se sont émiettés le long des cassures et il en est résulté quelques lacunes dans les textes. Le nom d'Amon, naturellement, est intact, puisque la stèle a été employée dans la maçonnerie du pylône par Aménophis III. Elle mesure 0 m. 76 de hauteur sur 0 m. 53 de largeur; son épaisseur est de 0 m. 11. Ce monument est entré au musée du Caire et a reçu le nº 59636 du *Journal d'Entrée.*

Il est d'un type tout à fait intéressant, pour une stèle qui a dû faire partie du mobilier religieux du temple de Karnak. Évidemment, elle a d'abord été consacrée dans l'une des chapelles de celui-ci. Plus tard, sous Aménophis III, elle a été employée comme matériau, parce qu'on l'avait sous la main, dans le temple même où, quoiqu'elle fût encore en bon état (de nos jours encore, les couleurs en sont assez bien conservées), on l'avait, semble-t-il, mise au rebut. Assurément ce n'est pas au loin qu'on était allé la chercher. Or il s'agit d'une stèle de caractère funéraire, c'est-à-dire ayant pour objet d'assurer à un ou plusieurs particuliers la nourriture et les offrandes indispensables à la vie d'Outre-tombe. On sait le rôle que jouaient les innombrables statues consacrées dans les temples, «par faveur royale», le plus souvent; elles assuraient au personnage représenté la participation aux offrandes «sortant» sur la table du dieu. Des stèles pouvaient être consacrées dans une intention analogue [1] : la nôtre en est un bon exemple [2].

Les textes et figurations des deux registres comportant des personnages sont en relief (dans un champ creux); au contraire les deux registres où il n'y a que des textes ont été gravés en creux.

Le cintre est orné du disque ailé flanqué des deux uréus et sculpté en

[1] P. Lacau, *Une stèle juridique de Karnak,* Le Caire 1949 (*Supplément aux Annales du Service,* cahier nº 13), p. 2-4.

[2] Notons tout de suite la différence. L'image en ronde bosse est plus vivante et plus efficace que les représentations inscrites sur les murs des tombes ou sur les stèles (bien que ces figurations cherchent à copier la ronde bosse). La statue peut saisir ce qui «sort» sur la table du dieu dans le temple; les textes de la stèle ne parlent que de ce que l'on apporte au mort dans la tombe.

relief. L'enroulement des deux serpents autour du disque, le détail des différentes parties de l'aile sont précisés d'une façon intéressante. Au-dessous de chacune des deux ailes, le nom du disque ailé [hiéroglyphes] *bḥd.ti*, orienté vers la droite et vers la gauche.

Au-dessous, une ligne horizontale en relief nous indique le roi sous le règne duquel la stèle a été consacrée : Aménophis Ier. Faute de place pour inscrire une date précise, avec le nombre d'années, il y avait là, simplement, la mention du roi régnant [1].

Aménophis Ier est dit «aimé d'Osiris». Et pourtant nous sommes dans le temple de Karnak. Mais il s'agit ici d'assurer l'offrande funéraire, ce qui est du ressort d'Osiris, et il est très vraisemblable que la stèle même a été consacrée dans une chapelle d'Osiris, traité comme un hôte d'Amon. A une époque plus récente, nous connaissons dans l'enceinte de la propriété d'Amon un temple d'Osiris «régent de l'éternité» [2], aussi bien qu'un temple de Ptah [3]. Dans un temple de ce type, le roi pouvait très légitimement se dire aimé d'Osiris sans froisser Amon. Cette chapelle ou ce temple d'Osiris datant d'Aménophis Ier pouvait être l'ancêtre du temple d'Osiris plus récent. Il aurait été détruit et remplacé, comme l'a été l'admirable sanctuaire d'albâtre du même roi et de Thoutmès Ier, qui a été démoli et enfoui dans le troisième pylône [4]. Dans l'invocation aux vivants du

[1] Une formule similaire sur la stèle C 47 du Louvre (= Sethe, *Urkunden* IV, 51, 1) : [hiéroglyphes]. Le signe *ḏsr* ([hiéroglyphe]) de la stèle de Karnak, dans le cartouche royal, ressemble beaucoup à ce même signe, dans le cartouche du même roi, tel qu'il est figuré dans les inscriptions du sanctuaire d'albâtre bâti par Aménophis I à Karnak (voir note 4).

[2] Porter et Moss, *Topographical Bibliography,* II. *Theban temples,* p. 69-70; H. Nelson, *Key-plans,* pl. X, fig. 8, nº 135-178. Ce monument, bâti «à l'Est de la grande enceinte d'Amon de Karnak, le long du mur d'enceinte lui-même, à mi-chemin entre la porte de l'Est et l'angle Nord-Est», et désigné par la lettre P sur les relevés de Lepsius et de Mariette, a été publié par G. Legrain, *Recueil de Travaux,* 1900 (XXII), p. 125-136, mais sans dessins ni photographies. Il a été étudié en dernier lieu par J. Leclant, *Orientalia* 20 (1951), p. 463-466 et fig. 13-14 (pl. LII), et *Thèbes à l'époque éthiopienne* (thèse de doctorat, inédite), § 12, p. 106-112 du typescript.

[3] Porter et Moss, *Ouvr. cit*, p. 64 et 66-68.

[4] Sur ce reposoir de la barque d'Amon, qui a été reconstruit, en 1938, au Nord-Est du grand temple, voir Maurice Pillet, *Rapport sur les travaux de Karnak (1921-1922)* in *Annales du Service,* XXII (1922), p. 238-240 et pl. I, fig. 1-2; *Rapport sur les travaux de Karnak*

deuxième registre, à la ligne 2, on s'adresse à ceux qui suivront les processions d'Osiris en toutes ses fêtes, comme à Abydos [1] : nous devons donc nous trouver dans un temple spécial d'Osiris. Au premier registre enfin c'est encore à Osiris seul qu'est adressé le . Mais Amon n'est pourtant pas oublié dans notre stèle. Dans le premier registre, qui donne la dédicace générale, Amon est nommé le premier, ce qui est juste; il est propriétaire du (*r-pri*), du téménos dans son ensemble; Osiris n'est qu'un hôte admis dans ce téménos.

Il est inutile de décrire en détail les deux registres où figurent des personnages; ils sont assez nets sur la planche et nous donnent un exemple intéressant, parce que bien daté, du style des ateliers thébains au début de la XIIe dynastie. A ce moment, la sculpture sur calcaire s'inspire nettement de la XIIe dynastie. C'est à cette grande époque que l'on désirait se rattacher. On pouvait voir encore, à Thèbes, des monuments du Moyen Empire de tout premier ordre, comme le kiosque de calcaire de Sésostris Ier [2], pour n'en citer qu'un seul. Inutile d'ajouter que nous n'avons pas affaire à un pastiche; on distingue très aisément la facture des deux époques.

Quelques détails méritent d'être signalés. Le «fils royal Ahmosis», son frère Sonb, au premier registre, le «scribe Ahmosis» au second registre, portent un jupon dont la bordure supérieure est ornée d'une frange identique à celle que la XIIe dynastie avait mise à la mode [3]. C'est le pagne

(1922-1923), Ibidem, XXIII (1923), p. 113-117 et pl. II, 2 et III, fig. 1-2; *Rapport sur les travaux de Karnak (1923-1924), Ibidem,* XXIV (1924), p. 56-57; *Thèbes, Karnak et Louxor* (collection *Les villes d'art célèbres*), Paris 1928, p. 58-59; Henri Chevrier, *Rapport sur les travaux de Karnak (1927-1928)* in *Annales du Service,* XXVIII (1928), p. 115-116; *Rapport sur les travaux de Karnak (1947-1948), Ibidem,* XLVII (1947), p. 165-169 et pl. XXIV, XXV, XXVII; tome XLIX (1949) p. 10 et pl. IX-X. Belles photographies du temple et de quelques-uns de ses reliefs dans K. Lange-M. Hirmer, *l'Égypte,* Paris 1956, pl. 115-117.

(1) Cf. stèle n° 7 de Leyde; voir plus loin, p. 176, n. 1.

(2) Sur ce kiosque, voir les rapports de Chevrier dans les *Annales du Service,* XXVIII (1928), p. 126-128 et pl. III-V; XXIX (1929), p. 135-138 et pl. II; XXX (1930), p. 164-165 et pl. I-III; XXXVIII (1938), p. 567-595 et pl. CII-CIII et P. Lacau-H. Chevrier, *Une chapelle de Sésostris Ier à Karnak,* 1 vol., Le Caire 1956 (à compléter par un index que J. Sainte Fare Garnot a publié dans le *BIFAO,* LVI (1957), p. 131-149).

(3) Statue du Caire n° 480 (catalogue Borchardt), republiée dans H. G. Evers, *Staat auf dem Stein,* Munich 1929, I, pl. 97;

long descendant aux chevilles qui est garni de cette frange; il recouvre le pagne court. Le dernier personnage à droite, au premier registre, un Ahmosis encore, porte un pagne long avec une grande frange dans le bas. Le même personnage et le scribe Ahmosis, au second registre, portent tous deux une tunique collante à manches courtes et ont, au cou, un ornement, en forme de sellette(?) qu'il faudra interpréter. Il serre sur la poitrine la palette de scribe, son instrument de travail et l'emblème de sa fonction.

Les noms des personnages figurés aux registres 1 et 3 sont intéressants. Comme il arrive souvent, on ne peut débrouiller clairement la parenté exacte de tous les membres de la famille. Le personnage principal, en faveur de qui, sur la stèle, est faite l'offrande, est un «fils royal Ahmosis». Comme sa mère est nommée () et qu'il s'agit d'une simple «dame», non d'une reine, nous ne pouvons prendre au sens propre le titre de «fils royal». Mais nous savons que ce titre, dont la portée exacte nous échappe, était donné aussi à des personnages n'appartenant nullement à la famille royale. Weigall, il y a longtemps [1], puis Gauthier [2] et Raymond Weill [3] ont insisté sur ce point. Il restera à préciser à quel moment le titre en question commence à être employé au sens purement civil, et à quel moment il reprend sa signification primitive.

Le nom de la mère, Téti, rappelle tout de suite le nom de la reine «Téti la jeune» (*Tti šri*), mère du roi Ahmosis [4]. Ce nom de femme a dû

statue de femme du Metropolitan Museum de New York, Evers, *ouv. cit.,* pl. 62; stèle n° 44 de Leyde, Boeser, *Stèles,* Leyde 1909, pl. XXXII et, pour la XIIIe dynastie, statue du vizir Ii-mery, au Louvre (cf. Boreux, *Antiquités égyptiennes, Catalogue-guide,* I (1932), p. 143); statue de Sebkemsaf, au musée de Vienne, Evers, *ouv. cit.,* pl. 140.

(1) A. Weigall, *Miscellaneous Notes.* I *The title* *in the Middle Kingdom,* dans *Annales du Service,* XI (1911), p. 170.

(2) H. Gauthier, *Variétés historiques,* I. *Les fils royaux de Nekhabit (El-Kab),* in *Annales du Service,* X (1909), p. 193-200; V. *Les «fils royaux de Ramsès»,* in *Annales du Service,* XVIII (1919), p. 245-264; *Les «Fils royaux de Kouch» et le personnel administratif de l'Éthiopie,* in *Recueil de Travaux,* XXXIX (1921), p. 179-238 (notamment p. 180 et note 1).

(3) Voir aussi G. A. Reisner, *The Viceroys of Ethiopia,* in *JEA,* VI (1920), p. 28-55; 73-88 et pl. IX-X (en particulier p. 33, 38, 50, sur l'hérédité du titre dans une lignée non royale, et p. 77-78, explication du titre).

(4) Bibliographie dans H. Gauthier, *Le Livre des Rois d'Égypte,* II, Le Caire 1910, p. 159-160; cf. aussi H. E. Winlock, *On Queen Teti-sheri, Grandmother of Ahmose I,* in *Ancient Egypt,* 1921, p. 14-16; *The tombs of*

être fréquent à l'époque et l'adjectif «la petite», joint au nom de cette reine, montre que, dans sa propre famille, on tenait à la distinguer d'une parente du même nom [1]. Sur notre stèle, on n'a pas cherché à différencier par ce procédé les noms propres qui sont semblables et c'est en effet au début de la XVIII[e] dynastie que l'usage de ces qualificatifs a cessé. Ils auraient été bien utiles, cependant, dans une famille où, sur douze personnages que représente la stèle, nous avons huit fois le nom Ahmosis ([hiéroglyphes]) attesté, cinq fois comme nom d'homme et trois fois comme nom de femme [2]. Impossible de multiplier davantage les chances de confusion! Les autres noms propres : *Sonb* [hiéroglyphes] [3], *Nefertary* [hiéroglyphes], *Ta(net)-noub* [hiéroglyphes], sont tout à fait caractéristiques de l'époque.

Le titre [hiéroglyphes] est à noter; nous ignorons d'ailleurs en quoi pouvait consister cette fonction, en dehors du fait qu'elle se rattachait au culte du roi Ahmosis, prédécesseur d'Aménophis I[er]. Le «prénom» royal (*nb pḥt.y Rˁ*) n'est pas entouré d'un cartouche; il l'était au contraire (*ḏsr kꜣ Rˁ*) dans l'inscription placée immédiatement sous le motif du disque ailé, dans le cintre.

Le deuxième registre contient l'invocation adressée aux vivants par le propriétaire de la stèle. La rédaction est assez voisine, naturellement, des invocations de ce type, dont, sous l'Ancien Empire, déjà [4], mais plus

the kings of the seventeenth Dynasty at Thebes in *JEA*, X (1924), p. 217-277 (notamment p. 246) et enfin M. A. Murray, *Queen Tety-sheri*, in *Ancient Egypt*, 1934, frontispice, p. 6 et 65-69.

[1] Le procédé est très fréquent au Moyen Empire. Pour éviter la confusion entre plusieurs parents, on distinguait le plus âgé par un adjectif tel que [hiéroglyphes], [hiéroglyphes]; le plus jeune par les adjectifs [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes], quelquefois celui du milieu par l'expression [hiéroglyphes]. Dans le nom bien connu Antef-o (*Intf ˁꜣ.w*), en face d'Antef, nous avons sûrement l'application de ce même procédé. Tout ceci mériterait une étude spéciale qui conduirait, je pense, à des constatations assez curieuses.

[2] Le nom de femme [hiéroglyphes] doit sans doute être corrigé, comme il a été dit plus haut, en [hiéroglyphes]. À moins que ce ne soit une abréviation de ce nom?

[3] Le trait ı doit remplacer le déterminatif [hiéroglyphe], faute de place. Cf. au registre 4, l. 4 : [hiéroglyphes].

[4] J. Sainte Fare Garnot, *L'appel aux vivants dans les textes funéraires égyptiens, des origines à la fin de l'Ancien Empire*, 1 vol., Le Caire 1938. Voir aussi E. Drioton, *Description sommaire des chapelles funéraires de la VI[e] dynastie récemment découvertes derrière le mastaba de Mererouka à Sakkarah*, in *Annales du Service*, XLIII (1943), p. 503-504; T. G. H. James, *The Mastaba of Khentika called Ikheki*, Londres 1953, pl. V et VI et p. 36-39 (compte rendu par H. Wild, *Bibliotheca Orientalis*, 80 (1955), XII, p. 13-17); H. Wild, *L'adresse aux visiteurs du tombeau de Ti* (*BIFAO*, LVIII (1959), p. 101-114).

encore à partir du Moyen Empire [1], nous possédons tant d'exemplaires. Mais ce qui frappe et ce qui surprend, quand on examine l'ensemble de ces formules, c'est en réalité leur variété. Il s'agissait là d'un élément capital des textes de la stèle, pour lequel il aurait été facile d'imaginer une rédaction uniforme, purement rituelle. Le but à atteindre est, en effet, toujours le même : 1° demander aux vivants de réciter au nom du mort la prière (sous la XVIII[e] dynastie la formule du [hiéroglyphes]) qui lui assurera magiquement la nourriture dans l'autre monde; 2° promettre à ces mêmes vivants, en échange de ce service, un certain nombre d'avantages matériels sur terre. Mais, suivant les dimensions de la stèle, c'est-à-dire suivant les moyens de fortune du possesseur, on a varié sans cesse le détail de ces deux éléments qui font suite à l'invocation. On énumère les différentes catégories de vivants auxquels on s'adresse; la liste pouvait s'allonger, il importait naturellement de n'oublier personne. On précise aussi les conditions dans lesquelles les humains, les prêtres, membres de la famille, simples visiteurs, passeraient devant la stèle. De même les faveurs promises aux vivants pouvaient être détaillées plus ou moins longuement. L'étude de toutes ces variantes nous fournira certainement des renseignements de premier ordre sur les rapports entre les vivants et les morts, tels que les concevaient les Égyptiens. Ces rapports étaient, évidemment, constants.

Je me borne à relever, dans notre formule, quelques points dignes d'être notés. Le bénéficiaire de la stèle semble ne s'adresser qu'au personnel même du temple «les scribes, prêtres-lecteurs, prêtres-Ouab, prophètes, prêtres-horaires (veilleurs) de tout le temple». Naturellement, sur la plupart des stèles, on s'adresse en général à ce même personnel, parce qu'il était le plus qualifié pour réciter la prière demandée et surtout parce que ses membres savaient lire, condition préalable de l'accomplissement du service à rendre au mort [2]. Ici, ce choix peut s'expliquer plus simplement : la

[1] H. Sottas, *La préservation de la propriété funéraire dans l'ancienne Égypte*, Paris 1913, p. 70-79. Entre temps la documentation s'est beaucoup enrichie.

[2] Cf. A. Varille, *L'adresse aux visiteurs du tombeau de Khaemhet*, dans *Annales du Service*, XL (1940), p. 601-606 et pl. LXV, notamment p. 602, notes 5-6 et p. 603, note 2.

stèle devait être placée dans une partie du temple — une chapelle d'Osiris, probablement — où le clergé seul était admis. Il peut se faire aussi que, pour faire court, l'auteur de cette énumération se soit limité à un simple choix de lecteurs possibles.

Ces prêtres du temple, on précise en quelles circonstances ils auront à réciter la formule : lorsqu'ils accompagneront le dieu Osiris en chacune de ses fêtes. Cette mention est rare; on la retrouve sur une stèle de Leyde [1]. Nous avons affaire, dans ce dernier cas, aux dieux d'Abydos et le monument en question doit provenir de cette localité. Sur la stèle de Karnak, nous retrouvons Oupouaout *nb tꜣ ḏsr* dans le texte du dernier registre, mais l'invocation aux vivants ne parle que de la procession d'Osiris parce que, logée dans la chapelle de ce dieu — si notre hypothèse est exacte — la stèle n'était visible qu'à ceux qui prenaient part à cette procession.

Les prêtres réciteront encore la formule chaque fois qu'ils liront (à haute voix : « *šdi*) le texte de cette stèle » (*wd pn*). Tout le monde ne savait pas lire, évidemment, mais pour ceux qui en étaient capables, c'était faire œuvre pieuse, chaque fois qu'on lisait une stèle, que de réciter le . Sur notre monument les conséquences heureuses de cette récitation sont, pour les auteurs, d'être favorisés et aimés de leurs dieux tant qu'ils seront sur terre [2], de n'être point empêchés d'obtenir le rang d'Amakou [3], et enfin de transmettre leurs fonctions à leurs enfants [1].

[1] *Beschriving van de Egyptische Verzameling in het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden* (1re période intermédiaire et Moyen Empire), *Stèles, door* PAA. Boeser, Leyde 1909, stèle n° 7 (pl. VI), au nom de , ligne 5 : . Voir aussi Sethe, *Urk. I*, 112, 6 (VIe dynastie) : (stèle de , au musée du Caire, n° 1579).

[2] Cf. stèle J. E. n° 43362 du Musée du Caire publiée par Daressy, *Monuments d'Edfou datant du Moyen Empire*, dans *Annales du Service*, XVII (1917), p. 242-243 : (8) (9) (10) : « vos dieux vous favoriseront et vous aimeront tant que vous serez sur terre, vous transmettrez vos fonctions à vos enfants pour autant que (*mi*) vous direz : « offrande royale .. » etc. ». Cette stèle d'Edfou qui, d'après certains indices (groupement des signes dans la formule ; emploi des formes et), remonte au début du Nouvel Empire, est donc contemporaine de la nôtre.

[3] Après , rétablir le déterminatif omis sur le facsimilé. Je ne retrouve pas ailleurs l'équivalent exact de l'expression *nn šn.w-f*. Quant à la formule « passer (à l'état d')Amakh », elle est au contraire banale et revient constamment dans les textes de l'Ancien et du Moyen Empire. Reste à définir la nature exacte du privilège constitué par le rang d'Amakhou (sans doute ici jouir d'une tombe, dans des conditions spéciales). Sur cette question, voir en dernier lieu J. Sainte Fare Garnot, dans S.A.B Mercer, *The Pyramid Texts in translation and commentary*, IV, New York 1952, Excursus XXV, p. 95-106.

Ensuite vient une formule qu'on rencontre rarement. La traduction littérale en serait : « Voici mon nom, qui est bon; vous me commémorerez dans ce temple en disant à Osiris, maître d'Abydos . . . [2] », etc. Mais le texte n'a-t-il pas subi quelque altération? M. Sainte Fare Garnot, qui a étudié les variantes connues de cette formule, me communique les observations suivantes : « 1° Sur la stèle n° 7 du Musée de Leyde [3], à la ligne 7, où l'on trouve etc., le verbe *sḫꜣ* est très clairement à la forme relative *sḏm(.w)-f*, l'antécédent étant *rn nfr*. Le passage doit donc se traduire : « c'est un bon nom (un bon renom?) que vous commémorerez dans ce temple — autrement dit, c'est le souvenir d'un homme juste que vous évoquerez en lisant son nom sur la stèle — (aussi) dites : qu'il y ait des milliers de pains, etc. ». Le même texte se retrouve — à trois mots près — sur un monument de la collection d'Alnwick Castle : *sic* . En voici la traduction, par Sethe : « Ein gutes Name ist der, dessen ihr gedenkt beim Heiligtum des Osiris » [4]. Un troisième exemple nous est fourni par la stèle 20088 du Musée du Caire [5] : . Ici la forme *sḏm(.w)-f* du verbe *sḫꜣ* est écrite , mais il s'agit clairement de la même formule, à traduire : « Ô tous les prêtres-Ouab, tous les prêtres-lecteurs, tous les scribes de ce temple, c'est un bon (re)nom que vous commémorerez (sous-entendu : en lisant à haute

[1] C'est un des désirs le plus constamment exprimés, dans ce genre de textes (par exemple stèle n° 4, de Leyde; Londres 1518, Caire 20609 et Louvre stèle C 55 (Nouvel Empire, etc.). Cette insistance dans l'expression du vœu correspondait à une des préoccupations les plus naturelles chez un Égyptien, mais elle montre aussi que la transmission des fonctions dont il s'agit pouvait rencontrer quelques difficultés pratiques.

[2] Je ne sais comment rendre compte du qui borde la lacune.

[3] Cf. p. 222, note 1.

[4] K. Sethe, *Nominalsatz*, § 121, p. 81.

[5] Lange-Schaefer, *Grab- und Denksteine des Mittleren Reichs* (Catalogue général du Musée du Caire), I, Berlin 1902, p. 107.

voix mon nom). (En effet) j'ai joué le rôle de scribe dans ce temple du chef des occidentaux ». 2° Sur la stèle C 166 du Musée du Louvre [1], aux lignes 9-10, après un début du même genre : « Ô vivants qui êtes (encore) sur terre, prophètes de ce temple », on trouve : *sic*. Le groupe , après , est sans doute pour [2] ; quant à la répétition du signe après , dans , elle a pour objet, je crois, de faire comprendre que le du suffixe , protégé par le du pronom dépendant *wi*, ne tombait point dans la prononciation [3]. En tout état de cause, le verbe *sḫꜣ* n'est plus ici à la forme *śḏm(.w)-f*, mais à la forme *śḏm.f*; la seule traduction possible est : « commémorez-moi et dites () : « qu'il y ait des milliers de pains et de pots de bière () etc., pour Un tel, au temple du chef des Occidentaux » (). Nous aurions donc là un texte parallèle — le seul connu, jusqu'à présent — à celui de la stèle 59636 de Karnak, et qui soulève les mêmes difficultés [4]. Ne peut-on supposer que, dans les deux cas, nous ayons affaire à une rédaction abrégée — peut-être sous l'influence de la version des trois autres stèles citées plus haut — d'une formule dans laquelle le verbe *sḫꜣ* « se souvenir », serait employé deux fois de suite, d'abord à la forme *śḏm(.w)-f*, puis à la forme *śḏm.f*? Le sens premier aurait alors été le suivant : « c'est un bon renom que vous allez commémorer. Aussi, commémorez-moi en disant (telle prière) ».

Au troisième registre, c'est la mère du propriétaire de la stèle qui est honorée; il en est souvent ainsi. Elle est entourée de deux de ses filles () et de sa petite-fille (). En face d'elle, un autre de ses fils (un frère du), le « scribe » Ahmosis. Sous le siège de ce dernier,

[1] Collationnée sur photographie.

[2] Le rétablissement de , après *pw*, s'impose, compte tenu des textes parallèles; paléographiquement, on ne voit pas comment a pu devenir .

[3] Cf. J.-J. Clère, *La chute de l'*n *du suffixe* -čn *de l'ancien égyptien*, dans *Comptes rendus des séances du Groupe Linguistique d'Études chamito-sémitiques*, II (1937), p. 66-68.

[4] « En ce sens que, si est bien le pronom dépendant, complément direct de la forme Śḏm.f *sḫꜣ.tn* — ce qui prouve la variante de la stèle de Karnak — *rn pw nfr* se trouve « en l'air », tandis que, partout ailleurs, cette expression constitue l'*antécédent* d'une forme Śḏmw.f (*sḫꜣw.tn*) ». Note de M. Sainte Fare Garnot.

un chien, dont le nom avait été oublié au moment où l'on avait aplani le fond du registre, pour y exécuter figures et texte en relief. Ce nom a été rajouté, en creux, dans le champ du registre : [1]. Nous possédons déjà de nombreux exemples de noms de chiens, gravés à côté de leur image. Mais c'est la première fois que nous trouvons le nom d'Amon entrant en composition dans celui d'un chien. Un si grand honneur a de quoi surprendre; peut-être s'explique-t-il par le fait que, dans d'autres provinces, le chien était un dieu.

Le quatrième registre contient ce qu'on peut appeler la dédicace générale de la stèle. La série des cinq dieux invoqués est fort intéressante. Le premier nommé est Amon-Rê, maître de Karnak (). Cela est logique, nous l'avons remarqué plus haut : Amon est en effet le maître du nome et le propriétaire du temple. Vient ensuite Osiris chef des occidentaux, seigneur d'Abydos; il figure seul aux deux premiers registres et notre stèle a dû être placée dans sa chapelle même, à Karnak. Le troisième dieu est Oup-ouaout, commandant des deux terres, maître du pays du Sud; c'est l'associé habituel d'Osiris à Abydos. Le quatrième dieu est Anubis, avec ses qualifications ordinaires : il a sa place dans un proscynème funéraire comme celui-ci. La cinquième divinité, enfin, n'est autre que « l'Ermouté (la déesse serpent) de ce temple-ci » (). Cette mention — nouvelle dans une formule de dédicace de stèle — est très instructive. La déesse serpent Ermouté [2] est la patronne des moissons et des magasins où celles-ci sont entreposées. Dans chaque temple, les magasins contenant les grains et les fruits devaient être placés sous la sauvegarde particulière d'une déesse-serpent spécialement affectée au site. C'est justement parce que

[1] Le signe est peut-être pour ; il y a là, semble-t-il, une erreur que le déterminatif aide à redresser. Nous aurions donc là, appliqué à un chien, un nom très commun à Thèbes, sous le Nouvel Empire, comme nom d'homme. Cf. Ranke, *Personennamen*, I, p. 334, n. 18.

[2] Le nom s'écrivait d'abord (*Textes des Pyramides*) , § 454 *c*. Il est constitué par le radical , accolé au nom de serpent ; les Textes des Pyramides nous donnent d'autres exemples de cette formation. J'ai étudié ailleurs l'origine de la transcription grecque * ερμουθις (n + w *devenant* m, dans *Études d'Égyptologie*, I. *Phonétique* — à paraître). Sur la statue du musée du Caire n° 42123, Amon, dans une formule , est associé à Ermoute « la noble (déesse) du grenier » .

la stèle avait été érigée dans le temple de Karnak même qu'il y avait lieu d'intéresser à l'approvisionnement du propriétaire de cette stèle la divinité qui présidait à la garde des magasins du temple. Je ne connais que deux autres exemples d'une telle invocation à Ermouté : 1° sur une stèle d'Edfou, au musée du Caire [1], nous avons : etc.; 2° sur la stèle de Dedoumesou (), qui provient également d'Edfou [2], on trouve, à la ligne 5, une formule qu'il faut compléter ainsi : 6 [] etc.

sic

A la ligne 3 de ce registre, nous trouvons . Dans la grande formule funéraire, le nom de la caverne(?) du Nil () est souvent plus ou moins gravement altéré; soit qu'il se soit produit une métathèse phonétique (ainsi qu'il semble, dans le cas présent), soit par confusion avec le mot *ḥtp.t* ().

L'offrande funéraire (; il y a bien et non) est destinée au Ka de la dame Téti, la mère du fils royal Ahmosis, laquelle est figurée, à la place d'honneur, au troisième registre. Puisqu'on demande, à son intention, le , c'est qu'elle était déjà morte. Le , en effet, est le repas magique destiné aux morts.

Enfin la dernière ligne nous apprend que l'auteur de la dédicace de la stèle est le petit-fils de cette dame Téti, un nommé Sonb [3], fils d'une dame Ahmosis, elle-même fille de Téti, représentée accroupie devant le fauteuil de sa mère, au troisième registre. Selon une formule qu'on retrouve sur de très nombreuses stèles, il déclare qu'il a « vivifié (*sꜥnḫ*) leurs noms ». Cette formule, d'ailleurs, n'est pas absolument claire. Quel est le sens exact

[1] Daressy, *art. cit.* (voir plus haut, p. 176, n. 2), p. 243.

[2] Barsanti, *Stèle inédite au nom du roi Radouhotep Doudoumes*, dans *Annales du Service*, X (1908), p. 1-2 et 1 pl.

[3] Ce , qui est un , est-il le même que le représenté, au premier registre, faisant la libation sur les offrandes destinée au ? Dans ce tableau, il est appelé , c'est-à-dire « son frère ». Le mot « frère » désignerait en réalité le « neveu », puisque notre homme est fils d'une fille de la dame Téti, elle-même mère d'Ahmosis. Mais peut-il avoir ce sens?

de l'expression « vivifier les noms »? N'est-ce pas simplement « graver » (pour faire vivre dans l'avenir), le nom, plus encore que les scènes représentées sur les stèles, étant le support et la raison d'être des formules? Et de quels noms s'agit-il? De *tous* les noms gravés sur les stèles (y compris, assurément, ceux de personnes encore vivantes) ou seulement des noms des principaux personnages (d'abord le mort et sa femme), de ceux dont les « doubles » (*kꜣ.w*) sont désignés, dans les formules, comme bénéficiaires de l'offrande? Mais ce sont là d'autres problèmes [1], qui demanderont un examen spécial [2]; bornons-nous, pour l'instant, à en souligner le très grand intérêt.

[1] Le propriétaire d'une tombe n'attendait pas d'être mort pour y graver des formules au bénéfice de son propre « double ». Celui-ci, en tant que génie protecteur, pouvait être entretenu et soigné du vivant même du personnage auquel il était spécialement attaché. Très probablement les formules inscrites sur les murs des tombes, sur les stèles, et sur les statues de particuliers consacrées dans les temples (sans doute par eux-mêmes) étaient efficaces pour leurs doubles du vivant même des intéressés.

[2] Il faudra notamment étudier les groupements de famille, dans les tombes et sur les stèles. Il est clair qu'on n'a pas représenté à côté d'un mort uniquement ceux de ses enfants qui étaient déjà morts, mais aussi ses enfants vivants, parce qu'ils étaient ses compagnons naturels; de même les serviteurs de Ti ont été figurés de leur vivant sur les murs de son mastaba. Bien entendu, après leur mort, leurs images gravées d'avance bénéficiaient du service des offrandes, et c'est pour cela, entre autres choses, qu'on multipliait ces images.



La stèle J. E. 59636 du Musée du Caire.

REMARQUES
DE PHILOLOGIE ET D'ÉTYMOLOGIE
(EN MARGE DES TEXTES D'ESNA)

PAR

SERGE SAUNERON

1. *ḥts* = « ENSEVELIR »

Les divers termes que le *Wörterbuch* propose comme équivalents allemands du verbe *ḥts* (III, 202-203) impliquent tous l'idée d'une action menée jusqu'à son terme (sens temporel : 202^{13-16}; «*mener un travail à terme*» : 203^{4}; «*conduire une cérémonie jusqu'à sa fin*» : 203^{9}; «*orner*», «*décorer*» (= «parfaire») *un corps, une momie* : 203^{5-7}). Ces divers sens, du reste pleinement justifiés dans les contextes rappelés par le *Wörterbuch*, nous ont paru insuffisants pour traduire plusieurs passages des textes d'époques grecque et romaine. Il semble qu'à la lumière des quelques exemples rassemblés ici nous puissions proposer un nouveau sens : «ensevelir».

1° **Abaton**, 36^{a} (= Photo Philae 1197).

«*Isis et Nephthys dissimulèrent Osiris dans sa haute montagne de Biggéh,* *et* elles (l')ensevelirent *en elle pour toujours*».

H. Junker traduit : «*bestatten*» *o. ä.*, ce que le contexte semble en effet suggérer.

2° **Abaton**, 67^{a} (= Photo Philae 1216).

«*Le* ba *d'Osiris pénètre en lui* (= *l'œil*), *et* y trouve un dernier séjour *pour l'éternité*».

3° **Edfou** II, 51^{11-12} (= M. Alliot, *Culte d'Horus* II, 515) [1].

«*Le cœur de Rê était tombé dans la tristesse, à la vue de ce qui était arrivé à ses*

[1] Comparer *Edfou* V, 62^{16}.

enfants, [hieroglyphs] *et Sa Majesté ordonna* que fussent ensevelis *leurs corps au lieu où ils avaient vécu* (?) ».

4° **Edfou** I, 289[6].

A propos des huit très grands dieux de la Première Fois :

[hieroglyphs]

« Il donna la sépulture *aux Ancêtres, après qu'eut été accompli leur temps de vie en lui* ».

5° **Esna**, n° 196[9-10].

[hieroglyphs]

« *C'est l'antre des dieux-morts,* ensevelis *avec Atoum en ce lieu* ».

6° **Esna**, n° 197[24].

[hieroglyphs] *sic*

« *C'est l'enfer mystérieux de Knêph ainsi que de Chou et Tefnout, et d'Atoum* qui est enseveli *avec eux* ».

La traduction que nous proposons semble convenir parfaitement à ces six premiers exemples. En voici deux autres où *ḥts* est clairement mis en parallèle avec *ḳrs* « enterrer » :

7° **Papyrus Jumilhac** IX[4] (édit. J. Vandier).

« *Quant à Douat-Sékhentet-ent-Ouredj-ib, c'est la grande crypte d'Osiris* [hieroglyphs] *en laquelle* ont été ensevelies *les humeurs du dieu jusqu'à ce jour, et (d'où) elles ne se sont jamais écartées* ».

Texte parallèle IX[17] : [hieroglyphs] (*abusif*) [hieroglyphs] « *en laquelle ont été enterrées les humeurs du dieu* ».

8° **Esna**, n° 339[4].

« *Khnoum qui procure des aliments à qui lui est fidèle, et le souffle de la vie à qui achemine* (?) *des offrandes vers son temple; qui procure un fils à ses serviteurs, ainsi qu'une fille, (pour) se succéder après eux,* [hieroglyphs] *et* un ensevelissement *fastueux après la vieillesse* ».

Texte parallèle n° 319[20] : [hieroglyphs] « *un riche enterrement après la vieillesse* »; cf. Pétosiris 81[88].

Ces deux derniers parallèles (ex. 7 et 8), les déterminatifs ([hieroglyph] ex. 5; [hieroglyph] ex. 6 et 8; [hieroglyph] ex. 7), enfin le contexte, justifient la traduction que nous proposons. Ce sens n'apparaît que dans des textes tardifs; sans doute faut-il y voir une extension de l'emploi, attesté anciennement, de *ḥts* à l'occasion de l'ornement d'une momie pour son dernier voyage (*Wb.* III, 203[5-7]). Après avoir désigné les derniers devoirs dont on s'acquittait sur les corps défunts, *ḥts* a pu s'appliquer, finalement, à l'enterrement lui-même.

2. UNE GRAPHIE ABERRANTE DE L'HIÉROGLYPHE DU PALAIS

On trouve fréquemment, dans les textes « romains » d'Esna, un mot qui reçoit les orthographes suivantes :

[hieroglyphs] 210[12]; 306[20]; 307[23]; 331[7]; 332[28]; 340[4]; 341[9]; 499[13].

[hieroglyphs] 330[5].

[hieroglyphs] 340[4].

Le contexte où ce mot apparaît ne laisse guère de doute sur sa lecture :

« Heqa, maître de... (340[4] : comparer *ASAE* 43 [1943], p. 77).

« On n'arpente pas... sans son accord » (350[5], formule courante, signifiant qu'on ne peut être roi qu'avec l'accord du dieu mentionné; comparer : *Esna* 330[5]; 332[28]; 210[12]; *Edfou* V, 10[2]; Junker, *Ein Preis der Isis*... p. 274 [Z. 5]).

Il faut donc reconnaître, dans l'hiéroglyphe qui nous intrigue, une graphie particulière du mot *ʿḥt* « le palais », ordinairement écrit [hieroglyphs] (ex. *Edfou* I, 282[10]; 283[4]; 345[9]; VI, 112[5]; 113[3]; *Dendara* V, 90[10]; *Kom Ombos* 210 *b*[3], etc.), qui présente, à la Basse Époque, l'aspect d'un mot féminin

(*JEA* 30 [1944], 79 = *Wb.* I, 214). Les textes d'Esna connaissent, à l'occasion, la graphie habituelle [hieroglyph] n° 212[A].

Sans être spéciale à Esna, cette graphie ne se rencontre pourtant pas fréquemment ailleurs. Je n'en puis citer que de rares exemples :

a. **Stèle de Naucratis**, l. 7 :

[hieroglyph] que Gauthier (*Dict. Géogr.* I, 157) lit correctement comme une graphie de [hieroglyph] « le palais » (cf. aussi Gunn, *JEA* 29, 58 : « the palace of Saïs »).

b. **Sarcophage du Musée du Caire**, n° 29,314 (= Maspero-Gauthier, *CGC* II, p. 74 bas et 75 milieu) (réf. due à H. De Meulenaere) : [hieroglyph] var. [hieroglyph].

Aucune explication phonétique ne justifie, apparemment, l'emploi de ce signe [hieroglyph] à la place de [hieroglyph]. Il semble donc, ici encore, qu'il faille imputer cette confusion à une mauvaise transcription des formes hiératiques, où les deux signes ont, en effet, une forme très comparable :

		Ennana	Pap. Harris	Takelothis	Pap. Bremner	P. Leiden J. 32
348						
362						

Déjà au Nouvel Empire on décèle une certaine similitude entre ces deux signes (voir par ex. Barns, *Ashmol. Ostrac. Sinuhe*, p. 21, droite, à propos du premier d'entre eux). Le présent exemple, fourni essentiellement par les textes d'Esna, accroît d'une nouvelle unité la liste déjà longue des signes « ptolémaïques » aberrants, dus à une mauvaise interprétation d'originaux hiératiques (voir *BIFAO* 56, p. 77, n. 2).

3. COPTE ⲉⲓⲉⲗⲉⲗ (S.)

Les dictionnaires coptes notent, à côté d'un substantif ⲉⲓⲁⲗ (S.) : ⲓⲁⲗ (B.), signifiant « miroir » et « éclat lumineux » [1], un verbe ⲉⲓⲉⲗⲉⲗ ⲉⲃⲟⲗ (S.) qu'ils traduisent par « rayonner », « briller ». Le premier de ces deux mots se trouve déjà sous des graphies démotiques, que Spiegelberg a signalées : [demotic] (*Pap. Rylands* XX[5] et XXXVI[8-10]) et [demotic] (*Mythus der Sonnenauge*, n° 142) [2].

Le prototype hiéroglyphique du second de ces mots, le verbe signifiant « répandre des rayons », se trouve dans une inscription du temple d'Esna, datant probablement de Vespasien (*Esna*, n° 48[A]) ; on y lit les mots suivants, qui s'appliquent au dieu Khnoum-solaire :

[hieroglyph]

« Il éclaire le Château-du-Père à son lever, il illumine le Château-des-deux-oiselets de son éclat lumineux, irradiant la Campagne [3] *d'un poudroiement d'or* [4] *».*

4. L'HIÉROGLYPHE DE LA GRENOUILLE [hieroglyph] = *p*

Le papyrus médical Hearst (13, 6) mentionne un animal *pggt* (*Wb.* I, 563[8]), dont l'exacte identité n'a été déterminée que récemment. M. Alliot a en effet retrouvé un second exemple de ce mot dans un texte du temple d'Edfou, où il est écrit : [hieroglyph]. Le déterminatif laisse supposer qu'il s'agit d'un nom désignant *la grenouille*, ou quelque batracien du même genre (*Edfou* VI, 299[14] = Alliot, *Culte d'Horus* II, p. 640, n. 1).

A vrai dire, il se pourrait qu'un troisième exemple de ce terme rarissime soit connu depuis 1918, bien qu'une lecture erronée, enregistrée par le

(1) Spiegelberg, *Koptisches Handwörterbuch*, p. 24; Crum, *Coptic Dictionary*, p. 76-77.

(2) Spiegelberg, *op. laud.*

(3) *Sḫt* est le nom du temple de Khnoum qui s'élevait jadis dans la campagne au Nord d'Esna.

(4) *Nkr*, *Wb.* II, 344 : « *Goldstaub* », mot imagé dérivé de *nkr* : « le tamis »; la lumière, pour les Égyptiens, est une pluie de petites particules lumineuses, comparable à la fine poussière qui sort d'un van.

Wörterbuch (V, 208[8]), en ait dissimulé jusqu'ici l'exacte identité : il s'agit d'un nom d'animal, que le *Wb.* cite sous la forme , et qu'il définit comme étant « *ein kleines Tier* (*parallel : Maus*) ». Si l'on examine l'édition du texte de Djedher le Sauveur, telle que Daressy l'a présentée, on note, séparé de ce mot par un signe *n*, la présence d'un *p*, que la disposition typographique horizontale du texte a vraisemblablement dissocié du mot dont il fait partie. Là aussi, nous devons donc vraisemblablement lire *pgg* (et supprimer *gg*ꜣ du dictionnaire).

Ce mot étant rarissime, je crois utile de signaler un texte d'Esna où l'hiéroglyphe de la grenouille apparaît avec la valeur phonétique *p* :

« *Tu es le Seigneur d'Esna, le* (*dieu*) *préposé au tour, qui modela-au-tour les dieux* » (*Esna*, n° 378[9]).

On pourrait être tenté de chercher l'origine de cette valeur dans le terme *p*ꜣ*wt*(*y*) [1], qui s'applique aux divinités initiales, et de se rappeler que les Huit d'Hermopolis étaient en effet, partiellement, des grenouilles. Il semble pourtant plus vraisemblable, puisque nous connaissons maintenant un mot *pgg*(*t*), déterminé par le signe de la grenouille, qui semble bien désigner cet animal, de chercher en lui l'origine de la valeur *p* attestée par ce texte. L'emploi de l'acrophonie, qui est général dans les inscriptions cryptographiques d'Esna, ne crée aucune difficulté.

5. UNE ÉTYMOLOGIE ÉGYPTIENNE DU NOM DE THOT

Les Égyptiens nous ont, de longue date, habitués à ne pas sourciller devant les plus extravagantes « étymologies », qu'il s'agisse de la toponymie

(1) Cette valeur semble, à première vue, apparaître dans l'inscription : *Esna*, n° 395[9], où nous lisons le mot correspondant à une épithète de Khnoum-Potier. Mais nous devons en fait lire, non pas *p*ꜣ*wty*, mais *Ptḥ*, le signe de la grenouille ayant tiré sa valeur *ḥ*, très probablement, du mot *ḥfn* « têtard », qu'on trouve parfois déterminé par le signe de la grenouille (*Wb.* III, 74) ou du nom de la déesse *ḥḳt*. Sur cet emploi du signe de la grenouille avec valeur : *ḥ*, cf. *Esna*, n° 242[23] (H 57 et 59) et 242[25] (H 85). — En d'autres textes, il semble que la grenouille doive se lire *p*(ꜣ)*s*, *ps*, pour des raisons qui nous échappent : *Edfou* III, 190 2, 3, 6 (cf. 190, 11).

de leur pays dont ils rendent compte à leur façon, ou du nom de leurs dieux [1]. Voici une étymologie du nom de Thot que je crois originale. Elle est expliquée dans le long texte relatif à la création du monde (*Esna*, n° 206[11]). Neith a déjà amené à l'existence Esna, Saïs, la terre d'Égypte, le collège des trente dieux, son fils Rê le soleil, et le serpent Apopi. Vient le tour de Thot :

sic

« *Thot était sorti de son* (= *de Rê*) *cœur en un moment d'amertume; aussi l'appela-t-on Thot* ».

Thot est bien connu comme étant « le cœur de Rê » [2], ayant exprimé par l'intermédiaire de la parole ce que le dieu avait conçu en son cœur; on trouve donc sans peine le lien qui amena l'auteur du texte d'Esna à situer dans le cœur de Rê l'origine du dieu Thot. Mais ce simple rapprochement n'expliquait pas son nom. Il fait donc appel au mot *dḥr* (copte ⲧϩⲟ [B], ⲟⲟ [S]), qui signifie « amer », « amertume », « être amer », et s'emploie fréquemment à propos du cœur [3], et dont le son évoquait, pour lui, celui du nom divin. Thot serait ainsi, non seulement le « cœur de Rê », mais l'« amertume » du cœur de Rê.

6. A PROPOS DU MOT *p*ʿ*y* « CRACHER »

Au cours des discussions abordant le problème de l'origine des valeurs alphabétiques de certains signes ptolémaïques, B. Grdseloff [4] et Et. Drioton [5] ont fait connaître deux exemples d'un verbe *p*ʿ*y*, signifiant « cracher ». L'un apparaît dans le Papyrus magique de Londres et Leyde (20[12]), le second, en hiéroglyphes, dans le temple d'Edfou (II, 260[12]). Les textes

(1) Voir S. Sauneron, dans *BIFAO* 51 (1952), p. 49, et *Les Prêtres de l'Ancienne Égypte* (1957), p. 123-127.

(2) *Wb.* I, 59, 16; Keimer, *CASAE* 5 (1947), p. 33-35.

(3) *Wb.* V, 483; voir en particulier le décret d'Amon en faveur de Neskhons, Gunn, *JEA* 41 (1955), p. 90 (6).

(4) *Archiv Orientální* 20 (1952), p. 482-484.

(5) *Revue d'Égyptologie* 10 (1955), p. 91-92.

d'Esna permettent d'ajouter un troisième exemple à ce début de liste. Il figure dans un paragraphe du récit de la création évoqué précédemment, où se trouve exposé le procédé par lequel Apopi vint à l'existence (*Esna*, nº 206[10-11]).

sic

« *Or donc ils repoussèrent le crachat de sa (= de Neith) bouche qu'elle avait produit* (1) *dans le Noun; il (= ce crachat) devint un serpent de 120 coudées, qu'on nomma Apopi* ».

« *Ils* » désigne ici les dieux initiaux, nés des paroles de Neith, et habitants du Noun. *Pʿ* semble être un substantif, plutôt qu'une forme relative du verbe *pʿy;* le *t* qui figure dans ce mot est purement graphique, puisqu'il est ensuite fait usage du pronom masculin *·f.* Enfin, bien que le texte égyptien ne dise pas expressément qu'Apopi fut ainsi nommé *en raison* de cette origine curieuse, l'évidente assonance de *pʿ* et de *ʿpp*, et l'abondance, dans ce récit, des explications « étymologiques » fondées uniquement sur la ressemblance phonétique de deux termes, laissent supposer que les Égyptiens voyaient un rapport entre le nom du dieu et ce mot rare, employé volontairement ici. Pour eux, Apopi fut donc « celui qui fut craché » (2). Ce procédé créateur est abondamment attesté en Égypte, et ne comporte en lui-même rien d'injurieux pour celui auquel il s'applique : ce fut le sort de Chou et Tefnout, selon la théologie héliopolitaine; à Esna même, on explique d'ailleurs que telle fut l'origine des peuples étrangers (*Esna*, nº 250[13]); enfin on se rappellera le mythe d'Isis et Rê, et la façon dont la déesse fit un serpent d'un peu d'argile imprégnée de la salive divine.

7. COPTE ⲧⲱⲕ (S.) = ÉGYPTIEN *tḵr?*

Le verbe copte ⲧⲱⲕ (S.) « être courageux », ses composés, et son qualitatif ⲧⲏⲕ « être brave », etc. (3), semblent, autant par leur sens que par

(1) Ou peut-être : « qu'elle avait déposé... », *ir* ayant, dans les textes d'Esna, souvent le sens du verbe *di;* voir par ex. 206[13] *ir·n·s Rʿ ḥr wpt·s* « elle plaça Rê sur son front ».

(2) Autre étymologie : *BIFAO* 58 (1959), p. 57; *Muséon* 65 (1952), p. 1-4.

(3) Crum, *Coptic Dictionary*, p. 403.

leur forme, pouvoir être rapprochés de l'égyptien hiéroglyphique *tḵr*, fréquemment attesté dans les inscriptions d'époque gréco-romaine (*Wb.* V, 330[15-17]).

Son emploi le plus courant apparaît dans l'expression *tḵr pḥty* « bouillant de vaillance », ou quelque sens comparable. On le trouve aussi employé seul (*Edfou* VIII, 87 (1) et *Esna* nº 511[14] [épithète de Neith]). A Esna également, on trouve la graphie nº 317[5] (= *t* : nº 216[11] [= Nt. 50] et nº 216[4] [= Nt. 17 et 19]).

Il subsiste toutefois une difficulté à ce rapprochement, d'ordre phonétique : les mots égyptiens triconsonantiques dont la dernière articulation est *r* perdent généralement cet *r* (devenu déjà, en général, *t* ou *ꜣ* dans les textes hiéroglyphiques récents), mais il subsiste, en copte, quelque chose de la dernière syllabe, en général une voyelle : ex. *sḵr* (frapper) > ϣϭⲁ (S.A.), ⲥϭⲁ (B.) (2); *ḥḵr* (avoir faim) > ϩⲕⲟ, graphies impliquant l'accentuation de la seconde syllabe dans les formes anciennes. Mais on peut aussi citer *ẖkr* (armer) > ϩⲱⲱⲕ, ϩⲱⲕ (S.) qui offre donc une forme comparable à ⲧⲱⲕ < *tḵr*. Cette possibilité phonétique existant, et *tḵr* et ⲧⲱⲕ possédant des sens comparables, l'étymologie proposée ici paraît vraisemblable.

8. L'HIÉROGLYPHE DU SPHINX = *s*

Cette valeur, qui, à ma connaissance, n'est pas attestée jusqu'ici dans les listes publiées, ressort de deux textes du temple d'Esna :

1º Esna, 217[22] (verset 18) : graphie cryptographique du nom d'Osiris :

2º Esna, 320[22] :

Le dieu Khnoum « nourrit le jeune être du début jusqu'à la fin (...), gardant l'œil sur l'œuf, et *šd š(y) r sww·s* le brisant le jour

(1) À moins que nous ne devions lire *tḵr-ʿ* « au bras agressif » épithète qui serait en ce cas construite sur le modèle de *tm-ʿ*?

(2) Spiegelberg, *Sphinx* 4 (1901), p. 227-228.

venu ». Ici, *ś* = *śy*, pronom dépendant féminin. Parallèle 302[14] : *śḏ* — *r śww.s*.

L'origine de cette valeur ne peut être que la lecture habituelle de l'hiéroglyphe du sphinx : *sšp* (*ʿnḫ*) (*Wb.* IV, 536[1]). Cela tendrait à prouver le caractère savant des dérivations acrophoniques, remontant à la lecture du Nouvel Empire *sšp*, et non à la prononciation effective contemporaine des textes, devenue à cette époque simplement *šp* (1).

9. = *n*.

La structure des litanies d'Esna est suffisamment régulière pour qu'il n'y ait aucun doute sur les mots initiaux de chaque verset. Tous débutent par la préposition *n*, écrite du reste de multiples façons, et signifiant : « en l'honneur de (telle divinité) ». Aussi, quand nous lisons (*Esna*, 216[1], verset 3) :

le contexte exige-t-il de façon impérieuse que nous lisions, en dépit de l'étrangeté de la graphie : *n Nt* : « en l'honneur de Neith. . . ».

Cette orthographe inhabituelle de la préposition, avec perte de la semi-consonne initiale, peut se justifier, si l'on pense aux préformantes ⲛⲁ- et ⲛⲉ- du verbe copte, qui dérivent toutes deux d'un ancien (Spiegelberg, *Kopt. Handwb.*, p. 73 et 74). Dans le cas qui nous occupe, il ne peut s'agir que d'un jeu phonétique, et même dans les textes d'Esna, dont l'orthographe est souvent fantaisiste au plus haut point, cette forme de la préposition *n* est tout à fait exceptionnelle.

10. LA FIN D'UNE DÉESSE

Le panthéon des dieux latopolitains n'est pas d'une complexité particulière : moins de dix personnes divines en font tous les frais; mais la pauvreté des textes jusqu'ici publiés est telle que bien des idées inexactes sont

(1) Si l'on admet, comme c'est généralement le cas (De Wit, *Rôle et sens du lion*, p. 40-41) que le grec σφιγξ dérive de l'égyptien *sšp ʿnḫ*, nous ne pouvons cependant en tirer aucun argument en faveur d'une lecture tardive *šsp*, la chuintante *š* se transcrivant normalement σ dans les orthographes grecques de mots égyptiens (ex. *kršt* = κυλλῆστις).

encore couramment exprimées à son propos (1). Laissons pour le moment les attributions abusives, pour mettre fin à la carrière d'une « déesse » qui n'est née que d'une erreur de copie.

Le *Wörterbuch* enregistre (V, 499[2]) en effet l'existence d'une divinité , qu'il propose de lire *dgj.t;* cette graphie remonte à la planche éditée par Lepsius (2) d'un bas-relief d'Esna; il s'agit de la scène pittoresque figurant Trajan dansant en l'honneur de la déesse lointaine; cette scène (nº 332 de notre édition) décore la partie inférieure de la colonne 17, et se rapporte à un texte développé sur le fût de la même colonne (nº 330); le bandeau horizontal nº 383 se rapporte au même rite, auquel on peut comparer la scène nº 520.

L'examen du texte montre que quelques erreurs sont à corriger dans la copie de Lepsius : la légende accompagnant la déesse Nebtou est à lire : « *Paroles dites par Nebtou, maîtresse d'Esna,* *Menḥyt la grande, maîtresse de Khent-to, la déesse. . .*, etc. ». Les signes lus jusqu'ici *tg* appartiennent au toponyme Khent-to, localité latopolitaine bien connue pour être la patrie de la lionne Menḥyt (3).

11. LE DIEU CROCODILE CHEMÂNEFER

Les voyageurs qui se sont intéressés aux dieux d'Esna ont depuis fort longtemps remarqué un dieu crocodile au mufle effrontément retroussé, qui accompagne souvent Neith sur les bas-reliefs du temple. Son nom, qui n'apparaît pas hors d'Esna, figure sous la forme , qui a été lue de façons variées. La lecture la plus fréquente que nous ayons relevée chez les savants modernes est Hedjnéfer (4), mais on trouve aussi Arsenuphis, cette graphie ayant été comparée à celle du fameux dieu de Philae, « *le beau*

(1) Ainsi la liste de dieux donnée par le Guide Bleu (éd. 1950), p. 573, et l'affirmation que Khnoum *d'Esna* avait pour épouses Satit et Neith (Ét. Drioton, *La Religion égyptienne*, dans *Histoire des Religions* [Bloud et Gay, 1955], t. III, p. 15).

(2) Lepsius, *Denkmäler* IV, pl. 83 *b*.

(3) Gauthier, *Dict. géogr.* IV, p. 184 (qui situe à tort ce lieu à Éléphantine).

(4) Gauthier, *Kêmi* I, p. 118; C. De Wit, *Rôle et sens du lion*, p. 270.

compagnon »[1]. La diversité de ces lectures vient de l'ambiguïté du premier signe, celui de la couronne blanche, qui peut se lire de différentes manières. La vraie lecture est *Šmꜥ nfr*[2] : quatre textes seulement sur l'ensemble, assez abondant, des inscriptions relatives à ce dieu, nous livrent des variantes explicites : nº 62[10] [hiéroglyphes]; nº 80[6] [hiéroglyphes]; nº 561[7] [hiéroglyphes]; nº 599[13] [hiéroglyphes]. Ce dieu crocodile n'est autre que « *le beau méridional* ». Son nom complet habituel est « *Chémânefer-Sébek, fils de Neith* », et les épithètes qu'il porte, fort variées, ont trait à sa nature physique (« *le prince issu du Noun* », « (celui qui se pend) *au cou de Neith* », « *le puissant ravisseur, qu'a mis au monde la vache Ahet, qui brilla dans le Noun avec sa mère, et qui est Rê entre les cornes de Méthyer, le grand dans le Fayoum* », etc.).

Il est donc l'un de ces deux crocodiles que l'iconographie figure volontiers dans les bras de la déesse Neith, mais il est aussi et surtout l'image matinale du soleil levant[3], Rê sortant de l'eau régénératrice.

12. LE VERBE [hiéroglyphes]

Les textes d'Esna nous livrent, à cinq reprises au moins, un verbe dont l'orthographe est [hiéroglyphes] 74[21], 163[27], 176[9], 210[1]; [hiéroglyphes] 319[20]. Ma première réaction, en revoyant mes copies, a été de penser que j'avais lu inexactement la forme du premier signe, et qu'il s'agissait simplement de la forme tardive du verbe *ptr* « voir », qui, comme chacun sait, est souvent dépourvu, dans ses graphies récentes, de son articulation médiale (ex. [hiéroglyphes] *Edfou* IV, 207[6]; [hiéroglyphes] *Edfou* IV, 225[13]; VIII, 135[13]; IV, 137[13]; [hiéroglyphes] *Edfou* IV, 81[12], etc.). Un examen attentif de l'original m'a convaincu du fait que, dans ces divers cas, le premier signe était sans doute possible *g*. Point n'est besoin de postuler une erreur de graphie ayant confondu *p* et *g* (confusion du reste parfaitement concevable). Je crois que nous devons simplement reconnaître sous ces deux formes inhabituelles, le verbe *gꜣ*, connu sous sa forme simple,

[1] Porter-Moss, *Top. Bibl.* VI, p. 111-117, *passim*.

[2] Comparer [hiéroglyphes] *šm* « orge de Haute Égypte », *Wb.* IV, 476 bas, et *Esna*. nº 241[13] *Wnwt* [hiéroglyphe], Ounout de Haute Égypte.

[3] Le soleil couchant étant plus généralement un bélier; l'opposition bélier/crocodile se retrouve dans les deux textes les plus célèbres d'Esna : les hymnes cryptographiques.

sous sa forme redoublée (*gg*), et sous son aspect « causatif », *sgꜣ*. La forme qui nous intéresse est à ranger à côté des orthographes [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] et autres, déjà attestées de ce verbe à sa forme simple. Le *r* de l'exemple d'Esna est simplement une variante phonétique du *ꜣ* habituel. Quant au signe [hiéroglyphe], on peut supposer qu'il est simplement attiré par le *r* qui précède, en souvenir des orthographes plus anciennes où *(t)r*, dans divers mots, entraîne sa présence[1].

Sur ce verbe *gr* a été formé un substantif *grty*, désignant apparemment « les deux yeux ». C'est ce que permet de deviner un texte d'Esna (nº 176[9]), qui parle de la joie du dieu lorsqu'il pénètre dans sa nouvelle salle hypostyle :

[hiéroglyphes]

« *tes deux yeux sont éblouis lorsque tu t'avances vers elle.* »

13. UNE GRAPHIE DE *mfkꜣt* « turquoise »

En examinant plus haut la graphie du nom du palais *ꜥḥt*, j'ai volontairement laissé de côté une orthographe visiblement fautive du terme *mfkꜣt* « turquoise », où le signe [hiéroglyphe] semble avoir, une fois de plus, pris la place d'un autre hiéroglyphe, peut-être [hiéroglyphe] : [hiéroglyphes] (*Esna*, nº 286[15]), [hiéroglyphes] (*Esna*, nº 184[26]). A cette forme aberrante, dont l'explication n'est pas évidente, il faut maintenant juxtaposer une orthographe encore plus monstrueuse du même mot : [hiéroglyphes] (*Esna*, nº 426[28]). Le contexte, qui place ce mot entre *ḫsbḏ*, d'une part, et *tḥnt* de l'autre, rend la lecture assurée; le signe [hiéroglyphe] est une erreur (fréquente) pour [hiéroglyphe]. Reste le premier signe [hiéroglyphe], aussi abusif que le [hiéroglyphe] des premières graphies évoquées plus haut, et qui, assez curieusement, est son homophone (dans les textes tardifs : *in*). Il serait probablement téméraire de voir dans ces deux signes[2] ce vocalisme d'attaque curieux qui précède

[1] E. Edel, *Beiträge zum aegyptischen Lexikon* II, *ZAeS* 81 (1956), p. 14-17 : « *Das Verb für* « staunend blicken » *g und seine Ableitungen* ». — Un autre exemple de cette graphie : *Edfou* IV, 238, 11.

[2] Fairman, *BIFAO* 43 (1945), p. 63 (III). Il est cependant des cas ou *in* est rendu à l'initiale par *m* : E. Jelinkova-Reymond, *Les inscriptions de la statue guérisseuse de Djed-Ḥer-le-Sauveur*, p. 31, n. 1. Sur *m* graphie de *in* : J. Černý - A. Gardiner, *Hieratic Ostraca*, pl. XXXIV, 4, verso, 1.

parfois un mot commençant par *m* (*in-mwt* « les morts ») dans les graphies démotiques [1]; mais encore faudrait-il que la consonne *m* elle-même eût été bien conservée. Toutefois il ne nous est guère apparu plus vraisemblable de chercher à justifier ces deux graphies par de mauvaises lectures d'un original cursif comportant les signes ou . La forme cursive de ces deux signes ne rappelle que de fort loin celle des signes et . La solution qui consiste à voir dans une interprétation erronée du signe (= et un support, ici le bras, dans l'orthographe d'Esna : les jambes) n'explique cependant pas la graphie comportant l'initiale . Peut-être devons-nous simplement conclure que l'ancien *mfk(ꜣ)t* était devenu, aux très basses époques, **nfk ?*

14. LE CRÉATEUR ANDROGYNE

Les Égyptiens qui s'entendaient à merveille à combiner dans un même être des éléments humains et animaux semblent avoir assez généralement répugné à grouper en un dieu des attributs masculins et féminins. La seule exception courante à cette règle généralement valable se relève dans les images du dieu de l'inondation, homme à la poitrine féminine; encore cette combinaison devait-elle exprimer un symbole, l'union de l'eau et de la terre :

> « *C'est là l'image du* « Nil »,
> *dont une moitié est homme,*
> *et dont l'autre moitié est femme;*
> [c'est l'eau qui est homme,]
> *c'est la terre irrigable qui est femme;*
> (ensemble) *ce sont le Père et la Mère* » [2].

Si l'on excepte ces images de « Nils », on conviendra du fait que les exemples d'androgynie sont exceptionnels. Au moins est-il important d'exa-

[1] Erichsen, *Demotisches Glossar*, p. 157. Voir surtout les références signalées par Sir H. Thompson, *JEA* 26 (1941) p. 76, *Excursus* B, 1.

[2] Erichsen-Schott, *Fragmente memphitischer Theologie in demotischer Schrift* (1954), p. 382 (= 4[3-4]).

miner les cas où une bisexualité de la divinité créatrice est mise en lumière. Cette androgynie est déjà patente dans les épithètes « père des pères », « mère des mères » que portent les grands dieux démiurges : Horapollon [1] explique ainsi comment les mêmes signes (scarabée et vautour) peuvent si on les inverse, écrire Héphaistos (= Ten[en]) ou Athena (= Neith), « *car, selon les conceptions des Égyptiens, le monde se compose d'un élément mâle et d'un élément femelle à la fois* » [2].

Un second indice est fourni par les passages des textes, où l'on expose qu'en une certaine occasion une déesse joua le rôle d'un mâle; ainsi l'on dit de Neith d'Esna qu'elle est « *le mâle qui joua le rôle d'une femelle* », et « *la femme qui joua le rôle d'un mâle* » [3]. Cette possibilité de changement de sexe est également dévolue à Isis [4], et Plutarque s'en est fait l'écho, tout en développant peut-être à l'excès les conséquences de cette bisexualité : « *Aussi appellent-ils Isis la* « Mère du Monde », *et la font-ils d'une nature à la fois mâle et femelle, puisque fécondée et engrossée par le soleil, elle émet à son tour et sème dans les airs des principes générateurs* » [5].

Le texte le plus intéressant, cependant, est à chercher dans les inscriptions d'Esna et de Dendéra, où nous trouvons, à propos de Neith et d'Hathor, les détails suivants :

Esna, nº 252[25] :

Esna, nº 255[A] :

Esna, nº 331[9] :

Dendara III, 38[12] :

Esna, nº 507 :

En dépit des divergences de détail (essentiellement dans des graphies latopolitaines où l'original est souvent défectueux et fort mal gravé), l'iden-

[1] Horapollon, *Hieroglyphica* I, 12 = *CdE* 17/35 (1943), p. 54 [12]. Voir déjà D. Mallet, *Le Culte de Neith à Saïs* (1888), p. 194.

[2] Cf. Yoyotte, *Rev. d'Ég.* X (1955), p. 88-89; voir aussi Sethe, *Amun*, § 58.

[3] Esna, nº 216[2] (versets 8 et 9) à distinguer de 424[2] « *mâle qui fit les mâles, femelle qui fit les femelles* », encore que la bisexualité de l'être divin y soit dénoncée sous une autre forme.

[4] Voir peut-être *Dendara* III, 165[5-6].

[5] Plutarque, *Isis et Osiris*, ch. 43 = trad. Mario Meunier, p. 140.

tité des cinq formules ne fait pas de doute. La traduction semble être la suivante : « *deux-tiers de sa personne sont masculins, un tiers de sa personne est féminin* ». Je crois qu'il ne faut pas attacher une importance excessive à la divergence des « proportions » qui semble ressortir du second exemple; je serais enclin à la porter au compte d'une inexactitude de gravure.

L'androgynie de l'être créateur est souvent attestée en histoire des religions [1], où nous la voyons transparaître à travers une foule de mythes. Citons seulement deux parallèles intéressants, en raison de leur proximité chronologique ou géographique du « domaine » égyptien. En Babylonie, la déesse Tiamat, que Mardouk devra vaincre lors de la création, est « *homme jusqu'à la ceinture, et femme au-dessous* » [2]. D'autre part, certaines mythologies africaine dont une version a été notée chez les Dogons, font également état d'une bisexualité de l'être initial : la féminité représente quatre parts, la masculinité trois parts, et sept, leur total, représente la perfection [3].

15. A PROPOS DU COPTE ϫⲣⲟϫ (B.) « graines »

La langue copte désigne les « graines », les « semences », d'un terme ϫⲣⲟϫ (B.), ϭⲣⲟϭ (S.), ϭⲣⲁϭ (F.), auquel on ne connaît pas encore d'étymologie [4]. D'après la forme de ce mot, il paraît vraisemblable de voir, à sa source, un terme ancien égyptien appartenant à la racine *grg*. Il nous semble intéressant de citer un emploi du verbe *grg*, dans les textes d'Esna, qui paraît avoir quelque rapport avec la vie des plantes et, par suite, confirmerait partiellement l'hypothèse formulée plus haut.

(1) Mircéa Eliade, *Traité d'Histoire des Religions* (1953), p. 359-360; Kees, *Götterglaube*, p. 350; p. 162, n. 3; Frankfort, *La Royauté et les Dieux*, p. 250 et n. 1; A. Bertholet, *Das Geschlecht der Gottheit*, Tübingen 1934; G. S. Marr, *Sex in Religion*, London 1936; Halley des Fontaines, *Contribution à l'étude de l'androgynie*, Paris 1938; M. Delcourt, *Hermaphrodite, Mythes et Rites de la bisexualité dans l'antiquité classique*, Paris. — Voir encore *Untersuchungen* X, p. 48.

(2) E. Ebeling, *Tod und Leben nach den Vorstellungen der Babylonier*, Berlin et Leipzig 1931, p. 28.

(3) M. Griaule, *Dieu d'Eau*, p. 34.

(4) Spiegelberg, *Kopt. Handwörterbuch*, p. 277. — Peut-être un exemple hiéroglyphique dans *Edfou* V, 109[9].

Il s'agit de la danse que mène le souverain devant Menḥyt-Nebtou, afin de pacifier la déesse :

« ... *Nebtou a donné naissance à toute chose, et a nourri en elle toutes les graines* (prt); *aussi chacun suit-il le désir de la Maîtresse de la terre nourricière; les rivages d'Horus s'enivrent dès le début de la fête,*

[hiéroglyphes]

cependant que tous les végétaux fleurissent sur son parvis (ou : *devant elle*), *car c'est à son initiative qu'ils doivent leur existence* ».

Visiblement, le mot *grg*, dans le présent emploi, s'applique à la création et au maintien en bon état des plantes, autrement dit à leur naissance et à leur entretien. C'est un emploi simplement dérivé du sens général : *créer, organiser, maintenir* (ou remettre) en bon état, mais il s'applique à des végétaux, semés puis cultivés. Probablement avons-nous là un exemple de la dérivation qui amena un terme appartenant à la racine *grg* à se spécialiser dans le sens de « semences végétales ».

Parallèlement, nous pouvons citer les emplois du verbe *grg* en liaison avec l'ensemencement de la terre (*Wb.* V, 187[12]) : *Kom Ombos* I, nº 39 : la déesse qui *grg tꜣ m prt*, « *pourvoit* (c'est-à-dire *ensemence*) *la terre de graines* » (id. *Esna*, nº 424[2]); et *Edfou* I, 492 : *grg tꜣ m prt ꜣḫt* = (le dieu « *pourvoit la terre de graines utiles* ».

Du sens *d'aménager, organiser, préparer*, est naturellement dérivé quand il s'agissait de la terre, celui de « *semer* ». Sans doute faut-il voir dans cette spécialisation sémantique un phénomène comparable à celui qui transforma, dans le langage des Francs, et sous l'influence de la vie rurale, les mots latins *cubare* (se coucher), *ponere* (déposer), *trahere* (tirer), en : *couver, pondre, traire*, dérivés au sens restreint, essentiellement limités à la vie campagnarde [1].

16. L'EXPRESSION [hiéroglyphes] var. [hiéroglyphes]

Le *Wb.* (II, 461[11-12]) signale l'existence d'un mot composé, *st-rd* [hiéroglyphes] (forme ancienne), *st-rdwy* [hiéroglyphes] (forme récente), qu'il traduit par « *Stand-*

(1) A. Dauzat, *Les étapes de la langue française*, p. 31-32.

ort», «*Stellung (am Hofe)*». Ex. *Piânkhi* 97 : *dit w bw r st-rdwy.sn* «mettre les prêtres au lieu où ils doivent se tenir».

Ce terme a été utilisé assez abondamment dans les documents d'époques ptolémaïque et romaine, et les bizarreries de son orthographe ont parfois fait douter de sa lecture et de son sens exacts. Il est en effet courant, pour une raison qui nous échappe, de trouver la suite logique des deux éléments qui le composent inversée, ce qui invite d'abord à chercher une lecture différente de celle connue par l'expression citée plus haut. Voici les formes que j'ai relevées :

Esna, n° 197[17] :
Esna, n° 197[18] :
Esna, n° 197[19] :
Edfou I, 553[13-14] :
Edfou VIII, 164[9] :
Karnak, Porte de Mout, n° 12[14] :

Dans tous ces exemples, il s'agit d'une désignation d'un lieu de station (des hommes participant à une fête, des prêtres [1], des riches et des pauvres qui se pressent au voisinage de la *rwt-di-mꜣʿt* [2]); sans doute pouvons-nous ajouter à cette série *Edfou* III, 362[1 2] : «*lieu de station des femmes*» [3].

La lecture doit être identique à celle de l'expression écrite selon un ordre inverse des mots *st-rdwy*, «*le lieu où poser les pieds*», autrement dit «*le lieu prévu pour telle ou telle catégorie d'assistants*». Dans les mêmes textes ou dans des inscriptions tout à fait parallèles, se rencontrent en effet les graphies plus compréhensibles ,

Esna, n° 197[20] :
Edfou VIII, 162[16] :

[1] Cf. M. Alliot, *Le Culte d'Horus à Edfou* I, p. 311.

[2] Sauneron, *La justice à la porte des temples (A propos du nom égyptien des propylées)*, in *BIFAO* 54 (1954), p. 111-127.

[3] Traduction différente dans Alliot, *op. laud.*, p. 186 : «*ne fréquentez pas l'endroit des femmes*», où les deux jambes sont transcrites *mnmn*. Cette valeur est bien connue, mais le verbe *mnmn* ne signifie pas «fréquenter».

Ces observations nous amènent à améliorer la traduction proposée pour un passage de l'obélisque d'Antinoüs à Rome où se lisent les mots suivants :

qu'il faut évidemment comprendre : «*c'est l'endroit où il doit normalement se tenir que la Salle des Justifiés*». Erman avait précisément noté : «*Man kann zweifeln, ob der Thron vor- oder hinter das·f gehört*» [1]. Le doute n'est donc plus possible : nous avons ici un nouvel exemple de l'expression *st-rdwy·f*.

17. UNE GRAPHIE DE *(i)fd*, «QUATRE» :

Au nombre des graphies du nombre «quatre», les textes d'Esna en font connaître une qui n'a pas été jusqu'ici rencontrée, au moins à ma connaissance : l'hiéroglyphe de la couronne *atef*. On le retrouve dans l'expression : *pꜣ ifd(w) ṯꜣw* «les quatre vents» (n° 377 [2]). L'emploi de l'article masculin est un emprunt au néo-égyptien (*pꜣ ifd(w) wḏw*, *Armana, Stèles limites*, ci é par Erman, *Neuägypt. Grammatik*, § 249). Junker n'en a pas relevé d'exemples dans les textes qu'il a utilisés pour sa grammaire de Dendéra (cf. § 100).

La lecture du nombre cardinal «quatre» étant bien connue, grâce aux formes coptes : (S.) ϥⲧⲟⲟⲩ, (B.) ϥⲧⲱⲟⲩ, (A.) ϥⲧⲁⲩ, il devient évident que c'est le mot que nous lisons *ꜣtf* qui a dû subir une métathèse justifiant son emploi pour rendre le son *ifd(w)*. A un moment donné, *ꜣtf* a dû pouvoir se lire **ꜣft*. Il nous semble probable de voir une confirmation de cette hypothèse dans l'une des graphies d'époque grecque citées par le *Wörterbuch*, I, 23[2 3] : *ꜣtf, Krone der Götter, besonders des Osiris :* . Il nous semble peu probable que les deux signes *ꜣ* et *f* aient été groupés si le *t* les avait séparés dans la prononciation [2].

[1] Erman, *Römische Obelisken*, p. 37.

[2] Il est assez rare, en «ptolémaïque», de grouper en une même image deux signes qui sont, dans la lecture, séparés par un troisième élément; voir les rares cas cités par H. W. Fairman, *BIFAO* 43 (1945), p. 125 bas; 126 bas; 128; et p. 113.

18. Αὐτοκράτωρ ET Αὐτοκράτορος

Lorsque tous les textes des temples romains d'Égypte auront été publiés, il sera nécessaire de consacrer une étude aux formes hiéroglyphiques que prennent les noms d'empereurs. Maint détail intéressant y apparaîtra, dont nous n'avons qu'une faible idée par le recueil très partiel actuellement disponible [1]. Je veux du moins attirer dès maintenant l'attention sur un détail de diplomatique hiéroglyphique qui peut avoir son importance pour dater des scènes où un seul cartouche serait conservé.

Les empereurs romains sont définis par deux cartouches (les trois autres formes traditionnelles du nom royal égyptien étant relativement rares). Le premier (roi du Sud et du Nord, seigneur des deux pays) ne comprend fréquemment que deux titres : Autocrator César; le second (fils de Rê, seigneur des couronnes) est occupé par le nom personnel du souverain, suivi, assez généralement, de l'épithète *nty ḥw*, que l'on s'accorde à associer à la formule grecque : σεϐαστος [2].

On a depuis longtemps remarqué que le terme « César » est régulièrement écrit, en hiéroglyphes, sous une forme qui implique un original Καίσαρος, génitif grec dont il faut probablement chercher l'origine dans certaines formules de la diplomatique grecque d'Égypte. En revanche, par un de ces mystères dont la raison nous échappera longtemps, le premier est l'exacte transcription d'un nominatif Αὐτοκράτωρ.

A partir d'une certaine date, cependant, la forme Αὐτοκράτωρ cède la place au génitif Αὐτοκράτορος. Cette coupure se situe, dans les textes d'Esna, *sous Marc-Aurèle*, et la nouvelle forme est conservée par son fils Commode. Sous les empereurs suivants, en particulier sous les Sévères, on trouve tantôt Αὐτοκράτωρ tantôt Αὐτοκράτορος. Mais il est notoire que *jamais* la seconde forme n'apparaît, à Esna du moins, *avant Marc-Aurèle*. Autant que j'aie pu le constater en examinant les cartouches romains des autres temples, tels que Gauthier les a retranscrits, il semble que cette règle soit générale. Si donc, dans une titulature incertaine, apparaît la forme Αὐτοκράτορος transcrite en hiéroglyphes, il y a toute chance pour que nous ayons un empereur de la fin du second siècle, ou postérieur à cette date; en revanche, un cartouche comprenant simplement Αὐτοκράτωρ peut appartenir à toutes les périodes de l'Égypte romaine.

Boulogne-sur-Seine, printemps 1958.

[1] H. Gauthier, *Le livre des rois d'Égypte* (*MMIFAO*, t. XXI.), t. V *Les Empereurs romains*, 1917.

[2] Littéralement : « qui est révéré », *Wb.* III, 245 [10]; cf. H. Fairman, dans *The Bucheum*, II (1934), p. 15. Dans le Décret de Canope (5 = Memphis R 3) le démotique *nty ḥw* correspond à l'hiéroglyphique *nṯry* « divin », et au grec ἱερός (Fr. Daumas, *Moyens d'expression*, p. 226).

SUR UN CONTREPOIDS DE MENAT AU NOM DE TAHARQA

ALLAITEMENT ET « APPARITION » ROYALE

PAR

JEAN LECLANT

Le Metropolitan Museum of Art de New York [1] possède un joli contrepoids de menat [2] en faïence [3], où le nom du roi kouchite Taharqa est associé à des représentations relatives au couronnement (pl. I, A et B). Ma gratitude est grande envers le Dr William C. Hayes qui a bien voulu m'autoriser à l'étudier et à présenter ici les résultats de cette étude [4].

I. Le revers comporte une colonne de légende, bordée de chaque côté

[1] Metropolitan Museum n° 41.160.104. La pièce a figuré dans la vente des 11 et 12 juin 1928 à Sotheby, Londres, Collection Sir John Maxwell, n° 134, pl. VIII; elle fut alors acquise par W. Gedney Beatty, qui en fit don au Musée en 1941.

[2] La hauteur de la pièce est de 9,5 cm. Elle comporte à la partie supérieure, servant d'attache, un petit cylindre creux présentant extérieurement l'allure d'anneaux juxtaposés. La tranche qui sépare les deux faces est creusée d'un sillon médian (sur celui-ci, cf. H. Hickmann, *Kêmi* XIII, 1954, p. 100).

[3] Comme me l'a signalé M. E. Young, assistant au Metropolitan Museum, que je remercie pour son aide obligeante, « the glaze has entirely disappeared, but was originally green, apparently what we call ' apple green' ».

[4] Grâce à l'amicale générosité du Dr. W. C. Hayes, auquel je dois les clichés de la pl. I A et B ainsi que les renseignements d'archives présentés ici, il m'avait été possible d'utiliser cet important document dans deux communications faites l'une au XXIVe Congrès international des Orientalistes à Munich, 30 août 1957 (*Le rôle de l'allaitement dans le cérémonial pharaonique du couronnement*, cf. *Akten des XXIV. Internationalen Orientalisten-Kongresses,* [Wiesbaden] 1959, p. 69-71), l'autre au IXe Congrès International d'Histoire des Religions à Tokyo, 29 août 1958 (*The suckling of the Pharaon as Part of the Coronation Rites in Ancien Egypt,* cf. résumé des communications n° 224 et *Orientalia,* 28, 1959, p. 92).

d'un trait vertical; les signes, assez grêles et irréguliers, sont gravés en creux :

(a) (b) (c) (d) (e) (f)

« *Le dieu parfait, maître du Double-Pays, le roi de Haute et Basse-Égypte Khou-Nefertoum-Rê* [1], *fils de Rê Taharqa, aimé d'Oubastet* » [2].

a. On notera la dimension relativement petite du signe. Le graveur semble avoir tassé celui-ci sous la protection du signe de l'abeille qui occupe la plus grande place du cadrat.

b. D'ordinaire, on trouve. La présente disposition semble fort rare, puisque je l'ai remarquée seulement sur un fragment de sceau en terre cuite rosée de la Collection



(Clichés du Pr. H. W. Müller)

a b

Fig. 1.
Fragment de sceau en terre cuite
de la collection de l'Institut d'Égyptologie de l'Université de Munich, n° 2939.

[1] Pour la lecture et l'interprétation de ce nom, cf. *infra*, p. 280, n. 2.

[2] Sur cette transcription du nom de la déesse, cf. J. Yoyotte, *Chr. d'Eg.* XXX, 59, 1955, p. 55, n. 1 (avec bibliographie).

de l'Institut d'Égyptologie de l'Université de Munich [1]. Nous rappellerons qu'à l'époque ptolémaïque *ḫw* est écrit (J. Leclant, *Revue d'Égyptologie* 8, 1951, p. 115-120 et pl. 5 A).

c. Le signe *h* comporte un court retour à la base de sa première haste verticale; cf. sur une plaque de fondation trouvée lors des fouilles de Karnak-Nord (Cl. Robichon, P. Barguet, J. Leclant, *Karnak-Nord IV*, 1954, pl. XXXIX, XL).

d. Le signe ne présente pas ici l'aspect très effilé qui est généralement le sien à l'époque éthiopienne.

e. Pour écrire le nom de la déesse Oubastet, le lapicide a placé le devant [2] l'oiseau [3] et il a couché [4] le vase en position horizontale [5]. Une disposition cadratique parfaite se trouve ainsi assurée. En fait, c'est là une graphie archaïsante. On rapprochera en effet le présent groupement des exemples attestés du nom de la déesse aux hautes époques. Au début de la IIe dynastie, la déesse figurée face au serekh de *Ḥtp-sḫmwy* est désignée comme [6] sur deux coupes, l'une en diorite sombre [7], l'autre en granit bleuté [8], retrouvées

[1] Acquis à Louxor par Fr. W. von Bissing, ce fragment de sceau en terre cuite rosée est entré dans la Collection de l'Université de Munich en 1950 sous le n° 2939; la largeur de ce sceau est 2,5 cm, la hauteur de la poignée 3,8 cm. Je dois ces informations et l'autorisation de publier les deux clichés, fig. 2*a* et *b*, à l'amitié du Prof. Dr. H. W. Müller, à qui j'adresse mes profonds remerciements. Pour les sceaux à estampiller, cf. J. Leclant, *Kush*, I, 1953, p. 47-52, pl. XVI.

[2] Cf. P. Lacau, *Métathèses apparentes en égyptien*, placé devant l'oiseau qui le précède, *Rec. Trav.* 25, 1903, p. 150 et suiv. Sur la tendance des signes verticaux minces à se placer en tête des groupements, cf. Gardiner, *Grammar*³, § 56; Lefebvre, *Grammaire*², § 63. Dans le nom du dieu *Gbb*, peut être placé sous le bec de l'oiseau ; cf. P. Lacau et H. Chevrier, *Une chapelle de Sésostris Ier à Karnak*, Le Caire 1956, p. 125 (§ 350) et p. 166 (§ 463).

[3] La graphie de l'oiseau « jabiru » sans caroncule au-dessous de la gorge est assez fréquente sous l'Ancien Empire; cf. les divers exemples que nous citons dans la note *e*, ainsi que L. Keimer, *ASAE* XXX, 1930, p. 10-12 (G. Lefebvre, *Grammaire*², p. 397, n. 6).

[4] Le vase W 2 est un des signes assez rares qui peuvent être écrits soit verticalement, soit horizontalement, cf. Lefebvre, *Grammaire*², § 62.

[5] Comme il m'a été confirmé par M. E. Young, « the *b*-bird is without its caruncle and the vase seems to have no details ». Il en est ainsi sur les exemples du nom aux hautes époques; cf. les graphies recueillies ici-même.

[6] Le est tourné en sens inverse de la direction normale. Pour l'absence de, cf. Amélineau, *Nouvelles fouilles d'Abydos*, 1896-1897, pl. XXII, 1. Le fragment de vase en schiste avec mention d'un prêtre de provenant des fouilles d'Abydos est entré, par la vente Amélineau de 1904 (n° 221 du *Catalogue*), au Musée du Louvre, Inv. E. 11017, où il est exposé dans la 1re salle du 1er étage, vitrine 7.

[7] Caire J. E. 65413; cf. P. Lacau et J.-Ph. Lauer, *Fouilles à Saqqarah, La Pyramide à degrés*, IV. *Inscriptions gravées sur les vases*, 1er fasc., *Planches*, 1959, p. 13 et pl. 11, n° 58.

[8] P. Lacau et J.-Ph. Lauer, *ibid.*, p. 13 et pl. 11, n° 57.

parmi la vaisselle entassée dans les souterrains de la pyramide du roi Djoser à Saqqarah. On lit la même graphie sur un fragment de coupe en diorite au nom de *N(i)-Nṯr* (1) recueillie au même endroit. La même graphie se trouve encore sur des fragments de plateaux en calcaire rosé portant le titre d'un fonctionnaire des provisions de la déesse sous ce même roi (2). Plus tard, sous la Ve dynastie, le nom de la déesse apparaît sur certains reliefs des temples funéraires de Neouserrê (3). Sous la VIe dynastie, il figure encore, écrit [hiéroglyphes] (4), sur un linteau de Pepi Ier à Bubaste (5). Dans les Textes de Pyramides, on trouve au § 892 *b* (P 164) [hiéroglyphes], mais (N 861) [hiéroglyphes], tandis qu'on lit au § 1310 *c* (P 569) [hiéroglyphes]. Les tombes privées de l'Ancien Empire présentent aussi des graphies comparables : [hiéroglyphes] dans le mastaba de Nefermaat à Meïdoum (6), [hiéroglyphes] (var. [hiéroglyphes]) dans le mastaba d'Akhtihotep à Saqqarah (7), [hiéroglyphes] dans la célèbre tombe de Ti (8).

Il faut attendre la Basse Époque, semble-t-il, pour retrouver ainsi écrit le nom de la déesse. En dehors de notre présent document de Taharqa, on le remarque sur plusieurs documents de l'époque saïte. Ainsi, on lit le nom de la reine [hiéroglyphes], femme

(1) Caire J. E. 55265; B. Gunn, *ASAE* XXVIII, 1928, p. 159, pl. II, 4 (A.10); P. Lacau et J.-Ph. Lauer, *ibid.*, p. 5 et pl. V, no 1.

(2) P. Lacau et J.-Ph. Lauer, *ibid*, p. 13 et pl. 13, nos 63-66.

(3) L. Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re'*, Ausgrabungen der Deutschen Orientgesellschaft in Abusir 1902-1904, I, Leipzig 1907, p. 94, fig. 52. Le texte est endommagé, mais on peut constater que le *s* précédait l'oiseau. Ce relief fragmentaire ne peut appartenir à une scène d'allaitement, puisqu'on distingue encore la partie supérieure du sceptre *wꜣḏ* tenu par la déesse, dont la tête léonine est conservée. En revanche, un autre fragment célèbre du temple de Neouserrê (*ibid*, fig. 21 et 23, p. 39-41, Musée de Berlin no 17911) montre une déesse à tête de lionne donnant le sein au jeune roi (cf. *infra*, p. 263, n. 2); celle-ci est désignée souvent comme Sekhmet (cf. la légende de la fig. 21 : «Die Göttin Sechmet säugt den jungen König»); mais il faut remarquer qu'en fait aucune légende n'est conservée; c'est pourquoi postérieurement, Borchardt lui-même a pu la désigner comme Bastet (*Das Grabdenkmal des Königs Śaꜣḥu-Re'*, II. *Die Wandbilder*, 1913, p. 36, n. 4). On trouve également la graphie [hiéroglyphes] dans le nom du domaine *Mr[-nḫ]-Bꜣstt* sur un fragment d'autel en albâtre (L. Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re'*, pl. 14; H. G. Fischer, *JNES* XVIII, 1959, p. 129 et 2 fig.).

(4) [hiéroglyphes] dans L. Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Śaꜣḥu-Re'*, II. *Die Wandbilder*, 1913, pl. 35, p. 49 et p. 113-114 (K. Sethe); il s'agit d'une scène d'offrande; il ne subsiste rien de la divinité, sauf e sceptre *wꜣḏ* qu'elle tenait devant elle. Une autre scène d'offrande (*ibid.*, pl. 36 et p. 50) mentionne le nom de la déesse, dont la représentation est aussi perdue : [hiéroglyphes]

(5) Labib Habachi, *Tell Basta*, Supplément aux *ASAE*, cahier no 22 (Le Caire 1957), p. 14, fig. 2 et pl. II.

(6) Fl. Petrie, *Medum* (1892), pl. XVI, XX, XXI.

(7) A. Mariette, *Les mastabas de l'Ancien Empire* (1889), p. 70.

(8) G. Steindorff, *Das Grab des Ti* (Leipzig 1913), pl. 23 (Pfeilerhof, Westwand).

d'Amasis (1), sur les sarcophages 766/767 de la Collection de l'Ermitage (2). Deux statues de Basse Époque (3), l'une au Caire (4), l'autre au Louvre (A 111) (5) écrivent le nom de la déesse respectivement [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes]. C'est évidemment par souci d'archaïsme (6) que les graveurs de la Basse Époque ont adopté cette graphie : en ce point comme en tant d'autres, les Éthiopiens ont effectué un retour aux habitudes anciennes, qu'ont ensuite adoptées les Saïtes.

Dans l'exemple présent de Taharqa, on remarque la présence d'un [hiéroglyphe] remplissant le champ de l'inscription derrière et au-dessus de l'oiseau; une telle graphie d'Oubastet avec un seul [hiéroglyphe] apparaît exceptionnelle; on rencontre en effet soit deux [hiéroglyphe], soit aucun [hiéroglyphe] (cf. p. 253, n. 6), soit rarement et à la Basse Époque [hiéroglyphes]; pour la réduction de deux [hiéroglyphe] à un seul, dans le cas présent, il faut tenir compte de la disposition cadratique et de *l'horror vacui* des scribes égyptiens, plus que de leur habitude d'éviter la répétition de deux signes consonantiques identiques contigus (Gardiner, *Grammar*3, § 62).

f. Sur ce [hiéroglyphe] superfétatoire fréquent à la Basse Époque, cf. quelques indications bibliographiques dans J. Leclant, *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes*, 54, 1957 (= *Festschrift H. Junker*), p. 114.

II. Au recto sont figurées, en relief, deux scènes, encadrées d'un double filet, en relief aussi, qui forme rebord et souligne le contour de l'objet.

La partie supérieure se prêtait à recevoir, comme décoration, une scène

(1) Gauthier, *LR* IV, p. 129-130; Flinders Petrie, *History* III, p. 349; Ranke, *PN* I, p. 90.

(2) W. Golénischeff, *Inventaire de la Collection égyptienne de l'Ermitage*, p. 94-97; Porter-Moss, *TB* III, p. 55 et 57. Le nom figure aussi sur la stèle du Sérapéum au Musée du Louvre no 266 (E. Chassinat, *Rec. Trav.* XXII, 1900, p. 171; cf. P.-M., *TB* III, p. 212).

(3) J'ai trouvé mention de ces deux documents dans les fiches du Dictionnaire de Berlin que m'a amicalement communiquées le Prof. H. Grapow. J'ai encore relevé parmi les Zettel l'indication suivante : «Brugsch sah 1853 (in Mitrahineh ?) eine kreuzweis sitzende Statue, zwischen den Händen eine Rolle mit 8 Linien Text; die letzten zwei nach Brugsch Abschr. [hiéroglyphes]»

(4) Zettel 565 : Kairo Wb. no 312; hockende Statue; Spät.

(5) Louvre A 111 = N 2452, dans la salle G, vitrine 2 A; statue de Horoudja (E. de Rougé, *Notice des monuments exposés dans la galerie d'antiquités égyptiennes*, 8e éd., p. 51).

(6) A propos du sarcophage de l'Ermitage cité ci-dessus n. 1 et 2, P. Lacau (*Rec. Trav.* XXV, 1903, p. 154) a signalé cet «archaïsme». «C'est un bel exemple, note-il, de la minutie avec laquelle on copie l'Ancien Empire sous les Saïtes. On s'applique à reproduire les textes anciens jusque dans la forme donnée aux signes et dans la disposition des groupes. Les textes de la XXVIe dynastie peuvent ainsi nous restituer des particularités spéciales aux plus anciennes époques. Il faudrait les examiner à ce point de vue».

en hauteur. Deux figures y sont associées, face à face : la déesse Oubastet, dont la tête de lionne est surmontée du disque à uraeus, paraît ici, debout [1], en train de présenter son sein à un personnage nu, que sa double-couronne désigne comme le roi.

Devant la déesse on lit son nom . Les particularités graphiques que nous avons étudiées à propos de l'inscription du verso (*supra*, p. 253), se retrouvent ici : le initial, le horizontal; cependant la forme de l'oiseau est très différente dans les deux cas; la place du n'est pas la même : la position réciproque des signes est évidemment entraînée par le fait que dans un cas l'inscription est verticale, dans l'autre horizontale.

Dans une position d'embrassement que rendent assez gauche les traditions du dessin égyptien, mais qui ne manque pas pour autant de clarté, la déesse passe son bras gauche autour du cou du Pharaon. On ne distingue qu'une des bretelles maintenant sa large robe collante. Le graveur a figuré le sein que la déesse, de sa main droite, présente au visage du roi, juste au-dessous de son bras. Par un geste caractéristique [2] de ce genre de représentations, le roi étreint de sa main droite le poignet du bras droit de la déesse qui tend son sein vers lui. Sa main gauche retombe le long de son corps [3].

[1] Dans les scènes de ce type, la déesse est représentée plus fréquemment debout qu'assise, comme l'a souligné H. Ranke, *JNES* IX, 1950, p. 236, n. 7.

[2] On comparera le geste un peu crispé de l'enfant royal à celui du tout petit Thoutmosis III dans une magnifique esquisse peinte sur un des piliers de sa tombe : de son maigre poing, il essaie de saisir les bras vigoureux de la déesse-arbre, «sa mère, Isis», vers le sein de laquelle il s'avance, assoiffé de résurrection (P. Bucher, *Les textes des tombes de Thoutmosis III et d'Aménophis II*, in *MIFAO* LX, 1932, pl. XXIV; A. Mekhitarian, *La peinture égyptienne*, 1955, pl. 38 et p. 39-40; W. Stevenson Smith, *Art and Architecture of Ancient Egypt*, 1958, pl. 97 A).

[3] Dans le cas présent, la main du roi est vide. Ailleurs, il étreint l'oisillon — une huppe — que tiennent les enfants (sur ce thème, cf. L. Keimer, *BIFAO* XXX, 1931, p. 306, 308-311). Ainsi, au temple de Louxor (salle immédiatement au Sud de la salle de la naissance, mur Ouest), Aménophis III nu allaité par une déesse tient à la main un oiseau *rḫyt* placé sur une corbeille *nb* (Cl. Robichon, P. Barguet, J. Leclant, *Karnak-Nord* IV, 1954, fig. 115 et p. 108, n. 4); cette composition est évidemment symbolique : le prince qui, par l'allaitement, devient un souverain, affirme son pouvoir sur tous les peuples soumis (*rḫyt*); la scène de genre est devenue figure de domination. Au Gebel Adda (un peu au Sud d'Abou Simbel, P.-M., *TB* VII, p. 121, n° 2), Horemheb allaité par Anoukis tient à la main un oiseau (Lepsius, *D.* III, 122 *b*). On retrouve la huppe dans la main de l'enfant-roi sur plusieurs reliefs du temple de Khargeh; sur deux d'entre eux, Darius est allaité par Neith (P.-M., *TB* VII, p. 282, n° 71 = N. de G. Davies, *The Temple of Hibis* III, 1953, pl. 13; P.-M., *TB* VII, p. 287, n°s 121-123 = *The Temple of Hibis*, pl. 27; à propos de plusieurs registres de la salle L où est gravé le tableau auquel nous venons de faire référence, F. Daumas [*Les mammisis des temples égyptiens*, Paris 1958, p. 63] écrit : «tout se passe comme si, dans cette salle de culte royal, on avait résumé toute l'iconographie du mammisi dans cette scène»); une troisième scène de Khargeh montre Mout allaitant le roi qui tient non seulement l'oiseau par les ailes, mais encore le sceptre *ḥḳ3* (P.-M., *TB* VII, p. 280, n° 37 = *The Temple of Hibis* III, pl. 39). Le Pharaon tient encore comme symbole de domination le sceptre *ḥḳ3*, et non l'oiseau, dans les scènes d'allaitement suivantes : Seti Ier (P.-M., *TB* II, p. 143, n° 15 = Lepsius, *D.* III, 131 *f*), Ramsès III (Lepsius, *D.* III, 218 *c* = B. Bruyère, *Mert Seger à Deir el-Medineh* in *MIFAO*, 58, 1930, pl. IV); on reconnaît aussi un sceptre dans une scène très importante où le roi, Séti Ier ou Ramsès II, est allaité successivement par Isis et quatre Hathors (P.-M., *TB* VI, p. 5, n° 49; cf. ici-même p. 264, n. 4); l'insigne de puissance porté par Ramsès II dans deux scènes d'allaitement de Bet el-Wali est la massue *ḥḏ* (P.-M., *TB* VII, p. 26-27, n°s 37 et 40 = G. Roeder, *Der Felsentempel von Bet el-Wali*, 1938, pl. 57 *a* et *b*, p. 111-116). C'est un objet court qui peut être l'étui (*mks*) contenant la charte de fondation dans une scène d'Abydos (J. Capart, *Temple de Séti Ier*, pl. X = W. Wolf, *Die Welt der Aegypter*, 1955, pl. 92). Parfois le roi tient simplement la croix ansée : Thoutmosis III à Karnak (P.-M., *TB* II, p. 44, n°s 38-39 = Lepsius, *D.* III, 35 *b*), Osorkon au Portique dit des Bubastites (*The Bubastite Portal*, in *OIP* LXXIV, 1954, pl. 14); cf. une amulette napatéenne (D. Dunham, *El Kurru*, in *RCK* I, 1950, pl. LX). Enfin, l'attitude du roi debout dans la scène de l'allaitement est parfois toute différente : par un arrangement assez étonnant, le bras du roi peut se refermer sur celui de la déesse qui l'embrasse ainsi entièrement; cf. la représentation du temple de Séti Ier à Abydos (P.-M., *TB* II, p. 143, n° 14 = Lepsius, *D.* III, 150 *b*) ainsi qu'un relief du Musée de Berlin (n° 21561) apparemment de Basse Époque.

Représenté debout [1], le roi est nu [2], n'ayant d'autre parure qu'une «bulle» en forme de cœur, suspendue à son cou [3]. Plus petit que la déesse, de sorte que son visage est à la hauteur de la poitrine de celle-ci, on ne

[1] Si l'on examine la série complète des scènes de l'allaitement royal, on constate que le roi peut être soit figuré comme un tout jeune enfant assis sur les genoux de sa nourrice divine qui est alors assise sur un trône, soit représenté debout, adolescent, recevant le sein de la déesse, qui est elle-même assise sur un trône ou, bien plus généralement (cf. *supra*, p. 256, n. 1), elle-même debout.

[2] Le thème de la nudité royale mériterait d'être étudié en lui-même. Dans le cas présent, la nudité insiste sur le caractère juvénile de la représentation (cf. aussi H. Ranke, *JNES* IX, 1950, p. 231-232).

[3] Cette bulle est une caractéristique de l'enfance, tout comme la tresse de la jeunesse; cf. *infra*, p. 272, n. 1.

peut dire cependant que sa taille soit celle d'un enfant. Une analyse purement descriptive conduirait peut-être à soutenir que l'allaitement s'exerce sur un jeune homme, déjà grand de taille. En fait le roi semble figuré ainsi pour des raisons d'arrangement plastique; on veut éviter qu'il n'y ait disproportion entre la déesse et lui. Ces dimensions imaginaires indiquent qu'il ne s'agit pas d'une représentation réelle, mais d'une figuration symbolique [1]. De toutes façons, c'est une scène en quelque sorte idéale de l'allaitement — nous y reviendrons [2] — et non pas la reproduction exacte d'un rite réel. Dans la plupart des représentations égyptiennes, les personnages n'ont pas d'âge; ce sont de «véritables hiéroglyphes» et on a pu désigner Horus-enfant comme un «faux-éphèbe» [3]. Aussi y aurait-il quelque naïveté à tenir compte de la grandeur relative des images royales pour essayer de calculer l'âge auquel aurait pu correspondre une telle cérémonie : le roi allaité par une déesse peut aussi bien être représenté comme un nourrisson [4] que comme un grand adolescent. Il y a là simple artifice d'un dessin intellectualiste, à volonté signifiante.

Sous le pschent [5], l'artiste n'a pas particulièrement flatté le prince en lui donnant les traits ingrats qui caractérisent certaines images des rois kouchites : nez tombant, bouche lourde [6], œil morose. On songe à certaines

[1] H. Brunner, *Altaegyptische Erziehung* (Wiesbaden 1957), p. 24, n. 56.

[2] De façon générale, les représentations de scènes du couronnement sont plus rituelles, et même peut-être théoriques, que proprement réelles, cf. *infra*, p. 267, n. 2.

[3] G. Bénédite, *Les jeux d'écriture dans l'image*, in *Recueil d'Études égyptologiques J.-F. Champollion*, 1922, p. 28.

[4] Tel Philippe Arrhidée, cf. *infra*, p. 260, n. 3.

[5] Le petit personnage représenté nu au revers de la façade de l'édifice décoré par Taharqa immédiatement à l'Est du temple d'Amon-Rê-Montou à Karnak-Nord (Cl. Robichon, P. Barguet, J. Leclant, *Karnak-Nord* IV, 1954, p. 108 et pl. XCIV-XCV; cf. ici-même, fig. 2) porte aussi dans un cas le pschent, mais il y ajoute la tresse de l'enfance.

[6] L'iconographie de Taharqa apparaît assez complexe. Il suffit ici de mentionner les deux fameuses têtes en granit du Musée du Caire, certains portraits élégants aux parois de l'édifice de Taharqa du Lac à Karnak (*BIFAO* XLIX, 1950, pl. I = *Dans les pas des Pharaons*, 1958, pl. 41; on opposera la représentation citée à la note suivante) ou encore la statuette en bronze du Musée de l'Ermitage (voir les publications en russe de Flittner, Leningrad, 1929, p. 7 et fig. 1 ainsi que Matthieu et Pavlov, памятники искусства древнего египта, 1958, fig. 82 et 83; cf. K. Bosse, *Die menschliche Figur in der Rundplastik der aegyptischen Spätzeit*, 1936, pl. VI *d*, n° 135 A). Cependant, un grand nez busqué et un menton puissant caractérisent toutes ces images.

images de l'édifice de Taharqa près du Lac Sacré de Karnak [1] ou encore au portrait qu'offre un fragment de menat du Musée du Caire (*infra*, fig. 6 et p. 277, n. 2). On comparera aussi l'image du petit personnage représenté au revers de la façade de l'édifice secondaire décoré par Taharqa immédiatement à l'Est du temple d'Amon-Rê-Montou à Karnak-Nord [2] : allaité par Rattaouy, c'est Harprê, mais il représente sans doute le roi lui-même (fig. 2 *a* et *b*) [3].

Il est hors du cadre de la présente étude d'exposer en détail les raisons

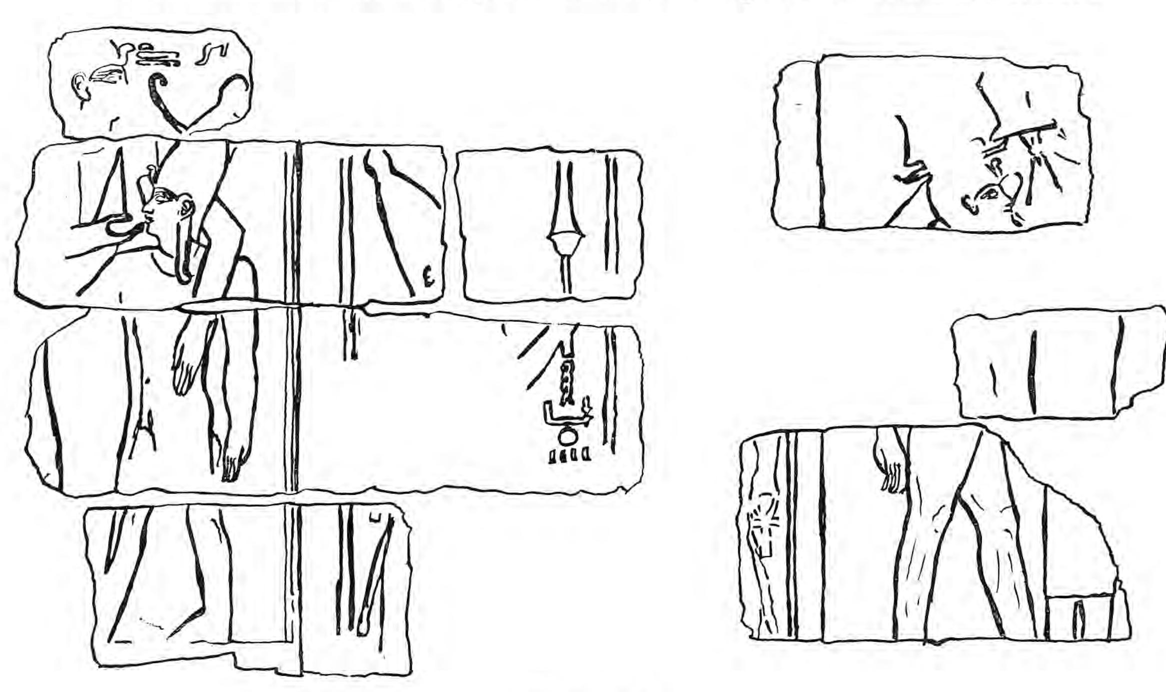


Fig. 2 *a* et *b*.
Le dieu-jeune Harprê allaité par Rattaouy. — Scènes au revers de la façade de l'édifice secondaire décoré par Taharqa à Karnak-Nord.

[1] J. Leclant, *BIFAO* XLIX, 1950, p. 190 et pl. III D.

[2] Cf. *supra*, p. 258, n. 5.

[3] Il convient évidemment de signaler l'importance de cette représentation comme étape dans l'élaboration de la théologie des mammisis qui assimile le roi au jeune dieu de la triade locale. Dans son étude du mystère de la naissance divine, F. Daumas, qui ne cite pas cette représentation, avait été conduit à souligner l'importance de l'époque des conquérants éthiopiens (*Les mammisis des temples égyptiens*, 1958, p. 500-501).

qui conduisent à ranger la scène du roi allaité par une déesse, en particulier par Oubastet, dans le cycle des représentations centrées autour du couronnement. Ayant déjà attiré l'attention sur ce type de figuration [1] et me proposant de lui consacrer bientôt une étude particulière, il me suffira simplement de rappeler ici un document capital du dossier, la suite célèbre des figurations associées au couronnement [2] gravée au registre supérieur du côté Sud du sanctuaire de la barque de Philippe Arrhidée à Karnak [3] (fig. 3).

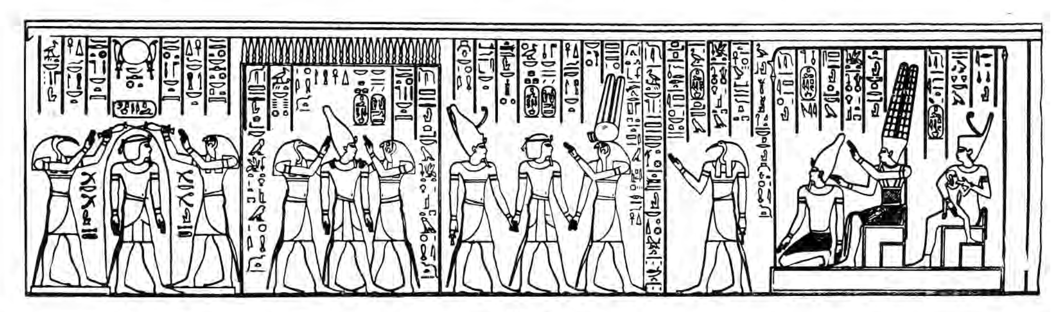


Fig. 3.
Suite des figurations associées au couronnement. Sanctuaire de la barque de Philippe Arrhidée à Karnak. (D'après *JEA*, 36, 1950, pl. II).

[1] Cf. les communications et publications citées *supra*, p. 251, n. 4.

[2] On peut être étonné de l'absence d'une monographie complète et récente sur ce moment essentiel de la monarchie pharaonique qu'est le couronnement. Notons d'ailleurs qu'il faudrait distinguer soigneusement accession du prince au pouvoir royal (lors même de la disparition de son prédécesseur) et couronnement proprement dit : cérémonie solennelle (sur la date de celle-ci, cf. *infra*, p. 279, n. 1); un même terme *ḫ'j* désigne toute espèce d'« apparition » royale (cf. p. 265, n. 1). On ne possède ni texte, ni monument figuré qui relate l'ensemble des cérémonies du couronnement; on ne dispose que de quelques séquences partielles et les détails varient de l'une à l'autre. Dans le présent exposé, nous ne tenons compte que de la suite majeure, sans prendre en considération toutes les cérémonies annexes, assurément fort importantes, telles que la proclamation de la titulature par Thoth et Seshat, le tour des murailles, etc. Pour les cérémonies du couronnement, on se reportera à A. Moret, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique* (1902); A. Gardiner, *The Coronation of King Haremheb*, in *JEA* 39, 1953, p. 13-31; U. Schweitzer, *Das Wesen des Ka im Diesseits und Jenseits der alten Aegypter*, in *Aeg. Forsch.* 19, 1956, p. 57-59; H. W. Fairman, *The Kingship Rituals of Egypt*, dans S. H. Hooke, *Myth, Rituals and Kingship* (Oxford 1958), p. 78-83; H. Kees, *Mitt. des Deutsch. Arch. Inst., Abt. Kairo* 16 (= *Festschrift H. Junker* II, 1958), p. 197 et suiv.

[3] P.-M., *TB* II (1929), p. 38; Gauthier, *LR* IV, p. 205 (4); G. Legrain, *BIFAO* XIII, 1917, p. 23-24; G. Jéquier, *L'architecture et la décoration dans l'ancienne Égypte* III, pl. 3; A. Gardiner, *JEA* 36, 1950, pl. II, p. 5 (n° 23) et 7; H. Kees, *Mitt. des Deutsch. Arch. Inst., Abt. Kairo* 16, 1958, p. 198 et 203. Comme on le sait, la décoration de Philippe Arrhidée reprend les thèmes anciens du sanctuaire de la barque de Thoutmosis III. — La scène de l'allaitement figure également dans une suite royale sur les blocs provenant du temple de Thoutmosis III à Ermant (Sir A. H. Gardiner, *Studi in memoria di I. Rosellini* II, Pise 1955, p. 95-96).

Le roi reçoit la lustration purificatrice [1] d'Horus et Thoth. Puis, sous un dais à khakerou, donc en un endroit clos et couvert, les deux mêmes dieux procèdent à l'imposition [2] de la couronne blanche à uraeus [3]. Suit la scène de la montée royale, le *bs nswt* [4], que le roi effectue entre Montou et Atoum [5], tandis que Thoth leur adresse un discours d'accueil annonçant la scène suivante : « Venez voir ce beau couronnement (*ḫ'*) que fait Amon-Rê, maître des Trônes du Double-Pays, pour son fils Philippe, couronné Pharaon de Haute et Basse-Égypte, sur le trône d'Horus des vivants. Il lui donne le trône de Geb, la dignité d'Atoum, la royauté du Maître universel, et la joie comme Rê, éternellement ».

Le roi se trouve alors sous un dais dressé sur une estrade; deux divinités y ont pris place; elles sont figurées l'une derrière l'autre, mais en fait on

[1] Sur ce « baptême », cf. Sir Alan Gardiner, *JEA* 36, 1950, p. 3-12, pl. I-II; 37, 1951, p. 111; 39, 1953, p. 24, n. 4; J. Leclant, *BIFAO* LIII, 1953, p. 143; *Les Cahiers techniques de l'Art*, Strasbourg, X, 1957, p. 38, n° 2.

[2] Pour cette scène, cf. A. Gardiner, *JEA* 39, 1953, p. 25-28; J. Leclant, *Les Cahiers techniques de l'Art* X, 1957, p. 38, n° 5. Le *locus classicus* pour l'imposition des couronnes est la grande stèle du Sphinx d'Aménophis II (*ASAE* 37, 1937, p. 129 et suiv., pl. II = *Urk.* IV, 1277, 15-1278, 3). Dans ces scènes, le verbe *smn*, « affix » (A. Gardiner, *JEA* 39, 1953, p. 25; W. K. Simpson, *JEA* 41, 1955, p. 112) a un sens juridique (A. Moret, *Du caractère religieux*, p. 14-15; 31, n. 1).

[3] A sez exceptionnellement, il ne s'agit pas ici d'une seule couronne (cf. à ce propos, l'expression *wp ḥdt*, « inaugurer la couronne blanche », *Wb.* I, 381, 10; sur ce sens de *wp*, cf. R. Anthes, *JNES* XVI, 1957, p. 180). D'ordinaire, on pose à la fois les deux couronnes du Sud et du Nord (cf. les études de Sir Alan Gardiner et J. Leclant précédemment citées. G. Posener, *Littérature et politique*, 1956, p. 126); on peut aussi rencontrer d'autres couronnes : l'atef, la couronne bleue.

[4] Dans un sens large, l'ensemble des scènes ici résumées peut s'appeler la « montée royale ». Sur le *bs nswt* proprement dit, cf. *Wb.* II, 473; Gardiner, *JEA* 39, 1953, p. 19, n. *gg* et p. 24. Pour la localisation de la montée royale à Karnak, cf. P. Barguet, *BIFAO* LII, 1953, p. 145-155 et la discussion de H. Kees, *Mitt. des Deutsch. Arch. Inst., Abt. Kairo* 16, 1958, p. 198 et suiv.

[5] Ceci est le cas le plus fréquent sur les monuments thébains. Parfois, mais plus rarement, la montée royale s'y fait entre Horus et Thoth.

doit les considérer comme côte à côte : ce sont Amon et sa parèdre «grammaticale», comme disait Maspero : Amonet. — Le dieu Amon procède à l'intronisation proprement dite. Le roi, coiffé de la couronne blanche à uraeus, est agenouillé en avant de lui, tourné du côté de l'extérieur [1], vers des assistants qui ne sont pas figurés ici, mais que l'on connaît par d'autres exemples : l'Ennéade des dieux, — les «âmes» de Pe et Nekhen [2]; Amon vivifie la couronne en portant ses mains derrière elle [3]. Il emploie la même formule juridique [4] que les dieux Horus et Thoth lors de l'imposition des couronnes : *smn. i ḫʿ(w).k m nswt* «j'établis ta couronne en tant que roi (des Deux-Terres sur le siège de ton père Rê)». — Derrière Amon — donc, selon les lois du dessin égyptien, en réalité à côté de lui, et par conséquent en pleine concomitance dans le temps et dans l'espace, — la déesse Amonet, assise sur un trône, allaite un enfant à la tresse, son fils Philippe, celui qui devient roi, le nouveau Pharaon : «paroles à dire par Amonet : Ô mon fils

(1) Tandis que, de façon générale, dans les représentations égyptiennes, Pharaon est face aux dieux, leur offrant les prières et les produits de l'Égypte et recevant d'eux leurs bienfaits, toute une série d'images montre le souverain en avant d'une divinité, tourné dans le même sens qu'elle; l'aspect exceptionnel de ces scènes a déjà été souligné par A. Scharff, *Gott und König,* dans *Studi in memoria I. Rosellini,* Pise 1949, p. 313-314, 318. En dehors des figurations de Pharaon à l'avant d'un dieu lors de l'intronisation, on peut citer les statues où le souverain est «présenté» par Horus le faucon; celles aussi où le roi est poussé par une vache (la fameuse statue de Deir el-Bahari n'est qu'un exemple célèbre entre tous) ou par un serpent. Toutes ces scènes sont des variations — très diverses, certes — sur un thème commun. La statue, découverte par M. le Prof. P. Montet, de Ramsès II devant Horoun de Tanis (*Mélanges Maspero* I, 1935-1938, p. 497 et suiv. et pl. II; *Tanis,* 1942, pl. IV), témoignage de la richesse et de la complexité du symbolisme égyptien, si elle atteste un jeu cryptographique sur le nom de Ramsès II et la piété de ce roi pour Horoun, figure aussi une «présentation» par le dieu-faucon du souverain-bambin, c'est-à-dire dans un thème de renaissance où sa marque de souveraineté est rendue manifeste par le signe *nswt* qu'il saisit.

(2) Cl. Robichon, P. Barguet, J. Leclant, *Karnak-Nord* IV, 1954, p. 87-88 et 90, pl. LXXIV B et LXXX.

(3) C'est un geste de protection et de vivification qui caractérise toute une série de statues; les mains du dieu peuvent porter aussi sur les épaules ou les bras du roi (comme pour la statue de Toutankhamon et d'Amon du Louvre, E. 11609; lorsqu'on a voulu couper le fluide divin, on a brisé les bras de la divinité, et on a fait perdre ainsi le bénéfice de cette attitude au roi, lui-même décapité et mutilé).

(4) Cf. *supra,* p. 261, n. 2.

Philippe, tu tètes de mon lait». Les deux actions accomplies par Amon et Amonet sont équivalentes : d'une double façon, le roi accomplit son «passage» du rôle de prince à celui de roi.

En règle générale, en effet, les représentations de l'allaitement de Pharaon — nombreuses dans l'iconographie égyptienne [1] — sont symboliques d'un «passage», d'une naissance à une forme de vie nouvelle. Dans l'existence de ce souverain-dieu, on peut reconnaître trois moments décisifs, marqués chacun par un allaitement ou, de façon plus générale, par des soins de *nursery:* la naissance au jour, celle que connaît tout humain; une naissance à la vie royale — forme d'existence supérieure — qu'est le couronnement; une naissance à la survie dans l'au-delà : la renaissance après la mort.

Les scènes d'allaitement figurées dans les temples funéraires de l'Ancien Empire [2] peuvent être rapprochées de plusieurs paragraphes [3] des Textes des Pyramides [4] : le roi, mourant, renaît à une vie nouvelle; aussi le défunt est-il assimilé à un petit enfant; nouveau-né, puisque renaissant, il a besoin

(1) L'inventaire est infiniment plus riche que ne le laisse supposer la liste des scènes très connues groupées rapidement par A. Moret dans son étude *Du caractère religieux de la royauté pharaonique,* 1902, p. 64.

(2) Cf. *JNES* X, 1951, p. 123, n. 1 *bis.* Au temple funéraire de Sahourê, on voit le souverain allaité par *Smꜣt-Wrt;* le roi et la déesse sont debout (Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Saꜣḥurē',* I. *Der Bau,* fig. 15 [p. 20] et II, pl. 18; P. Gilbert, *Documents* III, 1954, p. 85-86; W. St. Smith, *A history of Egyptian Sculpture and Painting in the Old Kingdom,* 2e éd. 1949, fig. 124). Au temple funéraire de Neouserrê, la déesse a une tête de félin; le roi et la déesse sont aussi figurés debout (Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re',* fig. 21 [p. 40] et 23 [p. 41], cf. *supra,* p. 254, n. 3). Le très beau fragment du Caire 39133 montre Ounas allaité par une déesse à tête humaine. L'allaitement de Pépi est aussi connu par des reliefs de son temple funéraire (G. Jéquier, *Le monument funéraire de Pepi II,* II, pl. 30-33), ainsi que, peut-être, par un relief de Princeton, comme l'a suggéré H. Ranke (*JNES* IX, 1950, p. 228-236 et pl. XIX); sur ce dernier relief, le roi, un enfant à la tresse, nu, de taille beaucoup plus réduite que dans les représentations précédentes, est assis sur les genoux de la déesse.

(3) J. Leclant, *Le rôle du lait et de l'allaitement d'après les Textes des Pyramides,* in *JNES* X, 1951, p. 123-127.

(4) La tradition de ce breuvage de renouveau et, en conséquence, de triomphe sur la mort, s'est maintenue au cours des âges. Pour ne citer ici qu'un exemple, jusque chez les Pythagoriciens, renaissance lactée et immortalité stellaire sont liées (J. Carcopino, *De Pythagore aux Apôtres,* 1956, p. 215.)

des soins dus à un bébé et avant tout de l'allaitement; des nourrices divines lui tendent le sein.

Dans les représentations de sa venue au monde, le jeune prince, qui plus tard est devenu un roi, bénéficie aussi de l'allaitement divin. *A posteriori*, on insiste sur sa prédestination. Ses premiers balbutiements sont reportés dans le monde des dieux : fameuses sont les images d'Hatchepsout au portique de Deir el-Bahari, d'Aménophis III dans les scènes de la Théogamie de Louxor.

Cependant, la plupart des scènes de l'allaitement du souverain ne se rapportent ni à sa venue au jour, ni, en dehors des temples funéraires, à sa naissance à la vie d'outre-tombe. Elles concernent, nous l'avons déjà indiqué [1], un autre «passage», celui du couronnement [2]. Le prince qui devient roi, naît à une vie nouvelle, celle de souverain. Cette naissance implique soins de nourrisson. Et ainsi les scènes d'allaitement royal prennent tout naturellement leur place dans la suite des représentations du couronnement dont la valeur symbolique tout entière est celle d'un rituel de passage. A maintes reprises, les inscriptions précisent la signification de la représentation. Il y a «allaitement» *pour* qu'il y ait un «roi» [3].

Figures et légendes d'Abydos [4] sont sans doute bien connues. Au-dessus

[1] Nous ne dresserons pas ici l'inventaire des scènes de l'allaitement de couronnement. Il suffira d'indiquer que, au sanctuaire de la barque de Karnak, la scène de Philippe Arrhidée (fin du IVe s. av. J.-C.) reprend celle du règne de Thouthmosis III (soit XVe s. av. J.-C.). Bien auparavant, on considérera la scène de Montouhotep II de Dendara (P.-M., *TB* VI, p. 106 = G. Daressy, *ASAE* XVII, 1917, p. 229-231, pl. II) avec d'importantes inscriptions.

[2] L'« allaitement de couronnement » apparaît si caractéristique que, lorsque Caligula voulut développer à Rome les usages égyptiens, il aurait, selon Dion Cassius (28, 7), porté sa fille dans le temple de Jupiter et l'aurait mise sur les genoux du dieu, comme si elle était sa propre fille; puis il la plaça dans le giron de Minerve, pour que celle-ci l'allaitât; ce dernier trait est également rapporté par Suétone (*Caligula* 25); cf. H. P. L'Orange, *Das Geburtsritual der Pharaonen am römischen Kaiserhof*, *Symbolae Osloenses* XXI, 1946, p. 105.

[3] L'expression technique est *rnn r nswt; Wb.* II, 436, 8; cf. les textes cités *infra*. Pour le sens assez large de *rnn*, cf. p. 275, n. 3. Pour la valeur de *r*, cf. Gardiner, *Grammar*³, 163, 4; à la Basse Époque, les prépositions auront tendance à avoir un sens prégnant (cf. *e. g.* Fr. Daumas, *Les mammisis des temples égyptiens*, 1958, p. 170, n. 3; 221, n. 2; 324, n. 1; 399, n. 2; les exemples pourraient être multipliés facilement).

[4] P.-M., *TB* VI, p. 5, nº 49 = J. Capart, *Temple de Séti Ier*, 1912, p. 17, n. 1 = Mariette, *Abydos*, pl. 13 *a*, 25; pour les textes, cf. A. Moret, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, 1902, p. 64, n. 3.

de chacune des quatre Hathors est gravée une sorte de litanie, texte consacré qui devait sans doute être récité, — texte, aussi, de composition traditionnelle, puisque dans une inscription, il s'interrompt, faute de place, au milieu d'une phrase. Les déesses déclarent : «Je suis ta nourrice. Je t'ai allaité et tu apparais (*ḫʿ*) [1] avec la couronne (telle ou telle)». La scène entière est encadrée de colonnes de textes particulièrement importants pour en comprendre le fonctionnement. Dans la dernière colonne, on lit : «... que Ta Majesté soit sur son trône, que ses couronnes soient pour lui. Que ton corps rajeunisse (*rnp*) en victoire (*nḫt*). Que ta puissance (*pḥty*) ...». Le grand texte initial du tableau, lui aussi, associe étroitement allaitement, couronnement et domination. L'allaitement est destiné à ce qu'il y ait «un roi efficient (*mnḫ*) apparaissant avec la couronne bleue (*ḫprš*)». Et «toutes les nourrices s'associent en protégeant Ta Majesté pour la domination [2] de la terre entière» (*r ḥḳꜣ tꜣ nb*). A Beit el-Wali [3], lorsque Anouket allaite Ramsès II coiffé de la couronne bleue avec uraeus et portant à la main une massue, elle lui dit : «Je suis ta mère Anoukis, maîtresse d'Éléphantine, qui (te) nourris dans mon giron pour être roi du Double-Pays, ô maître du Double-Pays, Ousermaatrê». Et les mêmes conceptions président évidemment aux mammisis de la Basse Époque; ainsi, au mammisi romain de Dendara : «La vache céleste d'Horus, la Chetyt, le nourrit avec son lait; elle l'allaite pour être un souverain bienveillant» ou «Hathor s'avance... pour mettre au monde son

[1] Sur les divers sens de *ḫʿj* « apparaître » de façon générale ou plus spécialement « apparaître en roi » et « être couronné » (cf. *ḫʿw*, « couronne »), on se reportera à Gardiner, *JEA* 31, 1945, p. 25 et suiv. et 39, 1953, p. 23; G. Schmidt, *Kush* VI, 1958, p. 124-126; H. Kees, *Mitt. des Deutsch. Arch. Inst*, *Abt. Kairo* 16, 1958, p. 203 et ici-même, *infra*, p. 269, n. 8 et p. 279, n. 8; pour *sḫʿ*, « processional appearence », cf. *Wb.* IV, 237, 21; R. A. Caminos, *JEA* 38, 1952, p. 51 et *The Chronicle of Prince Osorkon* (1958), p. 35 et 102. Mais *ḫʿj* peut aussi se rapporter à une simple « apparition », cf. W. Helck, *Untersuchungen zu Manetho*, in *Unters.* 18, 1956, p. 66, rem. 1. De façon générale, on notera que *ḫʿj* est une des expressions désignant le lever du soleil; son opposé est *ḥtp* (cf. H. Junker, *Der grosse Pylon des Tempels der Isis in Philae*, 1958, p. 132, l. 6); ceci souligne l'aspect cosmique du couronnement qui est la représentation rituelle d'un événement mythique (C. J. Bleeker, *La regalità sacra, The sacral kingship*, Leiden 1959, p. 261).

[2] Sur la valeur de *r*, cf. *supra*, p. 264, n. 3.

[3] G. Roeder, *Der Felsentempel von Bet-el-Wali*, 1938, pl. 57 *a*, p. 111-114, § 425-429.

fils en roi sur le trône de son père. Elle nourrit son fils en monarque» [1].

C'est dans cette tradition de l'autorité de Pharaon nécessairement liée à son couronnement que se range le texte du Portique dit des Bubastites de Karnak [2] où le roi est allaité par Hathor qui lui déclare : «Je t'entretiens en vie (ou mieux : je te fais (re)naître) pour être le grand souverain de l'Égypte» (*sʿnḫ.n(.i)* [3] *tw r* [4] *ḥḳꜣ n Kmt*). Au grand temple d'Hibis, à Khargeh [5], Darius, après avoir reçu de Nekhbet les deux couronnes, puis de Hathor les tiges jubilaires, est allaité par Neith; le roi est figuré comme un enfant, coiffé de la couronne bleue, tenant un oiseau [6] à la main : «J'allaite ta personne avec (mon) lait, dit la déesse, de sorte que tu assembles le Double-Pays avec tous les *rekhyt* dans ton poing, ô mon fils».

Puisque c'est un triomphateur, nous l'avons vu, que cet enfant à l'oiseau, il n'est pas étonnant que soient aussi figurés, sous les pieds du prince allaité, les Neuf Arcs ou des ennemis ligotés. Ainsi, dans un groupe statuaire de la XVIIIe dynastie [7], les pieds du nourrisson reposent sur un socle avec Neuf Arcs. On pourrait multiplier les exemples. Au point que dans la tombe de Kenamon [8], où Aménophis II est figuré allaité par une nourrice terrestre, une mortelle [9], les pieds du roi reposent sur neuf prisonniers ligotés.

Ailleurs, dans la scène de l'allaitement, tout bambin qu'il soit, le roi peut être équipé en triomphateur. Il porte dès lors à la main généralement le sceptre *ḥḳꜣ*, emblème de la domination, ou parfois une massue [10]. Sa tête est parée de la couronne bleue, la *ḫprš* [11]. Plusieurs auteurs se sont éton-

[1] F. Daumas, *Les mammisis de Dendara* (Le Caire 1958), p. 98-99 (bandeaux de soubassement, côté gauche et côté droit); *Les mammisis des temples égyptiens* (Paris 1958), p. 355 et 350 respectivement.

[2] *The Bubastite Portal*, in *OIP* LXXXIV, 1954, pl. 14; J. Leclant, *JNES* XV, 1956, p. 189.

[3] Sur cette catégorie de *sḏm.n.f*, cf. Gardiner, *Grammar*³, § 414, 5; Lefebvre, *Grammaire*², § 279.

[4] Sur la valeur de *r*, cf. *supra*, p. 264, n. 3.

[5] N. de G. Davies, *The Temple of Hibis* III, pl. 27; cf. *supra*, p. 257, en note.

[6] Cf. *supra*, p. 256, n. 3.

[7] H. Winlock, *The Metropolitan Museum of Art, The Egyptian Expedition 1930-1931*, in *Bull. Metropolitan Museum of Art*, 1932, p. 10, fig. 6.

[8] P.-M., *TB* I, p. 124, n° 5; H. Gressmann, *Altorientalische Bilder*, 2e éd. 1927, n° 59 (pl. XXV et p. 21-22).

[9] Elle est qualifiée de *mꜣʿt-ḫrw*.

[10] Cf. *supra*, p. 257, en note.

[11] La *ḫprš*, nous semble-t-il, est essentiellement la couronne du couronnement (on se reportera par exemple à l'inscription du couronnement d'Horemheb, l. 17 et 20, ainsi

nés de ce que ce nourrisson soit représenté triomphant de ses ennemis; on a vu là une inconséquence, ou bien on s'est extasié sur ce contraste d'un frêle enfant et d'ennemis terrassés. En fait, en étant couronné, c'est-à-dire par une transposition bien caractéristique des anciens Égyptiens, en étant allaité «pour devenir roi», Pharaon est déjà désigné comme un vainqueur. En lui offrant le sein et en consacrant ainsi son passage de prince à roi, la déesse donne au souverain une promesse de victoire. Pour cette figuration de l'«allaitement de couronnement», qui symbolise un thème [1] bien plus qu'elle ne transcrit un rite réel [2], on peut donc parler aussi d'«allaitement de puissance» [3].

qu'aux remarques de W. K. Simpson, *JEA* 41, 1955, p. 112-114) et secondairement seulement un casque de guerre. Quand on veut insister sur le caractère d'héritier, de successeur de Pharaon, on le dote de la couronne bleue : ainsi les images du roi barbu, donc en deuil de son prédécesseur (Ch. Desroches-Noblecourt, *BIFAO* XLV, 1947, p. 192-198), le montrent avec la *ḫprš*. Il en est de même pour le souverain qui accomplit les rites funéraires envers son prédécesseur, telle l'image fameuse de Ay célébrant le culte sur le mur Nord du caveau de Toutankhamon. La couronne bleue semble caractériser la royauté renaissante — et par destination triomphante. Et c'est parce que le couronnement implique en lui-même la victoire que cette couronne a pu être considérée comme une coiffure de combat.

[1] Cf. *supra*, p. 258 et n. 2.

[2] Dans l'ensemble, les scènes ayant trait au couronnement présentent un caractère plus théorique que réel; ceci a été fortement marqué par S. Schott, *Nachr. d. Akad. d. Wiss. Göttingen* I, 1955, p. 200 : «mythische Umrahmung der Königslegende». Pour la scène figurée ici, le roi apparaît comme un «faux-éphèbe» (cf. *supra*, p. 258). Est-il jamais monté sur les genoux de la déesse? A-t-il réellement fait le geste de boire à sa mamelle? De façon plus générale, semble-t-il, les scènes et même les statuettes représentent moins des moments réels de cérémonies effectivement célébrées qu'elles ne symbolisent l'intention de ceux-ci, le thème qu'ils évoquent (cf. A. Gardiner, *JEA* 36, 1950, p. 7 : «temple sculptures and tomb paintings are not necessarily authentic records of real happenings, but may merely belong to the world of imagination and make-believe»). Pour divers exemples, cf. G. Maspero, *Journal des Savants*, 1899, p. 406; C. Aldred, *JEA* 43, 1957, p. 115.

[3] Ces remarques montrent que, dans l'allaitement, il s'agit bien davantage que de l'absorption d'un breuvage d'éternité (H. Kees, *Totenglauben und Jenseitsvorstellungen*, 1re éd. 1926, p. 142-143, 2e éd. 1956, p. 95); toutefois, on ne peut évidemment séparer totalement breuvage de renouveau et breuvage d'immortalité (cf. *supra*, p. 264). C'est plus que le geste d'une protection magique (B. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir el-Medineh 1932-1940*, III, *FIFAO* XX, 1952, p. 88) ou que d'une simple adoption, tel que le pensait en particulier G. Maspero (*PSBA* XIV, 1891-1892, p. 308-312; *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique* I, 1895, p. 263); G. Foucart (*BIFAO* XXIV, 1924, p. 189, 192) a déjà protesté contre l'équation élémentaire établie

III. C'est vers une symbolique analogue que conduit l'examen du motif circulaire constituant, au recto, le bas du contrepoids de menat du Metro-



Fig. 4. — Contrepoids de menat. J. E. 31392.

politan Museum [1]. Sous un signe du ciel, dont les extrémités ont été courbées pour s'adapter étroitement à la bordure, il est orné du motif du faucon royal couronné du pschent dressé sur le *srḫ;* l'oiseau est encadré de

entre allaitement et adoption, par similitude sommaire entre représentations égyptiennes et usages africains, qui existent certes; certains peuples, tels les Bulgares, connaîtraient l'allaitement d'adolescents ou d'adultes (H. Gressmann, *Altorientalische Bilder,* 2e éd. 1927, p. 31 [no 88].)

(1) La même association d'une scène d'allaitement à la partie supérieure (dominée par une tête hathorique) et d'un motif hathorique dans la partie circulaire inférieure, se remarque sur un contrepoids de menat en faïence bleue récemment publié dans G. A. Reisner, *Amulets,* II, *CGC,* 1958, pl. XXIV et p. 26, no 12728 = J. F. 31392 (ici-même, notre fig. 4). L'interprétation que nous donnons pour le contrepoids de menat du Métropolitan Museum vaut évidemment aussi pour ce document.

Nekhbet-vautour et Ouadjet-serpent [1]; les deux divinités tutélaires [2] sont perchées sur des corbeilles juchées sur des fleurs, celles du Sud et du Nord [3]; elles tendent au symbole royal le sceptre *wꜣs* et l'anneau *šn.* Horus sur le serekh entre les symboles du Sud et du Nord, c'est Pharaon intronisé [4]. Le serekh, c'est lui-même la titulature complète de Pharaon [5]. Le faucon sur ce socle glorieux est la royauté triomphante [6]. Rappelons le couronnement de Thoutmosis III [7] : « Il me fixa la titulature lui-même; il établit (*smn*) mon faucon (*bik*) sur le serekh; il m'a rendu fort comme un taureau puissant; il m'a fait apparaître (*ḫʿ*) [8] dans Thèbes », expressions qui développent les épithètes du nom royal. Et l'on se rappelle aussi le passage de la stèle de l'intronisation d'Aspalta où le temps de règne est évoqué par la station du faucon sur son serekh [9]. Dans le temple d'Abydos, sous Séti Ier [10], Horus et Thoth réunissent les Deux-Terres (*smꜣ-tꜣwy*) sous les pieds du roi couronné : « Je lie sous toi les Deux-Terres, à tes pieds, Horus maître du palais (= le roi), pour que viennent à toi les Anou de Nubie, les Méridionaux d'Éthiopie, et que Ta Majesté soit stable au faîte de son serekh comme Atoum est prospère dans Héliopolis ».

À la partie inférieure des contrepoids de menat, la décoration apparaît à première vue assez variée. Horus-faucon sur son serekh [11] peut se trouver

(1) Les noms des deux divinités animales sont gravés en creux — alors que tout le reste des figurations et des signes du recto est en relief —, dans de petits rectangles figurés au-dessus de chacune d'elles : [hieroglyphs], « *Nekhbet* » et [hieroglyphs], « *Ouadjet de Dp et P* » (les deux [hieroglyph] sont très étirés en hauteur; je dois à M. E. Young, assistant au Metropolitan Museum, confirmation de lectures assez indécises d'après la seule photographie).

(2) Sur Nekhbet et Ouadjet, cf. E. Otto, *Studia Aegyptiaca* I, 1938, p. 20-22.

(3) De telles compositions apparaissent fréquentes dans les colonnades de l'époque éthiopienne; cf. J. Leclant, *BIFAO* LIII, 1953, p. 162-163; *Les Cahiers techniques de l'Art* X, 1957, p. 33.

(4) A. Moret, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique,* 1902, p. 19-20; De Rochemonteix, *Œuvres* I, p. 252 et 290.

(5) J. H. Breasted, *Untersuchungen* II, 1900, p. 21, n. 37.

(6) S. Schott, *Hieroglyphen, Untersuchungen zur Ursprung der Schrift, Akad. d. W. u. d. Lit*, Mainz 1950, p. 41; Id., *Mythe und Geschichte,* ibid., 1954, p. 261.

(7) *Urk.* IV, p. 160, l. 11-12.

(8) Pour le sens de *ḫʿ*, cf. *supra*, p. 265, n. 1.

(9) *Urk.* III, p. 86; Ch. Desroches-Noblecourt, *BIFAO* XLV, 1947, p. 208; M. Alliot, *Le culte d'Horus à Edfou* II, 1954, p. 602.

(10) Mariette, *Abydos* I, pl. 31 *a;* A. Moret, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique,* 1902, p. 95 et fig. 17.

(11) Horus-faucon sur le serekh figure entre deux divinités-serpents dont les ailes encadrent

au milieu d'un fourré de papyrus qui évoque les marais de Chemmis [1]. Parfois [2], entre les deux déesses du Sud et du Nord, un enfant couronné



Fig. 5. — Pendeloque en forme de contrepoids de menat avec motif de poisson dans la partie circulaire (en possession de J. Leclant).

un œil magique sur le fragment Louvre 18809 = M. G. 1300.

(1) Menat de Mit-Rahineh (G. Daressy, *ASAE* III, 1902, p. 147, n° 24 et pl. III, 3); Berlin 14545 (G. Roeder, *Aegyptische Bronzefiguren, Staatliche Museen zu Berlin,* 1956, pl. 65 *a,* § 640 *f*). Le même thème se voit sur le fragment du British Museum 38225 (= exhibition 116); d'assez grandes dimensions, il doit provenir d'une égide plutôt que d'une menat. On le trouve aussi développé sur la belle pièce (Boston 31.195) publiée par D. Dunham, *Bull. Museum of Fine Arts,* Boston, 29, 1931, p. 104-109 et fig. 3; cf. Kl. Parlasca, *Mitt. d. Deutsch. Arch. Inst., Ath. Abt.* 68, 1953, p. 128.

(2) Intermédiaire entre le type précédent (cf. n. 1) et le suivant (p. 271, n. 1), un contrepoids — d'égide plutôt que de menat — du Louvre montre « Horus accroupi sur la fleur

surgit d'une fleur de renaissance [1]. Cependant, ces thèmes divers relèvent tous de la même symbolique. Comme l'a montré P. Barguet [2], la « rosette » des menat, par sa forme d'épanouissement, appartient par excellence au symbolisme de fécondité et de renaissance. On ne sera donc pas étonné d'y retrouver aussi le motif [3] du poisson [4] ou même une tête hathorique à coiffure en naos [5].

En l'absence d'un répertoire systématique [6] des contrepoids de menat [7], contentons-nous de rapprocher de l'objet du Metropolitan Museum un très beau fragment de métal à incrustations d'électrum et d'or du Musée de Berlin, autrefois dans la collection von Bissing (pl. I, C) [8]. Offrande du « gouverneur de la Ville et vizir Horsiese » [9], il montre un jeune homme nu, paré

de lotus » dans un fourré de papyrus (Ch. Boreux, *Guide-Catalogue* II, 1932, p. 353).

(1) Autre menat de Mit-Rahineh (G. Daressy, *ASAE* III, 1902, p. 148, n° 25 et pl. II, 3); Berlin 7709 (Hermann-Schwan, *Aegyptische Kleinkunst,* Berlin, s. d., p. 95).

(2) *BIFAO* LII, 1953, p. 105; cf. L. Keimer, *BIFAO* LVI, 1957, p. 111.

(3) Berlin 2667 (G. Roeder, *Aegyptische Bronzefiguren,* 1956, pl. 64 *g,* § 635 *b,* p. 468); Berlin 8688 (*ibid.,* pl. 64 *i,* § 635 *c,* p. 468-469). M. J. Yoyotte et moi-même possédons chacun une pendeloque en forme de contrepoids de menat de ce type décoré à la partie supérieure de têtes de Chou et Tefnout, semble-t-il (fig. 5). Faut-il chercher quelque liaison avec le fait que deux divinités-lions, Bastet et Mios (C. de Wit, *Le rôle et le sens du lion,* 1951, p. 232, 298, 423 et suiv.), sont adorées à Tell-Moqdam, dont l'un des noms hiéroglyphiques est *T-rmw,* « la terre des poissons » (J. Yoyotte, *BIFAO* LII, 1953, p. 179-192; P. Montet, *Géographie de l'Égypte ancienne,* I, 1957, p. 131).

(4) Le poisson tient souvent dans sa gueule une tige.

(5) Cf. le contrepoids de menat du Caire J. E. 31392 (*supra,* p. 268, n. 1 et fig. 4) ainsi que le contrepoids d'égide Louvre E 17497 provenant de Tounah el-Gebel.

(6) De nombreux contrepoids de menat sont groupés dans G. A. Reisner, *Amulets,* II, *CGC,* 1958, pl. V-VII.

(7) Les thèmes de décoration des contrepoids d'égides leur sont étroitement apparentés.

(8) Berlin 23733. Largeur : 9,3 cm; hauteur : 7,4 cm. Fr. W. von Bissing, *Unterteil eines Menits des Stadtvorstehers und Vezirs Harsiesis, Göttinger Nachrichten, Phil. hist. Kl.* III, 4, 1939; H. Kees, *ZÄS* 80, 1955, p. 78 (« etwa 25. Dyn. »; « vielleicht ein königlicher Prinz » indique H. Kees, à cause de l'uraeus, mais à tort selon nous); G. Roeder, *Aegyptische Bronzefiguren, Staatliche Museen zu Berlin,* 1956, pl. 64 *e,* § 634 *e,* p. 467-468 (cf. p. 473, § 640 *e* et fig. 120, où la pièce est décrite de nouveau, indépendamment et avec des erreurs, sous la référence De Haag 47).

(9) Il y a plusieurs personnages de ce nom aux alentours de la XXVe dynastie (cf. *e. g.* H. Kees, *Indices und Nachträge. Das Priestertum im ägyptischen Staat,* 1958, p. 34); l'un d'eux, qui est aussi « gouverneur de la Ville et vizir », était l'arrière-grand-père de Montouemhat (cachette 185, G. Legrain, *Rec. Trav.* 33, 1911, p. 184, doc. 4).

de la boucle de la jeunesse et d'une bulle [1] en forme de cœur [2]. Ce n'est pas Horsiese : les signes de ce nom sont en sens inverse de la figure — mais le roi, caractérisé par son uraeus. Le souverain porte à la main gauche la menat et, de la droite, brandit le sistre devant la déesse Sekhmet léontocéphale [3] assise sur un trône. Le symbolisme royal de la scène, qu'encadrent les plantes du Sud et du Nord supportant Nekhbet et Ouadjet, est évident : elle repose tout entière sur le *sm3-t3wy* [4], flanqué d'oiseaux *rekhyt* en adoration; les nids-corbeilles où ils sont posés sont représentés comme des signes de fête.

IV. La mise en liaison de la menat et de la royauté semble fréquente. Comme sur le document du Metropolitan Museum où se lit le nom de Taharqa, on trouve souvent en colonne, sur l'un des côtés des contrepoids de menat, la titulature d'un souverain; les exemples sont particulièrement nombreux pour les rois de la XXVIe dynastie et les souverains perses. Pour le règne de Taharqa lui-même, nous connaissons encore un fragment de

[1] Pour cette bulle, cf. *supra*, p. 257 et n. 3.

[2] Le cintre d'une stèle datée de l'an 22 de Aakheperrê-Chechanq (T. E. Peet, *JEA* 6, 1920, pl. VII et p. 56-57) montre un personnage nu, avec la tresse de l'enfance, tenant de la main gauche tombante la menat, et agitant de la droite le sistre devant la déesse Hathor. L'inscription est tournée en sens inverse du personnage, mais, en position initiale, elle le désigne cependant : « le père divin Ankhor, fils de Pamai ». Dans un intéressant commentaire, Peet (*l. l.*) indique qu'il joue ainsi le rôle de prêtre *ihy* de la déesse Hathor; à l'époque tardive, *'Ihy*, dieu-fils, sera assimilé au roi-successeur.

[3] Aucun document n'associe mieux la déesse-lionne et la menat que la jolie pièce du Kestner Museum de Hanovre, en bronze incrusté d'or, autrefois dans la collection von Bissing : la partie droite du contrepoids est elle-même en forme de déesse-lionne; dans la partie ovale du bas, la déesse est représentée accroupie entre deux figures de protection (I. Woldering, *Kestner Museum, Hannover, Aegyptische Kunst,* 1955, n° 56, p. 73, et planche reproduite ici-même [pl. II A et B] d'après les clichés que m'a amicalement communiqués Mlle I. Woldering). On se reportera également aux contrepoids de menat à tête de lionne publiés dans G. A. Reisner, *Amulets,* II, *CGC,* 1958 : n°s 12718 (p. 25, pl. VII et XXIV), 12721 (p. 25, pl. VII et XXIV), 12722 (p. 25, pl. VII), 12723 (p. 26, pl. VII et XXIV), 12816 (p. 37, pl. IX et XXV).

[4] Le roi figure sur le *sm3-t3wy* dès l'Ancien Empire (Pépi II, Lepsius, *D.* II, pl. 116). Pour l'époque gréco-romaine, cf. A. Moret, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique,* p. 95, n. 1; cf. aussi Philae, IIe pylône, Lepsius, *D.* IV, pl. 26. De façon générale, on se reportera à H. Schäfer, *Die Vereinigung der beiden Länder, Mitt. des Deutsch. Instituts für Aeg. Altertumskunde,* Kairo, 12, 1943.

contrepoids de menat en faïence verte, conservé au Musée du Caire [1], montrant d'un côté la titulature du roi [hiéroglyphes] [2] et de l'autre une scène : sous le disque aux deux ailes se trouvent affrontés le roi [3] aux deux uraei [hiéroglyphes], en posture légèrement courbée [4], et Horus *ḫnt-ḫt(y)* [5] [hiéroglyphes], le dieu hiéracocéphale d'Athribis [6], qui lui donne à respirer le signe de vie tendu au bout du sceptre *w3s* (fig. 6).

Cette scène est évidemment d'ordre royal : le roi reçoit le souffle vivifiant de son dieu. De façon générale, sur les contrepoids de menat portant d'un côté la titulature du souverain, l'autre côté, nous l'avons vu, comporte un thème royal, soit à la partie supérieure, soit à la partie inférieure ou même sur les deux à la fois; ainsi, sur le document du Metropolitan Museum, en haut le roi est figuré allaité par Oubastet, en bas le faucon se dresse sur le serekh.

[1] G. A. Reisner, *Amulets,* II, *CGC,* 1958, pl. XII et XXVI, p. 50, n° 12913. Hauteur : 0,072 m.

[2] Le [hiéroglyphe] a été oublié par le dessinateur, *o. c.*

[3] Le visage du roi apparaît assez maussade, selon une des traditions de l'iconographie des rois kouchites, de Taharqa en particulier.

[4] C'est l'attitude *m ksiw,* le haut du corps étant légèrement penché en avant, les deux mains portées à hauteur des cuisses (J. Sainte Fare Garnot, *L'hommage aux dieux,* 1954, p. 2-4).

[5] Cette graphie du nom du dieu Khentykhety n'est pas isolée. On la rencontre çà et là sur des monuments de Basse Époque, tous originaires ou présumés originaires d'Athribis, ville de ce dieu. M. J. Yoyotte a bien voulu amicalement me communiquer les exemples suivants : sarcophage de la reine Takhout, épouse de Psammétique II, H. Wild, *Mitt. des Deutsch. Arch. Inst., Abt. Kairo* 16 (1958), p. 413 (XXVIe dynastie); stèle Glyptothek Ny Carlsberg AeIN 895 : O. Koefoed-Petersen, *Les stèles égyptiennes* (Publications de la Glyptothèque Ny Carlsberg, n° 1), p. 51, pl. 65 (début XXVIe dynastie); statue Caire, *CG* 704 : L. Borchardt, *Statuen u. Statuetten,* III, p. 45 (probablement XXVIIe dynastie; certainement pas Moyen Empire); table d'offrande CG 23091 : Ahmed Kamal, *Tables d'offrandes,* p. 74-79, pl. XIX (probablement XXVIe dynastie); pierre à libation, Turin 1751, n° 25 : Labib Habachi, *Mitt. des Deutsch. Arch. Inst., Abt. Kairo,* 15 (1957), pl. VIII (XXXe dynastie); statue Coll. Gulbenkian n° 21 : *Egyptian Sculpture from the Gulbenkian Collection,* National Gallery of Art, Washington (1949), p. 28-29 et 63 (époque ptolémaïque).

[6] H. Sottas, *BIFAO,* XXIII, 1924, p. 169-176 et XXVII, 1927, p. 89-90; *Wb.* III, 310, 8; H. Bonnet, *Reallexikon der ägyptischen Religionsgeschichte,* 1952, p. 131-133; H. Kees, *Götterglaube*², 1956, p. 16, 205; P. Montet, *Géographie de l'Égypte ancienne,* I, 1957, p. 122. Piankhy s'était rendu au temple du dieu, [hiéroglyphes] (*Stèle de la Victoire,* 1.109 = *Urk.* III, p. 42.)

Thèmes royaux, mais aussi thèmes de renaissance. La menat en elle-même est un instrument de renaissance [1]. Au portique dit des Bubastites de Karnak [2], dans la scène de l'allaitement de Chechonq qui porte au cou lui-même la menat, Hathor offre au roi, de sa main droite, la menat en même temps que son sein. Un texte gravé sous la scène indique le « premier renouvellement de la fête Sed du roi » [3]. Or les représentations du cycle de la fête Sed [4] répètent, en partie tout au moins, celles du couronnement proprement dit [5]. Il y a donc rapport étroit entre menat, allaitement [6], cérémonies de couronnement et de fête Sed [7].

Plusieurs contrepoids de menat portent témoignage de la fête Sed royale [8]. J'ignore s'il y en a qui mentionnent explicitement le couronnement royal. En tout cas, les remarques que nous avons groupées ne permettent pas de décider si le contrepoids de menat du Metropolitan Museum se rapporte plutôt au couronnement ou, de façon plus générale peut-être, à une « apparition royale » [9]; on ne connaît pas de fête Sed de Taharqa. Mais dans un cas comme dans l'autre, il s'intègre dans les thèmes essentiels des cycles qui insistent sur le passage de Pharaon dans sa royauté triomphante. Et d'ailleurs, pour ce roi divin, il y a une sorte de « permanence » du couronnement; celui-ci se situe dans une véritable perspective extratemporelle, où se trouve magnifié tout se qui se rapporte à sa prise de possession cosmique.

[1] P. Barguet, *BIFAO* LI, 1953, p. 109; cf. L. Keimer, *BIFAO* LVI, 1957, p. 110-112. Sur la menat, cf. encore H. Hickmann, *Kêmi* 13, 1954, p. 99-102.

[2] *The Bubastite Portal,* in *OIP* LXXIV, 1954, pl. 10 A.

[3] P. Barguet, *BIFAO* LI, 1953, p. 109, n. 1.

[4] M. Matthieu, ХЕБ-СЕД, *Viestnik Drevnie Historii* 3, 1956, p. 7-28.

[5] Sur les rapports de la fête Sed et du couronnement, cf. les études citées *supra,* p. 260, n. 2, en particulier celles de Gardiner, Fairman et Kees.

[6] On peut poser pour équivalents les deux thèmes de don du sein et don de la menat : ils signifient tous deux gage de renaissance et de victoire.

[7] La fête Sed est en rapport direct avec l'héritage d'Horus; cf. A. H. Gardiner, *JEA* 2, 1915, p. 124, qui assimile « accession of Horus » et « renewal of the reign of Osiris », mais ajoute (p. 124, n. 6) : « Hardly however rebirth; Horus was supposed to be born long before his accession ».

[8] Louvre E 22634, au nom de Psammétique Ier; cf. P. Barguet, *BIFAO* LII, 1953, p. 108.

[9] Sur les différentes espèces d'apparition royale (*ḫʿ*), cf. *supra,* p. 265, n. 1.

D'une de ces cérémonies qui appartiennent au thème majeur de la royauté pharaonique et où la déesse Oubastet apparaît comme une des divinités tutélaires de Taharqa, on doit sans doute rapprocher l'émission d'un scarabée semi-historique [1] qui commémora [2], « *Khounefertoum-Rê* (c'est-à-dire *Taharqa*) *aimé d'Oubastet* ».

Cependant, si l'on dresse la liste des déesses [3] qui allaitent le souverain nouveau, on s'aperçoit qu'elles sont très diverses : Mout d'abord et les autres formes de la déesse-mère, Isis et Hathor, mais aussi, suivant les lieux, Anoukis, Mertseger, Thouéris, Renenoutet, Neith, Sekhmet, Oubastet, d'autres [4] encore [5]. Ainsi, c'est le type des scènes représentées qui importe, bien plus que la divinité. Si l'on considère pourtant les liens unissant les Pharaons venus de Napata et Oubastet [6], on se rappellera que Piankhy, qui est parfois [7] qualifié de *sꜣ-wbꜣstt,* « fils d'Oubastet » comme

[1] Portant la formule « tel roi, aimé de tel dieu », les scarabées « semi-historiques » furent vraisemblablement émis à l'occasion d'un acte important mettant en rapport le roi et la divinité qu'ils mentionnent (J. Leclant-J. Yoyotte, *Kêmi* X, 1949, p. 39-40).

[2] P. E. Newberry, *Scarab-shaped seals,* in *CGC,* nº 36291, p. 74 et pl. V; H. Gauthier, *LR* IV, p. 39 (XXXIII); J. Leclant-J. Yoyotte, *Kêmi* X, 1949, p. 40.

[3] Les textes — et eux seulement — mentionnent parfois un dieu. Le verbe *rnn* qui est alors employé a une signification plus large qu'« allaiter », — il s'agit de soins de nurserie en général. De même, les dignitaires appelés *mnʿ* qui veillent, tels Senenmout, à l'éducation des princes et princesses, ne sont naturellement pas préposés à l'allaitement, mais plus généralement aux soins nourriciers et surtout à l'éducation (*Wb.* II, 78; cf. II, 77, 12; W. Helck, *Die Militärführer,* 1939, p. 35 et suiv.; H. Brunner, *Altägyptische Erziehung,* 1957, p. 24-25; R. A. Caminos, *The Chronicle of Prince Osorkon,* 1958, p. 84). Rappelons seulement ici que sur la belle table d'offrandes en granit trouvée à Karnak en mars 1949 par H. Chevrier (*Orientalia* 19, 1950, fig. 12, pl. XXIX), Thoutmosis III est dit avoir reçu les soins nourriciers (*rnn*) d'Amon qui a établi son apparition ou ses couronnes (*smn ḫʿw.f*) sur le siège d'Horus, afin qu'il soit régent des Neuf-Arcs (*rnn sw r ḥkꜣ psḏtyw*). Dans l'inscription du couronnement d'Horemheb, c'est Amon-Rê roi des dieux qui a donné les soins nourriciers au souverain (*rnn sw*). Pour *rnn r,* cf. *supra,* p. 264, n. 3.

[4] Le nom de la divinité n'est pas toujours explicitement exprimé. Ainsi on peut hésiter à choisir la désignation précise de la déesse léontocéphale allaitant : Oubastet, Sekhmet, *Wrt-ḥkꜣw* (cf. *infra,* p. 278, n. 3).

[5] Les déesses que nous venons de citer sont figurées sous forme de femmes, parfois léontocéphales. Dans l'allaitement royal cependant, la divinité peut prendre tout naturellement la forme d'une vache, la bête « nourricière » par excellence (*mnʿt, Wb.* II, 78, 10).

[6] J. Leclant, *Enquêtes sur les sacerdoces,* 1954, p. 23.

[7] Cf. l'inscription d'une abaque de la salle F du temple L du Gebel Barkal (Gauthier, *LR* IV, p. 3; E. de Rougé, *Mélanges*

les souverains bubastites [1], avait consacré, en compagnie de la reine Keñsa (Kenensat) [2], une jolie statuette [3] à Oubastet-Ouadjet-Taoui ( ) [4].

V. En ce qui concerne l'origine du contrepoids de menat au nom de Taharqa du Metropolitan Museum, la présence d'Oubastet n'oriente pas vers



a



b

Fig. 6. — Contrepoids de menat au nom de Taharqa, au Musée du Caire, *CGC.* n° 12913.

d'Archéologie I, 1873, p. 88; Budge, *The Egyptian Sudan* II, 1907, p. 2-3).

[1] Cf. *Livre des Rois*, III, *passim*. L'épithète *sꜣ ꜣst* est au contraire caractéristique des derniers Sheshonqides de Haute Égypte (J. Yoyotte, *Rev. d'Eg.* 8, 1951, p. 225, n. 4).

[2] Sur le problème de Keñsa/Kheñsa, cf. J. Leclant-J. Yoyotte, *BIFAO* LI, 1952, p. 35, n. 5.

[3] Cette statuette est conservée au Musée du Louvre qui l'a acquise en 1864 (E 3915). Haute de 0,242 m, d'un travail très soigné, elle est en schiste gris verdâtre, et non pas en bronze, comme il est répété à tort par les auteurs qui l'ont signalée : Gauthier, *LR* IV, p. 4 (VII), avec bibliographie; ajouter J. R. Buttles, *The queens of Egypt*, 1908, p. 204; G. Roeder, *Aegyptische Bronzewerke*, 1937, p. 294, § 675 *c* 1; M. F. L. Macadam, *The Temples of Kawa*, I. *The Inscriptions*, 1949, p. 120 et 131; C. de Wit, *Le rôle et le sens du lion*, 1951, p. 295; J. Leclant-J. Yoyotte, cité à la note précédente.

[4] Des inscriptions fort comparables nommant Piankhy aimé de cette même divinité se retrouvent sur la base d'une statuette de cynocéphale en bronze du Metropolitan Museum de New York : 23.6.3. Provenance inconnue; don 1923; hauteur : 0,125 m; je dois le cliché fig. 8 à l'obligeance amicale de M. le Conservateur W. C. Hayes et de M. E. Young. Mais, à l'examen, cette pièce semble bien être un faux.

Thèbes [1], mais vers la Basse Égypte, vers Bubaste [2], ou plutôt dans le cas présent vers Memphis [3]; car Oubastet, c'est une autre forme de Sekhmet [4]. L'observation est d'importance, parce que depuis longtemps est posé le

[1] Encore que Oubastet soit connue dans la région thébaine : la barque de Oubastet *ḥrt-ib Wꜣst* est mentionnée parmi les réfections de Montouemhat (statue de Berlin 17271, W. Wreszinski, *OLZ* XIX, 1916, col. 10-18, pl. 1 et 2); pour le tabernacle de cette même déesse, cf. inscription A de Montouemhat du temple de Mout (A. Mariette, *Karnak, Planches*, 1875, pl. 42; W. Wreszinski, *OLZ* XIII, 1910, col. 391-394); pour Bastet d'Acherou (Lepsius, *D. Text*, III, 18, 115; Petrie, *Coptos* 10, 1), on tiendra compte de ce que *išrw* est aussi le nom du canal de Bubastis (Gauthier, *DG* I, 108).

[2] À en croire Hérodote II, 137-138 (cf. T. Säve-Söderbergh, *Zu den äthiopischen Episoden bei Herodot*, Eranos 44 [= Eranos Rudbergianus, 1946], p. 75 et suiv.) et Diodore de Sicile I, 65, de grands travaux auraient été exécutés à Bubastis par Chabaka, qui résume sous son nom la gloire des Éthiopiens (le règne de 50 ans mentionné par Hérodote II, 137 [cf. 139 et 152] correspond à la durée totale de la domination des Éthiopiens dans le Delta, cf. *BIFAO* LI, 1952, p. 27). Bubaste a aussi livré une poignée de sistre aujourd'hui au Musée de Berlin, avec les cartouches alternés de Neferkarê (Chabaka) et Wahibrê (*Ausführliches Verzeichnis Berlin*, 1899, p. 252, n° 8182; Gauthier *LR* IV, p. 16; H. von Zeissl, *Aethiopen und Assyrer in Aegypten*, 1944, p. 13, n. 38-39; J. Yoyotte, *Rev. d'Ég.* 8, 1951, p. 221, n. 3). Enfin, à Sefeta, à 5 km au Sud-Ouest de Bubastis, on a récemment trouvé une stèle en calcaire représentant le roi Neferkarê (Chabaka) offrant la « prairie » à la déesse Bastet (Shehata Adam, *ASAE* LV, 1958, p. 305). — Le nom de Taharqa lui-même n'est pas absent du Delta : il est connu à Tanis et aussi à Tell Atrib (sur ce dernier site, les fouilles polonaises du Prof. Michalowski au printemps 1957 ont fait connaître deux blocs de Taharqa avec cartouches martelés; cf. Rowland Ellis, *Egypt Travel Magazine*, n° 37, sept. 1957, p. 16; on y connaissait déjà une frise de naos avec cartouches alternés de Neferkarê [Chabaka] et Wahibrê, Maspero, *Guide*, 1914, p. 217 (974); P.-M., *TB* IV, p. 66); enfin un contrepoids de menat (ici-même, p. 273 et fig. 6; cf. G. A. Reisner, *Amulets* II, *CGC*, 1958, pl. XII et XXVI, p. 50, n° 12913) montre face à face Taharqa et le dieu Horus Khenty-Khety.

[3] Sur le culte de Oubastet à Memphis, cf. E. Kiessling, *Die Götter von Memphis in griechisch-römischer Zeit*, *Archiv für Papyrusforschung* XV (1953), p. 30-31; L. Habachi, *Tell Basta*, Supplément aux *ASAE*, Cahier n° 22 (Le Caire 1957), p. 117-118.

[4] C. de Wit, *Le rôle et le sens du lion*, 1951, p. 309-314, 319 : « O Sekhmet d'hier, ô Oubastet d'aujourd'hui ». Sur la double nature divine, inspirant tantôt la crainte, tantôt l'amour, cf. H. Brunner, *ZÄS* 79, 1954, p. 81 et suiv., et 80, 1955, p. 7 et suiv. Il est souvent difficile de distinguer Sekhmet et Oubastet (cf. Kl. Parlasca, *Mitt. d. Deutsch. Arch. Inst., Ath. Abt.* 68, 1953, p. 129, n. 21). Oubastet, déesse-félin, est-elle originellement une déesse-lionne aussi bien qu'une déesse-chatte? En tout cas, l'assimilation de Oubastet et Sekhmet est ancienne (cf. H. Kees, *Götterglaube*², p. 82, 137, 288). Il faut tenir compte aussi du progrès du culte populaire de Oubastet attesté à la Basse Époque par

problème de savoir où avait lieu le couronnement de Pharaon. Certes, on n'a pas été sans remarquer que les allusions faites à des lieux, dans les divers témoignages relatifs au couronnement, peuvent avoir une valeur plus mythique [1] que concrète : c'est-à-dire qu'on se référait à telle ville pour tel acte, non tant parce que celui-ci était effectivement exécuté dans cette ville, mais parce que le mythe mettait cette ville et cet acte en rapport [2].

Afin de bien marquer les rapports qui lient la déesse-lionne [3] au couronnement ou aux scènes qui le commémorent, rappelons d'abord que Oubastet ou Sekhmet, c'est aussi *Wrt-ḥkɜw* [4], déesse généralement figurée avec une tête de lionne et dont le rôle dans le couronnement apparaît important [5]. On notera aussi qu'à Edfou [6], Oubastet léontocéphale est qualifiée de , « maîtresse du jour de l'an », qui est le jour théorique

tant de statuettes de chat; le point de départ de cette vogue pourrait être lié à la dynastie bubastite (H. Kees, *ibid.*, p. 400). D'autre part, la déesse-lionne peut être aussi Ouadjet (B. V. Bothmer, *JNES* 8, 1949, p. 121-123). Enfin, la déesse parèdre de Ptah memphite peut aussi apparaître comme Hathor (M. Sandman-Holmberg, *The God Ptah*, 1946, p. 191-193).

[1] Cf. *supra*, p. 267 et n. 2.

[2] S. Schott, *Zum Krönungstag der Hatshepsut*, in *Nachr. d. Akad. d. Wiss. in Göttingen* I, 1955, p. 200 (« mythische Umrahmung der Krönungslegende »). D'une façon générale, sur le rapport entre mythe et rite, ainsi que la localisation terrestre de l'espace cosmique, cf. H. Brunner, *Zum Raumbegriff der Aegypter*, in *Studium Generale*, Berlin, 10, 1957, p. 612-620.

[3] Nous avons déjà noté (*supra*, p. 275, n. 4) comment l'absence de légende peut empêcher de préciser l'identité exacte de la déesse-lionne; cf. la scène d'allaitement royal du moule n° 94.751 de la collection de l'Institut d'Art de Chicago (T. G. Allen, *The Art Institute of Chicago*, in *Handbook of the Egyptian Collection* 1923, p. 131 avec fig.)

[4] C. de Wit, *Le rôle et le sens du lion*, 1951, p. 337.

[5] K. Sethe, *ZÄS* 44, 1906, p. 35; A. Gardiner, *JEA* 39, 1953, p. 25-26; H. Kees, *Mitt. des Deutsch. Arch. Inst., Abt. Kairo* 16, 1958, p. 199-200. Au temple de Deir el-Bahari, la déesse léontocéphale tend la menat vers Hatchepsout face à Amon (E. Naville, *The temple of Deir el-Bahari*, IV. pl. CI; cf. K. Sethe, *Das Hatshepsut-Problem*, 1932, p. 36, § 38, fig. 11). Un panneau de fauteuil de Thoutmosis IV montre la déesse face au roi sur le *smɜ-tɜwy* en présence de Thoth à la tige jubilaire (W. S. Smith, *Ancient Egypt as represented in the Metropolitan Museum of Fine Arts*, Boston, 3e éd., 1952, fig. 68, p. 110-112). Pour Louxor, cf. Gayet, *Mém. Miss. Arch. Franç.*, t. XV, pl. VII, fig. 41-44 et pl. XXI, fig. 74 = H. Gressmann, *Altorientalische Bilder*, 2e éd., 1927, n° 69 (pl. XXX et p. 24). À Karnak, Séti Ier est couronné par *Wrt-ḥkɜw* (R. Hamann, *Aegyptische Kunst*, fig. 298; W. Helck, *ZÄS* 82, 2, 1957-1958, p. 131-132). Au Ramesseum, Sekhmet-*Wrt-ḥk·w* couronne Ramsès II (Champollion, *Not. Descr.* I, 894).

[6] *Edfou* I, 496.

du couronnement [1]. Du rôle de Sekhmet [2]-Oubastet memphite dans le couronnement, on peut évidemment rapprocher celui que joue Ptah pour les jubilés [3]. De toutes façons Oubastet convient bien comme déesse assurant une renaissance et, par là même, le triomphe : Oubastet est en effet la mère de Nefertoum [4]; le sceptre papyriforme (*wḏɜ*) la caractérise [5]. Oubastet-Sekhmet est par définition la déesse qui protège le roi contre les ennemis et les détruit [6].

Avec la prudence que les remarques précédentes imposent, si l'on veut cependant proposer une localisation de provenance vraisemblable du contre-poids de menat du Metropolitan Museum, on se rappellera que le texte de l'an VI de Taharqa (Kawa V, 15 = Tanis B, l. 8-9) [7] indique : « J'ai pris mon couronnement [8] à Memphis, après que se fût envolé le Faucon vers

[1] Au Nouvel-Empire, la date du couronnement était choisie de préférence en coïncidence avec le Nouvel An (A. Gardiner, *JEA* 2, 1915, p. 125). La fête de Nehebkaou est le jour où Horus d'Edfou affirme avoir reçu la royauté (M. Alliot, *Le culte d'Horus à Edfou* I, 1949, p. 282-284; II, 1954, p. 561-676); c'est aussi la date conventionnelle assignée aux fêtes Sed. Récemment T. Säve-Söderbergh (dans *Religion och Bibel*, in *Nathan Söderblom-Sällskapets Arsbok*, Lund 1950, p. 1-19), B. van de Walle (*La Nouvelle Clio* VI, 1-2, 1954, p. 294), A. W. Fairman (dans S. H. Hooke, *Myth, Ritual and Kingship*, Oxford 1958, p. 78) ont souligné avec raison le parallélisme entre le cycle des fêtes du calendrier et le cours de la carrière royale. En particulier, comme nous venons de le rappeler, le couronnement et la réintronisation de Pharaon (fête Sed) sont assimilés à des moments du renouveau saisonnier; la royauté pharaonique est d'intégration cosmique. Cf. également A. Badawy, *Memphis als Zweite Landeshauptstadt*, Le Caire 1948, p. 129 = Lepsius, *D* III, 77 *c*.

[2] C'est Sekhmet qui tend à Pharaon la menat (désignée comme) dans une scène de Khargeh (P.-M., *TB* VII p. 282, n° 72-74; N. De G. Davies et L. Bull, *The temple of Hibis* III, 1953, pl. 12 et p. 16-17).

[3] Sethe, *Untersuchungen* III, p. 133-138; M. Sandman-Holmberg, *The god Ptah* 1946, chap. VII; P. Barguet, *BIFAO* LII, 1953, p. 110-111.

[4] C. de Wit, *Le rôle et le sens du lion*, 1951, p. 292.

[5] *Ibid.*, p. 291; le prêtre d'Oubastis porte le nom de *wr wɜḏ* (cf. *Orientalia* 28, 1959, p. 85, n. 3).

[6] A. M. Blackman, *JEA* 31, 1945, p. 72, à propos de Edfou VI, 155, 8-156, 3.

[7] M. F. L. Macadam, *The temples of Kawa*. I. *The inscriptions* 1949, p. 26, 28; J. Leclant-J. Yoyotte, *Kêmi* X, 1949, pl. II-III et p. 32. Pour une discussion sur l'enchaînement du texte et les conséquences de chronologie qu'on en peut tirer, cf. J. Leclant-J. Yoyotte, *BIFAO* LI, 1952, p. 17 et suiv., et G. Schmidt, *Das Jahr des Regierungsantritts Kënig Taharqas*, in *Kush* VI, 1958, p. 121-130.

[8] Macadam (p. 28) traduit : « I received the crown in Memphis », mais p. 31, n. 42,

le ciel et mon père Amon a décrété pour moi que soient placés sous mes sandales tous les pays ». On a déjà noté que la titulature de Taharqa paraît le mettre en rapport direct avec le jeune dieu de la triade de Memphis [1]. Son nom de couronnement signifierait : « Rê protège Nefertoum » [2]; son nom d'Horus d'or, *Ḫw tꜣwy*, n'est autre qu'une qualification très fréquente de Nefertoum [3]. Les stèles du Sérapeum prouvent que Taharqa exerçait directement le pouvoir dans l'antique capitale [4]. Comme avant lui Chabaka et Chabataka [5], Taharqa a gravé son nom sur plus d'un monument à Memphis. Sans doute en avait-il fait sa résidence [6], tout au moins l'une des résidences royales [7]. L'inscription de Kawa IV (l. 22) signale que les constructions de la ville soudanaise furent édifiées , « tandis que Sa Majesté était dans la résidence du Mur Blanc ». Une importante stèle de donation [8] à Amon-Rê de *ḥwt-nṯr* [9] et Mout porte les traces du cartouche du roi. Un bloc de remploi au nom de « Taharqa (aimé de) Ptah » a été trouvé dans les adjonctions à la petite chapelle de Séti Ier découverte en 1948 à Mitrahineh [10].

L'on connaît du reste la grande attention apportée à Memphis par les

son commentaire note : « The det. may indicate that " coronation " or " appearance " is actually meant, but " crown " seems to suit the English best. Griffith translated " I received elevation " ». Sur le sens de *ḫꜥ*, cf. *supra*, p. 265, n. 1.

[1] J. Leclant-J. Yoyotte, *BIFAO* LI, 1952, p. 28.

[2] *Ḫw Nfrtm Rꜥ*, J.-J. Clère, *Bi. Or.* 8, 1951, p. 176, plutôt que *ḫw wi Nfrtm Rꜥ*, Macadam, *Kawa* I, p. 9, n. 2.

[3] *Wb.* III, 245, 1; cf. au Gebel Barkal même, Lepsius, *D.*V, pl. 11 *a* et *Text* V, p. 258. Pour le fragment *A. A. A. Liverpool*, 9, 1922, pl. 26,13, qui adjoint à *ḫw tꜣwy* une autre qualification de Nefertoum *ḥknw*, cf. *BIFAO* LI, 1952, p. 28, n. 2.

[4] Gauthier, *LR* IV, p. 33, n. 2, 34 (XIV XV) et n. 1.

[5] Cf. *infra*, p. 281.

[6] Sur la notion de « résidence » royale, cf. en dernier lieu W. Helck, *Zur Verwaltung des Mittleren und Neuen Reichs*, 1958, p. 1-9.

[7] Macadam, *The Temples of Kawa* I, pl. 7 et 8, p. 16. Cf. aussi l'inscription de Sanam *A. A. A. Liverpool* 9, 1922, pl. 40 (5). Les textes assyriens mentionnent expressément Memphis comme capitale égyptienne (H. v. Zeissl, *Aethiopen und Assyrer in Aegypten*, 1944, p. 31, 36, 41, 46).

[8] Caire *JE* 36861; calcaire; inédite; sur mon indication, elle a été mentionnée par J. Yoyotte, *Revue d'Assyriologie et d'Arch. Orientale* 46, 1952, p. 213.

[9] Sur cet Amon memphite, cf. bibliographie dans *Orientalia* 28, 1959, p. 83, n. 1.

[10] *Orientalia* 20, 1951, p. 346. On a aussi trouvé à Mitrahineh un poids de Taharqa (Gauthier, *LR* IV, p. 37 [XXVII]).

souverains kouchites. Ils y dédient des monuments. Avant même Taharqa, Chabaka [1] et Chabataka [2] y ont laissé la trace de leur activité. C'est dans

[1] En dehors du fameux Texte de Théologie memphite (cf. *infra*, p. 283, n. 6), on trouve encore le nom de Chabaka sur plusieurs blocs : au Sud du Téménos de Ptah (*Memphis I*, p. 10, pl. XXV et XXVII), dans les adjonctions d'une petite chapelle de Séti Ier (*Orientalia* 20, 1951, p. 346), sur une stèle d'ensevelissement d'un Apis datée de l'an 2 du roi (Gauthier, *LR* IV, p. 13, n. 2; Petrie, *History* III, p. 281 et 285; nous n'avons pu voir nous-même ce document); le fragment du montant de porte Caire *JE* $\frac{13 \mid 1}{21 \mid 12}$, dont la provenance est inconnue, pourrait être memphite (conservé à R 30 W 1; calcaire; hauteur : 0,54 m; largeur : 0,26 m). Proviennent aussi de Memphis très vraisemblablement la statuette Louvre N 2541 où le roi est dit « aimé de Ptah-au-Sud-de-son-mur » (cf. J. Yoyotte, *Rev. d'Egypt.* 8, 1951, p. 221, no 36), les scarabées de la collection Michaëlidis (scarabée historique mineur d'une belle gravure : « (Que Ptah) donne vie et force (à) Chabaka aimé de Ptah-qui-est-au-Sud-de-(son)-mur, seigneur d'Ankhtaoui », cf. J. Yoyotte, *Biblica* 37, 1956, p. 469, n. 1 et ici-même notre fig. 7) et du Musée du Caire (Gauthier, *LR* IV,



Fig. 7.
Scarabée historique mineur
de la collection Michaëlidis.

p. 18 (XXIV) — Newberry, *Scarab-shaped seals*, *CGC* 1907, no 37397, pl. XVII), une plaque en forme de cartouche (*Excavations at Saqqarah* 1905-1906, p. 8), les cylindres du Louvre E 4878 (hauteur : 3,6 cm; diamètre : 1,5 cm; percé d'un trou selon le grand axe; en pâte émaillée bleu-vert; acquis à la vente de la collection A. Raifé en mars 1867, no 302; selon la copie que j'ai faite en 1947 avec l'autorisation de M. J. Vandier, il est décoré des deux cartouches du prénom et du nom du roi accostés du sceptre et séparés par les inscriptions « aimé de Ptah » et « aimé d'Amon ») et E 3697 (acquis en 1862 par donation du comte Tyszkiewicz; hauteur : 2,8 cm; diamètre : 1 cm; pâte émaillée bleue; il est décoré alternativement du cartouche *Nfr-kꜣ-Rꜥ* et d'une image de déesse léontocéphale, tenant le sceptre à fleur et surmontée du disque solaire; cf. Petrie, *Historical Scarabs* no 1874). Signalons encore que le *Livre d'Entrées* du Musée du Louvre I porte à la page 211, à la date du 4 janvier 1883 : « Acquis à M. Allemant. E. 7658. Cylindre au nom du roi éthiopien Shabaka . Pierre émaillée, hauteur : 0,045 m ». D'autre part Revillout (*Revue Egyptologique* III, 1883, p. 44) indique au Louvre « un cylindre curieux au nom du roi Šabaka » (indication reprise par Wiedemann, *Aegyptische Geschichte, Supplement* 1888, p. 66 et Gauthier, *LR* IV, p. 17). — Une statuette du Musée du Caire (G. Daressy, *CGC* no 38020; hauteur : 0,06 m et non pas 0,62 m), qui porte un cartouche dont seul subsiste le dernier signe , peut être attribuée à Chabaka aussi bien qu'à Chabataka. — Sur le souvenir de Chabaka à Memphis, cf. *infra*, p. 283, n. 5.

[2] Un bloc au nom de Chabataka aurait été retrouvé au Sud du temple de Ptah

la région memphite que les artistes [1] qui décorèrent le temple T de Kawa au Soudan, sous Taharqa, ont pris leurs modèles : à Abousir (aux temples de Sahourê et Neouserrê), à Saqqarah (au temple de Pépi II); représentant le roi comme un griffon écrasant les ennemis, ils ont copié les scènes détail par détail [2], gravant fidèlement [3] en plein Soudan les noms des captifs libyens des temps anciens de Sahourê et Pépi II [4]. C'est là un aspect majeur du souci d'archaïsme des Éthiopiens dont on peut donner d'autres preuves.

Les Kouchites ont aussi honoré le souvenir des Pharaons de l'Ancien Empire [5]. Chabaka porte comme prénom *Nfr-kꜣ-Rʿ* [6] traditionnellement utilisé par toute une suite de souverains dont le plus célèbre est Pépi II [7]. Chabataka reprend comme prénom celui d'Isesi : *ḏd-kꜣ(w)-Rʿ* [8]. Il prend comme nom d'Horus *ḏd-ḫʿw* qui est celui de quelques souverains obscurs de la Ve dynastie à la suite d'Isesi [9]. Taharqa forme son nom d'Horus selon

(P.-M., *TB* III, p. 220); on aurait lu les derniers signes de son cartouche au Sérapeum (Gauthier, *LR* IV, p. 30, n. 1; Petrie, *History* III, p. 286, 287); une statue du roi provient de Memphis (*CGC* 655 = P.-M., *TB* III, p. 220 et Gauthier, *LR* IV, 29, § III); pour la statuette Caire n° 38020, cf. note précédente.

(1) Ces artistes conduits par un architecte venaient de Memphis (*Kawa* IV, l. 21-22).

(2) M. F. L. Macadam, *The Temples of Kawa* II, 1955, pl. IX *a* et *b*, p. 63 et suiv.

(3) Sur le caractère traditionnaliste du texte d'accompagnement qui pastiche les classiques, voir J. Yoyotte, *Biblica* 37, 1956, p. 470-471, 473; cf. également G. Posener, *Littérature et politique*, 1956, p. 69; J. Wilson, *JNES* XVI, 1957, p. 142; G. Schmidt, *Kush* VI, 1958, p. 128, n. 42.

(4) La statuaire de Taharqa témoigne aussi d'une imitation de l'Ancien Empire, ainsi la statue Caire 42202 (Legrain, *CGC* III, pl. X; cf. J. Capart, *Leçons sur l'art égyptien* 1920, p. 488; K. Bosse, *Die menschliche Figur*, 1936, p. 52; C. de Wit, *Studi in memoria di I. Rosellini* II, 1955, p. 291).

(5) Ici encore, le renouveau daterait des Éthiopiens et non pas des Saïtes. Sur le culte des souverains memphites sous la XXVIe dynastie, cf. E. Otto, *MDAIK* 15, 1957 (= *Festschrift H. Junker* I), p. 197-201 et mes remarques dans *Orientalia* 28, 1959, p. 310.

(6) En raison sans doute de cette similitude, le prénom du roi a été respecté sur le Texte de Théologie memphite, tandis que son nom personnel était martelé (J. Yoyotte, *Rev. d'Egypt.* 8, 1951, p. 221, n. 2).

(7) Cf. H. Gauthier, *Répertoire pharaonique*, p. 57-58.

(8) Cf. H. Gauthier, *Répertoire pharaonique*, p. 112. Ce prénom rappelle la formation de celui de Chabaka, *Nfr-kꜣ-Rʿ*, emprunté lui aussi à l'Ancien Empire, comme nous venons de le voir.

(9) H. Gauthier, *Répertoire pharaonique*, p. 111. Cf. L. Borchardt, *ZÄS* 36, 1898, p. 16, n. 1.

un modèle comparable, *ḳʿ ḫʿw* [1]. Il a pour nom d'Horus d'or un qualificatif de Nefertoum [2]. Son prénom *Ḫw Nfrtm Rʿ* est aussi en rapport avec le jeune dieu de Memphis [3]. Y eut-il alors un renouveau dans la théologie memphite [4], sous l'impulsion des souverains éthiopiens? Chabaka [5] aurait trouvé lui-même l'original du fameux « Texte de Théologie memphite » [6] menacé de destruction par les vers. Comme autrefois Piankhy [7], Tanoutamon rend visite au temple de Ptah [8] : « il fit une grande offrande à Ptah-Sokaris et réjouit Sekhmet autant qu'elle voulut ». En tant de domaines, la présence des Éthiopiens à Memphis s'est affirmée de tant de façons, qu'un « prêtre d'Héphaistos », c'est-à-dire de Ptah, a pu, chez Hérodote [9], désigner l'adversaire des Assyriens et jouer ainsi le rôle historique qu'on attendait de la part des Kouchites.

(1) Pour *ḏd ḫʿw* et *ḳʿ ḫʿw*, cf. *nb ḫʿw*, Sahourê; *mn ḫʿw*, Mykerinos; *wsr ḫʿw*, Neferirkarê; *nfr ḫʿw*, Neferefrê; *nṯr ḫʿw*, Pépi II; *ʿnḫ ḫʿw* (Gauthier, *LR* I, p. 164-167).

(2) Cf. p. 280, n. 3.

(3) Cf. p. 280, n. 2.

(4) Ch. Desroches-Noblecourt, *Histoire générale des Religions A. Quillet*, 1948, p. 273; J. Pirenne, *Archives d'Histoire du Droit oriental* IV, 1949, p. 34.

(5) Pour la popularité des souverains kouchites auprès du clergé memphite, on tiendra compte de ce qu'une rue de Memphis conserva dans son nom le souvenir de Chabaka jusqu'à l'époque ptolémaïque (S. Sauneron-J. Yoyotte, *BIFAO* L, 1952, p. 205, n. 7). Cependant, les cartouches des Pharaons éthiopiens ne sont pas exempts de martelages sur les monuments memphites.

(6) Cauthier, *LR* IV, 16 (14); H. Junker, *Die Götterlehre von Memphis* (Abh. der Preuss. Akad. d. Wiss., 1939), Berlin 1940.

(7) *Stèle de la Victoire*, l. 97-98 (*Urk*. III, 35) : « Sa Majesté s'avança vers le temple de [Ptah]; ses purifications furent accomplies dans le Per-douat; on accomplit pour lui tous les rites prescrits (*nt-ʿ*) que l'on accomplit pour un roi ». On a là une véritable « apparition » (*ḫʿ*) royale qui répète les cérémonies du couronnement (cf. A. Moret, *Le rituel du culte divin journalier*, 1902, p. 24 et 216). — On posséderait le vestige d'un monument memphite au nom du grand conquérant kouchite dans le fragment de statuette publié par Petrie (*A Season in Egypt*, pl. XXI, n° 11 et p. 26; id., *Scarabs and cylinders with names*, pl. LI, 25-1), si d'une part il provient réellement de ce site et si d'autre part le cartouche *Wsir-mꜣʿt-Rʿ* se rapporte effectivement à ce prince (sur les incertitudes de l'attribution, cf. Gauthier, *LR* III, p. 393 (5, V) dans la notice consacrée à Roudamon [Amonroud]).

(8) *Stèle du Songe*, l. 17-18 (*Urk*. III, 67; cf. E. Andersson, *Sphinx* XVI, p. 80-90).

(9) Hérodote II, 141 et suiv. Sur l'interprétation de ce passage, cf. H. von Zeissl, *Aethiopen und Assyrer in Aegypten*, 1944, p. 23-26.

C'est donc dans une longue série de témoignages memphites des Éthiopiens que viendrait se ranger le contrepoids de menat du Metropolitan Museum. S'il offre, comme nous le croyons, quelque rapport avec le couronnement de Taharqa, il constitue un élément intéressant du dossier concernant le couronnement royal dans l'antique capitale, à la limite des Deux-Terres de Haute et Basse Égypte [1].



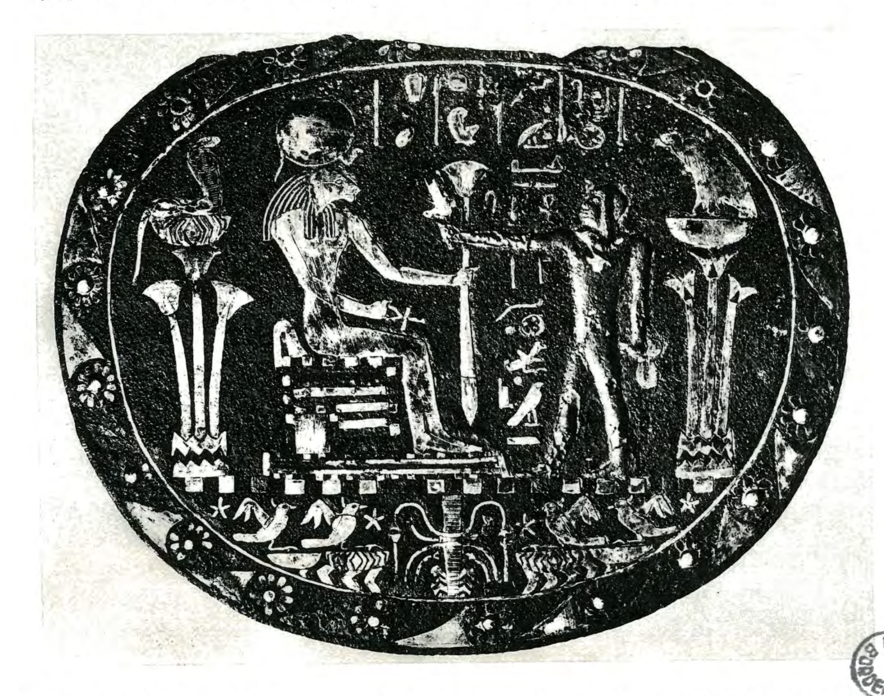
Fig. 8. — Statuette de cynocéphale en bronze au nom de Piankhy. Metropolitan Museum of Art, New York, n° 23.6.3.

[1] Pour le couronnement de Pharaon à Memphis, cf. entre autres A. Gardiner, *JEA* 39, 1953, p. 22; A. Letronne, *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Égypte* I, 1842, p. 270; *Edfou* III, 329, cité par S. Schott, *Nachr. Göttingen*, 1957, 3, p. 69.

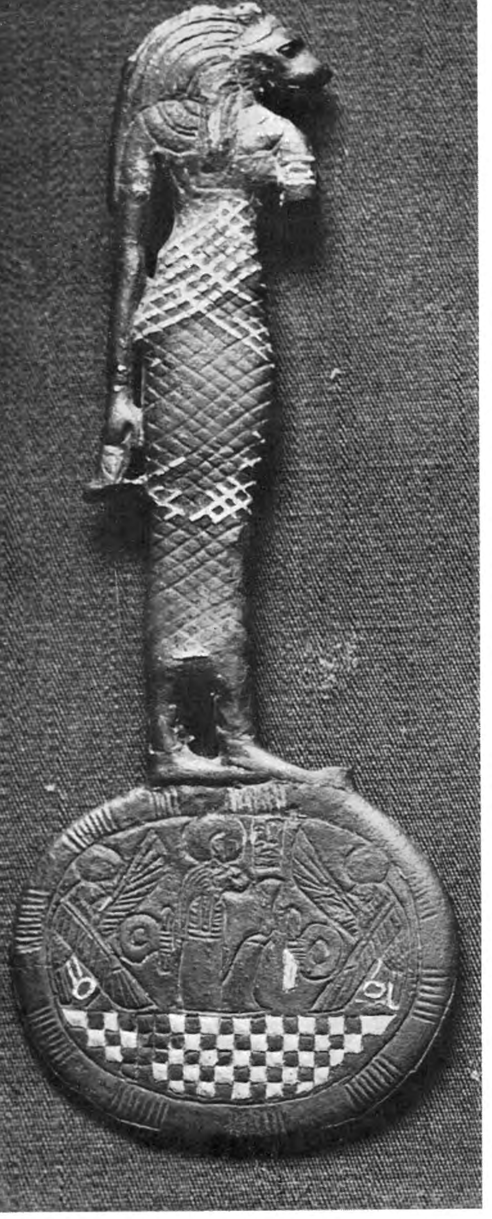




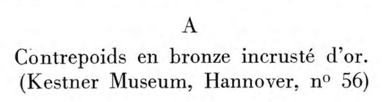
A et B. La Menat du Metropolitan Museum of Art de New-York n° 41.160.104 (à gauche, le recto ; à droite, le verso) - *Clichés du Metr. Mus. of Art N.-Y.*



C. Partie inférieure d'un contrepoids de menat à incrustations d'electrum et d'or. Musée de Berlin, n° 23733.

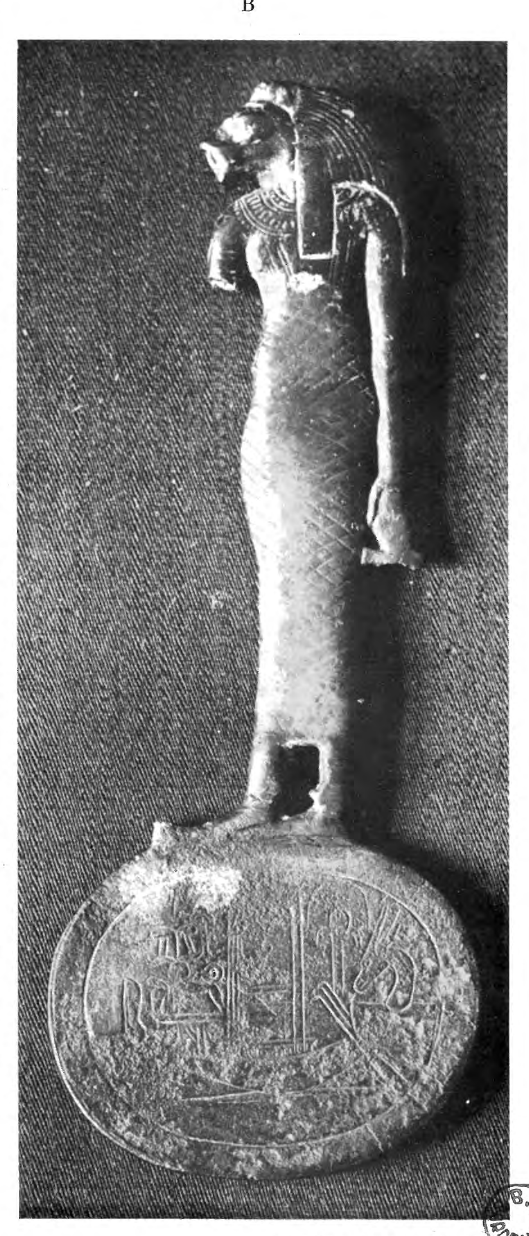


A



Contrepoids en bronze incrusté d'or.
(Kestner Museum, Hannover, n° 56)

B



(Clichés Musée de Hanovre)

UN TITRE MEMPHITE MÉCONNU

PAR

H. DE MEULENAERE

On admet, presque généralement, que le signe 𓇓 [1], qui fait son apparition à l'époque saïte [2], est une modification de l'abréviation 𓇓, usitée pour le titre 𓇓𓐍 depuis l'Ancien Empire [3]. Pour ingénieux que paraissent les arguments qu'on a invoqués pour l'établir [4], cette hypothèse se heurte cependant à trois grands obstacles :

1. Le signe ne se rencontre, à quelques rares exceptions près, que sur des documents d'origine memphite; s'il sert à exprimer une appellation aussi répandue que *rḫ-nsw*, on peut se demander pourquoi son emploi ne s'est jamais généralisé.

2. Certains indices invitent à croire que le titre *rḫ-nsw* cesse d'exister à l'époque ptolémaïque [5]; or, le signe 𓇓 est particulièrement fréquent dans les documents de cette période.

(1) En réalité, la partie supérieure du signe a parfois la forme 𓇓; cette variante semble être la plus ancienne.

(2) Citons, parmi les plus anciennes mentions de ce titre : Louvre, stèle du Sérapéum 3130 = Chassinat, *RT* 22 (1900), p. 168; Caire 595 = Borchardt, *Statuen und Statuetten* (*CGC*), II, p. 149; Collection Gallatin 79 = Cooney, *JNES* 12 (1953), pl. XLIX. Les stèles du Sérapéum, utilisées dans cet article, sont citées d'après l'Inventaire Mariette dont M. Posener a bien voulu me communiquer les numéros.

(3) *Wb.*, II, p. 446-447; Moret, *REg.*, N. S. 1 (1919), p. 180-181; Borchardt, *o. c.*, V, p. 68; Koefoed-Petersen, *Recueil d'inscriptions hiéroglyphiques*, p. 110; Moharram Kamal, *ASAE* 38 (1938), p. 8; Monnet, *Kêmi* 13 (1954), p. 29; Otto, *Die biographischen Inschriften der ägyptischen Spätzeit*, p. 191; Botti, *Archiv Orientalni* 20 (1952), p. 338; Newberry, *Funerary Statuettes and Model Sarcophagi* (*CGC*), p. 418; Buhl, *Late Egyptian Anthropoid Stone Sarcophagi*, p. 174.

(4) Voir en particulier Drioton, *BIE* 33 (1952), p. 250.

(5) Cette thèse n'est à prouver qu'à l'aide d'un *argumentum a silentio*, toujours discu-

3. Dans certaines titulatures d'époque saïte, on trouve aussi bien le signe [hiérogl.] que le titre *rḫ-nsw* [1].

Voici à quels résultats conduit un rapide coup d'œil sur la bibliographie. Sans justifier son opinion, Brugsch, en éditant quelques stèles du Sérapéum, transcrit le signe [hiérogl.] invariablement par *sem* ou *sm* [2]. Von Bergmann incline à admettre cette lecture [3] que Gauthier lui emprunte avec une certaine hésitation [4] et à laquelle Bruyère croit encore en 1930 [5]. Auparavant, Piehl, s'appropriant une suggestion de Lauth, avait vu en [hiérogl.] une déformation de [hiérogl.]; dans le groupe fréquent [hiérogl.] le dernier signe représente pour lui « une simple lettre et sert dans ce rôle de complément phonétique au groupe [hiérogl.] » [6]. Non convaincus par cette explication, d'autres comme Pellegrini [7], Erman [8] et Spiegelberg [9] n'ont proposé aucune lecture ou transcription. De son côté, Daressy traduit le titre, sans aucun commentaire, « le prêtre *semet* » [10]. Déjà en 1906, Wreszinski s'était élevé contre l'opinion de Brugsch, en invoquant que, dans la titulature d'un même personnage, on retrouva aussi bien [hiérogl.] que [hiérogl.] [11]. C'est probablement à la suite de cette remarque que le *Wörterbuch* a enregistré [hiérogl.] avec la valeur *rḫ-nsw*. Malgré cela, certains ont continué à exprimer des doutes [12] et Anthes, en citant la forme [hiérogl.] fournie par une statue d'époque perse, va même jusqu'à faire de [hiérogl.] l'équivalent de [hiérogl.] *rsnt* [13].

table. Bornons-nous à dire que nous n'avons relevé jusqu'à présent aucune mention du titre *rḫ-nsw* sur un monument *daté* de l'époque ptolémaïque. L'équivalence des titres *rḫ-nsw* et συγγενής sous les Ptolémées, suggérée par Drioton, *l. c.*, p. 250 et acceptée par Buhl, *o. c.*, p. 174, est indémontrable.

(1) Louvre, stèle du Sérapéum 3142 = Chassinat, *RT* 22 (1900), p. 168-169.

(2) Brugsch, *Thesaurus*, p. 903 et 913 (*sem*), 914 et 920 (*sm*).

(3) Von Bergmann, *RT* 9 (1887), p. 57-59.

(4) Gauthier, *BIFAO* 14 (1918), p. 41-42.

(5) Bruyère, *Mert Seger à Deir el Médineh*, p. 92, note 4.

(6) Piehl, *ZÄS* 28 (1890), p. 20-21; *Inscriptions hiéroglyphiques*, I, p. 23 et 35.

(7) Pellegrini, *Bessarione* 4 (1900), p. 44-45.

(8) Erman, *ZÄS* 38 (1900), p. 116.

(9) Spiegelberg, *Die demotischen Denkmäler (CGC)*, p. 30.

(10) Daressy, *Monuments Piot* 25 (1921/1922), p. 96.

(11) Wreszinski, *Aegyptische Inschriften... Wien*, p. 106.

(12) Cooney, *l. c.*, p. 16 ([*rekh-nesut*]); *Prosopographia Ptolemaica*, III, 5441, 5442, 5540, 5603, etc. (*parent royal* [?]).

(13) Anthes, *ZÄS* 75 (1939), p. 27 en s'appuyant sur la statue Florence 1523 (collationnée sur photo).

L'hypothèse de Piehl, fondée sur une interprétation erronée, est certainement inexacte : la netteté du signe sur un grand nombre de documents exclut toute confusion avec [hiérogl.]. Quant à la théorie de Anthes, elle s'appuie sur l'existence du titre [hiérogl.] [1] qu'il identifie au groupe [hiérogl.] d'une stèle du Sérapéum [2]; la preuve est toutefois sans valeur car, dans ce dernier cas, comme d'habitude sur les stèles memphites, l'original porte clairement [hiérogl.] [3]. Ainsi, la documentation réunie par Anthes ne prouve qu'une chose : [hiérogl.] est parfois employé comme variante de [hiérogl.] [4]. Il ne reste donc plus qu'à examiner comment Brugsch est arrivé à la transcription *sem*.

Nous possédons un grand nombre de stèles memphites inscrites pour des personnages dont la titulature commence généralement par [hiérogl.] ou [hiérogl.] « père divin, (aimé du dieu), ..., prophète [5] de Ptah ». Quelques-unes de ces stèles portent également un texte démotique. En comparant les deux versions, voici ce que Brugsch avait constaté :

1. Sur la stèle Caire 31099, le signe [hiérogl.] est rendu une fois par [démot.] [hiérogl.] et une fois par [démot.] [hiérogl.] [6].

2. Sur les stèles British Museum 184 et 188, le même signe se présente sous la forme tachygraphique [démot.] [7].

Différentes constatations permettent, d'ailleurs, d'étayer de solides appuis la lecture proposée par Brugsch :

a. Quelques documents de l'époque de transition entre la XXVe et la XXVIe dynastie attestent une séquence de titres [hiérogl.] [8] pour laquelle

(1) Cairo 1275 = Borchardt, *o. c.*, IV, p. 139-140.

(2) Louvre, stèle du Sérapéum 4112 = Chassinat, *RT* 25 (1903), p. 60, l. 15.

(3) Je remercie M. Posener d'avoir bien voulu vérifier ce passage sur sa copie de l'inscription.

(4) Von Bergmann, Piehl et Pellegrini étaient déjà arrivés à la même conclusion.

(5) Pour *ḥm* au lieu de *ḥm-nṯr* dans les inscriptions memphites d'époque ptolémaïque, cf. Sethe-Partsch, *Bürgschaftsurkunden*, p. 333.

(6) Brugsch, *o. c.*, p. 890, l. 1 et 5; Spiegelberg, *o. c.*, p. 28-30.

(7) Brugsch, *o. c.*, p. 932 (BM 188), 935, 938 et 940 (BM 184).

(8) *LD* III, 267 *a*, 269 *b* (tombeau de Bocchoris, vizir sous Psammétique I); Collection Gallatin 79, cf. p. 285, n. 2.

une stèle contemporaine fournit […] « père divin, prêtre-*sem* [1], *nj-ḥb-r*ʿ [2] » [3].

b. A côté d'un […] « inspecteur des prêtres-*sem* » [4] et d'un […] « directeur des prêtres-*sem* » [5], les textes de Basse Époque font mention d'un […] [6] ou […] [7], et d'un […] [8].

D'autres indications montrent que le signe […] répond à une fonction sacerdotale en rapport avec le culte de Sokar :

c. Le […] [9] ou […] [10] de certains textes apparaît ailleurs sous la forme […] [11].

d. Le titre […] [12] ou […] [13] rappelle les graphies […] [14], […] [15] ou […] [16].

(1) Pour cette orthographe, cf. *Wb.*, p. 121. Tout porte à croire que le signe […], dont l'image semble représenter une jeune plante en train de germer, est une variation matérielle de […].

(2) Sur ce titre, voir en dernier lieu Helck, *Untersuchungen zu den Beamtentiteln*, p. 104.

(3) Louvre, stèle du Sérapéum 2640 = Chassinat, *RT* 22 (1900), p. 18.

(4) *Wb.*, IV, p. 121; ajouter à ces références : Piehl, *Inscriptions hiéroglyphiques*, III, pl. LXXXIII, S; Erman, *ZÄS* 38 (1900), p. 117 (Berlin 14764); Legrain, *Statues et statuettes* (*CGC*), III, p. 93 (Caire 42241).

(5) *Wb.*, IV, p. 121.

(6) Moret, *REg.*, N. S. 1 (1919), p. 180.

(7) Louvre, stèle du Sérapéum 3118 = Chassinat, *RT* 22 (1900), p. 17; ce titre est faussement interprété par *Wb.*, III, p. 451 [3] qui le lit *sm*ꜣ.

(8) Wreszinski, *o. c.*, p. 180 (Vienne, canope XXI).

(9) Quibell, *Ramesseum*, pl. XXIII, 4; Legrain, *o. c.*, III, p. 17 (Caire 42206); Robichon-Barguet-Leclant, *Karnak-Nord IV*, pl. CXXV.

(10) Statue dans le commerce, signalée par Capart, *CdE* 18 (1943), p. 260 (photo communiquée par B. V. Bothmer).

(11) Louvre, stèle du Sérapéum 4009 = Chassinat, *RT* 23 (1901), p. 79-80; Vienne 172 = Wreszinski, *o. c.*, p. 111; statue d'Osiris au Musée du Caire (inédite; photo Caire 33-5/14). Dans l'appel aux vivants de la statue Baltimore, WAG 168 (Steindorff, *Catalogue Sculpture*, pl. CXVI, 168 D) sont mentionnés les […] *smw skr*.

(12) Lieblein, *Dictionnaire des noms*, n° 905; Lefebvre, *Histoire des grands-prêtres*, p. 246.

(13) Louvre, stèle du Sérapéum 3595 = Mariette, *Le Sérapéum*, pl. XXXII, 4. Selon M. Posener, le même titre apparaît, sous l'orthographe curieuse […] *sḥḏ sm*, sur la stèle du Sérapéum 3441 = Chassinat, *RT* 21 (1899), p. 58-59, l. 1; d'autres exemples, dans des contextes analogues, sont fournis par les stèles du Sérapéum 3719 (inédite; cf. Gauthier, *LdR* III, p. 174) et 4205 (Mariette, *Le Sérapéum*, pl. 28 à droite).

(14) *LD* III, 260 *b*; cf. aussi 265 *d*.

(15) Lieblein, *o. c.*, n° 1027.

(16) Caire 42211 = Legrain, *o. c.*, III, p. 30.

La lecture du titre ainsi établie, il convient, pour terminer, de donner quelques précisions sur les fonctions de ce prêtre-*sem* et ses rapports avec Sokar. En présence des titulatures qui comportent aussi bien […] que […] [1], on est forcé d'admettre qu'il y avait, du moins à la Basse Époque, deux catégories de prêtres-*sem*. Orthographié […] ou […] [2], le titre est presque toujours intimement lié aux fonctions de *wr ḫrp ḥmw* [3] et de *ḫrp šndt nbt* [4], et paraît, à en juger par les appellations « Sem de Ptah » [5] ou « Sem de la demeure de Ptah » [6], avoir désigné un desservant particulier de Ptah. Ce rapport avec Ptah existe aussi quand le titre est écrit […] ou […] mais plus rarement [7]. Quant au […], son métier semble avoir été strictement funéraire. Il assiste le *ḥrj ḥbt wr* « grand taricheute » au cours de l'enterrement [8] pendant lequel il récite les formules rituelles [9]. Il appartient sans doute possible au collège des […] des textes antérieurs qui participaient aux opérations de l'ouverture de la bouche [10]. Bref, les deux prêtres-

La statue Zagreb 201 (Wiedemann, *RT* 8 [1886], p. 65-66) appartient au […] « prêtre-*sem* à Sehedj », Djedptahioufankh. La ville de Sehedj était un lieu de culte du dieu Sokar, cf. Gauthier, *DG* V, p. 44; Dümichen, *Geographische Inschriften*, II, pl. 55 [11].

(1) *LD* III, 267 *a* ([…]); Florence, ouchebti 8272 = Pellegrini, *l. c.*, p. 47; Vienne 154 = Wreszinski, *o. c.*, p. 104-108; Caire, ouchebtis 47506 et 47533 = Newberry, *o. c.*, p. 153 et 160.

(2) Sur l'origine de cette double graphie et la transcription probable du mot, voir Gardiner, *Egyptian Onomastica*, I, p. 39*-40*.

(3) Louvre, stèle du Sérapéum 3429 = Chassinat, *RT* 22 (1900), p. 16-17; Vienne 154 et 155 = Wreszinski, *o. c.*, p. 104-106 et 108-110.

(4) *LD* III, 260 *b*; Louvre, stèle du Sérapéum 4034 = Chassinat, *RT* 21 (1899), p. 63; Louvre, stèle du Sérapéum 2640 = Chassinat, *RT* 22 (1900), p. 18; Vienne 154 (cf. note précédente).

(5) Louvre, stèle du Sérapéum 3697 = Chassinat, *RT* 22 (1900), p. 10-11; Louvre, stèle du Sérapéum 3429 (cf. *supra*, n. 3); *LD* III, 260 *a*, 260 *b*, 267 *a*. Cf. pour ce titre, Maystre, *JNES* 8 (1949), p. 88-89.

(6) Louvre, stèle du Sérapéum 3697 (cf. note précédente).

(7) Cf. les exemples cités par von Bergmann, *l. c.*, p. 136.

(8) Vienne 172, l. 5 (cf. p. 288, n. 11) : « le grand taricheute récitant les formules rituelles comme (?) le prêtre-*sem* de Sokar ».

(9) *Edfou*, I, p. 540, 4; cf. le commentaire de Blackman-Fairman, *JEA* 32 (1946), p. 79.

(10) Gardiner, *RdE* 11 (1957), p. 49 (P. Ram. VI [XIIIe dyn.], l. 55-56); sur le rôle funéraire des prêtres-*sem*, voir encore Bruyère, *o. c.*, p. 88-92; Volten, *Demotische Traumdeutung*, p. 23-35; Sauneron, *BIFAO* 51 (1952), p. 155.

sem qui apparaissent dans les textes de Basse Époque sont : un officiant du culte de Ptah, peut-être destiné en particulier à l'habillement et à la parure du dieu [1], et un membre du clergé de Sokar chargé du culte funéraire.

[1] Cf. Gardiner, *Egyptian Onomastica*, I, p. 40*-41*; Helck, *o. c.*, p. 16-18.

UN PORTRAIT INCONNU
D'AMÉNOPHIS III

PAR

OTTO KOEFOED-PETERSEN

Le musée d'Ordrupgaard (ancienne collection Wilhelm Hansen), à Klampenborg, près de Copenhague, possède depuis longtemps une tête égyptienne colossale, portrait d'un pharaon, qui date sûrement de la fin de la XVIIIe dynastie (pl. I). Ce monument d'un passé lointain, par son caractère insolite, son aspect exotique, tranche sur les autres œuvres d'art dans le sanctuaire de la peinture française récente qu'est le musée d'Ordupgaard [1]. Oublié et comme relégué dans un coin du jardin d'hiver de l'établissement, c'est là qu'il fut retrouvé par M. Haavard Rostrup, nommé conservateur du musée en 1957. Celui-ci, procédant un jour à une inspection générale du fond des collections, découvrit sa cachette et mit un terme à son exil en lui faisant attribuer enfin une place digne de lui dans les salles du musée.

On ignore à quelle époque le portrait pharaonique dont il s'agit est entré à Ordrupgaard; il n'est pas mentionné dans le catalogue descriptif des richesses du musée, dressé en 1954 par M. Léo Swane [2] et il n'y a pas trace non plus, dans les archives locales, d'un document quelconque relatif à l'acquisition de cette sculpture. M. Alfred Thomsen, longtemps collaborateur du fondateur du musée d'Ordrupgaard, Wilhelm Hansen, se rappelle l'avoir vue, vers 1920, dans le bureau de celui-ci, et croit se rappeler qu'elle

[1] Le musée d'Ordrupgaard possède une importante collection de toiles françaises — la plus riche en Scandinavie, après celle du département d'art moderne, à la Glyptothèque Ny Carlsberg — où les grandes lignes de l'histoire de la peinture française, d'Ingres à Matisse, sont bien illustrées. Cf. Léo Swane, *Katalog over Kunstværkerne paa Ordrupgaard* (Catalogue des œuvres d'art à Ordrupgaard), Copenhague 1954.

[2] *Op. cit.*

était arrivée (à cette époque ?) à Copenhague, par un bateau d'Amsterdam, venant de Paris (?). Cependant les archives de la Glyptothèque Ny Carlsberg en possèdent une photographie ancienne, faite, d'après la technique, aux environs de 1900-1910; même si cette photographie ne démontre pas irréfutablement que la tête royale se trouvait déjà, à cette époque, au Danemark, elle suggère pourtant que Wilhelm Hansen a pu l'acheter, à Copenhague, antérieurement à 1910 (ce serait alors l'égyptologue Henry Madsen, possesseur d'une petite collection d'antiquités égyptiennes constituée à Paris lors de ses séjours dans cette ville, qui la lui aurait cédée).

J'exprime ma vive gratitude à mon ami et collègue Haavard Rostrup, conservateur du musée d'Ordrupgaard, et également du département d'art moderne de la Glyptothèque Ny Carlsberg, auquel je dois de connaître cet attachant monument confié à sa garde et qui, non content de mettre à ma disposition toute la documentation nécessaire, a bien voulu en autoriser la publication dans le présent recueil, offert par l'école égyptologique de langue française à la mémoire d'Auguste Mariette, cent ans après le début de ses fouilles.

La tête égyptienne d'Ordrupgaard (pl. I) provient d'une statue qui doit avoir représenté le roi debout; d'après ses dimension (0,48 m de haut), la hauteur totale du monument, lorsqu'il était entier, peut être évaluée à quelque trois mètres cinquante. La statue dont la tête d'Ordrupgaard faisait partie avait été sculptée dans le grès nubien; on peut raisonnablement en déduire qu'elle s'élevait, à l'origine, dans un temple de Nubie. La pierre, gris jaune sur un fond rouge, est friable, se désagrège aisément, même par frottement léger. C'est pourquoi notre tête a beaucoup souffert : les parties saillantes, telles que la coiffure, le nez et la barbe ont subi d'importants dégâts et leur surface, en grande partie effritée, a été comme rongée. Les traits de cette effigie royale ont acquis par là même une expression d'indulgence tranquille et de paix sereine. De la pigmentation, bien riche autrefois, sans aucun doute, il ne reste, sur les lèvres, que de faibles traces. Le visage du roi, large et charnu, semble encore plus large qu'il ne l'est en réalité du fait de la coiffure, le *nemes*, qui couvre le front et dont les «lobes» retombent symétriquement sur le côté. Les yeux, un peu bridés et allongés, font légèrement saillie sous l'arcade sourcillière, dont la courbe délicate

s'accentue à la naissance du nez, droit et large à la base. La partie inférieure de celui-ci a été mutilée; d'après les faibles vestiges qui subsistent, les ailes du nez étaient, semble-t-il, assez charnues. La bouche, droite et sévère, aux coins enfoncés et aux muscles bien marqués, suit un tracé presque rectiligne; les lèvres, fortement serrées, étouffent en quelque sorte le bienveillant sourire qui, d'habitude, caractérise les portraits royaux égyptiens. Suivant une règle devenue presque obligatoire, les oreilles ont été placées trop haut et le traitement de leurs pavillons est tout à fait simplifié.

En vertu de sa dignité suprême, le roi porte le *nemes* et la fausse barbe large, carrée du bout. La décoration du *nemes* consiste en plis rectilignes alternant à égales distances, deux par deux, les uns en creux, les autres en relief, plus serrés sur le front et le sommet de la tête que sur les retombées latérales ou «lobes». L'uréus, dont la tête a été brisée, love son corps à la manière d'un huit inversé sur le front du roi tandis que, plus en arrière, la queue de la vipère divine serpente sur la tête auguste.

Si nous cherchons à identifier le portrait pharaonique d'Ordrupgaard, nous ne pouvons qu'être frappés de sa correspondance avec les portraits d'Aménophis III. On constate une grande ressemblance entre l'interprétation figurative royale que nous venons de décrire et les portraits d'Aménophis III dont les statues, vouées par ce souverain à sa propre mémoire, et dressées, entre les colonnes, tout autour du parvis du temple, à Louxor, nous donnent des exemples typiques (pl. II). Cette ressemblance, et la convergence des styles, nous permet d'attacher au portrait royal d'Ordrupgaard le nom d'Aménophis III «le Magnifique».

Du même milieu stylistique que ce portrait est issue une petite tête (0,20 m de haut) en quartzite (fig. 1) récemment acquise par le Royal Scottish Museum d'Edimbourg [1]. Prudemment M. Cyril Aldred, tout en la rapportant à la fin de la XVIIIe dynastie, la considère comme l'image d'un roi inconnu. Cependant le style de la tête d'Edimbourg, quand on l'étudie, autorise une datation plus serrée : le nom d'Aménophis III vient aussitôt à l'esprit. Cette datation et cette identification se confirment lorsque l'on

[1] Cyril A. Aldred, *Dynastic Egypt in the Royal Scottish Museum*, Edimbourg 1955, pl. 13.

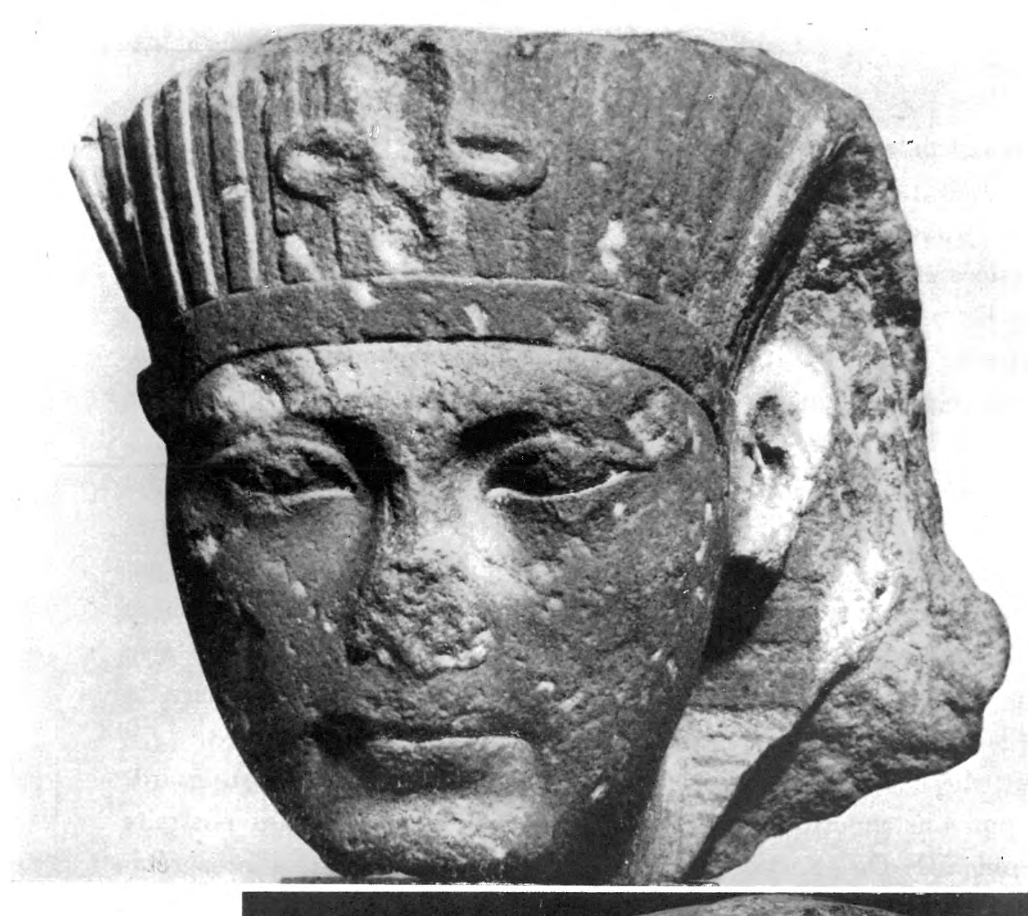


Fig. 1.
Tête d'Aménophis III.
(Musée royal écossais,
Edimbourg).

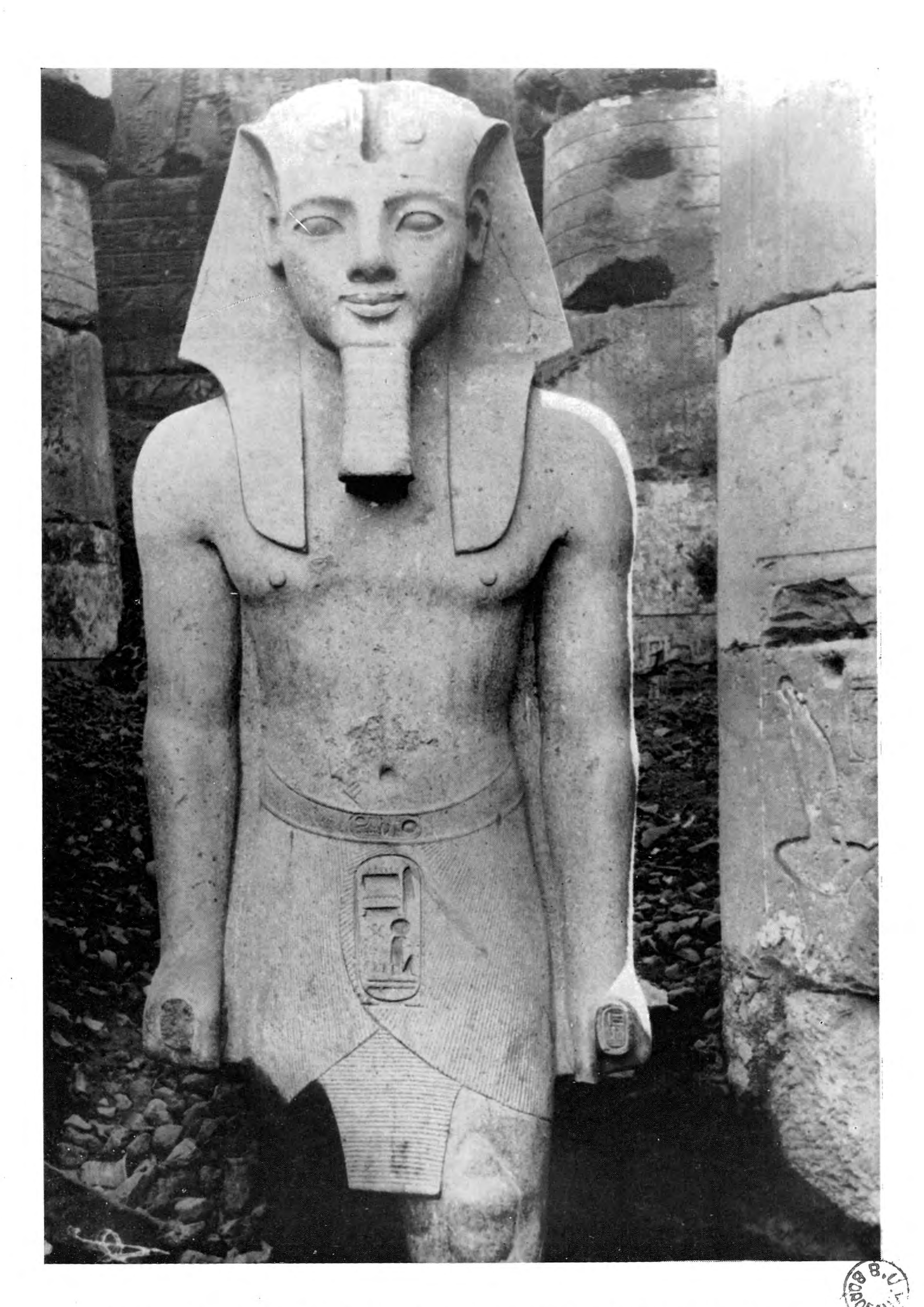


Fig. 2.
Tête d'Aménophis III?
Provenance
et collection inconnues.
Cliché aux archives
de la Glyptothèque
Ny Carlsberg.

insère la tête « écossaise » dans la galerie de portraits royaux que nous a léguée le prestigieux Aménophis III. Elle se présente alors, ou peu s'en faut, comme la réduction de l'effigie royale dont les gigantesques statues de Louxor nous font connaître le prototype.



Tête d'Aménophis III (Musée d'Ordrupgaard).



Statue colossale d'Aménophis III (usurpée par Ramsès II). Temple de Louqsor.

LES PLUS VIEILLES TRADITIONS

DU TEMPLE D'EDFOU

PAR

MAURICE ALLIOT

Des inscriptions gravées sur les murs des temples égyptiens affirment souvent que leur sanctuaire remonte à une prestigieuse antiquité. Ou bien, comme à Dendéra, c'est la présence d'un objet très ancien qui marque le caractère vénérable du lieu : un roi Pépi a offert à la déesse Hathor une image de son fils Horus jouant du sistre. Plus de vingt siècles après, la statuette « d'or haute d'une coudée » existait encore dans une crypte du dernier temple reconstruit sur la place sacrée [1].

Pour sa part, le temple d'Edfou [2] conserve un ensemble de bas-reliefs et d'inscriptions unique en son genre : c'est le « Mythe d'Horus », dont on n'a pas encore épuisé toutes les significations. Ce sont les plus anciens souvenirs qui se soient conservés jusqu'à nous sur la pierre d'un temple, et la tradition orale qui les a précédés reflète dans ses traits les plus archaïques le genre de vie, les mœurs et les croyances des chasseurs de l'âge de la pierre taillée. Non pas que nous puissions trouver dans cette compilation récente un contact direct avec les hommes de ces époques lointaines, et surtout reconstituer un récit pur de toute adjonction postérieure. Le rouleau de papyrus ou de cuir conservé à la bibliothèque de la « maison de vie », transcrit en hiéroglyphes et adapté à son cadre de pierre, ne peut être qu'une copie remaniée, modelée selon l'ambiance des âges ultérieurs.

Cependant, nombre de faits sont faciles à séparer du reste : ils forment le noyau de la légende. Parmi eux, il en est un, entre autres, qui mérite d'être

[1] Auguste Mariette, *Dendérah* III, pl. 39 (crypte n° 4, *k*). — [2] Déblayé par Mariette en 1867.

examiné avec attention : c'est tout ce qui touche au *mésen*. Le temple d'Edfou rebâti à l'ère ptolémaïque a voulu conserver ce nom à son saint des saints. Un *mésen* est un objet complexe, simple par son apparence matérielle, multiple par les différents sens qu'on lui a donnés successivement.

L'origine du mot est le verbe *mésen*. Il n'apparaît pas au Moyen Empire [1], mais bien dès l'Ancien Empire [2], avec le sens de « tresser » de la filasse de papyrus (*djouit*) [3] ou des roseaux [4] (*nébit*) [5], pour les travaux de vannerie. Il est très probable que le substantif *mésen* dérive du verbe précédent, et qu'on doit le traduire par « tresson », objet tressé en roseau. Cet instrument de chasse et de pêche a la forme d'une nasse ou d'une bourriche à gibier d'eau. Il est connu par un nombre considérable de représentations, dont certaines sont fort anciennes. Il est creux, fusiforme, solidement ligaturé près de ses deux extrémités. Une autre attache, centrale, l'empêche de se déformer. On devait pouvoir desserrer une des attaches pour y introduire (ou en retirer) les oiseaux d'eau ou les poissons [6]. *Ce n'était donc pas une arme,* mais un panier flottant qui servait à deux usages : supporter à la surface de l'eau le corps d'un homme, et contenir ses prises, ce qui laissait les mains libres pour continuer la chasse [7].

L'arme employée, d'autre part, était un javelot ou un harpon. Dans ces conditions, il est difficile de comprendre la confusion, qui existe encore partout à l'heure actuelle, entre un *mésen* (panier flottant), d'une part, et de l'autre un javelot (*ségmeh*), ou un harpon à trois barbelures (*mâba, khémet*). Il faut réformer notre traduction habituelle : *mésénou* = harponneur [8], qui est une erreur manifeste. *Mésénou* peut être traduit par « chasseur au mésen », ou toute expression semblable. Nous sommes, en employant cette expression, aussi loin de la vieille traduction « forge » et « forgerons » de Maspero, que du « harpon » et des « harponneurs ». Les plus anciennes orthographes sont

[1] *Wb.* II, 144, 12.

[2] Montet, *Scènes*, p. 76, l. 4 = Ti, III, Nord, panneau 3, registre 2.

[3] La tige du papyrus est *pleine* et lourde.

[4] La tige du roseau est *creuse* et légère.

[5] Le verbe *séchen* est réservé au sens de *tordre* (corderie) et de *filer* (des fibres).

[6] Cf. M. Alliot, *Les rites de la chasse au filet*, dans *Revue d'Égyptologie* V (1946), p. 57-118.

[7] Je suppose que le chasseur attachait son *mésen* à la ceinture ou aux épaules.

[8] *Wb.* II, 145, 4-7.

les meilleures. C'est d'abord le verbe archaïque (thinite) « chasser au mésen » [1], avec l'esquisse d'un flotteur plus fruste : grande corbeille ovale hérissée de tiges de roseau. Une autre écriture, de l'Ancien Empire [2], montre la forme définitive du panier-flotteur, pour signifier : « Celui du Mésen » (*Méséni*), c'est-à-dire le dieu-faucon, chasseur au marais. De même un autre exemple, de l'Ancien Empire également, apporte le témoignage le plus ancien d'un nom de lieu qui s'appelle « *Mésen* », et qui est dédié à Horus [3].

Un *mésen*, en somme, a eu successivement trois usages. D'abord, le plus simple et le plus concret. A la chasse aux oiseaux d'eau (bâton de jet) et à la pêche au harpon, il soutient l'homme à la surface et sert de bourriche à gibier. Ensuite, c'est un flotteur pour la chasse à l'hippopotame.

On attachait un *mésen* à l'extrémité d'une longue corde. Cette corde le reliait à un harpon. Les chasseurs étaient en nacelle de papyrus et maniaient les pagaies. Quand la lourde bête était en vue, plusieurs lanceurs de harpon dardaient leurs traits sur elle. Si l'hippopotame s'enfuyait, et surtout s'il plongeait, on filait la corde et on le suivait à la trace du *mésen* qui flottait en surface et faisait frein derrière lui. Quand l'hippopotame, perdant son sang, ralentissait sa fuite, les canotiers, pressant l'allure, rattrapaient le *mésen*, et les harponneurs, à bonne portée, achevaient leur gibier au plus près. Alors le *mésen* retrouvait encore son rôle primordial. On l'attachait au flanc de la bête morte, ce qui l'empêchait de couler au fond [4].

On comprend alors l'importance de cet instrument. Son usage avait probablement permis d'attaquer le plus gros gibier connu à l'époque. La vie même des chasseurs au marais en avait été transformée et, naturellement, ils rendirent un culte non seulement à la bête dont la chair les faisait vivre, mais encore à l'instrument auquel ils devaient cette existence plus facile. De là, ces tribus virent leur dieu, sous la forme d'un lion ou d'un faucon, mener son peuple à la chasse au marais. Et ces hommes pensèrent qu'il avait

[1] *Wb.* II, 145, 9 = Petrie, *Royal Tombs*, II, 7, 5.

[2] *Wb.* II, 145, 3 = (Saqqara) L.*D.*, 101 *a* : Kairo, 1426-1429 = Mariette, *Mastabas*, A 3.

[3] Cf. les traductions de Gardiner, *Eg. Gr.*, p. 510, V, 32, qui ne coïncident pas avec les miennes.

[4] Cf. Montet, *Scènes*, p. 20-22 et pl. II (Méra), pour la chasse de l'hippopotame au harpon, sous l'Ancien Empire.

créé l'univers en sortant de l'abîme comme un faucon géant perché sur un flotteur de roseau (*nébit*). C'est-à-dire : sur un *mésen* [1].

De là aussi, le désir de glorifier le *mésen* en donnant son nom à des sanctuaires fondés par des chasseurs [2]. On arrive alors à une dernière constatation; d'après le texte d'Edfou, tous les lieux saints, appelés *mésen*, ont été fondés d'abord non pas dans la vallée mais au delta. Un *mésen* fut placé au centre des marécages de la Basse-Égypte, un autre *mésen* dans leur partie occidentale, et un troisième *mésen*, de beaucoup plus important, dans leur partie orientale. Or, c'est la région d'El-Qantara et de Tell-Abou-Seifa, à la frontière orientale de l'Égypte, qui a fourni les seuls documents anciens citant Silé et le Mésen [3]. D'autre part, c'est le delta seul, et surtout sa partie orientale, la plus inondée par le fleuve à l'époque ancienne, qui convient, bien plus qu'aucune région de la vallée, à la description qu'en donnent le « Mythe d'Horus » et la « Création du Monde » par le flotteur de roseaux. Toute la vallée préhistorique, quelle que pût être la hauteur des eaux qu'elle contenait, a toujours eu au-dessus d'elle les deux falaises. Or, c'est une plaine basse, où l'eau et la boue se mélangent, où les papyrus et les roseaux géants masquent la vue, qu'évoquent les bas-reliefs d'Edfou.

Manifestement, ce n'est pas à Edfou qu'il faut localiser la naissance de la tradition primitive, c'est à *Mésen* du delta.

Les manuscrits conservés à Edfou, et les scènes des bas-reliefs gravés sur ses murs, résultent d'un profond remaniement du schéma initial. Le « Mythe d'Horus » archaïque est né à *Mésen*, près de Silé et près de Paprémis, où le culte de l'hippopotame s'est conservé jusqu'à l'époque d'Hérodote. Le dieu maître du temple était appelé simplement : *Méséni*, « Celui du Mésen », et on l'adorait sous la forme d'un faucon vivant (*Bik ânkhou*). Quand la légende orale s'ébaucha, il fut question d'un faucon divin gigantesque qui avait créé l'univers deltaïque [4]. Il apparaissait aussi sous forme d'un lion aux

[1] A paraître une étude sur un texte non encore traduit, intitulée : *La création du monde selon la tradition d'Edfou*.

[2] Cf. M. Alliot, *Culte d'Horus*, p. 745-746 et 752-753.

[3] Porter-Moss, *Topograph. Bibliogr.* IV, p. 7-8.

[4] Chassinat, *Edfou* XIV, pl. 560-561. Il est figuré comme l'Oiseau vivant qu'adoraient les chasseurs : un faucon perché sur un fourré de roseaux (*nébit* = « canne de Provence »). C'est le rapace archaïque, sans aucune marque de son caractère divin.

griffes de silex [1]. Ce dieu du *Mésen* était le protecteur suprême de tous les chasseurs aux marais.

Avec les temps historiques, le dieu du *Mésen* ne fut pas oublié. Au contraire, il fut attiré dans la sphère d'attraction du clergé d'Héliopolis. On le figurera dès lors par l'image de ses deux ailes de faucon avec, au-dessus, la barque solaire de l'Héliopolite [2]. C'est probablement à cette époque que le *Mésen* de Silé, aidé par la grande influence de l'Horus dynastique et l'expansion de la doctrine solaire, fonda un nouveau *Mésen* en Haute Égypte, au Sud d'Hiéracônpolis. Le culte du *Méséni* fut implanté dans toute la région.

Plus tard encore, le souvenir de cette fondation créa la légende écrite. Elle ne pouvait être que l'exaltation de l'Horus dynastique du Nord, qui avait augmenté son prestige dans le Sud. Le récit guerrier devait donc commencer dans *Mésen* du delta. Horus de *Mésen* et ses *mésénou* partent vers le Sud révolté. Ils remportent un certain nombre de victoire, du Nord au Sud de l'Égypte. Ils fondent un nouveau *Mésen* à Edfou, puis ils reviennent en triomphe au Mésen, à Silé, en descendant le cours du Nil.

Là-dessus, les temps de l'Ancien Empire s'écoulèrent, puis ceux du Moyen Empire. Les trois *Mésen* du Nord voyaient leur influence décliner, et Amon de Thèbes, au début de la XVIIIe dynastie, renforcer sa prééminence sur tous les clergés de l'Égypte. *Mésen* du Sud s'appelait maintenant *Béhédet-Hor*, la Litière d'Horus. C'était un lieu saint de second ordre, avec une forte influence locale. Des siècles passèrent encore, et *Mésen* de Basse Égypte ne compta plus que dans sa province frontière. Dans le Sud s'installaient les pharaons de Napata. Puis ce fut les invasions des armées assyriennes. Thèbes et son dieu déclinaient. Le clergé thébain s'appuyait sur les étrangers du Soudan. La dynastie saïte ne s'occupa guère des deux *Mésen*. Celui du Nord suivit la décadence de Silé, remplacée par Tanis comme capitale de la XIVe province. Celui du Sud était toujours le lieu saint réédifié à l'époque ramesside. Toute la Thébaïde était suspecte aux dirigeants de Saïs et de Memphis. Enfin les deux périodes de domination persane laissèrent probablement le *Mésen* du Sud très endommagé.

C'est le règne de Ptolémée Evergète qui vit mettre en chantier le nouveau

[1] Chassinat, *Edfou* XIII, pl. 530-531. — [2] Peigne du Roi Edjoï (Ire dynastie). Cf. Vandier, *Manuel* I, 2, p. 849, fig. 566.

Mésen. Edfou, fortement épaulé par la faveur du gouvernement alexandrin[1], prit peu à peu la tête de tous les clergés de la Thébaïde, jusqu'à Éléphantine et Philae. A la fin du second siècle, les subsides de Sôter II et d'Alexandre permirent d'édifier le grand mur d'enceinte en pierres de taille.

Alors les scribes de *la maison de vie* préparèrent leurs textes, et les dessinateurs les disposèrent en « tableaux ». Puis on reprit le « Mythe d'Horus » et sa vieille légende de chasse et de guerre.

Une version déjà adaptée, non plus au *Mésen* du delta, mais à celui du Sud, peut avoir été gravée sur le mur d'enceinte du temple ramesside d'Edfou. Mais les prêtres du temple ptolémaïque ne s'en contentèrent pas. Ils firent rédiger un texte du « mythe » soigneusement retourné. Ils y firent placer l'itinéraire de la poursuite, partant du Sud, et y revenant. Ils y inscrivirent la victoire d'Edfou à l'aller, et celle de Napata au retour. Il semble bien, grâce à ces indices, que le prélude entier a été ajouté[2], et aussi la fin[3], sans compter les très nombreux remaniements à l'intérieur du récit guerrier[4]. De plus, on distingue nettement, chez les derniers rédacteurs du « Mythe », une hostilité toute spéciale contre les ennemis nubiens et éthiopiens : deux succès décisifs ont été acquis sur eux et, dans le texte même de la « fête de la Victoire », les imprécations contre les peuples du Sud sont particulièrement abondantes[5].

C'est dans ce dernier état que nous est parvenu le récit initial, allongé et accourci, tronqué et remanié pour les besoins de la « fête de la Victoire » et de ses figurants. Mais entre l'opinion de Newberry[6] et celle de Kees[7], il y a, peut-être, une voie moyenne. C'est même, je pense, celle qui aurait le plus de chances d'approcher la vérité.

(1) Les Ptolémées et leurs conseils ont suivi continuellement une politique de surveillance méfiante envers les clergés thébains.

(2) M. Alliot, *Culte d'Horus*, p. 710-712.

(3) Id., p. 755-756.

(4) Les parties les plus archaïques ne mettent en scène que les chasseurs au *mésen*, menés par leur dieu faucon, et d'autre part leur gibier : les hippopotames, hostiles et bienfaisants tout à la fois.

(5) Il est très probable que cette hostilité donne aussi une date au dernier remaniement du « Mythe » : à partir de la chute des rois éthiopiens et de la prise du pouvoir par les rois du Delta, saïtes et ptolémaïques.

(6) *The Set Rebellion, Ancient Egypt* 7 1922), p. 40-46 : « *reconquête de l'Égypte par Péribsen* ».

(7) *Kultlegende und Urgeschichte, Nachr. Ges. Wiss. zu Göttingen*, 1930, p. 346 et suiv. : « *ces récits n'ont aucune valeur historique* ».

HATHOR *ḫnt ʾIwn.t*, RÊ HOR *ḫnt Bḥd.t*, AMON *ḫnt Wȝs.t*

PAR

ADOLPHE GUTBUB

On a souvent nommé la déesse de Dendérah Hathor-Isis, pour marquer son caractère complexe. En fait, l'étude des textes et des scènes montre au contraire qu'aussi bien Hathor qu'Isis présentent une individualité très marquée. Chacune a ses titres particuliers, sa place bien définie dans chacune des chapelles ou salles [1], ses attributs spéciaux (sistre *sšš*, ménat, clepsydre, couronne d'or, pylône *bḫn* pour Hathor; sistre *sḫm*, vin, lait, mammisi, scarabée ailé pour Isis) [2], ses fêtes (fête de l'ivresse et fête d'Edfou pour Hathor, naissance d'Isis pour la dame d'Itdit). Cependant certains titres de la déesse à Dendérah pourraient faire croire à l'assimilation pure et simple d'Hathor à Isis ou réciproquement : nous trouvons en effet des titres comme *S.t Ḥtḥr ḫnt Iwn.t* que l'on serait tenté de traduire par « Isis-Hathor à la tête de Dendérah ». En fait, nous nous trouvons en présence d'une forme de la déesse appelée *Ḥtḥr ḫnt ʾIwn.t*, et des cas analogues se présentent à Edfou avec (*Rʿ*) *Ḥr ḫnt Bḥd.t*, et dans le temple d'Opet à Karnak avec *ʾImn ḫnt Wȝs.t*. C'est l'étude de ces trois formes de divinité qui constitue le sujet du présent article.

RÊ HOR *ḪNT BḤD.T*

I. *Les documents.*

Rʿ Ḥr ḫnt Bḥd.t n'apparaît, à ma connaissance, qu'à l'intérieur du temple d'Edfou et seulement dans des cas bien déterminés.

(1) Hathor se rencontre en général dans les scènes et inscriptions de la série droite, Isis paraît le plus souvent dans la série gauche.

(2) Mariette, *Dendérah* I, pl. 8.

a. Nous le trouvons d'abord dans le Trône de Rê à Edfou. Il est mentionné dans deux listes sur le montant intérieur gauche de la porte de la 2e salle hypostyle, liste reproduite au même endroit à Dendérah, Chassinat, *Edfou* II, p. 25 col. 194 (1) [1] et Mariette, *Dendérah* I, pl. 28 col. h et i (2). Le trône de Rê à Edfou nous en donne plusieurs exemples : il est nommé sur le montant extérieur gauche de la porte, *Edfou* I, p. 282 (3) et deux fois dans le bandeau de frise droit p. 285 (4 et 5), et une fois dans le bandeau correspondant gauche (p. 285) (6), enfin il est représenté au 1er registre de la paroi latérale, côté droit : *Edfou* I, p. 286 (7). Il faut rattacher à ce groupe la représentation de *Ḥr ḫnt Bḥd.t* dans le trône de Rê à Dendérah au 3e registre latéral gauche, Chassinat, *Dendara* IV, p. 31 (3). Lorsqu'il est représenté, il a la forme d'un dieu à tête de faucon, portant le disque à une uréus. A Dendérah il se présente comme griffon assis avec disque à uréus.

b. Le deuxième groupe nous le montre comme un des dieux de la chapelle Houdit ou en compagnie de la déesse Méhit : dans la Houdit, il est le premier dieu de l'ennéade au 3e registre latéral gauche, *Edfou* I, p. 316 (9); on le retrouve avec Méhit sur la 1re colonne de la série gauche, dans la salle d'apparition, *Edfou* II, p. 104-5 (10). Il est représenté sous la même forme que dans le premier groupe.

c. Il est l'un des dieux de la fête du Nouvel an : dans l'escalier est, il ferme la procession des divinités conduites par Horus de Mesen, *Edfou* I, p. 562 (11); deux listes de divinités reproduisent la série de cette procession, celle du Vestibule central nous donne séparément les deux séries de l'escalier est, *Edfou* I, p. 359 (12), celle du Passage nord-est de la Cour, une série unique qui comprend toutes les divinités, *Edfou* V, p. 359 *ult.*-60[1] (13). Dans l'escalier est, le dieu est représenté sous forme de dieu faucon couronné de la double couronne.

d. Le dieu apparaît sous la même forme que dans le groupe *c*, mais dans un contexte spécial, au 3e registre de la paroi sud, côté gauche, dans la 2e salle hypostyle, *Edfou* II, p. 80 (14).

[1] Nous numérotons ainsi l'ensemble des documents relatifs à Rê Hor *ḫnt Bḥd.t*.

II. *Le nom de la divinité.*

Du point de vue de la forme, le nom *Rʿ Ḥr ḫnt Bḥd.t* pourrait s'analyser de la même façon que *S.t Ḥtḥr ḫnt Iwn.t* ou *Imn ḫnt Wꜣs.t* (voir plus loin), c'est-à-dire « Rê, à savoir Horus dans Behedet ». *Ḥr ḫnt Bḥd.t* ne serait qu'un nom donné dans le temple d'Edfou au dieu solaire. Mais les inscriptions montrent un état de fait beaucoup plus complexe, comme s'il fallait comprendre « Rê et Horus à la tête de Behedet ».

D'une part, l'interprétation d'*Ḥr ḫnt Bḥd.t* comme un nom de Rê trouve un appui dans plusieurs faits :

a. On trouve une fois le nom *Ḥr ḫnt Bḥd.t* employé seul (ex. 8), ce qui montre que cette appellation pouvait à elle seule désigner la divinité.

b. Le dieu représenté est un dieu unique.

c. Dans un certain nombre de cas (ceux des groupes *a* et *b*) [1], il porte sur la tête le disque solaire.

d. La scène d'adoration dans le Trône de Rê à Edfou nous montre très nettement la nature solaire du dieu, qui d'ailleurs est le dieu spécial de la chapelle. Nous montrerons plus loin les rapports de cette divinité avec Rê Harakhté.

D'autre part, l'explication comme Rê et Horus à la tête de Behedet est plus ou moins nette dans la plupart des inscriptions :

a. La dualité est très nettement exprimée dans trois exemples [2], où l'on parle des deux rapaces (*ḏr.tj.wj*) dans le château des rapaces (*ḥ.t ḏr.tj.wj*) [3].

b. Les deux rapaces sont nommés séparément par leur nom et définis par le trône sur lequel ils siègent : Rê (-Harakhté) sur (ou dans) *s.t wr.t*,

[1] Voir plus haut la liste des documents.

[2] Exemples 3, 7 et 9; voir aussi l'exemple 14.

[3] Les graphies montrent tantôt le duel, tantôt le pluriel, ou les deux à la fois, comme il est fréquent en ptolémaïque : voir Junker, *Grammatik der Denderatexte*, p. 59, § 77, nº 5.

le Faucon d'or (Harsiésis) sur *wṯs.t* [1]; ce sont bien Rê et Horus formant un dieu composé *Rꜥ Ḥr ḫnt Bḥd.t*.

Cette dualité n'empêche pas l'unicité du dieu, qui est prouvée, non seulement par les représentations, mais aussi par la désignation au singulier de *Bik* = faucon (*Bik, sꜣb šw* dans *Edfou* I, p. 285, *Bik n nb* dans *Edfou* II, p. 80) [2].

Les textes donnent des explications variées de ce fait :

a. Les dieux Rê et Horus sont les deux formes (*ḫpr.w*) que prend la divinité; tantôt les formes sont celles que prend le soleil, *ꜣIꜣḫw m irw.f, nḫn m ḫprw.f*, « le Lumineux en son aspect, l'Enfant en sa forme » (ex. 9) [3], tantôt des formes spéciales de divinités, le lion et le faucon (ex. 8) [4].

b. Rê et Horus siègent sur le même trône (*Bḥd.t* interprété comme *bḥd.w*); pour Rê il prendra le nom de *s.t wr.t*, pour Harsiésis il sera son *wṯs.t*.

c. Des procédés plus complexes sont employés : la dualité sera dans la fonction du dieu, « qui siège sur son trône dans *s.t wr.t*, qui terrasse les ennemis dans *s.t wnp* » [5], ou dans les moments de la course du soleil, « le disque à l'horizon, qui traverse le ciel sans cesse, qui se couche dans Mesen chaque jour » [6].

Notons que ces explications que les textes nous suggèrent pour le nom de la divinité peuvent n'être que des interprétations secondaires; deux des

(1) C'est bien eux les deux rapaces, comme le prouve l'inscription *Edfou* I, p. 28.

(2) Dans un cas, la désignation de *Bik n nb* est suivie par celle de *ḏr.tj.wj ḫnt ḥ.t ḏr.tj.wj* ce qui montre que le dieu est à la fois unique et double.

(3) Les deux rapaces sont *twt ḳd* « beaux de forme »; *m irw f* pourrait aussi avoir le sens « comme il se doit », *m ḫprw f.* celui de « selon son aspect réel » (*Wb.* I, p. 114 *c* et III, p. 226, B, I, *c*).

(4) Ici le dieu a nettement les caractéristiques de Harsiésis, dont il a les titres et les formes; voir Horus de Mesen à Edfou.

(5) Exemple 10 : *wn ḥr bkr.f ḫnt s.t wr.t, sḫr ḫf.tjw m s.t* [*wnp*].

(6) Exemple 11 : *itn m ꜣḫ.t, ḏꜣ p.t n ꜣbj, ḥtp m Msn.t mj rꜥ nb.* Remarquons qu'ici les rôles sont intervertis : le coucher se fait à Mesen, dont le seigneur est Harsiésis.

exemples nous le prouvent : 1° Dans l'exemple 11, *Rꜥ Ḥr ḫnt Bḥd.t, nṯr ꜥꜣ ḫnt Wṯs-Ḥr, itn m ꜣḫ.t...*, *Rꜥ* est certainement repris par *itn*; il faut donc comprendre « Rê, (c'est-à-dire) Horus d'Edfou, Le-dieu-grand à Outès-Hor, le Disque... » [1]. On remarquera que la préposition *ḫnt* a changé de sens, de même que *Bḥd.t*, qui ne désigne plus le trône (interprétation de *Bḥd.t* par *bḥd.w*), mais la ville de Behedet, comme le prouve le terme symétrique *Wṯs-Ḥr;* 2° L'autre exemple (ex. 8), qui s'inspire certainement du texte de l'exemple 11, renforce encore ce thème : « Horus à Edfou, Le-dieu-grand à Outès-Hor, Puissance auguste à Ta-rer (Dendérah) » [2]. Rê est supprimé ici; dans les deux cas, on a renoncé en grande partie à l'interprétation dualiste des autres exemples; dans l'exemple 11, on met l'accent sur la nature solaire de la divinité, l'aspect Horus de Mesen n'apparaissant que dans l'élément *ḥtp m Msn.t* (voir plus haut); l'exemple 8 remplace la dualité Harakhté-Harsiésis par celle de lion-faucon propre à Horus de Mesen (Harsiésis).

Ainsi la diversité des explications suggérées par les textes prouve que ces explications ne sont dues qu'au souci de mettre l'accent sur tel ou tel aspect de la divinité, variant d'un endroit à l'autre; l'existence même de la variante *Ḥr ḫnt Bḥd.t* à côté de *Rꜥ Ḥr ḫnt Bḥd.t* montre que *Ḥr ḫnt Bḥd.t* est une expression toute faite, formée d'après le même schéma que *Ḥtḥr ḫnt ꜣIwn.t*, et l'explication que nous avons proposée au début semble donc être la plus probable.

III. *Nature du dieu.*

Un certain nombre de catégories de faits peuvent nous donner des indications sur la nature du dieu.

A. Offrandes caractéristiques; scènes symétriques.

Nous pouvons d'abord éliminer les renseignements fournis par le genre d'offrande faite au dieu, ou par les scènes parallèles. D'après ce qui pré-

(1) L'emploi symétrique de *Ḥr* et *nṯr ꜥꜣ* se retrouve ailleurs dans les textes d'Edfou, *nṯr ꜥꜣ* étant parfois un synonyme de Horus d'Edfou.

(2) *Ḥr ḫnt Bḥd.t, nṯr ꜥꜣ m Wṯs-Ḥr, sḫm šps ḫnt Tꜣ-rr;* voir l'alternance de *ḫnt* et *m*, dans le sens de « à, dans un lieu », et l'emploi parallèle de *Bḥd.t, Wṯs-Ḥr, Tꜣ-rr.*

cède, nous avons affaire à une construction théologique; il ne faut donc pas s'attendre à trouver une offrande qui serait caractéristique pour le dieu. Sauf dans le Trône de Rê, le genre de l'offrande est déterminé par des circonstances particulières. Dans la Houdit (ex. 9), le genre de l'offrande est choisi d'après la scène symétrique : offrande de *ḥḥ* semblable à celle de ☥𓋹 à Osiris (p. 310). De même l'offrande *ṯs iḫ.wt ḥr ḫꜣ.wt* de l'exemple 14 est parallèle à *ḥnk ḥnk.w, drp ḫꜣ.wt.f m ḏfꜣ.w* (présenter les offrandes, munir l'autel de provisions), offrande faite à Harakhté de la scène associée. Dans l'exemple 10, l'offrande de la résine est due à la présence et au rôle de Méhit, comme le montre le titre même : « brûler la résine pour son père Rê, contenter son ka par l'Oeil d'Horus » (la scène symétrique est en l'honneur de Min). La nature de l'offrande varie donc selon les cas; il en est de même des scènes symétriques, qui sont variables d'une scène à l'autre, et dont on ne peut tirer des conclusions d'un ordre général.

B. Le dieu du Trône de Rê.

L'aspect caractéristique du dieu est qu'il est le dieu d'un lieu, cependant non pas d'un lieu géographique, mais d'une chapelle du temple, du Trône de Rê. Deux listes de divinités (ex. 1 et 2), et les textes du Trône de Rê le montrent amplement. C'est donc la nature du lieu qui aidera à mieux comprendre la nature du dieu.

1. *Ns.t Rʿ* peut désigner aussi bien le temple [1] qu'une chapelle particulière. Le même fait se rencontre pour d'autres toponymes : à Edfou, *s.t wr.t, Msn.t, ns.t nṯr.w, Bḥd.t*; à Dendérah, *whm ḫpr.w, ḥ.t sšš*. Il peut s'expliquer de deux manières : soit qu'une chapelle ait été spécialisée pour

(1) La liste d'*Edfou* I, p. 358 donne *ns.t Rʿ* comme un des noms de la ville, avec *Ḏbꜣ*, 𓊖 *Ḥbn, Msn.t, Wṯs-Ḥr* (la liste d'*Edfou* V, p. 395-60 cite entre autres le *ns.t nṯr.w*); *Edfou* I, p. 561 Chou est nommé « dieu grand à *ns.t Rʿ* » (escalier est); *Edfou* I, p. 554^{3} « les portes du Trône de Rê sont fermées en leur totalité, ainsi que toutes celles de mur d'enceinte » (il s'agit évidemment du temple); *Edfou* II, p. 59^{5}, *ns.t Rʿ*, parallèle à *Wṯs-Ḥr* d'*Edfou* II, p. 29^{5}, est le lieu où se rend le roi pour la fondation du temple à Edfou; dans l'adoration du temple, *Edfou* II, p. 34, les noms de l'édifice sont tour à tour *Msn.t, s.t wnp*, et *ns.t Rʿ*; dans une cérémonie de fondation, *Edfou* III, p. 114, l'acte *wḥʿ wꜣwꜣ* se fait dans le Trône de Rê, et *Edfou* IV, p. 206, Montou est grand de victoire à *ns.t Rʿ*.

une fonction générale du temple en sa totalité, soit qu'une chapelle ou son dieu soient devenus assez importants pour que le nom d'une partie du temple ait été appliquée à l'édifice entier.

2. Le nom du Trône de Rê est associé parfois à celui du Trône des dieux qui désigne une chapelle dans la partie droite du couloir mystérieux [1]. Comme *ns.t Rʿ*, ce nom s'applique aussi au temple entier [2]. Tandis que le *ns.t Rʿ* est le siège du dieu principal, le *ns.t nṯr.w* est celui de son ennéade [3]. Cette ennéade est formée des dieux primordiaux [4], elle est l'équipage du dieu (*is.t, Edfou* I, p. 140^{11} et 141). Le dieu caractéristique est « sur son grand siège » [5], (voir plus loin le même caractère chez *Rʿ Ḥr ḫnt Bḥd.t*), et il est très voisin d'une des formes du dieu du Trône de Rê, (voir plus loin). Il est en rapport direct avec le Trône de Rê comme l'indique un de ses titres [6], « à la tête de la place d'où monte vers le ciel le ba de Rê », la définition de cette place étant celle-là même donnée ailleurs pour le Trône de Rê [7]. Le Trône des dieux est même défini comme étant la place de Rê et d'Horus [8], définition caractéristique aussi pour le Trône de

(1) Un passage de la montée royale *Edfou* IV, p. 17^{6} dit : *ns.t Rʿ m ninj, ḫms wr.tw m ns.t nṯr.w* « le Trône de Rê est en adoration, le respect est grand dans le Trône des dieux », et *Edfou* VIII, p. 165^{6} on lit « la joie est dans le Trône des dieux, l'allégresse dans le Trône de Rê »; le bandeau de frise gauche de la salle d'apparition à Dendérah désigne le roi comme fils de la Dorée et enfant d'*ꜣḫ.tj* à la tête du Trône des dieux, et mentionne qu'il est aimé d'Hathor à la tête du Trône de Rê; dans une cérémonie de dédicace du temple, aux paroles du roi « je te donne le Trône des dieux » Horus d'Edfou répond « je prends possession du Trône de Rê » (*Edfou* I, p. 92^{14} et 93^{9}). Remarquons que dans tous ces cas, *ns.t Rʿ* et *ns.t nṯr.w* désignent le temple en général.

(2) Outre les passages cités dans la note précédente, voir ceux du cycle de la montée royale ou des scènes de fondation, *Edfou* III, p. 112 (Thot), IV, p. 51, 53, 202-203, 206, 225 et la formule *ḫns ns.t nṯr.w* (traverser le Trône des dieux), *Edfou* VI, p. 242 (deux fois) et 243.

(3) *Edfou* I, p. 92^{14}, *swꜣḏ Msn.t n Ḥr Bḥd.tj, rdj ns.t nṯr.w n psḏ.t-nṯr.w.f* « dédier Mesen à Horus d'Edfou, donner le Trône des dieux à son ennéade »; *Edfou* I, p. 140^{11} la dédicace se fait à *psḏ.t nṯr.w m ḫt Bhd.tj* et p. 141^{1} à *psḏ.t nṯr.w ʿꜣ.t imjw Msn.t*.

(4) *ns.t nṯr.w n nṯr.w pꜣw.tjw* « le Trône des dieux aux dieux primordiaux » correspond à *bwꜣ nfr n Bꜣ ḫpr ḫr ḥꜣ.t* « le beau trône au Ba qui a existé au commencement », *Edfou* IV, p. 1^{2}.

(5) *ḥrj s.t wr.t;* les titres du dieu sont donnés sur le montant extérieur droit de la porte du Trône des dieux, *Edfou* I, p. 137.

(6) *Edfou* I, p. 138^{12}.

(7) *Edfou* I, p. 282^{7}.

(8) *ns.t nṯr.w n Rʿ ḥr Ḥr.*

Rê [1]. L'association de Rê et d'Horus est assez semblable à celle que nous trouvons dans les textes des bandeaux de la frise du *ns.t ntr.w*, où ce lieu est destiné une fois à l'équipage d'Horus, une autre fois à l'équipage du scarabée ailé [2]. Ainsi les liens qui unissent les deux chapelles sont nombreux. Il faut ajouter leur position presque symétrique, le rapport de position étant le même pour la troisième chambre ouest et la Houdit [3].

3. La dualité Rê Horus que nous venons de rencontrer dans le *ns.t ntr.w* est caractéristique pour le *ns.t Rꜥ*. En effet si les grandes inscriptions dédicatoires de l'extérieur du naos et de l'extérieur du mur d'enceinte ne parlent que du Trône de Rê, les textes des bandeaux de la chapelle même connaissent deux désignations, *ns.t Rꜥ* et *ns.t Ḥr*. Ce groupe de désignations équivaut à un autre qui est entré dans les titres mêmes de *Rꜥ Ḥr ḫnt Bḥd.t*, *s.t wr.t - wṯs.t*, avec des variantes comme *s.t wr.t srḫ*.

a. L'opposition *ns.t Rꜥ ns.t Ḥr* est caractéristique pour la chapelle appelée Trône de Rê; tandis que l'inscription du bandeau de frise droit [4] parle du Trône de Rê, construit pour Rê Hor *ḫnt Bḥd.t*, ou du grand sanctuaire (*ḫm wr*) de son ennéade, l'inscription du côté gauche [5] décrit la construction de la chapelle par les mots : *sḫpr.n.f ns.t Rꜥ n Rꜥ Ḥr ꜣḫ.tj, ns.t Ḥr n Nḏ-it.f*, «il a construit le Trône de Rê pour Rê Harakhté, le Trône d'Horus pour le Vengeur de son père»; la prise de possession dans les deux bandeaux de soubassement est exprimée ainsi : «il pénètre dans le Trône de Rê, son cœur est satisfait du Trône d'Horus» [6], et «il prend possession du Trône de Rê pour s'asseoir sur le Trône d'Horus» [7].

(1) *Edfou* IV, p. 338²; *ns.t nṯr.w* désigne ici le temple en son entier, mais la définition spéciale pour cette dénomination est valable aussi pour le nom de la chapelle.

(2) *Edfou* I, p. 140¹¹ et 141¹.

(3) Voir la relation entre ces deux chapelles dans notre étude «Hymne à Hathor, dame de la veillée», à paraître. Le Trône de Rê précède à l'Est la Houdit, puisque sa position normale serait au fond du temple. À l'Ouest, au contraire, la troisième chambre ouest, dédiée à Isis et Nephthys, fait partie du groupe des chapelles osiriennes et ne pouvait pas en être séparée par le Trône des dieux.

(4) *Edfou* I, p. 285⁵.

(5) *Edfou* I, p. 285⁸⁻⁹.

(6) *Edfou* I, p. 284⁸ côté droit : *ꜥḳ n. ns.t Rꜥ, ḥtp ib f ḥr ns.t Ḥr.*

(7) *Edfou* I, p. 284⁸ côté gauche : *šsp f ns.t Rꜥ, tls.n f ḥr ns.t Ḥr.*

On retrouve cependant cette opposition avec extension du sens des termes au temple entier dans le titre d'une scène de purification du temple : «semer du nitre autour du Trône de Rê, entourer le Trône d'Horus de soude» [1].

La formule a semblé suffisamment remarquable, pour qu'elle fût introduite dans la titulature de Philopator, et ceci précisément dans les inscriptions des bandeaux de frise de l'extérieur des chapelles dans le couloir mystérieux [2] : au lieu du protocole ordinaire (dans le nom d'Horus) *sḫꜥ (.n) sw it.f* [3], on trouve un texte élargi en *sḫꜥ.n sw it.f m ḥḳꜣ ḥr ns.t Ḥr* «son père l'a intronisé comme souverain sur le Trône d'Horus» du côté droit (donc du côté du *ns.t nṯrw*), *sḫꜥ.n sw it f m ḥḳꜣ ḥr ns.t Rꜥ* «son père l'a intronisé comme souverain sur le Trône de Rê» du côté gauche (du côté du Trône de Rê). Dans la montée royale représentée sur la paroi droite, Atoum, s'adressant au roi, dit *šsp.k ns.t nṯr.w* «tu prends possession du Trône des dieux» [4], le dieu qui accueille étant le Faucon d'or [5]; sur la paroi est, une formule analogue se retrouve dans la scène de la remise des panégyries au roi au 2e registre : *sḫꜥ sw it.f m nsw.t ḥr ns.t Rꜥ* [6]; l'allusion contenue dans les textes des bandeaux de frise est donc sûre.

Dans la scène correspondante du 3e registre, Khnoum est dit construire le Château du faucon pour Rê et Horus [7]; dans les scènes consacrées au couronnement du faucon vivant, Thot est appelé *ḫrp ns.t n Rꜥ ḥnꜥ Ḥr* «directeur du trône de Rê et d'Horus» [8], faisant allusion d'une part à l'ancien titre *ḫrp ns.t*, mais aussi aux trônes de Rê et d'Horus.

Enfin un ensemble de textes d'encadrement de scènes mentionnent une fois le Trône d'Horus, une autre fois le Trône de Rê; cette mention correspond à celle de deux inscriptions dédicatoires parallèles qui, expliquant le sens de *s.t wr.t* et d'*wṯs.t*, citent le Trône de Rê pour le premier, et le

(1) *Edfou* II, p. 32¹⁵.

(2) *Edfou* I, p. 90⁹ et p. 89¹.

(3) Gauthier, *LdR* IV, p. 268 à 270, nos XX à XXII, XXVI, XXX.

(4) *Edfou* I, p. 91³.

(5) *Edfou* I, p. 91⁴.

(6) *Edfou* I, p. 108¹². Pour cette scène et celle du 3e registre, voir plus loin p. 330.

(7) *Edfou* I, p. 112¹².

(8) *Edfou* VI, p. 144².

Trône d'Horus pour le second [1]. Nous aurons à revenir sur cet ensemble à propos du sens de *s.t wr.t* et d'*wṯs.t*.

b. Le groupe *s.t wr.t-wṯs.t* est très fréquent. Nous en donnerons d'abord un exemple provenant d'une cérémonie de dédicace du temple, dont le titre dit : *swꜣḏ s.t wr.t n Rꜥ Ḥr ꜣḫ.tj, rdj wṯs.t n Nḏ-it.f* « dédier le Grand siège à Rê Harakhté, faire don de la Litière au Vengeur de son père » [2]. Remarquons tout de suite que les divinités sont caractéristiques chacune pour le lieu saint qui leur est attribué ainsi.

1° Équivalence de *ns.t Rꜥ - ns.t Ḥr* avec *s.t wr.t - wṯs.t*. La relation signalée précédemment entre les lieux saints et des divinités particulières nous fournit un premier argument pour l'équivalence *ns.t Rꜥ s.t wr.t, ns.t Ḥr wṯs.t*.

α. En effet, une inscription dédicatoire du Trône de Rê [3] montre l'attribution du Trône de Rê à Rê Harakhté, du trône d'Horus au Vengeur de son père.

β. D'autres textes définissent *s.t wr.t* et *wṯs.t* comme trônes de leurs occupants respectifs : *s.t wr.t n Rꜥ ḫr.tw r.s...ns.t ḥm.f ḏr pꜣw.tjw; Wṯs-Ḥr kꜣ.tw m rn.s, ns.t pw n Nbnb-niw.wt*, « on l'appelle Grand siège

[1] Il s'agit des colonnes de texte encadrant les scènes, et spécialement de celles placées derrière la divinité, dans le sanctuaire au troisième registre et dans le vestibule central dans certains tableaux des trois registres. Les inscriptions en question du sanctuaire sont des textes d'intronisation du type *wnn Ḥr ḥtp.tw ḥr ns.t f ḫnt s.t wr.t* « tant qu'Horus repose sur son trône dans le Grand siège » (*Edfou* I, p. 36^{5}), celles du vestibule central des textes de prise de possession du type *wnn ns.t Ḥr sipj.tw m tꜣ, nḥr.n.s ḥr.t ḥr Rꜥ, Ḥrj-ḫndw.f ḥtp.tw m ḳꜣb.s* « tant que le Trône d'Horus est bâti sur terre semblable au ciel avec Rê, Celui-qui-est-sur-son-escalier (Min) reposant en son intérieur » (*Edfou* I, p. 375^{14}). Le choix des noms de lieux employés est du même ordre que celui des textes des bandeaux de frise de l'extérieur du sanctuaire (*Edfou* I, p. 52 et 65). Outre des chapelles comme la *štj.t* d'Osiris et la chapelle de la Jambe, mentionnées uniquement dans les textes d'encadrement, nous rencontrons *s.t wr.t, srḫ, ḥ.t nṯr.wj, š Rꜥ* et *š Ḥr* (sur le modèle de *ns.t Rꜥ* et *ns.t Ḥr*), et aussi *ns.t Rꜥ* et *ns.t Ḥr* eux-mêmes. Notons déjà que le *ns.t Ḥr* est occupé par Min lune (*sw mj iꜥḥ, Edfou* I, p. 375^{15}) et le *ns.t Rꜥ* par Horsemataoui soleil (*mj Rꜥ wbn m ꜣḫ.t, Edfou* I, p. 381^{1}).

[2] *Edfou* I, p. 106^{9}.

[3] *Edfou* I, p. 285^{8-9} : *sipj n f ns.t Rꜥ n Rꜥ Ḥr ꜣḫ.tj, ns.t Ḥr n Nḏ-it f* « il a construit le Trône de Rê pour Rê Harakhté, le Trône d'Horus pour le Vengeur de son père ».

de Rê... le trône de Sa Majesté depuis les primordiaux; on l'appelle *Wṯs-Ḥr* de son nom, c'est le trône du Protecteur des villes (Harsiésis) » [1]. Un texte de montée royale met en parallèle le Trône de Rê dans son Grand siège et la Litière du Faucon d'or [2]. Le nom du temple d'Edfou lors de la visite annuelle d'Hathor est en général *s.t wr.t*, dans le sanctuaire d'Horus il est aussi *ns.t n ḥm Ḥr ꜣḫ.tj* [3].

γ. Les titres explicatifs du dieu du Trône de Rê citent précisément le Grand siège et la Litière : *Rꜥ Ḥr ḫnt Bḥd.t... ḫnt s.t wr.t ...ḥrj wṯs.t.f* [4].

δ. Deux inscriptions dédicatoires que nous avons déjà citées, définissant le sens de *s.t wr.t* et de *wṯs.t*, le font entre autres par *ns.t Rꜥ* et *ns.t Ḥr*.

ε. Enfin les textes des épaisseurs des montants de la porte du Trône de Rê donnent à cette chapelle la fonction que l'on trouve aussi attribuée à *s.t wr.t* et *wṯs.t*.

2° Emploi des termes.

Remarquons ici que *s.t wr.t* et *wṯs.t* ont plusieurs sens différents : en effet *s.t wr.t* peut avoir le sens propre de « grand siège, trône », que l'on trouve dans l'épithète de certains dieux *ḥrj s.t wr.t;* il désigne aussi le sanctuaire d'un temple; enfin il est un des noms du temple d'Edfou. *Wṯs.t* désigne à proprement parler la litière du roi dans la série nord des cérémonies de la fête Sed, et par extension du sens le trône en général; il désigne le temple d'Edfou; des jeux de mots le mettent en rapport avec *Wṯs-Ḥr*, le nom du nome d'Edfou. Bien que les différents sens soient le plus souvent distingués, la polyvalence de ces termes permet une série de rapprochements par les mots.

[1] *Edfou* III, p. 1^{3-4}.

[2] *Edfou* I, p. 104^{11-12} : *dwn ṯw Rꜥ m nswj.t-ꜥꜣ.t.f ḥr ns.t f ḫnt s.t wr.t f, f ḳꜣ ṯw Bik n nb m imj.t-pr f, dmḏ f sḫm.tj.k ḥr wṯs.t.f* « Rê te gratifie de sa grande royauté sur son trône dans son Grand siège, le Faucon d'or te récompense de son héritage, il unit (sur toi) ta double couronne sur son trône Outeset ».

[3] *Edfou* I, p. 228^{16}.

[4] *Edfou* I, p. 286^{16}.

3° L'opposition *s.t wr.t - wṯs.t.*

La théologie d'Edfou, qui oppose et met en parallèle l'aspect Harakhté et l'aspect Harsiésis de la divinité du lieu, amène aussi les constructions symétriques dans lesquelles sont mises en parallèles *s.t wr.t* et *wṯs.t.* Les exemples sont assez nombreux; nous en citerons deux : «C'est le Grand siège de Rê Harakhté, la Litière du Vengeur de son père»; ou, «fonder le Grand siège pour Rê Harakhté, fonder Outeset pour le Vengeur de son père» [1].

4° Les commentaires théologiques.

On peut distinguer les interprétations cosmiques et celles qui sont du domaine des doctrines royales.

α. Interprétations cosmiques.

Des interprétations individuelles sont proposées soit pour *s.t wr.t,* soit pour *wṯs.t.* Ainsi le Grand siège de Rê Harakhté est son «horizon» (*ꜣḫ.t*

[1] *Edfou* VII, p. 12^{6-7} et VII, p. 5^{8}-6^{1}; cf. I, p. 415^{6-7} *s.t wr.t ḏsr.tw m wꜥb, Wṯs-Ḥr m twr* «le Grand siège est sanctifié en pureté, Outes-Hor en propreté»; l'exemple déjà cité d'*Edfou* I, p. 106 *swꜣḏ s t wr.t n Rꜥ Ḥr ꜣḫ.tj, rdj wṯs.t n Nḏ-it f* (l. 9), et ligne 11, *s t wr.t.k pw ḏr rdj tꜣ pn, wṯs t ḥkꜣ.k tꜣ.wj im s* «c'est ton Grand siège depuis que (t')est donné ce Pays, la Litière dans laquelle tu gouvernes le Double pays» (voir aussi p. 107^{3-4} *šsp i s.t wr.t ... ꜥḳ.i Msn.t*); I, p. 351^{7-8}, *s t wr.t pw ntꜥpj šps, ... wṯs.t mj t.t n ꜥbb nṯrj* «c'est le Grand siège du scarabée auguste, la Litière du scarabée divin»; I, p. 327^{2-3}, *sipj s t wr.t n Rꜥ Ḥr ꜣḫ.tj, ḫwsj wṯs t n Nḏ-it.f; Edfou* V, p. 38, dans les paroles des Âmes de Pé on lit : *spr s.t wr.t is ḫr Ḥr Ḥr.w,* «atteindre le Grand siège de l'Horus des Horus», dans celles des Âmes de Nekhen *wṯs r wṯs.t ḫr Bik n nb* «monter vers la Litière auprès du Faucon d'or»; dans des textes séparés mais complémentaires, II, p. 29^{9}, *snṯj s.t wr.t n Ḥr ꜣḫ.tj* (dans le titre); p. 29^{14}, *r mꜣꜣ Rꜥ ḫnt s.t wr.t f* «pour voir Rê dans son Grand siège» et p. 29^{12}, *r mꜣꜣ Ḥr ḥr wṯs. t f* «pour voir Horus sur son Outeset»; II, p. 33^{5}, *rdj s.t wr.t n Rꜥ ḏr bꜣḥ nꜥpj psḏ m ꜣḫ.t* «dédier le Grand siège de Rê depuis le commencement au scarabée qui luit dans l'horizon»; les textes parallèles II, p. 61^{8}, *ḫwsj s.t wr.t n Ḥr ꜣḫ tj* et p. 62^{11} *rdj wṯs.t n Nḏ-it f;* II, p. 63^{7}, *swꜣš wṯs.t n Nḏ-it f* «louer le trône Outeset du Vengeur de son père»; IV, p. 330^{12}, *ḫwsj s.t wr t n Ḥr ꜣḫ.tj* et p. 331^{6}, *ḫwsj ... n Bik n nb;* p. 330^{12}, *s.t wr t n Rꜥ* et p. 331^{9}, *Wṯs-Ḥr n Bik n nb* (ici *Wṯs-Ḥr* remplace *wṯs.t*); *s.t wr.t* et *wṯs.t* sont personnifiées dans *Edfou* VI, p. 152^{9} et 304^{8} dans les grandes scènes du *stp-sꜣ* pendant le couronnement du faucon vivant. Des exemples de *s.t wr.t* et *wṯs.t,* mais employés d'une façon beaucoup moins systématique, se trouvent dans les scènes de montée royale et dans les scènes de fondation dans le pronaos, sur l'extérieur du naos et sur l'extérieur du mur d'enceinte.

pour expliquer *ꜣḫ.tj*) [1]. Les explications d'*wṯs.t* sont plus variées; elles sont réunies dans un passage d'un texte des bandeaux [2]; on y met en rapport *Wṯs-Ḥr* et *wṯs.t* : Outes-Hor l'appelle-t-on, (parce que) Rê y soulève le ciel; on l'appelle du même nom, parce que Isis y soulève son Horus; parce que c'est le Grand de victoire qui a soulevé son père au ciel, on appelle ce nome Outeset.

Mais les interprétations les plus systématiques mettent en parallèles les deux toponymes. Surtout deux colonnes de texte qui longent à l'Ouest et à l'Est la façade du sanctuaire sont caractéristiques [3] : «Tant que l'horizon est dans le ciel avec Celui-de-l'horizon, son image (= le temple) sur terre avec sa statue, l'horizon étant caché dans le ciel avec Rê, Mesent (caché) sur terre avec Behedeti, lorsqu'on ouvre les portes de Mesent, le disque brille comme Rê lorsqu'il luit à l'horizon», et «Tant que le ciel est éloigné avec Rê, que le sanctuaire est sanctifié avec la statue, tant que l'horizon est caché en lui (le ciel), le Grand siège caché dans Outeset, le Scarabée ailé viendra dans le ciel chaque jour pour voir sa statue dans le Grand siège, il descendra sur son image». Ces textes demanderaient une explication de détail; nous donnons quelques indications en note [4]. Ce qui nous

[1] Est fait allusion à cette interprétation dans *Edfou* I, p. 351^{7}, *s.t wr.t pw ntꜥpj šps, ...ꜣḫ.t m ḫnt.s* «le Grand siège du scarabée auguste, ...l'horizon est en son intérieur» ou II, p. 33^{9}, *rdj s.t wr.t n Rꜥ ḏr bꜣḥ nꜥpj psḏ m ꜣḫ.t.*

[2] *Edfou* VII, p. 22^{6-8}.

[3] *Edfou* I, p. 13, les deux textes du haut.

[4] Les deux textes sont symétriques et de la forme *wnn .. wnn...* «tant que... aussi longtemps...»; remarquons qu'elles ont la forme des colonnes de texte encadrant les scènes du vestibule central, dans lequel nos deux inscriptions se trouvent elles aussi (voir plus haut). Comme il arrive souvent dans cette formule, l'idée principale est exprimée à la fin de chacune des propositions corrélatives; elles constituent cependant un ensemble en ce sens que celle de la partie droite du temple (bien qu'à l'Ouest) décrit l'apparition de l'astre et du dieu, celle de gauche (Est du temple) son coucher, interprété comme une prise de possession (voir sur la prise de possession l'article déjà cité, un hymne à Hathor dame de la veillée, en préparation, dans lequel nous expliquons aussi le terme spécial *k.t* «image», de l'inscription ouest). Remarquons les jeux de signes caractéristiques et , de même que la graphie pour *imn* «cacher» (l'inscription est du côté ouest); notons aussi que le temple est appelé *Msn t* du côté droit correspondant à Harsiésis comme dans la scène du 3e registre de la paroi du fond du sanctuaire; dans celle du côté gauche il est appelé *s t wr t.* Ce terme désigne soit le temple soit le sanctuaire, sur la facade duquel se trouve cette inscription; *wṯs.t* désigne alors soit le temple, soit tout le nome.

intéresse ici, c'est la correspondance entre *s.t wr.t* et *ꜣḫ.t*, entre *wṯs.t* et *ḥr.t* (*wṯs.t* est en effet un des mots ptolémaïques pour désigner le ciel); enfin on y trouve une nette relation entre *s.t wr.t* et *wṯs.t; s.t wr.t* est caché dans *wṯs.t*, reproduisant sur terre, dans le temple, l'ordonnance du ciel.

L'existence de ce système des lieux sacrés se manifeste encore ailleurs, et permet de mieux comprendre d'autres passages; ce sont les bandeaux de frise du sanctuaire [1] et ceux du Vestibule central [2]; ce système a même été adopté dans la description du palais du roi d'une montée royale [3]. Remarquons que les frises du sanctuaire et du Vestibule central que nous venons de mentionner, sont celles précisément qui se trouvent au-dessus des scènes dont l'encadrement est une formule de couronnement ou de prise de possession de la forme citée plus haut (voir plus haut, p. 312, n. 1).

Or nous trouvons dans ces scènes, appliquées cette fois-ci à *ns.t Rꜥ* et *ns.t Ḥr*, les caractéristiques de *s.t wr.t* et *wṯs.t* : *Edfou* I, p. 389^{ult}-390^{1} nous lisons : «tant que le Trône de Rê est auguste sur terre comme son trône dans

[1] *Edfou* I, p. 23^{9} et ^{4}, *ḫwsj.n.f s.t wr.t n Rꜥ Ḥr ꜣḫ.tj m sn r ꜣḫ.t ḥr itn.f* «il a construit le Grand siège pour Rê Harakhté à la ressemblance de l'horizon avec son disque»; *sipj.n.f wṯs.t n Nḏ-it.f, nḥr.n.s ḥr.t ḥr Bꜣ.f* «il a construit la Litière pour le Vengeur de son père, elle ressemble au ciel avec son Ba».

[2] *Edfou* I, p. 368^{7-8} et p. 369^{5}, *dgj.n f ḥ.t.f m sn r ꜣḫ.t ḥr itn, šsp.sn s.t.sn ḫnt s t wr.t* «il a vu son château semblable à l'horizon avec le disque, ils (Horus et Hathor) ont pris place dans le Grand siège», *dgj.n f ḥꜣj.t f twt r p.t ḥr Bꜣ.f, ḥtp.sn irw ḫnt wṯs.t* «il a vu sa demeure semblable au ciel avec son Ba, ils reposent tous dans Outeset». Les termes employés restent les mêmes que dans la définition des lieux que nous venons d'examiner; une innovation, le ciel est habité par le Ba du dieu. Signalons une interprétation plus libre dans *Edfou* VII, p. 1^{4} et p. 10^{5}, *Rꜥ Ḥr ꜣḫ.tj ḫnt s.t wr.t ...ḫ.t f pw ḥr sꜣ tꜣ ...; Bik n nb nb wṯs.t, wṯs S.t Ḥr.s ḫnt wṯs.t,* «Rê Harakhté à la tête du Grand siège, ...c'est son horizon sur terre...; le Faucon d'or, seigneur d'Outeset, Isis soulève son Horus dans Outeset».

[3] *Edfou* III, p. 103^{6-7}, le palais est décrit ainsi : *ḏrj.t tn wn ḫr nsw.t twt r ꜣḫ.t ḫr ꜣḫ.tj, ... ir.f s.t.f ḫnt s.t wr.t* «ce palais renferme le roi comme l'horizon Celui de l'horizon,... il prend place dans le Grand siège», à quoi répond *Edfou* III, p. 159^{6-7}, *sbḫ.t tꜣ pn nḥr.n.s ḥr.t, ... wḏꜣ.n.f wṯs.t* «le palais de ce Pays il est semblable au Ciel, ... il se rend à Outeset». Il est évident que le schéma est celui de la montée royale ordinaire, dans laquelle le roi est comparé à Rê; cependant le choix des termes est celui du système des lieux sacrés d'Edfou.

l'horizon» [1], et, se référant au Trône d'Horus (*Edfou* I, p. 375^{14}) «tant que le Trône d'Horus est construit sur terre à la ressemblance du ciel avec Rê» [2]. L'étude des interprétations de *s.t wr.t* et *wṯs.t* nous a ainsi ramenés à celle de *ns.t Rꜥ* et *ns.t Ḥr*. Elle nous permettra enfin de mieux comprendre les notices relatives à la fonction du Trône de Rê sur les épaisseurs des montants de la porte de cette chapelle; le texte de ces notices [3] se retrouve en partie dans les inscriptions des montants de la porte est du couloir mystérieux [4], sur l'épaisseur du montant gauche de la porte du *ns.t nṯr.w* [5], sur les épaisseurs des montants de la porte du Sanctuaire d'Horus [6], dans les bandeaux de soubassement de la grande porte du téménos [7]. Parmi toutes ces inscriptions, c'est celle de la porte est du couloir mystérieux qui est la plus claire : on y oppose *wꜣ.t nfr.t pw n ꜥbb nṯrj, ḫj ꜣḫ.tj ḫnt.s r ꜣḫ.t* «c'est le beau chemin du Scarabée divin, Celui de l'horizon s'y élève vers l'horizon», à *pr.n Bꜣ n Rꜥ r p.t m Bḥd.t m ꜥpj šps* «le Ba de Rê monte au ciel à Behedet comme Scarabée ailé auguste». Même ici l'opposition n'est pas absolument systématique, puisque les passages cités se trouvent à des endroits différents des inscriptions symétriques [8]. Cependant il reste bien la correspondance *ꜣḫ.t - p.t, ꜣḫ.tj - Bꜣ n Rꜥ*.

D'après ce que nous avons vu, les deux notices symétriques du *ns.t Rꜥ* peuvent être, d'après leur terminologie, divisées chacune en deux parties : la première *s.t pr Bꜣ n Rꜥ r p.t* correspond à un développement sur *wṯs.t* selon la théologie d'Harsiésis, la seconde, *ꜣḫ.t pw n Rꜥ Ḥr ꜣḫ.tj* correspond à *ḫj.f ꜣḫ.t ꜣḫ.tj m ḫnt.s* d'après celle d'Harakhté [9]. Mais d'après leur contenu, il est clair que la deuxième, celle du côté gauche (sud), parle du lever du soleil (*wbn ḥm.f m ꜣḫ.t iꜣb.t.t* «Sa Majesté se lève à l'horizon

[1] *wnn ns.t Rꜥ šps.tw m tꜣ mj ns.t.f tp ꜣḫ.t.f...;* cf. *Edfou* I, p. 416^{8}, *ns.t Rꜥ mj ꜣḫ.t nt p.t, ꜥpj wr m ḫnt.s.*

[2] *wnn ns.t Ḥr sipj.tw m tꜣ nḥr.n.s ḥr.t ḥr Rꜥ.*

[3] *Edfou* I, p. 282^{7} et 283^{4-6}.

[4] *Edfou* I, p. $305^{2 \text{ et } 11}$.

[5] *Edfou* I, p. 138^{12}.

[6] *Edfou* I, p. $228^{14 \text{ et } 16}$ et 229^{3}.

[7] *Edfou* VIII, p. 152.

[8] D'autre part l'opposition *ꜥbb nṯrj-ꜥpj šps* est employée dans le sens opposé dans une inscription de la même porte (*Edfou* I, p. 351^{7-8}) : *s.t wr.t pw n ꜥpj šps ... wṯs.t n ꜥbb nṯrj.*

[9] De même que chacune des inscriptions des bandeaux de soubassement nomme à la fois le Trône de Rê et le Trône d'Horus.

oriental »); l'inscription du côté droit, au contraire ne donne pas de précision. On pourrait penser au coucher de l'astre, et non sans raison, d'après un passage d'une scène de *dwꜣ-nṯr : wbn m wṯs.t, ḥtp m s.t wr.t* « qui se lève dans Outeset, qui se couche dans le Grand siège » [1]. Le trône de Rê est en effet le lieu où est déposée l'offrande du soir [2]. Il faudrait alors interpréter *pr Bꜣ n Rꜥ r p.t* comme l'entrée de Rê dans le ciel nocturne. Cependant cette phrase est employée plusieurs fois dans le sens du lever du soleil; elle n'est donc que le synonyme de *wṯs Rꜥ r p.t*. Il faut donc se garder d'une telle interprétation : nous avons affaire ici à des formules générales de la mythologie d'Edfou [3]; mais tandis qu'ailleurs, dans le Sanctuaire d'Horus, et aussi dans l'escalier est, elles font allusion à la montée sur le toit du temple, nous avons ici une définition dogmatique du lieu, du *ns.t Rꜥ*; c'est le lieu d'où le matin partira l'astre du jour pour sa course journalière. Tandis que sur la porte du téménos ces formules définissent le temple tout entier, ici elles sont reprises pour une chapelle particulière, unissant à la fois les caractéristiques de *s.t wr.t* et de *wṯs.t*.

β. La succession royale.

Tandis que l'interprétation cosmique comprend *s.t wr.t* comme l'horizon (*ꜣḫ.t*) caché dans le ciel (*ḫr.t* correspondant à *wṯs.t*), une autre interprétation range les lieux sacrés dans une succession dans le temps : c'est une succession royale sur des trônes différents, mais situés en un même lieu; ceci est déjà exprimé dans le parallèle de deux inscriptions dédicatoires : « il a créé le Grand siège de Rê depuis le temps primordial sur son territoire depuis la fondation de la terre; il a bâti l'Outeset du Vengeur de

(1) *Edfou* IV, p. 211^{6}.

(2) M. Alliot, *Le culte d'Horus d'Edfou au temps des Ptolémées* (I), p. 121-132.

(3) Voir outre les passages dans le Trône de Rê, *pr bꜣ n R r p.t*, *Edfou* I, p. 138^{12} (*ns.t nṯr.w*), I, p. 229^{3} (Mesent), I, p. 350^{11} (couloir mystérieux), VIII, p. 152^{1} (porte du téménos); *ꜥḥ.t n Ḥr ꜣḫ.tj*, *Edfou* I, p. 228^{4} et 229$^{2-3}$ (Mesen), VIII, p. 152^{4} (porte du téménos); le développement sur *wṯs.t*, *Edfou* VII, p. 224$^{6-8}$, et I, p. 238$^{14-15}$ (voir aussi le curieux développement *mḫꜣ.t tꜣ.wj n Nḏ-it.f, twt Ḥr Rꜥ m ḫnt.s* « la balance des deux Pays (ailleurs Memphis) du Vengeur de son père, réunissant Horus et Rê en son intérieur »); *ḫj.f ꜣḫ.t ꜣḫ.tj m ḫnt.s*, *Edfou* I, p. 228$^{5-6}$ (Mesen), I, p. 350^{2} (couloir mystérieux), I, p. 549^{1} (porte de l'escalier est), VII, p. 20^{6}, VIII, p. 152^{2} (porte du téménos).

son père en sa place sur le Trône de Rê » [1]. Une autre inscription fait l'identification des deux lieux : « son trône Outeset, c'est son Grand siège depuis le début » [2].

Le caractère royal des dieux est exprimé aussi bien pour *s.t wr.t* que pour *wṯs.t* : « le Grand siège de Rê Harakhté parce qu'il s'y est rendu grand comme roi » [3], et « tant que Horus paraîtra comme roi sur le trône Outeset du Vengeur de son père... » [4]. L'idée de succession d'autre part est très nette dans deux scènes du troisième registre de la paroi du fond de l'Ouabit (côté droit) : lorsque le dieu reçoit la couronne d'Horus (opposée à celle de Rê) [5], il paraît sur le Grand siège d'Harakhté [6]. Dans la scène qui précède, lorsqu'il paraît comme roi sur le trône Outeset du Vengeur de son père, il est possesseur de la royauté sur le trône de son père [7]. On pourrait penser à la succession d'Osiris, mais nous avons vu que le trône Outeset remplace le Grand siège de Rê et se trouve sur le trône de Rê; il est donc plus logique de penser ici à la succession de Rê.

Cette succession se poursuit jusqu'au roi régnant : dans une scène de dédicace du temple (*rdj s.t wr.t n Rꜥ ḏr bꜣḥ*) [8], le dieu, après avoir pris possession du temple (*šsp.n.i Bḥd.t, ḥꜥ.i ḥr wṯs.t* « j'ai pris possession de Behedet, je siège sur Outeset ») [9], pour récompenser le roi, lui dit : « j'établis ta couronne (*smn.i ḫꜥ.k*) dans le Grand siège comme Horus sur le trône Outeset de son père » [10]. L'allusion à la scène de l'Ouabit à laquelle nous venons de renvoyer est évidente : c'est la succession d'Horus sur le

(1) *Edfou* I, p. 52$^{2-3}$ et p. 65$^{8-9}$.

(2) *Edfou* IV, p. 18^{3}.

(3) *Edfou* VII, p. 22^{8}, *s.t wr.t nt Rꜥ Ḥr ꜣḫ.tj m wr sw im.s m nsw.t*; explication de *s.t wr.t* après un développement sur *wṯs.t*.

(4) *Edfou* I, p. 426^{7}, *wnn Ḥr ḫꜥ.tw m nsw.t ḥr wṯs.t n Nḏ-it.f*.

(5) *wṯs ḥp.t n Ḥr*, *Edfou* I, p. 426^{9} opposé à *wṯs ḥp.t n Rꜥ*, *Edfou* I, p. 435^{13}.

(6) *Edfou* I, p. 427^{1}.

(7) *nb nswj.t ḥr s.t nt it.f*, *Edfou* I, p. 426$^{8-9}$.

(8) *Edfou* II, p. 33.

(9) *wṯs.t*, déterminé par le signe de la ville, est donc pris ici dans le sens de trône; ce trône est occupé par Rê lui-même, tandis qu'ailleurs, c'est Harsiésis qui en est le maître.

(10) *Edfou* II, p. 34^{1}, *smn.i ḫꜥw.k ḫnt s.t wr.t mj Ḥr ḥr wṯs.t it.f*; *wṯs.t it.f* est une variante significative de *s.t it.f*, que nous avons trouvée dans l'Ouabit; l'emploi du même mot *wṯs.t* pour désigner le trône de Rê et celui de *Nḏ-it.f* est caractéristique. Cf. aussi la formule *Nḏ-it.f ḥrj wṯs.t.f* s'appliquant à Harsiésis *nb ꜥnḫ ḥrj s.t wr.t* dans *Edfou* II, p. 60^{10}.

trône de Rê qui se poursuit dans la succession royale, et qui la légitime. Plusieurs exemples, dans la montée royale, confirment ce fait [1].

Finalement Outeset est le lieu de la succession dans la dynastie royale même issue elle aussi du dieu : paraphrasant le développement sur Outeset dans son sens cosmique, Atoum dit au roi dans une montée royale : *wṯs.i ṯw r wṯs.t, s.t it it.w.k*, «je te fais monter vers (le sens «sur» est possible aussi) Outeset, le siège du père de tes pères» [2], et plus loin il l'invite à se rendre au «siège des rois» (*s.t nswj.w*).

Nous arrivons ainsi à un dernier équivalent de *ns.t Rʿ ns.t Ḥr;* dans la scène de montée royale que nous venons de voir, après le développement sur Outeset, Atoum dit : *ḥkꜣ.k srḫ m ḥ.t Bik* «afin que tu sois le maître du serekh dans le château du Faucon» : ici le serekh est le trône du roi, ailleurs il est le siège du dieu sous sa forme d'Harsiésis. Dans les textes d'encadrement des scènes du troisième registre du sanctuaire (voir plus haut), le serekh est plusieurs fois le trône du dieu [3]; Harsiésis y est *Ḥr ḥrj srḫ.f* (Horus sur son serekh) [4]. Remarquons que, comme Outeset dans la succession royale, contrairement à l'état de choses dans l'explication cosmique, le serekh se trouve à l'intérieur du Grand siège [5]. Enfin dans les listes parallèles déjà citées [6] des équivalents de *s.t wr.t* et *wṯs.t*, le serekh se trouve bien sous la rubrique *wṯs.t :* «le serekh de sa barque Outes-neferou» [7].

Il existe le correspondant de *srḫ* dans la liste des équivalents de *s.t wr.t*, c'est *pr ḥʿʿ* la Maison de la joie, dans laquelle on célèbre la fête Sed. Cette assimilation n'est pas arbitraire, parce que Rê est mis ailleurs en relation avec le *pr ḥʿʿ* [8]. Et de même que le faucon vivant siège sur le serekh, il doit fêter ses fêtes Sed dans *s.t wr.t* (*iṯ.k ḥb sd.k ḫnt s.t wr.t*) [9].

(1) *Edfou* I, p. 91^{8}, Atoum, s'adressant à Horus d'Edfou, dit : *rdj.k psš.tj m nsw.t tꜣ.wj ḥr wṯs.t.k ḫnt s.t wr.t.k* «donne tes deux parts d'héritage comme roi du Double pays sur ton trône dans ton Grand siège»; *Edfou* I, p. 104^{4} et 105^{5}; voir aussi l'opposition déjà signalée dans le passage *Edfou* I, p. 104^{11-12}.

(2) *Edfou* IV, p. 53^{12-13}.

(3) *Edfou* I, p. 48^{8} et 49^{3}.

(4) *Edfou* I, p. 39^{6}.

(5) *Edfou* I, p. 48^{8}.

(6) *Edfou* I, p. 52 et 65.

(7) *Edfou* I, p. 65^{9}.

(8) Aton avait son *pr ḥʿʿ* dans son temple à Akhetaton (*Wb. Belegstellen* III, citations textuelles p. 10 = référence de III, p. 40, 7); cf. aussi *Edfou* I, p. 498^{14}.

(9) *Edfou* VIII, p. 109^{11}.

Notons que le thème de la succession royale est amplement représenté dans le Trône de Rê à Edfou par les scènes de l'inscription du nom royal sur les feuilles de l'arbre *išd*, et par d'autres scènes royales. Nous avons ainsi à côté de l'interprétation cosmique, la succession royale. Elle aboutit à la distinction entre *srḫ* et *pr ḥʿʿ*, le couronnement et la fête Sed, correspondant à deux fonctions et deux formes du trône royal. Il serait trop long ici de montrer la corrélation avec les deux formes du trône lors de la divinisation du roi au Nouvel Empire; mais il faut noter que les deux aspects d'Horus d'Edfou dans le Trône de Rê à Dendérah conservent des traits caractéristiques pour chacune de ces formes [1].

Tous les résultats que nous venons d'obtenir pour le Trône de Rê ne sont valables que dans le temple d'Edfou. Le Trône de Rê semble avoir existé en général dans les temples ptolémaïques; c'est la théologie particulière d'Edfou qui lui a imposé ses caractéristiques dans ce temple.

Il nous reste quelques mots à dire au sujet d'un autre lieu nommé à propos de Rê Hor *ḫnt Bḥd.t*, le *ḥ.t nṯr.wj* «le château des deux dieux» : ce lieu, désigné ainsi dans trois exemples (3, 7, 9), est remplacé par *s.t nṯr.wj* dans l'exemple 14. Les listes parallèles d'*Edfou* I, p. 52 et 65 répartissent les deux désignations selon *s.t wr.t* pour *ḥ.t nṯr.wj*, et *wṯs.t* pour *s.t nṯr.wj*. Ce fait se confirme dans les autres exemples où ces toponymes sont employés [2]. Remarquons que le caractère du dieu de l'exemple 14 correspond bien à cette distinction, puisque ses titres mettent nettement en évidence l'aspect Harsiésis (*Nḏ-it.f* nommé d'abord).

C. Les aspects de la nature du dieu.

La distinction *ns.t Rʿ-ns.t Ḥr* et leur union dans une interprétation cosmique ou dans la succession royale reproduisent le système général du temple, et ainsi le maître du Trône de Rê présentera aussi plusieurs aspects différents; il sera d'abord à la fois Harakhté et Harsiésis.

(1) Chassinat, *Dendara* IV, pl. CCL et CCLX.

(2) *ns(w).t nṯr.wj n Rʿ ḥnʿ Ḥr* de *Edfou* I, p. 23^{6} fait partie d'une inscription du côté gauche, dédiée à *Nḏ-it.f; Edfou* I, p. 328, citant des noms des deux séries à la fois, nomme *ḥ.t nṯr.wj n Rʿ ḥnʿ Ḥr* et *s.t nṯr.wj n ḥkꜣ.wj* (?); *Edfou* I, p. 351 fait un choix; enfin, sur l'extérieur du naos, on oppose un *s.t nṯr.wj n Rʿ ḥr Ḏfn* (= Ptah) à un *s.t nṯr.wj n Rʿ ḥr Ḥr, Edfou* IV, p. 1^{2} et p. 10^{7}.

α. L'aspect Harakhté.

De même que, tout en portant à la fois les noms *ns.t Rʿ* et *ns.t Ḥr*, le lieu auquel préside notre divinité s'appelle principalement *ns.t Rʿ*, de même le caractère principal de Rê Hor *ḫnt Bḥd.t* est celui d'un dieu solaire.

La scène où il paraît dans le trône de Rê, sur la paroi latérale droite, le montre bien, c'est une scène d'adoration du soleil, avec les signes qui accompagnent généralement le lever de l'astre du jour. Tandis que les titres qui le désignent sont encore de forme binaire, la colonne d'encadrement ne parle plus que de son aspect lumineux et l'identifie avec le seul Rê Harakhté [1]. Ce caractère, même Horus de Mesent, qui lui est opposé du côté gauche, le partage [2]. La même divinité, dans le Trône de Rê à Dendérah (ex. 8), tout en résumant dans ses titres les caractères d'Horus de Mesen, le montre couronné du disque solaire. À Edfou, la scène du second registre de la paroi latérale droite, tout en inaugurant le thème de la succession, la place encore sur le plan cosmique, naissance du soleil enfant : nous retrouvons les deux thèmes développés dans les deux scènes inférieures droites du Trône de Rê au troisième registre de la Houdit, où la forme binaire traditionnelle, qui est encore employée dans la colonne d'encadrement, est remplacée dans les titres du dieu par : « le Lumineux en sa forme, l'Enfant en son apparition » (*'Iꜣḫw m irw.f, Nḫn m ḫprw.f*), formule dans laquelle le dieu reste solaire, la succession étant celle des moments d'apparition du dieu, le soir et le matin. Une formule analogue est employée pour caractériser le dieu dans l'escalier est : « disque dans l'horizon, qui traverse le ciel sans cesse, qui se repose dans Mesent chaque jour » [3].

L'opposition d'Harakhté à Harsiésis se fait encore sous un autre nom

[1] *Edfou* I, p. 287[11-12], « qui luit dans le ciel, le scarabée brillant de lumière, Behedeti l'ancien, Rê Harakhté, le dieu grand, parèdre à Edfou ».

[2] *Edfou* I, p. 293[13], « le grand scarabée ailé, au plumage moucheté, qui ouvre la sphère dans le corps de Nenet, qui remplit la terre de poussière d'or ». Le roi est entre autres *wʿb-iḥi* (titre fréquent dans le *dwꜣ nṯr*) du ciel avec son Ba (*p.t ḥr Bꜣ.f*), allusion nette à l'interprétation cosmique de *wṯs.t*.

[3] *Edfou* I, p. 562[8-9]; si d'après la forme, cette formule doit s'expliquer comme nous l'avons fait dans notre étude du nom de la divinité, son contenu est évidemment celui de la prise de possession (voir plus haut p. 306).

dans le Trône de Rê, celui de *Nḥḥ*. *Nḥḥ* désigne le dieu solaire [1]. L'emploi de *Nḥḥ* pour désigner le soleil est assez complexe. Nous avons d'abord un exemple au troisième registre de la paroi du fond du sanctuaire, et ceci du côté gauche [2] : il s'agit certainement de l'astre du jour; le titre est : « offrir l'œil droit à Rê pendant le jour »; le dieu préside au Grand siège (*s.t wr.t*), il parcourt le ciel le matin, il est opposé à Harsiésis, seigneur de Mesen désigné de lune (*iʿḥ* et *'Iwn*) et nommé Horus sur son serekh. L'opposition *s.t wr.t-srḫ* reparaît donc ici. Mais il est fait allusion, dans la colonne d'encadrement derrière Harsiésis, à son lever comme lune le soir « en face de Neheh dans l'Union des deux taureaux » (l'opposition astronomique des deux astres), au moment donc où l'astre du jour se couche [3]. Cette situation est décrite dans des tableaux de la frise de la façade du naos dans le pronaos [4], où il est dit : « Neheh entre, ses rayons traversent le monde inférieur, *Ḏ.t* sort, il illumine le Double pays » [5]. L'opposition *Nḥḥ Ḏ.t* se retrouve à la fin de l'inscription, mais dans une situation renversée, celle du matin, où *Nḥḥ* sera au ciel et *Ḏ.t* dans la Douat [6]. Ce renversement des rôles explique que dans une scène d'adoration (*dwꜣ nṯr*), *Nḥḥ ir hrw* sera l'astre qui se lève le matin, opposé à *Sḥḏ wr*, et que cependant il se lèvera à Outeset et se couchera dans *S.t wr.t* [7].

L'opposition *Nḥḥ Ḏ.t* de la frise de la façade du naos se retrouve dans

[1] Duemichen, *Kal. Inschriften* 113 : *mꜣꜣ Nḥḥ m biꜣ*, après *r mꜣ ꜣḫ.tj m ꜣḫ.t;* cf. *Wb. Belegstellen* II, p. 442, nº 10. Voir aussi *Nḥj*, *Belegstellen* II, p. 424 (290, 1 et 2) : *Nḥj* (ou *Nḥḥ*) *nb rnp.wt* désigne Ptah (cf. Maj Sandman Holmberg, *The God Ptah*, Lund 1956, p. 178-182).

[2] *Edfou* I, p. 51.

[3] Les deux scènes d'offrande de l'œil sont reprises au 2ᵉ registre de la paroi nord de l'extérieur du sanctuaire et surtout par une scène *ḥnḳ wꜣḏ* et une autre *ḥnḳ msdm* au 3ᵉ registre : le dieu solaire y est Rê Harakhté, mais le dieu lunaire y est toujours Horus d'Edfou : *'Iwn ir smd.t, ... idn Iꜣḫw m grḥ, snw im f n Nḥḥ ir hrw, n snw.f m nṯr w* « Ioun, qui célèbre la fête du 15ᵉ jour, qui remplace le Lumineux la nuit, il est l'image de Neheh qui crée le jour, il n'a pas de semblable parmi les dieux » (*Edfou* I, p. 88[8], cf. p. 87[4-5]). Ce sont exactement les titres de Chonsou lune dans la chapelle de la Jambe (*Edfou* I, p. 255[12-14]) et sur la porte d'Evergète à Karnak (*Urk.* VIII, p. 42, nº 54 *f*).

[4] *Edfou* III, p. 207.

[5] L. 3-4, *Nḥḥ m ʿḳ, hbj stw.t f Msk.t, pr Ḏ.t, sḥḏ.n.f tꜣ.wj.*

[6] P. 208[5], *ʿḥʿw f pw ir Nḥḥ ḫnt ḥr.t, dmḏj t.f ir Ḏ.t m dꜣ.t* « son temps de vie est celui que passe Neheh dans le ciel, sa durée celle que passe Djet dans la douat ».

[7] *Edfou* IV, p. 211[5].

l'écriture pour écrire les expressions *r km ḏ.t, nḥḥ* [1], elle était employée au Nouvel Empire pour désigner la couronne blanche opposée à la double couronne dans les épithètes royales [2], couronnes qui caractérisent les statues de rois divinisés (cf. les statues de Ramsès II sur les stèles de Horbeit). Cependant ici la couronne blanche (*nḥḥ*) caractérise le roi sous sa forme d'Harsiésis, la double couronne (*ḏ.t*) sous sa forme d'Harakhté-Atoum. C'est la situation que nous avons rencontrés dans la *dwꜣ nṯr* d'*Edfou* IV, p. 211, où *Nḥḥ* se lève à Outeset (la place d'Harsiésis), *Sḥḏ wr* (remplaçant *Ḏ.t*) se couchant dans le Grand siège (le siège d'Harakhté). Nous retrouvons encore ici l'influence de la théologie de la divinisation des rois.

β. L'aspect Harsiésis.

Bien que Rê Hor *ḫnt Bḥd.t* soit principalement Rê, il est aussi Horus, et certains exemples mettent l'accent sur cet aspect de la divinité. C'est, sous la forme d'Horus de Mesen, le troisième des dieux particuliers du Trône de Rê sur le tableau qui constitue le linteau extérieur de la porte de cette chapelle [3]. Nous avons vu que la scène symétrique de celle où le dieu paraît dans le Trône de Rê, s'adresse à Horus de Mesen, qui prend même certaines des caractéristiques du dieu solaire; mais les Âmes de Pe et de Nekhen saluent en lui à la fois Rê et le Faucon d'Or, de même que la scène de la naissance du soleil hors du lotus décrit aussi la naissance de la lune. Dans le Trône de Rê, Horus de Mesen est donc une sorte de contrepartie de Rê Hor *ḫnt Bḥd.t*. Pour bien montrer le lien qui les unit, Rê Hor *ḫnt Bḥd.t* porte dans le bandeau de frise gauche les titres d'Horus

[1] *Nḥḥ* est écrit par le signe représentant le dieu Rê, *ḏ.t* est figuré par Osiris. On trouve une opposition *nḥḥ-ḏ.t* dans les bandeaux de frise de la paroi sud de l'extérieur du naos à Dendérah (*nḥḥ* à droite, *ḏ.t* à gauche); on s'ingénie aussi à juxtaposer les deux signes dans l'expression *mj Rꜥ d.t*. Voir *Edfou* IV, p. 12^{1} (*ḏr nḥḥ r km ḏ.t*); Duemichen, *Baugeschichte*, pl. VIII, l. 13 (*nḥḥ*) et l. 6 (*ḏ.t*); pl. XVI, l. 27 (*km ḏ.t*); pl. XLIII, l. 12 (*ḫnt kꜣ.w ꜥnḫ.w ḏ.t*); pl. XLII, l. 12 (*mj Rꜥ ḏ.t*); pl. XVIII, l. 22 (*ḫnt kꜣ.w ꜥnḫ.w ḏ.t*); pl. XXXVII, l. 9 (*mj Rꜥ ḏ.t*); pl. XIX *b*, l. 7 (*mj Rꜥ ḏ.t*); voir aussi la juxtaposition des signes Horus Osiris (*Ḥr ḏ.t*) dans pl. XX, l. 7 fin-8 (*wḥꜥ m nḥḥ mj ir.s n sꜣ.s Ḥr ḏ.t*).

[2] Cf. Louis Christophe, *À propos de deux épithètes de Ramsès IV*, in *ASAE* 52 (1952-1954) p. 201-214. Il s'agit des épithètes *ꜥn ḫr nḥḥ, twt ḫr ḏ.t*.

[3] *Edfou* I, p. 281.

de Mesen de notre scène (la scène d'adoration du dieu du premier registre gauche; le titre en question est *wbꜣ nḫp.t m hn Nn.t, mḥ tꜣ m nḏr nb* : « qui ouvre la sphère dans le corps de Nenet, qui remplit la terre de poussière d'or »), tandis que le dieu cité dans l'inscription correspondante de droite est aussi Celui qui illumine l'obscurité (*sḥḏ snk.t*) [1].

Outre les formules symétriques courantes « Neheh comme roi dans son Grand siège, le Faucon d'or sur son trône Outeset », déjà suffisamment commentées dans l'étude des lieux saints, signalons deux exemples particuliers : dans l'escalier est (ex. 11), « qui repose à Mesent » (*ḥtp m Msn.t*), dans lequel la présence de Mesen n'est que formelle, puisque ce terme désigne le temple en général, et est employé dans une prise de possession; le deuxième exemple se trouve sur une colonne de la salle d'apparition : « qui abat les ennemis dans la Place du carnage » (*sḫr ḫf.tjw m S.t wnp*).

Deux autres exemples cependant sont spécialement intéressants. Nous avons d'abord celui du Trône de Rê à Dendérah : le dieu y est représenté comme sphinx hiéracocéphale accroupi, comme certains des gardiens du trône royal au Nouvel Empire. Il porte le disque solaire, mais ses titres sont nettement ceux d'Horus de Mesen. Nous avons déjà, dans l'étude du nom du dieu, expliqué le caractère particulier de la formation de *Ḥr ḫnt Bḥd.t, nṯr ꜥꜣ m Wṯs-Ḥr*. L'aspect particulier de la figure qui le représente est commenté dans le texte : il est à la fois lion et faucon; sa valeur de deux apparitions d'un même dieu (*whm ti.t.f...*) a déjà été indiquée plus haut. Ces deux formes sont cependant très couramment décrites par les textes, et sont caractéristiques pour Horus de Mesen [2]; (sur la fonction de *ḥrj s.t wr.t* de ce dieu, voir plus loin).

Le deuxième exemple est celui de la salle d'apparition (ex. 14). Le nom du dieu (voir plus haut) met l'accent sur l'aspect d'Harsiésis, et si *nb wṯs.t, ḫnt s.t wr.t* peut se comprendre « seigneur d'Outeset, à la tête du Grand

[1] *Edfou* I, p. $285^{7 \text{ et } 4}$; cf. p. 293^{13} et 294^{7}.

[2] Voir par exemple *Edfou* I, p. 131^{10}, p. 306^{15}, II, p. 135^{7}, III, p. 188^{13-15}, p. 232^{13}, IV, p. 392^{7-8}, V, p. 174^{13-14}, VI, p. 75^{5}, 91^{8-9}, 316^{5}, VII, p. 102^{1}, 125^{11}, 168^{8}. Remarquons que l'épithète *ḥrs.t wḏꜣ.tj* de Horus *ḫnt Bhd.t* revient sous la forme *ḥrs.t mr.tj* dans les titres d'Horus de Mesen *ṯmꜣ-ꜥ smꜣ ḫꜣs.wt* (*Edfou* II, p. 65^{14}), tandis que *ṯmꜣ-ꜥ* entre aussi dans ceux du dieu du *ns.t nṯr.w* (*Edfou* I, p. 137^{1} et 142^{2}).

siège»[1], on peut interpréter aussi «sur le trône Outeset qui se trouve dans le Grand siège», expression rencontrée fréquemment dans la succession royale à propos de *wṯs.t*. Le dieu est caractérisé simplement par «Faucon d'or» (*Bik n nb*), surtout dans la colonne d'encadrement, et si la dualité est rappelée dans les titres par «les deux rapaces à la tête du château des deux rapaces», dans la colonne d'encadrement il n'est fait allusion qu'à la dualité des pays du Sud et du Nord sur lesquels le dieu règne. Remarquons d'abord que l'expression «préposé au trône Behedet de Rê Harakhté» de ce texte se retrouve dans les titres d'«Horus, unissant les deux parts d'héritage sur le trône Outeset», dans le *ns.t nṯr.w*[2]. Cependant l'ensemble des titres de notre divinité caractérise Horus préposé à la chapelle de la Jambe et son annexe. Nous trouvons ses titres sur le montant droit de la porte de la chapelle de la Jambe[3], où il est opposé à Chonsou *imn sḫr.w* (sur le linteau de cette porte, Chonsou *imn sḫr.w* est la troisième des divinités particulières du lieu, la première étant Chonsou, le dieu grand à Edfou), et, introduisant l'ennéade du lieu au 3e registre de la paroi latérale droite dans l'arrière-chapelle de la Jambe[4]. Là il est opposé à un Horus, roi des dieux, brillant de formes[5], assimilé à Rê Harakhté[6]. Son rôle de dieu lunaire est donc assuré, aussi bien par le caractère des dieux qui lui sont opposés (Harakhté), que par celui des divinités auxquelles il est assimilé (Chonsou, le dieu grand, à Behedet, sur la porte).

Nous avons déjà rencontré Horus d'Edfou lunaire, opposé à Neheh : mais tandis que là, la succession était celle des astres (lieutenant du Lumineux, second de Neheh qui crée le jour, *idn n 'Iꜣḫw, snw n Nḥḥ ir hrw*), il s'agit ici de la succession royale : le dieu succède bien à Harakhté, mais sur son serekh, sur son trône Behedet ou Outeset, il hérite des deux Pays, il porte la double couronne (dans les représentations, qui sont suivies sur

[1] L'ordre des éléments de la formule *Nḥḥ m nsw.t ḫnt s.t wr.t Bik n nb ḥr wṯs.t.f* est simplement renversé.

[2] *Edfou* I, p. 141⁷.

[3] *Edfou* I, p. 247¹⁻².

[4] *Edfou* I, p. 273¹⁰ et 274².

[5] *Edfou* I, p. 279¹².

[6] *Wnn Rꜥ Ḥr ꜣḫ.tj ḥtp.tw ḥr Bḥd.t.f m ḥ.t* (ou *s.t?*) *wr.t.f ḏr bꜣḥ, sw m ꜥpj šps ꜥḫ m wṯs.t* «tant que Rê Harakhté repose sur son trône *Bḥd.t* dans le Grand siège (?), il est un scarabée auguste, volant de son siège Outeset...» (*Edfou* I, p. 280⁷).

ce point par les textes). Tandis que l'aspect Harakhté correspond à l'interprétation cosmique de *s.t wr.t*, l'aspect Harsiésis met l'accent sur la succession royale, qui est liée au rôle de *wṯs.t*.

γ. L'aspect Horus d'Edfou *ḥrj s.t wr.t*.

Cet aspect de la divinité n'est pas spécifié dans les titres du dieu, mais il est prouvé par une série de faits concordants.

1° Sur le linteau extérieur de la porte du Trône de Rê, dans la série des trois divinités particulières du lieu[1], le dieu associé à Horus de Mesen, qui dans les représentations est précisément Rê Hor *ḫnt Bḥd.t*, est désigné par *Ḥr Bḥd.tj ḥrj s.t wr.t*, Horus d'Edfou sur son Grand siège.

2° Dans la notice sur les épaisseurs des montants de la même porte, notice qui nous a servi déjà dans l'étude des lieux saints, après les dieux principaux du temple, la notice du côté gauche[2] nomme encore Horus de Mesen, celle de droite[3] Horus d'Edfou sur son Grand siège, suivi de la mention «les grands seigneurs, brillants de couleur, éclatants d'aspect» (*nb.wj wr.w, mfk inm, ṯḥn irw*); il est évident qu'il s'agit encore des deux rapaces (*ḏr.tj.wj*) du château des deux Rapaces, et l'ensemble des titres est donc un équivalent de ceux de Rê Hor *ḫnt Bḥd.t*.

3° L'exemple de notre dieu sur une colonne de l'*wsḫ.t ḫꜥ* (ex. 10), où il est qualifié de «siégeant sur son trône dans le Grand siège»[4], le montre symétrique à Min Kamoutef *ḥrj s.t wr.t*[5], associé lui-même à «Horus... qui unit les deux parts d'héritage sur son trône Outeset, héritier du Double pays sur le trône Behedet dans le Grand siège d'Harakhté»[6] (voir plus haut ces titres sous l'aspect Harsiésis de Rê Hor *ḫnt Bḥd.t*)[7]. Le parallélisme respectif des quatre scènes des deux colonnes en question montre que le trône *bkr* de Rê Hor *ḫnt Bḥd.t* est bien identique au *s.t wr.t* de Min Kamoutef.

[1] *Edfou* I, p. 281.

[2] *Edfou* I, p. 283⁷.

[3] *Edfou* I, p. 282⁸⁻⁹.

[4] *Edfou* II, p. 106¹.

[5] *Edfou* II, p. 88¹¹.

[6] *Edfou* II, p. 89¹⁰⁻¹¹.

[7] P. 326 et n. 2.

4° Dans le Trône de Rê à Dendérah, à Horus *ḫnt Bḥd.t* correspond du côté droit Horus d'Edfou *ḥrj s.t wr.t* : ils suivent tous les deux une statue de culte, l'un d'Harakhté, l'autre d'Harsiésis [1]. Hor *ḫnt Bḥd.t* est représenté, comme nous l'avons déjà vu, sous la forme de griffon, gardien du trône; sur l'épaisseur du montant droit de la porte correspondante [2], les titres du dieu, qui est Horus d'Edfou *ḥrj s.t wr.t*, insistant sur son caractère royal, le nomment «seigneur du trône». On peut donc dire que Horus d'Edfou *ḥrj s.t wr.t* et Horus *ḫnt Bḥd.t* ont des fonctions identiques dans le Trône de Rê.

5° Nous avons vu que le dieu en question du Trône de Rê à Dendérah n'est pas sans rapport avec le dieu du *ns.t nṯr.w* à Edfou, qui lui aussi est *ḥrj s.t wr.t*.

L'aspect *ḥrj s.t wr.t* n'est pas encore, en général, suffisamment étudié. Il existe chez la plupart des dieux maîtres d'un temple. A Edfou, Horus *ḥrj s.t wr.t* est en général muni de quatre plumes. Il prend part à la fête du Nouvel an, mais surtout il préside au couronnement du faucon vivant [3]. Outre le serekh, représenté aussi dans le couronnement d'Horus, le trône du faucon vivant est le trône au lion, qui est absolument du même type que les trônes de la divinisation des rois [4]. Nous avons déjà signalé que les deux statues de culte du Trône de Rê à Dendérah correspondaient par certains détails aux deux aspects du trône dans la divinisation des rois au Nouvel Empire. La présence d'Horus d'Edfou *ḥrj s.t wr.t* et d'Horus *ḫnt Bḥd.t* derrière les statues de culte est donc à expliquer par leur rôle d'intronisateurs et de gardiens du trône [5].

(1) Voir les références ex. 8.

(2) Chassinat, *Dendara* IV, p. 1^{3-5}.

(3) M. Alliot, *Le culte d'Horus d'Edfou au temps des Ptolémées* (II), p. 568. Horus d'Edfou *ḥrj s.t wr.t* est opposé d'ailleurs à *Bik n nb* jouant le même rôle.

(4) Voir par ex. les trônes d'Aménophis Ier divinisé dans Jaroslav Cerny, *Le culte d'Aménophis Ier chez les ouvriers de la nécropole thébaine*, in *BIFAO* XXVII (1927), p. 159-203, surtout fig. 13-15.

(5) Signalons qu'avec les deux épithètes royales opposant *nḥḥ* et *ḏ.t*, *ʿn ḥr nḥḥ, twt ḥr ḏ.t*, on rencontre aussi l'épithète caractéristique des dieux *ḥrj s.t wr.t*. c'est-à-dire *nfr ḥr* (voir plus haut p. 324, n. 2), liée souvent à *šw.tj wr.(tj) : nfr ḥr m šw.tj wr.(tj)*; Horus d'Edfou *ḥrj s.t wr.t* est bien qualifié de *nfr ḥr* et de *šnb.tj nb šw.tj wr.(tj)*.

Les titres de Rê Hor *ḫnt Bḥd.t* semblent bien indiquer quelque rapport avec le faucon vivant. En effet, Harakhté et Harsiésis, les composantes de la personnalité du dieu sont nommés *ḏr.tj.wj* rapaces, terme qui désigne l'animal vivant, au pluriel [1]; d'autre part, l'épithète *mfk ỉnm* de la notice de la porte du Trône de Rê s'applique aussi au faucon vivant [2]. Rappelons que le terme de Ba de Rê de la notice sur l'épaisseur des montants de la porte du Trône de Rê à Edfou peut désigner le faucon vivant d'Harakhté. Mais de même que le lever du soleil dans le Trône de Rê est purement théorique, le rôle de Rê Hor *ḫnt Bḥd.t* n'est que théorique dans ses rapports avec le faucon vivant. A Dendérah, il se trouve derrière une des idoles, qui, tout en s'inspirant des conceptions particulières au couronnement du faucon sacré, ne sont que des statues de culte, semblables ou identiques à celles de la procession de Nouvel an. C'est ce qui explique la présence de Rê Hor *ḫnt Bḥd.t* dans les représentations de l'escalier est.

δ. Rê Hor *ḫnt Bḥd.t* et la succession royale.

Il en est de même de ses rapports avec la succession royale. Le caractère royal du dieu est suffisamment marqué dans le Trône de Rê : il est «Neheh comme roi dans le Grand siège». Le nom même du lieu auquel il préside, *ns.t Rʿ*, est significatif aussi. Horus d'Edfou *ḥrj s.t wr.t*, dont il a la fonction, est «roi dans le ciel» [3]. Dans son aspect Harsiésis, il est souverain du serekh [4], il règne sur les deux Pays comme roi de Haute et de Basse Égypte [5]. Nous avons vu comment la dualité des trônes *ns.t Rʿ ns.t Ḥr* correspond à *s.t wr.t wṯs.t*, impliquant l'idée de succession royale. Préfigurée par la succession des astres aux registres inférieurs, elle est abondamment représentée au troisième registre par les scènes d'inscription du nom royal sur les feuilles du perséa, et par des scènes royales analogues. Elles font bien partie de la théologie du Trône de Rê, et les listes mentionnent régulièrement les arbres sacrés. Les allusions à la succession royale dans ces scènes, sont, comme il est habituel dans ce genre de repré-

(1) Voir M. Alliot, *op. cit.*, p. 584 et suiv.

(2) *Edfou* VIII, p. 110^{3}.

(3) *Dendara* IV, p. 1^{4}.

(4) *Edfou* II, p. 80^{2}.

(5) P. 80^{3} (*iṯ tꜣ šmʿ m nsw.t dmḏ ḥr tꜣ mḥw m bitj, sw m nsw.t bitj ḫnt s.t wr.t*.

sentations, nombreuses [1]. Ces scènes sont reprises dans la série gauche de l'extérieur des chapelles par une scène du 3e registre [2], qui correspond à une autre scène royale au 2e registre, et à une montée royale au registre inférieur. La scène du 3e registre est certainement en rapport avec celles du Trône de Rê, puisque le «perséa auguste à Behedet» [3], figuré dans cette scène, est situé par les listes dans le Trône de Rê (voir d'autres arguments plus haut). Mais le roi qui se trouve «dans» l'arbre sacré est l'ancêtre, *nsw.t wtṯ it nṯr*, «le roi qui a engendré le père du dieu» [4], c'est-à-dire Ptolémée Philadelphe; la scène du 2e registre est au profit du roi régnant, Philopator, mais derrière le dieu Horus d'Edfou et Hathor se trouvent ses parents ou grands-parents, *nsw.t it nṯr* et *mw.t nṯr* [5]. La succession royale est ainsi amplement documentée; elle se fait sur le Trône de Rê qui est aussi le Trône d'Horus : la mère du roi dit en effet (au 2e registre) «lorsque je vois Ta Majesté sur le Trône d'Horus» [6], et nous avons signalé la variante du nom d'Horus du roi dans cette scène *sḫʿ sw it.f m nsw.t ḥr ns.t Rʿ*. Sur le trône d'Harsiésis «tout roi est excellent (?)» [7]; Sechat offre au roi la royauté de Rê Harakhté sur son trône dans le Grand siège [8]. Enfin les Philadelphes, dans le culte qui leur est rendu à Edfou, sont parfois «seigneurs du Trône de Rê». Dans une scène du sanctuaire Ptolémée Philadelphe est *ḏsr s.t m ns.t Rʿ*, tandis que le roi régnant est sur le Trône d'Horus et *ḥḳꜣ s.t n nṯr.wj sn.wj* : l'analogie avec la terminologie du Trône de Rê est évidente [9].

(1) Cf. *Edfou* I, p. 290^{11} (*ḥr ns.t it f*), p. 291^{4-5} (*ḫʿ m nsw.t ... ḥḳꜣ srḫ*); p. 291^{9} Horus est lui-même issu de Rê (*bꜣ ḫꜣḫ msw.t pr m Rʿ*), etc.

(2) *Edfou* I, p. 112 et pl. XIX.

(3) *Edfou* I, p. 112^{2}.

(4) *Edfou* I, p. 112^{11}.

(5) *Edfou* XI, pl. CCLV.

(6) *ḏr mꜣꜣ.i ḥm.k ḥr ns.t Ḥr*, *Edfou* I, p. 109^{3}; il s'agit des paroles de la mère du roi, cf. pl. CCLV.

(7) *nsw.t nb mnḫ* (?) *ḥr ns.t.f*, *Edfou* I, p. 108^{16}.

(8) *Edfou* I, p. 112^{3-4}, *inj.i n.k ... nswj.t ʿꜣ.t nt Rʿ Ḥr ꜣḫ.tj ḥr ns.t.f ḫnt s.t wr.t*.

(9) Les Philadelphes sont «seigneurs du Trône de Rê, grands de siège dans le Trône d'Horus» *nb.wj ns.t Rʿ*, *ʿꜣ ḫtm m ns.t nṯr.w*, *Edfou* I, p. 527^{7} et II, p. 55^{9}, tandis que dans la même scène d'*Edfou* I, p. 527^{13}, les Soter sont *ʿꜣ šfj.t m ns.t nṯr.w*; séparément Ptolémée Philadelphe est *ḏsr s.t m ns.t Rʿ*, *Edfou* I, p. 46^{6} et Bérénice, la femme d'Evergète Ier, *wḏꜣ.t mnḫ.t m ns.t Rʿ*, *Edfou* I, p. 42^{17}; enfin le roi régnant est *ḥḳꜣ s.t n nṯr.wj*, *Edfou* I, p. 46^{2}, et *ḥḳꜣ ns.t n it it.w.f*, *Edfou* I, p. 42^{8-9} (succession dans la dynastie), et sa mère lui dit *ḏd.i ꜣḫ.w.k ḫr Ḥr Bḥd.tj, ḥḳꜣ.n.k srḫ mj ir n.f* «je proclame tes bienfaits devant Horus d'Edfou, afin que tu sois seigneur du serekh comme il l'a été», *Edfou* II, p. 46^{15} (succession du dieu au roi). L'allusion à la succession des dieux et des rois dans le Trône de Rê est évidente.

Dans ce contexte aussi, on trouve des allusions à la théologie propre à la divinisation des rois. Isis s'adressant au roi régnant, dit : «j'établis (*smn*) la couronne de Rê (c'est l'atef), sur ta tête, je te sanctifie par ses ornements, je te rends semblable au «roi Horus le puissant» (*nsw.t Ḥr nḫt*)» [1]; ce dernier titre est dérivé de *nsw.t nḫt*, qui désigne le roi sous sa forme divinisée d'Harsiésis; d'autre part, le dieu, louant la construction du temple, annoncée dans la montée royale du 1er registre, le désigne par «le monument que tu as fait en guise de ta maison» : effectivement le Trône de Rê semble être une chapelle du culte royal dans le temple.

Enfin les scènes d'inscription du nom royal sur les feuilles du perséa [2] sont figurées en général dans les temples du culte royal; comme l'origine du rite est héliopolitaine, il convenait tout spécialement aux scènes royales du Trône de Rê. Remarquons que dans aucune de ces scènes nous ne rencontrons Rê Hor *ḫnd Bḥd.t*; c'est son successeur Harsiésis (en général comme Horus de Mesen) qui y préside. Rê Hor *ḫnt Bḥd.t* n'est que l'origine de la succession divine, puis royale, en ce qu'il est le dieu du *ns.t Rʿ*.

Conclusion

Si nous avons continuellement élargi le champ d'investigation pour découvrir les aspects caractéristiques du dieu, il nous le faut restreindre pour la conclusion. En effet, si tel ou tel titre rapproche Rê Hor *ḫnt Bḥd.t* du maître du Trône des dieux, ou tel autre du dieu de la chapelle de la Jambe, il est essentiellement le dieu du Trône de Rê. Son nom paraît rarement ailleurs : nous avons vu comment il a passé dans l'escalier est; nous le rencontrons encore comme introduisant l'ennéade des gardiens du trône Behedet (la Houdit), nom de la chapelle contiguë au Trône de Rê [3]; il se

(1) *Edfou* I, p. 108^{6-7}.

(2) Voir sur ce sujet W. Helck, *Ramessidische Inschriften aus Karnak*, in *ZÄS* 82 (1958), en particulier p. 117-148. Voir l'expression *ḫʿ.tw ḥr s.t Ḥr nḫt*, p. 125.

(3) Un rapport étroit devait unir les deux chapelles, puisque dans la prise de possession dans le bandeau de soubassement droit de la Houdit, il est dit : «il prend possession de la Behedet, il se pose sur le Trône de Rê» (*Ed-*

trouve en compagnie de Méhit, sur une colonne de l'*wsḫ.t ḫ*ʿ, en face de Min *ḥrj s.t wr.t*, évidemment comme un chef du trône [1]. Dans la même salle il accompagne Onouris soulevant le ciel, de même que dans la Houdit il occupe le registre au-dessus d'un Onouris semblable, et il prend le caractère lunaire par opposition à Horus d'Edfou *ḥrj-ib ꜣḫ.t* [2]. L'ensemble des trois scènes est d'ailleurs symétrique à la scène d'offrande de résine et d'eau fraîche aux dieux morts d'Edfou, de même que ces dieux reçoivent un culte dans la chapelle qui correspond du côté droit à la Houdit. Mais Rê Hor *ḫnt Bḥd.t* ne se trouve pas dans le *ns.t nṯr.w* ni comme dieu dans la chapelle de la Jambe, malgré l'analogie de ses titres avec ceux de certains des dieux de ces chapelles. C'est qu'il est le dieu Rê d'une chapelle précise du temple, et nous avons pu déduire un grand nombre de ses caractères de la théologie particulière de cette partie de l'édifice. La dualité dans les titres du dieu résulte de la dualité dans la nature du lieu, qui n'est elle-même que la reproduction de la dualité qui se poursuit dans le temple entier. Mais ceci n'est que la continuation dans cette chapelle de la théologie particulière d'Edfou. Le Trône de Rê, qui existe aussi dans les autres temples, a son individualité propre, qu'il est d'ailleurs difficile de définir avec la documentation que nous possédons actuellement. Il fallait cependant justifier cette présence de ce dieu spécial dans le temple, assigner à ce lieu particulier une place dans le système des lieux saints. Le Trône de Rê est un lieu saint particulier dans un édifice plus important. Or le *ns.t R*ʿ est le lieu de la royauté de Rê; le caractère royal du dieu est certain. Il est donc dans la situation des rois divinisés dans les temples des dieux : sa chapelle sera son palais (ʿ*ḥ*). Il prendra ainsi le nom du seigneur du temple, Horus, mais pour le distinguer, on emploie la préposition *ḫnt* pour indiquer sa présence et son rôle dans l'édifice sacré.

fou I, p. 304[7-8]); la chapelle contiguë au Trône de Rê est nommée d'ailleurs *Bḥd.t R*ʿ (*Edfou* I, 305[5]).

[1] Voir plus haut le caractère du dieu comme *ḥrj s.t wr.t*.

[2] Voir les scènes *Edfou* II, p. 78-80 et les analogies des titres du dieu solaire avec ceux du dieu du *ns.t R*ʿ, *wnn R*ʿ *Ḥr ꜣḫ.tj ḥtp.tw ḥr Bḥd.t.f m s.t wr.t ḏr bꜣḥ, sw m* ʿ*pj šps,* ʿ*ḫ m wṯs.t.f, ḥfd r p.t m Ḫprj* «tant que Rê Harakhté repose sur son trône Behedet dans son Grand siège depuis le début, il est un scarabée auguste, qui s'élève de son trône Outeset, qui vole vers le ciel comme Kheperi».

AMON RÊ *ḪNT WꜣS.T*

La question de cette divinité peut être traitée beaucoup plus rapidement; en effet, seuls deux exemples pourront servir à préciser sa nature. Ce sont deux scènes du temple d'Opet à Karnak, l'une dans la salle centrale [1], et l'autre dans la salle du nord [2]. Dans les deux exemples, le dieu représenté est Amon.

I. *Le nom de la divinité.*

Le nom de la divinité n'est pas exactement le même dans les deux cas : dans la salle centrale il est *ʾImn R*ʿ (*Wnnfr m*ꜣʿ *ḫrw*) *ḫnt Wꜣs.t, ḏd.tw r.f ʾImn R*ʿ *twt* ʿ*b.wj* «Amon Rê Ounnefer juste de voix, à la tête de Thèbes, on le nomme Amon Rê beau de cornes»; dans la salle du nord il est appelé *ʾImn ḫnt Wꜣs.t, ḏd.tw r.f ʾImn R*ʿ *twt* ʿ*b.wj* «Amon Rê à la tête de Thèbes, on l'appelle Amon Rê beau de cornes». Dans le premier exemple, on pourrait penser qu'il faut comprendre Amon-Rê-Ounnefer à la tête de Thèbes, mais la deuxième formule nous montre que dans le premier cas Ounnefer est intercalé : en effet, comme dans le cas de Hathor *ḫnt Iwn.t*, Horus *ḫnt Bḥd.t*, l'expression Amon *ḫnt Wꜣs.t* suffit pour désigner le dieu. Le nom Ounnefer est intercalé pour bien préciser sa nature d'Osiris, mais le nom de la divinité en question est un nom d'Amon : «on le nomme Amon beau de cornes». Le cas est assez analogue à celui de Rê Hor *ḫnt Bhd.t* ou de Isis Hathor *ḫnt Iwn.t*, sauf qu'ici le nom qui indique la nature véritable de la divinité est donné en second lieu.

II. *La nature du dieu.*

Comme Rê Hor *ḫnt Bḥd.t*, ce dieu présente deux aspects.

a. L'aspect Amon.

Le dieu est représenté comme Amon et l'aspect Amon paraît dans le nom en premier lieu ou paraît seul. Le surnom qu'on lui donne est encore

[1] De Wit, *Les inscriptions du temple d'Opet à Karnak*, p. 90 (il n'existe pas de reproduction de la scène).

[2] De Wit, *op. cit.*, p. 109 = *Bibliothèque égyptologique* III, Rochemonteix, *Œuvres diverses, le temple d'Opet*, p. 283 et pl. XI.

un nom d'Amon. Dans la scène de la salle centrale le dieu est accompagné par Mout et Chonsou, les dieux de la triade amonnienne. La scène symétrique est une scène d'offrande de *ḥḥ* devant un dieu Amon.

b. L'aspect Osiris.

Malgré la priorité d'Amon dans le nom, l'aspect Osiris est très marqué. Dans la salle centrale, Ounnefer entre dans le nom même du dieu; il paraît aussi dans le nom que lui donne le roi dans le titre de la scène, *'Imn Wnnfr.* Si l'offrande de Maat convient spécialement à Amon, elle est adaptée aussi à Osiris : *it.f smꜣʿ ḫrw.f* «son père le justifie». Dans la salle nord, notre divinité est représentée comme Amon, mais elle tient le sceptre *ḥḳꜣ* et le flabellum à la manière d'Osiris; l'offrande *sn̄ṯr ḳbḥw* qui lui est faite convient particulièrement à Osiris, et le dieu est lui-même «l'inondation qui vient tous les ans». La déesse Mout qui l'accompagne dans la salle centrale est la «reine des hommes» (*nb.tj rḫi.t*), donc Isis, qui protège son frère le jour de son enterrement; Chonsou est le dieu qui fait les offrandes quotidiennes à Kematef et à l'ogdoade [1], donc dans un rôle analogue à celui d'Harsiésis-Amenopet.

Mais c'est la relation qui unit ces deux aspects de la divinité qui nous intéressera le plus ici.

c. Relation entre les deux aspects du dieu.

Le temple d'Opet est le temple de la naissance d'Osiris. Il se trouve du côté droit (ouest) du temple de Chonsou, dans la grande enceinte du temple d'Amon. Comme dans le temple de Deir el-Médineh, qui lui fait pendant, sur la rive gauche, la théologie d'Amon pénètre partout dans celle d'Osiris. Dans le temple d'Opet, très souvent le cycle osirien est représenté au premier registre, l'adaptation amonienne au 2e registre [2]. Pour notre sujet, il faut remarquer que la scène de la salle centrale est en étroit rapport avec les scènes de la salle nord : si en effet Amon *ḫnt Wꜣs.t* de la salle centrale reparaît sur la paroi du fond (nord) de la salle

[1] Voir entre autres, De Wit, *op. cit.*, p. 23.

[2] Voir par ex. les scènes relatives au dieu fils dans la salle sud, Rochemonteix, *op. cit.*, pl. VII et VIII.

nord au premier registre, la divinité qui lui est symétrique dans la salle centrale [1] reparaît au centre même de la scène sur la paroi du fond de la salle du nord au 2e registre [2]. Les rapports entre l'aspect Osiris et l'aspect Amon peuvent se grouper sous trois rubriques.

1. Le *sḥtp* et l'offrande de Maat.

Plusieurs scènes développent ce thème (voir les relations entre les différentes scènes dans la note) [3]. C'est la scène d'adoration qui suit l'offrande *snṯr ḳbḥw* à Amon *ḫnt Wꜣs.t* dans la salle du nord qui définit le mieux le *sḥtp* : après une série de propositions «tu es content (*hrj.k*), ton ba est content...», nous trouvons la formule caractéristique «sois satisfait, sois satisfait, Amon-Rê-Ounnefer,... Rê lui-même t'apaise [4]». L'en-tête du titre est *sḥtp nb.f* et l'épithète du roi *sḥtp it.f* [5]. Remarquons que la formule *ḥtp, ḥtp,* est celle de la prise de possession de l'Ouabit à Edfou; or, d'une part dans une des inscriptions des bandeaux de frise de la salle nord du temple d'Opet, on décrit très en détails la cérémonie de l'habillement du dieu, et la fête de la naissance d'Osiris est en effet une fête d'habillement; d'autre part, les deux inscriptions des bandeaux de la frise de la salle nord développent le thème de la prise de possession par les formules :

[1] De Wit, *op. cit.*, p. 91.

[2] De Wit, *op. cit.*, p. 121 et Rochemonteix, *op. cit.*, pl. XI.

[3] L'ensemble de ces scènes forme un groupe (les citations sont celles de l'édition De Wit); la scène de l'offrande de Maat à Amon *ḫnt Wꜣs.t* comporte un titre dont certains éléments se retrouvent dans la salle nord : d'une part, le passage *ḥtp ḥtp 'Imn Wsir* se retrouve dans le *dwꜣ nṯr* p. 110, qui, lui, contient la formule caractéristique *sḥtp ṯw Rʿ ḏs.f,* et à cette formule se rattache l'introduction des bandeaux de frise de la salle nord, commençant par *mj m ḥtp* et *nfr.wj iw.k m ḥtp;* de l'autre, la formule *sḥtp ṯw Rʿ ḏs.f* est remplacée dans le texte de la scène p. 90 par *it.f* (?) *smꜣʿ ḫrw.f,* qui est une nette allusion à la scène d'offrande de la couronne de justification p. 108; la scène de *dwꜣ nṯr* qui lui est symétrique comporte aussi la formule *sḥtp nsw.t nṯr.w.* Dans la scène d'offrande de la couronne de justification, le dieu est suivi d'Amonit dans la fonction de Maat, et ainsi nous pouvons rattacher à ce cycle les scènes d'offrande de Maat à Amon, dans la salle nord, et aussi celle de la salle centrale qui a été notre point de départ.

[4] *ḥtp ḥtp 'Imn Rʿ Wnnfr, ..., sḥtp ṯw Rʿ ḏs.f.*

[5] Il est évident que toute offrande peut être caractérisée, dans le titre, par la formule *sḥtp nb.f,* mais nous avons une telle accumulation d'expressions de ce type, qu'il est préférable de les expliquer ici par un thème particulier au lieu en question.

« viens en paix vers la place que tu désires » et « tu viens en paix ». Nous verrons plus loin de quelle venue il s'agit. C'est cette venue que le *sḥtp* doit préparer. La formule voisine de *sḥtp ṯw Rʿ ḏs.f* « Rê lui-même t'apaise » est celle que nous trouvons dans la scène d'offrande de la couronne de justification [1]; cette scène peut être considérée comme une scène d'habillement; elle contient aussi une invitation au dieu à venir : « viens, jubile victorieux » (*mj ḥkn m mꜣʿ ḫrw*).

La déesse qui accompagne Osiris est Amonit, et c'est là une première relation avec le cycle amonien; la déesse apparaît ici dans la fonction même de Maat. C'est donc Amonit qui joue le rôle de Maat auprès d'Osiris.

À l'ensemble des scènes *dwꜣ nṯr* et offrande de la couronne de justification du 1er registre, correspondent au 2e registre des scènes d'offrande de Maat à Amon « le père des pères » [2] ou Kematef [3].

Enfin, dans la scène de la salle centrale dans laquelle paraît Amon *ḫnt Wꜣs.t*, nous avons les différents éléments réunis : l'offrande est celle de Maat comme dans les scènes amoniennes de la salle nord; mais le titre réunit à la fois le *sḥtp* des scènes osiriennes de *dwꜣ nṯr* et la justification de la scène d'offrande de la couronne de justification. Ainsi une relation entre l'aspect Amon et l'aspect Osiris est établie par le contenu de certaines scènes.

2. La sépulture d'Osiris.

Dans les deux scènes dans lesquelles paraît Amon *ḫnt Wꜣs.t*, il est fait allusion à l'enterrement d'Osiris : cet épisode est raconté par la phrase : « on l'enterre à l'endroit où il est né » [4]. Cette sépulture est fêtée le jour de

(1) Sur l'ensemble des scènes de ce genre, voir Philippe Derchain, *La couronne de la justification*, in *Chronique d'Égypte*, XXXe année, no 60 (1955), p. 225-287.

(2) De Wit, *op. cit.*, p. 116.

(3) *Op. cit.*, p. 122.

(4) *Op. cit.*, p. 68, *ʿbʿ.tw ḏ.t.f m ʾIp.t wr.t* « on enterre son corps dans Ipet Ouret (le temple d'Opet) »; p. 90, *ḫwj sn.s hrw ʿbʿ.tw ḥꜣ.t.f m tꜣ ms.tw im* « elle protège son frère le jour où l'on enterre son corps dans le pays où il est né »; p. 109, *ʿbʿ.tw ḏ.t.f m ḥ.t wtt.f* « on enterre son corps dans le temple où il est né »; p. 121, *hrw nfr ʿbʿ.tw Wsir m ʾIp.t wr.t in nṯr.w m tꜣ ms.tw.n.f im* « le beau jour où Osiris est enterré dans Opet par les dieux dans le pays où il est né »; dans le temple de Deir el-Médineh, *ʿbʿ.tw Wsir m ʾIp.t wr.t in nṯr.w*.

sa naissance; elle se fait dans son lieu de naissance. L'endroit où elle est commémorée est précisément la salle nord. Le tableau du 2e registre de la paroi du fond représente le thème bien connu d'Osiris couché sur son lit; mais au lieu que ce soit Isis qui s'unit sous forme de faucon à Osiris pour concevoir Harsiésis, nous trouvons planant au-dessus du corps du dieu défunt, la représentation d'un ba, ithyphallique, portant sur la tête les deux plumes d'Amon. C'est Amon, le Ba auguste d'Osiris, qui est adoré aussi sous sa forme de dieu assis sur son trône, dans la scène symétrique à l'offrande de Maat à Amon *ḫnt Wꜣs.t* dans la salle centrale [1]. Remarquons que le nom même de ce dieu exprime une relation entre Amon et Osiris : le ba d'Osiris est une forme d'Amon; ce rapport est exprimé, dans la légende générale du tableau [2] par le fait que l'on nomme d'abord le ba ordinaire d'Osiris, Orion (qui est suivi comme d'habitude par Sothis), puis le Ba auguste, qui est Amon.

Mais il n'y a pas seulement identification, il y a ici union réelle entre le Ba qui est Amon et Osiris; cette union signifie à la fois un toucher du disque, comme il se produit au Siège de la première fête, c'est-à-dire dans l'Ouabit, et nous rappelons ici le rapport que nous avons signalé entre la salle nord et l'Ouabit d'autres temples [3], et une prise de possession, symbolisée par l'union du ba avec le corps du dieu. C'est à cette union que le dieu était appelé dans le groupe de scènes du *sḥtp*. La prise de possession est exprimée aussi dans la légende du tableau central de la salle nord par la liste des lieux saints en joie (*ʿj m ḫnw Wꜣs.t, ꜣw.t ib smꜣ.n.f Ip.t-s.wt...* « la joie est dans Thèbes, l'allégresse s'unit à Karnak »), un des thèmes caractéristiques de la prise de possession, que l'on retrouve dans les textes des bandeaux qui accompagnent les processions géographiques de la paroi extérieure est [4].

Dans la salle centrale, la déesse Mout qui accompagne le Ba auguste d'Osiris l'introduit auprès de l'œil divin (la compagne d'Amon *ḫnt Wꜣs.t* protège le corps de son époux). L'allusion à l'enterrement d'Osiris est très

(1) *Op. cit.*, p. 90.

(2) *Op. cit.*, p. 121.

(3) La cérémonie de l'habillement du dieu est aussi une cérémonie de soins donnés au corps du dieu défunt (cf. *op. cit.*, p. 124).

(4) *Op. cit.*, p. 186 et p. 208.

nette dans les titres de cette dernière déesse; dans ceux du dieu, après la mention de la fête, exprimée deux fois, on trouve l'expression «le bien (*sp nfr*) circule dans le ciel (*Nn.t*)», faisant allusion au voyage du ba d'Osiris (Orion) dans le ciel [1], de même que les titres du Ba auguste mentionnent la sépulture. On voit ici le caractère complexe des relations entre l'aspect Amon et l'aspect Osiris de la divinité.

3. La venue du Nil.

La scène de la salle nord qui s'adresse à Amon *ḫnt Wꜣs.t* mentionne dans son titre un troisième thème, celui de la venue du Nil : «tu viens à nouveau en qualité de grand Noun, pour inonder le Double pays selon ta volonté, tout homme est rempli de tes biens, tu es celui qui vient en son temps» [2]. Nous retrouvons ce thème dans la légende du tableau central de la salle nord, «tu viens à nouveau comme Nil, comme bel enfant tous les ans» [3], dans le *dwꜣ nṯr* symétrique à l'offrande de la couronne de justification [4], et dans une course aux vases de la chambre des étoffes [5]. Cette venue du Nil, qui répond aussi à l'accueil du dieu contenu dans le *sḥtp*, est d'ailleurs symbolisée par la procession des Nils de la paroi extérieure est, et par l'inondation du pays (les *w*) par la série des *pḫw*. Le renouvellement annuel du Nil se fait comme «beau jeune homme» [6]. Or dans une course aux vases de la salle hypostyle [7], Osiris, qui dans une scène de ce genre est toujours le Nil, est appelé «le jeune homme (*ḥwn*) dans la «maison de Geb» (un des noms du temple d'Opet), qui vient du corps (c'est-à-dire qui naît) beau de cornes (*twt m ʿb.wj*), entouré d'uréus

[1] La phrase *sp nfr pḫr m Nn.t* n'est qu'une transposition de la phrase *sp nfr pḫr m tꜣ* qui se trouve dans la légende du tableau central de la salle nord, mais surtout à Deir el-Médineh, dans un contexte qui explique son sens et sa formation : *Skr psḏ m ḥnw, sp nfr pḫr m tꜣ ḥr ndb.f* «Sokaris paraît dans sa barque henou, le bien circule dans toute la terre».

[2] *Op. cit.*, p. 109.

[3] *Op. cit.*, p. 121.

[4] P. 111.

[5] P. 66.

[6] Voir le renouvellement annuel d'Osiris Nil dans Chassinat, *Dendara* II, p. 138[7] (*srnp snn f m rnp.t rnp.t*), p. 140[4] (*srnp ḏ.t.f m rnp.t rnp.t* «qui renouvelle son corps d'année en année»), p. 152[6] (*Rnp rnp tp rnp.t* «le Jeune homme qui se renouvelle chaque année»).

[7] De Wit, *op. cit.*, p. 29.

vivantes» [1]. Nous voyons ainsi que *twt* (*m*) *ʿb.wj* [2] est une épithète d'Osiris en tant que Nil; Amon, qui se vantait de ses cornes, pouvait facilement s'identifier, dans le nom *Imn Rʿ twt ʿb.wj* à cet Osiris, le Nil qui vient, un des aspects d'Osiris dans la fête de sa naissance.

Nous avons vu les procédés complexes et variés par lesquels la théologie amonienne identifie son dieu à la divinité qui habite dans son enceinte. Un de ces procédés était la création de noms complexes qui puissent s'appliquer à la fois à Amon et à son hôte. Ailleurs, lorsque dans la salle des étoffes on offre à Osiris les insignes royaux, le sceptre *ḥḳꜣ* et le flabellum, ceux précisément que portera Amon *ḫnt Wꜣs.t* dans la salle du nord, la dépendance d'Osiris à l'égard d'Amon est exprimée par le procédé courant employé dans la divinisation des rois et lors de l'édification de temples royaux sur le terrain sacré d'un dieu : Osiris est qualifié d'*Wsir m pr ʾImn*, de même que l'Isis qui l'accompagne est *S.t m pr ʾImn*. Dans le cas de notre dieu, on emploie un autre procédé qui présente quelque analogie avec celui appliqué dans le culte des statues royales : celles-ci sont appelées souvent du nom d'un dieu, avec un complément qui le détermine : *Mnṯw* (*m tꜣ.wj*), *Rʿ*(*n ḥḳꜣ.w*). Mais dans le cas qui nous intéresse, l'assimilation va plus loin; seule la préposition *ḫnt*, dont le sens, illustré par nos exemples, est limité à ce genre de formation, montre qu'il s'agit du dieu étranger et non du maître du lieu. Le procédé de formation du nom divin et le genre des relations entre Amon et Osiris semblent, à première vue, sans rapports l'un avec l'autre : rappelons cependant que le *sḥtp* est un rite propre à la veillée du trône, de même que les cérémonies d'habillement et la prise de possession (sépulture d'Osiris), et la venue du Nil, déterminée dans le temps par le lever héliaque de Sothis et considérée comme naissance du dieu, fait partie des fêtes des naissances divines des cinq jours épagomènes, et entre dans la catégorie du rite *ḫn*, qui accompagne les processions royales. Ainsi le contenu même des relations d'Amon avec Osiris et leur

[1] Pour ce détail, voir par ex. *Dendara* II, p. 146[3-4].

[2] Différent de *nb ʿb.wj* des hymnes à Osiris (cf. Selim Hassan, *Hymnes religieux du Moyen Empire*, p. 10-11).

expression par un nom divin font partie d'un même ensemble de conceptions religieuses.

HATHOR *ḪNT 'IWN.T*

I. *Les exemples.*

Les exemples de ce titre de la déesse sont assez fréquents. Nous donnons la liste de ceux que nous avons pu relever en les affectant d'un numéro : Chassinat, *Dendara* I, p. 59[10] et pl. LXII (1); I, p. 148[2], dans les épithètes du roi (2); II, p. 21[1] et pl. XCIV (3); II, p. 38[1] et pl. XCIV (4); III, p. 43[5] et pl. CLXXIX (5); III, p. 48[1] et pl. XCIV (6); III, p. 50[1 et 12] et pl. XCIV (7); III, p. 52[15] et pl. XCIV (8); III, p. 127[8-9] et pl. CCXI (9); III, p. 170[7] et pl. CCXXXII (10); IV, p. 87[3] et pl. CCLXXV (11); IV, p. 97[4] et pl. CCLXXIV (12); IV, p. 183[10] et pl. CCXVIII (13); IV, p. 249[1] et pl. CCCVII (14); IV, p. 262[7] et pl. CCCXII (15); IV, p. 264[14] et pl. CCCXII (16); IV, p. 267[7] et pl. CCCXII (17); Mariette, *Dendérah* I, pl. 49 *b* (18); Duemichen, Baugeschichte pl. XXXVIII, 2 = Mariette, *Dendérah* I, pl. 7 *b* (19); Duemichen, *op. cit.*, pl. XLI, 3e inscription, l. 1 (20).

II. *Répartition des exemples dans le temple et offrande offerte à la déesse.*

Deux endroits présentent des exemples plus nombreux, ce sont la façade et la porte du Sanctuaire d'Hathor (ex. 3 et 4, 6 à 8) et l'Ouabit (ex. 14 à 17); les autres sont répartis dans les différentes parties du temple : un dans le sanctuaire et un sur l'extérieur du sanctuaire (ex. 1 et 2); trois chapelles en comportent, le château du sistre (5), le château de la purification (9), et le *pr Nsr* (10); dans le vestibule central se trouvent deux exemples (11 et 12), et sur la porte de la Cour du Nouvel an (13), de plus un dans le laboratoire (18), un dans l'intérieur du pronaos (19) et un sur la paroi extérieure du pronaos (20). Sauf deux endroits privilégiés, les exemples sont disséminés dans le temple; on peut donc affirmer dès maintenant que Hathor *ḫnt Iwn.t* n'est pas la déesse d'un lieu particulier du temple; rien non plus dans les titres de la déesse ne la met en rapport avec un lieu saint déterminé, à l'inverse de Rê Hor *ḫnt Bḥd.t;* par contre les offrandes faites à la

déesse présentent une certaine uniformité : sur les 16 exemples qui proviennent d'une scène, six sont des scènes d'adoration (7, 8, 10, 12) ou d'offrande de Maat (4 et 5).

III. *Le nom de la déesse.*

Dans tous les cas sauf trois, le nom de la déesse est simplement Hathor *ḫnt 'Iwn.t;* dans les exemples 5 et 9 on trouve cependant «Isis Hathor *ḫnt Iwn.t*». Dans l'exemple 2, le nom de notre déesse se rencontre sous la forme abrégée «*ḫnt 'Iwn.t*» dans les épithètes du roi, tandis que l'offrande est faite en l'honneur d'Isis; «*ḫnt 'Iwn.t*» peut donc désigner à lui seul cette déesse.

Plusieurs explications peuvent être données pour la formation du nom Hathor *ḫnt 'Iwn.t*.

a. On peut interpréter ce nom par : «c'est Hathor (telle qu'on l'appelle) à Iounet»; cette explication convient particulièrement aux exemples 5 et 9, où *S.t Ḥtḥr ḫnt 'Iwn.t* se traduirait «Isis (appelée) Hathor à Iounet», ou aux exemples 19 et 20 où l'on trouve *Nb.tj rḥj.t, Ḥtḥr ḫnt 'Iwn.t*, «*Nb.tj rḥj.t*» étant une appellation fréquente d'Isis.

b. Si l'expression *ḫnt Iwn.t* «celle qui préside à Iounet» désigne à elle seule notre déesse, qui est Isis, on peut interpréter *Ḥtḥr ḫnt 'Iwn.t* par «Hathor (c'est-à-dire) celle qui préside à Iounet (Isis)»; cette explication peut être valable même dans le cas de *S.t Ḥtḥr ḫnt 'Iwn.t;* en effet *Ḥtḥr ḫnt Iwn.t*, avec l'étymologie que nous venons de donner, désigne une forme spéciale d'Isis, et ce nom peut donc être mis en apposition à celui d'Isis.

c. Une épithète d'Isis est *nfr.t m rn.w.s nb.w* «la belle dans tous ses noms [1]», épithète qui à elle seule peut donner le caractère d'Isis à la déesse [2]; une épithète analogue est *Ḥtḥr m sp.t nb.t* «Hathor dans tous

[1] Chassinat, *Dendara* I, p. 63[10]; II, p. 192[12]; employée aussi pour «Hathor, la ménat», assimilée à Isis, *Dendara* III, p. 70[3].

[2] Voir *Edfou* IV, p. 256[7], Hathor ... *nfr.t m rn.w.s nb.w* ... *nḏ sn s;* l'expression «qui protège son frère» montre bien qu'il s'agit d'Isis.

les nomes [1] », cette dernière épithète est employée après la mention des différents noms d'Isis (voir première épithète) dans les différents sanctuaires, leur liste étant d'ailleurs fixée par la tradition. Cette épithète signifie donc que dans tous les nomes, les noms donnés à Isis sont équivalents à Hathor; par conséquent à Dendérah aussi, Isis peut être appelée Hathor. Le nom de notre déesse serait ainsi à traduire « [Isis] (on l'appelle) Hathor à Dendérah ». Cette explication vaudrait spécialement pour une variante des exemples 5 et 9, dans le château du sistre de la crypte sud n° 1 [2]. Les titres de la déesse y sont : Isis, la grande, dame d'Itdit, parèdre à Iounet, « on la nomme Hathor dame d'Iounet », formule rappelant celle du temple d'Opet « Amon *ḫnt Wꜣs.t*, on l'appelle Amon Rê beau de cornes ». Hathor *ḫnt Iwn.t* ne serait alors qu'une variante d'Hathor dame d'Iounet, lorsque ce nom doit désigner Isis. Cependant le parallèle d'Amon *ḫnt Wꜣs.t* et de *Rꜥ Ḥr ḫnt Bḥd.t* nous montre qu'Hathor *ḫnt Iwn.t* doit avoir une individualité à elle, et que ce nom désigne un aspect particulier de la déesse Isis.

IV. *Nature de la déesse.*

On peut répartir les documents relatifs à notre déesse en deux groupes : le premier comprend les exemples qui ont quelque rapport avec la toilette de la déesse, les autres montrent la déesse comme reine.

a. La toilette, les produits de Pount.

Dans ce groupe entrent d'abord quelques exemples isolés, puis certains exemples réunis en un même lieu, ou unis par un même contexte mythologique.

Parmi les exemples isolés, il faut d'abord citer une scène (ex. 3); c'est une offrande de l'onguent à la déesse portant la coiffure hathorique; elle se trouve exceptionnellement dans la série droite, opposée à une offrande de l'étoffe à Hathor à gauche. L'exemple 2 se trouve dans une offrande de l'oliban à Isis; seul une des épithètes du roi mentionne la déesse sous le nom abrégé *ḫnt Iwn.t*. Dans l'exemple 18 nous avons affaire à un texte géographique du laboratoire.

[1] *LD* IV, pl. 53 *b*, Duemichen, *Baugeschichte*, pl. VI, l. 7, *Edfou* V, p. 227⁷.
[2] *Dendara* V, p. 123¹⁻².

Les scènes de l'Ouabit peuvent, vu l'endroit où elles se trouvent, se ranger toutes dans cette catégorie; deux sont particulièrement des scènes de la toilette, l'une (ex. 14), une présentation du miroir, l'autre (ex. 17) une offrande du fard (*wꜣḏ msdm*); la déesse y est qualifiée de « chatte » (*mj.t*) et de « belle » (*ꜥn.t ḳd*, *ꜥn.t ḥr*). Remarquons que la scène d'offrande du vase *mn* (ex. 16) est elle-même traitée comme une scène de couronnement (voir les gestes des dieux qui accompagnent la déesse). Dans les scènes de toilette simples, la déesse porte la coiffure hathorique ordinaire ou combinée avec le signe du siège d'Isis.

Nous avons enfin un ensemble de scènes dans lesquelles la déesse porte des titres identiques. Dans le *ḥ.t wꜥb* (ex. 9), destiné à la purification matinale, la déesse porte des titres qui définissent une image spéciale d'Isis : *ḳd.w.s m ḏꜥm, iwf.s m nb* « ses os sont d'électron, sa chair d'or »; l'image de la déesse est caractérisée par la couronne *ḥp.t* particulière à Isis [1] et par le fait qu'elle saisit de la main le sistre *sšš* que lui présente le dieu Ihi qui se trouve en face d'elle. Cette scène, se trouvant dans une chapelle réservée à la toilette de la déesse et comportant une offrande des cinq grains du Sud, fait certainement partie de notre groupe. La même forme de la déesse reparaît dans la niche du château du sistre (ex. 5) et dans la scène du château du sistre de la crypte sud n° 1, que nous avons mentionnée à propos du nom de la déesse [2]. Dans la crypte, la déesse est accompagnée de l'oiseau ba d'Isis, Iounet [3], qui se trouve représentée aussi dans la niche du château du sistre.

Remarquons qu'en général dans les scènes d'offrande de l'onguent, de la résine, de l'oliban, donc des produits de Pount, Isis est souvent appelée Ba, ce ba correspondant bien à Iounet. On peut ainsi ajouter à cet ensemble la scène de révélation de la face dans le sanctuaire (ex. 1), où Hathor *ḫnt ꜣIwn.t* est identifiée à la déesse Iounet, le ba d'Isis.

Bien que le rapport ne soit pas marqué d'une façon précise, et que dans la scène d'offrande de l'onguent (ex. 3) les titres de la déesse ne mentionnent pas sa forme de ba, on peut donc voir une certaine relation entre Hathor

[1] Voir plus loin.
[2] Voir plus haut, p. 342.
[3] L'oiseau ba d'Hathor est appelé *ḥrj.t-ib pr.s*.

ḫnt ʾIwn.t dans les scènes de la toilette et l'oiseau ba, à comparer à celle entre Rê Hor *ḫnt Bḥd.t* et le faucon vivant. L'ensemble des scènes et autres documents de la toilette entrent d'ailleurs dans la catégorie de l'habillement, et nous rejoignons ici une des caractéristiques que nous avons déjà remarquée chez Amon *ḫnt Wꜣs.t*.

b. La déesse en tant que reine.

Dans cinq exemples (4, 5, 9 10), la déesse porte la couronne *ḥp.t* caractéristique pour Isis (voir une représentation de cette couronne dans *Dendara* II, pl. XCIV). Cette couronne est formée de la double couronne à laquelle est accolée devant et derrière chaque fois une plume; un bandeau avec uréus entoure la partie inférieure de la couronne. C'est la couronne de fête de la déesse en tant que reine. Elle correspond à la couronne *ḥp.t* d'Horus d'Edfou, et spécialement à celle des deux idoles du *ns.t Rʿ* à Dendérah. La déesse porte souvent cette couronne dans l'offrande de Maat et le *dwꜣ nṯr*. Les exemples de la déesse reine sont nombreux.

Entrent dans cette catégorie les exemples d'Hathor *ḫnt ʾIwn.t* dont «les os sont d'électron (ou d'argent) et la chair d'or». Deux fois l'offrande est celle de Maat ou le *dwꜣ nṯr*. Remarquons que des exemples de la déesse *ḥḏ.w.s m ḥḏ, iwf.s m nb* se trouvent sous le simple nom d'Isis, et que ces deux aspects de la déesse ne se recouvrent pas.

2° Souvent la déesse est qualifiée de *Rʿ.t* «déesse Rê» (ex. 4, 8, 10, 11, 15, 16). Mais ce terme *Rʿ.t* est soit complété par une apposition marquant la souveraineté de la déesse, *Rʿ.t wr.t nb.t tꜣ.wj* (ex. 8), soit, ce qui arrive le plus souvent, déterminé par un complément, absolument comme si *Rʿ.t* signifiait «souveraine» : *Rʿ.t n nṯr.w nṯr.wt* «*Rʿ.t* des dieux et des déesses» (ex. 16), *Rʿ.t m ifdw n nn.t* «*Rʿ.t* aux quatre coins du ciel» (15), *Rʿ.t m tꜣ r ꜣw.f* «*Rʿ.t* dans la terre entière» et *Rʿ.t m šn n itn* «*Rʿ.t* dans l'orbe que parcourt le disque» (10), et même *Rʿ.t n Rʿ.wt* «la déesse Rê des déesses Rê» (4), formé sur le modèle de *ḥkꜣ (n) ḥkꜣ.w, nsw.t n nswj.w*, titres bien connus de la divinisation des rois. Le caractère royal de la déesse est spécifié plusieurs fois de façon explicite : *nswj.t, ḥn.t tꜣ.wj* (16), *nswj.t p.t, bi.tj.t n tꜣ* «reine (de Haute Égypte) au ciel, reine (de Basse Égypte) sur terre» (10), et enfin *nswj.t m rn.w.s nb.w* «reine en

tous ses noms» (15). Finalement, la déesse porte dans la plupart des cas la couronne *ḥp.t*.

3° Dans l'exemple 15 déjà cité et dans l'exemple 7, la déesse porte une couronne atef verticale; le dernier exemple se trouve dans la scène d'adoration de la déesse par les dieux de l'ogdoade, en parallèle avec une déesse Hathor Séchat, ces deux scènes étant situées au-dessus de la porte du Sanctuaire d'Hathor (*pr wr*); la déesse y est principalement (ceci est indiqué par le titre préposé *šps.t wsr.t*), «souveraine des dieux et des déesses». La couronne qu'elle porte sert d'ailleurs de marque distinctive à Hathor *ḥrj.t s.t wr.t* (voir aussi plus haut p. 328 nos remarques sur le titre *ḥrj s.t wr.t*) à Kom Ombo [1], et une Hathor du même genre trône dans le grand tableau central, dans la scène de l'accueil du même temple [2]. Enfin, dans l'exemple 15, la déesse est appelée «reine en tous ses noms» (*nswj.t m rn.w.s nb.w*, voir aussi au n° 2). Ce titre est évidemment calqué sur le modèle *nfr.t m rn.w.s nb.w*, et y fait directement allusion (voir plus haut p. 341, III *c*).

4° Dans une scène d'offrande du vase *mn* (ex. 16), la déesse est coiffée du disque entre les cornes surmonté de deux plumes. Cette coiffure est d'une part celle de l'oiseau ba d'Isis, Iounet (voir plus haut p. 343), de l'autre elle rapproche encore la déesse d'Hathor *ḥrj.t s.t wr.t*, qui porte cette coiffure dans une scène du pronaos [3]. Dans l'exemple 16, Hathor *ḫnt ʾIwn.t* est encore appelée «reine, souveraine du Double pays» (*nswj.t, ḥn.t tꜣ.wj*), pour insister sur son caractère royal.

5° Deux derniers cas se présentent dans lesquels Hathor *ḫnt ʾIwn.t*, avec la coiffure hathorique surmontée du siège d'Isis, est accompagnée par Rê Harakhté (ex. 12 et 13). Celui de la porte de la Cour du Nouvel an (13) ne comporte que des titres fréquents chez Isis, *nb.tj rḫj.t, ḥn.t tꜣ.wj*. Dans l'exemple 12, la déesse est reine universelle (*nb.t p.t tꜣ dꜣ.t mw ḏw.w*) et est accompagnée par Harakhté «élevé sur son trône, le roi des dieux». Le dieu lui-même, opposé à Horus de l'Est, est donc le dieu du *ns.t Rʿ*, qui accompagne une déesse reine.

[1] De Morgan, *Kom Ombos* I, p. 117, n° 152, II, p. 301, n° 947 et p. 308, n° 954.

[2] *Kom Ombos* II, p. 294, n° 941.

[3] Mariette, *Dendérah* I, pl. 3.

CONCLUSION.

Nous avons vu ainsi que, malgré la diversité des exemples et leur dispersion dans le temple, les caractères d'Hathor *ḫnt Iwn.t* sont assez nettement marqués. A Edfou, on juxtapose facilement le nom d'Isis à celui d'Hathor. Hathor de Dendérah n'y est que déesse parèdre; d'autre part Isis y est *ḥḏḏ.t*, une déesse totalement différente d'Hathor de Dendérah. Lorsque donc à Edfou on représente la déesse de Dendérah, c'est sous son nom d'Hathor; si cependant on veut spécifier qu'il s'agit d'Isis, on juxtapose tout simplement le nom et les titres d'Isis à ceux d'Hathor : «Hathor, dame d'Iounet, Isis, mère divine...» [1]. A Dendérah, où c'est Hathor qui est la maîtresse du temple, Isis est une déesse parèdre, mais qui est incorporée au système théologique du temple, puisqu'elle occupe le côté gauche des salles et chapelles. Dans certains cas cependant, assez nombreux, on cache le nom d'Isis sous celui d'Hathor; plusieurs procédés sont employés : on ajoute simplement le titre *nb.tj rḫj.t* au «grand nom» d'Hathor, ou on emploie des formules désignant un aspect particulier de la déesse, Hathor *nb.t Tꜣ-Rr* [2], Hathor *ḫnt ʾIwn.t*.

Le sens du toponyme *Tꜣ-Rr* n'est malheureusement pas suffisamment déterminé, mais il semble que *Tꜣ-Rr* englobe *ʾIwn.t;* de même les rapports entre *Itdj.t* et *Iwn.t* demanderaient à être précisés. Dans les titres d'Isis, Itdit s'écrit en général, mais aussi par le signe du nome de Dendérah, le crocodile sur le pavois [3], d'autre part le nome s'écrit souvent de la même façon que le sanctuaire d'Isis. Il semblerait donc qu'Isis est considérée comme la maîtresse du nome qui contient la ville d'Iounet.

Cependant, dans l'enceinte du temple d'Hathor, on trouve deux endroits dans lesquels Isis est maîtresse aussi, ce sont le temple de la naissance d'Isis, et une chapelle donnant sur le couloir mystérieux, *s.t msḫn.t*. Là, Isis

[1] *Edfou* VIII, p. 79^{12}: remarquons qu'elle accompagne Harsiésis et Horus *ḥrj s.t wr.t* et qu'elle porte des titres analogues à ceux d'Hathor *ḫnt Iwn.t;* cf. *Edfou* VII, p. 152^{7}, p. 166^{11}, et aussi p. 300^{1} (personnification de *s.t wr.t*).

[2] Voir Chassinat, *Dendara* III, p. 91^{8}, 97^{12}, 156^{2}, IV, p. 56^{4}, 148^{4}, 269^{11}, Mariette, *Dendérah* I, pl. 55 *c'*, *LD*, Text II, p. 232.

[3] Chassinat, *Dendara* III, p. 103^{7}.

occupe le côté droit et Hathor le côté gauche. De même que Isis est parèdre à Iounet, Hathor peut être parèdre à Itdit [1]. Cependant, dans certains cas, le rôle est inversé : dans la chapelle de la naissance d'Isis du couloir mystérieux, où Hathor est en général reléguée du côté gauche, elle occupe le côté droit dans l'offrande de Maat [2]. De même sur la paroi nord de l'extérieur des chapelles, dans la scène d'offrande de l'onguent, Hathor *ḫnt Iwn.t*, équivalente à Isis, occupe le côté droit (ex. 3). Remarquons que ce sont précisément là les offrandes qui sont caractéristiques pour Hathor *ḫnt Iwn.t*.

Le rôle du temple de la naissance d'Isis est assez semblable à celui du temple d'Opet. Mais le cas d'Hathor *ḫnt Iwn.t* n'est pas pour autant identique à celui d'Amon *ḫnt Wꜣs.t*, puisque celui-ci apparaît dans le temple annexe, tandis que nous avons rencontré Hathor *ḫnt ʾIwn.t* dans le temple d'Hathor même. Le procédé de formation du nom de la divinité est cependant le même, et les conditions dans lesquelles ces noms apparaissent sont analogues. Les rapports d'Hathor *ḫnt Iwn.t* avec les cérémonies d'habillement sont certains; moins nets sont ses rapports avec le ba de la déesse; sa qualité de reine est suffisamment prouvée, certains côtés rappelant la divinisation des rois (fête Sed, titre *Rʿ.t n Rʿ.wt*).



CONCLUSION GÉNÉRALE

Ainsi, malgré les différences qui peuvent exister d'un cas à l'autre, nous sommes d'abord en présence d'un procédé de formation de noms divins : la préposition *ḫnt* n'y a pas le sens de «à la tête de» qui convient au seigneur du temple; en effet *Rʿ Ḥr ḫnt Bḥd.t*, *ʾImn ḫnt Wꜣs.t*, *Ḥtḥr ḫnt ʾIwn.t* sont précisément des divinités parèdres, distinctes du seigneur du lieu; mais *ḫnt* ne signifie pas simplement «dans», comme c'est le cas souvent en ptolémaïque. Elle définit un rapport très particulier de la divinité qui porte le nom en question avec le temple où elle paraît et avec son possesseur. A Dendérah et à Edfou, le caractère royal de la divinité désignée ainsi et les

[1] *Dendara* V, p. 58^{5}. — [2] *Dendara* II, p. 112 et 122.

allusions à certains détails des processions des rois divinisés semblent indiquer qu'il faut chercher là l'origine de notre formule et surtout des conceptions théologiques qui s'y rattachent. A Karnak, la théologie amonienne et la religion d'Osiris sont prépondérantes; cependant nous y avons pu trouver des traces de l'origine royale de la formule qui nous intéresse. Dans chacun des différents temples, tous les éléments qui semblent entrer dans les conceptions théologiques qui accompagnent ces noms divins ne sont pas tous réunis. Dans les trois cas, des rapports, peu précis il est vrai à Dendérah et à Edfou, sont apparus entre les divinités que nous étudions et le ba du dieu. L'habillement est devenu cérémonie d'enterrement dans le temple d'Opet; il n'est pas représenté à Edfou. Le caractère royal de la divinité, prépondérant à Dendérah et à Edfou, est peu visible à Karnak, mais les nombreuses offrandes de Maat et les *dwꜣ nṯr* de Dendérah trouvent dans le temple d'Opet leur correspondant dans le *sḥtp* (voir aussi plus haut, p. 335). L'importance des lieux saints et du système dans lequel ils entrent est grand cependant dans les trois cas.

D'autre part, l'existence de divinités à caractère bivalent devait être signalée : il existe évidemment beaucoup de cas d'assimilation d'une divinité à une autre dans la religion égyptienne; cependant ici il s'agit non d'une assimilation pure et simple, mais d'une adaptation d'un caractère tout particulier. L'assimilation a lieu dans le cas de deux divinités qui sont dans un rappport de voisinage géographique; ici, ce sont les dieux de lieux entrant dans un système : Trône de Rê faisant partie du temple d'Edfou, temple d'Opet dans l'enceinte d'Amon, la ville d'Iounet dans le nome de Dendérah. Les rapports qui sont développés alors entre les divinités sont complexes; ils rappellent ceux développés dans les jeux de signes de l'écriture, dans les scènes composées des rites, dans les expressions polyvalentes de la littérature religieuse de l'époque ptolémaïque.

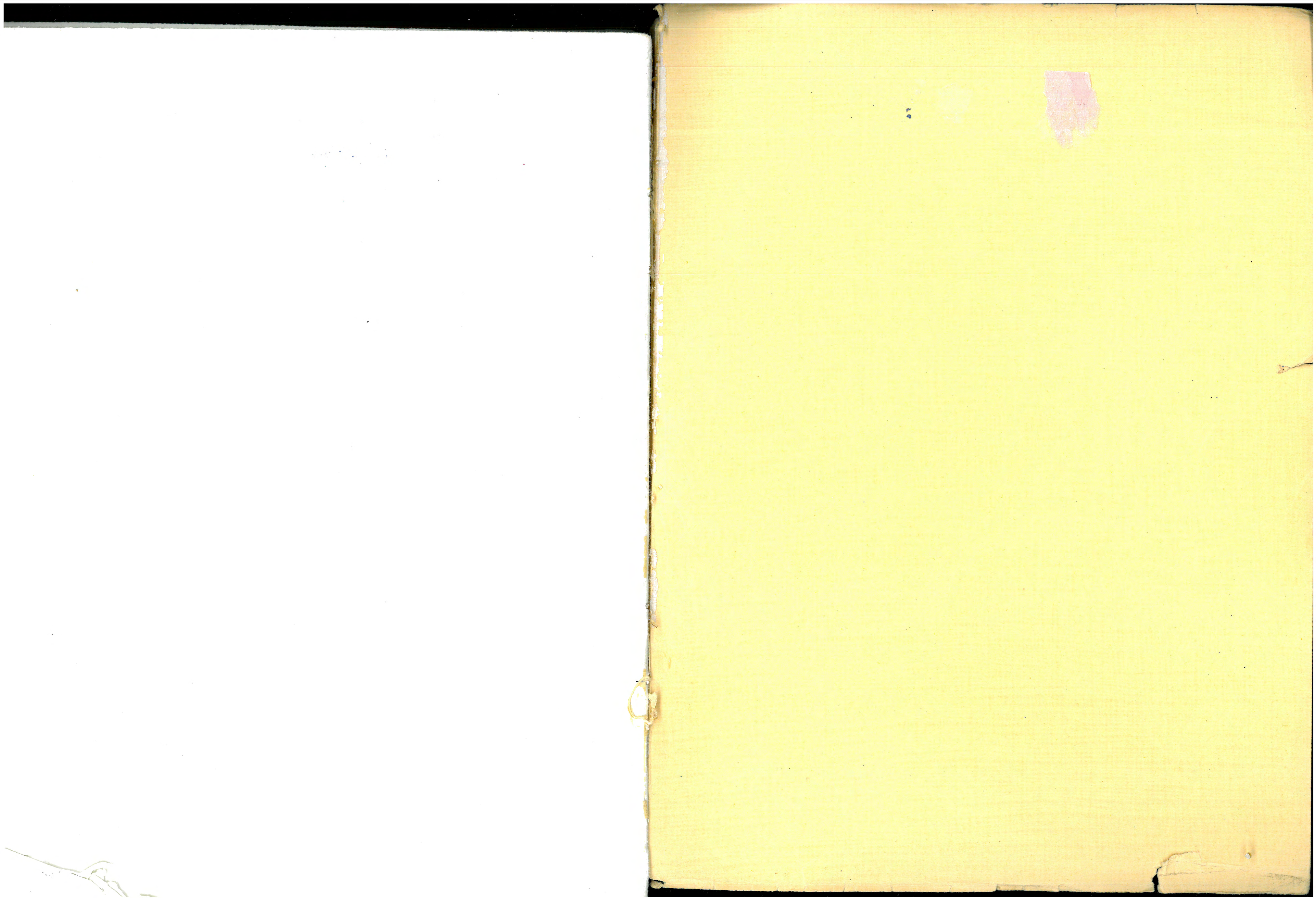
Enfin, le caractère spécial de chacune de ces divinités méritait une étude de détail.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.



Imprimerie Nationale
J. 900063



VENTE EN FRANCE

LIBRAIRIE ADRIEN-MAISONNEUVE, 11 rue Saint-Sulpice. Paris (VIe).

VENTE À L'ÉTRANGER

INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE, 37 rue El-Cheikh Aly Youssef (ex-rue Mounira). Le Caire.

LIBRAIRIE ADRIEN-MAISONNEUVE, 11 rue Saint-Sulpice. Paris (VIe).

IMPRIMERIE NATIONALE
PARIS

BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDES — T. XXXII

MÉLANGES MARIETTE

1961

